La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1956

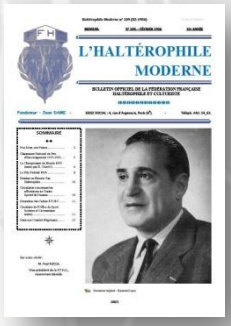

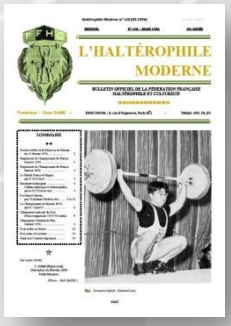

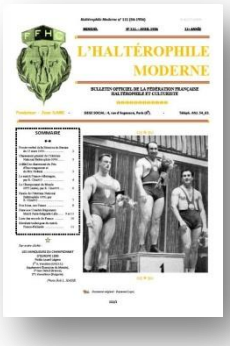

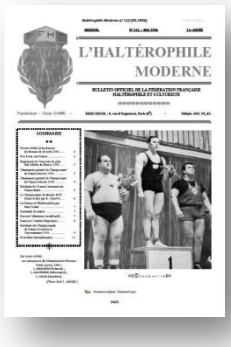

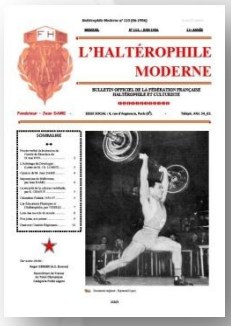

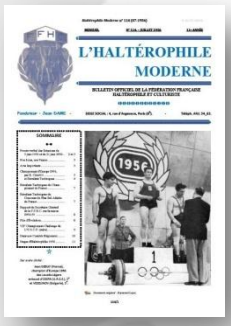

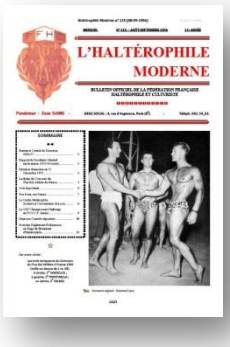

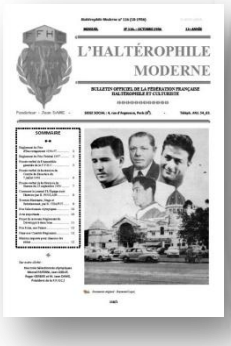

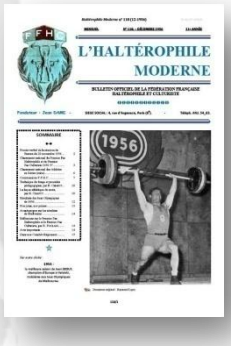

Sommaire H.M. 1956

Haltérophile Moderne n° 108 (01-1956)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1955-1956 (suite)
- Classement National du premier pas Culturiste 1955-1956
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Marcel Rabjeau et Simon Heiles) « Réponse a un profane » (suite)
- Article (Robert Carrière) « Regrets »

Haltérophile Moderne n° 109 (02-1956)
- Article (André Rolet) « Hommage à Paul Rocca »
- Classement National du Prix d'Encouragement 1955-56
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Le prix fédéral 1956 - Compte-rendu et résultats

Haltérophile Moderne n° 110 (03-1956)
- Article (Eugène Gouleau) « Match France-Pologne 1956 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Docteur Paul Todoscoff) « Culture Physique et Haltérophilie »
- Article (Adjudant Hindelang) « Un parent pauvre »
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Classement National du Prix d'Encouragement 1955-56 (suite)
- Classement Général du Prix Fédéral 1956

Haltérophile Moderne n° 111 (04-1956)
- Classement Général du Critérium National Haltérophile 1956
- Additif au Classement du Prix d'Encouragement et du Prix Fédéral
- Article (Richard Chaput) « Le match France-Allemagne - Compte-rendu et résultats »
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Richard Chaput) « Finale du Critérium National 1956 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Richard Chaput) « Match Paris-Belgrade-Lille - Compte-rendu et résultats »
- Liste des records de France homologués au 25 Avril 1956
- Résultats du match France-Finlande 1956

Haltérophile Moderne n° 112 (05-1956)
- Classement général du Championnat de France Juniors 1956
- Classement général du Championnat de France Seniors 1956
- Tournoi International France-Italie 1956
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (fin)
- Article (Jean Dame) « La France et l'Haltérophilie »
- (Roger Poulain) « Lettre ouverte à M. Huguet, Inspecteur Général des Sports Directeur Régional de l'Académie de Paris »
- Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires d'Haltérophilie 1956

Haltérophile Moderne n° 113 (06-1956)
- Lettre (Charles LOMET) « L'Arbitrage du développé »
- Article (Jean Dame) « Impressions de Melbourne »
- Article (Richard Chaput) « l'entrainement haltérophile ; La sécurité de la colonne vertébrale »
- Article (Vehrle) « Les Éducateurs Physiques et l'Haltérophilie »
- Liste des Records du Monde au 10 juin 1956
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 7e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 114 (07-1956)
- Article (Richard Chaput) « Championnat d'Europe 1956 - Compte-rendu et résultats »
- Finale du Championnat de France Seniors 1956 (Résultats)
- Classement de la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1956
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 7e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Résultats » (suite)

Haltérophile Moderne n° 115 (08-09-1956)
- Article (Richard Chaput) « Championnat de France 1956 - Compte-rendu »
- Article (Richard Chaput) « La Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1956, à Hossegor »
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 7e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Résultats » (suite)

Haltérophile Moderne n° 116 (10-1956)
- Article (Richard Chaput) « Tournée itinérante, Stage et Entraînement »
- Nos Sélectionnés olympiques

Haltérophile Moderne n° 117 (11-1956)
- Classement National des Athlètes en Séries
- Article (Richard Chaput) « Avant Melbourne »
- Article (Richard Chaput) « Procédés Pédagogiques »
- Juridique (Roger Poulain) « Beaucoup de bruit pour rien…) Cayeux contre F.F.H.C.

Haltérophile Moderne n° 118 (12-1956)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1956-1957
- Classement National du Premier Pas Culturiste 1956-1957
- Article (Richard Chaput) « Technique du tirage et procédés pédagogiques »
- Article (Richard Chaput) « La leçon athlétique du mois »
- Résultats des Jeux Olympiques de 1956

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 108. – JANVIER 1956** **10e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 6 janvier 1956..... 2

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1955-1956 (Suite)..... 3

Classement National du Premier Pas Culturiste 1955-1956. 4

L'Administration Sportive (fin) 5

Le Championnat du Monde 1955 (suite) par R. CHAPUT. 6

Nos Joies, nos Peines..... 8

Réponses à, un Profane (suite) ..... 8 et 10

Regrets par R. CARRIÈRE 10

Dans nos Comités Régionaux..... 11

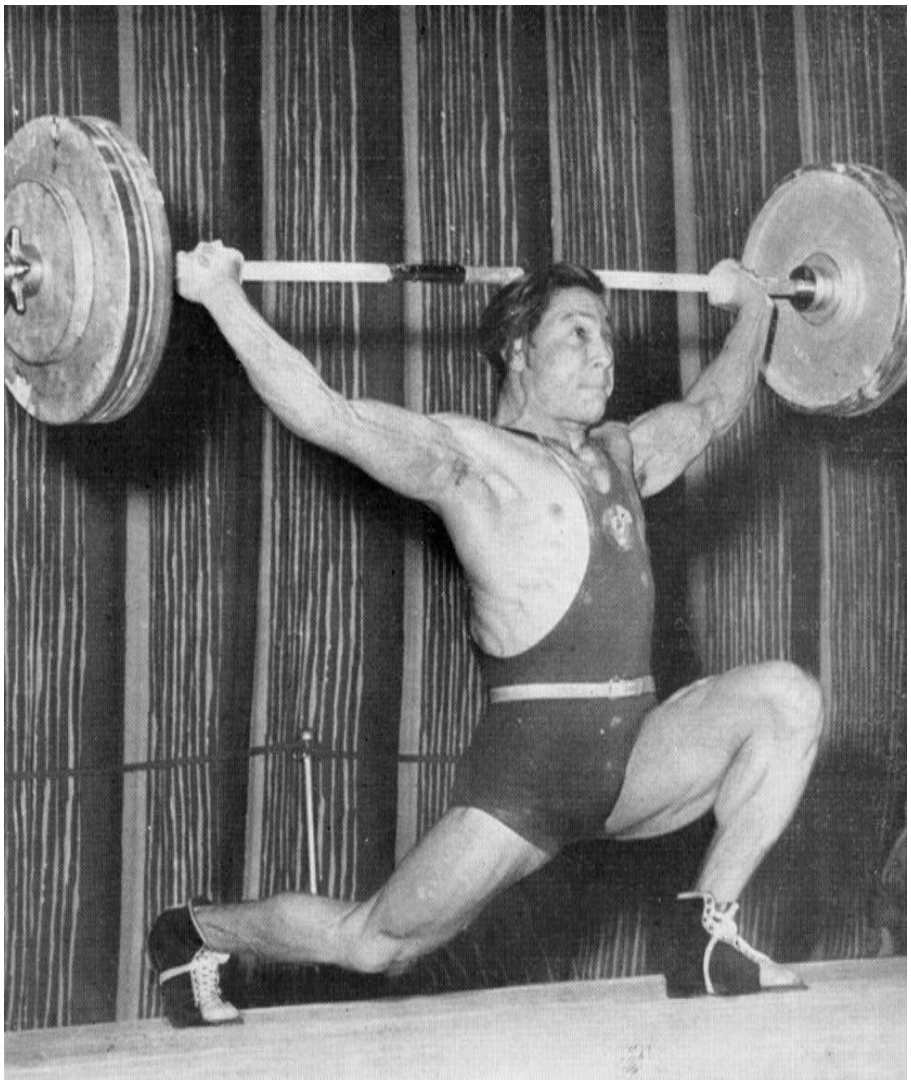

Sur notre cliché :

N. KOSTYLEY (U.R.S.S.), Champion du Monde Poids Légers 1955

(Photo Robert L HASSE.)

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 6 JANVIER 1956

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, M. Dury, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, R. Recordon, A. Rolet, A. Rousseaux, E. Gouleau.

Excusés : MM. J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Perquier.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

En ouvrant la séance, le Président renouvelle à ses Collègues du Comité de Direction ses vœux bien sincères pour la nouvelle année. Il les présente également aux Dirigeants des Clubs des Comités Régionaux et à leurs familles.

Il exprime l'espoir que l'année 1956 apportera au Sport haltérophile les mêmes satisfactions que l'année 1955 et rappelle qu'il compte sur la collaboration étroite de chacun de ses Collègues, laquelle s'est révélée jusqu'ici efficace.

Il souhaite que les débats se poursuivent, comme par le passé dans un esprit d'objectivité aussi grande que possible, mais estime également que les règlements fédéraux devraient être appliqués plus strictement, pour éviter que certains abus puissent diminuer l'autorité des Dirigeants Fédéraux et régionaux.

Demandes d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.310 - Association Sportive Ouvrière S.N.R.
- ✓ N° 3.311 - Club Culturiste de la rue des Postes, Lille.
- ✓ N° 3.312 - Société d'Éducation Physique et de Préparation Militaire de Mascara.
- ✓ N° 3.313 - Club Haltérophile et Culturiste Poitevin.
- ✓ N° 3.314 - Sports Athlétiques Bel Abbésiens.

Prix Fédéral. - Le Président rappelle que la finale du Prix Fédéral aura lieu au nouveau Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, dont l'adresse exacte est 16, rue du Gabon à Paris.

Les sélectionnés seront hébergés à l'Institut National des Sports. Arbitres : MM. Rolet, Buisson, Rousseaux et un ou deux arbitres de province qui se trouveront sur place.

Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises. - Le Président fait un rapide exposé des démarches entreprises d'une part par M. André Rolet, d'autre part par M. R. Chaput, et vue de l'organisation de la finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.

Il est décidé que si ces démarches n'aboutissent pas favorablement, la finale sera purement et simplement supprimée mais qu'il sera tenu compte des résultats des éliminatoires régionales pour le Concours du Plus Bel Athlète de France, dans des conditions qui seront ultérieurement déterminées.

Match France-Pologne. - Le Président donne lecture du télégramme qu'il a reçu de la Fédération Polonaise et proposant la date du 5 février pour le match France-Pologne, à Varsovie. Voyage et frais de séjour pour 8 athlètes et 6 Officiels à la charge du Pays organisateur.

Le Président donne également connaissance du texte des lettres qu'il a adressées aux Sélectionnés possibles. Après un échange de vues, l'Équipe de France est composée comme suit :

Poids Coq : Marcombe - Remplaçant éventuel : Meurat.

Poids Plume : Monier - Remplaçants éventuels : Héral ou Thévenet.

Poids Léger : Une sélection devra avoir lieu entre Piétri, Noguès et Gerber. Elle est fixée au samedi 14 janvier, salle de l'U.S. Métro-Transports à Paris, au cours des Éliminatoires régionales du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.

Poids Moyen : Firmin - Remplaçants éventuels : Dubos ou Soleilhac.

Poids Mi-Lourds : Une sélection aura lieu entre Dochy et Marchal dans les mêmes conditions que pour les Poids Légers. - Remplaçant éventuel : Soleilhac.

Poids Lourd Léger : Jean Debuf.

Poids Lourd : La désignation d'Herbaux avait été en principe arrêtée, mais à la suite de renseignements fournis par R. Duverger sur la forme actuelle d'Insermini, de la Société Athlétique Montmartroise, il est décidé que cet athlète sera admis également à la sélection du 14 janvier.

En ce qui concerne le 8e athlète dont la Fédération Polonaise assure les frais de déplacement et de séjour, des précisions seront demandées sur le rôle qu'il sera appelé è jouer, c'est- à-dire si la F.F.H.C. peut désigner un remplaçant dans la catégorie de son choix ou s'il s'agit d'un concurrent qui prendra part au match dans une catégorie déterminée par la Fédération Polonaise, ce qui serait d'ailleurs contraire aux usages internationaux.

Sont désignés comme Officiels : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. et M. E. Gouleau, Secrétaire Général, MM. L. Chaix, L. Vandeputte, L. Morin, arbitres et M. H. Clutier, Membre du Bureau. Remplaçants éventuels : MM. Ch. Lomet et R. Duverger.

Match France-Italie. - Le Président fait connaître qu'une lettre récente de la Fédération Italienne fixe au 29 avril au lieu du 30 le match France-Italie. Le lieu de la rencontre sera précisé ultérieurement.

Communications diverses et correspondance. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres, concernant l'organisation à Roubaix d'une manifestation culturiste sous le patronage de l'Union Culturiste et de la revue Apollon-Vénus. Du catch figure également au programme de cette réunion. Arthur Robin figure parmi les concurrents du Concours du « Plus Bel Apollon de France et de l'Union Française ».

Le Président rappelle que les ressortissants de la F.F.H.C. ne peuvent prendre part à cette manifestation et ceci pour deux raisons : la première c'est que les règlements fédéraux interdisent toute participation à des compétitions autres que celles organisées par la F.F.H.C. ou ses Comités régionaux ; la seconde, c'est que les mêmes règlements interdisent toute participation a des réunions comportant au programme des sportifs professionnels.

Il donne connaissance d'un projet de lettre destiné à M. Lelong, Directeur d'Apollon - Vénus, dont les termes reçoivent l'accord au Comite Fédéral.

Arthur Robin sera également prévenu des conséquences qu'entrainerait sa participation à la manifestation du 15 janvier, en même temps qu'un communiqué par voie de presse informera les licenciés de la F.F.H.C. que ladite réunion leur est interdite.

Sur proposition de l'Association Sportive de Monaco, M. Neyerts est nommé Moniteur d'haltérophilie de la F.F.H.C.

Lettre du Comité Olympique Français concernant les modalités de sélection envisagées pour la désignation des athlètes susceptibles de représenter la France aux Jeux Olympiques de Melbourne.

Le Président est chargé de la réponse.

Lettre du Comité National des Sports concernant la collaboration des Fédérations au Bulletin mensuel qu'il se propose de publier.

Le Comité est d'accord sur les suggestions faites par le Président à ce sujet.

Lettre de la Direction Générale des Sports annonçant le versement de la garantie de déficit de 350.000 francs accordée a la F.F.H.C. pour l'organisation de rencontres internationales, à l'issue du Championnat du Monde de Munich et autorisant la Fédération à considérer la différence entre la garantie et le déficit réel des manifestations comme une subvention exceptionnelle complémentaire de fonctionnement.

Une subvention exceptionnelle de 100.000 francs est en outre allouée à la F.F.H.C. pour l'achat de barres à disques.

Lettre de la Direction Générale des Sports concernant quatre demandes d'affectation au Centre Sportif de l'Armée en faveur d'athlètes relevant de la F.F.H.C. Ces demandes ne peuvent être prises en considération, du fait qu'elles sont parvenues après la date limite fixée par la circulaire du 30 août 1955.

Le Comité de Direction donne son accord à l'achat d'une bascule destinée è remplacer celle actuellement en service et dont le fonctionnement est défectueux.

Il est procédé à un échange de vues au sujet de l'établissement d'une réglementation concernant la participation d'athlètes et de dirigeants de la F.F.H.C. à des émissions radiophoniques ou télévisées.

Des instructions sont données dans ce sens au Secrétariat de la F.F.H.C. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Classement National du premier pas Haltérophile 1955 -1956

(Suite)

Catégorie moins de 20 ans

POIDS COQS.

1.	DÉCHET (55,6) Courbevoie Sports	152,500
2. -	DELAPIERRE (54) H.C. Louviers	147,500
3. -	JAIME (52,5) A.S. Cheminots Béziers	142,500
4. -	CANGITANO (55,5) Joyeuse Union de Tunis	142,500
5.	BOSSE (56) Club Olympique Caudéranais	140, -
6. -	RABOT (55,9) Club Olympique Caudéranais	135, -
7. -	THUILLIER (56) Enfants du Devoir, Oyonnax	132,500
8. -	FERNANDEZ (51,9) H.C. Témouchentois	130, -
9. -	CAILLET (52) A.S. Monaco	130, -
10.	KENTZEL (53,6) H.C. Grenoble	130, -
11.	BOUCHARISSAS (55,4) C.A.P.O. Limoges	130, -
12.	BONHOURE (56) S.C. Limouxin	130, -
13.	PERRIGAUD (55) C.A. Nantais	125, -
14.	FLEURY (55,4) Stade Porte Normande	125, -
15.	GEBELIN (56) L'Annonéenne	122,500
16.	ETCHEBERRY (53,5) Union Tourquennoise	120, -
17.	FAGGI (55) H.C. Villerupt	117,500
18.	CANTALICE (53,6) La Blésoise	105, -

POIDS PLUMES.

1.	JEGOREL (59) A. Préfecture Seine et Ass. Publ	155, -
2.	PARACHINA (59,7) Ralliement de Mustapha	152,500
3.	TRICOIRE (58,2) Sté de Gymnast. Maison- Carrée	150, -
4.	FARRUGIA (59,6) U.S. Marine Ferryville	147,500
5.	LONGUET (58) C.N.A. Rouen	145, -
6.	CHABOUD (59,4) Française de Lyon	145, -
7.	HANOH (59,7) S.A. Montmartroise	145, -
8.	COREL (60) Omnium Sportif St-Etienne	135, -
8.	MAURY (60) Dini Haltéro Club	135, -
10.	SIGIRAN (60) Club Olympique Caudéranais	130, -
11.	AMAYENC (58) Halt, et Cult. Club Aix	127,500
12.	VINCENT (57,6) Omnium St-Etienne	127,500
13.	LEBRUN (58,1) A.S. Mantaise	120, -
14.	VERHECKE (60) U.S. Cheminots St-Pol	115, -
14.	LEGRAND (60) Sté Halt, et Cult. Haguenau	115, -
16.	PEIGUET (57) La. Blésoise	110, -
17.	VILLA (59,1) A.S. Police d'Oran	110, -

POIDS LEGERS.

1.	REGNAULT (67,5) A.S. Préfecture Police	197,500
2.	HALM (67,2) La Montluçonnaise	185, -
3.	GUERSANT (67,3) A.S. Bourse	177,500
4.	DENONFOUX (65,5) Stade Municip. Montrouge	170, -
5.	LACOSTE (65,7) Culturistes Rochelais	170, -
6.	HAMON (6392) Groupes Laïques d'Alger	167,500
7.	BRETON (67) C.A.P.O. Limoges	167,500
8.	BARBARY (64) St. Municip. Petite Synthe	165, -
9.	MARCHAIS (66,8) A.S. Mantaise	165, -
10.	RENARD (67,4) A. Préf. Seine et Assist. Publ.	165, -
11.	LANDREAU (67,4) Club Athlét. La Varenne	162,500
12.	PHILIPPART (62,9) Entente Sp. Laneuvevilloise	160, -
13.	VILLEGRASSE (64,5) Club Halt, et Cult. Colombin	160, -
14.	QUEVEAU (64.7) C.A. Nantais	160, -
15.	BEYLS (65,3) Sports Réunis Lille-Délivrance	160, -
16.	CULLET (66,5) Amicale St-Ruf	160, -
17.	POUILLEUL (66,9) A. Préf. Seine et Ass. Publ.	160, -
18.	FLAMENT (64,5) Olympique Amiénois	157,500
19.	BADIA (65,5) Club Athlét. La Varenne	157,500
20.	BIELLE (67,4) Club Olympique Caudéranais	157,500
21.	THEBAULT (67,5) Club Athlétique d'Orsay	157,500
22.	BUIRETTE (66,5) A.S. Crédit du Nord, Lille	155, -
23.	VARNIER (63,5) C.N.A. Rouen	152,500
24.	TAROT (64.5) Stade Gaulois	150, -
25.	DANIEL (66,4) U.S. Métro-Transports	150, -
26.	RODRIGUEZ (67,2) Sté de Gymn. Maison- Carrée	150, -
27.	PAPE (67,3) A.S. Mantaise	150, -
28.	MAUGE (67,4) Stade Mun. Montrouge	150, -
28.	COURREGELONGUE (67,4) A.S.P.O. Midi	150, -
30.	GRAS (66,7) L'Annonéenne	147,500
31.	BENA (67,1) Vannetaise A.C	147,500
32.	MONGIL (66,2) Les Cigognes	145, -
33.	VASLIN (63,5) U.S. Tours	145, -
34.	EMAIN (66,2) Enfants du Devoir, Oyonnax	145, -
35.	PAPA (62) C.A. Rosendaël	142,500
36.	DEMOND (66,9) C.O. La Chapelle-sur-Loire	142,500
37.	JOUANNO (67,1) Vannetaise A.C	142,500
38.	SILLARD (61,2) C.A. Nantais	140, -
39.	MIALLON (62.8) Omnium St-Etienne	140, -
40.	BAILLY (63,2) U.A. Cognac	140, -
41.	THENAISSY (63,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau	140, -
42.	KERROUCH (64,7) Ralliement Mustapha	140, -
43.	PILOT (66,1) Club Athlétique d'Orsay	140, -
44.	MARTIN (66,4) A.S. Mantaise	140, -
45.	GASPARD (66,5) Ralliement de Mustapha	140, -
46.	BERTOD (66,6) Cl. Cult, et Halt. Colombin	140, -
47.	GERMAIN (64) Club Fiait. Bas-Berry	137,500
48.	SERGHINI (66,4) Casbah-Club Alger	137,500
49.	MAILLARD (60,8) A.C. Trélazéen	135, -
50.	MURGIA (63) Cercle des Sports, Homécourt	135, -
51.	MORE1GNE (67,5) A.S. Montferrandaise	135, -
52.	LAMENDE (62,6) Elan de Lyon	132,500
53.	NICHILO (64,5) H.C. Grenoble	130, -
54.	ALLIE (67) Club Sp. Est Républicain	130, -
55.	LUTZ (65) S.A. Strasbourgeoise	127,500
56.	DEVILLERS (66,8) A.S. Cheminots Chaumont	127,500
57.	BIGNON (60,1) C.O. La Chapelle-sur-Loire	125, -
58.	CHAUVEL (61,4) C.A. Nantais	122,500
59.	LAIGO (64) Vannetaise A.C.	122,500
60.	BOUCKON (62) Cercle Culturiste Reims	120, -
61.	ROBERT (62,7) A.S. Cheminots Chaumont	115, -
62.	DUBOIS (64) A.S. Montferrandaise	110, -
63.	PFISTER (65) A.S.P.T.T. Strasbourg	107,500
64.	HIRTZ (63) A.S.P.T.T. Strasbourg	100, -
65.	KUNTZLER (63) A.S.P.T.T. Strasbourg	65, -

POIDS MOYENS.

1.	TUMBARELLO (71,6) Stade Gaulois	200, -
2.	LEBIHAN (72,7) A. Préfecture Police	195, -
3.	CATARINETTI Raymond (68,1) Halt. Cult. Colombin	190, -
4.	CATARINETTI Roland (72,3) Hait. Cuit. Colombin	190, -
5.	MATUZYCK (75) Sté Gymn. Angers	190, -
6.	LANGLOIS (73,1) Toulouse H.C	185, -
7.	ARNOULT (71,3) A.S. Crédit du Nord, Lille	177,500
8.	MUCKENSTURM (73) S.A. Kœnigshoffen	175, -
9.	CASSIER (74,5) C.O. Villeneuve Ablon	175, -
10.	HILBRUNNER (72,2) Stade Ste-Barbe	172,500
11.	LEMOING (72,7) St-Nazaire O.S.	172,500
12.	RAPPART (73,3) S.A. Montmartroise	172,500
13.	POINTES (70) Halt, et Cuit. Club Aix	170, -
14.	SABATIER (70,4) Stade Ste-Barbe	170, -
15.	GUETTE (74,6) Club Sportif Clamart	170, -
16.	DOLEUX (75) La Montluçonnaise	170, -
17.	ZBITALK (71,9) U.S. Marine Ferryville	167,500
18.	ATTARD (72) Joyeuse Union de Tunis	167,500
19.	MARC (72,4) C.N.A. Rouen	167,500
20.	VAGENER (71) Cercle Haltérophile Reyland	165, -
21.	MORGANTI (75) A.S. Cheminots de Givors	165, -
22.	BIMET (68,8) La Ripagérienne	162,500
23.	MOLLIERA (69,5) La Ripagérienne	162,500
24.	CAPOBIANCO (70,5) C.A. St-Priest	160, -
25.	VANDENBERGHE (70,5) Union Roubaisienne	160, -
26.	COMMERLY (73,8) A.S.P.O. Angoulême	160, -
27.	DELAGE (74,3) C.S. Manuf. Châtellerault	160, -
28.	GOOSSE (75) L'Arpajonnaise	160, -
29.	BAUDOUIN (69) C.O. Caudéranais	157,500
30.	MARINELLO (74,5) Am., des Latins de Menton	157,500
31.	PÉLISSIER (74) Halt, et Cult. Club Marseille	155, -
32.	ROMAN (71) Club Gymnastique Français	152,500
33.	DUVAU (74) S.C. Châtillonnais	152,500
34.	ROLLIN (69,3) A.S. Crédit du Nord, Lille	150, -
35.	LOTT (71,1) Stade Forte Normande	150, -
36.	ALONZO (68) S.C. Cheminots de Givors	147,500
37.	MUGGEO (70) H.C. Grenoblois	147,500
38.	TRIVIDIC (68) Haltér, et Cult. Club Aix	145, -
39.	TAVERNIER (68,8) Haltér, et Cult. Club Aix	145, -
40.	BRICAUD (71.9) Enfants du Devoir, Oyonnax	145, -
41.	VANDEVORDE (73,5) Union Tourquennoise	145, -
42.	GAROSCIO (69,8) A.S. Monaco	142,500
43.	VAN DENEE CKHOUTE (72,9) A.C. Bretons de la Loire	142,500
44.	RINGARD (73,6) Gauloise de Vaise	142,500
45.	RIVERON (72) Halt. Cult. Club Aix	140, -
46.	BELAIR (73,3) C.A.P.O. Limoges	140, -
47.	MAX (68) S.A. Strasbourgeoise	137,500
48.	BROUSSE (71,6) Haltéro Cult. Club Aix	137,500
49.	GIROD (73,9) Enfants du Devoir, Oyonnax	137,500
50.	SWEC (68) Haltéro Cult. Club Aix	135, -
51.	PETER (68) S.A. Strasbourgeoise	132,500
52.	GUILLEMOT (72.2) Un. Athlét. Tarbaise	130, -
53.	HOLTZER (73) S.A. Strasbourgeoise	130, -
54.	DENIZOT (75) A.C. Châlonnais	130, -
55.	PUJEOL (68,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	127,500

56.	GLEIZE (70) Union Tourquennoise	127,500
57.	BEYNEX (73,5) Ralliement de Mustapha	127,500
58.	PAIMPARE (69,5) C.O. La Chapelle-sur-Loire	122,500
59.	HOLZ-SCHERER (74,5) S.A. Kœnigshoffen	122,500
60.	BEAUMICHON (72,5) Cercle Michelet	120, -
61.	BALLIN (68,2) C.O. La Chapelle-sur-Loire	115, -

POIDS MI-LOURDS.

1.	VALENTIN (75,8) Stade Gaulois	197,500
2.	VERSCROUSTRE (81,9) Halt. Cult. Club Aix	195, -
3.	LÉVECQ (79,8) S.C. Tête-de-Cheval	190, -
4.	LAFOSSE (78,9) S.C. Châtillonnais	185, -
5.	STERNBERGER (79,3) S.A. Montmartroise	185, -
6.	PILOT (78,8) Club Athlétique d'Orsay	180, -
7.	SCHMITTLER (78,2) Alliance Ste-Savine	177,500
8.	HAMION (79.4) St-Nazaire O.S.	177,500
9.	DIDRY (77,8) U.S. Métro-Transports	175, -
10.	GAXIEU (79) S.C. Limouxin	175, -
11.	BERTHE (78) Club Sportif Inter-Avia	172,500
12.	DAUFRÈNE (79,3) Club Sportif de Clamart	172,500
13.	SAUGER (81,7) Club Athlétique d'Orsay	172,500
14.	STRIPOLI (80,8) H.C. Grenoblois	170, -
15.	PIANTANIDA (78) Sp. Réun. Lille-Délivrance	165, -
16.	BERNARD (76,5) Stade Porte Normande	162,500
17.	GUILBERT (82) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	162,500
18.	PALLUCE (77,5) Club Gymnastique Français	160, -
19.	DEGRONAMBOURG (79,7) Cercle Michelet	160, -
20.	BOULANGER (80,2) Athlétic Ring Belfort	160, -
21.	ESCOUFFET (80,4) Sp. Athlét. Bel-Abbésiens	160, -
22.	STROZZA (76,5) L'Annonéenne	157,500
23.	BEYSSON (81,5) Omnium St-Etienne	155, -
24.	PORTERIE (75,3) Les Cigognes	150, -
25.	MICHEL 81,3) Enfants du Devoir, Oyonnax	150, -
26.	MARL (82,4) A.S.P.O, Angoulême	150, -
27.	FOUCHER (80,5) C.A. Nantais	147,500
28.	GUILLET (81,5) Enfants du Devoir, Oyonnax	145, -
29.	DENOUAL (77,2) C.A. Nantais	135, -
30.	BENOIST (82,2) C.O. La Chapelle-sur-Loire	135, -
31.	GENTIL (76) Haltéro Cult. Club Aix	132,500
32.	FEUILLADE (82,1) A.S. Montferrandaise	130, -
33.	CHAUVEL (75,5) C.A. Nantais	120, -
34.	CANEL (80) Haltéro Cult. Club d'Aix	115, -

POIDS LOURDS LEGERS.

1.	TERRAZA (83,8) Union Athlét. Tarbaise	215, -
2.	ADORNO (84) A.S. Monaco	187,500
3.	DAVID (88,8) S.A. Montmartroise	182,500
4.	ANTONINI (89) Haltéro Cuit. Club Aix	172,500
5.	DESBROSSES (84,6) Stade Français	170, -
6.	JANEX (87.3) Stade Français	165, -
7.	BUCKINGHAN (85) A.S. Monaco	155, -
8.	BENHAMOU (83,9) H.C. Témouchentois	150, -
9.	ELBAZ (89,9) Sports Athi. Bel-Abbésiens	147,500
10.	FLOESCH (90) S.A. Strasbourgeoise	145, -
11.	BIMSEINSTEN (85,7) A.S. Fondary	140, -
12.	CORNEILLE (89,9) A.S.P.O. Angoulême	127,500

POIDS LOURDS.

1.	BARDE (96,5) A.S. Électricité de Lille	195, -
2.	BRIONEZ (94,5) Club Sportif Inter-Avia	192,500
3.	KRAMERSEK (103) Cercle des Sports d'Homécourt	185, -
4.	THOMAS (90,4) S.C. Châtillonnais	162,500
5.	VANHOVE (94) Stade Munic. Petite Synthe	157,500
6.	LAFFUE (101,6) A.S.P.O. Angoulême	147,500
7.	DEROSSI (94) H.C. Grenoblois	142,500

Classement National du premier pas Culturiste

Catégorie moins de 20 ans

1.	PADOT, Club Formation Multisports	109,50
2.	MIERCZUK, A.S. Monaco	95,50
3.	BUCZYNSKI, Union Roubaisienne	87,50
4.	DASTUGUE, Haltéro Club Montpellier	86,50
5.	BERNARD, A.S. Cheminots Nîmois	84,50
6.	BACHA, Pro Patria d'Alger	83,25
6.	LUSCANSKY, S.C. Navis	83,25
8.	BESTOSO, Omnisports Hyérois	81
9.	MONNY, A.S.P.T.T. Limoges	79
9.	JEANNEAU, A.S.P.O. Angoulême	79
11.	TRAUCHESSEC, A.S. Cheminots Nîmois	78,75
12.	LE GUEVEL, C.A. Nantais	78,75
13.	PALMARO, A.S. Monaco	78,25
13.	BERENGUER, Ralliement de Mustapha	78,25
15.	MONNET, C.H. Catalan	78
15.	ARNALDI, Omnisports Hyérois	78
15.	DESCHAMPS, Stade Auxerrois	78
18.	MAZEAUD, A.S.P.T.T. Limoges	77
18.	ROUSSEL, Club Athlétique Pont-Audemer	77
20.	MOINEL, Gymnaste Club d'Alger	76,50
21.	ÉCHEVIN, Union Haubourdinoise	76,25
22.	AIMONE, S.C. Navis	76
23.	BARBARY, Cl. Stade Municip. Petite-Synthe	75,50
24.	CAN1S, Stade Munie. Petite-Synthe	75,50
25.	CERF.SSE, C.H. Catalan	75
25.	HUGUES. A.S. Monaco	75
25.	MORAHIM, Athlétic Club Montpellier	75
25.	JANTAUD, Red Star Limoges	75
29.	DELARIEU, Groupes Laïques d'Alger	74
29.	PERRAUD, Stade Croisicais	74
31.	MOULIN, A.S. Monaco	73,50
31.	MARECHAL, Stade Mun. Petite-Synthe	73,50
33.	CAMPISTRON, Sté de Gym, de Maison-Carrée	73,50
34	LONGEQUEUE, Red Star Limoges	73
35.	MALECOT, Crc1e Culturiste Rémois	72
36.	BALCELLS, A.S. Cheminots Nîmois	71,75
37.	CORBIER, Racing Cheminots Nantes	71,50
38.	CONRAD, Sté de Gym. Maison-Carrée	71
38.	PARVERY, A.S.P.T.T. Limoges	71
40.	GLEPIN, Club Athlétique Calais	70,75
41.	SERANE, Athlétic Club Montpellier	70,50
42.	DEVOLDÈRE, A.S. Lilloise Inter-Entreprises	69,25
43.	MOREAU, A.S.P.T.T. Limoges	69
44.	DARCHEVILLE. C.A. Calais	68,50
45.	LAPEYRE, A.S.P.O. Angoulême	68
45.	GAY, Stade Auxerrois	68
45.	LEGENDRE, A.C. Pont-Audemer	68
45.	MARTY Cl., C.H. Catalan	68
49.	HERVIEUX, A.S. Mantaise	67,50
50.	GUÉRINEAU, C.H. Catalan	67
50.	ROGER, L'Oranaise	67
52.	KIND, Union Roubaisienne	66,50
53.	PENALVA, Gymnaste Club d'Alger	64,75
54.	CAMPS, Pro Patria d'Alger	64,25
55.	BARDELLA, A.C. Aigues-Mortais	64
55.	EUDE, C.A. Pont-Audemer	64
57.	MORAGUES, Pro Patria d'Alger	63,75
58.	DELCAMP, C.H. Catalan	63
58.	CALCOEN, Stade Mun. Petite-Synthe	63
58.	BACCON, Stade Municipal Montrouge	63
61.	SCHMUCK, Sté Halt, et Cult. Haguenau	62
61.	PACHECO, Stade Auxerrois	62
63.	DUBAR, Racing Cheminots Nantes	61,75
64.	FÉDORAS, Athlétic Club Châlonnais	61,50
65.	UGUEN, Éducat. Phys. Popul. Gervaisienne	61
66.	MOINE, Athlétic Club Châlonnais	60,50
66.	GUICHARD, Haltéro Culturiste Colombin	60,50
68.	MESNARD, A.S.P.O. Angoulême	60,25
69.	MARTEAU, Éduc. Phys. Popul. Gervaisienne	59,75
70.	KOMURIAN, Haltéro Culturiste Colombin	59,50
71.	LOUS, Pro Patria d'Alger	58,25
72.	RIEFFEL, Sté Halt., et Cult. Haguenau	57,50
72.	DIEZ, L'Oranaise	57,50
74.	RIEHL, C.H. Catalan	57
75.	KENNEL, Sté Halt, et Cult. Haguenau	54,50
76.	ROGATI, A.C. Aigues-Mortais	54
76.	RAPSAET, Union Roubaisienne	54
76.	TELLIER, C.A. Calais	54
79.	BORDONADO, L'Oranaise	53
80.	SEGURA, Sports Athl. Bel-Abbésiens	52,75
81.	DELARUE, Stade Municipal de Montrouge	52,50
82.	CHAUVIN, A.C. Aigues-Mortais	52
82.	ÉPIE, Racing Cheminots Nantes	52
83.	DACQUIN, C.A. Calais	51,25
84.	DURBAN, C.H. Catalan	51
85.	MIGNOTTE, A.C. Châlonnais	50,50
85.	NECTANCOUR, A.C. Châlonnais	50,50
87.	CARCASSONNE, H.C. Catalan	50
87.	MARTY N., H.C. Catalan	50
87.	WALLON, H.C. Catalan	50

Catégorie plus de 20 ans

1.	CAVE, A.S. Augustin Normand	115
2.	GELIN, C.N.A. Rouen	105,50
3.	BARGE. H.C. Louviers	97
4.	HAMON, Groupes Laïques d'Alger	93,25
5.	MOSER, C.H. Troyen	91,75
6.	LACOSTE, Culturistes Rochelais	91
6.	TRICOIRE, Sté de Gym. Maison-Carrée	91

8.	GASPARD, Ralliement de Mustapha	89
8.	MASSENHOVE, Union Haubourdinoise	89
10.	GUIGNE, Stade Municipal Montrouge	88,25
11.	BUIRETTE Ad., Crédit du Nord, Lille	88
12.	BAUDOUIN, Club Olympique Caudéranais	87,25
13.	BOUFFARD, S.C. Navis	86,50
14.	RUFFO, A.S. Cheminots Sétois	85,75
15.	BERTHE, C.S. Inter-Avia	85,50
16.	BOSSE, Club Olympique Caudéranais	84,75
17.	GAYE, A.S. Cheminots Nimois	84
18.	BAZAN, Haltéro Club Témouchentois	82,75
19.	BERVAS, Club Culturiste St-Médard	82,50
20.	JURLINA, A.S. Monaco	82
20.	ARTAL, A.S. Cheminots Nîmois	82
22.	OLLIE. Haltéro Club Montpellier	81,75
23.	DUFOUR Lucien, Red Star Limoges	81
24.	JAIME, A.S. Cheminots Béziers	80,75
25.	SEMERIA, A.S. Monaco	79,50
25.	BARBARY R., Stade Mun. Petite-Synthe	79,50
27.	GALVEZ, L'Oranaise	79
28.	FRESNEDA, L'Oranaise	78,75
29.	VANDENBERGHE, Union Roubaisienne	77,25
30.	SABATIER, Stade Ste-Barbe	76,75
31.	MIALON, Omnium St-Etienne	76,50
31.	THENAISSY, Sté Halt, et Cult. Haguenau	76,50
33.	DUFOUR Serge, Red Star Limoges	76
34.	BOSCA, Ste de Gym. Maison-Carrée	75
35.	BOYER, A.S.P.T.T. Limoges	74
36.	COURREGELONGUE, A.S.P.O. Midi	73,50
36.	GAROSCIO, A.S. Monaco	73,50
38.	NAMANI, A.S. Police d'Oran	72,50
39.	VAUZOUT, Red Star Limoges	72
40.	RIGOS, Athlétic Club Montpellier	71,75
41.	SANZ, Union Sportive Crestoise	69,25
42.	CAZORLA, S.C. Navis	68,75
43.	OZANE, A.S. Mantaise	67,75
43.	LOTT, Stade Porte-Normande	67,75
45.	VILLATE, A.S.P.T.T. Limoges	67
46.	MARTINEZ, Haltéro Club Témouchentois	65,75
47.	VALADE, A.S.P.T.T. Limoges	65
47.	BOADA, C.H. Catalan	65
49.	MARSAC, S.C.P.O. Paris	64
50.	SAURY, C.H. Catalan	62
51.	MACIEJOVSKY, A.S.P.T.T. Limoges	60
52.	LEGRAND, Sté Halt, et Cult. Haguenau	59,50
53.	DENIZOT, A.C. Châlonnais	59
54.	HALBWACHS, Sté Halt, et Cult. Haguenau	57
55.	CERDA, C.H. Catalan	56
55.	FLOUREUX, A.S.P.O. Angoulême	56
57.	VANDERLINDE, A.. Aigues-Mortais	52,25

L'Administration Sportive

(fin)

En dehors des subventions diverses qui peuvent être obtenues des organismes municipaux, une association peut solliciter de la Direction départementale dont elle dépend une subvention de fonctionnement. Il convient, à ce sujet, d'attirer l'attention des Dirigeants sur l'importance qui s'attache à la délivrance de licences nombreuses, puisque c'est spécialement sur cet élément que s'appuie la Direction départementale pour fixer le chiffre de la subvention. Ainsi, réunir un grand nombre de licenciés comporte des avantages substantiels à trois échelons : ressources de fonctionnement pour le Club, ressources pour le Comité régional, appui moral à la Fédération qui, elle-même, reçoit des subsides gouvernementaux au prorata du nombre de ses licenciés.

Si le Club organise dans son sein le contrôle médical, il peut également demander, à cet effet, une subvention, soit pour l'aménagement d'un Centre, soit pour le fonctionnement dudit Centre.

Enfin, des crédits peuvent être mis à la disposition des Clubs, toujours par la Direction départementale des Sports, pour leurs aménagements sportifs, à condition qu'eux-mêmes participent au financement des travaux.

Il et rappelé, par ailleurs, que tous les Clubs constitués suivant la loi de 1901, c'est-à-dire tous ceux affiliés à la F.F.H.C. – qui n'accepte que ceux-là – sont exonérés de différentes taxes fiscales : chiffre d'affaires, taxe à ta production, taxe sur les transactions, taxe locale additionnelle aux taxes sur le chiffre d'affaires et, le cas échéant, de la taxe sur les spectacles perçue pour le compte des collectivités locales. De récentes décisions gouvernementales risquent cependant de remettre en question ces différentes exonérations, mais des démarches sont faites actuellement par le Comité National des Sorts et des Fédérations pour le maintien du *statu quo*.

Restent dus, en tout état de cause, les droits de timbre qui devraient être normalement apposés sur les billets d'entrée aux manifestations sportives, à partir de 100 francs. Plutôt que d'avoir à apposer le timbre obligatoire sur chaque billet délivré, le Club peut demander avant chaque réunion l'autorisation au Bureau du Timbre dont il dépend, de payer lesdits timbres sur état, c'est-à-dire en adressant au fisc, après la réunion, le montant desdits timbre-quittance accompagnés d'un relevé indiquant le nombre de billets délivrés par catégorie avec, en regard, la somme due.

Exemple :

- 90 entrées à 70 fr. : aucun droit de timbre.
- 100 entrées à 150 fr. : timbre obligatoire, 5 fr., soit 500 fr.
- 25 entrées à 200 fr. : timbre obligatoire, 5 fr., soit 125 fr.

Un autre avantage pour les Clubs possédant des éléments de valeur, est la possibilité, pour eux, de les faire affecter, au moment de leur service militaire au Centre Sportif de l'Armée où ils pourront continuer leur entraînement mais il est nécessaire, pour cela, que ces jeunes possèdent la classe nationale. La Direction Générale des Sports, chargée des relations avec les Services de l'Armée, ne prend en considération que les demandes présentées en faveur des athlètes remplissant ces conditions. Il est nécessaire que lesdites demandes soient faites à la Fédération six mois au moins avant l'incorporation de l'athlète.

Il est recommandé, à ce sujet, de prendre connaissance avec la plus grande attention, des informations publiées dans le Bulletin fédéral.

Administration d'un Club. - Les Dirigeants d'un Club ont souvent tendance à considérer que leur association ayant été créée dans un but sportif, leur rôle consiste uniquement à s'occuper de leurs athlètes, à recruter et former de nouveaux éléments, à assurer leur participation aux différentes compétitions. C'est là, en effet, le but essentiel oui exige déjà une grande somme de dévouement, d'abnégation et de patience. Ils sont, il faut le dire, dans une grande majorité, des techniciens plus que des administrateurs et toutes les besognes de secrétariat auxquelles les astreignent leurs rapports avec le Comité régional pour la délivrance des licences, l'engagement aux, compétitions leur apparaissent comme autant de corvées ennuyeuses et fastidieuses.

Leur indignation serait grande si on leur déclarait que leur tâche n'est pas entièrement remplie s'ils ne s'appliquent pas à doter leur club des archives et de la documentation qu'on doit pouvoir y trouver. C'est pourtant ainsi. Un Club bien organisé doit posséder, dès sa création, ses archives comprenant le récépissé de déclaration à la Préfecture, notification de son agrément par la Direction des Sports, notification de son affiliation par les Fédérations dont il pratique le sport, compte rendu de son assemblée générale constitutive, plusieurs exemplaires de ses statuts, composition de son Bureau. Il doit avoir et tenir à jour un fichier de ses membres comportant nom, prénoms, adresse, date d'entrée, etc. Un palmarès sportif doit être établi chaque année. Une comptabilité très simple des recettes et dépenses du Club doit être également tenue elle est encore plus nécessaire lorsque des subventions sont sollicitées d'organismes municipaux ou gouvernementaux, la justification pouvant en être exigée à tous moments.

Les fondateurs d'une association doivent, au surplus, se souvenir qu'ils ne sont pas éternels et que leurs successeurs doivent pouvoir trouver tous les éléments d'information dont ils ont besoin intéressant le Club ou l'un de ses membres. Si le travail à fournir est trop lourd pour l'animateur du club qui dispose parfois de loisirs restreints, il faut faire appel à d'autres dirigeants, ou même à des athlètes que leur formation scolaire ou universitaire à rendus aptes à des tâches de ce genre.

Chacun ayant ainsi à remplir une tâche bien définie, l'existence du Club se poursuivra sans difficultés et sans heurts, ses membres étant assurés que leur activité sportive n'aura jamais à souffrir ou de la négligence d'un Dirigeant ou de l'incompétence d'un autre.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Le Championnat du Monde 1955

du 12 au 17 octobre 1955 à MUNICH (suite)

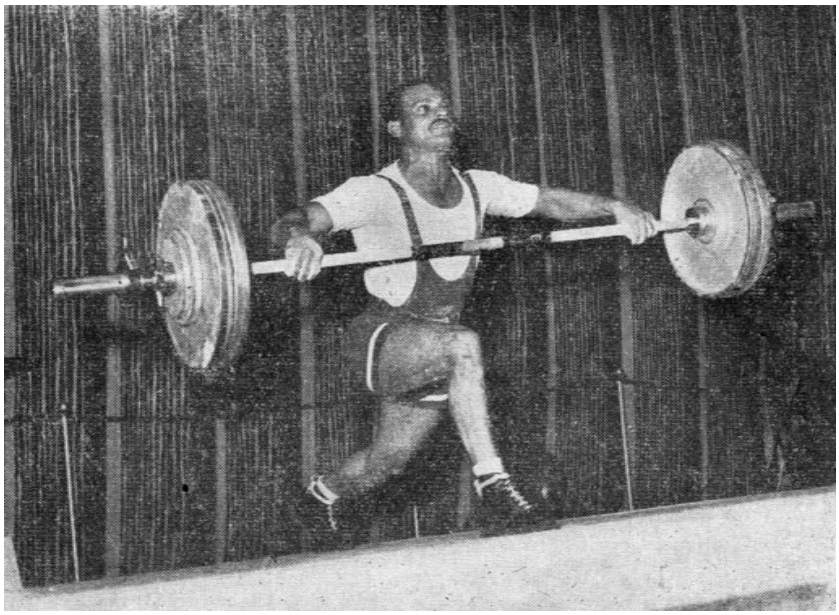

S. GOUDA (Egypte), 2e du Championnat du Monde Poids Légers 1955.

(Photo Robert L. HASSE.)

La catégorie des Poids Légers d'un Championnat du Monde est rarement dépourvue de concurrents. Munich ne faillit pas à cette règle et vingt hommes étaient alignés sur le plateau à la présentation.

La compétition dura plus de cinq heures malgré l'application stricte de la règle des trois minutes. Un calcul précis, en comptant deux minutes par essai, nous donne dix-huit minutes par concurrent et six heures (!) pour l'ensemble de l'épreuve.

La progression du Champion et la progression moyenne sont encore plus sensibles que celles de la catégorie Plumes. A Vienne, le Soviétique Ivanov, gagnant avec 367 kg 500, n'avait pas réussi à convaincre ; son développé fut, très contesté et le zéro dans ce mouvement fut évité par miracle. Munich nous révéla un authentique grand Champion, jeune, sympathique, possédant un physique de Concours du plus bel Athlète avec, en plus, une impression de détente se dégageant de sa personne. Kostylev, en totalisant 382 kg 500, bat le record du total olympique de 12 kg 500, détenu par l'Américain Pete George. Total assez supérieur encore à celui des champions du monde mi-lourds d'il y a 15 ans. Kostylev donne l'impression de pouvoir atteindre 390 kg ; son style, à l'épaulé-jeté, peut nettement s'améliorer ; au cours des différentes compétitions où j'eus le loisir de l'observer, je pus constater qu'il avait un complexe à l'épaulé. En effet, il a arraché couramment 125 kg avec le sourire ; 150 kg à l'épaulé-jeté devraient donc être réussis de la même manière. Kostylev a le temps devant lui pour s'améliorer, à moins qu'un nouveau, l'an prochain, ne le fasse reléguer au second

CHANG HEE KIM (Corée),
4e du Championnat du Monde Poids Légers 1955.

(Photo Robert L. HASSE.)

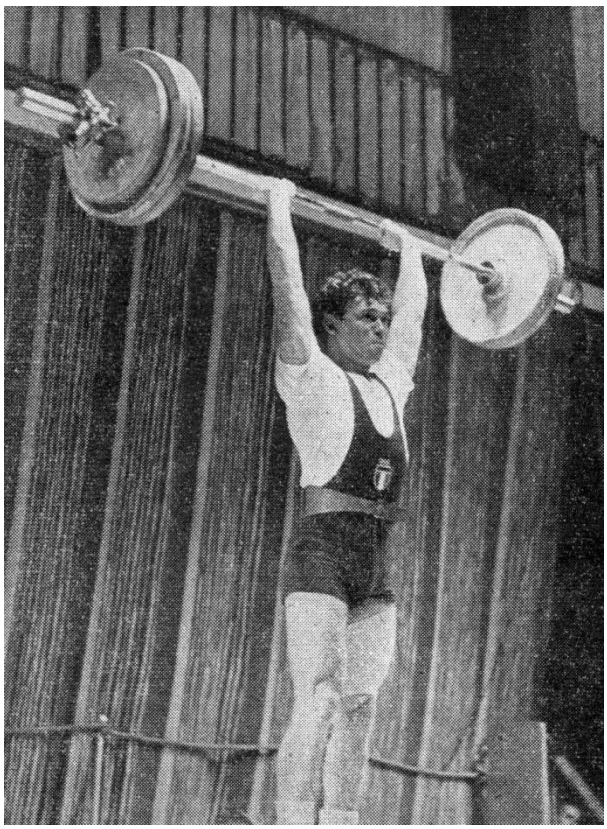

L. DE GENOVA (Italie), 5e du Championnat du Monde,
2e du Championnat d'Europe 1955.

(Photo Robert L. HASSE.)

© RLPZ 2019

plan. Nous sommes habitués, maintenant, à voir les Soviétiques puiser dans leur réservoir à champions et sortir chaque année deux ou trois nouveaux qui s'offrent le luxe d'être, à leur première compétition internationale, champions du monde, avec une supériorité écrasante.

Les neuf premiers 1956 sont classés avec des performances très homogènes. Kostylev, Gouda (Égypte), Tun Maung (Birmanie), 382,5, 365, 355 se suivent, séparés chacun d'une classe. Du 4e, Chang Hee Kim (Corée) totalisant 345 kg, au 9e, l'Allemand Junkes, 337,5, nous trouvons six hommes classés avec un faible écart de performances.

Le Championnat 1954 ne révéla que trois hommes au-dessus de 350 kg, le 4e, Gustavsson (Suède) n'étant qu'à 332,5. Les progrès importants des compétiteurs de 1955 sont donc évidents.

Analysons les matches des meilleurs hommes :

Gouda (Égypte) est brillant second. Cet athlète tire toujours avec une facilité remarquable. Ses exercices sont exécutés d'une façon parfaite, dans un style souple. Gouda ne donne jamais l'impression de forcer son talent, je crois d'ailleurs qu'il ne le force vraiment pas. Il vient au Championnat dans l'intention de faire un beau total, mais non pour être Champion du Monde. Il n'a pas la prétention de vaincre un Soviétique ou un Américain et lorsque, l'année dernière, cette chance lui fut donnée par Ivanov, il ne sut absolument pas la saisir. Ce magnifique athlète vaut plus de 370 kg, mais il se désunit toujours en cours de match.

A la troisième place, nous retrouvons le Birman Tun Maung qui, l'année dernière, voulait jouer les « terreurs » dans la catégorie des Poids Plumes, Cet athlète, militaire de carrière, à Rangoon, est un très solide gaillard au poids de 66 kg 400. La catégorie des Légers est bien sienne, mais je le crois, malgré un sourire d'enfant, aussi entêté qu'il est fort. Il développa 110 très en force il n'a pas, à vrai dire, progressé depuis l'an dernier, car il valait déjà autour de 350 kg en pesant 63 kg, avant de descendre à la limite des Plumes. Son total de Munich ne situe pas encore sa valeur exacte il resta à son premier essai à 140 kg pour avoir tenté deux fois 152 kg 500 essayant de surclasser Gouda. Saura-t-il un jour conduire un championnat ? Nous lui accordons encore une année avant d'en douter. Mais Ton Maung vaut, lui aussi, 370 kg.

Le quatrième homme était un nouveau venu du plateau mondial : le Coréen Chang Hee Kim. Il paraissait intimidé dans cette bataille, mais l'athlète est racé et se présente impeccablement. Son total de 345 kg ne reflète pas sa valeur ; il ne réussit que son premier développé à 97 kg 500 (manquant deux fois 102 kg 500) et 105 à l'arraché, échouant également deux fois à 110. Les Jeux Olympiques devraient nous permettre de revoir ce beau tireur autour de 360 kg et peut-être plus.

A la cinquième place, l'italien de Genova nous surprend par ses énormes progrès ; en effet, en juillet 1954, cet homme était Poids Plume et tirait 87,5 - 92,5 - 112,5 - soit 292,500, lors du match France - Italie. En 14 mois exactement, il a changé de catégorie et a progressé de 50 kg. Son développé à 107 kg 500 nous étonna car il fut correct, et nous avions gardé le souvenir d'un développé dévissé à 87 kg 500 seul son arraché a peu progressé par rapport aux autres mouvements.

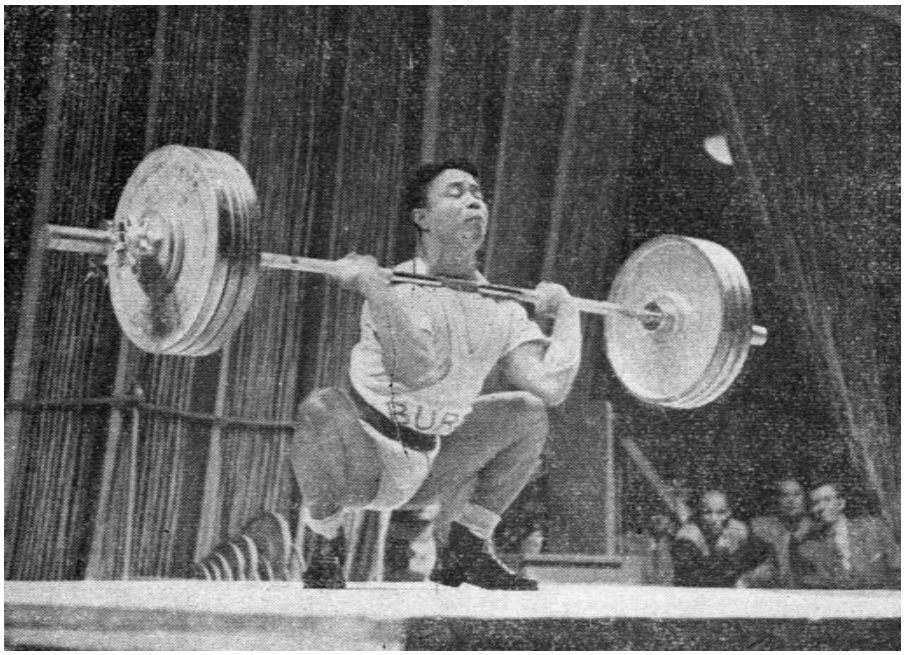

TUN MAUNG (Birmanie), 3e du Championnat du Monde Poids Légers 1955.
(Photo Robert L. HASSE.)

Voici le rappel de ses résultats à Munich : 107,5 - 100 - 135 - qui permettra aux lecteurs de faire les calculs comparatifs.

De Genova est le prototype de l'athlète hargneux je crois que c'est l'athlète de l'équipe italienne qui a travaillé avec le plus d'acharnement. Il me faisait regarder ses mains, qui ont une épaisseur de cal prouvant qu'il a manipulé un nombre considérable de barres pour arriver aux résultats qu'il a obtenus, sans avoir en fait une grande classe de base. Il mérite des félicitations et peut être cité en exemple.

Le sixième, Tauchner (Autriche) n'avait pas la forme de 1955 ; son total de 342 kg 500 était inférieur de 10 kg à celui qu'il avait réussi à Vienne. Athlète également très tenace, même entêté, Tauchner est resté à son premier essai au développé à 100 kg. Il est inadmissible de ne pas assurer, dans ce mouvement, ses deux premiers essais, Tauchner est un athlète trapu, taillé en force, et ses mouvements sont réussis à l'énergie Il doit plafonner autour de 350 kg.

Le Bulgare Abadjev, 7e avec 342 kg 500, se révèle comme un homme valant 350 kg. Il réussit 97,5 - 115 - 130. Ses 115 kg à l'arraché prouvent une détente peu commune. La Bulgarie fait son apparition en Championnat du Monde en présentant quatre athlètes qui seront très forts l'an prochain. Abadjev, troisième homme à totaliser 342 kg 500 dans la catégorie, aurait pu très bien se classer 5e et même 4e à la place du Coréen. Mais nous assistons à des matches absolument dénués de direction ; le classement se fait seul, d'un coup de dés, sauf pour de Genova qui ne pouvait mieux faire.

Le Polonais Czepulkovski, 8e avec 337 kg 500, est presque un débutant ; il ne réussit que son premier arraché à 100 kg et son premier épaulé-jeté à 130 kg, il vaut, lui aussi, de 345 à 350 kg. Nous aurons bientôt d'ailleurs dix hommes à 350 kg dans cette catégorie où il faudra jouer sur la tactique et les poids de corps pour se classer honorablement.

A l'heure où 'écris ces lignes, je ne peux m'empêcher de penser au match qui attend notre Équipe de France à Varsovie où seul Debuf est gagnant certain. J'ouvre une parenthèse pour rappeler les forces polonaises qui, il y a trois ans, étaient de 2e Catégorie. Le coq Rusinowicz totalisa 267 kg 500 en ne réussissant qu'un essai par mouvement l'expérience aidant, on peut lui compter ses futurs seconds essais, ce qui donnerait 282 kg 500. Marcombe déclarant forfait, Meurat ou Hanry peuvent-ils gagner ce match ? Je n'ose répondre.

Le Plume Zielinski totalisa 317 kg 500. J'ai développé mon opinion sur lui dans le dernier numéro du Bulletin. Aucun espoir de victoire française dans cette catégorie. Czepulkovski, qui entre dans le cadre de notre article, s'est classé huitième avec 337 kg 500 comme nous venons de le signaler. Nous sommes obligés, dans l'état actuel de notre catégorie, de lui donner l'avantage assez nettement.

En Poids Moyens, Beck totalisa 372 kg 500 en manquant quatre essais. Il est jeune ; Firmin peut-il gagner Contre lui ? L'expérience et les impondérables pourraient faire pencher la balance en sa faveur, mais logiquement nous ne pouvons le pronostiquer.

En Mi-Lourds, le Polonais Bialas totalisa, à Munich, 385 kg en manquant trois essais. Marchal ou Dochy sont de taille à lui donner une réplique honorable ; mais il a tout de même l'avantage de la performance, et aussi celle de la jeunesse, il faut prévoir plutôt un progrès qu'une régression.

En Lourd-Légers, Roguski, avec le beau total de 385 kg, ne peut inquiéter Debuf. Les Polonais ne présentèrent pas de Poids Lourds au Championnat du Monde. Mais Herbaux ou Insermini qui veut revenir, n'ont pas, pour l'instant, des performances supérieures de 370 à 380 kg ; nos sportifs adversaires peuvent très bien avoir un homme dans ces chiffres. Cette catégorie étant l'inconnue, nous ne pouvons en parler davantage.

L'Équipe de France a donc là un match très dur – où elle est, théoriquement dominée. Les pays d'Europe centrale ont tous actuellement des équipes en gros progrès et les matches à venir contre ces formations nécessiteront une préparation très sérieuse des candidats à l'Équipe de France.

Mais revenons à la catégorie des Légers de Munich. Le neuvième homme, l'Allemand Junkes, totalisa 337 kg 500 en réussissant impeccablement ses neuf essais. Junkes, que nous connaissons bien, n'est plus un jeune et s'améliore toujours ; Munich fut le meilleur match de sa carrière. Il aurait peut-être pu gagner 2 kg 500 au développé et 2 kg 500 à l'arraché. Il m'avait demandé conseil à l'entraînement, prévoyant la longueur de la compétition et les départs souvent trop élevés des concurrents je lui avais conseillé les essais qu'il a suivis. En tout état de cause, il n'eut rien à regretter car il tira parfaitement.

Nous trouvons ensuite Belza (Tchécoslovaquie) 332 kg 500 puis Bergelin (Suède) 330 ; Cornet (Antilles Néerlandaises) 327 kg 500 ; Gustavsson (Suède) 325 ; Kolb (Allemagne) 325 est 14e ; Brockel (Autriche) 317 kg 500, 15e.

En nous basant sur les derniers totaux du Championnat de France, aucun de nos Poids Légers n'aurait pu se « défendre » dans cette difficile compétition. Nos anciens doivent se surpasser pour atteindre le niveau international à moins que de jeunes étoiles bouleversent l'échiquier français. Mais il faut comprendre qu'avec 340 kg, un Poids Léger peut être « dans la course », mais non briguer des places d'honneur. Dans cette catégorie, l'éventualité d'une année creuse, pour se classer, n'est logiquement pas pensable.

R. CHAPUT.

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

Jean-Pierre et Daniel Malenfert nous font part de la naissance de leur petit frère Richard, né le 6 Janvier 1956. L'heureux Papa, Secrétaire du Comité de Lorraine de la F.F.H.C., Entraîneur Régional ajoute que le prénom de son 3e fils a été choisi par sympathie pour notre Moniteur National Richard Chaput.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Jean-Marc, fils de Mme et M. Guy Cerniglia, Champion du Lyonnais, Poids Léger et Secrétaire de la Section Haltérophile de « La Française de Lyon ».

Félicitations bien sincères aux heureux parents.

DISTINCTION

Au cours d'un Vin d'Honneur organisé à l'issue des Éliminatoires du Prix Fédéral, M. Blanchard Henri, ancien haltérophile et rugbyman Vice-président du Comité d'Auvergne, créateur de la Section haltérophile de l'Etoile des Sports Montluçonnais a reçu des mains du Dr Cutzach la Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

Nos sincères félicitations.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès, à l'âge de 50 ans, de M. R. Klinke, Entraîneur de la Section haltérophile de l'AS. Jeanne-d'Arc Ste-Fontaine, qu'il avait eu le mérite de reconstituer.

Nos bien sincères condoléances à son club et à sa famille.

Réponses à un Profane (suite)

de M. Marcel RABJEAU,
Président du S.C.P.O.

Suite à l'article de M. Chalivoy paru dans le n° 105 de' *L'Haltérophile Moderne* et intitulé « Réflexions d'un Profane », auquel M. Chaput a répondu, je me permets d'indiquer ce qui suit :

De 16 à 34 ans, j'ai pratiqué les sports suivants : gymnastique, boxe, cross-country, lutte, natation avec plus ou moins de bonheur.

En septembre 1942, j'ai été arrêté pour faits de résistance. Au cours de l'interrogatoire qui suivit mon arrestation, j'ai eu la colonne vertébrale fracturée, les deux pouces des pieds brisés, le corps entièrement meurtri par les coups.

Après un séjour de deux ans en prison et d'une année à Buchenwald, je dus rester trois mois dans une maison de repos S.N.C.F. Dès que, avec le goût de la vie, mes forces me revinrent, je m'astreignis à une très légère éducation physique.

Reprenant ma place à la S.N.C.F., j'y montais, en 1947, une salle de culture physique et d'haltérophilie.

Me contentant d'abord de simples séances journalières de culture physique avec haltères courts de 1 k 500, séances prolongées d'exercices au tapis et à l'échelle murale, je pus commencer la culture athlétique en 1949 et, en 1950, le travail très léger en barre.

Nul ne peut se douter de la joie que j'ai éprouvée ce soir de l'hiver 1951 où j'ai pu, pour la première fois, tripler 40 k au développé. J'en ai pleuré

Quelle victoire sur moi-même, sur l'adversité.

Maintenant, je continue. Considéré comme un phénomène par les médecins spécialistes, je possède une véritable gaine musculaire qui me permet, non pas d'espérer des performances d'une classe internationale, mais de participer, depuis 1953, au Championnat de Paris 4e série et aux épreuves corporatives.

Diplômé moniteur F.F.H.C. après le Stage d'octobre 1954, à l'Institut National des Sports, entrant dans ma 48e année au mois de décembre prochain, je compte totaliser 180 k comme Poids Coq, cette année.

Voilà qui doit répondre, cher Monsieur Chalivoy, à vos questions :

1. sur l'amélioration du plus grand nombre ;
2. sur l'âge limite.

Que ferai-je plus tard ? Certes, je ne pourrais pas indéfiniment partager activement la vie de notre Section du S.C.P.O., mais j'entretiendrai toujours et chaque jour ma gaine musculaire et, par conséquent naturelle, qui maintient ma colonne vertébrale fracturée au niveau de la deuxième lombaire (vertèbre à moitié éliminée à sa partie inférieur). L'entraînement haltérophile deviendra alors pour moi un besoin vital, une joyeuse nécessité.

Deux mots encore : cette volonté de lutter contre l'adversité, de poursuivre un but sain, c'est-à-dire de rester un homme au lieu de devenir une épave sociale, cette volonté a nettement et heureusement influencé notre Section haltérophile en créant un état d'esprit collectif bien particulier.

Chacun s'applique à mieux faire, à travailler consciencieusement, à se vaincre soi-même et les résultats sont positifs. Le S.C.P.O. n'est plus inconnu dans le milieu haltérophile parisien.

***

De M. Simon HEILES, Membre Fondateur de la F.F.H.C., Président du Club Athlétique de La Varenne.

Mon cher Chaput,

En réponse aux « Réflexions d'un Profane », je crois utile de te communiquer quelques détails concernant ma vie. Si tu juges qu'il y a intérêt à publier quelques-unes de mes idées, je te laisse libre de faire un choix.

Voici donc cette réponse.

Vers l'âge de 15 ans, apprenti-bijoutier, je considérais que mon métier ne me donnait pas assez d'exercice. Comme, d'autre part, les jeux du cirque m'attiraient irrésistiblement, je me mis en quête, suivant les conseils de la revue « Éducation Physique », de salles m'en permettant la pratique. Par malheur, mes moyens étaient réduits et je dus renoncer à ce projet.

Puis, un camarade me parla de la rue des Boulets et c'est ainsi que je fis connaissance avec Noël le Gaulois. Le gymnase était constitué par une longue salle avec haltères, barres, barre fixe, massues et, enfin, tapis de lutte. A l'entrée, sur la gauche, une grande glace devant laquelle les jeunes s'escrimaient avec les petits haltères suivant en cela les principes d'un athlète que je n'ai pas connu mais surnommé, parait-il, « *Petit Louis* ». C'est, à mon sens, à cet homme que l'on doit la naissance de la culture physique dans les salles de poids et haltères. Une série de photos étaient encadrées à droite de la glace. C'est dans cette salle que je fis connaissance d'Émile Deriaz qui en devint, par la suite, propriétaire.

Splendide athlète, Émile devint capable de faire 260 livres aux deux temps (épaulé et jeté). Pesant 90 k, un « *grand soleil* » ou une « *lune* » ne le gênait pas à la barre fixe, pas plus du reste qu'un saut périlleux en arrière de pied ferme.

Bien sûr, il y en avait d'autres, tels Lalande, Lamiral, Célestin Moret, etc. Nous, les jeunes, nous ouvrions des yeux immenses quand un de ces hommes faisait 100 k à l'épaulé et jeté, puis quand « Noël le Gaulois », qui devait bien avoir 40 ans, descendait la barre de 110 k faisant partie de l'impressionnante série de barres à sphères placée verticalement le long des murs du gymnase. On aurait entendu une mouche voler.

C'est dans ce milieu que je fis mes premiers essais. Petits haltères, puis volée, arraché deux temps, développé à droite et à gauche, les mouvements en barre, les haltères séparés, puis du saut en hauteur, de la barre fixe, enfin, pour finir, 10 à 15 minutes de lutte. Après cela, j'étais bon pour la douche.

Longtemps, je m'entraînais ainsi sans aucun désir d'être champion, tout simplement parce que j'éprouvais un bien- être et une joie profonde à me dépenser.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

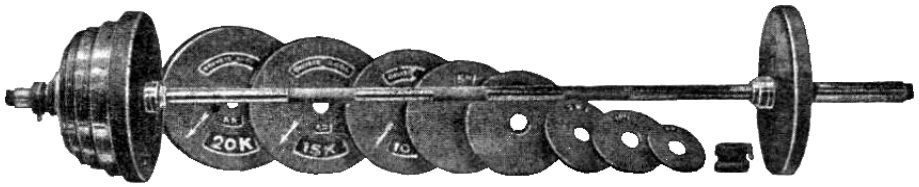

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

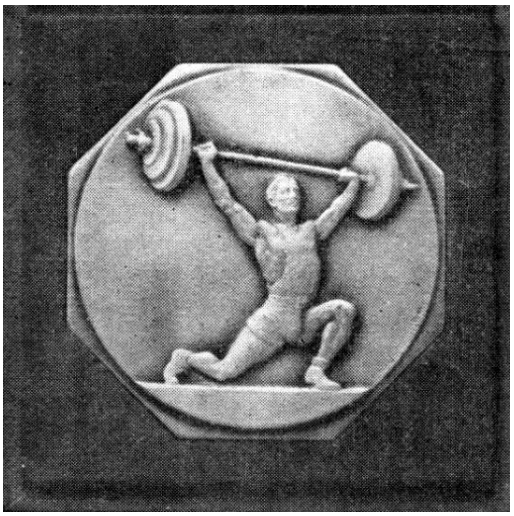

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

J. TAUCHNER (Autriche), 5e du Championnat du Monde, 3e du Championnat d'Europe 1955.

(Photo Robert L. HASSE.)

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

Quelques années passèrent et mon ami Deriaz devint célèbre parmi les hommes forts. Dans un Championnat de Lutte aux Folies-Bergère, il « *tomba* » un Turc géant : Madrali, à la surprise de tous, y compris l'arbitre Robinet qui en oublia de siffler le tombé. Bon sang, quel raffut dans la salle ! Et il fallut remettre les hommes en présence avec, du reste, un résultat identique. La renommée de Deriaz devint mondiale et c'est à ce moment que François le Breton, détenteur de plusieurs records mondiaux, lui lança un défi pour le titre de Champion du Monde. Émile demanda trois mois pour se mettre en forme et me demanda de l'entraîner. Je faisais à ce moment 125 k couramment et j'acceptais avec plaisir. Personne ne me connaissait et la surprise fut grande quand Émile exigea que je lui serve d'arbitre. Ce fut Robert, Président de la Montmartroise, qui officia pour François, Desbonnet étant l'arbitre neutre.

Le match eut lieu au C.A. Gobelins et c'est Deriaz qui en sortit vainqueur. Je crois que mon grand ami François ne me l'a jamais pardonné complètement !

Puis, je fis la connaissance de Rosset. Il m'invita à venir chez lui et comme je faisais à ce moment un numéro d'équilibre en force, j'acceptais pour abréger le chemin de mes partenaires.

Or, à la suite d'un petit différend entre Duchateau et Schweitzer, le premier, avec plusieurs de ses amis dont Dreuil, Morel, etc., vinrent me trouver à Ménilmontant pour me demander de former un Club. Je refusai, les grands clubs faisant, à mon sens, la place trop belle aux as pour délaisser les débutants. Bref, j'exposais mes idées, essayant de les convaincre ; mais ils insistèrent avec tant de force que, finalement, je me rendis à leurs instances. C'est alors que nous fondâmes le Cercle Athlétique Parisien qui devait être l'embryon de l'actuelle Fédé.

Le C.A.P., pour sa première sortie, gagna le Challenge Verhaert, au grand chagrin de mon ami Robert. Nous formons ensuite Gance, Champion olympique aux Jeux d'Anvers, Suvigny, qui passa ensuite au Métro, Moriaux, Debenest, etc., etc.

Avec Rosset et sur son impulsion, nous fondons la Fédération. L'ami Buisson en était le Trésorier, moi-même Vice-président, Bourdonnay, Secrétaire. D'autres encore, des Gobelins, en faisaient partie dont j'ai oublié les noms, mais dont le souvenir m'est cher.

Ma première préoccupation fut le classement par catégories qui n'existait pas, officiellement du moins. Puis Rosset partit au Congrès de Lausanne au cours duquel les Poids et Haltères furent admis aux Jeux.

Retour de la guerre 1914, je repris mon activité sportive et en compulsant de vieux journaux sportifs, je vois que le 21 octobre 1922, dans un Championnat de Club, je battis mon vieil ami Gance ainsi que Monie, Baufils, Vignon, Roger Heilès, totalisant 1.165 livres contre 1.155 à Monie, 1.150 à Gance, 1.050 à Baufils, 1.035 à Vignon, 1.030 à mon fils, etc. J'avais, à ce moment, plus de 40 ans ; j'étais passé par la guerre ; ce n'était pas trop mal.

Le 5 novembre 1922, je relevais le défi de Gance et totalisait 1.205 livres contre 1.160 à Monie et 1.045 à Gance sur 7 mouvements dont voici le détail : Volée 70 k, arraché 70 k, deux temps 70 k, développé 82 k 5, arraché 90 k, jeté en barre 120 k, en haltères séparés 100 k.

Voilà, c'est presque tout. J'ai possédé le records du monde de l'épaulé et jeté avec 127 k pendant 12 ans et 17 ans les records de France en haltères séparés 105 k 500, arraché en haltères courts 72 k droite et gauche, en barre 78 k 500.

Au moment de mes dernières performances avec Gance, j'avais près de 41 ans et, longtemps encore, j'ai continué de pratiquer avec mes élèves, faisant encore très bien, à l'âge de 60 ans, 100 k en trois essais.

Depuis de longues années, je forme des jeunes dans ma salle. J'espère présenter, cette année encore, quelques sujets au Premier Pas.

J'ai plus de 70 ans mon corps est resté robuste en dépit d'un peu de tension nerveuse et le « toubib » prétend que j'ai bon cœur. Moi, je le veux bien !

Ne crois pas, mon cher Chaput, que j'aie voulu, par vanité, parler de mes performances. Mon désir est de répondre à notre ami le Profane pour lui démontrer que la fonte conserve ses hommes.

Excuse cette longue lettre que je n'ai pas le temps de rectifier ou de corriger et reçois, mon cher ami, mes amitiés les plus sincères.

Pour ce qui concerne mes goûts, je préfère 40 kilomètres à vélo que 290 en voiture...

Il est bien évident que si tu juges mes idées hors de mode, tu as le droit de passer outre.

Amicale poignée de mains.

REGRETS

La vie ne recommence pas à 40 ans. C'est l'âge où la sonnette d'alarme annonciatrice des premiers signes de vieillissement, a déjà retenti. Le souci de conserver la jeunesse est une des préoccupations constantes de l'être humain, cherchant à résoudre ce problème sur le plan médical ou par tout autre moyen susceptible de retarder, à défaut de l'impossible retour en arrière, l'emprise néfaste des années.

La science moderne a enregistré quelques succès, mais sans dépasser toutefois le stade expérimental. Quelques spécialités pharmaceutiques, vantées par une publicité parfois tapageuse, se sont vu attribuer des pouvoirs dont il ne m'appartient pas de discuter ici la réalité. Sera-t-il possible de tirer profit des expériences réalisées ? Peut-être... mais à quel moment ?

Dans l'immédiat, par contre, l'exercice physique permet une amélioration de valeur plastique, organique même et, par voie de conséquence, une jeunesse plus longue.

***

L'haltérophilie est un excellent moyen d'arriver à ce but. Pour la majorité des individus, la pratique de la culture physique présente un caractère rebutant, fastidieux : L'effort paraît trop grand. Par l'attrait de la compétition et la mesure quantitative des possibilités, l'haltérophilie fait office de catalyseur, devient un stimulant. Elle assure un standing physique appréciable. Il est bien connu que dans la plupart des cas, l'haltérophile ne tarde pas à faire de la culture physique d'une matière concomitante. C'est en cela que réside l'avantage de cette orientation donnée par la F.F.H.C. et qui provoque, en outre, la réunion d'un plus grand nombre d'éléments.

Une heure de salle n'est pas seulement une heure où on se muscle, où on ne fume pas, où on ne boit pas, c'est plus de temps encore où, sous l'influence bienveillante d'une irrigation sanguine accélérée, on se trouve dans un état de lassitude heureuse, d'euphorie même. D'une manière imagée, l'impression est telle que parfois l'air respiré à la sortie de la salle ne paraît plus le même que celui qui a été respiré en rentrant.

***

Le corps est un capital qui ne doit pas se déprécier en le plaçant sous un signe essentiellement digestif. Les ventres peuvent tôt ou tard devenir plus ou moins bedonnants et la musculature se noyer dans la graisse ou, au contraire, s'amenuiser, mais il est normal de refuser ces conséquences de l'âge ou plus exactement de les freiner.

Par l'inaction, le laisser-aller à la facilité a tôt fait d'enlaidir. Le revers de la médaille est là, trop vite arrivé.

Le regret des années passées, de ce qu'on aurait pu être ou de ce qu'on a été, risque vite de tourner au remords.

C'est là le drame : dans cette mélancolie difficilement exprimable qui étreint les garçons d'après la trentaine, au sortir des stades quand ils s'en vont dans le crépuscule avec la foule et qu'ils se sentent soudain extrêmement vacants et le cœur plein de « Never more ».

Ce sentiment déchirant du « jamais plus » que rien ne semble pouvoir restituer, ne s'alimente pas seulement de la tristesse des girandoles éteintes et des rideaux baissés, c'est aussi le regret des coups de pied qu'on n'a pas donnés, des foulées qu'on n'a pas courues, des barres sur lesquelles on n'a pas tiré, et par pente naturelle, de tous les rendez-vous qu'on a pu manquer avec le bonheur ou la chance, ou la modeste perfection de soi.

On prend rapidement de sérieux coups de vieux loin des salles.

Robert CARRIÈRE.

Le film du Championnat de France d'Haltérophilie 1955 est à la disposition des Clubs et des Comités Régionaux de la F.F.H.C. Copie de 300 m. en 16 mm. muet, 24 images seconde. Une notice pour le commentaire est jointe. Envoi contre remboursement : 2.500 frs, plus port, pour une semaine maximum.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES
LA COUPE ROSENDAËL

Le Club Athlétique Rosendaël a enlevé définitivement, dimanche 4 décembre 1955, à l'Hôtel de Ville de Rosendaël, la Coupe offerte par cette commune. Cette importante compétition plut énormément au public - exceptionnellement nombreux - qui manifesta bruyamment son enthousiasme. Il y a longtemps qu'il n'y avait pas eu, dans la région, un spectacle de cette qualité.

Rappelons que le match ne comportait que deux mouvements : l'arraché et l'épaulé-jeté.

Le C.A.P. alignait les athlètes suivants : M. Roeye - J. Callebout - Jacky Eeckhoudt - A. Van de Velde - Roger Eeckhoudt et Sylvain Lefebvre.

Face à cette puissante formation, l'Entente Maritime, dans laquelle ne figuraient que des Synthois et des Boulonnais, se présentait comme suit : Dandre (Boulogne), Raoult Bastaert (Petite-Synthe), M. Vanbecelaere (Petite-Synthe), Bouchet (Boulogne), Follet (Boulogne), M. Keller (Petite-Synthe).

Notons que si Rosendaël était privé dimanche de la participation de Babelaere, l'E.M., elle, avait dû renoncer aux services de l'excellent senior boulonnais Lachery (remplacé par le junior Dandre). D'autre part, Haudiquet (Boulogne) a été « rappelé » et Everaert (Calais) ex-champion des Flandres n'a pas donné signe de vie.

Les résultats techniques

Voici les résultats techniques obtenus aux deux mouvements :

Entente Maritime :

Dandre (Boulogne) : 72,5 - 95.
R. Bastaert (Petite Synthe) : 77,5 - 97,5.
M. Vanbecelaere (Petite-Synthe) : 77,5 - 105.
Bouchet (Boulogne) : 80 - 102,5.
Follet (Boulogne) : 90 - 115.
Keller (Petite Synthe) : 90 - 110.

C.A.R. :

Roeye : 80 - 100.
Callebout : 87,5 - 105.
Jacky Eeckhoudt : 90 - 120.
A. Van de Velde : 92,5 - 125.
R. Eeckhoudt : 102,5 - 130.
S. Lefebvre : 100 - 135.

Côté Entente Maritime, notons la belle tenue de Keller. Celui-ci accusant un poids de corps de 69 kg, réussit pour la première fois 90 kg à l'arraché et manqua de peu, de battre le record des Flandres Maritimes (moyens) détenu par René Notebaert avec 94 kg. Son camarade Raoul Bastard, junior (léger), confirma les espoirs mis en lui en égalant à l'arraché le record des Flandres Maritimes de la catégorie, détenu par Michel Dupuy, avec 77,5. Le Synthois Vanbecelaere fut également très bien et l'on admira le style impeccable du Boulonnais Penet.

Côté C.A.R., l'étonnant Jackie Eeckhoudt petit poids moyen de 70 kg, réussit pour la première fois, avec une incroyable facilité, 120 kg à l'épaulé-jeté. Il fut très applaudi par le public.

A. Van de Velde s'est affirmé en nets progrès en jetant les 125 kg qu'il n'avait pas encore réussis jusqu'à ce jour. Callebout, visiblement émotionné, fit cependant une belle impression de puissance.

Roger Eeckhoudt, qui accusait le poids de 82 kg 500 (mi-lourd) recueillit un magnifique succès en battant son propre record des Flandres Maritimes, à l'arraché avec 102 kg 500 (précédent record 101). Il échoua de peu à 135 au jeté.

Enfin, le junior Sylvain Lefebvre (lourd léger de 88 kg) plus modeste d'allures que jamais, parvint, hors concours, à arracher 102,5 et jeta au troisième essai 135 kg. Il venait de battre : 1) le record des Flandres juniors à l'arraché (lourd léger et toutes catégories), le record de France n'étant pas connu ; 2) son propre record des Flandres juniors (lourd léger et toutes catégories).

Ce fut ensuite la cérémonie de la pesée des deux athlètes, Roger Eeckhoudt et Sylvain Lefebvre, en présence de trois arbitres officiels, en vue de l'homologation officielle. Et la proclamation du résultat final : C.A.R. bat E.M. par 1.257,500 à 1.107,500.

Après ces formalités, M. Bournonville, maire, remit au capitaine du C.A.R., Roger Eeckhoudt, la Coupe de la Ville de Rosendaël, tandis que crépitaient les éclairs de flashes des photographes.

Bien belle soirée pour le sport haltérophile.

Les personnalités

MM. Bournonville, maire de Rosendaël ; Seguin, adjoint ; Deboës, conseiller municipal ; Laupenie, commissaire de police ; Paul Hue, président du C.A.R. ; Derkel et Henri Lefebvre, vice-présidents ; René Notebaert, membre du Comité ; Vanraet, président du S.M.P.S. et Croxo, entraîneur ; Cuvelier, président du H.C.B.

L'arbitrage fut assuré par MM. Henri Lefebvre et Cuvelier. M. Jean Carlier, ancien champion du Nord, se trouvait au micro.

***

COMITES DU LANGUEDOC

Le Bureau du Comité pour 1956 a été formé comme suit :

- Président : M. Paul Rocca.
- Vice-présidents : MM. Barbier, Castellan, Laurés ;
- Secrétaire Général : M. Escouffet ;
- Secrétaire Adjoint ; M. Assié ;
- Trésorier Général : M. Firmin ;
- Trésorier adjoint : M. Chanut ;
- Membres : MM. Colombier, Boyer, Ferrant, Paulet, Héral, Baixas, Bruguès, Guibbert, Mésa.
- Conseillers techniques : MM. Comamala et Firmin.

COMITE DE TUNISIE

A la suite de la dernière Assemblée Générale, le Comité de Tunisie a renouvelé son Bureau, constitué comme suit :

- Président : M. le Dr. Renault.
- Vice-présidents : MM. Uzan et Théo Castel ;
- Secrétaire Général : M. Marcel Casanova ;
- Trésorier : M. Pontillot ;
- Assesseurs : MM. F. Castay, G. Castay, Nomini et Chedly Chaar.

***

COMITE D'ORANIE

Les élections du Bureau du Comité d'Oranie ont donné les résultats suivants :

- Président d'Honneur : M. Manuel Parés.
- Président actif : M. Jean Miras.
- Vice-présidents : MM. Henri Setti et Antoine Cruz ;
- Secrétaire Général : M. René Ybanez ;
- Secrétaire adjoint : M. Marcel Sevan ;
- Trésorier Général : M. Marc Benhamou ;
- Trésorier adjoint : M. Manuel Estève ;
- Organisation matérielle : M. Antoine Alejandre ;
- Assesseurs : MM. Gaston Cerna et Jean Levrero.

***

COMITE DE GUYENNE

Constitution du Bureau pour 1956 :

- Président d'Honneur : M. Darrigan.
- Président : M. André Bonneau.
- Vice-présidents : MM. Pierre Feugeas et Jean Prabonneau ;
- Secrétaire : M. Jean Saint-Martin ;
- Secrétaire adjoint : M. Lainères ;
- Trésorier : M. Cazeaux.

***

COMITE D'ALSACE

Bureau pour 1956 :

- Président d'Honneur : M. Huéber.
- Membre d'Honneur : M. Clauss.
- Président : M. René Denny.
- Secrétaire : M. Jean André ;
- Trésorier : M. Joseph Agenauer ;
- Moniteur Chef : M. Fernand Baumgarten ;
- Moniteurs : MM. Klein Sengelin et J.J. Imbach.

***

COMITE DU MAROC

A la suite de l'Assemblée générale annuelle, il a été procédé à l'élection du nouveau Bureau comme suit :

- Président d'Honneur : M. le Cdt Bruneau.
- Président actif : M. François Payssot.
- Vice-présidents : MM. Delaporte et Espinosa ;

Secrétaire Général : M. Robert Geeraerts ;

- Secrétaire adjoint : M. Lannebère ;
- Trésorier Général : M. Salemi ;
- Trésorier adjoint : M. G. Sandeaux ;
- Assesseurs : MM. Coppola, Casabianca et Bégo ;
- Conseiller Médical : M. le Dr Venator.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

CHAMPIONNATS DE PARIS des 3e Série

Disputés le dimanche 15 écoulé dans La nouvelle salle du Stade de Montrouge, les Championnats des 3e Série ont donné les résultats ci-dessous :

Poids Coqs. - 1. Jégorel (A.P.S.A.P.) 207 k 500 ; 2. Déchet (C.S.) 202 k 500 ; 3. Beuque (C.S.) 197 k 500 ; 4. Mabeau (S.C.P.O.) 190 k.

Poids Plumes. - 1. Ravalet (S.M.M.) 247 k 500 ; 2. Ahrweiller (U.S.M.T.) 235 k ; 3. Vacher (S.A.M.) 230 k.

Poids Légers. - 1. Durand (S.A.M.) 290 k ; 2. Regnault (A.S.P.P.) 275 k ; 3. Becker (S.A.M.) 257 k 500 ; 4. Rodney (C.S.M.) 242 k 500 ; 5. Decourt (S.A.M.) 242 k 500 ; 6. Wipiorzyck (C.S.M) 230 k.

Poids Moyens. - 1. Ichbia (S.A.M.) 302 k 500 ; 2. Wagner (A.S.B.) 285 k ; 3. Chasserot (M.C.R.) 272 k 500 ; 4. Fassier Claude (S.A.M.) 270 k ; 5. Quentin (U.S.M.T.) 265 k ; 6. Laurent (S.A.M.) 265 k ; 7. Meslin (S.G.A.) 247 k 500.

Poids Mi-Lourds - 1. Gouyette (U.S.M.T.) 290 k ; 2. Gardelle (S.C.C.) 290 k ; 3. Minouflet (C.S.M) 287 k 500 ; 4. Decarpignies (S.C.P.O.) 280 k ; 5. Gendron (C.S.) 275 k.

Lourds-Légers. - 1. Rénier (S.M.M.) 307 k 500.

Au cours de cette épreuve, Darbonville, du C.O.V.A., victime d'un accident musculaire, fut privé, de ce fait, du titre des poids mi-lourds qui ne pouvait lui échapper. Nous espérons un prompt rétablissement pour ce très bon athlète.

Passent 2e Série au cours de ces Championnats : Ravalet (S.M.M.), Regnault (A.S.P.P.), Ichbia (S.A.M.), Wagner (A.S.B.).

Passe 1re Série : Durand (S.A.M.).

A. ROUSSAUX.

❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑

CIRCULAIRE ADRESSÉE PAR L'OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

OBJET : **COMPÉTITIONS D'HALTÉROPHILIE**

I. – Programme et Règlements généraux

Les brevets de l'Haltérophile et les Championnats d'Académie sont ouverts à tout scolaire ou étudiant titulaire d'une licence délivrée par l'O.S.S.U. dans les catégories de poids suivantes :

POIDS COQ : jusqu'à 56 k (inclus).
POIDS PLUME : de 56 k (exclus) à 60 k (inclus).
POIDS LEGER : de 60 k (exclus) à 67 k 500 (inclus).
POIDS MOYEN : de 67 k 500 (exclus) à 75 k (inclus).
POIDS MI-LOURD : de 75 k (exclus) à 82 k 500 (inclus).
POIDS L.-LEGER : de 82 k 500 (exclus) à 90 k (inclus).
POIDS LOURD : plus de 90 k (exclus).

Les concurrents doivent être âgés de plus de 16 ans au 1er janvier 1956, Aucune exception n'est admise à cette règle.

Les épreuves se disputent sur les trois mouvements olympiques soit à deux bras : développé, arraché, épaulé-jeté. Dans chaque mouvement, les concurrents ont droit à trois essais.

(À suivre)

FINALE
DU PRIX FÉDÉRAL 1956
Dimanche 5 février 1956
à 14 h. 30, au Gymnase de
l'A.S. Préfecture de Police,
16, rue du Gabon, Paris-12e
Métro : Porte de Vincennes

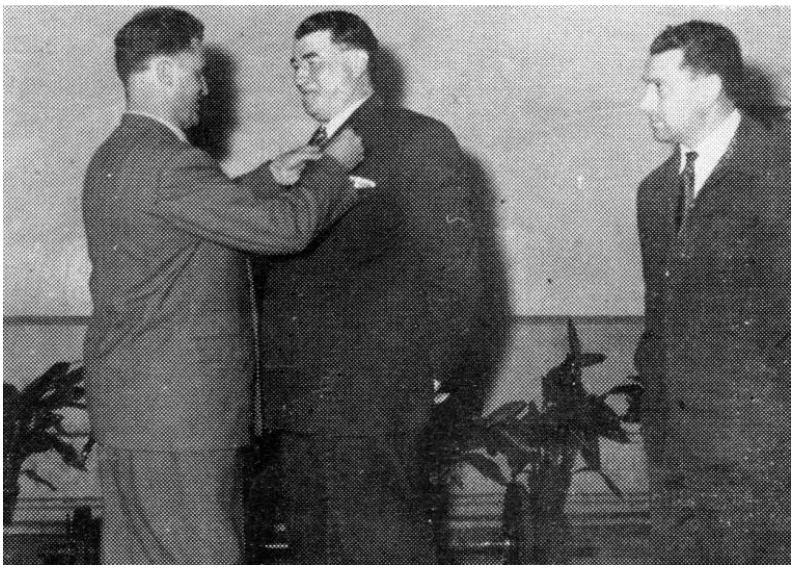

M. MONCEL (Club Haltérophile de Louviers), reçoit la Médaille d'Honneur de l'Éducation Physique et des Sports.

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 109. – FÉVRIER 1956** **10e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - **SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è).** - **Téléph. ANJ. 54_63.**

SOMMAIRE

Nos Joies, nos Peines..... 2

Classement National du Prix d'Encouragement 1955-1956..... 3

Le Championnat du Monde 1955 (suite) par R. CHAPUT. 6

Le Prix Fédéral 1956 8

Erratum au Premier Pas Haltérophile..... 10

Circulaires concernant les affectations au Centre Sportif de l'Armée 10

Formation des Cadres F.F.H.C. 11

Circulaire de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (suite) 11

Dans nos Comités Régionaux..... 12

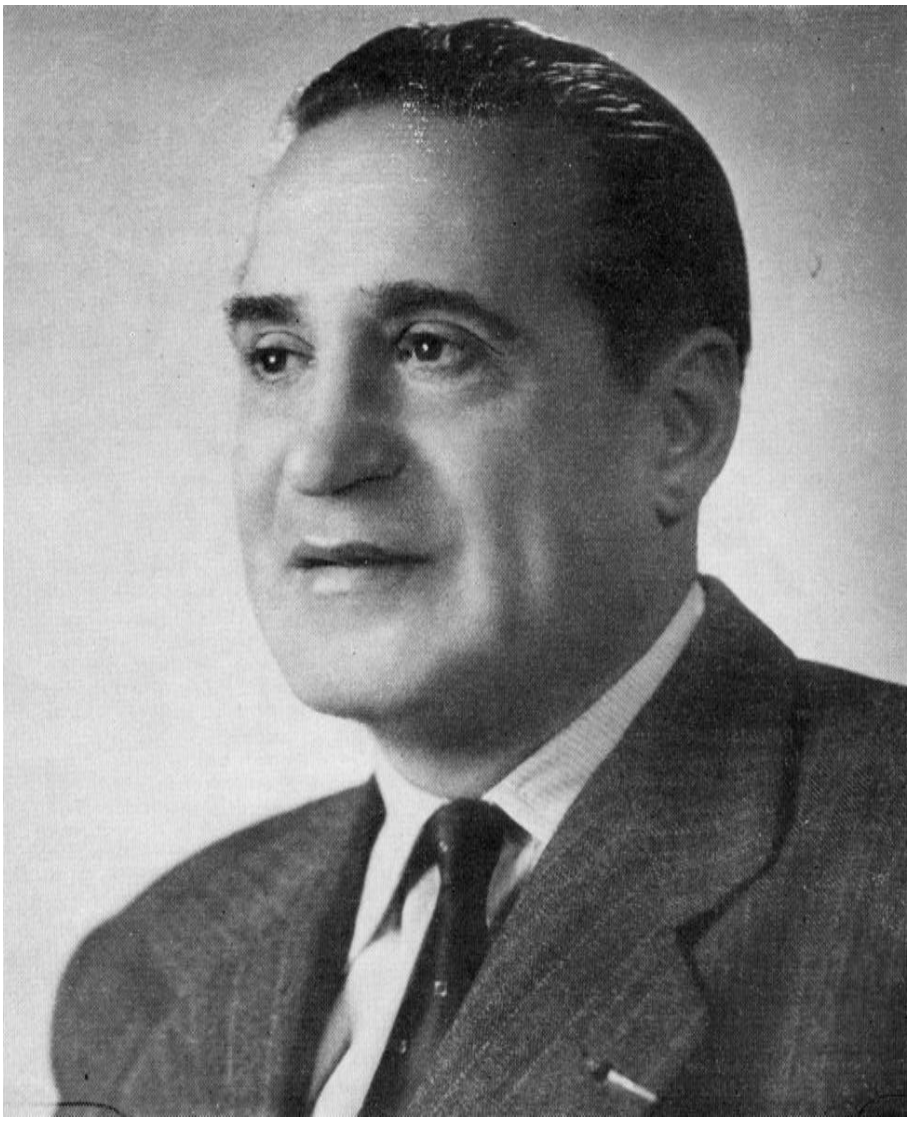

Sur notre cliché :

M. Paul ROCCA,

Vice-président de la F.F.H.C., récemment décédé.

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

Nos joies, nos peines…

Le Comité de Provence nous fait part du décès, à l'âge de 48 ans, de M. Alexandre NIVOLET, de l'Haltérophile Club de Marseille, ancien Champion de Provence d'Haltérophilie et de Lutte, victime d'un accident de moto.

Nos bien vives condoléances.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de notre excellent Culturiste et Haltérophile Jean ZABECK, de la Société Athlétique d'Enghien, avec Mlle Renée BECKER.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 11 février, en l'Église St-Baudile de Neuilly-sur-Marne.

Nous transmettons aux jeunes époux les vœux bien sincères de la F.F.H.C.

NÉCROLOGIE

M. Charles LOMET, Président du Comité Dauphiné-Savoie, a eu la douleur de perdre son père, M. Raphaël LOMET, décédé dans sa 85e année,

Les obsèques ont eu lieu à Grenoble le mercredi 25 janvier, à 10 heures, en l'Église St-François de Salles.

Nous adressons à M. et Mme LOMET, à leurs enfants et à toute la famille, l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre sympathie attristée.

La F.F.H.C. en deuil

Nous avons appris avec douleur le décès, survenu le 3 février dernier, à l'âge de 65 ans, de M. Paul ROCCA, Président de l'Athlétic Club Montpelliérain, Président du Comité du Languedoc, Vice-président de la F.F.H.C., Arbitre national et international.

Atteint depuis de longs mois par un mal inexorable, nous avions espéré cependant que sa volonté, sa force de caractère en triompheraient. Pourtant, lorsque M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. lui rendit visite, en compagnie du Moniteur National Chaput, quelques jours avant l'issue fatale, il comprit que toutes chances de guérison devaient être abandonnées.

Notre ami André Rolet, qui fut chargé de représenter la F.F.H.C. aux obsèques en l'absence du Président, évoque, plus loin, le souvenir du grand disparu. Sa carrière d'athlète et de dirigeant fut aussi brillante que diverse

Sportif éclectique, Paul ROCCA pratiqua avec bonheur plusieurs spécialités rugby, football, cyclisme, gymnastique aux agrès, athlétisme, lutte, boxe, poids et haltères. Il fut champion militaire de boxe, finaliste des championnats, d'éducation physique et sportive au C.R.I.P. d'Antibes, lauréat du concours d'athlète complet en 1918.

Mais son rôle de dirigeant et d'éducateur est hors de pair. Après avoir exercé, à Bordeaux, il vint à Montpellier, en 1920, apportant à cette ville, dans le domaine sportif, un lustre incomparable. Arbitre officiel de boxe pendant 25 ans, arbitre international de poids et haltères aux Jeux Olympiques de Londres et dans différents Championnats du Monde, Paul ROCCA était depuis plusieurs années vice-président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et président du Comité du Languedoc.

Mais l'essentiel de son activité, c'est à son cher club qu'il le consacrait, à cet Athlétic-Club Montpelliérain qu'il a façonné amoureusement pour en faire une école de sports, de force et de combat. Les champions montpelliérains bien connus, qui ont nom Ferrari, Bouladou, Firmin, Marchal, Héral, Caulet, etc., sont tous, peu ou prou, l'œuvre du regretté Paul ROCCA.

Titulaire de la médaille d'or de l'Éducation Physique et des Sports, de la médaille d'or de la Fédération Haltérophile et Culturiste, officier d'Académie, le disparu était également président fondateur du comité départemental de l'Hérault des Médaillés de l'Éducation Physique et des Sports. En 1953, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, Paul ROCCA eut une conduite glorieuse qui lui valut la Croix de guerre avec trois citations, la médaille de Verdun et la Médaille Militaire.

Sur le plan professionnel, enfin, Paul ROCCA jouissait de l'estime unanime de ses collègues qui l'avaient élu vice-président du Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Hérault.

La disparition de Paul ROCCA laissera un grand vide, aussi bien à Montpellier qu'au sein de la Fédération Française qui perd avec lui un de ses plus grands dirigeants.

Nous renouvelons à Mme Paul ROCCA, qui fut pour notre ami une compagne incomparable et qui le soigna avec un admirable et inlassable dévouement, l'expression de nos condoléances émues, et l'assurons de la part que nous prenons à sa grande douleur.

Hommage à Paul ROCCA

En l'hiver 1929-1930, étant en représentation au Grand Théâtre de Montpellier, pour une durée de dix jours je fis connaissance, un soir, et tout à fait par hasard, en la salle du Quick Bar, d'un Monsieur à l'allure sportive, qui tint personnellement à me féliciter chaleureusement pour le numéro de danses athlétiques acrobatiques que je présentais en compagnie de ma partenaire Betty Semsey dans l'opéra à grand spectacle de Jean Nouguès « Quo Vadis ».

Au cours de notre conversation, il me dit avoir vu et contacté Ernest Cadine, lors d'un passage de ce dernier sur la même scène.

Tout de suite, je compris que l'amateur qui était devant moi était un mordu de la Culture Physique et du sport de la Force. Il se présenta : Paul Rocca, ancien champion de boxe, chirurgien-dentiste.

Et voilà comment, à dater de ce jour, naquit une amitié réciproque, profonde, indissoluble entre moi et cet être exceptionnel, extraordinaire de loyauté et de franchise, d'indulgence, de bonté, amitié que seule la mort devait rompre.

Il serait trop long de narrer les multiples anecdotes que nous vécûmes ensemble de 1929 à 1937, pour la même cause, de Montpellier à Béziers, en passant par Nîmes, Frontignan, Sète et Valras-Plage, sans oublier surtout Palavas-les-Flots. C'est toute la création réelle et à sa base du Sport haltérophile, organisé et réglementé dans ce beau pays du Languedoc, qu'il faudrait retracer.

Je me souviens du cher et vieux papa de Paul Rocca « Le Maître Rocca » auquel il me présenta, un matin, dans le gymnase où celui-ci donnait des leçons de culture physique, de canne et de danses. Le père avait marqué le fils de son empreinte : même faciès, même regard énergique et même douceur. Plus tard, l'un à côté de l'autre, Paul et moi, comme deux frères, il nous fut donné la mission de le conduira à sa dernière demeure.

Le fils avait pratiqué à ses débuts la boxe française avec succès. A son retour de la guerre, sous le costume de biffin orné de la Croix de Guerre avec trois clous gagnée à Verdun, il devait s'orienter vers une réadaptation rationnelle et progressive avant de taquiner sagement les haltères, courts et les barres à disques.

Il acheta petit à petit un matériel qui, en augmentant, devait permettre, par la suite et au cours des années, à tous les jeunes Montpelliérains de pouvoir s'initier et s'exercer au maniement d'engins peu connus dans les salles de gymnastique.

Et voila comment, parlant le même langage, animés par le même idéal, nous organisâmes de retentissantes soirées sportives dans tous les casinos et autres lieux chics des bords de la Méditerranée. Je proposais, je faisais des démarches ; il répondait inlassablement « Présent », prêtant, transportant le matériel et les athlètes, subventionnant de ses deniers les réunions. Sa joie était immense il vibrait et manifestait son enthousiasme débordant d'optimisme en l'avenir.

Il était rempli de qualités et ses sentiments étaient nobles et d'une pureté sans tache.

La guerre 1939-1945, l'occupation et autres histoires firent que nos relations cessèrent. Lui, continuait obscurément son travail de bâtisseur d'hommes. Vous connaissez tous les résultats incroyables et brillants que cet apôtre a réussi à inscrire en lettres d'or, dans une région où le football, le rugby, l'escrime et la gymnastique accaparaient la jeunesse et le public.

Vingt-six années se sont écoulées. Notre amitié s'est consolidée. La roue a tourné et le destin inexorable a poursuivi sa marche.

Un coup de téléphone de notre Président m'apprenait la douloureuse et fatale nouvelle à laquelle, hélas, je m'attendais : mon bon Paul, notre brave et incomparable ami n'était plus.

Chargé d'aller représenter la Fédération Française Haltérophile et Culturiste à ses obsèques, j'eus le privilège d'arriver à temps à Montpellier pour le contempler une dernière fois, sur son lit de mort, le masque ravagé par la souffrance. Inutile de vous dire l'intense émotion qui s'empara de moi, à la vue de mon vieux copain des plus belles années de ma vie et qui nous quittait à tout jamais.

Je lui ai donné l'accolade sur son front glacé au nom de tous les Dirigeants et Haltérophiles français et assistais ensuite, seul, à sa mise en bière.

Ses funérailles, qui eurent lieu le samedi 4 février, furent simples et grandioses à la fois. Un cortège long de milliers de personnes, où les plus hautes personnalités du département se mêlaient aux humbles que Paul avait soignés gratuitement, à ses enfants haltérophiles qu'il couvait avec tendresse, le conduisirent à l'église pour la cérémonie religieuse.

Tous les Médaillés militaires étaient là, drapeau en tête, pour accompagner leur Président départemental. Vingt-cinq immenses couronnes, dont celle de la Fédération, ornée d'un large ruban tricolore, étaient portées par les haltérophiles, dont Ferrari, Héral, Marchal, Bouladou.

Quant à moi, mes chers camarades, je portais fièrement le coussin noir sur lequel étaient épinglées : la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire, la Croix de Guerre (celle de Douaumont), à laquelle il tenait tant, déchiquetée, mais qui attestait de son héroïque courage).

Cinq discours furent prononcés. Tour à tour, prirent la parole : MM. Sénégas, Castellan, le Dr Luscan, le Professeur Coll de Carrère et moi-même, adressant tous un dernier et émouvant adieu et relatant ce que fut la vie magnifique de notre Vice Président.

Chers amis, chers camarades, en votre nom, j'ai fait le serment, sur la dépouille mortelle de notre grand ami Paul ROCCA, et en sa mémoire, de resserrer nos liens, de rester unis fraternellement, comme il le désirait, lui, l'homme, ce fils ardent de France et de poursuivre la marche dans la voie où il s'était engagée celle de l'Honneur et des combats pacifiques, idéal suprême de tous les sportifs et des Haltérophiles en particulier.

André ROLET.

Classement National du Prix d'Encouragement 1955-56

POIDS COQS

1.	VANDEPUTTE (56) A.S. Tramways Lille	225, -
2.	PECOUL (54) Amicale Saint-Ruf	222,500
3.	GRANDVOYNNET (55) Sté Helvétique Pontarlier	222,500
4.	RUFFO (55,1) A.S. Cheminots Sétois	222,500
5.	GATTI (55,8) A.S. Cheminots Chaumont	220, -
6.	BRUN (52,5) A.S. Montferrandaise	215, -
7.	FREZIN (54) A.S. Électricité Lille	215, -
8.	GUILLON (55,9) Club Halt, et Cult. Marseille	215, -
9.	LAUTIER (55) AS Bédarrides	212,500
10.	DELAPIERRE (54.9) H.C. Louviers	210, -
11.	BARTHELEMY (49,5) Amicale Saint-Ruf	205, -
12.	VIDAL (55,6) C.H. Châtelleraudais	205, -
13.	BOSSE (55,8) Club Olympique Caudéran	205, -
14.	GUILLAUME (51,7) Ring Régional Champagne	202,500
15.	COTARD (53,3) Moto Club Villefranche	202,500
16.	LEMPEREUR (55,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	202,500
17.	MABEAU (55,6) S.C.P.O. Paris	202,500
18.	ZIRNHELD (36) A.S.P.T.T. Strasbourg	202,500
18.	HAUSS (56) S.A. Kœnigshoffen	202,500
20.	BOUDIERE (56) H.C. Témouchentois	200, -
21.	RABOT (55,5) Club Sportif Est Républicain	195, -
22.	DANIS (55,5) Sports Réunis Lille Délivrance	192,500
23.	PUCHAUD (50,5) S.C. Indépendant Cholet	190, -
24.	SCHMUCK (55,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau	190, -
25.	FAGGI (55) H.C. Villerupt	187,500
26.	ANCELIN (56) Culturistes Rochelais	187,500
26.	VANCON (56) Club Sportif Est Républicain	187,500
28.	BOUCHARISSAS (55,3) C.A.P.O. Limoges	185, -
29.	ROCCHI (50) C.H. Reyland	182,500
30.	HÉRICOURT (55) Union Tourquennoise	182,500
31.	LECUYER (55,3) Club Culturiste Rémois	182,500
31.	JEANNEAU (55,3) A.S.P.O. Angoulême	182.500
33.	LEFEVRE (56) Entente Sp. Laneuvevilloise	182,500
34.	TRULLEMANS (52,5) H.C. Cambrais	180, -
35.	GAULIER (559) Red Star Limoges	180, -
36.	KENTZEL (52,7) H.C. Grenoblois	177,500
37.	COLLET (545) C.A. Nantais	177,500
38.	VANDAELE (55) Union Tourquennoise	177,500
39.	KLAPITA (55,7) Union Amicale Cognac	175, -
40.	TECHENTY (52,7) Culturistes Rochelais	172,500
41.	FERNANDEZ (52,5) H.C. Témouchentois	170, -
42.	PERRIGAUD (54,9) C.A. Nantais	167,500
43.	URIARTE (55,9) H.C. Témouchentois	165, -
43.	PÉPIN (55,9) A.C. Chalonnais	165, -
45.	PASTOUT (56) Club Haltérophile Bas-Berry	165, -
45.	BOHRNERT (56) S.A. Strasbourgeoise	165, -
47.	ESPAGNE (49,5) U.S. Crestoise	162,500
43.	NECTANCOUR Michel (55) Athl. Cl. Châlonnais	162,500
49.	CHAPELAIN (55,4) C.A. Nantais	162,500
50.	KIEGER (56) Club Sportif Brumath	162,500
51.	KLEIN (55) AS Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	157,500
52.	ORSOLLE (55,1) Stade Porte Normande	157,500
53.	WEISKOPF (54) S.A. Kœnigshoffen	155, -
54.	DUBAR (49,6) Racing Cheminots Nantes	145, -
55.	STRICH (56) U.S. Wittenheim	145, -
56.	ROUSSEAU (49,2) C.S. Manuf. Châtellerault	142,500
57.	SCHIERMEYER (56) Alsatia Sélestat	135, -

POIDS PLUMES

1.	BOUFFARD (59,8) S.C. Navis	250, -
2.	ULRICH (59) S.A. Kœnigshoffen	247,500
3.	IMPIERI (59,8) Frontignan A.C.	245, -
4.	BOUTET (59,4) U.A. Tarbaise	242,500
5.	HANSMETZGER (59,4) C.A. Nantais	237,500
6.	LAINE (59,7) C.A. Pont-Audemer	230, -
7.	BARRACHINA (60) Ralliement de Mustapha	230, -
8.	DASTUGUE (57,4) Haltero Club Montpellier	227,500
9.	TIRON (56,5) Stade Porte Normande	225, -
10.	PÉCOSTE (59) U.A. Tarbaise	225, -
11.	LAURET (57,7) Club Haltérophile Bas-Berry	222,500
12.	BASSANO (59,9) Club Haltérophile Cult. Alger	222,500
13.	ADELINO (57,8) Frontignan A.C.	220, -
14.	LACRAMPE (58,6) Les Cigognes	217,500
15.	HECHT (59,5) S.A. Strasbourgeoise	217,500
15.	PALMARO (59,5) A.S. Monaco	217,500
17.	TRICOIRE (57,5) Sté Tir et P.M. Maison Carrée	215, -
18.	AZEMAR (60) Club Halt et Cult. Marseille	215, -
18.	LONGUET (60) C.N.A. Rouen	215, -
18.	DUVIVIEZ (60) Union Tourquennoise	215, -
21.	FARRUGIA (50) U.S.M. Ferryville	212,500
22.	DUPUY SALLE (58,1) A.S. Bourse	207,500
23.	LEDRU (58,8) Sté Gymnastique Angers	207,500
24.	RIDEZ (58) A.S. Tramway Lille	205, -
24.	SCHMITT (58) Athlétic Club Sélestat	205, -
26.	CHABOUD (59) Française de Lyon	205, -
27.	HENOT (59,9) U.S. Métro Transports	205, -
28.	VIERA (60) AS Cheminots Sétois	205, -
29.	ALLAIN (58,9) Cercle Paul Bert Rennes	202,500
30.	SIGIRAN (59,5) Club Olympique Caudéranais	202,500
31.	MAUGER (59,7) H.C. Houlmois	200, -
32.	BALMES (58) A.C. Chalonnais	197,500
33.	VANÇON (59) Club Sportif Est Républicain	195, -
34.	DIMITRASINOVIK (59,2) A.S. Gaillon Aubevoye	195, -
35.	PORTNER (60) Saint-Nazaire O.S.	195, -
35.	NOUAILHAGUET (60) Red Star Limoges	195, -
37.	DENTS (57,5) H.C. Villerupt	192,500
38.	BLONDE (59) Athlétic Ring Belfortain	192,500
38.	MARTINEZ (59) H.C. Témouchentois	192,500
40.	HAZEN (59,9) U.S. Métro Transports	192,500
41.	BONHOURE (56,5) S.C. Limouxin	190, -
42.	BIBLOT (57) E.S. Laneuvevilloise	190, -
43.	BELEYME (57,5) Culturistes Rochelais	190, -
44.	BONNEAU (56,3) Sté Gymnastique d'Angers	187,500
45.	VEY (55,6) Cercle Michelet Orléans	185, -
46.	LEVRERO (57,2) A.S. Police Oran	185, -
47.	BLONDEL (58,6) S.C. Châtillonnais	185, -
48.	PILLET (59,2) Cercle Michelet Orléans	185, -
49.	ANDRIEU (60) Racing Club Vichy	185, -
49.	LALLELAN (60) U.S. Cheminots Marseille	185, -
51.	ZEFFERIN (59.6) Société Helvétique Pontarlier	182,500
52.	MAUG (57) Sté Halt, et Cult. Haguenau	180, -
53.	GOSSELIN (59,8) Stade Porte Normande	180, -
54.	FÉDORAS (60) A.C. Châlonnais	180, -
55.	VERBAUX (59,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	175, -
56.	SPIGARELLI (56,5) H.C. Villerupt	170, -
57.	CALIGARO (59,9) La Blésoise	165, -
58.	MAITRE (60) C.S. Manufacture Châtellerault	165, -
59.	DELARCHE (60) Club Cult, et Halt. Dôle	160, -
60.	FRANGE (59,2) C.A.P.O. Limoges	155, -
61.	MATIOLI (58,3) Union Guebwiller	132,500
62.	MATKO (56,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	120, -

POIDS LEGERS

1.	KERSSE (67,5) Union Roubaisienne	295, -
2.	PICARD (66,2) Stade Porte Normande	292,500
3.	NECTANCOUR Georges (67,3) AC Châlonnais	285, -
4.	WAGEMANN (67,5) US Wittenheim	285, -
5.	NOIRIEL (67) A.S.P.T.T. Strasbourg	282.500
6.	DURAND (67,5) SA Montmartroise	282,500
7.	RENAUD (65,2) Saint-Nazaire OS	277,500
8.	GUIGNE (66,9) Stade Mun. Montrouge	277,500

9.	MARIDET (674) Racing Club Vichy	272,500
10.	MATHIEU (65,3) E.S. Laneuvevilloise	270, -
11.	HALM (67) La Montluçonnaise	270, -
12.	COT (67,1) U.S. Tours	270, -
13.	VARENDAL (64,1) Cercle Haltérophile Troyen	265, -
14.	MERLIN (66,5) A.S. Électricité Lille	260, -
15.	CAESEMAECKER (67) A.S. Électricité Lille	265, -
16.	MERCIER (67,1) A.S. Gournaisienne	265, -
17.	CARION (67) A.S. Cheminots Givors	262,500
18.	JAYET (66) Moto Club de Villefranche	260, -
19.	HITROP (67,2) Cercle E.P. St-Nazaire	257,500
20.	VENEREAU (67,5) Racing Cheminots Nantes	257,500
21.	LACOSTE (65) Culturistes Rochelais	255, -
22.	THÉRON (66) A.S. Decazeville	255, -
23.	THOMAS (66,6) Union Guebwiller	255, -
24.	ALEMANY (66,7) Ralliement Mustapha	255, -
25.	EME (67) Sté Helvétique Pontarlier	255, -
25.	DECOTTIGNIES (67) Travailleurs de Comines	255, -
27.	WERNERT (67,1) Sté Halt, et Cult. Haguenau	255, -
28.	FRANÇOIS (67,5) A.S. Gournaisienne	255, -
29.	GARCIA (65) Football Club Blidéen	252,500
30.	LABOURET (66,5) Union Roubaisienne	252,500
31.	DESCHAINTRES (67) Sporting Club Neuilly	252,500
32.	FIORDARANCIO (63,7) U.S.M. Ferryville	250, -
33.	PANETIER (65) Moto Club Villefranche	250, -
34.	BALDETTI (66,2) U.S. Cheminots Marseille	250, -
35.	DEGORCE (66,3) C.O. Casablanca	250, -
36.	GALLI (66,5) A.S. Cheminots Sétois	250, -
37.	CLARON (67,4) Gauloise de Vaise	250, -
38.	WALTER (63,9) S.A. Kœnigshoffen	247,500
39.	BOUQUET (64,1) H.C. Louviers	247,500
40.	PERRIN (66,6) Club Culturiste Reims	247,500
41.	DUBOIS (67,5) Racing Club Vichy	247,500
42.	MANCEAU (66,4) C.H. Châtelleraudais	245, -
43.	IMBACH (66,6) Union Guebwiller	245, -
44.	DENIFOUS (64,4) Stade Mun. Montrouge	242,500
45.	MONIER (65,3) Union Mâconnaise	242,500
46.	LUSCANSKY (66) S.C. Navis	242,500
47.	GAVIGNET (66,1) S.C.P.O. Paris	242,500
48.	TUYNE (67) Sports Réunis Lille Délivrance	242,500
48.	GAULTIER (67) A.S. Cheminots Béziers	242,500
48.	DUCARDONNET (67) Stade Porte Normande	242,500
51.	DURIER (67,3) A.S. Gournaisienne	242,500
51.	BRETON (67,3) C.A.P.O. Limoges	242,500
53.	GILLARÈS (66) Club Halt, et Cult. Alger	240, -
53.	BOS (66) A.S. Gournaisienne	240, -
55.	SAUVAIRE (67,2) A.C. Montpellier	240, -
56.	RICHY (67,3) Cercle Halt. Reyland	240, -
57.	LANUX Claude (64,4) A.S. Mantaise	237,500
57.	CASSIGNARD (64,4) Sté Gymnastique d'Angers	237,500
59.	DIEUMEGARD (66,3) Enf. Neptune Châteauroux	237,500
60.	DENIZE (66,9) Alliance Ste-Savine	237,500
61.	ESPI (67,5) Football Club Blidéen	237,500
62.	SAUGER (62,8) A.S. Gaillon Aubevoye	235, -
63.	FERRAIOLO (65) A.S. Cheminots Sétois	235, -
64.	QUEVEAU (65,7) C.A. Nantais	235, -
65.	RONNET (67,1) U.A. Tarbaise	235, -
66.	ANASTAZIOU (67,4) Culturistes Rochelais	235, -
67.	RONGIER (67,5) Moto Club Villefranche	235, -
67.	BEYER (67,5) Alsatia Sélestat	235, -
68.	LANUX Roger (61,2) A.S. Mantaise	232,500
69.	VEBREL (63) Athlétic Ring Belfortain	232,500
70.	HOUDJIT (66) Club Sportif Gondolo	232,500
71.	AUREAL (62,7) Athlétic Club Trélazéen	230, -
72.	BENEDETTI (65,2) Haltérophile Club Nice	230, -
72.	HECQUET (66,3) Enf. Neptune Châteauroux	230, -
73.	CASPAR (67,2) U.S. Wittenheim	230, -
74.	DELLA BARBA (67,5) Toulouse H.C.	230, -
75.	GUET (63,9) U.A. Cognac	227,500
76.	MORVAN (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	227,500
77.	HEFTY (61,7) Cercle Haltérophile Troyen	225, -
78.	MORETTI (63,5) S.A. Strasbourgeoise	225, -
79.	BERTELIN (63,6) Alliance Ste-Savine	225, -
80.	MANEY (67) Cercle Culturiste St-Médard	225, -
81.	LEPINVIDIC (64,6) Versailles A.C.	222,500
82.	JOVER (65,5) Football Club Blidéen	222,500
83.	CASTOR (66,1) U.S. Cheminots Marseille	222,500
84.	GLE (66,4) Alliance Ste-Savine	222,500
85.	HEITZ (66,5) H.C. Cambrai	222,500
86.	BAROUSSE t63,6) Toulouse H.C.	220, -
87.	LEPINVIDIC (66,7) Versailles A.C.	220, -
88.	DAMEDEY (67,1) Amicale Saint-Ruf	220, -
89.	BATTAGLI (67,5) SC Navis	220, -
89.	GAILLOT (67,5) Club Culturiste Reims	220, -
89.	GENTIL (67,5) Sté de Gymn. Hussein Dey	220, -
92.	COURLET (66) Sté Helvétique Pontarlier	217,500
93.	RODRIGUEZ (66,7) Sté Gymn. Maison Carrée	217,500
94.	LEJEUNE (67) U.S. Tramways Marseille	217,500
95.	GRIMAL (63,9) C.A. Pont-Audemer	215, -
96.	HALBMEYER (64,3) U.S. Wittenheim	215, -
97.	CHAVE (65) U.S. Crestoise	215, -
98.	BARTOL (60,5) Club Gymn. Français Tunis	212,500
99.	MARTY (62,9) Club Haltérophile Catalan	212,500
100.	VANLENGHENOVE (64,5) Club Jeunes Wazemmes	212,500
101.	NASCIMBEN (66) Dreux A.C.	212,500
102.	ORFANO (66,5) Hait et Cult. Club Aix	212,500
103.	DUJARDIN (67,4) A.S. Gournaisienne	212,500
104.	CHOUKROUN (65,1) Concorde d'Oran	210, -
105.	AMSELLEM (65,4) Concorde d'Oran	210, -
106.	GRUMMENACKER (67,1) U.S. Wittenheim	210, -
107.	PELLICER (60,4) C.A. St-Priest	207,500
108.	JACOB (63,7) C.A. St-Priest	207,500
109.	KERROUCH (65,6) Ralliement de Mustapha	207,500
110.	IGNACZACK (66,4) U.S. Wittenheim	207,500
111.	PERAL (61,8) A.S. Police Oran	205, -
112.	VALENTIN (63,3) A.S. Police Oran	205, -
113.	DUTEMPLE (64,3) A.S.P.O. Tours	205, -
114.	DUFAU (65,1) C.A.P.O. Limoges	205, -
115.	LOPEZ (60,4) C.O. Casablanca	202,500
116.	ALBERTI (63,3) U.S.M. Ferryville	202,500
117.	SUAU (62,5) A.S. Montferrandaise	200, -
118.	VIE (62,6) Sté Gymnastique Angers	200, -
119.	SANZ (66,2) U.S. Crestoise	200, -
120.	LOTZ (66,3) Maarif A.S.	200, -
121.	VASCO (60,2) Sté Ed. Physique de Mascara	197,500
122.	MAILLARD (62) Jeunesses Laïques Rép .Marmande	197,500
123.	MARRA (62,8) Halt, et Cult. Aix	197,500
124.	POÈTE (61,2) C.A. Saint-Priest	195, -
125.	BAILLY (63,2) U.A. Cognac	195, -
126.	MAILLARD (64,2) A.C. Trélazéen	195, -
127.	GERMAIN (65,5) Club Halt. Bas-Berry	195, -
128.	LUYTEN (61,7) SC Tête de Cheval	192,500
129.	CHAVIGNY (64,4) La Blésoise	192,500
130.	CHAUVEL (60,5) C.A. Nantais	190, -
131.	MOULIN (66) A.S. Monaco	190, -
132.	MULLER (62,5) C.S. Brumath	187,500
133.	ATTAIS (62.2) A.S. Police Casablanca	185, -
134.	NICHILO (64) H.C. Grenoblois	185, -
135.	OSKIAN (65) Halt, et Cult. Club Aix	185, -
136.	GARCIA (67,2) A.S. Police Oran	185, -
137.	DURAND (66,8) La Montluçonnaise	182,500
138.	MASSON (67,4) U.S. Wittenheim	182,500
139.	FROUARD (60,4) A.S. Gournaisienne	177,500
140.	VERNIERS (65) Union Haubourdinoise	177,500
141.	GENTILS (63,8) La Blésoise	175, -
142.	GOFFARD (65,5) Racing Cheminots Nantes	175, -
143.	PALLUAY (67) Club Halt. Bas Berry	175, -
144.	PASTOR (64,6) A.S. Police Oran	170, -
145.	ASCENCI (65,1) Maarif A.S.	170, -
146.	ETTERLEN (60.5) Union Guebwiller	165, -
147.	WAWRZYNIAK (67) Club Halt, et Cult. Dôle	155, -
148.	VERNEDE (66,9) A.S. Ste-Florine	140, -
149.	GRILLE (67) A.S. Ste-Florine	150, -

POIDS MOYENS

1.	COPPENS (74) E.C. Lillois	307,500
2.	MOSER (73,5) Cercle Haltérophile Troyen	305, -
3.	OHLMANN (73) Sté Halt, et Cult. Haguenau	297,500
4.	ICHBIA (73,4) S.A. Montmartroise	295, -
5.	MARTINEZ (75) S.C. Limouxin	292,500
6.	LEBACLE (71) Cercle Paul Bert Rennes	290, -
6.	CAVE (71) A.S. Augustin Normand	290, -
8.	TUMBARELLO (73) Stade Gaulois	287,500
9.	DEMONSEL (73) A.S. Électricité Lille	285, -
10.	DASSONNEVILLE (69,5) Sp. Réunis Lille Délivr.	282,500
11.	REGA (72,5) A.S. Cheminots Sétois	282,500
12.	DRUJON (73) U.S. Tramways Marseille	282,500
13.	PELAEZ (74,2) U.A. Tarbaise	282,500
14.	MALHERBE (71,6) A.S. Mantaise	280, -
15.	PRENOT (73,7) Athlétic Ring Belfortain	280, -
16.	BERTHON (74,2) A.S.P.O. Tours	280, -
17.	WAGNER (74,5) A.S. Bourse	280, -
18.	DIETSCH (749) Athlétic Club Sélestat	280, -
18.	DUFOUR (74,9) H.C. Douai	280, -
20.	DECARPIGNIES (75) S.C.P.O. Paris	280, -
21.	FASSIER (70) S.A. Montmartroise	275, -
22.	CAPELLE (71,5) Sp. Réunis Lille Délivr	275, -
23.	DUBOURG (71,8) S.C. St-Amandois	275, -
24.	MARQUE (73,2) Vigilants de Rennes	275, -
25.	KAPP (72,9) S.A. Kœnigshoffen	272,500
26.	CHASSEROT (74,6) Sté Mun. Choisy-le-Roi	272,500
27.	MICHARD (75) Cercle Paul Bert Rennes	272,500
28.	DIGIAUD (71,1) Club Formation Multisports	270, -
29.	BORIE (72.5) Jeunesses Laïques Rép. Marmande	270, -
30.	FRUITET (75) Club Haltérophile Catalan	270, -
31.	CARRAT (70,3) Club Halt, et Cult. Alger	267,500
32.	CHANUT (71,1) A.C. Montpellier	267,500
33.	BLIND (75) Alsatia Sélestat	267,500
34.	DA ROS (70,3) Union Guebwiller	265, -
35.	DORIDON (71,5) Cercle Haltérophile Troyen	265, -
36.	PESANTI (73,7) U.S. Crestoise	265, -
37.	ZIDARIC (74,1) Cercle Michelet Orléans	265, -
38.	DAIGNEAU (70,3) A.S. Montferrandaise	262,500
39.	IMBACH (71,5) Union Guebwiller	262,500

40. CRINTINI (74,7) C.A. Saint-Priest..... 262,500
41. BENHAMOU (72) Concorde d'Oran ..... 260, -
41. LAFFARGUE (72) U.A. Tarbaise ..... 260, -
43. DUBOURDIEU (72,5) S.A. Strasbourgeoise ..... 260, -
44. VOISIN (73,3) Haltérophile Cl. du Ferreux ..... 260, -
45. LANGLOIS (73,5) Toulouse H.C. ..... 260, -
46. MATOU (74,9) Red Star Limoges ..... 260, -
47. RIAUFFRAY (75) Française de Lyon ..... 260, -
48. DOUILLARD (70,3) S.C. Indépendant de Cholet 257,500
49. GAMBIER (71,3) A.S. Gournaisienne 257,500
50. DULAS (71,5) A.S.P.O. Midi 257,500
51. DOMINGO (72,6) Haltero Club Montpellier 257,500
52. VIDAL (73) Club Sportif Est Républicain..... 257,500
53. BENSAMOUN (73,4) Concorde d'Oran 257,500
54. TIBERGHIEN (73,5) Union Halluinoise 257,500
55. BECKER (67,6) S.A. Montmartroise ..... 255, -
56. THIERY (71,6) E.S. Laneuvevilloise ..... 255, -
57. PICHON (72,4) C.S. Manuf. Châtellerault ..... 255, -
58. MARTINI (72,9) S.C. Navis ..... 255, -
59. LHUILLIER (73) Club Culturiste Reims ..... 255, -
60. LOPEZ (73,6) A.S. Police d'Oran ..... 255, -
61. CASSIER (75 C.O. Villeneuve-Ablon ..... 255, -
61. ALLARD (75) Union Halluinoise ..... 255, -
63. MAZALLON (71,4) C.A. Saint-Priest 252,500
64. FARRUGIA (72,7) Joyeuse Union Tunis 252,500
65. SIMON (70,8) C.A. Nantais ..... 250, -
66. GLOMOT (71) La Montluçonnaise ..... 250, -
67. PAOLETTI (72,5) A.S. Monaco ..... 250, -
68. BERGES (73,2) U.A. Tarbaise ..... 250, -
69. JEREMY (73,8) U.A. Cognac ..... 250, -
70. QUIGNON (74) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 250, -
70. GELLERT (74) A.S.P.O. Midi ..... 250, -
72. DESTREZ (74,4) H.C. Douai ..... 250, -
73. LECHEVALLIER (74,5) A.S.P.O. Midi ..... 250, -
74. ROUAIX (74,7) A.S. Montferrandaise ..... 250, -
75. LEMOINE (72,3) Club Formation Multisports..... 247,500
76. ZBITALK (73,3) U.S.M. Ferryville 247,500
77. LEMOING (73,4) Saint-Nazaire O.S. 247,500
78. TISSOT (74,9) Athlétic Ring Belfortain 247,500
79. BUCZINSKY (70) Union Roubaisienne ..... 245, -
40. VANDAMME (72,5) Union Haubourdinoise ..... 245, -
81. MUCKENSTURM (73) S.A. Kœnigshoffen ..... 245, -
82. SIVAULT (74,8) Club Sp. Manuf. Châtellerault ..... 245, -
83. BAUDOIN (69) Club Olympique Caudéranais..... 242,500
84. DESCAMPS (73) A.S. Lilloise Inter-Entreprises 242,500
85. FERRET (74,9) Française de Lyon 242,500
86. PAIS (71,5) AS Montferrandaise ..... 240, -
87. GARRIDO (73,2) H.C. Témouchentois ..... 240, -
88. BERTONA (74) Cercle des Sp. Homécourt ..... 240, -
89. DECOOPMAN (71) AS Électricité Lille 237,500
90. ATTARD (71,7) Joyeuse Union Tunis 237,500
91. DERUMEAUX (72,4) S.C.P.O Paris 237,500
92. PFEFFER (72,5) Alliance Ste-Savine 237,500
93. COMMERLY (75) A.S.P.O. Angoulême 237,500
94. BUIRETTE (68) A.S. Crédit du Nord Lille ..... 235, -
95. BESTOSO (71,4) Omni Sports Hyérois ..... 235, -
96. LALU (74,8) Athlétic Club Châlonnais ..... 235, -
97. COQUEBERT (67,7) Club Culturiste Reims 232,500
98. LARRAZET (68) Stade Porte Normande 232,500
99. KAZUBA (68,5) A.S. Jeanne d'Arc Ste-Fontaine 232,500
100. GAULTIER (69) Club Halt. Vierzonnais 232,500
101. MULLER (73,7) Union Guebwiller 232,500
102. MEYER (74) H.C. Cambrai 232,500
103. LOMI (72,2) Racing Mun. Toulouse ..... 230, -
104. LEICHT (73,3) Union Guebwiller ..... 230, -
105. DUQUEROUX (72) Club. Sp. Mun. Châtellerault 227,500
106. PREMPART (72.3) S.C.P.O. Paris 227,500
107. MARINELLO (74) Amicale des Latins de Menton 227,500
108. DREYER (74,6) Union Guebwiller 227,500
100. BLACHER (68,2) US Crestoise ..... 225, -
110. PINTADO (69,5) Club Cult. Saint-Médard ..... 225, -
111. FANTINUTTI (72,8) H.C. Grenoble ..... 225, -
112. GILLET (73) Club des Lutteurs Vierzon ..... 225, -
113. VILLEBOIS (73,9) Club Culturiste de Reims ..... 225, -
114. KENNICH (69,2) Ralliement Mustapha 222,500
115. GACEM (70,7) Ralliement Mustapha 222,500
116. DELEUX (74,4) La Montluçonnaise 222,5000
117. LEMMEL (69) C.S. Brumath ..... 220, -
118. ROLLIN (69,5) A.S. Crédit du Nord Lille ..... 220, -
119. COUS (71) A.C. Servannais ..... 220, -
120. FOULETIER Louis (72,5) Halt. Cult. Club Aix ..... 220, -
121. LOISEL (73,9) H.C. Louviers ..... 220, -
122. WERMELINGER (75) U.S. Wittenheim ..... 220, -
123. THIERSAULT (68) La Blésoise 217,500
124. BONNAUD (68,8) Red Star Limoges 217,500
125. PUIRRIN (70,5) Red Star Limoges 217,500
126. VANDEVORDE (74) Union Tourquennoise 217,500
127. PORTERIE (73,4) Les Cigognes ..... 215, -
128. RUBIO (69,3) A.S. Police Oran 212,500
129. CHAMPAGNE (70) Etoile Sports Montluçon 212,500
130. MARTINEZ (68,3) Sté E.P. Mascara ..... 210, -
131. ROUAUX (697) Cercle Paul Bert Rennes ..... 210, -
132. LOGER (71) U.A. Tarbaise ..... 210, -
133. LECLUSE (74,8) La Montluçonnaise ..... 210, -
134. BADINOT (74,9) Club Halt. Bas Berry ..... 210, -
135. OREL (70) Concorde d'Oran 207,500
136. MUGGEO (70,8) H.C. Grenoble 207,500
137. SETIER (68) Française de Lyon ..... 205, -
138. GRIFFON (70) Club Halt., et Cult. Dôle ..... 205, -
139. LAPERRE (71,7) A.S.P.O. Angoulême ..... 205, -
140. BIOLARO (74,8) Halt. Cult. Club Aix ..... 205, -
141. LACOUR (75) C.A.P.O. Limoges ..... 205, -
142. DETERPIGNI (70,5) A.S. Électricité Lille 202,500
143. FUVEL (71,4) H.C. Grenoble 202,500
144. LAVOZELLE (69,4) A.S.P.O. Angoulême ..... 200, -
145. POCLET (68,5) Stade Porte Normande 192,500
146. FIARD (69,5) Halt. Cult. Club Aix 192,500
147. BERNARD (69,8) Sté Gymn. Angers 192,500
148. BELAIR (74,2) C.A.P.O. Limoges 192,500
149. COLIN (71) Club Halt. Dôle ..... 190, -
149. DELANNOY (71) A.S. Crédit du Nord ..... 190, -
151. RODIER (72,3) A.S. Montferrandaise ..... 185, -
152. MEERSMAN (73,5) S.C. Tête de Cheval ..... 185, -
153. DURAND (74,3) Racing Cheminots Nantes 182,500
154. BEAUMICHON (71,7) Cercle Michelet Orléans..... 180, -
155. VALVERDE (68,4) A.S. Police Oran 177,500
156. GLEIZE (70) Union Tourquennoise ..... 175, -

POIDS MI-LOURDS

1. DOREY (82,3) Athlétic Club Chalonnais ..... 330, -
2. UZAN (75,1) Orientale Tunis ..... 315, -
3. MUCKENSTURM R. (77,5) S.A. Kœnigshoffen..... 312,500
4. MIERCZUK (80) A.S. Monaco 312,500
5. WEISS (77,3) Club Halt, et Cult. Alger ..... 305, -
6. TOYE (81,1) A.S. Montferrandaise 302,500
7. PLANTIER (80,9) Gauloise de Vaise ..... 300, -
8. DIGRAZIA (78,2) Club Culturiste Reims ..... 295, -
9. HERTZOG (79) A.C. Sélestat ..... 295, -
10. DUPUIS (79,4) A.S.P.O. Angoulême ..... 295, -
11. ASTOLFI (82) Cercle Haltérophile Troyen ..... 295, -
12. GARDELLE (81,5) S.C. Châtillonnais 292,500
13. COMMENGINGER (78) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 290, -
14. BOUSQUET (79,6) A.C. Montpellier ..... 290, -
15. DUDECK (81,7) H.C. Arbreslois ..... 290, -
16. LAVIS (82,3) Stade Mun. Montrouge ..... 290, -
17. SCHOEPF (82,5) Alsatia Sélestat 287,500
18. LAURET (78,6) Cercle Halt. Bas Berry ..... 285, -
19. MICHON (79) Union Mâconnaise ..... 285, -
19. BASTIEN (79) H.C. Cambrai ..... 285, -
21. HADRYS (80) S.C. Navis ..... 285, -
22. MAERTEN (75,9) A.S. Électricité Lille 282,500
23. DEBRUYNE (76) S.C. Tête de Cheval 282,500
24. KOENIG (78,8) AC Sélestat 282,500
25. ALLARD (81) Union Halluinoise 282,500
26. LEONARDINI (82,2) Club. Halt. Cult. Marseille..... 282,500
27. DELERABLÉE (75,4) A.S. Gaillon Aubevoye ..... 280, -
28. LIX (76,7) S.A. Koenigshoffen ..... 280, -
29. RAMERY (79) H.C. Cambrai ..... 280, -
30. MUNILLA (80,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes ..... 280, -
31. MAINETTI (81) U.S.M. Ferryville ..... 280, -
31. TIBIKA (81) Ralliement Mustapha ..... 280, -
33. GENDRON (81,9) Courbevoie Sports ..... 280, -
34. DINTZER (78,2) Athlétic Ring Belfortain 277,500
35. GRISKA (82,5) A.S. Jeanne-d'Arc Ste Fontaine..... 277,500
36. DELEBECQUE (76,5) Union Halluinoise ..... 275, -
37. GELIN (78,3) Club Naut, et Athl. Rouen ..... 275, -
38. MOUROUX (79,3) S.C.P.O. Paris ..... 275, -
39. CARLE (82,4) U.S. Crestoise ..... 275, -
40. ZUFFELATO (77) U.S. Tramways Marseille 272,500
41. MEYER (77,5) S.A. Strasbourgeoise 272,500
42. CASAGRANDE (80) H.C. Villerupt 272,500
43. VERSCROUSTRE (81) Halt. Cult. Club Aix 272,500
44. IGLESIS (79,9) Club. Haltérophile Catalan ..... 270, -
45. MAZIE (81,3) Gymnaste Club Alger ..... 270, -
46. CLAVAUD (76,3) Red Star Limoges 267,500
47. GAUVIN (76,5) E.S. Laneuvevilloise 267,500
48. GORSSE (81,6) Club Culturiste Reims 267,500
49. BRIDIER (77,3) A.S. Mantaise ..... 265, -
50. SCHMITTLER (80) Alliance Ste-Savine ..... 265, -
51. LÉVECQ (81) S.C. Tête de Cheval ..... 265, -
52. BRETON (76,8) A.S. Mantaise 262,500
53. VAUZANRIED (78,2) Sté Athlét. Enghien 262,500
54. DUCH (79) Toulouse H.C. 262,500
55. LASCOR (75,5) Cercle Cult. St-Médard ..... 260, -
56. BELOT (78,5) Sté Helvétique Pontarlier ..... 260, -
57. MORVAN (79,3) AC Servannais ..... 260, -
58. KUNSTLER (80) Alsatia Sélestat ..... 260, -
59. PEULOT (78,5) C.A. Nantais 257,500
60. BACHIR (80) Ralliement Mustapha 257,500
61. COUVEZ (77) Club des Jeunes Wazemmes ..... 255, -
62. GUETTE (75,8) Club Sportif de Clamart 252,500
63. RENARD (76,3) Moto-Club Villefranche 252,500

(à suivre)

Haltérophile Moderne n° 109 (02-1956)

Le Championnat du Monde 1955

du 12 au 17 octobre 1955 à MUNICH (suite)

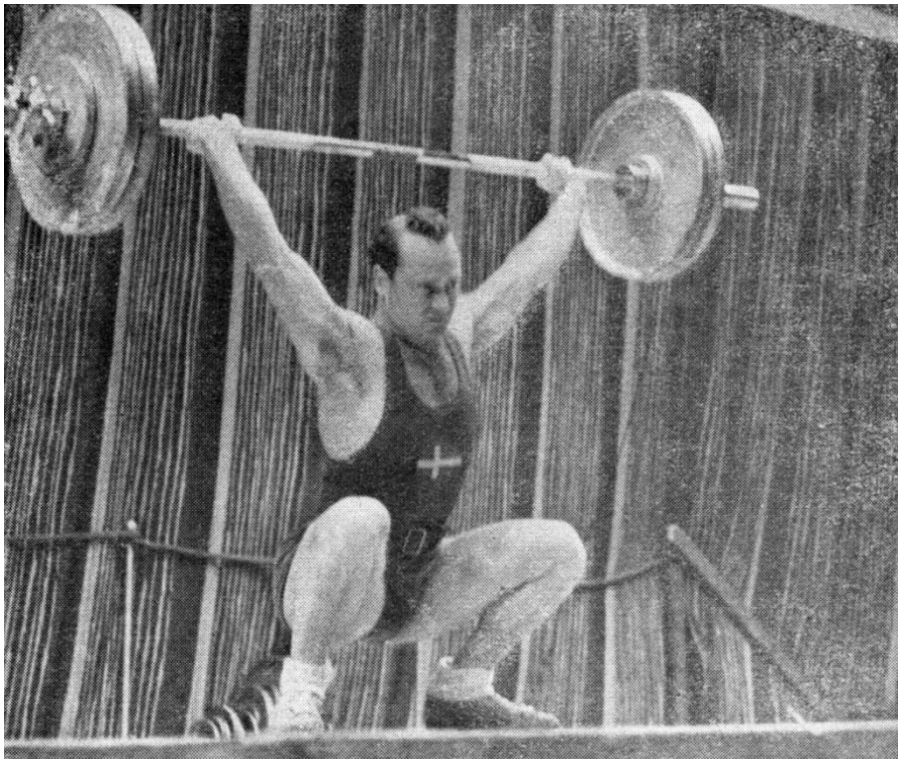

FRANZEN (Suède) 3e du Championnat du Monde 1955, 2e du Championnat d'Europe Poids Moyens

(Photo : Bob HASSE)

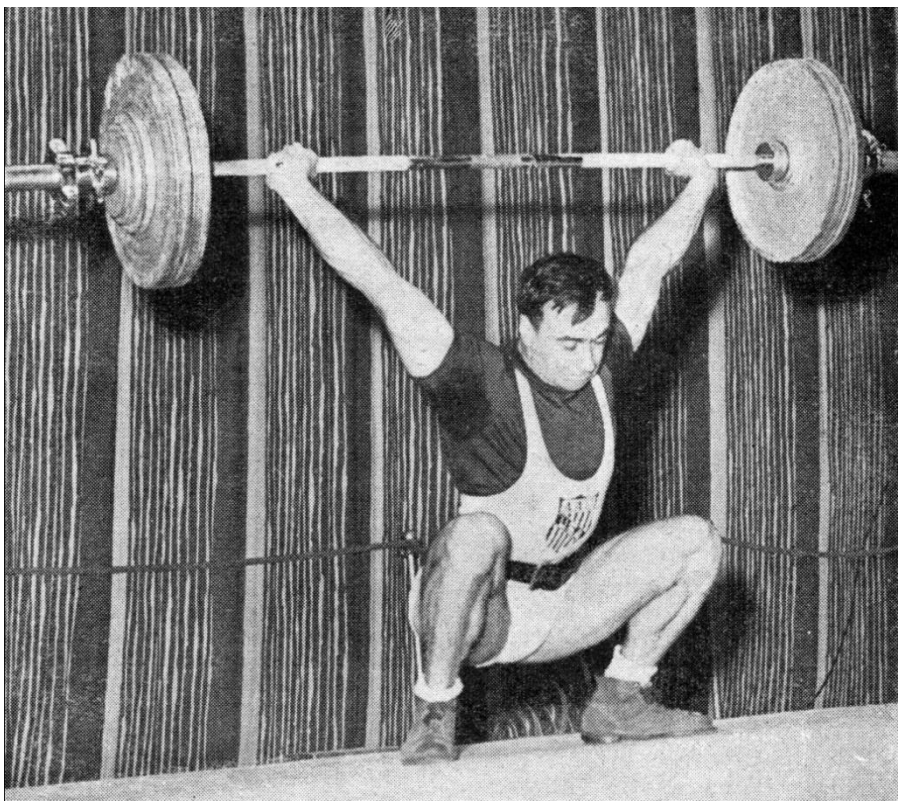

PETE GEORGE (États-Unis), Champion du Monde 1955 Poids Moyens.

(Photo : Fritz NEUWIRTH)

La catégorie des poids moyens, à Munich, na pas brillé de son éclat habituel. Quinze concurrents y participèrent, contre dix-huit l'an passé à Vienne. Stanczyck (États-Unis), Touny et Ragab (Egypte), avaient apporté dans le Championnat 1954 un double intérêt, le premier pouvant prétendre au titre aussi bien que Pete George ou Bogdanovsky et les deux Égyptiens tirer sévèrement pour les places de 4e à 6e avec Italiens, Suédois ou Français.

Cette année, rien de semblable ne pouvait être envisagé : deux hommes, l'Américain Pete George et le Russe Bogdanovsky, se livrèrent un match impitoyable. La catégorie n'est pas en progrès puisque le vainqueur, Pete George, totalisant 405 k, est Champion du Monde ou second depuis les Jeux de 1948. L'Égyptien El Touny n'a-t-il pas été Champion Olympique à Berlin en 1936, avec un total de 387 k 500 ? Total fort enviable de nos jours, qui assurerait aisément la troisième place du Championnat Mondial. Seul, Tom Kono, qui est un poids mi-lourd occasionnel depuis deux ans, pourrait atteindre et dépasser 420 k en poids moyens et donner un nouvel éclat à la catégorie. Le Russe Bogdanovsky resserre son étreinte et George n'a plus gagné d'avance. Les deux athlètes ont réalisé le même total, l'Américain ne remportant le titre qu'au poids de corps.

Voici les chiffres de leurs essais respectifs :

Bogdanovsky (74 k 800) : 122,500, 127,500, 130 (essai) – 117,500, 122,500, 125 (essai) – 155, 162,500 (essai), 162,500 (essai) = 405 k.

George (74 kg.) : 115, 120 (essai), 120 – 122,500, 127,500, 130 (essai) – 157,500, 165 (essai), 165 (essai) = 405 k.

La progression et la tactique me paraissent normales jusqu'à la fin de l'arraché; mais à l'épaulé-jeté, je ne suis pas tout, à fait d'accord. Bogdanovsky aurait dû tirer 160 k au second essai, sans se préoccuper du choix de Pete George. Les deux hommes étant à égalité, George, bénéficiant de l'avantage du poids, aurait peut-être tiré 162 k 500 au second pour totaliser 410 k également.

En cas de réussite des deux côtés, le classement n'aurait pas changé et il restait à chacun un essai pour se départager. Bogdanovsky étant le prétendant au titre obligeait évidemment Pete George à tenter 165 deux fois en tirant 162 k 500 mais, en fait, l'un et l'autre échouèrent deux fois. Pour Bogdanovsky, échouer à 162 k 500 ne lui donnait pas le titre, puisqu'il était battu au poids de corps, mais réussir ou tenter de réussir 160 et totaliser 410 k aurait augmenté ses chances.

A la troisième place, nous retrouvons le Suédois Franzen : 372 k 500. C'est un homme de Championnat il bat, au Poids de corps, le Polonais Beck. A Vienne, en 1954 Franzen avait totalisé également 372 k 500, se faisant battre par l'Italien Pignatti après une seconde pesée (les deux hommes étant au même poids à la pesée officielle).

Voici une belle compensation accordée cette année au Suédois.

Quand je Précise que Franzen est un homme de championnat, c'est que j'ai devant les yeux les chiffres moyens qu'il réalise en période de match inter nations ; par exemple, le 8 décembre, à Stockholm, 337,500 lui donnèrent il est vrai, une victoire facile sur le Tchécoslovaque Paiger (310 k).

Le jeune polonais Beck totalisa 372 k 500 en manquant quatre essais. Firmin vient de remporter sur lui, à France - Pologne, une victoire au poids de corps que nous n'espérions pas, avec un total de 365 k.

La forme a évidemment ses hauts et ses bas. Et c'est bien dans un Championnat du Monde que la majorité des athlètes atteignent leurs meilleurs chiffres, malgré pourtant la durée des épreuves qui est un handicap certain.

A la cinquième place, nous trouvons le Coréen Sung Jip Kim, qui manque cinq essais sur 9 et totalise 367 k 500. Cet homme, à la présentation impeccable, sera au premier plan l'année prochaine. Firmin ne se sentait pas en grande forme pour « bagarrer ». Heureusement, lors des derniers entraînements, à Munich même, il réussit aisément 135 k plusieurs fois et reprit son mordant il se classa septième, avec 362 k 500, battu pour la sixième place par le second polonais Bochenek.

Notre athlète, lésé au développé à 110 k, nous dûmes intervenir au Jury d'appel qui désavoua les juges et donna le mouvement « bon ». Les chances d'un bon classement restaient entières. Au troisième essai du jeté, Firmin sauta de 140 à 145 k pour tenter de surpasser Bochenek qui était plus léger que lui et qu'il aurait fallu battre au total notre champion manqua son essai de très peu. Après le France - Pologne de ces derniers jours, Firmin en est à sa 24e sélection internationale. Dans les matches inter nations, je crois qu'il ne fut jamais battu. Son courage à chaque compétition mérite d'être cité en exemple.

L'italien Pignatti était, cette année, en perte de vitesse ; il est onzième avec 350 k. L'Allemand Leuthe le bat et se classe neuvième avec 352 k 500, battant l'Iranien Ferdows au poids de corps. Soleilhac, notre second sélectionné, était très impressionné par le niveau de la compétition. Il est treizième avec 337 k 500 et ne fut pas tout à fait égal à lui-même. A sa décharge, il faut dire qu'il fut sélectionné à la dernière minute. Ses mérites, sa continuité dans l'effort, lui valaient bien cette sélection. Il avoue lui-même avoir beaucoup appris. Il vient, récemment, de réussir 355 k en mi-lourds dans un déplacement du Club Gondolo, ce qui prouve qu'il a pris confiance en lui à Munich.

Les trois vainqueurs de la catégorie Poids Moyens
1. PETE GEORGE (États-Unis) 2, BOGDANOVSKY (U.R.S.S.) 3. FRANZEN (Suède).
(Photo : Fritz NEUWIRTH)

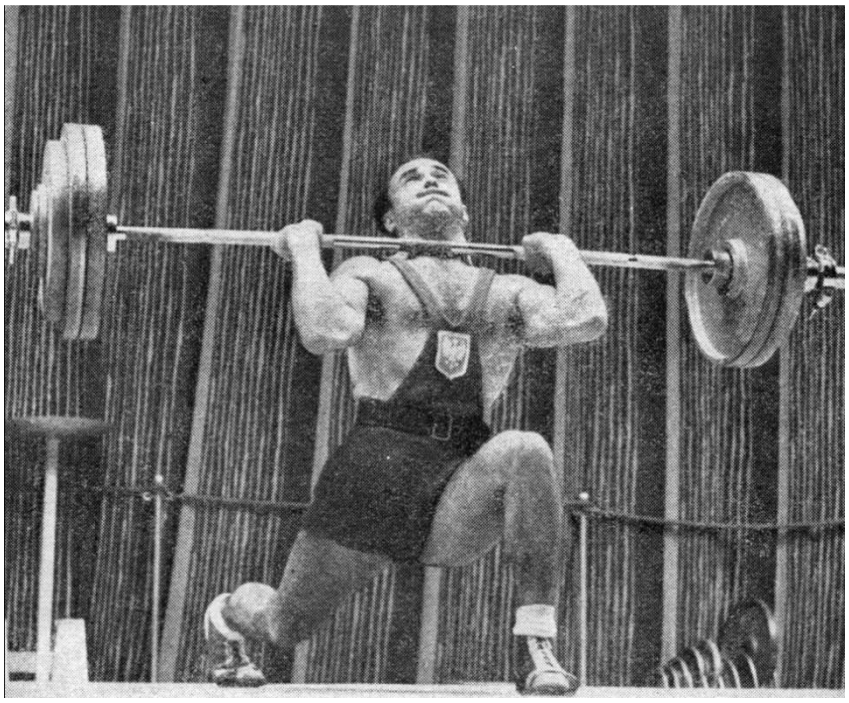

BECK (Pologne) 4e du Championnat du Monde, 3e du Championnat d'Europe Poids Moyens
(Photo : Bob HASSE)

Le Yougoslave Rozman, 322 kg 500, le Suisse Freiburghaus, 312 kg 500, sont les lanternes rouges. Il faudra bien un jour penser à imposer des minima de participation par catégorie. Un poids moyen, en Championnat du Monde, ne devrait pas être sélectionnable à moins de 350 kg.

En terminant cet article, je pense à un bel athlète de chez nous qui s'annonce comme possible pour le prochain Championnat : Dubos, ex-sociétaire de l'U.S. Métro, élève de notre ami Fischer, qui est maintenant à la Société Athlétique Montmartroise au sein d'une équipe solide. Je le crois capable de dépasser cette année les 350 kg.

Il a, en tous cas, les plus beaux dons pour succéder à Firmin. L'important est qu'il sache en profiter pendant qu'il est temps et ne se laisse distraire par aucune contingence du but à atteindre.

R. CHAPUT.

LE PRIX FÉDÉRAL 1956

Cette nouvelle épreuve, au calendrier depuis l'an dernier, a remporté cette année un vif succès. 183 concurrents se sont présentés aux éliminatoires, dont 134 réussirent les minima imposés.

Lorsque notre camarade Roger Poulain, Secrétaire général du Comité de l'Île-de-France, lança l'idée de cette nouvelle compétition, il étaya sa théorie avec l'argumentation suivante :

1° Les Championnats de France Juniors de ces dernières années ont été plutôt creux en qualité et en quantité de concurrents. La F.F.H.C. a donc été amenée à supprimer la finale, trop onéreuse et à classer les hommes sur le papier ;

2° Le Premier Pas Haltérophile, le Prix d'Encouragement, ne comportent pas de finale ;

3° Tous les athlètes chevronnés ne pouvant se hisser au niveau de la qualification du Critérium National et, à plus forte raison, du Championnat de France, n'avaient pas d'épreuves nationales à leur portée.

Les trois groupes d'athlètes précités représentent la très large majorité des effectifs de la F.F.H.C. Une épreuve du type Prix Fédéral devait donner un nouveau stimulant à la base et permettre aux jeunes de ne pas se décourager et aux moins jeunes de persévérer.

La finale 1956 est bien à l'image de cette théorie, les concurrents de moins de 25 ans représentant à peu près la moitié des sélectionnés.

Une faille pourtant apparaît dans le règlement à la lumière de deux années d'expérience. Les jeunes espoirs ayant suivi les stages de préparation olympique tels Vincent, de Montpellier, Fouletier, d'Aix-en-Provence, Lefèvre, de Rosendaël, et d'autres, n'ont pas figuré sur la liste des engagés. En effet, si au cours de compétitions régionales, ces jeunes, pleins de promesses, ont réussi des totaux de première série, leurs dirigeants, scrupuleux de l'application du règlement qui interdit la participation des Premières séries, ne les ont pas engagés.

Il ne faut donc pas empêcher un véritable junior de valeur de gagner cette épreuve, car au Critérium, il ne pourra peut-être pas se classer en tête la première année de qualification, et même souvent la seconde.

En conclusion, je pense proposer à la Commission des Règlements une modification de celui du Prix Fédéral qui pourrait se traduire par le texte suivant :

« Peuvent participer au Prix Fédéral les athlètes n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors ».

Il ne serait donc plus question de série et les minima imposés cette année seraient maintenus pour éviter l'accession, en finale, dans une catégorie creuse, de sujets trop faibles.

Revenons maintenant aux considérations techniques qu'évoque en nous la finale 1956.

La compétition eut lieu dans le gymnase flambant neuf de l'Association Sportive de la Police Parisienne, 16, rue du Gabon. Cette salle, destinée à la pratique des sports collectifs, comporte des annexes pour l'entraînement haltérophile, la lutte, le judo. Roger Poulain l'a retenue pour l'organisation de la Finale du Critérium et nous espérons que chaque année nous pourrons y organiser au moins deux compétitions. Les installations, modernes et complètes sur le plan technique, sont excellentes.

RÉSULTATS DU PRIX FÉDÉRAL 1956

disputé le 5 février 1956, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, PARIS.

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (210 k.).						
1. RAVALET	55 k 800	Stade Porte Normande	75 k	77 k 500	95 k	247 k 500
2. TIRON	55 k 500	A.S. Chem. Sétois.	72 k 500	67 k 500	92 k 500	232 k 500
3. RUFFO	59 k 350	Sporting-Club Navis.	67 k 500	65 k	85 k	217 k 500
Poids Plumes : (230 k.).						
1. BOUFFARD	59 k 650	Frontignan A.C.	70 k	80 k	100 k	250 k
2. IMPIERI	56 k 600	Concorde d'Oran.	75 k	75 k	95 k	245 k
N. Cl. BENAYOUN	65 k 500	A.S. Préf. de Police.	75 k	0 k	90 k	0 k
Poids Légers : (255 k.).						
1. TAI	66 k 200	A C. Chalonnais.	95 k	87 k 500	107 k 500	290 k
2. NECTANCOUR G	66 k 650	U.S. Wittenheim.	87 k 500	80 k	110 k	277 k 500
3. WAGEMANN	74 k 050	C.A. Nantais.	77 k 500	82 k 500	112 k 500	272 k 500
Poids Moyens : (270 k.).						
1. HEISSAT	73 k 200	Cercle Halt. Troyen.	95 k	95 k	122 k 500	312 k 500
2. MOSER	55 k 400	Stade Mun., de Montrouge	95 k	90 k	117 k 500	302 k 500
3. MAIER	70 k 600	Union Roubaisienne.	85 k	90 k	120 k	295 k
Poids Mi-Lourds : (290 k.).						
1. BENARD	81 k 500	Stade Mun. Montrouge.	100 k	102 k 500	130 k	332 k 500
2. DOREY	80 k 300	A.C. Chalonnais.	100 k	95 k	120 k	315 k
Poids Lourds Légers : (305 k.).						
1. PAUL	88 k 600	A.S. Mantaise.	100 k	97 k 500	125 k	322 k 500
2. ORSINI	85 k 900	Haltéro-Club Nice.	90 k	95 k	125 k	310 k
3. MALENFERT	88 k 300	Club Sp. Est Républ.	95 k	92 k 500	120 k	307 k 500
Poids Lourds : (315 k.).						
1. PECHEUR	94 k 300	A.S. Bourse.	97 k 500	105 k	132 k 500	335 k
2. HAMM	103 k 700	Alsatia Sélestat.	107 k 500	97 k 500	122 k 500	327 k 500
3. NOURRIGAT	97 k 900	A.S. Decazeville.	95 k	92 k 500	120 k	307 k 500

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

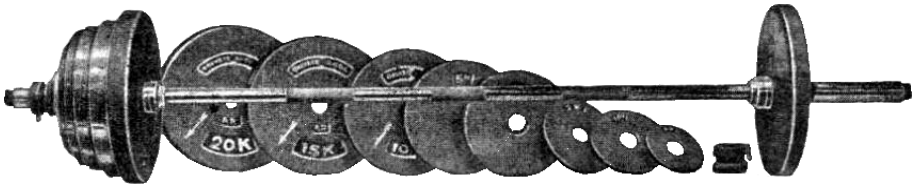

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

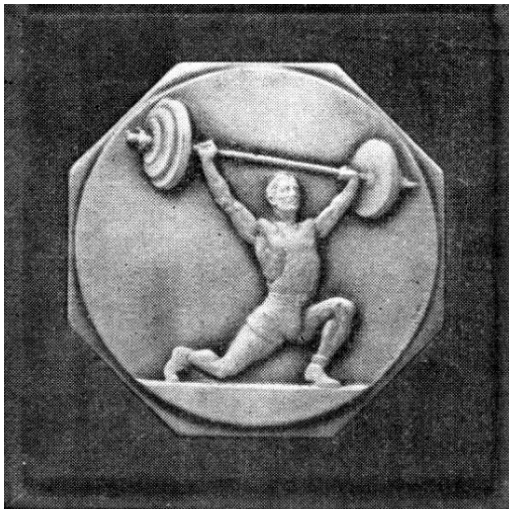

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

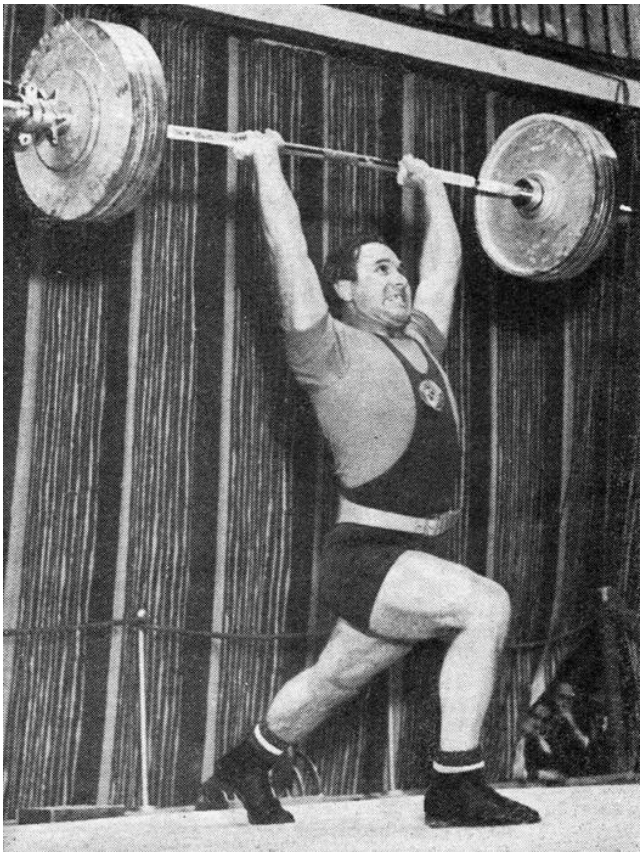

BOGDANOVSKY (U.R.S.S.) 2e du Championnat du Monde 1955. Champion d'Europe Poids Moyens.

Photo : G. KIRKLEY (Health et Strength)

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Les 21 concurrents furent logés à l'Institut National des Sports, dans le bois de Vincennes, non loin de là.

Chez les poids coqs, Ravalet, du Stade Municipal de Montrouge, gagne avec sûreté, affirmant une belle expérience et un total de 247 k 500 en manquant deux essais. Il visait 255 k, ce qui est possible pour lui.

La catégorie poids plumes fut gagnée par Bouffard, du Sporting-Club Navis, avec 250 k. Il tira avec un joli style et ne se laissa pas désunir. Je suis heureux de sa victoire, car elle apportera une belle satisfaction au Club Navis où je vais souvent rendre visite aux amis et à M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, qui mériterait d'avoir d'autres hommes en finale nationale.

Sept athlètes poids plumes, aux éliminatoires, ont atteint 250 k. Nous aimerions que la catégorie conserve cette étoffe aux échelons supérieurs.

Le poids léger Tai était dans la salle de son club A.S.P.P. Il gagne aisément avec 290 k et le 1er aux éliminatoires Wagemann, se classe troisième en finale ! …

Nous avons revu avec plaisir le sympathique Breton de Nantes, Heissat, gagner avec 312 k 500 dans la catégorie poids moyens. Maier, second aux éliminatoires avec 315 k, se classe troisième en finale avec 295 k.

En mi-lourds, déception avec Dorey, de Chalon, élève de notre ami Voiney, qui totalisa 315 k, soit 15 k de moins qu'aux éliminatoires. Par contre, le jeune Bénard, de Montrouge, fit sensation en réussissant aisément 332 k 500. Sa présentation et sa musculature, ainsi d'ailleurs que son total prometteur, font plaisir à complimenter.

En lourds-légers, Paul (A.S. Mantaise), gagne avec 332 k 500 et, en lourds, Pécheur (A.S. Bourse), avec 335 k remporte aisément en démontrant qu'il peut rapidement atteindre les 350 k.

Si je n'ai pas attribué de commentaires détaillés à tous les concurrents, c'est pour éviter de faire de la peine à certains. Le niveau technique, à quelques exceptions près, est très bas. On ne s'attache pas assez, dans les clubs, à travailler le style. Dimanche, les barres tombaient, lourdement et désagréablement, sur le plateau, beaucoup trop fréquemment. Les hommes veulent réaliser des totaux qui ne sont pas à leur portée du moment. Il serait si simple de viser 5 ou 7 k de moins sur un total et de faire un beau travail qui amènerait automatiquement des chiffres supérieurs à ceux réalisés en fait par le manque absolu de sens tactique. La majorité des concurrents ont tiré 10 et 15 k de moins que lors des éliminatoires, ce qui pourrait faire penser à un arbitrage trop complaisant. Et pourtant, les arbitres de la Finale n'ont pas été sévères, au contraire. J'ai l'impression que l'entraînement, pour beaucoup, consiste à additionner 5 ou 10 tonnes en marquant les essais au tableau noir. Le style, et l'esprit dans lequel on doit soulever une charge, me paraissant absents. L'haltérophilie n'est pas, que je sache, un travail de manipulateur de ferraille. C'est un sport avec des gestes scientifiques qui doivent permettre à l'homme qui saura dominer le problème de l'entraînement, d'arracher des poids beaucoup plus lourds que ceux qu'il réussit en travaillant, excusez-moi le terme, « comme une brute ».

Si on aime mettre un poids au-dessus de sa tête, on doit aimer le réussir en style. Il faut plus de volonté pour soulever 3 tonnes dans une heure en faisant des gestes parfaits que pour soulever 10 tonnes sans faire agir son intelligence. Ces reproches sont ceux que je ferais de vive voix si je tenais les mauvais tireurs devant moi. Ils sont ceux d'un entraîneur qui n'aime pas voir le spectacle d'efforts désordonnés et improductifs.

Je veux conclure sur une note optimiste en invitant, parmi les finalistes, ceux qui se sentent visés, à venir suivre un stage interrégional où nous essayerons ensemble de faire disparaître tous ces défauts.

R. CHAPUT.

ERRATUM
au Premier Pas Haltérophile
1955-1956

Par suite d'une erreur dans la transcription de ses résultats, le Comité de Provence avait classé dans les Seniors le jeune Mierczuk, de l'Association Sportive de Monaco, qui avait réalisé, au Premier Pas Haltérophile, 207 k 500 dans la catégorie des Poids Mi-Lourds.

Son Club nous a adressé une réclamation à ce sujet en fournissant, à l'appui, un extrait de naissance la justifiant.

En conséquence, le classement du Premier Pas Haltérophile moins de 20 ans, doit être modifié comme suit :

Poids Mi-Lourds :

1er Mierczuk (80 k 8) A.S. Monaco 207 k 500 ; 2e Revello (80 k 6) Nice Olymp. 192 k 500. Les concurrents suivants étant déclassés en conséquence.

***

Dans les Poids Plumes, il y a lieu d'ajouter : Astier (A.S. Montferrandaise) 127 k 500.

Circulaire du 24 Janvier 1956
de la Direction Générale
de la Jeunesse et des Sports

OBJET : Recensement des athlètes de premier plan prochainement incorporables en vue de l'orientation de leur affectation militaire.

Afin de prévoir dans de bonnes conditions l'affectation ou la convocation en stages de plus ou moins longue durée au Centre Sportif des Forces Armées des athlètes de tout premier plan non encore sous les drapeaux, et notamment des sélectionnés olympiques possibles ou probables, il apparaît nécessaire de procéder à un recensement aussi précis que possible de cette catégorie d'athlètes dont le nombre devra, du reste, pour certaines Fédérations, être largement réduit par rapport aux propositions passées et se limiter aux athlètes de très grande valeur.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser sous le présent timbre et pour le 15 mars 1956 dernier délai, établie par ordre préférentiel, la liste des athlètes non encore incorporés qui entrent dans cette catégorie et sont nés avant le 31 décembre 1936 ou sont sursitaires et désireux de résilier leur sursis.

Cette liste devra être unique et sera accompagnée, pour chacun des athlètes qui y figureront d'une fiche individuelle de renseignements du modèle joint en annexe qui devra être très exactement complétée.

J'appelle votre particulière attention sur la nécessité de procéder à un classement par ordre préférentiel des athlètes que vous serez appelés à me signaler et de ne faire figurer sur les listes qui me seront adressées qu'un nombre réduit d'athlètes de tout premier plan. En effet, seule une sélection sévère qu'il vous appartient de faire, peut permettre une utilisation judicieuse des possibilités provisoirement réduites offertes par le Centre Sportif des Forces Armées.

Veuillez agréer, etc.

***

P. le Ministre de l'Éducation Nationale,
Le Directeur Général
de la Jeunesse et des Sports :
Gaston ROUX.

***

CIRCULAIRE DU MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES

Objet : Stages au Centre Sportif des Forces Armées.

Les servitudes du moment, en particulier celles résultant de la situation en Afrique du Nord, ont rendu nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles seront décidés jusqu'à nouvel ordre les envois en stage au Centre Sportif des Forces Armées

1. 1° Ne seront admis au Centre Sportif des Forces Armées que les militaires des catégories ci-après :
   a) Sélectionnés probables pour les Jeux Olympiques 1956 à Melbourne (quarante-cinq au maximum pour l'ensemble des sports)

Formation des cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu, en octobre dernier, à l'institut National des Sports, pour la formation des Cadres de la F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'examen qui a eu lieu à l'issue du Stage, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

MM.	Roger Hitrop	Cercle d'Éduc. Phys. de St-Nazaire.
	Guido Casagrande	Haltérophile Club de Villerupt.
	René Hochard	Union Sportive Métro Transports.
	Jean Bastide	Sp. Cl. de Prépa. Olymp. de Paris.
	Jean Gatti	A.S. des Cheminots de Chaumont.
	Pierre Malenfert	C.S. de l'Est Républicain de Nancy.
	René Marchioni.....	Sporting Club Navis.
	Raphaël Zuffelato	U.S. des Tramways de Marseille.
	Roland Queval	Haltérophile Club Houlmois.
	Ray Ammar	Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence.
	Antoine Cruz	Ass. Sportive de la Police d'Oran.

le titre d'Entraineur Régional d'Haltérophilie

MM. Roger Hitrop.	Jean Gatti.
Guido Casagrande.	Pierre Malenfert.
René Hochard.	René Marchioni.
Jean Bastide.	Raphaël Zuffelato.

b) Militaires devant entrer dans la composition des équipes représentatives des Forces Armées Françaises dans les compétitions internationales. Ces militaires seront renvoyés sur leurs corps respectifs dès la fin des manifestations prévues au calendrier officiel ;

c) A titre exceptionnel et pour une durée ne pouvant excéder six mois, les sportifs amateurs n'entrant pas dans les deux catégories précédentes, mais dont la valeur ou les possibilités justifieraient une telle mesure de faveur. Pour cette catégorie, les demandes établies par les Fédérations devront être transmises au Service Central des Sports des Forces Armées par la Direction Générale de la jeunesse et des Sports qui les classera par ordre de préférence en indiquant la période jugée la plus favorable pour le stage considéré.

Il est certain que les mesures ci-dessus, imposées par les circonstances et par la nécessité de ne pas gêner les Unités participant au maintien de l'ordre en Afrique du Nord, vont affaiblir les équipes représentatives des Forces Armées et nuire aux résultats escomptés sur le plan international.

Ces mesures seront rapportées dès que la situation en Algérie, en Tunisie ou au Maroc le permettra. Les militaires dont le concours sera jugé indispensable par le Service Central des Sports des Forces Armées pourront alors être rappelés au Centre Sportif des Forces Armées.

Pour le Ministre et par délégation.
Le Général d'Armée GUILLAUME.
Chef d'État-major Général
des Forces Armées.
Signé : GUILLAUME.

Pour ampliation :
Le Lieutenant-colonel DEBRUS,
Chef du Service Central
des Sports des Forces Armées.

MATCH
FRANCE-ALLEMAGNE

Samedi 10 Mars 1956
à 20 h. 30

au
GYMNASE MUNICIPAL
VOLTAIRE

2, rue Japy, Paris
(Métro Voltaire)

***

FINALE DU CRITÉRIUM
NATIONAL
HALTÉROPHILE

Dimanche 25 Mars 1956
à 14 h. 30

au
GYMNASE de l'A.S.
PRÉFECTURE DE POLICE

16, rue du Gabon, Paris (12e)
(Métro Porte de Vincennes)
****
Le Championnat de France
et l'Assemblée Générale
auront lieu à Biarritz
les 7 et 8 Juillet.

CIRCULAIRE ADRESSÉE
PAR L'OFFICE DU SPORT
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

OBJET : **Compétitions d'Haltérophilie**
(Suite)

Les lauréats reçoivent un diplôme délivré par la Commission Régionale.

Les sessions sont organisées aux dates et lieux détermines par votre Commission.

Les concurrents doivent s'engager dans les délais fixés (droit d'engagement : 20 francs).

En cas d'échec, ils peuvent renouveler leur tentative au cours des autres sessions.

Ils peuvent également, en cas de succès, tenter au cours de la même saison, d'obtenir un brevet d'un degré plus élevé.

Les brevets sont également attribués aux athlètes qui réalisent les minima imposés, au cours des Championnats d'académie.

Les résultats des sessions seront envoyés à l'O.S.S.U., au plus tard, le 1er mai 1956.

Ils doivent comporter pour chaque session la liste nominative des brevetés, avec indication de leur catégorie de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants vous seront expédiés dès réception des résultats,

III. - Championnats d'Académie

Ouverts aux haltérophiles de la catégorie « Seniors » d'une part, et aux concurrents des autres catégories d'autre part, ils sont organises au plus tard le jeudi 23 février 1956. Les résultats devant parvenir au siège de l'Office, le 27 février 1956.

Les règlements de la Fédération sont appliqués, c'est-à-dire que dans chaque mouvement, la progression sera de 5 kg au minimum entre le premier et le deuxième essai, et de 2 kg 500 au minimum entre le deuxième et le troisième essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres sont attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés. Les meilleurs des participants s'étant déplacés pourront sur demande spéciale de votre part, bénéficier du remboursement de leurs frais de voyage.

IV. - Championnats de France

Ils seront organisés le 26 mars 1956, dans une ville qui sera désignée ultérieurement.

Dans l'ensemble des catégories de poids et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales.

Ceux d'entre eux qui seront qualifiés « avec remboursement » percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.

J. FLOURET.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

A LYON, LA FRANÇAISE, DE LYON, BAT L'A.S. MONTFERRANDAISE DE 12 kg 500

L'A.S. Montferrandaise se déplaçait pour la première fois à Lyon le 29 janvier. Les hommes de l'entraîneur Vaure firent bien et ne succombèrent que de 12 k 500 (1.672 k 500 contre 1.660 k) devant les champions du Lyonnais. N'ayant pu aligner Daigneau (malade) et étant toujours privé de Brun, appelé par ses occupations à Annemasse, les Montferrandais ne réalisèrent pas le total espéré. Ils pourront faire mieux le 18 mars à l'occasion du match retour, qui obtiendra un grand succès dans la capitale de l'Auvergne.

Au cours de la rencontre, d'excellentes performances furent réalisées par les Montferrandais, notamment par Toye, encore Junior, qui battit le record d'Auvergne de l'épaulé et jeté avec 128 k 500 et qui a égalé celui du développé et de l'arraché (92 k 500). Notons également la bonne performance de Mardel, le fils de l'ancien champion de France du Décathlon qui, Pour la première fois, totalise 310 k, et de Rouaix qui réalise son meilleur total : 270 k.

Voici les résultats techniques :

PRÉLIMINAIRES

Léger (Junior) : Suau (A.S.M.), 215 k.

Mi-lourd (Senior) : Mirowski (A.S.M.), 252 k 500 ; Bassot (A.S.M.), 265 k.

MATCH LYON - A.S.M.

La Française de Lyon :

Cerniglia. - Développé : 90 k. Arraché : 87 k 500. Épaulé-jeté : 110 k. Total : 277 k 500.

Gamichon. - Développé : 97 k 500. Arraché : 100 k. Épaulé-jeté : 120 k. Total : 317 k 500.

Billiet. - Développé : 87 k 500. Arraché : 97 k 500. Épaulé-jeté : 125 k. Total : 310 k.

Vigouroux. - Développé : 70 k. Arraché : 77 k 500. Épaulé-jeté : 92 k 500. Total : 240 k.

Riauffray. - Développé : 80 k. Arraché : 82 k 500. Épaulé-jeté : 107 k 500. Total : 270 k.

Bormann. - Développé : 70 k. Arraché 82 k 500. Épaulé-jeté : 105 k. Total : 257 k 500.

Total général : 1.672 k 500.

A.S. Montferrandaise

Piano. - Développé : 75 k. Arraché : 77 k 500. Épaulé-jeté : 100 k. Total : 252 k 500.

Païs. - Développé : 72 k 500. Arraché : 75 k. Épaulé-jeté : 100 k. Total : 247 k 500.

Rouaix. - Développé : 85 k. Arraché 82 k 500. Épaulé-jeté : 102 k 500. Total : 270 k.

Grimek. - Développé : 87 k 500. Arraché : 80 k. Épaulé-jeté : 102 k 500. Total : 270 k.

Toye. - Développé : 92 k 500. Arraché : 92 k 500. Épaulé-jeté : 125 k. Total : 310 k.

Mardel. - Développé : 95 k. Arraché : 95 k. Épaulé-jeté : 120 k. Total : 310 k.

Total général : 1.660 k.

Suivant les conventions du match, le poids de corps des 6 hommes était déduit du total général. Lyon, avec un poids de corps inférieur (441 k 450) enlevait donc le match, Montferrand étant handicapé sur la question poids par les absences de Daigneau et de Brun, totalisait 469 k 940.

NOS ÉCHOS

L'A.S. Montferrandaise affrontera prochainement l'O.S.C. de St-Etienne. Des pourparlers mont en cours pour une rencontre avec Cognac.

Le Comité National des Sports ayant décidé la création de nouvelles cartes de Dirigeants, les anciennes doivent nous être retournées avec une photographie, format de la carte d'identité plus redevance de 200 francs par carte.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

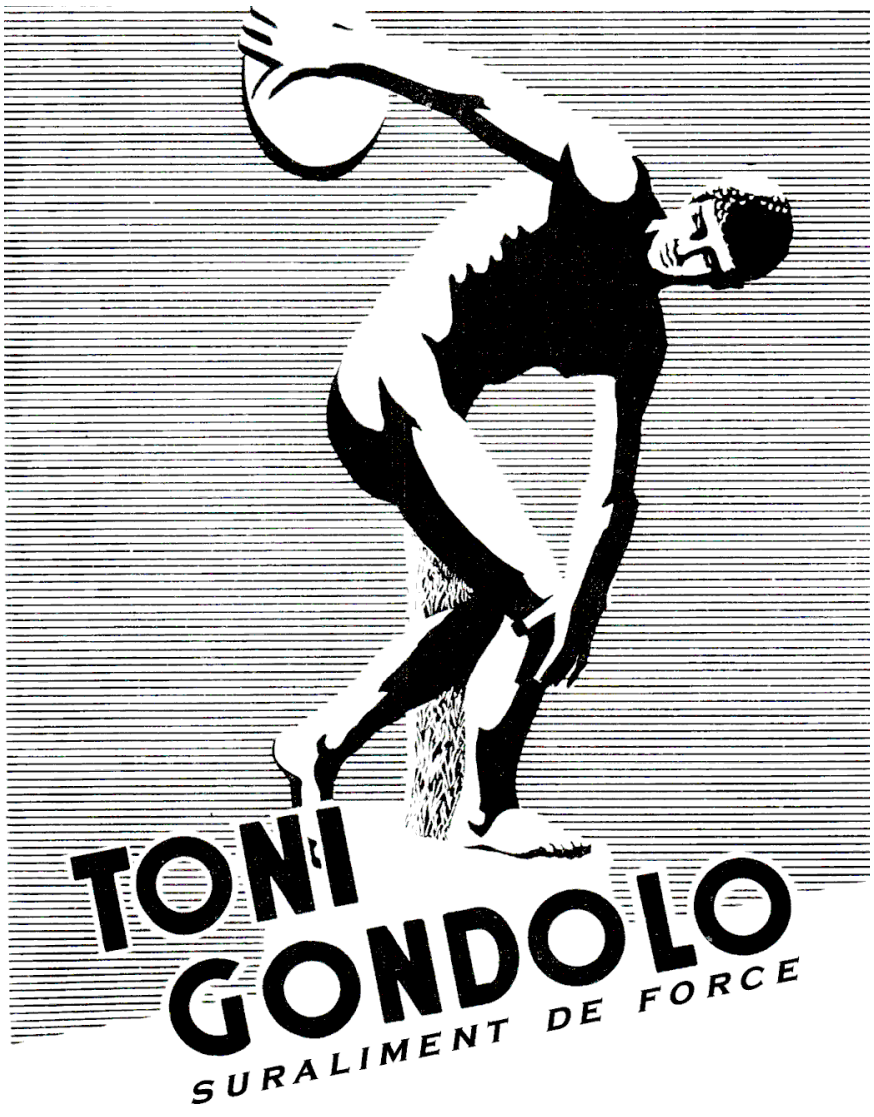

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 110. – MARS 1956** **10e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 10 février 1956 2
Règlement du Championnat de France Seniors 1956 2
Règlement du Championnat de France Juniors 1956 3
Le Match France-Pologne, par E GOULEAU 3
Résultats techniques 4
Culture physique et Haltérophilie, par le Dr TODOSCOFF 5
Un Parent Pauvre, par l'Adjudant HINDELANG ..... 5 et 10
Le Championnat du Monde 1955, par R. CHAPUT 6
Classement national du Prix d'Encouragement 1955-56 (suite). 8
Classement Général du Prix Fédéral 1956..... 9
Pour rester en forme 10
Nos joies, nos peines 10
Dans nos Comités régionaux 10

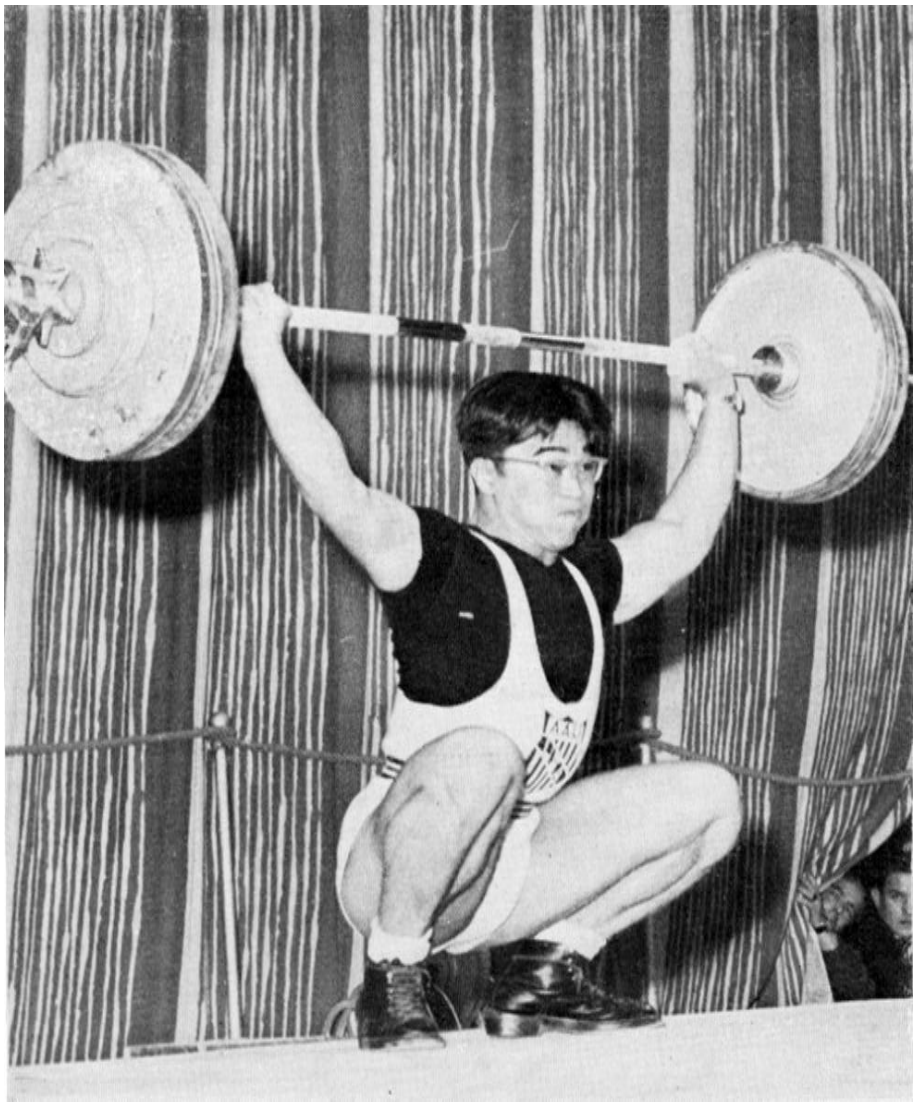

Sur notre cliché :

T. KONO (États-Unis)
Champion du Monde 1955
Poids Moyens.

(Photo : Bob HASSE.)

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 10 FÉVRIER 1956

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. H. Clutier, Morin.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

En ouvrant la séance, le Président adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Paul Rocca, Vice-président de la F.F.H.C., Président du Comité du Languedoc, décédé le 3 février, des suites d'une longue et douloureuse maladie. Étreint par l'émotion, M. Jean Dame ne peut poursuivre l'éloge du disparu ; il renouvelle à Mme Paul Rocca les condoléances affectueuses de la F.F.H.C.

M. André Rolet fait ensuite un compte rendu des obsèques auxquelles il a représenté la Fédération.

Homologation d'affiliations. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N°3.315. - Judo-Club 55.
- ✓ N° 3.316. - Jeunesse Loossoise.
- ✓ N° 3.317. - Club Culturiste et Haltérophile de Lure.
- ✓ N° 3.318. - L'Athlétic de Rabat.

Il homologue également le changement de titre de la Société des Haltérophiles des Sapeurs-Pompiers de Lunéville, devenue : Club Haltérophile de Lunéville.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme record de France la performance ci-après :

Poids moyens. - Développé à deux bras : 113 kg, par Grégoire Sandeaux, le 13 janvier 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Lannebère, Aguettaz et Espinosa.

Match France - Allemagne. - Le match France-Allemagne devant se dérouler à Paris, le samedi 10 mars, au Gymnase Municipal Voltaire, 1e Bureau arrête les décisions suivantes concernant cette rencontre :

Composition de l'Équipe de France :

- *Poids Coq*. - Titulaire : Marcombe. Remplaçant : Thévenet.
- *Poids Plume*. - Sélection entre Monter, Klein et Héral.
- *Poids Léger*. - Titulaire : Gerber. Remplaçants : Noguès ou Piétri.
- *Poids Moyen*. - Firmin.
- *Poids Mi-lourd*. - Dochy ou Marchal.
- *Poids Lourd Léger*. - Debuf.
- *Poids Lourd.* - Insermini.

Le match sera arbitré par 2 arbitres français et 1 allemand, puis vice-versa après chaque catégorie.

Un déjeuner réunira, le dimanche 11 mars, les athlètes et officiels français et allemands. Le Président est mandaté par le Bureau pour décider du choix du restaurant.

Match France - Pologne. - Le Président fait un bref exposé du match France - Pologne, en attendant le compte rendu qui paraîtra dans L'Haltérophile Moderne sous la signature de M. E. Gouleau.

Il souligne la bonne tenue de l'équipe de France dont chaque athlète mérite les félicitations de la F.F.H.C. pour les performances qu'il a accomplies.

Championnat de France. - Le Président informe le Bureau que les pourparlers engagés pour l'organisation, à Biarritz, du Championnat de France, n'ont pas encore abouti de manière définitive. La date du Championnat, notamment, est encore à l'étude. Il demande au Bureau de donner mandat au Président, au Secrétaire Général et au Trésorier pour mener à bien les négociations. Accepté à l'unanimité.

Communications diverses et correspondance. - Lettre de la Direction Générale des Sports faisant connaître, d'une part, le montant de la subvention accordée à la F.F.H.C. au titre de la préparation olympique et, d'autre part, le montant du premier acompte qui va lui être versé sur sa subvention de fonctionnement 1956.

– Une proposition avait été faite par la Fédération Tchécoslovaque pour l'organisation d'un match France - Tchécoslovaquie en France. Malheureusement, l'accord n'a pu se faire sur la date du 2 Juin, seule possible pour le déroulement de cette rencontre à Grenoble. En conséquence, le Bureau est d'accord pour étudier l'organisation d'une autre manifestation le 2 juin.

– Lettre d'Arthur Robin, donnant sa démission à la suite de l'interdiction qui lui a été faite par la F.F.H.C. de prêter son concours à une manifestation organisée à la Salle du Fresnoy à Roubaix. Le Bureau l'enregistre.

Il sera rappelé au Comité de Normandie la décision prise par la F.F.H.C. concernant l'athlète Witebsky qui a participé à des épreuves ou matches haltérophiles organisés par un groupement extérieur.

– Sur proposition de M. André Rolet, il est décidé que les membres de la F.F.H.C. seront conviés à assister à une messe à la mémoire de M. Paul Rocca.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.30.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1956

Le XXXVe Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 7 et le dimanche 8 juillet 1956 au Fronton couvert de Plaza Berri, avenue Foch, à Biarritz.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1955-1956.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1re série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*.....	250 k.
–	*Plumes*	270 k.
–	*Légers*	295 k.
–	*Moyens*.....	320 k.
–	*Mi-Lourds*	340 k.
–	*Lourds Légers*	355 k.
–	*Lourds*.....	365 k.

Si dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci- dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour, la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et de 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pont- la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 22 avril 1956. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 26 avril 1956 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Dans les Comités Régionaux possédant des athlètes susceptibles de se qualifier pour le Championnat de France, la Fédération désignera un arbitre appartenant à un autre Comité pour arbitrer seul les éliminatoires.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à Paris, par les Comités régionaux.

Les mineurs participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3e classe ;
2. Elle leur assurera le séjour (chambre et repas) dans un hôtel de Biarritz pendant deux jours au maximum.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; *les athlètes devront, obligatoirement, participer à la finale dans catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° développé à deux bras
2° Arraché à deux bras
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k. 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k. 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour mémé des Championnats.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable ne se présenterait pas aux Championnats ;
– Tout concurrent abandonnant les Championnats pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.

***

Au cours du Championnat de France Seniors sera mis en compétition le Challenge Berr.

***

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1956

La finale du Championnat de France Juniors est supprimée.

Les éliminatoires de l'épreuve seront disputées le dimanche 22 avril 1956 en même temps que celles du Championnat de France Seniors entre les jeunes gens nés en 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940, sans autre qualification spéciale.

Les résultats des éliminatoires feront l'objet d'un classement national. L'athlète ayant réalisé les meilleures performances dans chacune des catégories sera proclamé Champion de France Juniors.

Tous les concurrents devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Le Match
France - Pologne

Le 5 février dernier, à 8 heures du matin, notre équipe, composée du Président Jean Dame, de MM. Morin, Clutier, Chaix, Vandeputte, Gouleau et des athlètes Hanry, Thévenet, Gerber, Firmin, Herbaux, Debuf, Insermini et Deglaire, était réunie au complet à la Gare des Invalides. Un car nous transporta au Bourget où notre avion, bimoteur 16 places de la Polka Line, retardé par la basse température, décollait avec une demi-heure de retard. Arrêt de 30 minutes à Bruxelles, un autre de 25 minutes à Berlin-Est et, par un temps très beau mais froid, nous arrivions à Varsovie à 16 h. 30.

Reçus à l'aérodrome par le Président Springer et l'interprète Witucki, nous étions dirigés vers l'Hôtel Polonia, distant de 30 kilomètres. Nous prenions de suite possession de nos chambres et descendions pour le dîner. (M. Witucki, interprète, a passé de nombreuses années chez nous et parle un français très correct avec un accent bourguignon).

Nos athlètes devant tirer dès le lendemain à 12 heures, étaient au lit dès 20 heures, tandis que les Dirigeants, pilotés par leurs collègues polonais, MM. Springer, Borejsza, Witucki et Stefan, allaient visiter le Krokodyl, taverne originale installée dans une très ancienne cave et ensuite les salles du nouveau stade où plusieurs centaines de jeunes athlètes, garçons et filles fêtaient joyeusement le carnaval. Retour à l'hôtel à près de 2 heures du matin, par un beau temps de neige.

Dimanche matin, petit déjeuner à 9 heures ; pesée de 10 à 11 heures, à l'hôtel même, puis départ pour l'Académie Culturelle, monument de 35 étages où, dans une salle magnifique, le match commença à 12 heures, devant un nombreux public de connaisseurs.

***COQS*. - Hanry fit une bonne impression avec le total de 260 k. Il fut battu par Petrich : 275 k. Ce dernier a déjà disputé plusieurs matches importants. Il est né à Roubaix et parle très bien le français.**

***PLUMES*. - Thévenet a prouvé qu'il pouvait toujours répondre présent il totalisa 282 k 500 et, malgré un bon départ avec un développé correct de 95 k, fut cependant surclassé dans l'arraché et l'épaulé et jeté par Zielinski qui fit 305 k.**

***LEGERS*. - Gerber pesait 67 k 500 et Michalak 67 k 200 ; totalisant tous deux 322 k 500, Gerber fut battu au poids. Cependant, il devait gagner le développé de 105 k compté bon à Michalak, était franchement mauvais et méritait essai.**

***MOYENS*. - Dans cette catégorie, Beck s'est présenté à la pesée au poids de 75 k 700 et malgré un grand travail de sudation, il était encore à 75 k 200 à sa dernière pesée. Firmin avait donc gagné au départ. Il fit un beau match et, avec le même total que Beck 365 k, fut déclaré vainqueur régulièrement.**

***MI-LOURDS* - Herbaux s'est rendu compte qu'il était impossible de conserver sa forme en perdant 14 kilos en 4 mois. Dès ses premiers mouvements, il était facile de constater que s'il avait perdu du poids, il avait aussi perdu de sa force, Il fit 330 k alors que Bochenek totalisait 365 k.**

LOURDS-LEGERS. **- Debuf partait gagnant. Il n'était pas au mieux de sa forme. Au jeté, il débuta avec 150 k et fit une faute en prenant sa barre avec trop de confiance. Résultat un essai. Son total de 400 k est beau mais il devait, avec facilité, faire au moins 5 k de plus, ce qui le classait premier toutes catégories. Sommerfeld, athlète au gabarit de coureur, est rapide et a une très grande détente ; il ne fit que 210 k ayant fait zéro au jeté.**

LOURDS. **- Insermini, qui fit 370 k, est très puissant. Il lui manque encore un peu de technique et doit faire d'énormes progrès. Son adversaire Bialas qui, en réalité, est un Lourd-Léger, ne dépassant pas le poids de cette catégorie de plus de 300 grammes, est un athlète sachant conduire son match ; il est fort et énergique et sûrement nous le reverrons.**

Le huitième athlète de l'Équipe de France, Deglaire, n'eut pas à concourir il nous fit voir, lors de l'entraînement du lendemain, qu'il était capable de tenir une bonne place dans une compétition.

Le match terminé, un vin d'honneur fut offert dans un des salons de l'Académie, après un petit discours du Président Springer et une réponse de notre Président Jean Dame. Des cadeaux furent distribués aux officiels et à nos athlètes ce fut ensuite au tour de notre Président de remettre des coupes et médailles dont les bénéficiaires furent MM. Springer, Borejsza, Czarkowski, Kochanowski, Stitzinski, Witochi, Halon, Filsowick, ainsi que les athlètes polonais.

Lundi matin, Visite des Officiels à l'Ambassadeur de France, M. de Leusse. (L'ambassade est à 7 kilomètres de la ville) pus le car nous conduisit à l'Akademia Wychwnia où il devait y avoir un entraînement collectif qui se réduisit à celui de notre équipe et du Poids Plume Zielinski.

Retour à l'hôtel peur le déjeuner à 16 heures, puis Visite de quelques magasins. Après le dîner, nos places étaient retenues dans un café avec musique. Au retour, à minuit, il neigeait et le thermomètre marquait 0 ; aussi, la surprise fut grande, mardi matin, à 9 heures, de constater que nous avions moins 27. Il faisait un temps épouvantable : petite neige et vent de face pour aller faire une visite d'ensemble à l'Académie Culturelle qui, heureusement, n'était située qu'à quelques centaines de mètres. Là, montée par un ascenseur jusqu'à la terrasse située au 30^{e} étage, cinq minutes pour contempler le panorama de Varsovie, descente et retour en vitesse à l'hôtel, cette fois, avec le vent dans le dos. Après déjeuner, nous devions faire une visite de la ville en voiture ; ce fut impossible il faisait trop froid et les glaces des voitures étant complètement gelées, la visibilité était nulle. Nous avons passé la soirée à l'Opéra qui donnait le ballet de « Roméo et Juliette ».

Mercredi matin, départ de la première équipe : Clutier, Debuf, Herbaux, Firmin, Thévenet, Insermini, Gerber et Deglaire. Le départ de l'avion était fixé à 9 h 50, mas il ne put décoller qu'à 14 heures pour s'arrêter à Berlin-Est où nos compatriotes durent passer la nuit, l'arrivée au Bourget n'ayant eu lieu que jeudi à 13 heures. Ce mercredi, nous l'avons passé à l'hôtel ; il y avait moins 28 et nous ne pouvions songer à une promenade en ville.

Jeudi matin, le thermomètre marquait moins trente ; il y avait moins 38 à minuit. Jean Dame, Morin, Chaix, Vandeputte, Hanry et moi-même, partions de l'hôtel à 8 heures nous embarquions à 9 h 50 avec moins 6 dans l'avion. Arrêt de 25 minutes à Berlin-Est, de 25 minutes à Bruxelles et nous étions au Bourget à 16 heures, trois heures seulement après l'équipe embarquée la veille.

En résumé, notre voyage fut très bon et nous pouvons remercier chaleureusement tous les dirigeants polonais qui firent l'impossible pour rendre le déplacement facile et agréable.

Eugène GOULEAU.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3^{e}) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

MATCH FRANCE – POLOGNE

disputé le 5 Février 1956 à VARSOVIE

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. PETRAH	53 k 800	Pologne.	90 k	80 k	105 k	275 k
2. HANRY	55 k 800	France.	80 k	77 k 500	102 k 500	260 k
Poids Plume						
1. ZIELINSKI	60 k	Pologne.	90 k	95 k	120 k	305 k
2. THÉVENET	59 k 800	France.	95 k	82 k 500	105 k	282 k 500
Poids Légers						
1. MICHALAK	67 k 200	Pologne.	95 k	105 k	132 k 500	332 k 500
2. GERBER	65 k 500	France.	100 k	100 k	132 k 500	332 k 500
Poids Moyens						
1. FIRMIN	74 k 700	France.	115 k	112 k 500	137 k 500	365 k
2. BECK	75 k 200	Pologne.	120 k	110 k	135 k	365 k
Poids Mi-Lourds						
1. BOCHENEK	78 k	Pologne.	112 k 500	112 k 500	145 k	370 k
2. HERBAUX	82 k 500	France.	100 k	100 k	130 k	330 k
Poids Lourds Légers						
1. DEBUF	84 k 900	France.	120 k	122 k 500	157 k 500	400 k
N. cl. SOMMERFELD	82 k 900	Pologne.	100 k	110 k	0 k	–
Poids Lourds						
1. BIALAS	90 k 300	Pologne.	127 k 500	120 k	155 k	402 k 500
2. INSERMINI	99 k 500	France.	120 k	110 k	140 k	370 k

CULTURE PHYSIQUE ET HALTÉROPHILIE

Il y a quelque vingt ans, il aurait semblé bizarre d'étudier simultanément ces deux activités certains auteurs avaient même tendance à opposer la Culture Physique aux sports.

Il est bien clair cependant que dans notre revue, quand on parle de Culture Physique ou de Culturisme, il ne s'agit pas de gymnastique suédoise, ni de gymnastique médicale ou corrective, ni de culture physique féminine, ni même d'exercices culturistes pratiqués avec des agrès, des exerciseurs ou des poids légers.

Toutes ces méthodes-la sont utiles es même indispensables quand on s'adresse aux enfants, aux très jeunes gens, aux femmes, aux infirmes, aux déficients, aux sujets âgés. Elles peuvent également être pratiquées avec profit par des hommes jeunes et robustes.

Mais l'expérience a prouvé que la façon la plus rapide et la plus efficace pour un jeune homme ou un homme adulte de développer son corps est de travailler avec des barres lourdes et que cette façon de procéder est alors sans danger. Cette méthode a été appelée Culture Physique Athlétique elle pourrait également être désignée sous les noms de Culture Physique Lourde ou Culture Physique Sportive ; tout cela est bien long et c'est pourquoi nous parlerons de C.P. Mais nous sous-entendons par là l'usage des poids lourds dans un but culturiste. Dans ces conditions, la C P. est un véritable sport demandant trois entraînements assez durs chaque semaine de 1 h 30 à 2 heures chacun, et c'est même un sport de compétition, ces compétitions étant les concours de Beauté Plastique.

Il est normal que la Fédération Haltérophile s'intéresse à ce nouveau sport pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, certains culturistes acquièrent une force extraordinaire qui leur permet de briller ultérieurement en haltérophilie, tandis que certains haltérophiles se présentent avec succès dans les concours culturistes.

D'autre part, le matériel utilisé est principalement, dans les deux cas, les barres lourdes les pratiquants de l'un et l'autre sport peuvent, d'ailleurs, s'entraîner dans une même salle si celle-ci est suffisamment spacieuse, ou tout au moins, ce qui est mieux, dans deux salles contigües dépendant du même club.

Notons également que les culturistes incorporent dans leurs séries des mouvements purement haltérophiles, et en particulier des développés, alors que les haltérophiles ajoutent de plus en plus à leurs séances d'entrainement des mouvements culturistes tels que le ramassé de la barre sous le menton ou « rowing debout », les flexions du tronc avec barre sur la nuque, ou les flexions sur cuisses.

Tout cela étant dit, peut-on et doit-on mener simultanément les deux entraînements, haltérophile et culturiste ?

A notre avis, aucun sport, pas même l'haltérophilie, ne donnera au corps masculin le développement parfait qu'ambitionnent les culturistes.

Certes, quelques haltérophiles sont arrivés à emporter la palme dans des concours culturistes de niveau très relevé, par exemple l'extraordinaire américain Kono.

Mais qu'on ne s'y trompe pas le plus souvent, ces super-athlètes ne se sont pas développés uniquement par l'haltérophilie. Ils ont pratiqué également les agrès, l'athlétisme et ..., la culture physique. Leurs différentes spécialisations ont développé successivement tous les muscles de leurs corps. Et malgré tout ils ont le plus souvent quelques points discutables : cuisses hypertrophiées, surtout si on les compare à leurs mollets, abdominaux quelconques, tailles épaissies par les poids lourds toujours pratiqués en position debout.

Tout cela n'empêcherait pas de mener simultanément les deux entraînements bien au contraire.

Mais si c'est la perfection corporelle que l'on vise, les longues séances d'entraînement haltérophile donneront de ce point de vue des résultats moins rapides et moins complets que le culturisme seul.

Si, au contraire, l'on désire obtenir rapidement le maximum de résultats en haltérophilie, le culturisme intensif sera, à notre avis, plus nuisible qu'utile prenons, par exemple, un haltérophile bien bâti mais enveloppé ; pour avoir des abdominaux en relief, il devra s'astreindre à trois ou quatre séances hebdomadaires de spécialisation au tapis d'une demi-heure chacune ; cet entraînement ne lui donnera absolument rien du point de vue haltérophile, mais lui enlèvera un temps et une énergie qu'il aurait pu dépenser avec profit en faisant du saut et de la course de vitesse pour conserver ou même améliorer sa détente.

Bien plus, sans vouloir soutenir la thèse des « muscles noués » qui ne nous semble pas fondée, il est certain que l'abus des exercices culturistes, en particulier des mouvements pour développer les bras, diminue momentanément les possibilités des haltérophiles pour l'arraché et l'épaulé-jeté. Les muscles ne sont pas noués, certes, mais ils sont habitués à l'effort en contraction lente et sont peu aptes à se détendre d'une façon explosive. Il suffit d'ailleurs de changer d'entraînement pour retrouver ces qualités de détente qui n'ont pas disparu mais qui sont seulement en sommeil.

Nous conclurons donc qu'haltérophilie et culture physique ne doivent pas être pratiquées simultanément tout au moins d'une façon intensive ; le plus logique serait d'obtenir d'abord un grand développement musculaire et une grande force physique par la culture physique pratiquée exclusivement pendant deux ans ; rien n'empêche, cependant, d'initier pendant ce temps l'athlète aux trois mouvements olympiques.

Par la suite, on orientera le culturiste, soit vers une spécialisation plus poussée encore dans le sport de ses débuts, surtout s'il jouit d'une grande harmonie naturelle, et s'il est plus doué en force qu'en détente si, au contraire, il est non seulement un sujet beau et fort mais aussi un sujet rapide, c'est probablement l'haltérophilie qui lui permettra le mieux d'épanouir ses qualités et d'arriver à la classe des champions.

Docteur Paul TODOSCOFF.
A.E.H.P.

UN PARENT PAUVRE ...

Il y a, au régiment, un sport qui n'est pas en vogue, bien qu'il soit d'une virilité exceptionnelle et qu'il donne une somme de qualités physiques et morales assez importantes pour que ses adeptes soient, au bout de quelques années d'entraînement, des athlètes complets, aptes à tous les sports. C'est l'haltérophilie, sport déshérité, car certains le confondent avec les exhibitions de foires et s'imaginent un haltérophile moderne comme un monstre aux muscles énormes et au faciès inquiétant. Il n'en est heureusement rien, et les lauréats des concours de beauté plastique ayant tous pratiqué les poids en sont une preuve convaincante et ce n'est pas les Rolet, Cottier, Le Put, Perquier et compagnie qui me donneront tort.

Dans certains pays, comme par exemple, l'Amérique, la Russie, l'Egypte, l'Iran, l'Autriche, etc. cette pratique est considérée comme sport national. Des milliers de salles d'entraînement et de non moins nombreuses barres à disques permettent à une multitude de jeunes de pratiquer leur sport favori.

Ce sport est encouragé vigoureusement car les dirigeants ont compris que la pratique des Poids et Haltères à l'échelon national était un facteur des plus importants pour la régénération d'une race. S'il est dosé et pratiqué intelligemment, un malingre deviendra par lui en bonne santé, ce qui est, il me semble, le plus beau des biens ici-bas, quoi qu'en disent ceux qui considèrent le corps comme une guenille méprisable.

C'est un sport qui ne demande pas de dons exceptionnels, car le but de la pratique des Poids est tout simplement de faire fructifier au maximum le capital santé héréditaire d'un individu. Aussi paradoxal que cela paraisse, les faibles auraient plus d'intérêt à pratiquer les Poids et Haltères que les forts.

La gamme de mouvements est assez étendue pour développer le corps entier et donner à ses fervents, non seulement la force, mais une vitesse et une détente exceptionnelles, ce qui n'empêche pas les sujets doués de faire de la compétition.

Certains reprochent à ce sport de nouer les articulations, d'empêcher de grandir, etc., ceci est archi-faux dans ce sport comme dans les autres, il y a des règles à observer. La première condition est de s'entraîner « léger » pour les débuts en suivant une progression constante et ne tirer lourd qu'à des moments bien déterminés.

Les Poids et Haltères sont maintenant pratiqués par des athlètes de tous autres sports (avec modération bien entendu) qui choisissent les mouvements ayant un rapport avec leur spécialité ; ainsi, le nageur Lusien améliora ses temps en nage papillon en fortifiant ses épaules grâce à des arrachés légers et rapides.

Il faut peu de place, peu de matériel pour s'entraîner et, de plus, une barre à disques coûte relativement peu en comparaison de certains agrès sportifs. Si ce sport semble, au premier abord, fastidieux pour celui qui …

Adjudant HINDELANG.

(Suite page 10.)

Le Championnat du Monde 1955

du 12 au 17 octobre 1955 à MUNICH (suite)

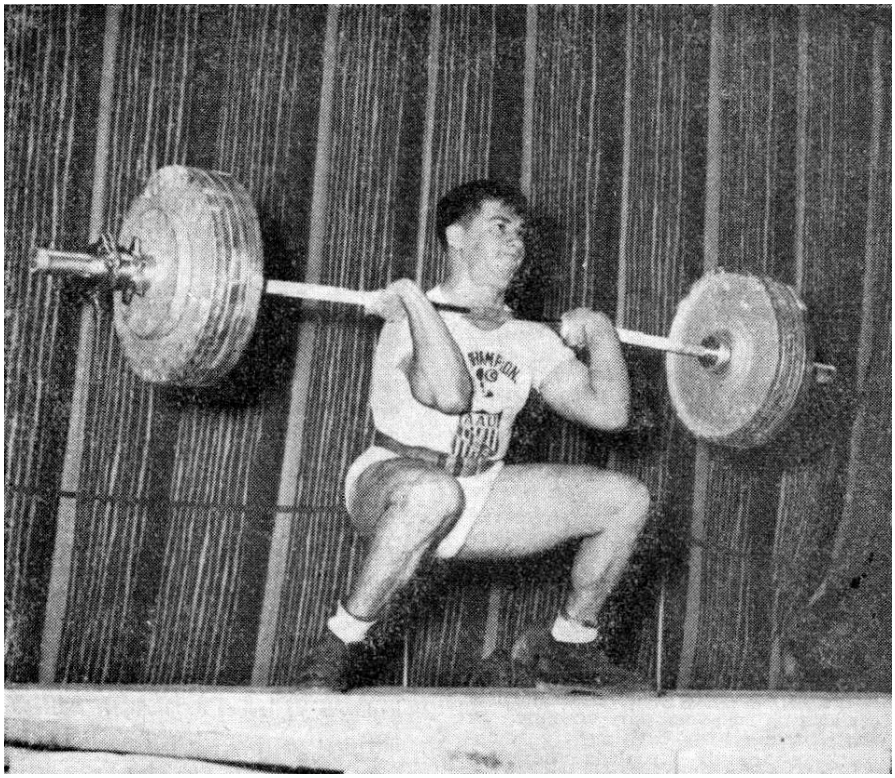

Jim GEORGE (États-Unis), 3e du Championnat du Monde 1955, Catégorie Poids Moyens. *(Photo Bob HASSE.)*

L'absence du Mi-lourd Soviétique Lomakine, malade, nous a privés d'un match qui s'annonçait comme sensationnel, La catégorie fut toutefois très étoffée ; dix-huit concurrents étant en compétition.

Les places furent fort chères, le huitième homme Caira, Angleterre, totalisant 377 k 500.

Je n'ai pu assister à la préparation de Lomakine, mais l'entraîneur national Chatov m'avait certifié qu'il battrait Kono nettement. Le jour du match de la catégorie des Mi-Lourds, l'athlète soviétique resta cloué au lit avec 39° de température provoqués par une très sérieuse intoxication alimentaire. Il me semble que Lomakine est souvent malchanceux dans sa préparation. L'année précédente, il eut un mal inouï à faire le poids et fut battu par Kono.

En 1953, il s'inclina de 2 k 500 devant son compatriote Vorobiev, au Championnat de Stockholm. Il nous faut remonter aux Jeux Olympiques de 1952 pour trouver un Lomakine champion de la catégorie. Tom Kono, en grand sportif qu'il est, fut le premier à regretter l'absence de son rude adversaire. Mais peut-on considérer qu'il a eu de la chance ? Nous ne le saurons que si Lomakine retrouve la forme exceptionnelle qu'il n'a pas su garder. L'expérience a déjà prouvé que même les hommes les plus doués ne savent pas toujours régler et conduire leur préparation et je ne suis pas loin de penser que Lomakine est dans ce cas.

Il fut remplacé par un magnifique athlète, que nous ne connaissions pas, Stepanov, qui, la veille au soir, ne s'attendant nullement à tirer, s'entraîna pendant plusieurs heures, manipulant des charges qui impressionnèrent les connaisseurs du Sportschull. J'ai été frappé par le tempérament fougueux et rageur de cet homme qui, lancé d'un seul coup dans la terrible bataille que représente un Championnat du Monde, s'attaque à Kono, non comme un remplaçant, mais comme un champion qui veut gagner.

Au développé, il ne manqua aucun essai et réussit 135 k impeccablement. Kono débuta à ce poids et il réussit successivement 140 et 142 k 500. Je dois dire que cette dernière barre nous parut très contestable, mais quand on pense que l'homme ne pesait que 78 k 200. A l'arraché, l'Américain est, depuis plusieurs années, dans les mêmes chiffres ; son, premier essai à 122 k 500 fut aisé ; il manqua 127 k 500 pour tes réussir au troisième essai. Stepanov, dans son coin, était déchaîné.

En montant sur le plateau, des rugissements lui échappaient presque de la gorge. Son premier essai à 130 k fut à bout de bras comme si la barre n'avait été qu'un simple jouet dans ses mains. Le style, le cran, tout y était. Il manqua par deux fois 135 k qu'il avait tirés la veille à l'entraînement. A l'épaulé-jeté, Stepanov commença à 155 k, manqua 160 pour les réussir au troisième essai, totalisant 425 k, qui auraient très bien pu sa transformer en 430 k ou 432 k 500. Kono débuta à 165 k, marquant ainsi 435, il sauta à 175 k manquant ses deux essais. Il s'acharna deux autres fois hors compétition pour s'approprier le record du monde que Lomakine lui avait ravi quelques semaines avant le Championnat, mais il ne put réussir.

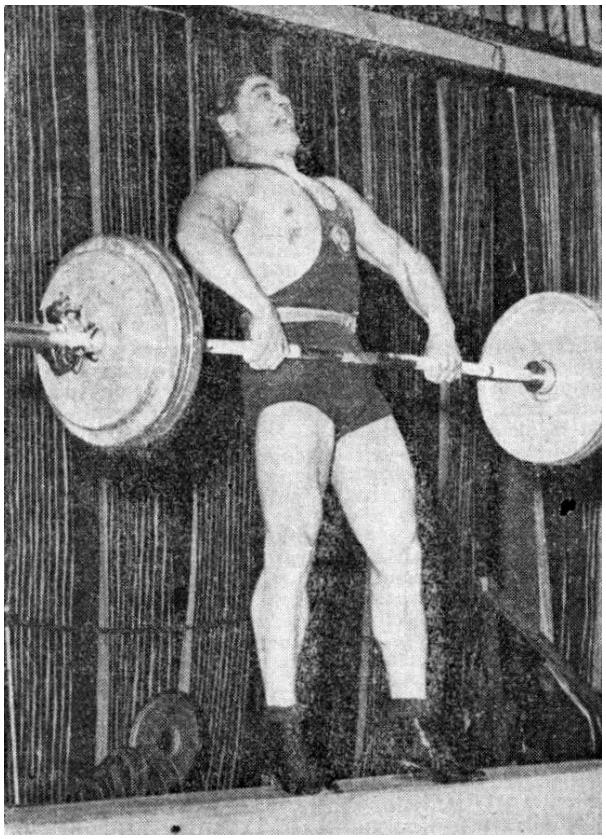

V. STEPANOV (U.R.S.S.), 2e du Championnat du Monde, Champion d'Europe Poids Moyens. *(Photo : Bob HASSE.)*

Nous aimerions revoir le Soviétique Stepanov qui fut admirable. Lorsque Kono retrouvera Lomakine, je pense que le record olympique du total peut friser 450 k.

Le troisième homme, fut un nouveau venu, Jim George, jeune frère du célèbre Poids Moyen américain. Jim, pour ses 19 ans, totalise 402 k 500 de la façon suivante : 110, 115, 117,5 - 120, 127,5 (essai), 127,5 (essai) - 155, 165 (essai), 165. Il tire exactement dans le même style que son frère et lui ressemble étonnamment.

Son tempérament est plus fougueux il est vrai qu'il est aussi moins expérimente, mais la ténacité, la détermination sont identiques. Jim George fut longuement ovationne lorsqu'il tint à bout de bras son troisième essai à 165 k. Quelques jours auparavant, pendant l'entraînement, nous l'avions vu s'entêter inutilement sur 155 k à l'épaulé. Jim George deviendra-t-il un ténor de la catégorie des Mi-Lourds ? Son jeune âge et son tempérament lui permettent tous les espoirs.

Le quatrième place est tenue par l'iranien Mansouri avec 402 k 500 il est battu au poids de corps par le jeune Américain qui pesait 80 k 700 contre 82 k 400.

Voici son match : 115, 120, 122,5 - 117, 122, 125 (essai) - 152, 157 (essai), 157. Le choix des essais fut plus judicieux que celui adopté par Jim George, qui aurait bien dû

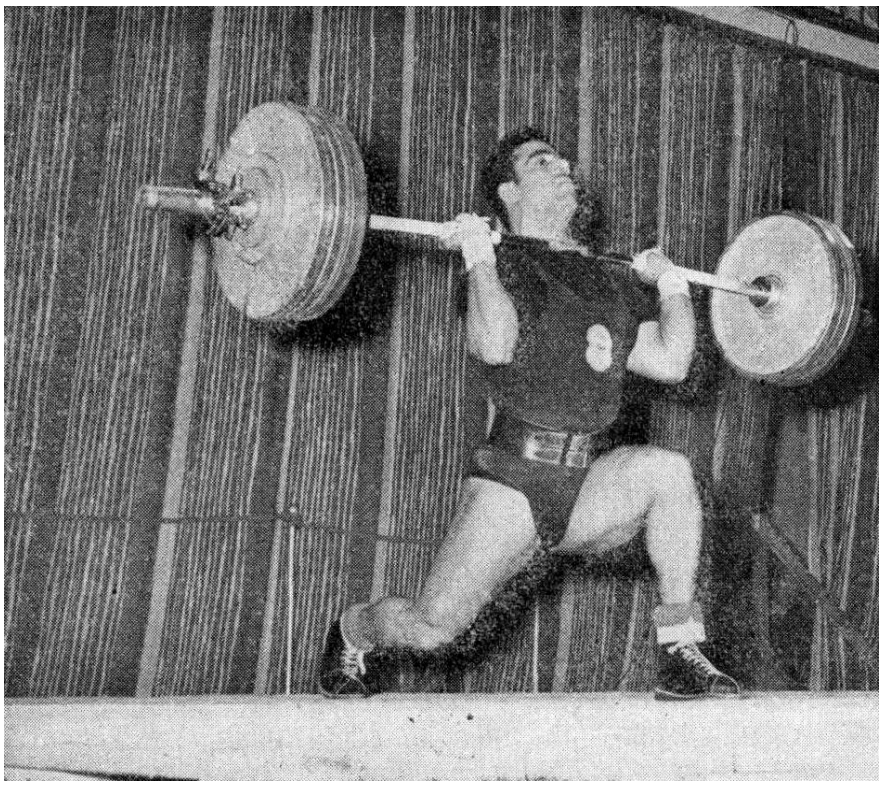

J. MANSOURI (Iran). 4e du Championnat du Monde 1955 (Poids Moyens).

(Photo : Bob HASSE.)

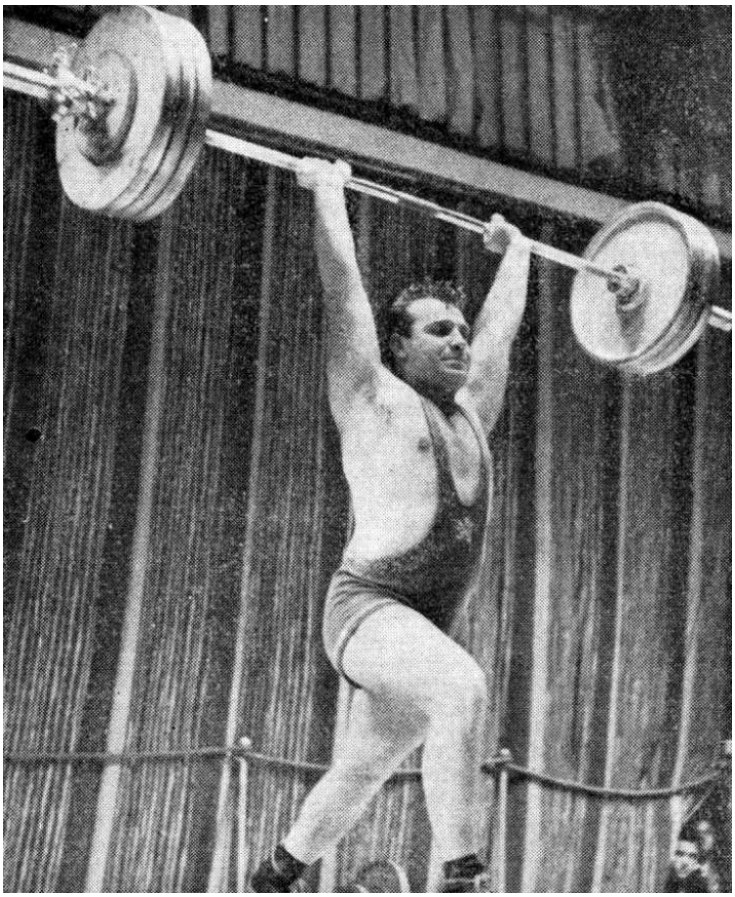

V. PSENICKA (Tchécoslovaquie), 5e du Championnat du Monde, 2e du Championnat d'Europe Poids Moyens.

(Photo Bob HASSE.)

s'assurer 125 k au second essai de l'arraché, et porter ainsi son total à 407 k 500. Mansouri était Poids Moyen l'année passée à Vienne, où il totalisa 360 k, faisant penser à Rahnavardi qui, lui aussi, accuse, depuis 1950, une énorme progression avec les changements de catégorie.

Psenika (Tchécoslovaquie) est cinquième avec un total de 395 k. Il vaut largement 400 k, mais son total reste identique à celui qu'il réussit à Vienne.

L'Égyptien Kerim, magnifique athlète de détente, est sixième avec 392 k 500, mais il resta à 152 k 500 pour son premier essai de l'épaulé-jeté. Il méprisa la cinquième place de Psenika qu'il pouvait s'octroyer avec un second essai à 157 k 500, pour préférer risquer par deux fois 162 k 500 qui lui auraient permis d'égaliser George e Mansouri et de les battre l'un et l'autre au poids de corps pour la troisième place.

Le jeune Polonais Bialas est brillant septième avec 385 k, en manquant pourtant ses arrachés où il resta au premier essai 115 k. Lors du match FRANCE - POLOGNE, il n'avait plus cette forme.

Le Britannique Caira termine le groupe des bonnes performances par une huitième place et un total de 377 k 500. Il y a 20 ans, le Français Louis Hostin, l'Autrichien Hala se disputaient les titres mondiaux ou olympiques avec cette performance. L'Italien Fiorentini est encore très honorable à 367 k 500 il se retrouvera prochainement avec notre Marchal, lors du match que nous devons disputer fin avril.

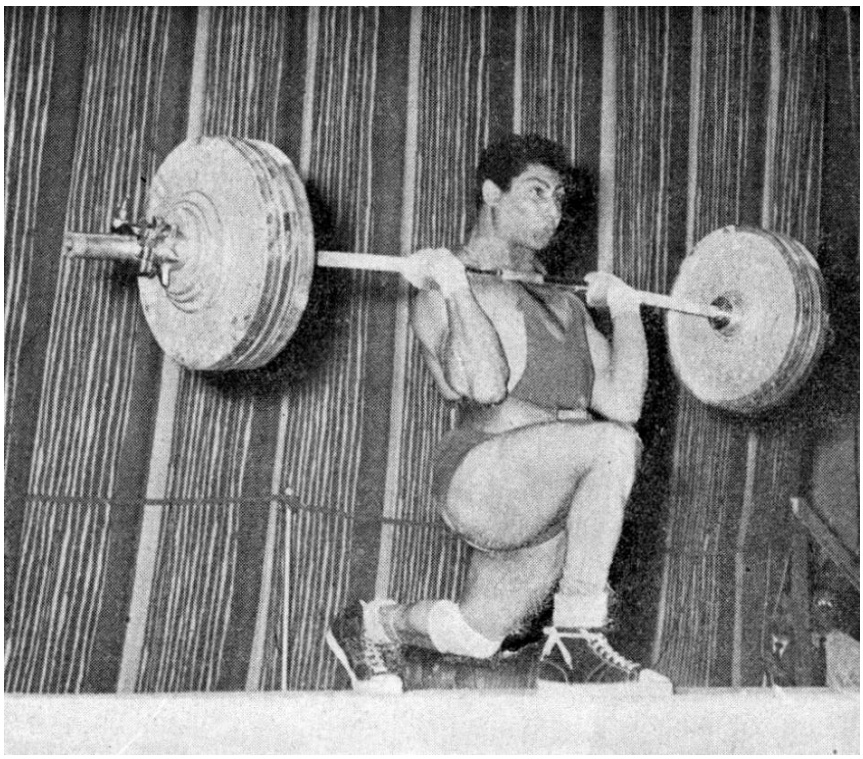

A. KERIM (Egypte), 6e du Championnat du Mande 1955 Poids Moyens.
(Photo Bob HASSE.)

Notre athlète est onzième avec un total de 362 k 500 qui n'a pourtant aucun rapport avec la forme qu'il accusait à l'entraînement. Nous nous souvenons de son magnifique match de Vienne où il termina, par un bel épaulé-jeté, à 150 k. Sa forme 1955 était supérieure il manqua son championnat, c'est tout !

Je pense que lorsque j'étais athlète, je sacrifiais tout pour réussir ; j'en ai gardé un profond souvenir. J'ai eu aussi maintes désillusions en compétitions. Je sais que nos hommes actuels continuent et donnent le meilleur d'eux-mêmes malgré les soucis et les difficultés de l'époque que nous traversons. Je ne me sertirais pas le courage, le droit de faire un reproche à un athlète lorsqu'il manque son Championnat. Je pense donc que Marchal aura d'autres occasions de se manifester brillamment.

L'Allemand Haag s'est classé dixième avec 362 k 500, battant notre athlète sur la bascule le Finlandais Tuononen, l'Autrichien Wimazal se disputent les 12e et 13e places avec 360 k.

La marche du Championnat des Mi-Lourds aurait très bien pu se clôturer avec les 350 k de Kapal Wladimir (Tchécoslovaquie) mais, hélas, trois hommes encore, avec des chiffres très inférieurs, ont alourdi cette catégorie qui fut d'un niveau très relevé, les six premiers étant des athlètes qui ont tous à leur palmarès des performances ayant dépassé les 400 k.

R. CHAPUT.

Classement National du Prix d'Encouragement 1955-56 (suite)

POIDS MI-LOURDS *(suite)*

64.	BERTHE (77) Club Sportif Inter-Avia	252,500
65.	BOULANGER (79,4) Athlétic Ring Belfortain	252,500
66.	GAXIEU (80,5) S.C. Limouxin	252,500
67.	LANG (80,8) U.S. Wittenheim	252,500
68.	HAMION (81) Saint-Nazaire O.S.	252,500
69.	DIDELOT (81,7) Alliance Ste-Savine	252,500
70.	MARTIN (77,2) Dreux A.C.	250, -
70.	DUBOIS (77,2) H.C. Témouchentois	250, -
72.	LAFOSSE ('f8) S.C. Châtillonnais	250, -
73.	DAUFRÈNE (81) C.S. Clamart	250, -
74.	PEYRE (81,4) A.S. Cheminots Sétois	250, -
75.	FERRANDO (82,4) Gymnaste Club d'Alger	250, -
76.	SAUTIN (82,5) U.S. Wittenheim	250, -
77.	SIDI (80,7) Racing Club Vichy	247,500
78.	BETTAN (78,7) Concorde d'Oran	245, -
79.	DECRONANBOURG (79,6) Cercle Michelet Orléans	245, -
79.	ARNAUD (79,6) Halt et Cult. Club Aix	245, -
81.	POULET (78.7) C.A. St-Priest	242,500
83.	PETITGUYOT (79,2) A.S. Cheminots Chaumont	242,500
83.	PALLUCE (79,2) Cl. Gymn. Français Tunis	240, -
84.	BUFFET (78,2) Racing Club Vichy	237,500
87.	MIROWSKI (76,5) A.S. Montferrandaise	235, -
86.	DEVELET (76,5) La Montluçonnaise	230, -
87.	ZINCK (82,1) U.S. Wittenheim	230, -
88.	RIEFFEL (77) Sté Halt. Cult. Haguenau	222,500
89.	MARADO (81,3) Halt. Cult. Club Aix	222,500
90.	JACQUET (754) Racing Club Vichy	220, -
91.	ZELIOLI (81,8) A.S. Monaco	207,500
92.	PICCIONE (77.2) Maarif A.S.	200, -
93.	TEULET (78) Club Halt, et Cult Dôle	187,500

POIDS LOURDS LEGERS

1.	MEHLINGER (84,6) Union Guebwiller	327,500
2.	BILLET (84) Française de Lyon	315, -
3.	FOULETIER Jean-Paul (84,5) Française de Lyon	312,500
4.	ORSINI (86,9) H.C. Nice	312,500
5.	TERRAZA (84,4) U.A. Tarbaise	310, -
6.	SALVADORI (90) Omni Sports Hyérois	307,500
7.	LECRAS (89.2) Stade de la Porte Normande	305, -
8.	TRENTINELLA (86) Sté de Gymn. Maison Carrée	302,500
9.	DELLA VALLE (88) Halt, et Cult. Club Aix 2	300, -
10.	REVELLO (83,2) Nice Olympique	297,500
11.	CARTIER (83,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	295, -
12.	STRESSER (82,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau	290, -
13.	WERMELINGER (90) U.S. Wittenheim	290, -
14.	RICHARD (86,6) Stade Français	282,500
15.	SAMBLANT (89,9) S.A. Montmartroise	282,500
16.	ARMAND (84,4) Ralliement de Mustapha	280, -
17.	KRONBERGER (85) Alsatia Sélestat	280, -
18.	MARDEL (85,9) A.S. Montferrandaise	280, -
19.	BARDE (90) A.S. Électricité Lille	280, -
19.	FOJUD (90) A.S. Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	280, -
21.	MICHALSKI (88) C.H. Reyland	277,500
22.	SMOZINSKY (88,9) A.C. Sélestat	277,500
23.	LEDUC (85) Club Culturiste Reims	275, -
24.	ANOTTA (86) Cercle Est Républicain Nancy	275, -
25.	FRETTI (87,5) H.C. Villerupt	275, -
26.	AZOUGUI (83,2) Ralliement de Mustapha	272,500
27.	TIBIKA (84) Gymnaste Club d'Alger	272,500
28.	Z1DARIC (85,6) Cercle Michelet Orléans	272,500
29.	ARNAUD (90) S.C. Navis	272,500
30.	JOSIEN (84,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	270, -
31.	MICHEL (87) U.S. cheminots Marseille	270, -
32.	SIMONET (87,5) Stade Porte Normande	270, -
33.	CUINET (88) Sté Helvétique Pontarlier	270, -
34.	EY (85,5) SA Strasbourgeoise	267,500
35.	WEIL (82,7) Club Sportif Brumath	265, -
36.	PIERRON (83,5) Racing Club Vichy	265, -
37.	BAUMEYER (85 Alsatia Sélestat	265, -
38.	COSTA (53,5) U.S. Crestoise	260, -
39.	BARBIERI (83.8) Sté de Tir Hussein Dey	260, -
40.	LELLOUCH (88,2) Bravoure de Bougie	255, -
41.	BASSOT (83) A.S. Montferrandaise	252,500
42.	GATTELIER (84,8) Cercle Michelet Orléans	252,500
43.	DESBROSSES (85,4) Stade Français	252,500
44.	DARSY (90) Club Formation Multisports	250, -
45.	ATTAR (88,3) Concorde d'Oran	242,500
40.	LECHET (88,3) La Montluçonnaise	240, -
41.	FRÉMY (88,5) A.S. Cheminots Chaumont	237,500
48.	BUCKINGHAM (85) A.S. Monaco	235, -
49.	DELAVAULT (84,2) Culturistes Rochelais	232,500
50.	BRETON (85,8) Club Olympique St-Médard	222,500
51.	MONTES (89,6) L'Oranaise	217,500
52.	DAUL (85) Sté Halt, et Cult. Haguenau	207,500
53.	COLLENS (84) Union Tourquennoise	200, -
54.	CORNEILLE (89,5) A.S.P.O. Angoulême	195, -
55.	VAZEILLE (83,7) Etoile des Sports Montluçon	185, -

POIDS LOURDS

1.	HAMM (93) Alsatia Sélestat	327,500
2.	NOURRIGAT (99,5) A.S. Decazeville	307,500
3.	PIVERT (100,7) Alliance Ste-Savine	305, -
4.	WALTER (92) U.S. Wittenheim	300, -
4.	MALNOURY (92) A.S. Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	300, -
6.	ARFI (96,4) Club Halt, et Cult. Algérois	297,500
7.	BRIONEZ (94,4) C.S. Inter-Avia	295, -
8.	CHOUZY (93,6) Gauloise de Vaise	292,500
9.	PILARD (91,9) A.C. Trélazéen	290, -
10.	MAERTEN (117,5) A.S. Électricité Lille	287,500
11.	DEROSZ (962) Cercle Haltérophile Troyen	292,500
12.	POUGNET (90,6) Club. Sp. Manuf. Châtellerault	277,500
13.	KRAMERSEK (103) Cercle des Sports Homécourt	270, -
14.	QUEYROUX (101,3) S.C.P.O. Paris	267,500
15.	SUSINI (110) Gymnaste Club Alger	262,500
16.	VERNAY (92) A.S. Monaco	255, -
17.	GARCIA (106,5) A.S. Police Oran	252,500
18.	LEMONNIER (92) Sports Réunis Lille Délivr	250, -
19.	GOBAIN (105,9) C.H. Châtelleraudais	247,500
20.	THOMAS (92,1) S.C. Châtillonnais	237,500
21.	FLESCH (96) S.A. Strasbourgeoise	215, -

Classement Général du Prix Fédéral 1956

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux

POIDS COQS (minima 210 kg)

1.	Ravalet (56) Stade Municipal de Montrouge	250, -
2.	Tiron (56) Stade Porte Normande	235, -
3.	Ruffo (55,3) A.S. Cheminots Sétois	232,500
4.	Raïeri (54,9) Enfants du Devoir Oyonnax	227,500
5.	Vandeputte (56) A.S. Tramways de Lille	227,500
6.	Wattier (53,8) U.S. Métro-Transports	222,500
7.	Pecoul (54) Amicale Saint-Ruf	222,500
8.	Gatti (55,9) A.S. Cheminots de Chaumont	222,500
9.	Lautier (55) A.S. Bédarrides	217,500
10.	Jaime (53,4) A.S. Cheminots de Béziers	212,500
11.	Frézin (53,5) A.S. Électricité de Lille	212,500
12.	Jacob (55,5) Club Olympique Caudéranais	210, -
13.	Barthélémy (49,5) Amicale Saint-Ruf	207,500
14.	Zirnheld (52,8) A.S.P.T.T. Strasbourg	207,500
15.	Rabot (55,4) Club. Sp. Est Républicain Nancy	207,500
16.	Bosse (55,4) Club Olympique Caudéranais	205, -
17.	Jégorel (55,5) Ass. Préf. de la Seine et Ass. Publ.	205, -
18.	Schmitt (55,6) Athlétic Club Sélestat	202,500

POIDS PLUMES (minima 230 kg)

1.	Benayoun (58,4) Concorde d'Oran	260, -
2.	Impieri (59,4) Frontignan A.C.	255, -
3.	Bouffard (59,7) Sporting Club Navis	250, -
4.	Lecauche (59,8) Sporting Club Tête de Cheval	250, -
5.	Quiron (59,9) U.G.A. Péageoise	250, -
6.	Hansmetzger (60) C.A. Nantais	250, -
7.	Minchella (60) A.S. Préfecture de Police	250, -
8.	Bembaron (58,8) Goulette Sports	247,500
9.	Boutet (59) U.A. Tarbaise	247,500
10.	Van Rechem (57) A.S. Électricité de Lille	245, -
11.	Ulrich (58,1) S.A. Kœnigshoffen	245, -
12.	Pinocheau (59,9) A.C. Trélazéen	245, -
13.	Bachelard (60) U.S. Métro-Transports	242,500
14.	Ahrweiller (59) U.S. Métro-Transports	240, -
15.	Requena (59,1) J.S. Saladéenne	237,500
16.	Dastugne (58) Haltero Club Montpellier	235, -
17.	Bousquet (59,9) U.A. Cognac	235, -
18.	Lauret (57,6) C.H. Bas-Berry	232,500
19.	Martin (59,7) C.A. Nantais	232,500
20.	Bétaille (57) S.A. Enghien	230, -
21.	Lainé (59,2) C.A. Pont-Audemer	225, -
22.	Adelino (59,3) Frontignan A.C	222,500
23.	Longuet (60) Club Naut. Athlét. Rouen	220, -

POIDS LEGERS (minima 255 kg)

1.	Wagemann (67,2) U.S. Wittenheim	290, -
2.	Tai (66,5) A.S. Préfecture de Police	287,500
3.	Nectancour Georges (67,4) A.C. Chalonnais	287,500
4.	Garcia (66,3) A.S. Cheminots Nîmois	285, -
5.	Kersse (67,5) Union Roubaisienne	285, -
6.	Didot (67,1) Culturistes Rochelais	280, -
7.	Carrion (67,5) A.S. Cheminots de Givors	280, -
8.	Renaud (65,1) Saint-Nazaire O.S.	275, -
9.	Cot (66,4) U.S. Tours	275, -
10.	Durand (66,9) S.A. Montmartroise	275, -
11.	Legrand (66,5) U.A. Cognac	272,500
12.	Gisclon (67,5) U.A. Cognac	272,500
13.	Mathieu (65) E.S. Laneuvevilloise	270, -
14.	Alemany (67,3) Ralliement de Mustapha	270, -
15.	Desplantes (64) A.S. Gaillon-Aubevoye	267,500
16.	Caesemaeker (67) A.S. Électricité de Lille	267,500
16.	Billoir (67) H.C. Cambrai	267,500
18.	Quentin (67,5) U.S. Métro-Transports	267,500
19.	Varendal (63,9) C.H. Troyen	265, -
20.	Hitrop (66,3) Cercle E.P. Saint-Nazaire	265, -
20.	Ramadout (66,3) A.S. Bourse	265, -
22.	Mercier (67,4) A.S. Gaillon-Aubevoye	265, -
23.	Sandeaux Georges (62) A.S. Police Casablanca	262,500
24.	Amadieu (66,5) A.S. Cheminots Nîmois	262,500
25.	Benincasa (64,2) Club Halt, et Cult. Alger	260, -
26.	Lacoste (65,7) Culturistes Rochelais	260, -
27.	Merlin (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	260, -
28.	Nourédine (67,5) Casbah Club d'Alger	260, -
29.	Perrin (65,7) Club Culturiste Reims	257,500
30.	Maréchal (67,2) Enfants du Devoir Oyonnax	257,500
30.	François (67,2) A.S. Gournaisienne	257,500
32.	Fiordarancio (64,2) U.S.M. Ferryville	255, -
33.	Halm (66,8) La Montluçonnaise	255, -
34.	Navarro (64,5) Courbevoie Sports	252,500
35.	Labouret (66) Union Roubaisienne	252,500
35.	Oudin (66) Halt. Cult. Club Marseille	252,500
37.	Thiron (66,3) Académie des Sports Decazeville	252,500
38.	Santender (63) Maarif A.S.	250, -
39.	Gaultier (67,5) A.C. Cheminots Béziers	250, -
40.	Joly (66,5) A.C. Chalonnais	247,500
40.	Luscansky (66,5) Sporting Club Navis	247,500
42.	Marsala (67,5) Athlétic de Rabat	247,500
42.	Galli (67,5) A.S. Cheminots Sétois	247,500
44.	Pouillie (61) Union Tourquennoise	245, -
45.	Brun (64) U.G.A. Péageoise	245, -
46.	Koehler (64,4) Athlétic Club Sélestat	245, -
47.	Manceau (66,8) Club Halt. Châtelleraudais	245, -
48.	Breton (67,4) A.S.P.O. Limoges	245, -
49.	Bos (67,5) A.S. Gournaisienne	245, -

POIDS MOYENS (minima 270 kg)

1.	Heissat (74,9) C.A. Nantais	317,500
2.	Mater (70,5) Union Roubaisienne	315, -
3.	Moser (74,2) Cercle Haltérophile Troyen	312,500
4.	Heurtin (73,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	305, -
5.	Weiss (76,6) Club Halt, et Cult. Algérois	305, -
6.	Sengelin (73,4) A.C. Sélestat	302,500
7.	Daie (72) Club Halt, et Cult. Algérois	300, -
8.	Chatalova (75) A.S. Tramways Lille	300, -
9.	Cavé (72,5) A.S. Augustin Normand	297,500
10.	Prenot (73,6) Athlétic Ring Belfortain	297,500
11.	Robineau (73,4) U.A. Cognac	295, -
12.	Gaury (73,5) Culturistes Rochelais	295, -
13.	Blanchon (74) A.S.P.O. Limoges	295, -
14.	Ichbia (75) S.A. Montmartroise	295, -
15.	Ohlmann (73) Sté Halt, et Cult. Haguenau	292,500
16.	Martinez (73,8) S.C. Limouxin	292,500
17.	Guézelou (74,2) A.S. Mantaise	292,500
18.	Malherbe (71,6) A.S. Mantaise	290, -
19.	Réga (72,8) A.S. Cheminots Sétois	290, -
20.	Gouyette (73,5) U.S. Métro-Transports	290, -
21.	Drujon (73) U.S. Tramways Marseille	287,500
22.	Demonsel (74) A.S. Électricité de Lille	287,500
23.	Yahia (74,9) S.A. Montmartroise	287,500
23.	Lachèze (74,9) Red Star Limoges	287,500
25.	Pelaez (74,1) A.S. Decazeville	285, -
25.	Wagner (74,1) A.S. Bourse	285, -
25.	Pelaez (74,1) U.A. Tarbaise	285, -
28.	Berthon (74,2) A.S.P.O. Tours	285, -
29.	Le Bacle (70,3) Cercle Paul-Bert Rennes	282,500
30.	Berland (74,6) Enfants Devoir Oyonnax	282,500
31.	Rochat (74,5) Haltéro Cult. Lyonnais	280, -
32.	Bridier (74,8) A.S. Mantaise	280, -
33.	Faury (70,5) Saint-Nazaire O.S.	277,500
34.	Kapp (70,9) S.A. Kœnigshoffen	277,500
35.	Chanut (71,8) A.C. Montpellier	277,500
36.	Chasserot (74,3) Sté Mun. Choisy-le-Roi	277,500
37.	Lammens (68,9) Ralliement Mustapha	275, -
38.	Dondon (72,2) C.H. Troyen	272,500
39.	Gambier (73,3) A.S. Gournaisienne	272,500
40.	Veyrune (69) Stade Sainte-barbe	270, -
41.	Laffargue (70,5) U.A. Tarbaise	270, -
42.	Matou (74,8) Red Star Limoges	270, -
43.	Clavaud (74,9) Red Star Limoges	270, -
44.	Delerablée (75) A.S. Gaillon-Aubevoye	267,500
45.	Dulas (72,5) A.S.P.O. Midi	265, -
46.	Domingo (73,1) Haltero Club Montpellier	265, -
47.	Zidaric (74,2) Cercle Michelet Orléans	265, -
48.	Borie (73,6) Jeunesses Laïques Rép. Marmande	262,500
49.	Daigneau (71,4) A.S. Montferrandaise	260, -
50.	Benhamou (71,7) Concorde d'Oran	260, -
51.	Farrugia (72,2) Joyeuse Union Tunis	260, -
52.	Lopez (72,6) A.S. Police Oran	260, -
53.	Martini (73,3) Sporting Club Navis	260, -

POIDS MI-LOURDS (minima 290 kg)

1.	Dorey (82,5) A.C. Chalonnais	330, -
2.	Bénard (82,3) Stade Mun. Montrouge	322,500
3.	Renier (82,2) Stade Mun. Montrouge	315, -
4.	Sibenaler (79,5) A.S. Tramways Lille	312,500
5.	Toye (81,3) A.S. Montferrandaise	307,500
6.	Weiss (76,6) Club Halt, et Cult. Alger	305, -
7.	Debove (80) Sports Réunis Lille Délivrance	305, -
8.	Bousquet (79,9) A.C. Montpellier	302,500
9.	Baup (82,3) A.S.P.O. Midi	300, -
10.	Astolfi (82,4) C.H. Troyen	297,500
11.	Cartier (79,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	295, -
12.	Vandenabele (81,5) Sp. Réunis Lille Délivrance	295, -
13.	Danet (81,2) S.A. Montmartroise	292,500
14.	Gardelle (81,8) S. Châtillonnais	292,500
15.	Mignon (82) C.A. Nantais	292,500
16.	Dudeck (82,5) H.C. Arbreslois	292,500
17.	Dubourg (75,5) S.C. Saint-Amandois	290, -
18.	Denis (77,2) A.S. Cheminots Caen	290, -
19.	Debruyne (78) S.C. Tête de Cheval	290, -
20.	Hertzog (80,6) A.C. Sélestat	290, -
21.	Léonardi (82) Halt, et Cult. Club Marseille	290, -
22.	Miguerès (76,5) U.S. Cheminots Marseille	287,500
23.	Dintzer (79,1) Athlétic Ring Belfortain	287,500
24.	Ramery (80,5) Halt. Club Cambraisien	287,500
25.	Fradet (81) A.S. Cheminots Chaumant	287,500
26.	Commenginger (77,7) Sté Haltér. Haguenau	282,500
27.	Mainetti (81) U.S. Marine Ferryville	282,500
28.	Lauret (80) Club Halt. Bas-Berry	280, -
29.	Rouchenko (81,5) Club Culturiste de Reims	280, -

POIDS LOURDS LEGERS (minima 305 kg)

1.	Paul (89,4) A.S. Mantaise	330, -
2.	Orsini (88,9) Haltero Club Nice	320, -
3.	Malenfert (89) Club Sp. Est Républicain	310, -
4.	Mardel (89,1) A.S. Montferrandaise	300, -
5.	Della Valle (87,5) Haltéro Cult. Club Aix	297,500

POIDS LOURDS (minima 315 kg)

1.	Hamm (104,5) Alsatia Sélestat	335, -
2.	Pêcheur (94,2) A.S. Bourse	332,500
3.	Nourrigat (97,9) A.S. Decazeville	315, -
4.	Pivert (101,2) Alliance Sainte-Savine	312,500
5.	Salvadori (91,4) Omnisports Hyérois	307,500
6.	Montmayeur (94,1) Club Gymnastique Français	305, -

Un Parent pauvre

(Suite de la page 5)

… regarde, demandez à ceux qui y ont touché l'envoûtement que l'on subit au cours d'un entraînement, ainsi que la joie ressentie au bout de plusieurs mois de travail lorsqu'on s'aperçoit que notre force a doublé et que la musculature se dessine agréablement. De plus, ce sport est un des plus sincères, car ici la « combine » n'existe pas, il faut lutter contre l'inertie et personne ne peut intervenir pour vous.

Savez-vous que la seule fois où un Sapeur-pompier du Régiment fit monter le drapeau français au mât olympique, eh bien !, ce fut un haltérophile, feu le Lieutenant Roger François, Champion olympique des Poids moyens à Los-Angeles, et recordman du monde dans les mi-lourds ?

Disons aussi en passant que ce sont les haltérophiles qui donnèrent dans le passé le plus de titres olympiques à la France, avec les Rigoulot, Hostin, Duverger, Suvigny et notre regretté Roger François, déjà nommé.

Voici quelques années, des athlètes dune classe exceptionnelle servaient dans notre beau Régiment, malheureusement, le dernier conflit arrêta tout net les beaux espoirs mis en eux. N'est-ce pas Gardechaux, Lepreux, Drexler, Chaput, Besse, Lisambart, etc. ?

Mais, malgré tout, il existe au Régiment un noyau de jeunes gens extrêmement forts et qui brilleraient particulièrement dans ce sport aussi pourquoi n'y aurait-il pas des épreuves de Poids et Haltères entre Compagnies (tout comme au Basket) permettant de découvrir des hommes capables de rivaliser et même de battre les équipes civiles.

Malheureusement, les barres à disques sont rares, aussi ces sapeurs, faute de pouvoir pratiquer leur sport favori, se sont tournés vers d'autres (sports d'équipes entre autres).

Nous souhaitons donc un effort de chacun afin que l'Haltérophilie soit remise à sa véritable place.

Adjudant HINDELANG,

Régiment de Sapeurs. Pompiers.

Pour rester en forme

(d'après les médecins allemands)

Comment augmenter de manière rationnelle sa puissance musculaire et comment conserver la forme ainsi acquise ? C'est la question à laquelle des médecins allemands ont répondu par une série d'expériences portant sur plusieurs dizaines de personnes.

Voici les résultats de leurs recherches :

« Grâce à des exercices quotidiens d'un groupe de muscles, on obtient en moyenne et en l'espace d'une semaine, une augmentation de 3, 6 % *de la puissance musculaire. Si l'on arrête les exercices quotidiens, la puissance musculaire décroît à nouveau à raison de* 2, 4 % *par semaine.*

« Il est, toutefois, possible de limiter à 1 % cette décroissance ; il suffit pour cela de refaire de l'exercice une fois par semaine ou même une fois tous les quinze jours.

« La méthode la plus rationnelle pour se mettre en forme et pour la conserver, consiste ainsi à ne pas procéder à des exercices brusqués, intensifs et quotidiens car plus rapidement on acquiert un surcroît de force, plus facilement on le reperd. Si l'on ne procède qu'à des exercices hebdomadaires, on réalise une augmentation de puissance hebdomadaire de 2,6 %. *La puissance ainsi acquise a le temps de se « consolider » entre chaque exercice et est deux fois plus solide que dans le cas d'exercices quotidiens: en cas d'arrêt de tout exercice, elle ne décroît, en effet, qu'au rythme de* 0,5 % *par semaine ».*

(Article du Journal : « Umschau in Wissenschaftund Technick » de Francfort, communiqué par Robert CARRIÈRE).

Nos joies, nos peines…

MARIAGE

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Robert MUCKENSTURM, excellent poids Milourd de la Société Athlétique de Koenigshoffen, avec Mlle Elvine RUEBRECHT.

– et de M. André OTTAVI, du Club Olympique de Khouribga (Maroc) avec Mlle Lily LÉTANG, d'Alger.

Nos bien sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

***

NAISSANCE

M. MOREAU, Président de l'Union Amicale de Cognac, nous annonce la naissance d'un garçon prénommé GÉRARD au foyer de M. Jean BERGERET, lequel est l'un des Membres fondateurs de la Section haltérophile du Club et contribue toujours aussi activement qu'il le peut au bon fonctionnement de ladite section.

Nos sincères compliments à l'heureux papa et nos vœux de bonne santé eu jeune Gérard et à sa maman.

***

NÉCROLOGIE

M. Jean ANDRÉ, Secrétaire du Comité d'Alsace, vient de perdre sa mère.

La F.F.H.C. lui adresse ses bien vives et sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Mme Paul ROCCA remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui exprimer leur sympathie à l'occasion du décès de son mari et s'excuse, en raison de leur nombre, de ne pouvoir répondre personnellement à chacune d'elles.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'A.E.F.

Le Dr Héraud, vice-président du Comité d'A.E.F., vient de nous donner des nouvelles de ce Comité lointain.

Parmi les jeunes qui s'entraînent, dit-il, trois ou quatre promettent de devenir de bons haltérophiles.

Après la dernière journée de Club, quelques records ont été améliorés, Dans quelques mois, certains d'entre eux pourront être inscrits à la table des records de France au développé à droite lourd léger et au bras tendu à droite léger.

Enfin, n'oubliant pas que la Fédération est à la fois haltérophile et culturiste, un Concours du plus bel athlète de l'A.E.F. (catégorie - de 1 m. 68 et + de 1 m. 68) a été organisé suivant le règlement du Concours du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises et a l'emporté un grand succès.

Voici les résultats du Premier Pas Haltérophile (22 concurrents), et du Concours du Plus Bel Athlète de l'A.E.F.

Premier Pas Haltérophile :

- *Poids Coqs* : 1er Escande Jacques : 47 k 500 + 60 k = 107 k 500 ; 2e N'Gouéry Alphonse : 42 k 500 + 42 k 500 = 85 k ; 3e Murgier Yves.
- *Poids Plumes* : 1er Escande Michel : 40 k + 60 k = 100 k (16 ans).
- *Poids Légers* : 1er M'Poutou : 60 k + 75 k = 135 k ; 2e Otsa : 55 k + 65 k = 120 k ; 3e Algbia : 50 k + 65 k = 115 k.
- *Poids Moyens* : 1er Mossi : 60 k + 80 k = 140 k ; 2e Bruneau : 52 k 500 + 65 k = 117 k 500 ; 3e Dinga ; 4e Ebaneth ; 5e Elona.
- *Poids Mi-Lourds* : 1er M'Balkosset : 67 k 500 + 85 k = 152 k 500 ; 2. N'Gapor : 60 k + 85 k = 145 k.
- *Poids Lourds-Légers* : 1er Vaka : 82 k 500 + 95 k = 177 k 500 ; 2, N'Gueba : 72 k 500 + 90 k = 162 k 500.

CONCOURS

DU PLUS BEL ATHLÈTE D'A.E.F.

- *Catégorie jusqu'à 1 m. 68* : 1er Fontenay (C.S.O.) ; 2e Leroy P. (B.C.C.) 3e Noyal (B.U.C.).
- *Catégorie plus de 1 m. 68* : 1er Père (B.U.C.) ; 2e Noyal J. (B.U.C.) ; 3e Vianes (C.S.O.).

Jury : Président : Dr Héraud, Directeur des Sports. Membres : Escande, Professeur E.P.S. ; Reisacher, Secrétaire général du Comité Haltérophile et culturiste d'A.E.F. ; Sere, Professeur à l'École des Arts ; Le Barbanchon, représentant le Comité Fédéral des Sports.

COMITE DE PROVENCE
MATCH MARSEILLE - LAUSANNE

Le Club Haltérophile et Culturiste Lausannois, jeune club plein d'avenir, avait convié une sélection marseillaise a le rencontrer au cours d'un match amical qui eut lieu à Lausanne le 26 février dans la salle des 22-Cantons.

La réception que nous avons eue de la part du Président, M. Caselli, de M. Rossé, ainsi due de tous les dirigeants et membres du club, fut des plus chaleureuses et les Marseillais en garderont le meilleur souvenir.

La réunion se déroula sous la présidence de M. Bussey, Directeur des Sports, de M. le Consul Général de France, de M. le Représentant du Conseil d'État et de M. Fischer, Président d'Honneur, qui surent apprécier les performances réalisées devant eux.

Les fonctions officielles furent remplies par MM. Averney, Maulini, arbitres, et M. Simonet, du côté suisse, et MM. Chaix, Baille et Depétrini, du côté français.

Le match, qui se déroula par équipe de 7 hommes, fut plein d'intérêt jusqu'à la fin.

Après la présentation des équipes, M. Caselli offrit pour le Comité un très joli vase de St-Prex à M. Chaix qui lui avait remis un fanion aux couleurs françaises.

Le Club lausannois avait formé une équipe de jeunes athlètes, renforcée par Rubini ; tous firent preuve d'une grande volonté et furent battus de peu ; d'ailleurs, pour le match retour du 8 avril, ils espèrent prendre leur revanche.

La sélection marseillaise, renforcée par Degioannini, de M.C. de Nice, réussit de bonnes performances. Piétri aurait pu mieux faire, mais Degioannini fut la vedette, réalisant sa meilleure performance et faisant l'admiration du public par la perfection de ses mouvements.

Après la lecture des résultats les athlètes échangèrent de très jolies médailles.

Le soir, dirigeants et athlètes furent conviés à un banquet où suisses et français sympathisèrent dans la plus franche camaraderie.

La distribution des prix eut lieu au début du banquet et chacun emporta un joli souvenir de cette première réunion qui fut des plus réussie et on se sépara très tard dans la nuit, bien près du matin.

Voici les résultats sur les trois mouvements :

Marseille : Guillon, 212 k 500 ; Baldetti, 252 k 500 ; Piétri, 305 k ; Miguères, 282 k 500 ; Degioannini, 342 k 500 ; Salvadori, 305 k ; Verane, 305 k. Total : 2.005 k.

Lausanne : Magnenat, 252 k 500 ; Deluigi, 267 k 500 ; Rosse, 252 k 500 ; Rubini, 302 k 500 ; Simonet, 305 k ; Maugey, 297 k 500 ; Vaucher, 302 k 500. Total : 1.980 k.

Le Secrétaire :
L. DEPÉTRINI.

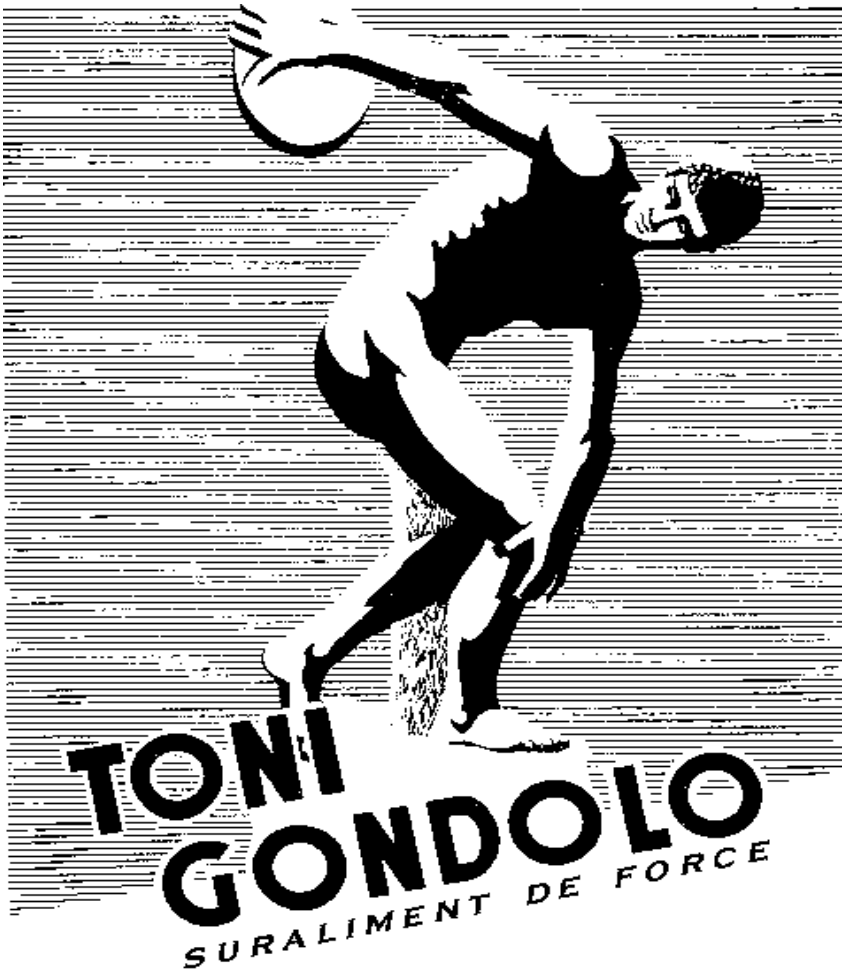

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

Match d'Haltérophilie

France - Finlande

Samedi 7 Avril 1956

à 20 h 30

AU GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE

2, rue Japy, à PARIS

(Métro : Voltaire)

PRIX DES PLACES : 200, 300 et 500 fr.

Les Scolaires et Universitaires pourront assister gratuitement au match sur présentation de leur licence O.S.S.U.

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 111. – AVRIL 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 15 mars 1956 2
Classement général du Critérium National Haltérophile 1956 3
Additif au classement du Prix d'Encouragement et du Prix Fédéral 3
Le match France-Allemagne, par R. CHAPUT 4
Le Championnat du Monde 1955 (suite), par R. CHAPUT 6
Finale du Critérium National Haltérophile 1956, par R. CHAPUT 7
Nos Joies, nos Peines 8
Dans nos Comités Régionaux Match Paris-Belgrade-Lille ..... 9 et 11
Liste des records de France 10
Résultats techniques du match France-Finlande 11

Sur notre cliché :

LES VAINQUEURS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE 1956
Poids Lourd Légers
1er A. Vorobiev (U.R.S.S.)
(également Champion du Monde),
2e Jean Debuf (France),
3e I. Vesselinov (Bulgarie).

Photo Bob L. HASSE.

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 15 MARS 1956

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDE D'AFFILIATION

Le Bureau homologue l'affiliation du club suivant : N° 3.319, Club Sportif d'Alençon.

HOMOLOGATION DE RECORDS

Le Bureau homologue comme records scolaires et universitaires les performances soumises par l'Office du sport Scolaire et Universitaire à son approbation et énumérées dans ses lettres des 1er, 7 et 15 mars.

Il homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids mi-lourds : Développé à deux bras : 120 k 500, par Paterni, le 5 février 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Espinosa, Lannebère et Geeraerts.

Développé à deux bras : 122 k 500, par Paterni, le 19 février 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Espinosa, Lannebère et Geeraerts.

MATCH FRANCE-ALLEMAGNE

Le Président expose son point de vue au sujet du match France-Allemagne, qui s'est dérouté le samedi 10 mars dernier, au Gymnase Municipal Voltaire. Il constate que le résultat qui constitue en sport le fait brutal, ne reflète pas, en ce qui concerne la rencontre France - Allemagne, sa physionomie exacte. Certes, nous avons été battus, mais la victoire aurait pu aussi bien nous sourire.

Il convient de féliciter particulièrement les trots athlètes français vainqueurs dans leurs catégories respectives : Gerber (poids léger), Firmin (poids moyen), et Debuf (poids lourd- léger), mais leurs camarades n'en ont pas pour autant démérité et ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour essayer de triompher de leurs adversaires. Le jeune Klein, pour ses débuts d'international, a donné satisfaction.

MATCH FINLANDE-FRANCE

Le Bureau décide que les sélectionnés de France-Allemagne seront de nouveau choisis pour le match Finlande-France qui se disputera le samedi 7 avril prochain, en soirée, au Gymnase Municipal Voltaire. L'équipe de France sera donc ainsi composée : poids coq : Marc Marcombe ; poids plume : Norbert Klein ; poids léger : Roger Gerber ; poids moyen : Georges Firmin ; poids mi-lourd : Roger Marchal ; poids lourd-léger : Jean Debuf ; poids lourd : Jacques Insermini.

Pour un meilleur déroulement de la compétition, les catégories seront groupées : Poids coqs et poids plumes ; poids légers et poids moyens ; poids mi-lourds, lourds-légers et lourds.

Les officiels désignés pour France-Allemagne rempliront les mêmes fonctions pour le match France - Finlande.

Le Président est mandaté pour le choix du restaurant où aura lieu, à l'issue du match, le dîner réunissant les officiels et les athlètes des deux équipes.

MATCH FRANCE-ITALIE

Le Président rappelle qu'un Tournoi International réunira, fin avril en Italie, deux équipes de France A et B qui seront opposées à deux équipes d'Italie.

Le Bureau décide, dores et déjà, que l'équipe de France A sera composée des mêmes éléments que pour France-Allemagne et France-Finlande.

En ce qui concerne l'équipe B elle sera désignée à l'issue de la réunion organisée le dimanche 8 avril, au Stade Municipal de Montrouge, par le Comité de l'Île-de-France. En plus des athlètes parisiens de première série, seront convoqués les possibles suivants : poids plumes : Thévenet, Monier, Piétri (ce dernier ayant manifesté le désir de tirer dans cette catégorie) ; poids lourds-légers : Herbaux.

D'autre part, la finale du Critérium National Haltérophile permettra de juger de la forme de certains espoirs, et notamment de celle du poids mi-lourd Paterni.

Les officiels seront désignés parmi MM. Dame, Duchesne, Duverger, Lomet. Rolet, Gouleau.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1956

Le Président donne connaissance de la correspondance récente échangée avec le Comité de Côte Basque au sujet de l'organisation du Championnat de France 1956 qui se disputera au Fronton couvert de Plaza Berri, à Biarritz, le samedi 7 juillet en soirée et le dimanche 8 juillet, en matinée, à 16 heures.

Après un échange de vues, le bureau décide due l'assemblée générale se tiendra également à Biarritz, le samedi 7 juillet après-midi.

En ce qui concerne le Concours du plus bel Athlète de France, le Comité de Côte Basque poursuit les négociations déjà entamées par lui.

FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE

Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour la finale du Critérium National Haltérophile qui se disputera le dimanche 25 février, au nouveau Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, Paris.

Sur une question posée par lettre par le Comité d'Alsace, le Bureau décide de dispenser l'athlète Noiriel de sa participation à la finale, en raison de sa méforme actuelle, due à une récente maladie. Lambert, du Club Sportif Gondolo, et qualifié à ses lieu et place.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Le Bureau homologue la nomination au titre d'arbitre fédéral, de M. le Dr Héraud (A.E.F.).

Il est décidé de passer commande de deux barres – sans disques – de fabrication suédoise, analogues à celles qui ont été utilisées aux Championnats du Monde de Stockholm, Vienne et Munich.

Communication, par le Comité de l'Île-de-France, de la correspondance échangée avec la Société Athlétique Montmartroise et concernant notamment une demande d'autorisation pour deux matches, l'un avec un club français, l'autre avec un club britannique.

Le Président est chargé de la réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle argenté :..... 90 francs
Modèle doré : ..... 100 francs

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 50 francs pour frais d'envoi quel que soit le nombre d'insignes commandé.

Classement Général du Critérium National Haltérophile 1956

POIDS COQS (minima 230 k.)

RAVALET (55,5) Stade Municipal de Montrouge	237,500
WATIER (53,6) U.S. Métro-Transport	232,500
VANDEPUTTE (55,6) A.S. Tramways Lille	232,500
JAIME (54,4) A.S. Cheminots de Béziers	220, -
GRANDVOYNNET (55) Société Helvétique Pontarlier	220, -

POIDS PLUMES (minima 250 k.)

DUBOIS (60) S.A. Montmartroise	267,500
LECAUCHE (59,5) Sporting-Club Tête-de-Cheval	265, -
NADAL (59,9) Club Haltéroph, et Cult. Alger	262,500
BENAYOUN (59,8) Concorde d'Oran	260, -
MARZULLO (59,4) Jeunesse Sportive Saladéenne	252,500
QUIRON (60) U.G.A. Péageoise	252,500
POUILLIE (59) Union Tourquennoise	250, -
IMPIÉRI (60) Frontignan A.C	247,500
LAURET (57,2) Club Halt, et Cult. Bas Berry	242,500
PINOCHEAU (60) Athlétic-Club Trélazéen	242,500
BOUFFARD (59,6) Sporting-Club Navis	240, -

POIDS LEGERS (minima 275 k.)

CONIL (66,4) A.S. Mantaise	297,500
VALLUN (67,5) A.S. Électricité de Lille	292,500
NOIRIEL (67,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	292,500
LAMBERT (67,3) Club Sportif Gondolo	290, -
CATANOSO (66,6) Olympique Club Khouribga	285, -
VALLET (65,1) Cercle Michelet Orléans	282,500
GUIGNE (66,6) Stade Municip. Montrouge	282,500
WAGEMANN (67,3) U.S. Wittenheim	282,500
RENAUD (64,5) St-Nazaire O.S.	280, -
NECTANCOUR (66,2) A.C. Chalonnais	280, -
LAMENS (66,5) Ralliement de Mustapha	280, -
REGNAULT (67,1) A.S. Préf. de Police	280, -
TAI (67,4) A.S. Préf. de Police	280, -
PICARD (65,1) Stade de la Porte Normande	277,500
COT (668) Union Sportive de Tours	275, -
VEYRUNE (67,5) Stade Ste-Barbe	275, -
ALEMANY (67,5) Ralliement de Mustapha	270, -
LEGRAND (67,3) Union Athl, de Cognac	267,500
BILLOIR (66) H.C. Cambrai	265, -
MERCIER (66,5) A.S. Gournaisienne	265, -
HALM (67,4) La Montluçonnaise	265, -

POIDS MOYEN (minima 300 k.)

MAIER (71,3) Union Roubaisienne	317,500
HEISSAT (74,7) Club Athlétique Nantais	307,500
CHATALOVA (74,6) A.S. Tramways de Lille	305, -
OHLMANN (73) Sté Haltéroph, et Cult. Haguenau	302,500
BRIDONNEAU (70,8) Sté de Gymn. d'Angers	300, -
MOSER (73,5) Cercle Haltéroph. Troyen	300, -
KERSSE (68,1) Union Roubaisienne	297,500
HEURTIN (73,2) A.S. Sap.-Pompiers de Nantes	297,500
GAURY (74,5) Culturistes Rochelais	295, -
MUSTAPHA BEN ADNAN (74,6) A.S. Pol. Casablanca	295, -
DAIE (72,2) Club Halt, et Cult. Alger	292,500
BLANCHON (74 5) A.S.P.O. Limoges	292,500
TUMBARELLO (75) Stade Gaulois	292,500
CAVE (71,3) A.S. Augustin-Normand	290, -
ROBINEAU (74,6) Un. Athlét. Cognac	287,500
LACHEIZE (75) Red-Star de Limoges	285, -
DEMONSEL (75) A.S. Électricité Lille	285, -

POIDS MI-LOURDS (minima 315 k.)

PATERNI (81,7) C.O. Casablanca	372,500
BENARD (81,7) Stade Mun, de Montrouge	342,500
GUERMANDI (82) Cercle des Sp. d'Homécourt	322,500
SIBENELAER (79,3) A.S. Tram, de Lille	317,500
RAVERAULT (79,4) Cultur. Rochelais	312,500
WEISS (77) Club Hait, et Cult. Alger	310, -
DOREY (82) Athl.-Club Chalonnais	310, -
DEBOVE (79,5) Sp. Réunis Lille-Délivrance	307,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 325 k.)

GUILLER (898) US. Métro-Transports	345, -
RENAULT (85,6) St. de la Porte-Normande	342,500
ALGENIR (88,5) Club Sport. Gondolo	335, -
BOUSSION (86,8) Sté de Gymn. d Angers	332,500

POIDS LOURDS (minima 335 k.)

VOINEY (100) A.C. Chalonnais	310, -
GOETTELMANN (102) Athl. Club Sélestat	345, -
NEYERTS (97,5) A.S. Monaco	347,500
SAMMUT (98) Goulette Sports	330, -

Additif au Classement du Prix d'Encouragement et du Prix Fédéral

A la suite de la parution, dans « *L'Haltérophile Moderne* » du Classement du Prix d'Encouragement et de celui du Prix Fédéral, plusieurs réclamations nous sont parvenues.

Le Comité des Flandres, entre autres, qui avait omis de nous transmettre les résultats des Clubs de la Région Nord Maritime au Prix d'Encouragement, nous demande de faire paraître un additif que nous insérons bien volontiers dans le désir de ne pas léser les athlètes et Clubs intéressés

Poids Plumes

MINARD (57) H.C. Boulogne	215, -
S. BASTAERT (59,7) Stade Municipal Petite Synthe	200, -
C. BARBARY (58,5) Stade Municipal Petite Synthe	195, -
E. CANIS (90) Stade Municipal Petite Synthe	190, -
WINNOCK (56,5) Club Athlétique Rosendaël	187,500

Poids Légers

BOUCHET (67,5) H.C. Boulogne	250, -
MAGNIER (65,5) H.C. Boulogne	240, -
R. BARBARY (63,6) Stade Municipal Petite Synthe	237,500
R. BASTAERT (65,6) Stade Municipal Petite Synthe	237,500
PAPA (63,1) Club Athlétique Rosendaël	207,500
CAILLIAU (65.5) Club Athlétique Rosendaël	207,500
MARECHAL (65,8) Stade Municipal Petite Synthe	207,500
CALCOEN (66,4) Stade Municipal Petite Synthe.	195, -
WADOUX (62,2) AS Cheminots Dunkerque	162,500

Poids Moyens

EECKHOUDT (70,7) Club Athlétique Rosendaël	290, -
KELLER (69,6) Stade Municipal Petite Synthe	265, -
VANBECELAERE (73,4) St. Municipal Petite Synthe	252,500
G. CANIS (74) Stade Municipal Petite Synthe	237,500
SCHAPMAN (70) Club Athlétique Rosendaël	227,500

Poids Mi-Lourds

POLLET (77,9) H.C. Boulogne	280, -
CALLEBOUT (75,5) Club Athlétique Rosendaël	270, -

Poids Lourds Légers

LEFEVRE (87,3) Club Athlétique Rosendaël	337,500

Poids Lourds

VANHOVE (92,4) Stade Municipal Petite Synthe	230, -

***

Nos lecteurs pourront eux-mêmes intercaler, s'ils le désirent, ces résultats dans le tableau déjà parti ; mais il leur apparaîtra immédiatement que Sylvain Lefèvre se classe 1er de la catégorie des Lourds Légers avec un total supérieur de 10 k à celui de l'athlète actuellement en tête du classement.

***

Toujours dans le Prix d'Encouragement, une erreur de transmission a classé Poulet (Poids Mi-lourd du Club Athlétique de Saint-Priest) à la 81e place avec 242 k 500 alors qu'il avait réalisé 252 k 500 aux Éliminatoires, ce qui le ramène à la 65e place.

***

Prix Fédéral. - Deux Poids Mi-Lourds du Comité Dauphiné - Savoie ne figurent pas au classement de cette épreuve. Ce sont :

47.	CRISTINI (73,4) Club Athlétique Saint-Priest	265, -
49.	BOSSA (75) Entente Sp. St-Martin d'Hères	265, -

Enfin, dans la Catégorie des Lourds Légers, LECRAS (88,3) Stade de la Porte Normande, 400 kg, doit être classé quatrième.

Le Match France - Allemagne

Nous avons perdu le 6e France-Allemagne. Ce n'est pas loin dans mon esprit, puisque, au moment où j'écris, à peine 48 heures se sont écoulées depuis cette compétition qui fut passionnante et émouvante jusqu'au dernier essai.

L'équipe de France n'était pas en grande forme. Au début de la quinzaine précédant la compétition, j'avais visité tous nos athlètes, sentant que la bataille serait rude et qu'il fallait savoir, pour chacun, comment s'y prendre pour tirer le maximum du moment. A mon retour, je dis au Président Jean Dame mon inquiétude : un calcul de probabilités permettait d'envisager quatre victoires sûres et qui sait ?… peut-être six sur sept. Heureusement, je ne lançai ce pronostic qu'à quelques intimes. La densité de lutte nous a prouvé qu'il n'était pas ridicule et qu'un simple courant d'air favorable pouvait me donner raison.

Les efforts de préparation d'un tel match sont énormes, non seulement pour les athlètes, mais aussi pour les dirigeants qui organisent. Nous sortons tous exténués d'une telle épreuve et cette défaite, que nous ne méritions pas, nous a attristés un instant. Cependant, il y a des défaites qui valent des victoires et ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette belle rencontre ne me contrediront pas.

Sans chercher à excuser cet échec, qui est maintenant consommé et qui figurera dans les annales sous cette forme dépouillée : « Le 10 mars 1956, à Paris, l'Allemagne bat la France par 4 à 3 », je voudrais expliquer à tous nos lecteurs, qui ont le même idéal que nous, comment les faits se sont passés et quel fut le cheminement de notre pensée, de nos actes, avant et pendant l'épreuve.

A Tours, j'ai trouvé un Marcombe très mal en point, souffrant très sérieusement des reins et à court d'entraînement. Je lui fis le reproche d'avoir tardé pour se mettre au travail. Depuis deux ans, Marcombe manifeste des signes d'abandon et il passe, je le sais, par des états d'âme très différents. Il reste pourtant très attaché à la cause haltérophile. Le maximum que nous pouvions escompter, pensant qu'il restait encore quelques entraînements était : 272 k 500, ce qui, en fait, ne représente que 2 k 500 de moins que son maximum dans chacun des mouvements olympiques. Nous avons respecté ce tableau de marche pendant la compétition. Eberlé réussit 272 k 500 que Marcombe, plus léger, devait pouvoir égaler ; il assura 77 k 500 au 3e développé, 82 k 500 à l'arraché. Après ce mouvement, il avait 2 k 500 de retard sur l'Allemand qui bénéficia d'un arraché à 82 k 500 où les lampes blanches s'allumèrent alors que la barre toucha sa tête. Enfin, peu importe, Marcombe partit au même poids à l'épaulé et jeté : 105 k. Le tirage au sort désigna Eberlé nous pouvions encore avoir l'avantage. Eberlé manqua 110 k au second essai. Notre athlète, qui est le plus fort dans ce mouvement, devait réussir, bénéficiant de l'avantage moral que procure l'échec de l'adversaire mais il ne put tenir sa barre au jeté. Ses reins meurtris étaient sanglés et chauffés par un emplâtre. J'avais peine de voir Marcombe souffrir à en pleurer lorsqu'il redescendit du plateau. Eberlé se reprit et réussit 110 k au 3e essai. Je fis charger la barre à 112 k 500, ce que pouvait réussir Marcombe avec un peu de chance et nous donner la victoire. Notre athlète épaula la barre magnifiquement, mais, hélas, le jeté fut impossible pour lui.

Après cette première défaite, nous comptions sur Klein qui, de petit Poids Léger, était descendu Plume. Le match fut très dur. Lorsque je fais mon autocritique, je me reproche de ne pas avoir changé le départ de l'arraché, car Klein aurait pu assurer 80 et 85 k. Il avait 2 k 500 d'avance au développé et l'avantage du poids .L'Allemand Ertl resta à sa première barre de l'arraché 85 k ; notre athlète commençant à 82 k 500, échoua deux fois à 87 k 500. Les deux hommes à égalité après l'arraché, Klein plus léger, le match n'aurait pas dû nous échapper. Il fallait suivre la progression de l'adversaire. Klein qui, à la sélection, avait arraché 87 k 500 et jeté 115 k au 2e essai, ne pouvait pas échouer en tirant 105 k, 110 et 112 k 500. Le tirage au sort désigna l'Allemand pour tirer le premier à 105 k qu'il réussit. Klein réussit 105 et 110 k, Ertl échoua à 110 k et reprit 112 k 500 au 3e essai déclaré bon. Il nous fallait cette barre pour assurer, non seulement la victoire dans la catégorie, mais le succès de l'Équipe de France, car Firmin, Gerber, Debuf ne pouvaient être battus. Klein, magnifique de cran épaula et jeta impeccablement. Pourtant, le mouvement lui fut refusé sous les protestations de la foule. Les juges français ont cru voir le genou toucher terre. Que faire ?... nous étions battus. L'erreur est humaine et le sport n'est-il pas à son origine un jeu, une saine distraction permettant de cultiver et de développer parallèlement le corps et l'esprit.

Le match des Poids Légers nous apporta, enfin, une grande satisfaction. Gerber s'affirme actuellement avec un style de champion complet.

Résultats du match France - Allemagne,

disputé le 10 mars 1956 au Gymnase municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Épaulé Arraché à 2 bras	et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. Martin EBERLÉ	56 k	Allemagne.	80 k	82 k 500	110 k	272 k 500
2. Marc MARCOMBE	55 k 300	France.	77 k 500	82 k 500	105 k	265 k
Poids Plumes						
1. Waldemar ERTL.....	59 k 600	Allemagne.	87 k 500 1	85 k	112 k 500	285 k
2. Norbert KLEIN.....	59 k 400	France.	90 k	82 k 500	110 k	282 k 500
Poids Légers						
1. Roger GERBER	67 k 500	France.	100 k	102 k 500	135 k	337 k 500
2. Oswald JUNKES	67 k	Allemagne.	100 k	100 k	130 k	330 k
Poids Moyens						
1. Georges FIRMIN	74 k 600	France.	112 k 500	110 k	140 k	362 k 500
2. K. SCHWARZBAUER.....	73 k 800	Allemagne.	107 k 500	107 k 500	135 k	350 k
Poids Mi-Lourds						
1. Heinz HAAG	81 k 500	Allemagne.	120 k	105 k	142 k 500	367 k 500
2. Roger MARCHAL.....	81 k 200	France.	115 k	107 k 500	137 k 500	360 k
Poids Lourds-Légers						
1. Jean DEBUF	85 k 300	France.	122 k 500	125 k	160 k	407 k 500
2. Josef SCHNELL	84 k 900	Allemagne.	107 k 500	110 k	140 k	357 k 500
Poids Lourds						
1. Hans KOLLE	100 k	Allemagne.	115 k	115 k	160 k	390 k
2. Jacques INSERMINI	99 k 500	France.	120 k	112 k 500	140 k	372 k 500

« La tête et les jambes », comme disait le père du Tour de France, ne manquent pas à notre homme. Il totalisa 337 k 500 avec brio. Ses arrachés 95, 100, 102 k 500 dans un style éblouissant, laissent présager la chute prochaine du vieux record d'Arnout que celui-ci détient depuis si longtemps malgré les assauts de Bugnicourt, Noguès et autres Gaiotti. La porte de Melbourne doit s'ouvrir pour Gerber, mais il faut qu'il ne précipite pas la cadence ê huit jours de repos toutes les six semaines lui seront nécessaires. Son adversaire Junkes totalisa 330 k et le match était tout de même très sérieux, l'Allemand ayant déjà totalisé 337 k 500 à Munich.

Gerber s'était mis dans la tête de commencer à 97 k 500 au développé. Je lui avais promis de le laisser faire si Marcombe et Klein gagnaient leur match. Comme il n'en fut rien, nous dûmes, M. Clutier et moi, raisonner notre homme qui, effectivement contrarié, manqua 102 k 500 au 3e essai. A l'épaulé et jeté, Gerber avait gagné à 130 kg, il tira 135 en 3e barre, il s'accrocha au jeté en véritable homme de métier comme Firmin sait le faire. Le record de France du total était battu, mais Gerber pesant 180 grammes au-dessus du poids ne put s'octroyer le record de l'épaulé et jeté. Il avait dîné très légèrement après la pesée, escomptant éliminer au cours du match les grammes superflus. C'est la deuxième fois que notre athlète manque de chance sur les records.

Les poids Moyens me permirent de respirer. Georges Firmin nous donna, une fois de plus, la victoire devant un jeune Allemand qui réalisa sa meilleure performance.

Aux Poids Mi-Lourds, je dois avouer que je n'avais pas confiance en Marchal que je savais en condition très moyenne, mais je comptais sur sa force à l'épaulé et jeté pour sauver une situation difficile. Son adversaire, Heinz Haag, magnifique athlète, développa 120 k et échoua à 125. Marchal tira 110 et 115. Je lui fis abandonner son troisième essai qu'il ne pouvait réussir. A l'arraché, Marchal termina correctement après trois essais bons à 107 k 500. L'Allemand restant à 105 k, nous n'avions que 2 k 500 de retard et le bénéfice du poids de corps. Les deux hommes débutèrent à 137 k 500. Après tirage au sort, Haag commença et réussit 142 k 500 au 2e essai. Il fallait 145 k à Marchal pour gagner, poids qu'il assure presque toujours. Il épaula deux fois, mais manqua ses jetés. Tout espoir de vaincre devenait vain, la défaite était consommée.

Notre Jean Debuf se promena devant Schnell en Lourds Légers, mais il tira 407 k 500, échouant à 165 k par un manque de conviction évident. Sa forme se précise et il semble qu'il ait raison de ne pas encore donner le maximum. Son adversaire Schnell totalisa 357 k 500 alors qu'à Munich il avait réussi 385 k.

Les Poids Lourds devaient nous donner une belle émotion, car une seconde, nous avons cru au miracle. Kolle ne développa que 115 k, Insermini, très retenu par ses occupations professionnelles, n'arriva pour tirer que pendant le match. Je lui ai laissé jouer son « va tout » pour le stimuler. Débutant à, 120 k il eut un essai à 125 k qui, techniquement, n'était pas plus mal que d'autres. Il aurait pu prendre là 10 k d'avance. Kolle arracha 115 k, Insermini 112 k 500, mais l'Allemand, indiscutablement supérieur, tira successivement 145, 155, 160. Notre athlète épaula 140 k aisément au premier essai, mais le match était fini.

Il faut conclure en félicitant nos athlètes sans aucune exception et sans restriction. Nous avons assisté un match passionnant, dans une ambiance sportive vibrante.

Le Directeur des Sports, M. Lacabanne, l'Inspecteur Général Desroys du Roure, représentant M. Gaston Roux, M. Denis, Directeur du Comité National des Sports, ont encouragé nos athlètes par leur présence.

Ce qui est extrêmement satisfaisant, c'est d'avoir nos trois possibles olympiques Debuf, Gerber et Firmin en belle forme. Voilà bien là une consolation véritable à nos déboires.

R. CHAPUT.

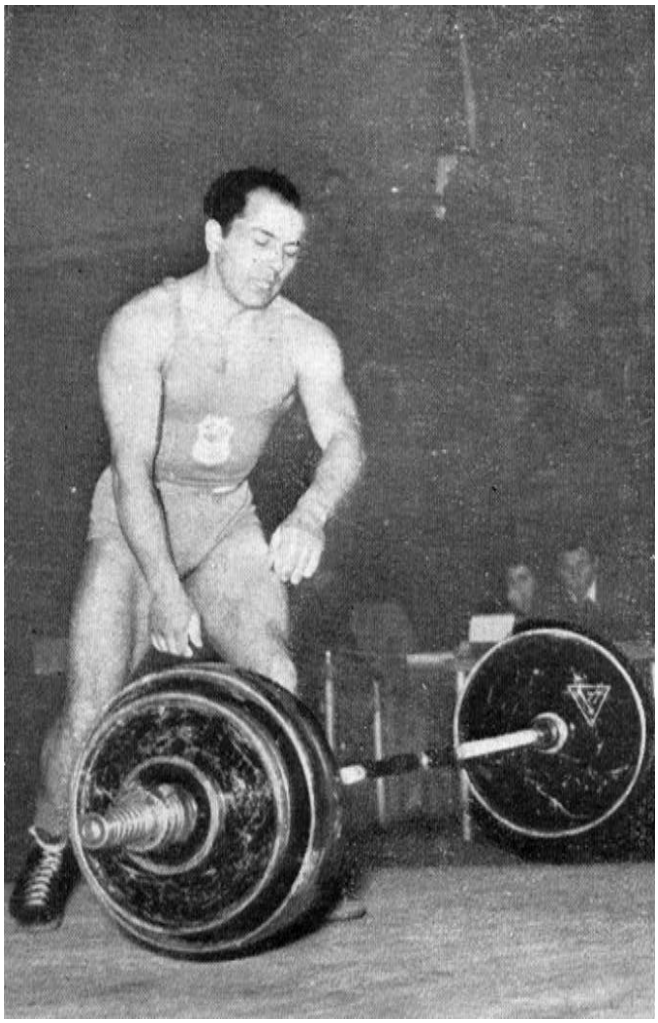

Georges FIRMIN, invaincu en matches inter-nations vient de battre le record de France du Développe à deux bras, Poids Moyens : 115 k

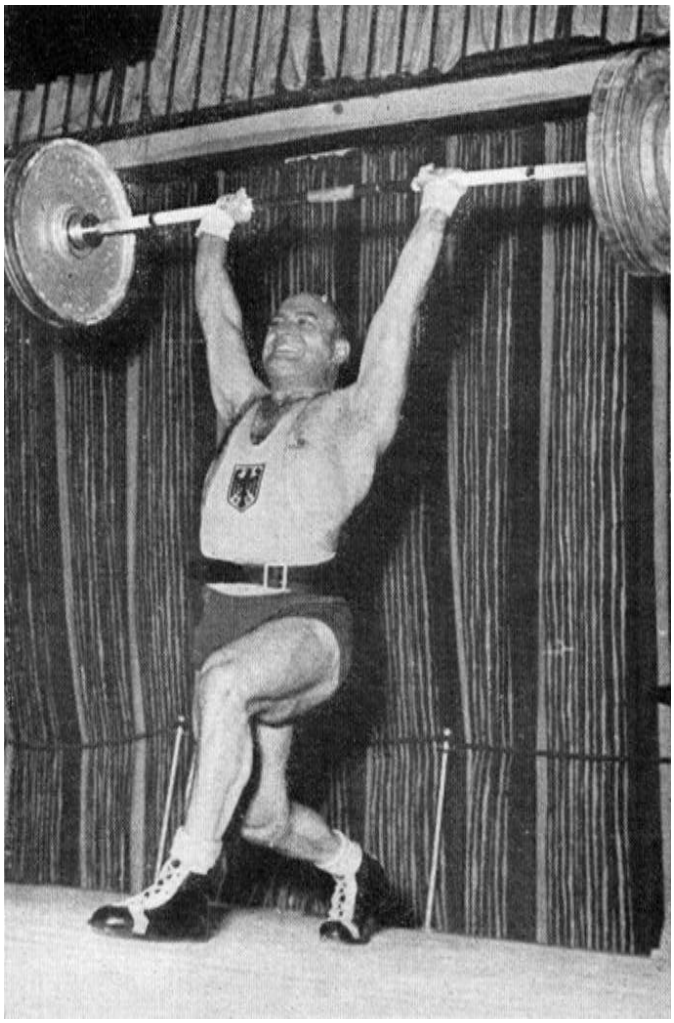

Oswald JUNKES, vétéran de l'Équipe d'Allemagne, excellent Poids Léger.

Le Championnat du Monde 1955

(SUITE)

Catégorie Lourds-Légers

Cette catégorie fut, pour toute la délégation française, la plus passionnante car nous espérions de Jean Debuf un exploit. Dix-huit concurrents, dont le dernier ne fut pas ridicule avec 362 k 500, se disputèrent, chacun à leur échelle, un morceau de palme. Vorobiev (U.R.S.S.), détenteur du record olympique avec 460 kg, ne devait pas être inquiété. Il aurait fallu dans la catégorie la présence de l'Américain Sheppard pour donner plus de valeur à la place du premier.

L'athlète Russe, sans adversaire à vaincre, fit son match contre son propre record. Après avoir développé 145 kg, il arracha successivement 135 kg et 140 kg, manquant 142 kg 500. A l'épaulé et jeté, il débuta à 170 et tira deux fois sur 177 kg 500 mais en vain. L'Américain Emrich, malgré tout son courage, ne pouvait rien. Il resta à son premier essai au développé 132 kg 500, mais réussit ses trois arrachés terminant à 130 kg. A l'épaulé et jeté, il assura la seconde place au premier essai et par deux fois tenta 182 kg 500 ; saut incompréhensible qui le laissait, même en cas de réussite, à 10 kg derrière Vorobiev, mais qui lui aurait donné le record du monde de l'épaulé et jeté détenu par Schemansky avec 181 kg.

Jean Debuf tirait pour la troisième place contre le redoutable Rahnavardi. Celui-ci, l'année passée, était mi-lourd, mais il était devenu un Lourd-Léger au-dessus de la limite. A l'entraînement, j'avais observé Rahnavardi. Il exécutait des séries triplées de développés à 120 kg avec aisance. Le match serait dur.

Il assura 135 kg au troisième essai, 125 kg à l'arraché et 165 kg à l'épaulé et jeté. J'avais conseillé à Debuf de chercher le total de 425 en assurant dans les deux premiers mouvements 127 kg 500 au second essai, performance tout à fait possible pour lui. La quatrième place qu'il a obtenue, il l'aurait eue de toute façon, même avec 405 kg. Debuf préféra tirer 117 kg 500, 125 kg, 130 kg (essai) dans les deux premiers mouvements où il aurait pu aussi bien prendre 120, 127,5 ou 122,5, 127,5. Le match était consommé là, car il n'était plus possible d'assurer la troisième place Rahnavardi réussissant impeccablement 165 kg, au troisième essai du jeté, il fallait à notre athlète 175 kg, qui n'étaient pas dans ses possibilités du moment. Si Debuf avait réussi deux fois 127 kg 500, son moral restait intact à 170 kg et il aurait pu gagner au poids de corps. Espérons que cet échec permettra à Debuf de développer son sens tactique, ou mieux, qu'il se laissera guider pendant une telle compétition.

En effet, un homme dans un match où tirent dix-huit concurrents a besoin de quelqu'un qui calcule pour lui, de quelqu'un qui ait assisté à l'ultime préparation des adversaires. Le champion doit tirer sur les barres qui lui sont conseillées surtout dans les moments difficiles où l'énervement ne lui permet pas de juger lui-même ce qu'il y a lieu de faire.

Nous trouvons à la cinquième place un Bulgare, Vesselinov, qui, totalisant 402 kg 500, s'avère comme un concurrent intéressant pour les Jeux, sa progression démontre sa valeur : 115, 120, 122,5 ; 115, 120, 122,5 (essai) ; 152,5, 160, 165 (essai). Il pesait 86 kg 900, véritable lourd-léger qui peut très bien gagner 15 kg.

Trois hommes sont ensuite à 385 kg Daly (Canada), loin de son total de Vienne : 405 kg, remporte la sixième place au poids de corps devant l'Allemand Schnell et le Polonais Roguski. L'Anglais Barnett ferme la marche des performances de valeur avec 380 kg.

Dans cette catégorie, douze hommes sur dix-huit ont atteint et dépassé les 150 kg à l'épaulé et jeté. Prochainement, nous devons rencontrer la Finlande et l'Italie. Le frère de Makinen a totalisé 375 kg à Munich en ne pesant que 84 kg 750, sera-t-il mi-lourd à Paris

Quant à l'Italien Rovegno, il totalisa 377 kg 500 et est classé onzième ; mais lors du match Italie - Finlande, il ne participa pas, remplacé par un nouveau Borgnis qui manque 380 kgs.

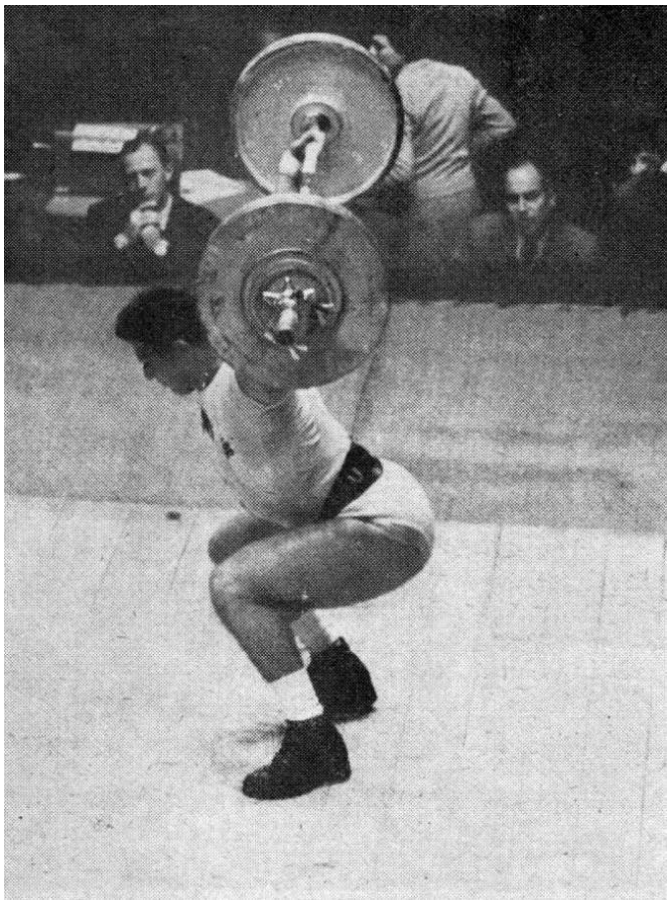

C. EMRICH (États-Unis)
2e du Championnat du Monde 1955, Poids Lourds Légers.

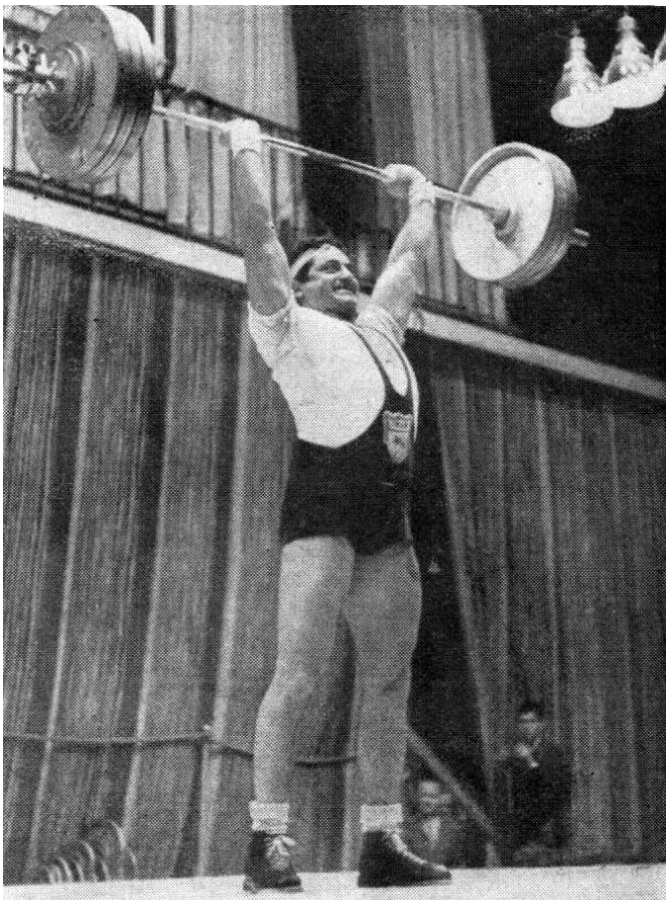

M. RAHNAVARDI (Iran)
3e du Championnat du Monde 1955, Poids Lourds Légers.

(Photos : Bob L. HASSE.)

D'après photographie, Borgnis parait râblé et enveloppé. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il soit le mi-lourd du prochain France - Italie, le mi-lourd de Munich ayant été Fiorentini, avec 367 kg 500.

Nous trouvons à la treizième place le Coréen Young Vhan Lee avec un total de 375 kg. Josef Flenner (Autriche) est quatorzième avec 372 kg 500. Le Danois Mortensen est quinzième avec 365 kg, en progrès de 10 kg sur l'année précédente, ce qui ne l'empêche pas de reculer d'une place. Herbaux est dix- septième avec 365 kg. En forme avec 375 kg il n'aurait gagné que deux ou trois places. Les performances d'ensemble de la catégorie sont très denses.

Après les cinq premiers qui dépassèrent 400 kg, un jeune en forme, aurait très bien pu se classer sixième avec 387 kg 500 ; chiffre qui devrait être dans les possibilités de certains des nôtre, tels que Deglaire ou Paterni, par exemple

Deglaire 117,5, 117,5 et 152,5 ne représente que 2 kg 500 par mouvement au-dessus de ses maxima. Avec un peu de chance le tout peut se réussit le même jour. N'est-ce pas séduisant

Réponds-moi au prochain match international. Herbaux n'étant pas d'accord, peut-être t'obligera-t-il à te surpasser ?

R. CHAPUT.

Les photos parues dans le numéro 110 et ayant trait au Championnat du Monde portent la mention « Poids Moyens » au lieu de « Poids Mi-Lourds ».

Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes.

Finale du Critérium National 1956

Nous possédons maintenant, à Paris, une salle intéressante où nous pouvons espérer organiser de belles réunions. Il s'agit du Gymnase de l'A.S.P.P., 16, rue du Gabon, Paris (20e). Plus de cinq cents personnes peuvent être rassemblées dans cette salle moderne, claire et spacieuse.

Roger Poulain, secrétaire général du C.I.F., entraîneur de la section H et C de 1'A.S.P.P., voit d'un œil satisfait toutes les constructions qui s'élèvent de jour en jour dans le périmètre de la Porte de Vincennes. Nous trouverons là, certainement, un public nouveau pour nos manifestations.

Les sélectionnés du Critérium furent logés à l'I.N.S., comme le furent ceux du Prix Fédéral. De nombreuses défections, difficilement justifiables, sont enregistrées. C'est à se demander si nos athlètes régionaux ne préfèrent pas les épreuves interclubs aux finales nationales. En effet, chaque année, nous constatons, en faisant le bilan de nos effectifs, que beaucoup parmi les meilleurs, ne participent pas aux éliminatoires des compétitions fédérales. Il y a, il est vrai, beaucoup d'impondérables ; les grippes, les accidents, les départs au régiment. Mais il me semble qu'il y a aussi la méconnaissance des dirigeants de clubs, qui n'engagent pas assez sérieusement leurs athlètes à participer. Il y a aussi, celte forme d'égoïsme qui consiste à pratiquer selon son bon plaisir. Si seulement les haltérophiles venaient assister aux matches de leurs camarades, nous aurions à chaque fois beaucoup de spectateurs. L'essentiel de notre but est évidemment la pratique généralisée de l'haltérophilie et de la Culture physique, dans un but de santé et de sauvegarde individuelle ; mais nous sommes toujours un peu déçus de ne pas nous sentir plus groupés autour d'un idéal commun.

Le niveau du Critérium 1956 nous apporte tout de même des satisfactions intéressantes. Dans chacune de cinq premières catégories, les vainqueurs atteignent ou dépassent les minima du championnat de France.

En Poids Coq, Ravalet de Montrouge, domine nettement, ce qui ne l'empêche pas de chercher un total : 252 k 500, pouvant se transformer en 260 k d'ici le Championnat de France. Cela en fait un adversaire pour les Hanry, Sebban, Meurat. Le jeune Vandeputte, second avec 230 k est très en dessous de ses possibilités, il était paralysé par le trac et sa technique est encore à perfectionner. Watier, troisième, me paraît manquer de conviction. Il a pourtant un beau gabarit de poids coq.

Le Poids Plume Dubois, de la S.A.M., gagne avec 270 k Il tire dans un bon style qui devrait lui permettre d'atteindre 280 k. Timoré il y a un an, Dubois semble prendre de l'assurance. Lecauche, second avec 250 k, ne réussit qu'un essai par mouvement. Cet athlète est loin de son plafond et sera intéressant à revoir.

Chez les Poids Légers, Lambert de Gondolo, est un repêché. Il gagne avec 305 k ; il n'avait atteint que 290 k aux éliminatoires. Lambert est élève- professeur d'E.P.S., il vient de terminer son service militaire. Cet athlète magnifique, formé au centre de l'O.S.S.U. par M. Duchesne, ne tardera pas à être au premier plan de la catégorie. Je le crois capable d'un progrès rapide

Résultats de la finale du Critérium National Haltérophile 1956,

disputée le 25 mars 1956 au Gymnase de l'A.S.P.P., 16, rue du Gabon, Paris.

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 230 k.)						
1. RAVALET	55 k 800	Stade Mun. Montrouge.	75 k	77 k 500	100 k	252 k 500
2. VANDEPUTTE	54 k 250	A.S. Tramways Lille.	65 k	75 k	90 k	230 k
3. WATIER	54 k 200	U.S. Métro-Transports	72 k 500	65 k	87 k 500	225 k
Poids .Plumes (minima 250 k.)						
1. DUBOIS	59 k 650	S.A. Montmartroise.	80 k	82 k 500	107 k 500	270 k
2. LECAUCHE	59 k 900	S.C. Tête de Cheval.	70 k	77 k 500	102 k 500	250 k
Poids Légers (minima 275 k.)						
1. LAMBERT	67 k 250	Club Sportif Gondolo.	92 k 500	92 k 500	120 k	305 k
2. CONIL	65 k 850	A.S. Mantaise.	90 k	87 k.500	117 k 500	295 k
3. VALLUN	66 k 300	A.S. Electric. Lille.	85 k	90 k	115 k	290 k
Poids Moyens (minima 300 k.)						
1. MAIER	71 k 600	Union Roubaisienne.	95 k	95 k	130 k	320 k
2. HEISSAT	74 k 400	Club Athlét. Nantais.	92 k 500	95 k	125 k	312 k 500
3. CHATALOVA	73 k 150	A.S. Tramways Lille.	85 k	90 k	120 k	295 k
Poids Mi-Lourds (minima 315 k.)						
1. PATERNI	82 k 500	Club Olym. Casablanca.	122 k 500	105 k	135 k	362 k 500
2. BENARD	82 k 100	Stade Mun. Montrouge.	105 k	105 k	135 k	345 k
Poids Lourds-Légers (minima 325 k.)						
1. RENAULT	84 k 800	Stade Porte Normande.	100 k	102 k 500	130 k	332 k 500
2. ALGENIR	88 k 200	Club Sp. Gondolo.	97 k 500	100 k	125 k	322 k 500
Poids Lourds (minima 335 k.)						
1. GOETTELMANN	99 k 500	Athlét. Club Sélestat.	100 k	100 k	125 k	325 k

de 20 k. Conil (A.S. Mantaise) contracté, ne peut renouveler ses 302 k 500 et Vallin (A.S. Électricité de Lille) qui fait figure de vétéran à côté de ses jeunes adversaires, réussit 290 k à la troisième place. Belle compétition de légers où il y eut lutte jusqu'au dernier essai.

Les Poids Moyens nous donnèrent l'occasion d'assister à une éclosion dont nous commencions à douter.

Le jeune Maier, élève de Marcel Dumoulin, totalisa 320 k avec une progression qui ne voulait pas de chiffres intermédiaires : 85 - 90 - 95, 85 - 90 - 95, 120 - 125 - 130. Cet athlète ne pesait que 71 k 600. Il a une détente étonnante et un bel avenir devant lui.

Heissat, du C.A. Nantais, est second avec 312 k 500. Athlète valeureux, Heissat est également moniteur de la F.F.H.C. J'ai trouvé son style très en progrès ; il ne recule plus sous les charges et sa façon de rattraper les barres au jeté est du plus pur style international.

Rager Bernier, son conseiller, mérite des compliments. Chatalova (A.S.T. de Lille) appartient à l'équipe de jeunes nordistes qui manquent beaucoup d'essais. Il a le goût du risque ; avec un peu de chance, il pouvait inquiéter Heissat pour la seconde place.

Nous attendions les Poids Mi-Lourds pour juger Paterni de Casablanca, qui avait réussi 372 k 500 aux éliminatoires.

Paterni a été poids lourd, puis lourd-léger. Il est maintenant à 81 k 500. Son total a progressé inversement à son poids de corps. Il démontra à Paris, qu'il valait le total annoncé. Le développé vit la chute de son record de France qu'il porta à 123 k.

Ce jeune de 19 ans a une volonté et une persévérance peu communes. Il a une chance d'être champion de France et international cette année. Paterni est rapide sous ses barres, encore quelques détails techniques à mettre au point et il dépassera rapidement 380 k.

Bénard du S.M. Montrouge, second avec 345 k, est également un espoir. Il manqua de fort peu 110 k à l'arraché et 140 k à l'épaulé-jeté. Bénard est un athlète très doué, il a la puissance. Maintenant qu'il est devenu un véritable haltérophile, une belle carrière s'annonce pour lui.

En Lourd,-Légers, défection de dernière heure, inexplicable, de Guillier, qui avait totalisé 350 k aux éliminatoires. Renault de Vernon remporte une victoire avec 332 k 500, devant Algenir de Gondolo.

Voiney étant forfait, aucun match n'eut lieu en poids lourds, Goettelmann de Sélestat gagne avec 325 k, ce qui n'est pas son total habituel. Mais, comme lui a dit le Président Jean Dame, en lui remettant sa médaille : « Vous êtes venu, vous avez gagné. Cette victoire figurera à votre palmarès. C'est la seule chose qui compte ». Beaucoup de jeunes devraient s'imprégner de cette philosophie de notre Président ; leurs résultats futurs s'en trouveraient améliorés.

Bravo et merci à Roger Poulain, ainsi qu'aux camarades de l'A.S.P.P. pour l'organisation parfaite de leur salle.

R. CHAPUT.

Nos joies, nos peines…

DISTINCTIONS

Notre Président, M. Jean Dame a été désigné par ses collègues du Comité Olympique Français pour se rendre en Australie, en vue d'y prendre toutes dispositions utiles au séjour de la Délégation française pendant les Jeux Olympiques de Melbourne.

C'est une marque de confiance et d'estime qui fait honneur à notre Fédération tout entière.

Nos bien vifs compliments à notre Président, avec nos vœux de bon voyage et de parfaite réussite de sa mission.

***

M. Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne, vient de se voir décerner la Médaille du Travail en récompense de 30 ans de bons et loyaux services chez le même employeur.

***

Au cours du dîner qui a suivi le match France - Finlande, le Président Jean Dame a remis à notre champion Jean Debuf, la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. qui lui avait été décernée par le Bureau Fédéral après sa belle victoire aux Jeux Méditerranéens.

***

De son côté, M. Bruno Nyberg, Président de la Fédération Finlandaise et de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, a remis à notre Moniteur national Richard Chaput, la Croix de Chevalier du Mérite Sportif Finlandais, en reconnaissance des services qu'il a rendus au Sport haltérophile finlandais.

Nos bien vives félicitations pour ces distinctions si méritées.

ANNIVERSAIRE

M. Bruno Nyberg avait eu la délicate attention de suggérer que le match France- Finlande ait lieu au début d'avril pour coïncider avec la date anniversaire de naissance de M. Eugène Gouleau, Secrétaire Général de la Fédération Française et de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

C'est ainsi que la grande famille haltérophile a fêté, après la rencontre France - Finlande, les 75 ans de notre toujours jeune et solide Secrétaire Général. De magnifiques cadeaux lui ont été remis à cette occasion par M. Nyberg, au nom de la Fédération Finlandaise et de la Fédération Internationale.

NÉCROLOGIE

Le Champion du Lyonnais, Robert Rochet, de l'Haltero Culturiste Lyonnais, a eu la douleur de perdre subitement son épouse.

Nous lui présentons, à lui et à son fils, nos sincères condoléances.

L'Assemblée Générale de la F.F.H.C.

Suivant décision du Bureau Fédéral, la prochaine assemblée générale précédera immédiatement le Championnat de France et sera donc organisée à Biarritz, le samedi 7 juillet.

Les Clubs désirant présenter des vœux à cette assemblée sont priés de nous les faire parvenir pour le 20 mai, dernier délai.

Les candidatures pour le tiers sortant du Comité de Direction seront également reçues jusqu'au 20 mai.

Membres sortants et rééligibles :

HALTÉROPHILIE

MM. Martin Ghizzo, Léon Morin, René Recordon, André Rolet, André Roussaux, Léon Vandeputte.

CULTURE PHYSIQUE

MM. Marcel Dury et Marcel Goharel. Un troisième poste est à pourvoir par suite du décès de M. Paul Rocca.

Le Président Jean DAME est actuellement à Melbourne.
Il a été chargé par le Comité Olympique Français de résoudre les problèmes de séjour de la Délégation Française aux prochains Jeux.

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

Match

Paris - Belgrade - Lille

Il faut féliciter le Comité directeur du C.I.F. pour la belle organisation de Cette compétition, qui se déroula au Gymnase de la Bidassoa, devant un publie nombreux, le dimanche 12 février 1956.

Les quelques jours qui précédèrent le match ont été fertiles en émotions diverses en particulier, le samedi 11, lorsqu'à l'arrivée du train Orient-Express, qui avait deux heures de retard, nous nous retrouvâmes seuls, Poulain, Dury et moi. Nos sympathiques adversaires étaient.., heureusement dans le train du soir.

L'équipe de Paris avait été sélectionnée avec le souci de former l'équipe la plus forte possible. Le poids coq Hanry, C.S. Gondolo, promu international, rentrant de Varsovie, était remplacé par Sebban (U.S.M.T.). Le plume Dubois, de la S.A.M., malgré un « zéro » à l'épaulé-jeté au cours de la sélection, fut préféré à Sotille. Ses performances, sa persévérance ont depuis, donné raison de son choix. Gerber, Dubos, Soleilhac, Deglaire, Insermini, étaient indiscutables.

Malheureusement, l'équipe Yougoslave n'était pas de taille à donner sérieusement la réplique à notre formation, ni à celle des Flandres qui était également invitée. Tout d'abord, les sept athlètes de Belgrade étaient poids moyens ou mi-lourds. Tous jeunes, beaux athlètes, nos invités firent de leur mieux. L'haltérophilie en est à ses débuts en Yougoslavie. Il faudra attendre trois ou quatre ans pour récolter les fruits de l'excellent travail fait par de jeunes dirigeants, qui semblent posséder toutes les qualités pour obtenir des résultats,

Les performances les plus marquantes de cette Compétition à trois furent réalisées par Gerber, A.S.B., qui battit le record Olympique du total des légers avec 335 kg. Le record de France de Gaiotti, à l'épaulé-jeté a simplement vacillé, la barre ne pesant que 132 kg alors que Gerber avait demandé 133 k. Jean Debuf clôtura le match par un 160 kg, poids qu'il assure en toutes circonstances.

Ce match fut organisé dans l'esprit de la préparation Olympique. Nous savons bien que nous n'aurons que trois hommes capables d'aller à Melbourne, mais l'année Olympique est chargée de compétitions intéressantes où certains jeunes vont gagner leurs galons internationaux, là est l'essentiel du travail.

Le dimanche soir, un banquet réunit cinquante invités dans la salle des Sports de l'usine Gondolo. Tout membre de la famille haltérophile pouvait y assister, avec participation aux frais. A vrai dire, ce fut une fête. Notre ami Leveler ayant dressé un menu imbattable. Une fête du Comité de l'Île-de-France, où l'occasion fut donnée de nous retrouver plus longuement, plus détendus, que lors des réunions de travail.

Le lundi fut consacré, par nos amis Yougoslaves ayant à leur tête M. Greseljanko, président du Comité Haltérophile Yougoslave M. Podbewsck, membre du Comité M. Jenko, entraîneur, le matin à la visite des Ets. Gondolo et, l'après-midi, à la traditionnelle visite le la capitale, organisée en car par le C.I.F. Mme Dury en fut l'aimable cicérone. Le soir, ce fut la séparation, sur un quai de gare glacé. Mais un vent de bonne humeur soufflait dans les rangs ne nos amis qui partaient heureux.

Ma conclusion est faite de reconnaissance. Dans le travail auquel j'ai participe avec joie, rien n'est plus agréable, que le véritable « Esprit d'équipe ». J'associe dans cette reconnaissance : le président Jean Dame, Mme Delvaux, le président Morin, Roger Poulain, M et Mme Dury, Rousseaux et tous les camarades du C.I.F., dirigeants ou athlètes. J'accorde une mention particulière au Club Gondolo. Nous trouvons toujours auprès de M. Pierre Scelles, des appuis, des encouragements sans faiblesse, quelles que soient la diversité et la fréquence de nos besoins.

(Voir suite page 11)

MAISON
BOUSSARD & JEANNERET
170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

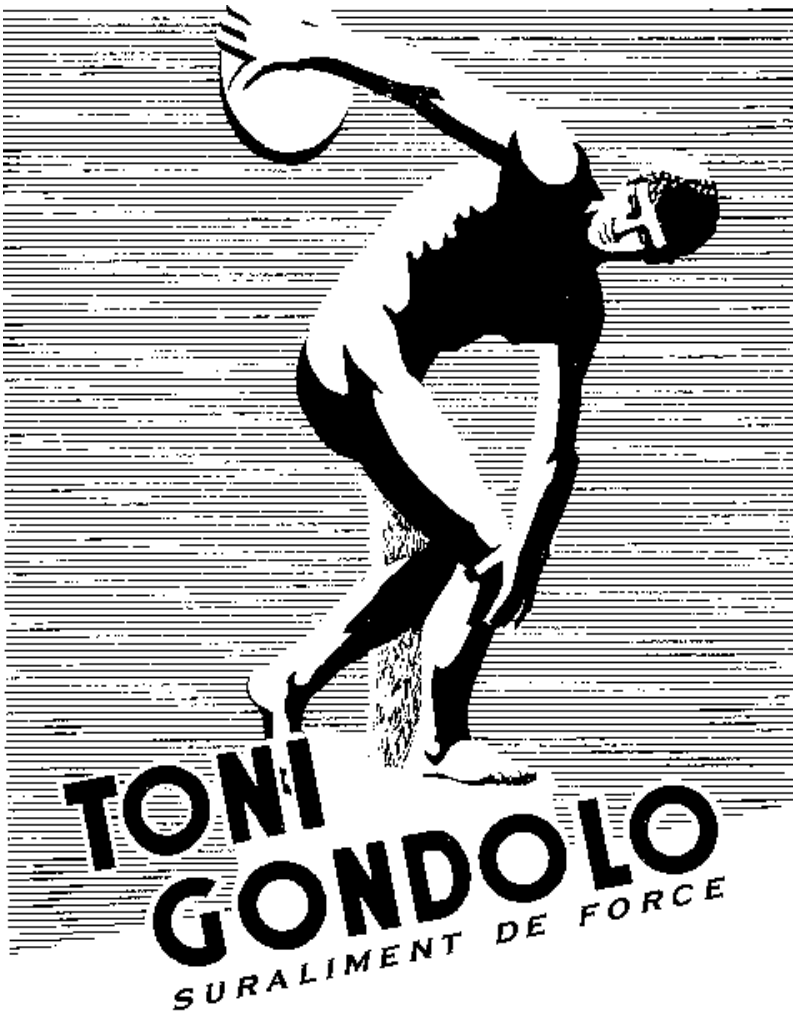

Liste des records de France homologués au 25 Avril 1956

Arraché à droite :

Coqs	Obin	65 k
Plumes	Baril	76 k
Légers	Fritsch	77 k 500
Moyens	Alleene	91 k 500
Mi-Lourds	Alleene	91 k 500
Lourds	Rigoulot	101 k

Arraché à gauche :

Coqs	Obin	61 k
Plumes	Baril	72 k
Légers	Arnoult	76 k
Moyens	Ferrari	82 k 500
Mi-Lourds	Ferrari	87 k
Lourds	Dumoulin	87 k 500

Arraché à deux bras :

Coqs	Marcombe	85 k
Plumes	Baril	96 k
Légers	Arnoult	103 k
Moyens	Ferrari	123 k
Mi-Lourds	Ferrari	126 k
Lourds légers	Debuf	130 k 500
Lourds	Rigoulot	126 k 500

Épaulé et jeté à droite :

Coqs	Clément	60 k
Plumes	Ruolt	78 k
Légers	Decottignies	92 k 500
Moyens	Eger	93 k
Mi-Lourds	Rolet	103 k
Lourds	Vasseur	104 k

Épaulé et jeté à gauche :

Coqs	Obin	50 k
Plumes	Beaudrand	72 k 500
Légers	Decottignies	81 k 500
Moyens	Attik Youssef	87 k
Mi-Lourds	Dussol	95 k
Lourds	Vasseur	98 k

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs	Marcombe	115 k 500
Plumes	Héral	125 k
Légers	Gaïotti	132 k 500
Moyens	Ferrari	158 k
Mi-Lourds	Ferrari	169 k
Lourds légers	Debuf	170 k
Lourds	Rigoulot	161 k 500

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

Coqs	Clément	78 k 500
Plumes	Suvigny	90 k
Légers	Duverger	103 k 500
Moyens	Ferrari	110 k 500
Mi-Lourds	Rolet	126 k 500
Lourds	Maspoli	130 k 500

Épaulé et jeté à droite en haltère court :

Légers	Buisson	86 k

Développé du bras droit :

Coqs	Picard	38 k 500
Plumes	Chariot	41 k 500
Légers	Duverger	48 k
Moyens	Firmin	50 k 500
Mi-Lourds	Marchal	55 k
Lourds légers	Verane	50 k
Lourds	Herbaux	56 k

Développé du bras gauche :

Coqs	Picard	38 k 500
Plumes	Nadal	40 k 500
Légers	Aleman	46 k 500
Moyens	Aleman	50 k
Mi-Lourds	Marchal	52 k
Lourds légers	Déchelle	49 k 500
Lourds	Allègre	62 k

Développé à deux bras :

Coqs	Thévenet	85 k
Plumes	Thévenet	95 k 500
Légers	Sandeaux	113 k
Moyens	Soleihac	117 k 500
Mi-Lourds	Debuf	125 k 500
Lourds légers	Herbaux	127 k 500
Lourds	Herbaux	131 k 500

Développé à deux bras en haltères séparés :

Coqs	Thévenet	68 k
Plumes	Suvigny	77 k
Légers	Duverger	88 k
Moyens	Marchal	91 k
Mi-Lourds	Marchal	107 k
Lourds légers	Déchelle	86 k 500
Lourds	Herbaux	108 k

Total sur les 3 mouvements Olympiques :

Légers	Gerber 100 + 102,500 + 135 =	337 k 500
Lourds-Légers	Debuf 127,500 + 127,500 + 160 =	415 k

Volée du bras droit :

Coqs	Obin	61 k
Plumes	Ducher	66 k
Légers	Catalan	75 k
Moyens	Hoebanx	75 k
Mi-Lourds	Dussol	81 k
Lourds	Rigoulot	91 k 500

Volée du bras gauche :

Coqs	Obin	56 k
Plumes	Debenest	65 k 500
Légers	Poirot	71 k
Moyens	Ferrari	78 k
Mi-Lourds	Salvador	80 k
Lourds	Dannoux	80 k 500

Soulevé de terre du bras droit :

Une seule catégorie :	Hoebanx	186 k 500

Soulevé de terre du bras gauche :

Une seule catégorie :	Chaix	181 k

Soulevé de terre à deux bras :

Une seule catégorie :	Florent	264 k 500

Bras tendu par l'anneau à droite :

Légers	Valtre	20 k 500
Mi-Lourds	Marchal	24 k

Bras tendu par l'anneau à gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	A établir	
Légers	Valtre	20 k
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	Tannio	24 k
Lourds	A établir	

Croix de fer par l'anneau :

Coqs	A établir	
Plumes	Valtre	38 k
Légers	Héral	42 k 500
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	Marchal	50 k
Lourds	A établir	

Bras tendu poids sur la main droite :

Coqs	A établir	
Plumes	Berten	23 k
Légers	Nony	30 k
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	A établir	

Bras tendu poids sur la main gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	Berten	21 k
Légers	Dejonghe	22 k 500
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	Fossaert	30 k 500

Croix de fer poids sur la main :

Coqs	Thévenet	44 k
Plumes	Populier	44 k
Légers	Martin	50 k
Moyens	Févin	56 k
Mi-Lourds	Marchal	47 k
Lourds	Garcau	52 k

Bras tendu en haltères à droite :

Légers	Aleman	24 k
A établir dans les autres catégories		

Bras tendu en haltères à gauche :

Légers	Sanchez	20 k
A établir dans les autres catégories		

Bras tendu croix de fer en haltères :

Légers	Sanchez	46 k 500
Moyens	Firmin	46 k
Mi-Lourds	Marchal	61 k 500
Lourds	Gareau	41 k
A établir dans les autres catégories		

Dévissé du bras droit

Coqs	A établir.	
Plumes	Prouveur	57 k 500
Légers	Bentejac	66 k
Moyens	A établir.	
Mi-Lourds	A établir.	
Lourds	Bugnand	89 k

Dévissé du bras gauche

Coqs	A établir.	
Plumes	A établir.	
Légers	Cotrel	62 k
Moyens	Guille	63 k
Mi-Lourds	A établir.	
Lourds	A établir.	

M. Bruno NYBERG (à gauche sur notre cliché), Président de la Fédération Internationale et M. Eugène GOULEAU, Secrétaire Général, à la table du Jury d'Appel au Championnat du Monde de Munich.

Match Paris - Belgrade - Lille

(Suite de la page 9)

… M. Collardey, président du club, est toujours, lui aussi, disposé à nous aider. Quant à Victor Leveler, … son dévouement n'en est plus à ses débuts.

Les tâches ne le rebutent jamais. C'est de près qu'il faut le voir, avant l'allumage des lampions et après leur extinction, effectuer avec son équipe de choc, toujours avec le sourire, les travaux les moins spectaculaires, mais les plus sympathiquement glorieux, qu'un dirigeant accomplit.

Richard CHAPUT.

RÉSULTATS TECHNIQUES

1. Paris. - Sebban, 242 k 500 ; Dubois, 202 k 500 ; Gerber, 335 k ; Dubos, 335 k ; Soleilhac, 340 k ; Deglaire, 345 k ; Insermini, 377 k 500. Total : 2.237 k 500.
2. Nord. - Van Rechem, 250 k ; Lecauche, 262 k 500 ; Kuars, 287 k 500 ; Singer, 310 k ; Debove, 307 k 500 ; Sibenaler, 315 k ; Debuf, 400 k. Total : 2.132 k 500.
3. Belgrade. - Jansenk, 255 k ; Hocevar, 260 k ; Pestator, 257 k 500 ; Rozman, 330 k ; Colaric, 307 k 500 ; Dolenc, 290 k ; Vidacovic, 295 k. Total : 1.995 k.

Résultats du match France - Finlande,

disputé le 7 avril 1956 au Gymnase municipal Voltaire, 2, rue Japy.

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. Aarne VEHKONEN.....	55 k 850	Finlande.	80 k	90 k	110 k	280 k
2. Marc MARCOMBE.....	55 k 800	France.	77 k 500	82 k 500	107 k 500	267 k 500
Poids Plumes						
1. Yrjaenae LUJA	59 k 850	Finlande.	85 k	80 k	100 k	265 k
Norbert KLEIN (non classé).....	60 k 200	France.	87 k 500	85 k	110 k	282 k 500
Poids Légers						
1. Roger GERBER.....	67 k 500	France.	102 k 500	95 k	120 k	317 k 500
2. Teuvo SALONEN	65 k 850	Finlande.	90 k	90 k	120 k	300 k
Poids Moyens						
1. Georges FIRMIN	74 k 900	France.	115 k	112 k 500	135 k	362 k 500
Matti SILTANEN		Finlande.	Blessé, n'a pu participer au match			
Poids Mi-Lourds						
1. Roger MARCHAL.....	81 k 900	France.	115 k	110 k	145 k	370 k
2. Raimo TUONONEN.....	80 k 600	Finlande.	115 k	105 k	135 k	355 k
Poids Lourds-Légers						
1. Jean DEBUF	87 k 300	France.	120 k	120 k	160 k	400 k
2. Lauri KINANEN.....	90 k	Finlande.	115 k	107 k 500	142 k 500	365 k
Poids Lourds						
1. Eine MAKINEN	110 k	Finlande.	125 k	120 k	160 k	405 k
2. Jacques INSERMINI	99 k 900	France.	125 k	110 k	137 k 500	372 k 500

***

Au cours du match, Firmin (Poids Moyen) bat le record de France du développé à deux bras avec 115 k.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

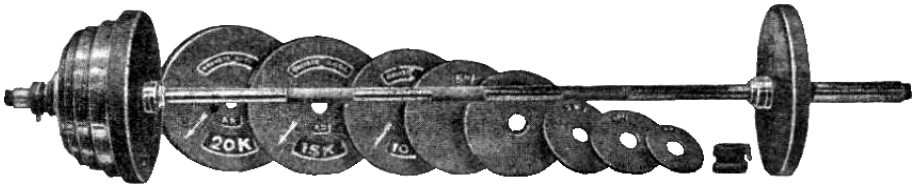

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

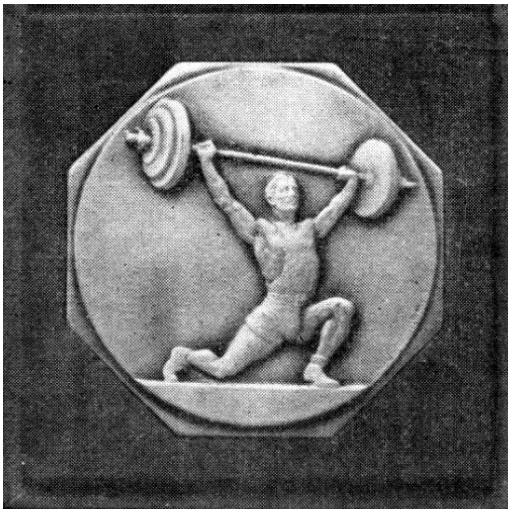

Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

11e ANNÉE. – N° 111

organe officiel mensuel

de la Fédération Française Haltérophile

et Culturiste.

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e

Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**350 Fr.**
Étranger	**425 Fr.**
Clubs affiliés	**1.000 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© *RLPZ* (2019)

MENSUEL **N° 112. – MAI 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - **SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è).** - **Téléph. ANJ. 54_63.**

SOMMAIRE

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 16 avril 1956 2
Nos Joies, nos Peines 2
Règlement du Concours du plus Bel Athlète de France 1956 3
Classement général du Championnat de France Juniors 1956 3
Classement général du Championnat de France Seniors 1956 4
Résultats du Tournoi International France-Italie 5
Le Championnat du Monde 1955 (Suite et fin) par R. CHAPUT. 6
La France et l'Haltérophilie par Jean DAME. 7
Demande de match 7
Brevets Culturistes (rectificatif) 7
Dans nos Comités Régionaux 8
Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires 1956 9
Nouvelles Internationales 11

Sur notre cliché :

Les vainqueurs du Championnat d'Europe Poids Lourds, 1955 :
1. MAKINEN (Finlande) ;
2. AALDERING (Allemagne) ;
3. HOLBL (Autriche).

(Photo Bob L. HASSE.)

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 16 AVRIL 1956

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Excusés : MM. Jean Dame, actuellement à Melbourne, et H. Clutier.

Présidence de M. Louis Chaix, vice-président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION

Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.320. - Patronage St-Augustin d'Alger.
- ✓ N° 3.321. - Amicale Sportive Brévannaise.
- ✓ N° 3.322. - La Commercienne (déjà antérieurement affiliée).
- ✓ N° 3.323. - Club Sportif Régie du Gaz de Bordeaux.

HOMOLOGATION DE RECORDS

Le Bureau homologue comme records scolaires et universitaires trois performances réalisées au cours des Championnats de France scolaires et universitaires et énumérés par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire dans sa lettre du 10 avril 1956. Il homologue comme records de France les performances ci-après.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 115 k, par Georges Firmin, le 7 avril 1956, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris. Arbitres : MM. Vaananen, Buisson et Perquier.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 123 k, par Marcel Paterni, le 25 mars 1956, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, Paris. Arbitres : MM. Buisson, Morin, Vandeputte.

Développé à deux bras : 125 k, par Marcel Paterni, le 8 avril 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Geeraerts, Lannebère et Espinosa.

TOURNOI INTERNATIONAL

FRANCE-ITALIE

Il avait été décidé, en principe, à la dernière réunion, que les athlètes constituant l'Équipe de France contre la Finlande seraient également désignés pour le Tournoi France-Italie.

Toutefois, ce Tournoi comportera deux Français et deux Italiens par catégorie, avec classement individuel, classement par équipes au total des points et classement par équipes au total des kilos. Il sera attribué 4 points au 1er, 3 points au 2e, 2 points au 3e, 1 point au 4e. Il convient donc de désigner, dans chacune des catégories, un deuxième qualifié, une réunion de sélection ayant eu lieu le 8 avril, au Stade municipal de Montrouge, pour permettre de juger les possibilités des meilleurs.

Dans les Poids Coqs, les performances des participants à la sélection ne permettent pas de les prendre en considération.

En Poids Plumes, Thévenet a réalisé un total de 290 k et doit être retenu pour Milan. Toutefois, il résulte d'un entretien de Firmin avec M. Jean Dame que Max Héral, en excellente forme pose également sa candidature. Dans ces conditions, le Moniteur national a demandé à Thévenet de voir s'il aurait la possibilité de descendre dans les Poids Coqs, Héral prenant, dans ce cas, sa place en Poids Plumes.

Le Bureau donne son accord à cette solution, sous la condition formelle qu'en cas de réponse négative de Thévenet, les deux sélectionnés Poids Plumes resteront Klein et Thévenet. Le deuxième Poids Coq sera alors désigné à l'issue des éliminatoires parisiennes du Championnat de France.

Continuant la désignation du deuxième athlète dans les autres catégories, le Bureau qualifie Noguès en Poids Légers et Soleilhac en Poids Moyens, puis Paterni en Mi-Lourds et Deglaire en Lourds Légers.

En ce qui concerne les Poids Lourds, Insermini a fait connaître qu'il ne pourrait effectuer le déplacent d'Italie. Herbaux, qui a participé à la sélection du 8 avril, est d'ores et déjà retenu. Il est décidé que le deuxième athlète sera désigné à l'issue des éliminatoires parisiennes du Championnat de France.

– En ce qui concerne les Officiels, M. Lomet n'a pu encore donner à la F.F.H.C. son acceptation définitive. En cas d'empêchement de sa part, il est décidé que M. Marcel Perquier le remplacera.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1956

Le Secrétaire général donne lecture d'une lettre du Syndicat d'Initiative de Biarritz confirmant officiellement son accord pour l'organisation du Championnat de France 1956.

COMMUNICATIONS DIVERSES

ET CORRESPONDANCE

Lettre de la Direction Générale des Sports communiquant la décision du Ministère de la Défense Nationale de réduire à 80 le nombre de sportifs sélectionnés pouvant être admis au Centre Sportif des Forces Armées, ceci en raison des impératifs militaires du moment. Sur ce contingent, la F.F.H.C. peut proposer au maximum trois noms d'athlètes de valeur exceptionnelle déjà sous les drapeaux qui seront maintenus ou convoqués au Centre Sportif de l'Armée. Ces athlètes ne pourront par la suite être remplacés que nombre pour nombre.

Après étude, le Bureau décide de présenter les candidatures des trois athlètes ci-après : 1. Gerber, 2. Lambert, 3. Goubayon.

– Il est décidé que le règlement du Concours du Plus Bel Athlète de France sera publié dans le numéro de mai de « L'Haltérophile Moderne ».

– Le Bureau donne son accord pour l'achat d'une bascule médicale à curseur, destinée à remplacer l'ancienne bascule, d'un maniement et d'un déplacement peu faciles. Cette dernière sera revendue et son prix viendra en déduction du crédit à prévoir pour l'achat de la nouvelle bascule.

– Lettre de la Société Athlétique Montmartroise demandant l'autorisation de rencontrer, le 26 mai prochain, à Londres, le Club Y.M.C.A.

Le Bureau donne son accord sous les réserves déjà formulées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire général :
E. GOULEAU.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :
Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Nos joies, nos peines…

◂◆▸

NAISSANCES

Le Comité d'Auvergne nous annonce la naissance du jeune Luc Jean, au foyer de M. Noël Righi, sociétaire de l'Association Sportive Montferrandaise en même temps que Secrétaire du Comité d'Auvergne Haltérophile.

Félicitations aux heureux Parents et nos meilleurs vœux au bébé.

***

Guy Sandeaux nous fait part de la naissance, le 17 avril, à Casablanca, de son petit frère Gilles Rémy.

Nos bien sincères compliments aux heureux parents et nos souhaits de bonne santé au futur haltérophile.

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle argenté : ..... 90 francs

Modèle doré :..... 100 francs

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 50 francs pour frais d'envoi quel que soit le nombre d'insignes commandé.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

RÈGLEMENT DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE 1956

Le Concours du plus Bel Athlète de France est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1955-56. Les participants doivent répondre aux conditions ci-après :

1. Être possesseurs du Brevet de Culturiste 1er degré.
2. Avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

PROGRAMME :

1. Présentation des concurrents, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.
2. Présentation individuelle, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20. Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.
3. Poses au choix. Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10.
4. Prix d'Évolution, obligatoire pour tous les concurrents, mais coté hors concours. Les exercices devront comprendre obligatoirement un équilibre en force et une volte avant sur les mains. Durée : 1 m. 30. Cotation de 0 à 20.
5. Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

CATÉGORIES DE CONCURRENTS :

Deux catégories sont prévues :

1. Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
2. Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

ÉLIMINATOIRES :

Les Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France devront avoir lieu entre le 1er et le 17 juin 1956. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 20 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut le Gymnaste médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du Jury.

FINALE NATIONALE :

Seront retenus pour la finale, qui aura lieu le dimanche 8 juillet 1956 en soirée, à Hossegor, le meilleur athlète de chaque Comité régional de l'une ou de l'autre catégorie de taille, la Commission de Culture Physique se réservant le droit de compléter à 20, le cas échéant, le nombre des participants. Dans ce but, les Comités régionaux devront envoyer les mensurations des athlètes, classés 2e et 3e et, si possible, leurs photographies.

PESÉE ET VÉRIFICATION DE TAILLE :

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1955-56 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la Finale.

FRAIS DE DÉPLACEMENT :

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 5 francs par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Centre qui sera désigné ultérieurement.

JURY :

Le Jury du Concours du Plus Bel Athlète de France devra être composé de 5 personnes et comprendra obligatoirement : un Professeur de Culture Physique ou un Gymnaste Médical, un Médecin, un Sculpteur ou Peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un Professeur de Culture Physique ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du Jury, tant des Éliminatoires que de la Finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un Club présentant des concurrents au Concours.

PÉNALITÉS :

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

RÉCLAMATIONS :

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

RESPONSABILITÉS :

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

N.B. – La F.F.H.C. se réserve le droit de décider du déclassement d'un concurrent dont la présentation aurait été jugée insuffisante dans le Prix d'Évolution.

◀■▶

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1956

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

POIDS COQS

1.	MEURAT (55), A.S. Lilloise Inter-Entreprises	242,500
2.	VIDAL (55,2), Club Haltérophile Châtelleraudais	230, -
3.	VANDEPUTTE (55,5), A.S. des Tramways de Lille	222,500
4.	Guillaume (52,2) Ring Régional de Champagne	215, -
5.	Schmuck (55) Société Haltéroph, de Haguenau	205, -
6.	Vey (55,4) Cercle Michelet d'Orléans	205, -
7.	Jahan (56). Racing Cheminots de Nantes	200, -
8.	Pastour (54,9) Club Halt. Bas-Berry	195, -
9.	Chapelain (54,7), Club Athlét. Nantais	192,500
10.	Danis (55), Sports Réunis Lille-Délivrance	192,500
11.	Philippart (54,8) Entente Sport. Laneuvilloise	190, -
12.	Uriarte (55), H.C. Témouchentois	190, -
13.	Jeanneau (54.4), A.S.P.O. Angoulême	187,500
14.	Encelin (55,6). Culturistes Rochelais	187,500
15.	Rocchi (55,7), Cercle Halt. Reyland	182,500
16.	Guipon (50), La Montluçonnaise	167,500

POIDS PLUMES

1.	ULRICH (59), S.A. Kœnigshoffen	260, -
2.	SANDEAUX Georges (59,5), A.S. Pol. Casablanca	260, -
3.	LECAUCHE (58,5), S.C. Tête-de-Cheval	252,500
4.	Impieri (59,6), Frontignan A.C.	247,500
5.	Hansmetzger (59), Club Athlétique Nantais	242,500
6.	Requena (58,6), J.S. Saladéenne	235, -
7.	Lapierre (59,9). Club Haltéroph, de Lunéville	235, -
8.	Ledru (58,4), Sté de Gymnastique d'Angers	227,500
9.	Palmaro (59,6), Association Sport. Monaco	227,500
10.	Dastugue (58), Haltéro-Club Montpellier	225, -
11.	Ridez (58,5), A.S. Tramways de Lille	222,500
12.	Schincariol (60), A.S. Fondary	217,500
12.	Dupuysalle (60), A.S. Bourse	217,500
14.	Mauger (59,7), H.C. Houlmois	210, -
14.	Portner (59,7), Saint-Nazaire O.S.	210, -
16.	Vançon (57,6), Club Sp. de l'Est Républicain	200, -
17.	Pilet (59,7), Cercle Michelet d'Orléans	200, -
18.	Lenay (56,9), Union Sportive de Tours	195, -
19.	Levrero (57), A.S. Police d'Oran	195, -
20.	Assouly (59,5), La Concorde d'Oran	195, -
21.	Gouin (59,7), Club Haltérophile de Vierzon	195, -
22.	Vaneson (59,7) Club Haltérophile Reyland	185, -
23.	Hrasko (60), Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	185, -
24.	Lebrun (58,5), Cercle des Sports d'Homécourt	182,500
25.	Moreau (58,7), Union Sportive de Tours	182,500
26.	Frouard (58), A.S. Gournaisienne	175, -

POIDS LEGERS.

1.	GARCIA (67,1), Club Sp. Cheminots Nîmois	297,500
2.	COT (66,9), Union Sportive de Tours	287,500
3.	RENAUD (65,4). Saint-Nazaire O.S.	285, -
4.	Mathieu (66), E.S. Laneuvilloise	265, -
5.	Hefty (64,9), Cercle Haltér. Troyen	252,500
6.	Bigot (65,8), Stade de la Porte Normande	252,500
7.	Thiery (64,6), E.S. Laneuvevilloise	247,500
8.	Bos (65,8), A.S. Gournaisienne	247,500
9.	Durier (66), A.S. Gournaisienne	247,500
10.	Labourée (67), Union Roubaisienne	247,500
11.	Bastaert (65), Stade Mun. Petite-Synthe	245, -
12.	Ferraiolo (66,3), A.S. Cheminots Sétois	245, -
13.	Floridia (64,1), Halt. Cult. Cl. d'Aix-en-Provence	240, -
14.	Schapman (66,5), Club Athlétique Rosendaël	237,500
15.	Favier (67,5), Racing-Club de Vichy	237,500
16.	Lemoine (65). Athlétic-Club Servannais	235, -
17.	Bertelin (65,5), Alliance Ste-Savine	232,500
18.	Valentin (61,2), A.S. Police d'Oran	230, -
19.	Viera (60,8). A.S. Cheminots Sétois	225, -
20.	Dujardin (66,6), A.S. Gournaisienne	222,500
21.	Kaszubé (67,5), A.S. Jeanne-d'Arc Ste-Fontaine	222,500
22.	Dubois (65,5), Club Athlétique Rosendaël	220, -
22.	Maréchal (65,5), Stade Mun. Petite-Synthe	220, -
24.	Néri (65,3), A.S. Cheminots Sète	217,500
25.	Fournier (63,4), Haltéroph. Club Lovérien	215, -
26.	Amsellem (66), Concorde d'Oran	212,500
27.	Namani (61,5), A.S. Police d'Oran	205, -
28.	Desplanches (66,2), Halt. Cult. Cl. d'Aix-en-Prov.	185, -
29.	Lefebvre (62), Stade de la Porte-Normande	182,500
30.	Lebouteillier (61,4), Haltéroph Club Houlmois	175, -
31.	Maître (61,2), Cl. Sp. Manuf. Châtellerault	172,500

POIDS MOYENS.

1.	MAIER (71,5), Union Roubaisienne	327,500
2.	DEMONSEL (73,5), A.S. Électricité de Lille	290, -
3.	RAMADOUT (69,7), A.S. Bourse	287,500
4.	Pérez (73,8), A.S. Augustin-Normand	285, -
5.	Dassonneville (705), Sp. Réunis Lille-Délivrance	282,500
6.	Wagemann (68,6), U.S. Wittenheim	280, -
7.	Chanut (73,2), Ath. Club Montpellier	280, -
8.	Bridier (75), A.S. Mantaise	277,500
9.	Cnudde (70). A.S. Électricité de Lille	272,500
10.	Paoletti (74,2), A.S. Monaco	272,500
11.	Gambier (71,4), A.S. Gournaisienne	267,500
12.	Capillon (73,5), Ilets Sports Montluçon	267,500
13.	Domingo (72,7). Hait. Club Montpellier	265, -
14.	Marsala (68), Athl. Club de Rabat	260, -
15.	Picaud (68,9), Vannetaise A.C.	255, -
16.	Bestoso (71), Omni Sports Hyérois	245, -
17.	Iffernet (72), Académie des Sp. Decazeville	245, -
18.	Vanbecelaere (71,5), St. Mun. Petite-Synthe	240, -
19.	Canis (73,5), St. Mun. Petite-Synthe	240, -
20.	Sanchez (74), H.Q. Témouchentois	240, -
21.	Villebois (72,9), Cercle Cult, de Reims	235, -
22.	Escudero (74), A.S. Police d'Oran	235, -
23.	Cuchet (74,8), Halt. Cult. Cl. d'Aix-en-Provence	235, -
24.	Loger (71), U.A. Tarbaise	230, -
25.	Hamm (69,9), Cl. des Lutteurs Sparnaciens	227,500
26.	Champagne (70,7), Etoile des Sp. Montluçon	220, -
27.	François (70), Club Sportif Est Républicain	217,500
28.	Fiard (73), Halt. Cult. Cl. d'Aix-en-Provence	215, -
29.	Gottardi (71,5), Toulouse H.C.	210, -
30.	Maldonado (74,4), Halt, Cult. Cl. d'Aix-en-Prov.	207,500
31.	Poclet (69,7), Stade de la Porte-Normande	205, -
32.	Rodier (70,7), A.S. Montferrandaise	205, -

POIDS MI-LOURDS.

1.	PATERNI (82,4). C.O. Casablanca	375, -
2.	VINCENT (80), Athl. Club Montpellier	335, -
3.	TOYE (81,5), A.S. Montferrandaise	327,500
4.	Ramery (81,5). Halt. Club Cambrésien	287,500
3.	Dietsch (78,9), Athl. Club Sélestat	280, -
6.	Couvez (77,5), Club des Jeunes de Wazemmes	277,500
7.	Janton (825), A.S. Nantaise	265, -
8.	Ryère (81), A.S. Cheminots Sétois	252,500
9.	Medici (77,5), Cercle des Sports d'Homécourt	240, -
10.	Meyer (77,5), Halt. Club Cambrésien	237,500
11.	Schlegel (76,1), Stade de la Porte-Normande	222,500
12.	Leduey (78,7), Esso Sports	202,500

POIDS LOURDS LEGERS.

1.	MIGNOT (87), A.S. Lilloise Inter-Entreprises	327,500
2.	MIERCZUK (84,3), Assoc. Sport. Monaco	322,500
3.	PIERRON (82,6), Racing-Club de Vichy	290, -
4.	Gorse (892), Cercle Cultur, de Reims	287,500
5.	Frémy (87,4), A.S. Cheminots Chaumont	247,500
6.	Montes (89,7), L'Oranaise	232,500

POIDS LOURDS.

1.	GOETTELMANN (99,5), Athl. Club Sélestat	342,500
2.	REMY (102), Haltérophile Club de Nice	332,500
3.	LEBEGUE (93,4). Club Haltérophile Reyland	235, -
4.	Fabre, Frontignan A.C.	225, -

◀■▶

Classement Général du Championnat de France Séniors 1956

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux

POIDS COQS (minima 250 kgs)

1.	MARCOMBE (55,5) U.S. Tours	270, -
2.	HANRY (55,9) Club Sportif Gondolo	262,500
3.	RAVALET (55,3) St. Municipal de Montrouge	255, -
4.	RANDRIANARISOA (54,7) S.G. Tananarive	252,500
5.	PICARD (55,4) A.S. Préfecture de Police	250, -
6.	Van Rechem (55) A.S. Électricité de Lille	242,500

POIDS PLUMES (minima 270 kgs)

1.	HÉRAL (60) Athlétic Club de Montpellier	292,500
1.	THÉVENET (60) Red Star de Limoges	292,500
3.	NADAL (60) Club Haltér, et Cuit, d'Alger	275, -
4.	DUBOIS (60) Sté Athlétique Montmartroise	270, -
4.	KLEIN (60) A.S. Jeanne-d'Arc Ste-Fontaine	270, -
6.	Sotille (60) Club Sportif Gondolo	265, -
7.	Marzullo (60) J.S. Saladéenne	260, -

POIDS LEGERS (minima 295 kgs)

1.	GERBER (67,5) A.S. Bourse	332,500
2.	PIETRI (66,2) A.S. Cheminots de Marseille	315, -
3.	NOGUÈS (67,4) Club Sportif Gondolo	315, -
4.	COLLARD (67,5) Sté Athlét. Montmartre	315, -
5.	SANCHEZ (66,3) Athlétic Club Montpellier	302,500
6.	LAMBERT (67,4) Club Sportif Gondole,	302,500
7.	CATANOSO (67,5) Olymp. Cl. de Khouribga	300, -
8.	GARCIA (67,2) Club Sp. Cheminots Nîmois	297,500
9.	GERIN (67,2) Club Athlétique Nantais	295, -
10.	Trouillon (67) A.S. Mantaise	290, -
11.	Vallet (64,9) Cercle Michelet Orléans	287,500
12.	Valin (65,9) A.S. Électricité de Lille	285, -

POIDS MOYENS (minima 320 kgs)

1.	SANDEAUX (74,2) A.S. Police Casablanca	340, -
2.	BOISSONNET (74,6) Racing Club de Vichy	340, -
3.	FIRMIN (74,8) Athlétic Club Montpellier	335, -
4.	MAIER (71,5) Union Roubaisienne	327,500
5.	GAIOTTI (71,5) Toulouse Haltero Club	325, -
6.	HEISSAT (74,4) Club Athlétique Nantais	320, -
7.	Moser (73,1) Cercle Haltérophile Troyen	315, -
8.	Bridonneau (72) Sté de Gymnast, d'Angers	312,500
9.	Gantès (73,2) Gymnaste Club d'Alger	312,500

POIDS MI-LOURDS (minima 340 kgs)

1.	PATERNI (82,4) Club Olympique Casablanca	375, -
2.	MARCHAL (82,5) Athlétic Club Montpellier	360, -
3.	SOLEILHAC (79,8) Club Sportif Gondolo	355, -
4.	DOCHY (82,5) Union Halluinoise	355, -
5.	Sibenaler (80) A.S. Tramways de Lille	327,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 355 kgs)

1.	DEGLAIRE (88,4) Sté Athlét. Montmartroise	382,500
2.	HERBAUX (88) A.S. des Tramways de Lille	362,500
3.	Renault (86,4) Stade de la Porte Normande	347,500
4.	Boussion (88,2) Société de Gymnast, d'Angers	342,500
5.	Denichou (89,1) Red Star de Limoges	340, -

POIDS LOURDS (minima 365 kgs)

1.	DEBUF (90,1) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	417,500
2.	INSERMINI (98,5) Sté Athlét. Montmartroise	370, -
3.	Guillier (90,9) U.S. Métro-Transports	352,500

TOURNOI INTERNATIONAL FRANCE-ITALIE

disputé les 28 et 29 avril 1956 - Palestra Spartacus, à Milan (Italie)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et jeté à 2 bras	Total
SAMEDI 28 AVRIL 1956, A 21 HEURES						
Poids Plumes :						
1. MANNIRONI	59 k 700	Italie	95 k	100 k	135 k	330 k
2. HÉRAL	60 k	France	85 k	90 k	115 k	290 k
3. THÉVENET	60 k	France	95 k	85 k	107 k 500	287 k 500
4. AMODEO	58 k	Italie	77 k 500	82 k 500	102 k 500	262 k 500
Poids Lourds-Légers :						
1. DEBUF	88 k 100	France	125 k	125 k	157 k 500	407 k 500
2. DEGLAIRE	88 k 300	France	117 k 500	112 k 500	147 k 500	377 k 500
3. BORGNIS	89 k 200	Italie	115 k	115 k	147 k 500	377 k 500
4. SEGGI	83 k	Italie	102 k 500	102 k 500	130 k	335 k
DIMANCHE 29 AVRIL 1956, A 10 HEURES						
Poids Coqs :						
1. AMATI	55 k 300	Italie	85 k	85 k	107 k 500	277 k 500
2. MARCOMBE	55 k 700	France	80 k	85 k	110 k	275 k
3. SPINOLA	53 k 300	Italie	82 k 500	75 k	100 k	257 k 500
4. HANRY	55 k 800	France	77 k 500	77 k 500	97 k 500	252 k 500
Poids Lourds						
1. PIGAIANI	127 k 500	Italie	130 k	110 k	162 k 500	402 k 500
2. MANCINELLI	129 k	Italie	135 k	117 k 500	150 k	402 k 500
3. HERBAUX	90 k 100	France	112 k 500	110 k	140 k	362 k 500
4. GUILLIER	90 k 100	France	115 k	102 k 500	132 k 500	350 k
DIMANCHE 29 AVRIL 1956, A 16 HEURES						
Poids Légers :						
1. DE GENOVA	65 k	Italie	110 k	100 k	127 k 500	337 k 500
2. GERBER	67 k 500	France	105 k	97 k 500	127 k 500	330 k
3. GIUFRIDA	65 k 700	Italie	102 k 500	90 k	127 k 500	320 k
4. NOGUÈS	67 k	France	87 k 500	102 k 500	125 k	315 k
Poids Moyens :						
1. FIRMIN	75 k	France	115 k	110 k	140 k	365 k
2. PIGNATTI	73 k 700	Italie	110 k	110 k	135 k	355 k
3. RUGGS	74 k 300	Italie	105 k	100 k	130 k	335 k
4. SOLEILHAC	75 k	France	110 k	100 k	125 k	335 k
Poids Mi-Lourds :						
1. PATERNI	82 k 400	France	125 k	112 k 500	135 k	372 k 500
2. MARCHAL	80 k 700	France	115 k	110 k	145 k	370 k
3. MASU	81 k 900	Italie	122 k 500	105 k	142 k 500	370 k
4. BRANDOLI	76 k 600	Italie	102 k 500	100 k	135 k	337 k 500

CLASSEMENT DU TOURNOI

Classement au total des points :

	1re France	2e Italie
Plumes	3 + 2 = 5	4 + 1 = 5
Lourds Légers	4 + 3 = 7	2 + 1 = 3
Coqs	3 + 1 = 4	4 + 2 = 6
Lourds	2 + 1 = 3	4 + 3 = 7
Légers	3 + 1 = 4	4 + 2 = 6
Moyens	4 + 1 = 5	3 + 2 = 5
Mi-Lourds	4 + 3 = 7	2 + 1 = 3
Total	35	35

***

La France gagne au classement au total des points, son équipe étant la plus légère, mais elle est seconde au classement au total des kilos.

***

Classement au total des kilos :

1re ITALIE

Plumes	330, -	+	262,500	=	592,500
Lourds Légers	377,500	+	335, -	=	712,500
Coqs	277,500	+	257,500	=	535, -
Lourds	402,500	+	402,500	=	805, -
Légers	337,500	+	320, -	=	657,500
Moyens	335, -	+	335, -	=	690, -
Mi-Lourds	370, -	+	337,500	=	707,500
Total					4.700 k

2e FRANCE

Plumes	290, -	+	287,500	=	577,500
Lourds Légers	407,500	+	377,500	=	785, -
Coqs	275, -	+	252,500	=	527,500
Lourds	362,500	+	350, -	=	712,500
Légers	330, -	+	315, -	=	645, -
Moyens	365, -	+	335, -	=	700, -
Mi-Lourds	372,500	+	370, -	=	742,500
Total					4.690 k

***

Le Championnat du Monde 1955

(SUITE ET FIN)

LES POIDS LOURDS

Dix hommes sur un plateau dont six dépassent 120 kg de poids de corps. Les quatre autres de 111 k à 103 k 100, poids de Makinen.

Pas d'émotion pour le titre comme il y a trois ans à Stockholm où Hepburn (Canada) défit Davis (USA). Le sensationnel Anderson est bien le super-super Hercule, dépassant de loin les surfaits, rois de la Force de M. Desbonnet. Que dire d'un homme qui développe 185 k avec une correction qui doit faire suspendre toute discussion sur la façon dont sont exécutés maintenant les développés. Certains vous diront qu'il y a eu un temps d'arrêt au cours de son mouvement, cela est vrai, mais Anderson est capable de développer correctement 195 k. Il suffirait de le contrarier tant soit peu.

A l'entraînement, nous avons assisté à un triplé à 197 k 500. Le premier étant jeté sans faute, comme font certains développeurs, d'ailleurs, le second étant poussé correctement et le troisième avec un temps de jambe.

Anderson est véritablement un être hors concours. Il est sympathique. Il ne maque ni de cran ni de technique. Ses mouvements sont très bien exécutés et ses arrachés incontestables. Son total peut très bien être un jour prochain de 530 k (190 - 150 - 190). Il n'y aurait pas à s'en étonner.

Bradford (USA) est un second qui, à 475 k, ne donne pas la mesure de ses possibilités, Il est vraiment un extraordinaire athlète de 134 k 500 mesurant 1 m 85.

Le jour où Bradford prendra l'entraînement au sérieux, il devrait atteindre aisément 500 k. Mais personne ne fait oublier Schemansky qui, pour un poids de corps de 105 k, a totalisé 487 k 500 au championnat de Vienne.

Makinen (Finlande) se classe troisième et Champion d'Europe, avec un total de 422 k 500. Il est l'image de l'Haltérophile, tel Schemansky. Sa taille, 1 m 83, et son poids, 103 k, le faisaient paraître mince à côté de ses volumineux adversaires.

Sa place, sur le podium Européen, entre Aaldering et Hölbl, est significative. Un Homme grand, de 110 à 120 k, pourra peut-être un jour égaler Anderson, c'est ce qu'il nous faut souhaiter.

Comment Makinen est-il arrivé à triompher de ses herculéens partenaires ?

M. Nyberg, Président de la F.I.H.C., avait demandé au Président Jean Dame si je pouvais prendre le match de son athlète en charge, la France n'ayant pas d'homme dans la catégorie.

En 1954, j'avais passé un mois en Finlande et, en particulier, quatre jours avec Makinen à Temperee. Celui-ci étant l'espoir n°1, je pensais lui inculquer la méthode Française, technique et entraînement. Une réussite de sa part entraînerait dans son sillage toute l'École Finlandaise. Les événements m'ont donné raison.

A Munich, je vis Makinen, une fois à l'entraînement trois jours avant le match. Après la séance de travail, j'avais mon opinion sur la conduite du championnat. Il pesait, ce jour-là, 105 k 500 et je préconisais un départ au développé à 122 k 500. Lorsque le moment de la pesée arriva, Makinen n'accusait que 103 k 100. Je décidai le départ au développé à 120 k.

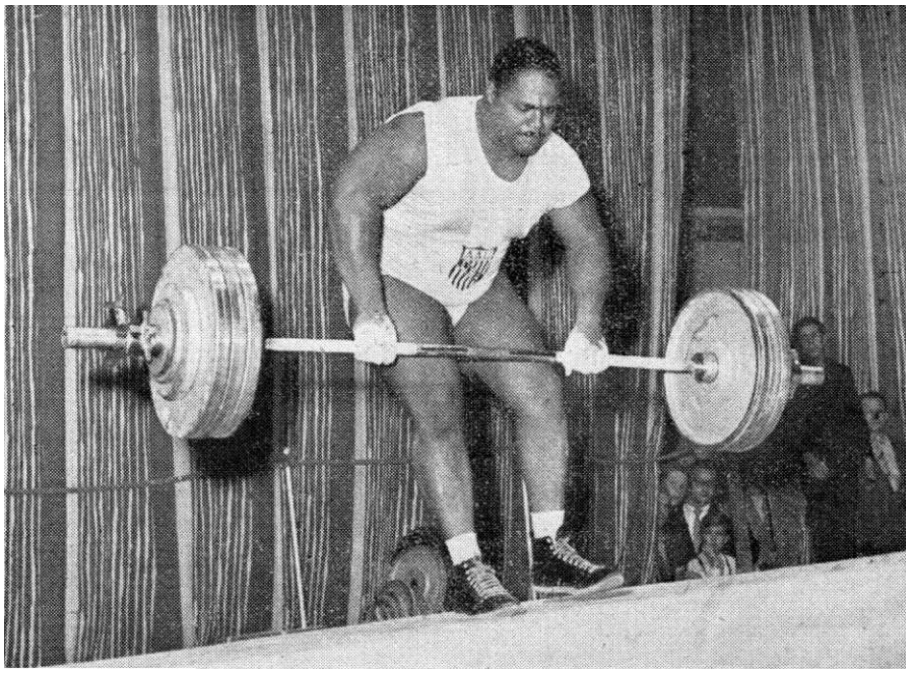

J. BRADFORD (États-Unis) 2e du Championnat du Monde Poids Lourds 1955.

(Photo : Bob L. HASSE).

J'avais éliminé de mes calculs : Anderson et Bradford premier et second indiscutables ; ainsi que Spitzbart, Wallgren et Eugster, Suisse, inévitables derniers. Quatre adversaires étaient donc en compétition avec le Finlandais : Adriana (Curaçao) 115 k 5 ; Pigaiani (Italie) 126 k 5 ; Hölbl (Autriche) 120 k 2 ; Aaldering (Allemagne) 170 k.

Makinen était de loin le plus léger. Je pensais lui faire marquer le maximum de points dans les deux premiers mouvements pour pouvoir conserver la chance d jour les place à l'épaulé et jeté.

Dans ce concert de Super-Lourds mon athlète partit le premier à 120 k. Adriana suivit avec 125 k. Makinen, seul, développa 125 k et 127 k 500.

Cette troisième barre à laquelle je tenais absolument fut réussie, mais 130 k ne l'aurait pas été ; je n'avais donc pas à regretter de ne pas avoir fait tirer 122 k 500 au premier essai. L'italien, Pigaiani saute à 140 k et manque deux fois. Adriana les manque au troisième essai. Hölbl échoue à 142 k 500. L'Allemand Aaldering réussit successivement 145 et 150 k.

Dans l'ordre, nous étions en retard de : 22 k 500 sur l'Allemand, 12 k 500 sur l'Autrichien, 10 k sur Adriana et 5 k sur l'Italien qui venait de commettre une faute importante en n'assurant pas 137 k 500.

A l'arraché, Adriana débute à 112 k 500, Aaldering même poids, puis 117 k 500 au deuxième essai. Pigaiani commence à 120 k. Aaldering les réussit au troisième essai. Hölbl, après tirage au sort, commence à 122 k 500 Makinen suit et jongle avec la barre. Adriana, même poids, au second essai Pigaiani manque 125 k. Adriana les assure et Makinen réussit impeccablement. Il y a commencement d'affolement chez les mastodontes. Hölbl manque deux fois ce poids, l'Italien les demande et échoue à son tour. Le Finlandais a encore un essai à 130 k qu'il ne devrait pas manquer, mais il est encore brutal dans sa technique, la barre passe derrière après un tirage extrêmement facile.

Après l'arraché, les chances de Makinen augmentent. Il est à égalité avec l'italien Adriana, Hölbl ont encore 7 k 500 d'avance et Aaldering 15 k. La partie sera dure. Il faudra 167 k 500 ou 170 k à l'épaulé et jeté à Makinen pour vaincre.

Aaldering commence à 145 k, Hölbl à 155 k, Adriana à 155 k. Le speaker me demandant à quel poids débute Makinen je sème la déroute en disant que nous attendons. Aaldering est hors de course et reste à 150 k. Un rapide calcul à 165 k Makinen gagne au poids de corps, mais attendons.

Pigaiani débute à 157 k 500. Le Finlandais commence à 162 k 500, il est survolté, pendant tout le match il savait que nous étions deux pour gagner. Il n'avait qu'à réussir les essais logiques que je lui fixais. Son premier essai est magnifique d'aisance ; Adriana, Pigaiani, Hölbl échouent. Hölbl s'entête et prend 165 k. C'est la débâcle. Toutefois, un problème se pose, soit un essai simple à 165 pour le titre Européen et battre Aaldering, dans ce cas Makinen devait tirer avant Hölbl à qui il restait un essai, ou tenter 167 k 500 sur lesquels il y avait deux essais pour la troisième place du championnat du monde. Je décidai 167 k 500. Makinen, anxieux manque son

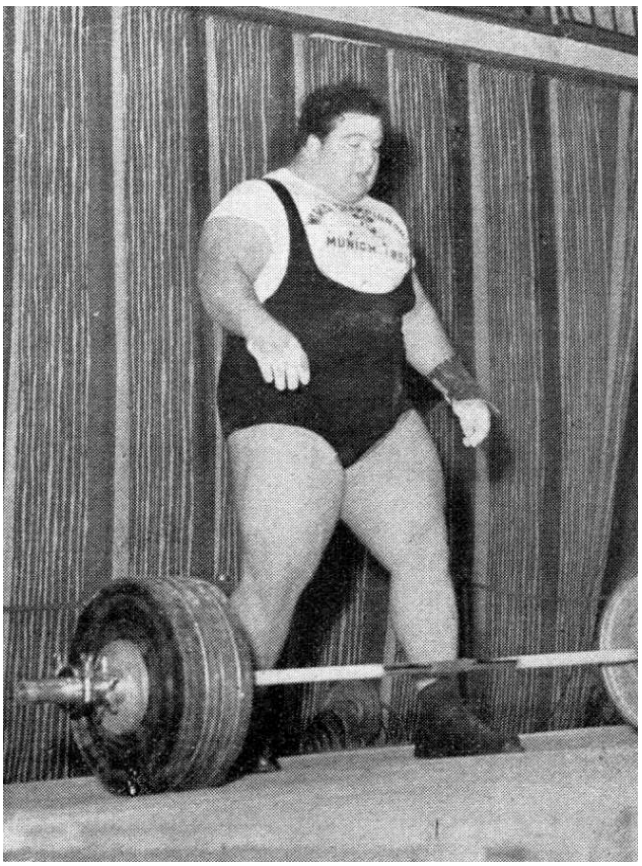

P. ANDERSON (États-Unis) Champion du Monde Poids Lourds 1955.

(Photo : Bob L. HASSE.)

jeté, au troisième essai, dans un enthousiasme indescriptible, ce magnifique colosse assure la barre.

J'étais épuisé. Le camp finlandais exultait. Hölbl, à plat ventre dans le vestiaire, à même le sol, pleurait ainsi que l'impressionnant Aaldering qui, un instant avait cru à la victoire.

J'étais heureux et triste. J'aurais tellement voulu pouvoir faire pour Debuf ce que je venais de faire pour Makinen. Ce fut peut- être le match le plus passionnant de tout le championnat, les performances n'étant pas toutefois aussi belles que celles des petites catégories.

Le championnat 1956 se termina par un banquet munichois organisé dans une vaste brasserie où Prix et Trophées furent distribués au son des cuivres dans une atmosphère de détente universelle.

Ces athlètes, ainsi que de nouvelles étoiles se retrouveront aux Jeux de Melbourne où les records du monde devraient encore tomber.

Ce championnat 1956 vit la chute de dix records du monde :

Deux au Poids Coq Stogov, U.R.S.S. – Un au Poids Coq Vinci, U.S.A. – Un au Poids Plume Tchimiskian, U.R.S.S. – Deux au Poids Léger Kostilev, U.R.S.S. – Un au Poids Mi- Lourd Kono, U.S.A. – Un au Poids Lourd-Léger Vorobiev et deux au colosse Américain Anderson.

R. CHAPUT.

La France et l'Haltérophilie

La France a toujours été à l'avant-garde du mouvement haltérophile et le style que tout le monde pratique est le style français. Notre pays n'a donc rien à apprendre ; il peut, bien au contraire, être professeur plutôt qu'élève.

En Égypte, en Amérique, en Russie, on s'est inspiré de la méthode française, les deux premiers pays guidés par votre serviteur et le troisième, l'U.R.S.S., par Tchaplinsky.

En effet, au début du XX^{e} siècle, le sport haltérophile russe atteignit un certain niveau international. Les champions russes tels que Hachenschmidt, Lunch et surtout Serge Elyseeff égalèrent et même souvent surpassèrent les athlètes allemands. La méthode allemande était alors employée en Russie comme dans tous les pays nordiques, avec ses épaulés en trois et même cinq temps. Mais en 1907 arrivait à Paris l'étudiant russe Louis Tchaplinsky qui, tout en faisant ses études en Sorbonne, était un habitué des salles d'entraînement. En observant le travail de Jean-François Le Breton, Duchateau, Deriaz, Lalande, Vasseur, Bonnes, Maspoli et combien d'autres, Tchaplinsky fut conquis par la méthode française et à son retour à Saint-Pétersbourg, la fit adopter par toute la Russie. Il fit mieux encore homme très cultivé et polyglotte, il fit une énorme propagande dans la presse germanique, à la suite de laquelle un Congrès international fut décidé à Vienne, en 1912. Au cours de ce Congrès, Tchaplinsky forma un bloc avec les pays latins pour persuader les Allemands d'abandonner leur méthode inesthétique pour pratiquer la nôtre.

Sous l'impulsion de ce grand animateur, le sport haltérophile russe a sorti toute une série de champions tels que Yan Krausé, Alfred Neuland, Grimenko. Hélas, en 1916, Tchaplinsky tombait au champ d'honneur.

A noter que la Russie a participé, pour la dernière fois, au Championnat international de Breslau, en 1913, qualifié de Championnat du Monde. Le poids lourd Yan Krausé en sortit 3^{e} le poids plume Héraudzinski 2^{e} de sa catégorie.

Depuis, la Russie soviétique développe de plus en plus l'athlétisme lourd, comme le font aussi l'Amérique, l'Égypte, la Suède, l'Iran, etc., et comme le faisait l'Allemagne. Ces pays ont compris les bienfaits de ce sport au point de vue de la race et encouragent le plus possible ses dirigeants et pratiquants.

Je ne veux faire à personne nulle peine, même légère, mais le forme le vœu que chez nous, ce pays magnifique qui a tant de ressort – et il l'a prouvé – ceux qui président aux destinées du sport comprennent l'importance des poids et haltères et nous aident de toutes leurs forces.

Un pays chez lequel toutes les Nations sont venues chercher leurs inspirations, un pays qui a possédé un Rigoulot, phénomène incontesté de la force, se doit de rester à la hauteur de sa tâche et de maintenir dans le monde son renom et son prestige.

Jean DAME,
Président de la F.F.H.C.

DEMANDE DE MATCH

Le Club Luxembourgeois « La Fraternelle », d'Esch-sur-Alzette, désirerait conclure une rencontre avec une équipe française qui pourrait se déplacer dans cette ville le 14 juillet.

Le Club organisateur assurerait les frais de séjour de 7 athlètes et de 3 officiels du vendredi soir 13 juillet au Lundi matin 16 juillet.

Le match se déroulera le 14 juillet à 19 heures. Le poids corporel de l'équipe ne devra pas dépasser 437 k 500 (le poids lourd excepté).

Le vainqueur sera l'équipe qui réalisera le plus haut total. Elle recevra la Coupe du Cinquantenaire de la ville d'Esch-sur-Alzette.

L'équipe française s'engagerait à inviter l'équipe haltérophile de la « Fraternelle » à un match retour dont la date sera fixée d'un commun accord.

Écrire à M. Fernand Schmitt, 150, rue de l'Alzette à Esch-sur-Alzette (Grand Duché du Luxembourg).

RECTIFICATIF AUX BREVETS CULTURISTES

Bulletin n°107, page 10.

Lire :

Développé derrière la nuque :

	1er degré	2^{e} degré	3^{e} degré
Légers	45 k	47,5	50 k
Moyens	47,5	50 k	52,5

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

Lettre ouverte à M. Huguet, Inspecteur Général des Sports Directeur Régional de l'Académie de Paris

Monsieur le Directeur Régional,

Je tiens, au nom du Comité de l'Île-de-France de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, à vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence nos Championnats de Paris première série qui se sont déroulés le 22 avril dernier, an Gymnase de l'A.S.P.P.

Vous nous avez fort agréablement surpris, Monsieur le Directeur, car pour une fois que nous nous sommes abstenus de vous inviter vous avez tenu à assister à notre manifestation. En effet, nous vous avions convié le 12 février 1955 à la Sélection France-Finlande que notre Comité organisait au Gymnase de la Bidassoa, le 10 mars 1955, à nos Championnats de Paris première série, le 12 février 1956 à la rencontre Inter villes Paris-Belgrade-Lille, et chaque fois, Monsieur le Directeur, il faut le dire, vous vous êtes excusé poliment.

Et là, sans invitation – Parce que nous étions las de vous en adresser – vous êtes apparu. Quelle joie pour nous ! Vous étiez venu ce 22 avril – avons-nous compris ? – tout spécialement pour remettre deux Médailles de l'Éducation Physique à deux membres de la Société Athlétique Montmartroise, invité, pour ce fait, par son Président, M. R. Cayeux, ex-Président du C.I.F. qui est, je dois vous le rappeler, radié à vie de notre Fédération. Mais que ne ferait-on pas par amitié, Monsieur le Directeur, et sans souci des actuels dirigeants de notre C.I.F. !

L'explication que nous avons dû vous donner, Monsieur le Directeur, vous a prouvé que nous n'étions pas aveugles et vous a, je pense, convaincu puisque vous êtes reparti avec vos deux médailles en poche.

Nous voulons cependant espérer que cet incident n'altérera en rien nos excellentes relations et que vous voudrez bien accepter, dans l'avenir, d'honorer de votre Présence nos manifestations auxquelles nous nous ferons un devoir de vous inviter officiellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

R. POULAIN,

Membre du Bureau de la F.F.H.C.
Secrétaire Général du Comité de l'Île-de-France.

Comité du Lyonnais
MATCH LYON - GENÈVE

L'annuel match Lyon - Genève a eu lieu le samedi 7 avril à Genève, et pour la cinquième fois Lyon a battu Genève, et dé ce fait garde le Challenge Hoffmann.

Bien que les Lyonnais aient toujours eu l'avantage de ce match, la lutte fut serrée jusqu'à la fin et ce n'est que par un écart de 20 k (16 k 700 avec la différence de poids des athlètes) que les Lyonnais ont remporté la victoire.

Chez les Lyonnais, le meilleur fut certainement Gamichon qui tira pour la première fois 125 k, manquant d'un souffle les 130 k à l'épaulé et jeté. Il faut signaler le retour en forme de Glain qui valait 10 k de plus, ainsi que les progrès du jeune Aivazian qui a réalisé pour la première fois 280 k. Cerniglia, Billiet, Plantier, Carrion furent égaux à eux-mêmes.

Du côté suisse, les meilleurs furent Freiburghauss - Sulzer et Rubini.

Le secrétaire : R. GOURHAND.

***

RÉSULTATS TECHNIQUES

GENÈVE :

SIEBERT	250, -
STEFFEN	237,500
ENZLER	305, -
RUBINI R.	307,500
RUBINI E.	292,500
FREIBURGHAUSS	330, -
STUTZER	320, -
	2042,500
Moins poids équipe	522, -
Total	1520,500

LYON :

CERNIGLIA	265, -
CARRION J	275, -
AIVAZIAN	280, -
PLANTIER	305, -
GLAIN	305, -
BILLIET	307,500
GAMICHON	325, -
	2062,800
Moins poids équipe	725,500
Total	1537,200

***

Comité Dauphiné-Savoie
LE CHAMPIONNAT DES ALPES

Cette belle compétition annuelle du comité Dauphiné - Savoie qualificative aux championnats nationaux s'est déroulée à la Maison du Peuple de Saint - Priest en présence de M. Lomet, Président du Comité régional, de MM. Ottina, maire de Saint - Priest, Brun, inspecteur de police représentant M. Puysegur, commissaire. L'organisation matérielle, confiée au Club athlétique local fut en tous points impeccable, et tous les animateurs de ce jeune groupement MM. Pérez François, président, Bouvier, vice-président, Coste, Ligout, Dutel, etc., méritent d'être félicités. MM. Gervasy, Bruyat, président de A.C. St-Martin-d'Hères et de l'H.C. Grenoble, MM. Ravix (H.C.S.), Muller (U.G.A.P.), Coste (C.A.S.P.), assurèrent la bonne régularité des épreuves qui ont donné les résultats suivants :

CATÉGORIE 2e SÉRIE

Poids coq. – 1. Kentzel (H.C.G.) 60 + 57,5 + 72,5 = 185 k ; 2. Espagne (U.S.C.) 50 + 52,5 + 65 = 167 k 500 ; 3. Souvigne (U.G.A.P.) 50 + 50 + 65 = 165 k.

Plume. – 1. Pellicer (C.A. Saint-Priest) 57,5 + 65 + 82,5 = 205 k.

Légers. – 1. Jacob (C.A. Saint-Priest) 70 + 70 + 90 = 230 k ; 2. Bahagh (S.N.) 70 + 65 + 85 = 220 k ; 3. Poète (C.A.S.P.) 60 + 62,5 + 77,5 = 200 k.

Moyens. – 1. Mazallon (C.A. St-Priest) 77,5 + 80 + 102,5 = 260 k ; 2. Fantinutti (H.C.G.) 75 + 80 + 95 = 250 k ; 3. Fuvel (H.C.G.) 60 + 30 + nul = 140 k.

Mi-lourds. – 1. Poulet (C.A. Saint-Priest) 72,5 + 70 + 95 = 237 k 500.

Lourds-légers. – 1. Costa (U.S.C.) 75 + 82,5 + 110 = 267 k 500.

CATÉGORIE 1re SÉRIE

Poids plumes. – 1. Bouffard (S.C. Navis) 70 + 80 + 95 = 245 k ; 2. Bachelay (U.S. Crestoise) 57,5 + 65 + 87,5 = 210 k.

Poids légers. – 1. Luscansky (S.C. Navis) 72,5 + 77,5 + 100 = 250 k ; 2. Brun (U.A. Péageoise) 75 + 72,5 + 97,5 = 245 k ; 3. Chave (U.S. Crestoise) 70 + 72,5 + 95 = 237 k 500 ; 4. Jacob (C.A. Saint-Priest) 70 + 70 + 90 = 230 k ; 5. Catrix (E.E.S.M.) 72,5 + nul + 82,5 = 167 k 500.

Poids moyens. – 1. Bossa (E.E.S.M.) 85 + 82,5 + 105 = 272 k 500 ; 2. Mazallon (C.A. St-Priest) 75 + 82,5 + 105 = 262 k 500 ; 3. Cristini (C.A. Saint-Priest) 70 + 82,5 + 105 = 257 k 500 ; 4. Fantinutti (H.C. Grenoble) 70 + 80 + 102,5 = 252 k 500 ; 5. Martini (S.C. Navis) 70 + 75 + 95 = 240 k.

Poids mi-lourds. – 1. Hadrys (S.C. Navis) 92,5 + 87,5 + 120 = 300 k ; 2. Carles (U.S. Crestoise) 80 + 82,5 + 105 = 267 k 500.

Lourds-Légers. – 1. Arlaud (H.C. Grenoble) 82,5 + 90 + 125 = 297 k 500 ; 2. Costa (U.S. Crestoise)) 82,5 + 85 + 105 = 272 k 500.

Lourds. – 1. Cavalli Y. (H.C. Grenoble) 87,5 + 90 + 120 = 297 k 500 ; 2. Zénès (S.C. Navis) 92,5 + 85 + 115 = 292 k 500.

Au cours de ce championnat, la Coupe Charles Lomet a été gagée définitivement par la Sporting Club Navis.

***

Comité de Normandie
CHAMPIONNATS DE NORMANDIE

Désigné par le Comité de Normandie pour organiser les championnats juniors, Esso Sports recevait dimanche 8 avril 56 dans la magnifique salle des fêtes des cités, tous les représentants des clubs normands.

Esso Sports est à féliciter pour la parfaite organisation de cette réunion et le sport haltérophile a connu un grand succès devant un nombreux public qui ne ménagea pas ses encouragements aux jeunes athlètes.

L'arbitrage était confié à M. Perquier, membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. M. Corneloup, arbitre régional, a secondé M. Perquier dans sa tâche.

Le Comité de Normandie était représenté par MM. Renault, président ; Lecras, secrétaire ; Lemoine, trésorier ; Moncel, François et Gallay, membres.

Parmi les personnalités présentes : MM. Daize, maire ; Virmontois, président d'Esso Sports Geerts, vice-président, Blot, président du C.S.G., Fauvel, C.S.G., Lejeune, directeur d'école, etc.

Ces épreuves se sont déroulées convenablement. Il est remarquable de voir les jeunes haltérophiles en nette progression. Des records ont été battus :

Le moyen Pérez (A.S.A.N.) porte l'épaulé-jeté à 115 k.

Le léger Bigot (S.P.N. Vernon) porte l'épaulé-jeté à 105 k.

Ces athlètes ont une classe certaine ; nous aurons plaisir à les revoir dans de prochaines compétitions. A mettre aussi en évidence Mauger (Le Houlme), Bos et Gambier (Gournay), Leduey (Esso-Sports), qui pour un débutant a obtenu un beau résultat.

Belle présentation des « Raynal's » dans leurs numéros acrobatiques et de main à main. Ces athlètes sont à féliciter, ayant tenu à présenter leurs numéros malgré l'absence involontaire d'un partenaire et une légère blessure de B. Renault.

A l'issue du championnat, un vin d'honneur fut servi, au Club-house, aux dirigeants et athlètes. Tout le monde leva son verre à la prospérité du sport haltérophile normand et au souhait d'une prochaine organisation de ce genre à Notre- Dame-de-Gravenchon.

RÉSULTATS

Plumes. – Mauger (Le Houlme), 210 k ; Frouard (Gournay), 175 k ; Gosselin (Vernon), 127 k 500.

Légers. – Bigot (Vernon), 252,5 ; Bos (Gournay), 247 k 500 ; Durier (Gournay), 247 k 500 ; Dujardin (Gournay), 222 k 500 ; Fournier (Louviers), 215 k ; Lefebvre (Vernon), 182 k 500 ; Lebouteillier (Le Houlme), 175 k.

Moyens. – Pérez (Le Havre), 285 k ; Gambier (Gournay), 267 k 500 ; Poclet (Vernon), 205 k.

Mi-lourds. – Schlegel (Vernon), 222 k 500 ; Leduey (Esso-Sports) 202 k 500.

***

MATCH SÉLECTION NORMANDIE CONTRE STADE DE LA PORTE NORMANDE.

Un match opposant une Sélection de Normandie à une équipe composée de licenciés du Stade de la Porte Normande de Vernon s'est déroulé le 1er avril, à la salle des fêtes de Vernon, en présence de M. le Maire et de différentes personnalités et devant un public assez nombreux.

De bons résultats ont été obtenus. A signaler particulièrement les performances de B. Renault qui a totalisé 352 k 500.

Cette manifestation a servi d'une manière certaine à faire connaître à de nombreux sportifs ce qu'est l'haltérophilie.

LECRAS.
Secrétaire du Comité de Normandie.

RÉSULTATS

Stade de la Porte Normande. – Tiron (55,1) 227 k 500 - Fleury (58,7) 222 k 500 - Picard (63,3) 275 k - Deshayes (67,8) 245 k - Simonnet (85,7) 272 k 500 - Renault (85,6) 352 k 500 - Lecras (88,6) 310 k. Total : 1.905 k.

Sélection de Normandie. – Bos (65,6) A.S. Gournaisienne, 245 k - Longuet (60,6) C.N.A. Rouen, 230 k - Mercier (66,7) A.S. Gournaisienne, 267 k 100 - Gambier (72,8) A.S. Gournaisienne, 275 k - Leroy (83,9) A.S. Gournaisienne, 297 k 500 - Denis (78,2) U.S. Cheminots Caennais 307 k 500 - Marolleau (89) U.S. Cheminots Caennais 330 k. Total : 1.952 k 500.

***

Comité de Champagne

Au cours de l'assemblée générale qu'il a tenue récemment, le Comité de Champagne a élu comme suit son Bureau pour 1956 :

Président d'Honneur à vie : M. Chenet ; Président actif : M. Robert Briant ; Vice-présidents : MM. Pierre Degageux et Henri Viet ; Secrétaire : M. Henri Pivert ; Trésorier : M. Georges Brandon.

***

Comité de l'Île-de-France
LES CHAMPIONNATS DE PARIS
PREMIÈRE SÉRIE

Les Championnats de Paris 1re série se sont disputés le 22 avril 1956, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police et ont donné les résultats suivants :

Poids coqs : 1. Hanry (Club Sportif Gondolo) 262 k 500 ; 2. Ravalet (Stade Municipal de Montrouge) 255 k ; 3. Picard (Club Sportif Gondolo) 250 k.

Poids Plumes : 1. Dubois (Société Athlétique Montmartroise) 270 k ; 2. Sotille (Club Sportif Gondolo) 265 k ; 3. Sebban (Union Sportive Métro-Transports) 260 k.

Poids Légers : 1. Gerber (Association Sportive de la Bourse) 332 k 500 ; 2. Noguès (Club Sportif Gondolo) 315 k ; 3. Collard (Société Athlétique Montmartroise) 315 k ; 4. Lambert (Club Sportif Gondolo) 302 k 500 ; 5. Trouillon (A.S. Mantaise) 290 k.

Poids Moyens : 1. Leens (Société Athlétique Montmartroise) 312 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Soleilhac (Club Sportif Gondolo) 355 k.

Poids Lourds-Légers : 1. Deglaire (Société Athlétique Montmartroise) 382 k 500.

Poids Lourds : 1. Insermini (Société Athlétique Montmartroise) 370 k ; 2. Guillier (Union Sportive Métro-Transports) 352 k 500.

Hors-Championnat. – Firmin (Montpellier) 335 k - Paterni (Casablanca) 375 k. Le matin, dans la salle de l'U.S. Métro-Transports, le Championnat de France Juniors (éliminatoires parisiennes) avait donné le classement ci-dessous :

Poids Plume : Dupuysalle (A.S. Bourse) 217 k 500) ; Ramadout (Poids Plume A.S. Bourse) 287 k 500 ; Bridier (A.S. Mantaise) Poids Moyens 277 k 500 et Janton Poids Mi-Lourds (A.S. Mantaise) 265 k.

***

CHAMPIONNAT DE PARIS
TROISIÈME SÉRIE

Le 29 avril se disputait la finale du Championnat de Paris 3e série doté du challenge Woringer. Se trouvaient en présence à Courbevoie : la Société Athlétique Montmartroise, l'AS Mantaise, le S.C.P.O., et le Club Sportif de Meaux.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES D'HALTÉROPHILIE 1956
disputés à Strasbourg le lundi 26 mars 1956

Noms des concurrents	Établissements	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :					
1. LEMPEREUR	Lycée Lille.	65 k	65 k	85 k	215 k
2. TABATABAI	École Service Santé Militaire de Lyon.	62 k 500	65 k	82 k.500	210 k
Poids Plumes :					
1. COHEN-SCALI	Fondation Suger Franconville.	62 k 500	70 k	70 k	222 k 500
2. BÉNABIB	E.N.I.A.M. Angers.	67 k 500	62 k 500	85 k	215 k
3. CHANGARIOL	C.A. Fondary.	/	62 k 500	87 k 500	150 k
Poids Légers :					
1. DROUIN	Faculté Lettres Paris.	95 k	90 k	115 k	300 k
2. NOIRIEL	E.N.I. Catholique Strasbourg.	85 k	85 k	110 k	280 k
Poids Moyens					
1. CARRAT	Faculté Médecine Alger.	87 k 500	85 k	110 k	282 k 500
2. FRUITET	Lycée Perpignan.	75 k	85 k	117 k	275 k
3. RAMADOUT	C.C. Trousseau Paris.	85 k	82 k 500	105 k	272 k 500
4. RIOUFFRAYS	École Française Tannerie Lyon.	77 k 500	85 k	107 k 500	270 k
5. ROUAIX	Faculté Médecine Clermont.	80 k	82 k 500	107 k. 500	270 k
Poids Mi-Lourds					
1. TOYE	Faculté Sciences Clermont	95 k (R.E.)	100 k	135 k (R.B.)	330 k (R.B.)
2. SINGER	École Hautes Études Industr. Lille.	87 k 500	97 k 500	130 k	315 k
3. BAUP	École Princ. Santé Marine Bordeaux.	87 k 500	95 k	120 k	302 k 500
4. JUNQUA	C.M. Alger.	80 k	85 k	105 k	270 k
Poids Lourds-Légers					
1. DELLA VALLE	Collège Catholique Aix-en-Provence.	87 k 500	97 k 500	135 k (R.B.)	320 k
2. PIERRON	C.M. Mixte Cusset.	87 k 500	87 k 500	115 k	290 k
3. DAVI	École Sp. Arch. Paris.	90 k	80 k	107 k 500	277 k 500

(R.E.) : Record égalé. - (R.B.) : Record battu.

Une erreur d'information du journal « L'Équipe » empêcha ce dernier club de défendre sa chance. Il se rendit, ainsi d'ailleurs que la S.A.M. et l'A.S. Mantaise, au S.C.P.O. rue du Chevaleret puis, ensuite, à Courbevoie.

Nous rappelons aux dirigeants que seul le Bulletin du C.I.F. et le calendrier des épreuves doivent être pris en considération. Voici les résultats techniques :

1. Société Athlétique Montmartroise :

Becker, 265 k - Fassier Michel, 260 k - Fassier Claude, 262 k 500 - Moriss, 275 k - Vacher, 237 k 500 - Total : 1.300 k - Poids de l'équipe 342 k 400

2. Association Sportive Mantaise :

Marchais, 237 k 500 - Fedrichkine, 277 k 500 - Bridier, 282 k 500 - Lanux Claude, 247 k 500 - Lanux Roger 232 k 500 - Total : 1.277 k 500 - Poids de l'équipe : 340 k 200.

3. Sporting Club Préparation Olympique :

Mouroux, 267 k 500 - Decarpignies, 290 k - Derumeaux, 250 k - Mabeau, 202 k 500 - Gavignet, 222 k 500 - Total : 1.232 k 500 - Poids de l'équipe : 344 k 550.

Le Club Sportif de Meaux, arrivé trop tard, ne put prendre part à cette finale dans laquelle il pouvait prétendre à une victoire et nous le regrettons vivement pour notre sympathique ami M. Pourquoi, son dévoué dirigeant.

A. ROUSSEAUX.

***

Comité du Poitou

LE CHALLENGE SERVAN

Le Comité du Poitou de la F.F.H.C. fait disputer tous les ans le Challenge qui est considéré maintenant comme le championnat du Comité, par équipe de trois hommes.

Chargé de cette organisation et pour ne pas nuire à l'importante épreuve haltérophile organisée à Cognac le dimanche 20 mai, jour de la Pentecôte, le Comité de l'Union Amicale de Cognac avait décidé de ne faire aucune publicité sur le Servan qui serait « tiré » dans l'intimité. Ce fut peut-être une erreur car l'intérêt de l'épreuve n'a pas failli à la tradition et les amateurs de style et de force ont été bien servis.

Cinq records du Poitou furent améliorés, deux autres tentatives ne furent pas couronnées de succès. « L'ambiance y était ».

Les préliminaires nous montrent deux jeunes sympathiques :

Ancelin, de La Rochelle (Plume), champion maritime, qui réalise aux trois mouvements : 55 + 47,5 + 72,5 = 175 k, Coef. 3,070 et Bailly, de Cognac (léger) débutant : 62,5 + 60 + 80 = 202 k 500, Coef. 3,115, à signaler que Bailly, en nets progrès double le cap des 200 k pour la première fois et que s'il veut travailler sérieusement à améliorer son style, il doit encore faire des progrès importants.

L'épreuve officielle nous présente trois équipes seulement, mais les trois plus fortes du Comité. Tous les champions sont présents à l'exception de Simon Gaury, des Culturistes Rochelais, dont l'absence se fera durement sentir pour son équipe.

Vidal Guy (coq junior), du Club Haltérophile Châtelleraudais, ouvre le feu des records en battant celui de sa catégorie du développé, une première fois avec 66 k, puis aussitôt avec 67 k 500. Quelques instants plus tard, il améliorait également celui du jeté avec 91 k, effaçant définitivement le nom du Cognaçais Bousquet de la liste des records juniors.

Vidal Jacky, Plume senior, du même club et frère aîné du précédent, porte le record de l'arraché à 81 k et celui du jeté à 101 k. Les deux records précédents étaient détenus par Valet actuellement champion de l'Orléanais et considérés comme deux des plus difficiles à améliorer.

Sur le plan des records individuels, Raveraud essaie sans succès de porter son record de l'arraché à 100 k et Robinaud échoue également mais de bien peu à 120 k au jeté.

Les spectateurs Cognaçais qui avaient été surpris de la tenue de leur équipe au Prix Fédéral où une chose comptait : faire premier pour essayer la qualification à la Finale, donc en prenant le maximum de risques, n'auraient pas reconnu les UA-Cistes qui ont tiré dimanche dans le meilleur esprit d'équipe, ne prenant aucun risque, avec une homogénéité remarquable. Le résultat en est que Cognac fait premier par équipes, en améliorant le record de l'épreuve établi par lui l'an dernier et qu'individuellement les trois cognaçais prennent les trois premières places.

Les résultats techniques sont les suivants :

1. Union Amicale de Cognac, Coef. 4.032, (nouveau record de l'épreuve). Legrand Jacques (66,4) 85 + 82,5 + 102,5 = 270 k ; Robinaud Jacques (73,4) 92,5 + 87,5 + 115 = 295 k ; Gisclon Henri (68,55) 90 + 75 + 110 = 275 k ; poids de l'équipe : 208 k 350 ; total soulevé : 840 k.

2. Club Haltérophile Châtelleraudais, Coef. 3,821. Vidal Guy (55,55) 67,5 + 67,5 + 87,5 = 222 k 500 ; Vidal Jacky (60,2) 67,5 + 75 + 97,5 = 240 k ; Manceau J-C. (68,1) 75 + 70 + 95 = 240 k ; poids de l'équipe : 183 k 850 ; total soulevé : 702 k 500.

3. Culturistes Rochelais, Coef. 3.806. Raveraud (77,8) 100 + 92.5 + 117,5 = 310 k ; Lacoste (65,3) 75 + 80 + 100 = 255 k ; Anastaziou (66,45) 75 + 70 + 87,5 = 232 k 500 ; poids de l'équipe : 209 k 550 ; Total soulevé : 797 k 500.

Le classement individuel s'établit comme suit :

1. Legrand, Cognac, 4,066 ; 2. Robinaud Cognac, 4,019 ; 3. Gisclon, Cognac, 4.011 ; 4. Vidal Guy, Châtellerault, 4,005 ; 5. Vidal Jack, Châtellerault, 3,986 ; 6. Raveraud, La Rochelle, 3,985 ; Lacoste, La Rochelle, 3,905 ; 8. Manceau, Châtellerault, 3,525 ; 9. Anastaziou, La Rochelle, 3,498.

Le challenge a maintenant été gagné trois fois par l'Union Amicale de Cognac, deux fois par les Culturistes Rochelais, une fois par le Club Haltérophile Châtelleraudais.

***

Liste des Records du Poitou au 23 avril 1956 :

JUNIORS

Développé à deux bras :

« COQS » - VIDAL Guy (Châtellerault) 70 k le 22- 4-56.
« PLUMES » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 65 k le 12- 4-51.
« LEGERS » - MANCEAU (Châtellerault) 78 k le 15- 1-56.
« MOYENS » - JÉRÉMIE (Cognac) 78 k le 15- l-56.
« MI-LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 82,5 k le 25- 1-48.
« LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 95 k le 29- 5-49.

Arraché à deux bras :

« COQS » - VIDAL Guy (Châtellerault) 70 k le 17- 3-56.
« PLUMES » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 75 k le 11- 3-51.
« LEGERS » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 80 k le 20- 1-52.
« MOYENS » - BONNEAU (Royan) 82,5 k le 9-5-43.
« MI-LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 87,5 k le 25- 1-48.
« LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 100 k le 6-11-48

Épaulé et jeté à deux bras :

« COQS » - VIDAL Guy (Châtellerault) 91 k le 25- 3-56.
« PLUMES » - MEILLER (Montguyon) 97,5 k le 20- 3-49.
« LEGERS » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 105 k le 15- 2-52.
« MOYENS » - BONNEAU (Royan) 110 k le 21-2-43.
« MI-LOURDS » - GAULTIER (Loudun) 117,5 k le 5-12-43.
« LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 125 k le 20- 3-49.

SENIORS

Développé à deux bras :

« COQS » - DESHOULIÈRES (Châtellerault) 62,5 k le 27- 4-52.
« PLUMES » - VALET (La Rochelle) 80 k le 10-12-50.
« LEGERS » - GISCLON (Cognac) 92,5 k le 11-12-55.
« MOYENS » - GAURY (La Rochelle) 102,5 k le 8- 5-55.
« MI-LOURDS » - RAVERAULT (La Rochelle) 105 k le 30- 1-55.
« LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 95 k le 29- 5-49.

Arraché à deux bras :

« COQS » - ROY (Châtellerault) 67,5 k le 13- 3-55.
« PLUMES » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 81 k le 25- 3-56.
« LEGERS » - HIQUET (Loudun) 87,5 k le 24- l-43.
« MOYENS » - MOREAU (Montguyon) 95 k le 11-12-48.
« MI-LOURDS » - RAVERAUD (La Rochelle) 97,5 k le 30- 1-55.
« LOURDS » - CEVEAU (Châtellerault) 100 k le 6-11-48,

Épaulé et jeté à deux bras :

« COQS » - ECHIRPEAU (La Rochelle) 87,5 k le 20- 1-52.
« PLUMES » - VIDAL Jackie (Châtellerault) 101 k le 25- 3-56.
« LEGERS » - RAITON (La Rochelle) 112,5 k le 23- 2-47.
« MOYENS » - ROBINEAU (Cognac) 120 k le 22- 4-56.
« MI-LOURDS » - RAVERAULT (La Rochelle) 130 k le 13-12-55.
« LOURDS » - GAULTIER (Loudun) 127,5 k le 6- l-52.

***

Comité des Flandres

LA COUPE HODIN-VASSEUR

C'est le club doyen de la Flandre Maritime, le C.A. Rosendaël, qui a remporté le beau trophée de la coupe Hodin-Vasseur à Boulogne-sur-Mer.

C'est la sixième fois consécutive que le C.A.R. enlève l'enviée coupe que le Club Haltérophile de Boulogne met en compétition chaque année. La victoire de dimanche met définitivement le C.A.R. en possession de l'enjeu de la compétition.

Les équipes en présence étaient celles de l'H.C. Boulogne, du C.A. Calais, du S.M. Petite-Synthe et du C.A. Rosendaël, formées de quatre haltérophiles par club.

L'équipe de *Rosendaël* était composée de la façon suivante : Alfred Coquelaere, coq, ex-champion des Flandres ; Elie Cléret, léger, ex-champion des Flandres ; Jackie Eeckhoudt, moyen, champion de la Flandre Maritime 1955 ; Sylvain Lefèvre, junior, lourd-léger, recordman des Flandres.

Celle du *S.M. Petite-Synthe* se composait de : Serge Bastaert, junior, léger ; Raoul Bastaert, junior, léger, champion de Dunkerque et Flandre Maritime ; Gilbert Canis, junior, moyen ; Pierre Maréchal, moyen, senior.

Le concours se dispute au coefficient, c'est-à-dire en divisant le total de kilos réussi par chaque équipe par le poids du corps des hommes.

Ce fut le C.A. Rosendaël qui réalisa le plus haut coefficient en obtenant le chiffre de 3,80 contre 3,72 à Boulogne, 3,44 à Petite-Synthe et 3,32 à Calais. Quant au total des kilos enlevés et réussis, il convient de souligner que ce total fut le même pour Boulogne et Rosendaël (1.050 kilos), mais l'équipe victorieuse pesait 5 k 500 de moins que sa rivale.

Il convient de souligner la progression nette des Boulonnais Follet et Haudiquet, mi-lourds 295 et 300 kilos ; le retour en forme de Sylvain Lefèvre, du CAR., lequel, après une éclipse due à sa blessure, a réalisé des performances excellentes (105 kilos au développé- 95 kilos à l'arraché et 125 kilos au jeté). Il convient d'ajouter que notre champion junior (17 ans) faillit réussir 100 kilos à l'arraché, et qu'il épaula facilement 130 kilos, manqués par excès de confiance au jeté.

Voici les résultats chiffrés du concours (poids de corps, développé, arraché, épaulé et jeté et total) :

Club Athlétique de Rosendaël :

- Alfred Coquelaere, coq (54 k) 62,500 - 62,500 - 82,500 = 207 k 500.
- Elie Cléret, léger (61 k 800) 70 - 72,500 - 90 = 232 k 500.
- Jackie Eeckhoudt, moyen (72 k 450) 85 - 82,500 - 117,500 = 285 k.
- Sylvain Lefèvre, lourd-léger (88 k) 105 - 95 - 125 = 325 k.

Haltérophile Club Boulogne :

- Maurice Minard, plume (57 k) 57,500 - 62,500 - 82,500 = 202 k 500.
- François Boucher, léger (66 k 850) 75 - 75 - 102,500 = 252 k 500.
- Jacques Pollet, mi-lourd (77 k 200) 90 - 90 - 115 = 295 k.
- Pierre Haudiquet, mi-lourd (80 k 800) 92,500 - 92,500 - 115 = 300 k.

Stade Municipal de Petite-Synthe :

- Raoul Bastaert, léger (66 k) 70 - 77,500 - 95 = 242 k 500.
- Serge Bastaert, léger (61 k 800) 65 - 67,500 - 85 = 217 k 500.
- Pierre Maréchal, moyen (67 k 800) 72,500 - 65 - 87,500 = 225 k.
- Gilbert Cams, moyen (73 k 200) 70 - 75 - 95 = 240 k.

Club Athlétique de Calais :

- Roland Evrard, léger (66 k 600) 90 - 87,500 - 112,500 = 285 k.
- André Muller, léger (61 k) 62,500 - 65 - 80 = 207 k 500.
- Pierre Bézier, léger (64 k) 50 - 57,500 - 75 = 182 k 500.
- Louis Glèpin, léger (61 k 400) 55 - 52,500 - 72,500 = 180 k.

Hors compétition, Vanhove, du S.M.P.S., établit le record de la Flandre Maritime du soulevé de terre à deux bras, catégorie poids lourds, avec le poids de 210 k.

L'organisation fut impeccable.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Match entre Leningrad, Estonie et Lettonie

Poids coqs : 1. K. Smietankin (Leningrad) 307 k 500. - *Poids plumes* : 1. N. Metchnikoff (Lettonie) 315 kgs. - *Poids Légers* : 1. A. Falamejev (Leningrad) 365 kgs. - *Poids moyens* : 1. F. Bogdanovsky (Leningrad) 397 k 500. - *Poids mi-lourds* : 1. V. Stepanov (Lettonie) 422 k 500. - *Poids lourds légers* : 1. I. Burundukov (Leningrad) 420 kgs. - *Poids lourds* : 1. P. Baranofski (Leningrad) 430 kgs.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

Record soviétique : F. Bogdanovsky : épaulé et jeté 163 k 500, poids moyens.

Les sélectionnés de la Pologne pour Melbourne

La Pologne a désigné ses représentants pour les Jeux Olympiques comme suit :

Poids plume : Marian Zielinski, 322 kgs 500. - Poids légers : Jan Czepulkovski, 345 kgs et Dziedzik, 332 kgs 500. - Poids moyens Krzysztof Beck, 380 kgs et Jan Bochenek, 372 kgs 500. - Poids mi-lourds : Czeslaw Bialas, 400 kgs.

Match amical international entre les équipes militaires de :

U.D.A. Prague et Worwaarts Berlin le 26 avril 1956 à Pilsen.

Poids coqs : Sramek (U.D.A. Prague) 267 k 500 - Schall (Worwaarts Berlin) 267 k 500.

Poids plumes : Miske (Worwaarts Berlin) 312 k 500 - Salai (U.D.A. Prague) 242 k 500.

Poids légers : Belza (U.D.A. Prague) 332 k 500 - Hatt (Worwaarts Berlin) 322 k 500.

Poids moyens : Helbig (Worwaarts Berlin) 345 k - Burker (U.D.A. Prague) 317 k 500.

Poids Mi-lourds : Psenicka (U.D.A. Prague) 400 k - Siebert (Worwaarts Berlin) 227 k 500.

Poids lourds légers : Goering (Worwaarts Berlin) 370 k - Kapal (U.D.A. Prague) 347 k 500.

Poids lourds : Syrovy (U.D.A. Prague) 370 k - Rugener (Worwaarts Berlin) 357 k 500.

Record tchécoslovaque : Vaclav Psenicka : poids mi-lourds, développé à deux bras : 127 kgs 500.

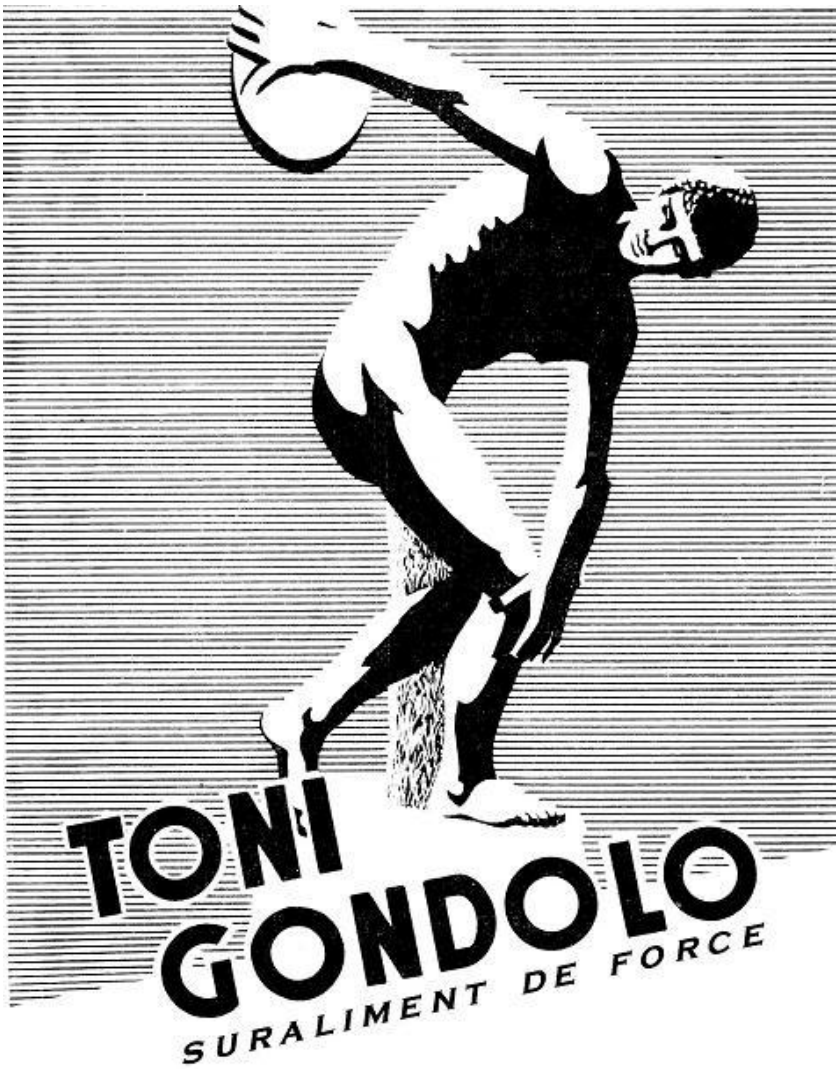

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

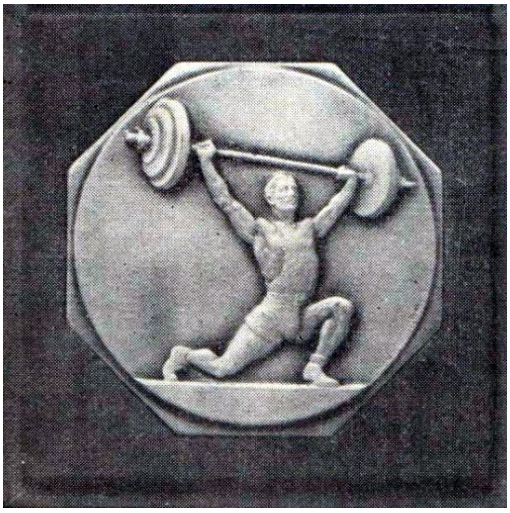

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

11e ANNÉE. – N° 112

organe officiel mensuel

de la Fédération Française Haltérophile

et Culturiste.

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e

Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**350 Fr.**
Étranger	**425 Fr.**
Clubs affiliés	**1.000 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© RLPZ (2019)

MENSUEL N° 113. – JUIN 1956 11e ANNÉE

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 11 mai 1956..... 2

L'Arbitrage du Développé : (Lettre de M. Ch. LOMET)..... 3

Opinion de M. Jean DAME..... 4

Impressions de Melbourne, par Jean DAME..... 4

La sécurité de la colonne vertébrale, par R. CHAPUT..... 5

Calendrier Fédéral 1956-57..... 5

Les Éducateurs Physiques et l'Haltérophilie, par VEHRLE 7

Liste des records du monde 8

Nos joies, nos peines 9

Dans nos Comités Régionaux..... 10

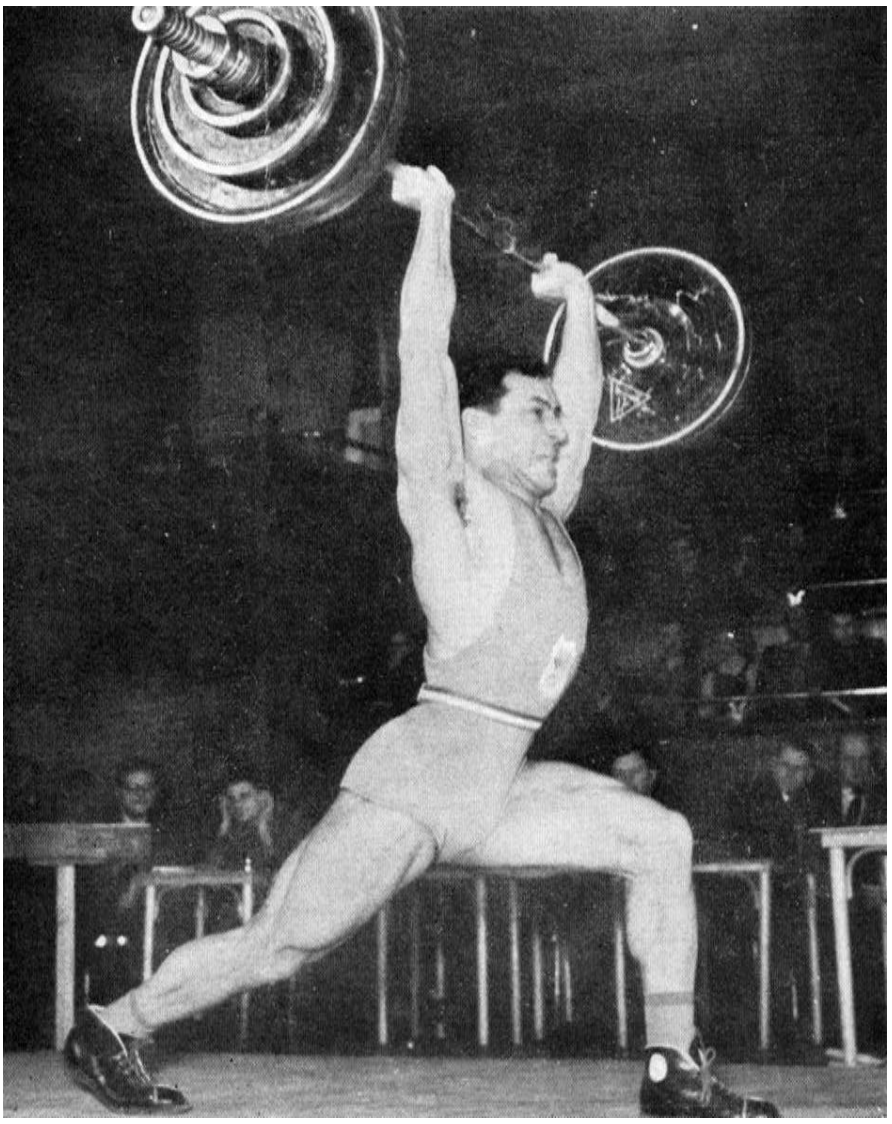

Sur notre cliché :

Roger GERBER (A.S. Bourse)

Recordman de France du Total Olympique Catégorie Poids Légers

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 11 MAI 1956

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dury, F. Goharel, L. Morin, M. Perquier, R. Poulain, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux.

Excusés : MM. Clutier, Dumoulin, Gouleau, Lomet, Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION

Le Comité de Direction homologue l'affiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.324. - L'Haltérophile Club Compiégnois.

HOMOLOGATION DE RECORD

Le Comité de Direction homologue comme record de France la performance ci-dessous :

Poids Mi-Lourds :

Développé à deux bras : 125 kg 500 par Paterni, le 22 avril 1956, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police à Paris. – Arbitres : MM. Morin, Buisson et Roussaux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale de la F.F.H.C. se tiendra S Biarritz, le samedi 7 juillet, c'est-à-dire qu'elle précédera le Championnat de France.

A l'ordre du jour figurera l'élection du troisième tiers sortant du Comité de Direction, ainsi composé :

– Section Haltérophile : MM. Ghizzo, Roussaux. Morin, Recordon, Rolet Vandeputte.
– Section Culture Physique : MM. Goharel et Durry.

Un troisième poste est en outre à pourvoir dans cette section, par suite du décès de M. Paul Rocca.

M. Rolet fait part au Comité de Direction d'un entretien qu'il a eu avec des Dirigeants Régionaux de la F.F.H.C. et propose, pour donner satisfaction à leurs aspirations, de créer deux postes nouveaux de Vice-présidents au Bureau de la F.F.H.C.

Le Président remarque que cette création entraînera une modification des statuts et, par voie de conséquence, la tenue d'une Assemblée extraordinaire préalablement à l'Assemblée générale ordinaire.

Une discussion s'engage à ce sujet certains Membres du Comité de Direction ne voyant pas l'utilité de cette mesure.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

La question est alors mise aux voix et, par 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention, il est décidé que le Comité de Direction proposera à l'Assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée en même temps que l'Assemblée générale ordinaire :

– La création de 2 postes de Vice-présidents (6 au lieu de 4) ;
– Et, par voie de conséquence, l'augmentation du nombre des Membres du Bureau (14 au lieu de 12).

Il est ensuite procédé à un échange de vues sur le point de savoir s'il ne conviendrait pas de profiter de cette Assemblée générale extraordinaire pour remanier les articles des statuts concernant le vote par correspondance.

Après discussion, le Comité de Direction décide de maintenir le *statu quo*.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Communication est donnée du classement du Championnat de France Seniors qui se disputera à Biarritz, en deux séances, les 7 et 8 juillet prochain.

Ont réalisé les minima de leurs catégories respectives : 4 poids coqs, 5 poids plumes, 9 poids légers, 6 poids moyens, 4 poids mi-lourds, 2 poids lourds légers et 2 poids lourds. Au total : 32.

Le maximum d'athlètes pouvant être qualifiés par catégorie est de 6. Seront donc repêchés : le 5^{e} poids plume, *ex-æquo* en poids de corps et en performances avec le 4^{e}, 2 poids légers de 7 kg 500 au-dessus de leur catégorie et 1 poids moyen (5 kg au- dessus des minima de sa catégorie).

En cas de forfait seraient qualifiés dans l'ordre : un athlète poids léger et un athlète poids moyen.

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

Le Président expose qu'il se rendra prochainement à Hossegor où il pense mener à bien les pourparlers d'organisation du Concours du Plus bel Athlète de France qui aurait lieu, probablement le soir même du Championnat de France, c'est-à-dire le dimanche 8 juillet.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Président rappelle que le Championnat d'Europe aura lieu à Helsinki du 28 au 30 juin prochain. Les engagements devant parvenir à la Fédération organisatrice pour le 15 mai au plus tard, il y a lieu de désigner aujourd'hui les 7 athlètes qui feront partie de l'Équipe de France, ainsi que les Officiels qui les accompagneront.

Après un tour d'horizon des athlètes possibles, le Comité de Direction désigne les sélectionnés comme suit : *Poids Coq* : Marcombe ; *Poids Léger* : Gerber ; *Poids Moyen* : Firmin ; *Poids Mi-Lourds* : Paterni et Marchal ; *Poids Lourds* Légers : Debuf et Deglaire.

Il n'y aura donc pas de Poids Plume, ni de Poids Lourds, mais en cas de forfait d'un des sélectionnés, Héral, Poids Plume, est désigné comme remplaçant.

En ce qui concerne les Officiels, il y a lieu de désigner un arbitre pour accompagner M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. Sont choisis dans l'ordre : MM. Chaix, Ghizzo, Perquier. En cas d'empêchement de M. Chaix, M. Ghizzo, puis M. Perquier seront contactés.

M. Chaput, Moniteur National, accompagnera la Délégation, des crédits ayant été affectés à cet effet par la Direction Générale des Sports.

CALENDRIER FÉDÉRAL

Le Calendrier Fédéral 1956-1957 est adopté domine suit :

– *Premier Pas Haltérophile* et *Premier Pas Culturiste* : 4 novembre 1956.
– *Prix d'Encouragement* : 2 décembre 1956.
– *Éliminatoires du Prix Fédéral* : 15 décembre 1956.
– *Éliminatoires du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises* : 16 décembre 1956.
– *Finale du Prix Fédéral* : 13 janvier 1957.
– *Éliminatoires du Critérium National Haltérophile* : 27 janvier 1957.
– *Finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises* : 3 février 1957.
– *Finale du Critérium National Haltérophile* : 24 février 1957.
– *Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors* : 10 mars 1957.
– *Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France* : 1er au 15 mai 1957.
– *Assemblée Générale*. - *Championnat de France Seniors* : date à fixer.
– *Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France* : date à fixer.
– *Championnat du Monde* et *Concours du Plus, Bel Athlète du Monde* : octobre 1957.

TOURNOI INTERNATIONAL FRANCE - ITALIE

Le Président donne un bref compte rendu du Tournoi France - Italie et souligne le remarquable comportement de l'Équipe de France et la camaraderie unissant tous ses membres.

Il regrette le forfait de Klein, sans préavis ce qui a failli handicaper sérieusement l'Équipe de France et tient à rendre hommage à la Sportivité de Max Héral qui a consenti a remplacer au pied levé, le poids plume absent. Une, motion de félicitations est votée à Héral.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

NOMINATION D'ARBITRE

Sur proposition d'une Commission d'Examen composée de MM. Junqua, Marco et Parot, le Comité de Direction homologue la nomination, en qualité d'Arbitre Fédéral, de M. Albert Allègre.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Lecture d'une lettre de M. Ch. Lomet, Arbitre au Tournoi France - Italie, concernant l'arbitrage de la rencontre et, particulièrement, celui du développé. « Il est vital pour notre sport, écrit-il, de revenir sur la question du développé qu'il faudra bien solutionner un jour, le plus proche possible, avant qu'il ne soit vraiment trop tard ».

Le Président est entièrement de l'avis de M. Lomet. Les exercices haltérophiles font l'objet de règlements précis. S'ils ne sont plus respectés, et c'est le cas particulièrement dans l'arbitrage du développé, l'avenir du sport haltérophile est en péril. Dès l'instant où il y a une interprétation, c'est-à-dire appréciation des juges, sans parler de chauvinisme, les résultats sont faussés. M. Jean Dame se propose de discuter de ce problème avec ses collègues de la Fédération Internationale.

Après un échange de vues, il est décidé que la Commission des Règlements étudiera la question et essaiera de mettre sur pied une proposition de règlement qui pourrait être soumise au Congrès de la F.I.H.C. Une réunion de la Commission est prévue, à cet effet, pour le 14 juin prochain.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Poulain qui fait état de propos tenus par M. Viguier à la dernière réunion du Comité de l'Île-de-France. M. Vignier sera entendu à ce sujet à la plus prochaine réunion du Bureau Fédéral.

Lettre de M. Castellan demandant la réintégration de M. Camille Guerre. Le dossier de cette affaire sera examiné au cours d'une réunion ultérieure.

Le Président donne connaissance du montant des subventions accordées par la Direction Générale des Sports aux « possibles » et « probables » olympiques, sur proposition de la F.F.H.C.

Il propose la réunion, chaque jeudi, entre 17 et 18 h, d'une Commission permanente composée des Membres du Bureau qui pourront se rendre au siège social de la Fédération pour donner leur avis ou suggestions concernant les questions en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Président : Jean DAME.

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle argenté :.....	90	francs
Modèle doré :	100	francs

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 50 francs pour frais d'envoi quel que soit le nombre d'insignes commandé.

PERMANENCE A BIARRITZ

Les congressistes et les concurrents du Championnat de France pourront s'adresser à leur arrivée à Biarritz au *Fronton Couvert de Plaza Berri* (à 100 mètres de la gare).

L'Arbitrage du développé

Extrait d'une lettre de M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, adressée au Comité de Direction de la F.F.H.C.

« A la suite du récent voyage que j'ai fait à Milan, je crois qu'il est vital pour notre sport de revenir sur la question du développé qu'il faudra bien solutionner un jour, le plus proche possible, avant qu'il ne soit vraiment trop tard.

« Depuis 30 ans, j'ai assisté à de très nombreuses manifestations haltérophiles nationales et internationales et j'ai pu ainsi suivre l'évolution des performances et parallèlement de l'exécution de la technique des mouvements.

« Je dois reconnaître, d'une part, que pendant ces dernières années l'amélioration des performances est due au perfectionnement du matériel, du style et de la préparation des athlètes. Il est indéniable que l'application des règlements a subi des modifications importantes qui favorisent des performances plus élevées.

« Le relevé en plusieurs temps dans l'arraché et l'épaulé et jeté aurait été considéré comme essai il y a quelques années : mais, malgré la liberté accordée actuellement, ces mouvements restent encore eux-mêmes. C'est le développé qui a subi le plus de violation dans son exécution et cela à l'encontre du règlement qui subsiste. Après le départ rapide donné moins de deux secondes après l'épaulé, pas toujours à la poitrine, on assiste à des fouettés sur les reins avec participation des genoux et de la poitrine, c'est là maintenant une pratique courante que les arbitres sont impuissants à sanctionner.

« Les Américains, venus tardivement à notre sport, semblent les responsables de cette interprétation donnée au règlement. Mais le dernier match France - Italie devait me donner la preuve que nous n'avions pas tout vu. En effet, les Italiens, pour gagner à tout prix, n'ont pas craint de ridiculiser le développé, le mouvement de force « lenta », en l'agrémentant d'un appel à l'épaule suivi d'un balancé très prononcé du bassin, qui a permis à plusieurs athlètes, dont le plume Mannironi et le mi-lourd Masu, de faire des poids bien supérieurs à leurs possibilités et de fausser ainsi le résultat du match.

« Leurs mouvements étaient franchement nuls et les arbitres désireux de donner à ce match un caractère amical ont tout de même manqué à leur devoir en acceptant de semblables mouvements.

« L'arbitre italien et le chef de plateau ne connaissaient, pour les athlètes italiens, que la lampe blanche. On vit même le poids lourd Piguiani protester énergiquement pour des développés qui lui étaient refusés alors que la barre n'était pas maintenue immobile à bout de bras le temps réglementaire et était projetée au sol par derrière lui !

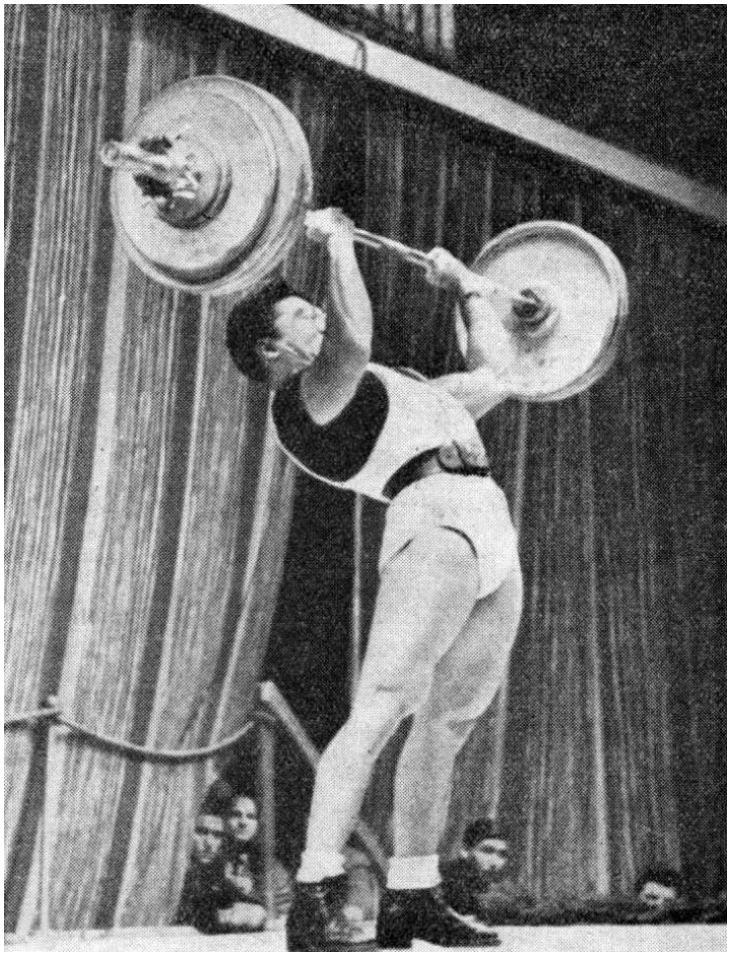

Un développé … et ce fut bon !

« Il est temps, semble-t-il, que l'on revienne à de saines conceptions de ce mouvement qui n'a plus rien du mouvement de force pure. Les athlètes vraiment forts sont trop souvent battus par des « truqueurs » qui ne se dissimulent même plus. C'est l'image même du match France - Italie où nos athlètes ont donné une belle leçon de sportivité de correction et de force à leurs fougueux adversaires. Mais est-il encore temps que l'on intervienne pour pénaliser les abus du développé ?

« Je laisse le Comité de Direction juge de la suite à donner à cette question, mais je pense que notre sport court un réel danger et qu'il conviendrait de rappeler aux athlètes et aux arbitres les termes d'un règlement trop souvent bafoué.

« Veuillez croire, etc. ».

Charles LOMET.

OPINION DU PRÉSIDENT JEAN DAME

Je suis heureux que M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, proteste énergiquement pour l'arbitrage du mouvement du développé. Ce en quoi il a parfaitement raison ; nous sommes à un tournant décisif pour notre sport. La Fédération Internationale doit être saisie de toutes ces doléances nous ne sommes pas les seuls à protester, d'autres déjà l'ont fait avant nous.

Il y a trois solutions à examiner :

1. Appliquer le règlement tel qu'il est établi ;
2. Reprendre ledit règlement en y apportant les modifications qui s'imposent ;
3. Le supprimer purement et simplement et le remplacer par un mouvement d'un bras.

L'arbitrage du mouvement du développé ne doit pas être laissé à l'*appréciation* d'un juge.

En gymnastique, en plongeon, le jury, bien que ce dernier ait étudié le mouvement, est trop enclin à juger par appréciation et non par règlement.

Dans notre sport, où le règlement est nettement établi, il faut savoir si oui ou non nous appliquons ce règlement où si, comme je le dis plus haut, nous le transgressons en le remaniant d'une façon compréhensible et applicable pour tous.

Le Bureau de la F.F.H.C., lors de sa réunion du 11 mai 1956, a saisi la Commission des règlements de l'important problème du développé à deux bras. La Commission se réunira le 14 juin pour faire des propositions de modifications du règlement susceptibles de mettre fin aux pratiques abusives signalées avec beaucoup d'opportunité par le Président du Comité Dauphiné-Savoie, ainsi d'ailleurs que par d'autres éminents dirigeants régionaux.

Impressions de Melbourne

J'ai eu l'honneur d'être désigné par le Comité Olympique Français pour effectuer un voyage rapide à Melbourne, ville qui, on le sait, a été choisie pour l'organisation, en novembre prochain, des Jeux de la XVI^e^ Olympiade.

Ma mission essentielle consistait à me rendre compte de l'état d'avancement des installations nécessaires à notre délégation : cuisines, réfectoires, habitations et aussi à renseigner mes collègues des Fédérations sur certains problèmes particuliers à leurs sports respectifs et qu'ils m'avaient exposés : possibilités d'entrainement des équipes, matériel, aménagement technique, etc.

Avant de vous dire quelques mots des résultats de mon enquête, je voudrais préciser que l'Australie a une superficie presqu'aussi étendue que celle des États-Unis, 14 fois plus grande que celle de la France, 32 fois plus grande que celle de l'Angleterre.

Cet immense territoire de 7.700.000 kilomètres carrés est situé au sud-est de l'Asie, entre la partie orientale de l'Océan Indien et la partie occidentale de l'Océan Pacifique.

L'Australie, dont la capitale fédérale est Canberra (27.000 habitants) est composée de six États :

– la Nouvelle Galles du Sud, capitale Sydney ;

– la Victoria, capitale Melbourne ;

– le Queensland, capitale Brisbane ;

– l'Australie méridionale, capitale Adélaïde ;

– la Tasmanie, capitale Hobart.

Toits ces États ont leur Gouvernement et leur Parlement, dont les attributions sont différentes de celles qui ont été accordées au Gouvernement fédéral par la Constitution.

Le chef de l'État est la Reine Elisabeth II d'Angleterre qui est représentée dans le Commonwealth d'Australie par un Gouverneur Général.

Quelques mots maintenant de Melbourne qui servira de cadre aux manifestations olympiques. C'est une très belle ville, d'une grande étendue et qui compte 1.393.000 habitants. Le contraste des différents styles de ses maisons d'habitation, les hommes de toutes les races qu'on y côtoie lui confèrent un certain caractère.., et aussi « ses » clients. Pendant mon séjour, du 13 au 24 avril, J'ai subi les quatre saisons dans la même journée ! Je souhaite que, pendant la période des Jeux, le temps soit plus stable et plus clément.

J'en viens maintenant aux installations olympiques, but précis de mon voyage.

Le Village Olympique est situé à 15 kilomètres de la Cité, c'est-à-dire du cœur de Melbourne, centre de toutes les grandes artères. Il est, à mon avis, virtuellement terminé. Il se compose de petites maisons charmantes et bien aménagées. Leur confort fera, je l'espère, oublier en partie à leurs habitants, dirigeants et athlètes, la quasi - solitude dans laquelle ils vont se trouver. Je souhaite que l'ambiance si nécessaire à un tel séjour se crée rapidement entre les différents membres de notre délégation.

De toutes les installations qu'il m'a été donné de visiter, celles qui m'ont le plus frappé sont tout d'abord le grand stade, d'une contenance de 105.000 places, dont 80.000 couvertes et, en second lieu, la structure de la construction du bassin de natation d'une conception originale et ultramoderne.

Les installations nécessaires à l'aviron, à l'escrime et au Yachting sont presque terminées, dans des cadres charmants. On ne peut en dire autant des antres, exception faite pour le Glaçarium et l'Exposition Building, existant déjà.

Mon vœu le plus cher est de retrouver ces constructions entièrement achevées à mon prochain voyage et aussi que tous ceux qui auront le mérite et la chance de partir à Melbourne en rapportent un excellent souvenir comparable à celui que les « anciens » ont gardé de Los Angeles et qui reste gravé à tout jamais dans leur cœur.

Jean DAME.

Le Parc des Expositions de Melbourne, où auront lieu les Épreuves Haltérophiles des Jeux.

L'ENTRAINEMENT HALTÉROPHILE

La Sécurité de la colonne vertébrale

Depuis quelques temps, certains rédacteurs ont agité la sonnette d'alarme à propos des dangers que peut apporter la pratique de l'entraînement haltérophile, notamment en ce qui concerne la colonne vertébrale.

Les accidents haltérophiles sont-ils fréquents ?

Des statistiques comparées des différents accidents du sport seraient intéressantes à Compulser et nous donneraient, j'en suis persuadé, une idée rassurante en ce qui concerne notre spécialité.

Le bilan des chutes, des coups avec les dégâts qu'ils provoquent dans tous les autres sports est très certainement impressionnant, sans compter les déformations dues à la spécialisation totale et prématurée que l'on peut observer chez les sujets qui n'ont pas eu à la base une formation athlétique générale.

La compétition sportive étant considérée, à juste titre, comme indispensable, entraîne des risques. Mais les dégâts occasionnés sont à 95 % réparables, et lorsque l'athlète abandonne la compétition pour ne se consacrer qu'à l'entretien de son corps, les souffrances passées sont vite oubliées et ne laissent pas de traces sérieuses. Elles n'auront pas eu d'influence sur la longévité. Un corps humain n'est pas aussi fragile que l'on pourrait le croire.

Pour en revenir aux inquiétudes à l'ordre du jour sur les « accidents » vertébraux des haltérophiles, laissons délibérément de côté les accidents musculaires.

Le « mal aux reins » de tous les hommes, athlètes ou non, se situe généralement à hauteur des vertèbres lombaires L 4 et L 5.

Avant de considérer les réactions provoquées par l'entraînement haltérophile et de traiter des procédés de travail permettant l'annulation de tous dangers en maintenant l'architecture du corps dans l'équilibre voulu par la nature, faisons un rappel anatomique intéressant la paroi abdominale antérieure et postérieure.

Les grands droits muscles rubanés qui s'étendent du thorax au pubis :

Ils s'attachent, en haut, sur les cartilages des 5e, 6e, 7e côtes et sur l'appendice xiphoïde. En bas sur le pubis.

Grand oblique. - Ce muscle, le plus superficiel des muscles de la paroi abdominale antérieure, s'attache en haut par 7 à 8 digitations aux 7 et 8 côtes, en bas sur le pubis.

Petit oblique. - Ce muscle triangulaire est placé au-dessous du grand oblique. Il s'attache par son sommet tronqué, sur l'arcade crurale, sur la crête iliaque ; par quelques faisceaux sur la face profonde de l'aponévrose lombaire. Ses fibres s'étalent en éventail et se terminent sur une longue ligne d'insertion allant des dernières côtes au pubis.

Le transverse. - Muscle en grande partie recouvert par le petit oblique. Il s'insère en arrière sur la face interne des six dernières côtes, sur les apophyses costiformes des vertèbres lombaires, sur la crête iliaque, sur l'arcade crurale. En avant, le transverse se termine sur la ligne blanche et sur le pubis.

Insertion, des muscles du dos.

Muscle carré des lombes : Il s'insère de la crête iliaque à la 12e côte, de la crête iliaque aux apophyses transverses des vertèbres lombaires.

Muscles intertransversaires des lombes. - Au nombre de 5 de chaque côté. Ces muscles vont du bord inférieur d'une apophyse transverse au bord supérieur de l'apophyse transverse située au-dessous.

Muscle transversaire épineux. - Ce muscle est immédiatement appliqué sur la colonne vertébrale dans la gouttière comprise entre les apophyses épineuses et les apophyses transverses.

Sacro lombaire et long dorsal. - Ces deux muscles formés de fibres longues recouvrent le transverse épineux.

Le sacro lombaire s'insère aux dernières côtes et aux apophyses transverses des vertèbres lombaires.

Le long dorsal s'étend en haut jusqu'à la 2e côte. Les faisceaux externes se fixent dans la région lombaire, les faisceaux internes se terminent sur les tubercules des vertèbres lombaires et sur les apophyses transverses des vertèbres dorsales.

Épi épineux du dos. - Muscle placé en dedans du long dorsal. Il s'insère en bas sur les apophyses épineuses des deux lombaires et des deux dernières dorsales et se termine par huit languettes qui se fixent aux apophyses épineuses des huit premières dorsales.

Dans les efforts de tirage des charges, le travail des muscles dorsaux et lombaires est très intense. Un athlète comme le soviétique Kostilev, par exemple, possède une gouttière vertébrale profonde ses muscles longs, dorsaux et épi épineux ont une épaisseur peu commune que l'on peut saisir à pleins doigts. Ces muscles, et tous ceux de la paroi postérieure, sont des extenseurs, ils forment comme des « tendeurs » de la colonne vertébrale et ils peuvent provoquer, quand ils sont très développés, une accentuation de la courbure lombaire amenant une bascule du bassin vers l'avant. Cette attitude « ensellée » peut être responsable ensuite d'un tassement des vertèbres lombaires côté apophyse épineuse et d'un pincement des disques intervertébraux à cet endroit.

Ce développement des muscles dorsaux-lombaires, par leurs flexions-extensions répétées, est encore suivi des contractions statiques lorsque les barres sont aux épaules. L'athlète cherchant par un arcboutant logique à obtenir un point d'appui, les muscles abdominaux, dans cette position, sont en hypertension et subissent la poussée des organes intestinaux.

Les muscles abdominaux, comme les muscles dorsaux lombaires, sont aussi des tendeurs « antagonistes ».

La tonicité des muscles abdominaux doit donc en grande parte maintenir l'équilibre du squelette vertébral et compenser la traction provoquée par la tonicité des muscles lombaires.

Tout le secret de la protection des vertèbres lombaires résidera donc dans la pratique intensive et constante de l'entraînement abdominal, ainsi, que la pratique des assouplissements des muscles lombaires.

Application :

L'entraînement d'un athlète, digne de ce nom, ne doit pas être laissé à l'improvisation. Il y a des grands principes à appliquer rigoureusement pour pouvoir travailler et obtenir des résultats sans compromettre la sécurité de l'organisme, de la morphologie ou de la structure du corps.

L'entraînement comporte un commencement, une partie intense et une fin. Pour la sécurité, il faut accorder : au commencement et à la fin une place très importante qui ne doit pas être escamotée. En cas de manque de temps, il serait préférable de rétrécir la partie intense avec les barres lourdes au bénéfice de l'échauffement et de la terminaison de l'entraînement.

Ce ne sont pas les connaissances qui manquent généralement aux athlètes pour effectuer un échauffement complet, mais plutôt la négligence ou l'impatience de se livrer aux exercices avec barres.

CALENDRIER FÉDÉRAL 1956 - 57

Premier Pas Haltérophile et Culturiste	4 novembre 1956
Prix d'Encouragement	2 décembre 1956
Éliminatoires Prix Fédéral	15 décembre 1956
Éliminatoires du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises	16 décembre 1956
Finale du Prix Fédéral	13 janvier 1957
Éliminatoires du Critérium National	27 janvier 1957
Finale du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises	3 février 1957
Finale du Critérium National	24 février 1957
Éliminatoires des Championnats de France (Juniors - Seniors)	10 mars 1957
Éliminatoires du Plus Bel Athlète de France	1er au 15 mai 1957
Congrès - Championnats de France	date à fixer
Finale du Plus Bel Athlète de France	date à fixer
Championnats du Monde du Plus Bel Athlète du Monde	Octobre 1957

Nous avions recommandé, en son temps, de travailler couvert en survêtement. Il faut effectuer des exercices à mains libres sans brusqueries, sans saccades, sans attitude rigoureuse.

Voici quelques exemples :

Premier stade de l'échauffement :

A. - *Assouplissement des épaules :*

a) Rotation du moignon de l'épaule dans tous les sens provoquant un échauffement de toute la région scapulaire et même des muscles dorsaux.

b) Balancement et élévation alternative des bras sans les tendre, en décontraction.

B. - *Assouplissement du cou :*

Rotations de la tête pour l'assouplissement du cou et des insertions supérieures du trapèze.

C. - *Assouplissement des jambes :*

a) Sautillements, favorisant l'accélération du rythme cardiaque et provoquant un échauffement général.

b) Élévation alternative des jambes sur la poitrine en marchant autour de la salle.

c) Lancement d'une jambe en avant après balancement arrière.

d) Marche avec flexion des jambes suivie d'un saut en extension.

e) En position de fente d'épaulé ou d'arraché, sursaut en souplesse avec changement de jambe.

D. - Assoupissement du tronc :

a) Flexion du tronc en avant précédée d'une petite extension (marquer la flexion en bas, en rythmant deux fois de suite, les mains touchant le sol).

b) Rotation du tronc en souplesse, bras décontractés, accompagnant le mouvement, etc.

Tous ces exercices s'exécutant en s'enchaînant, avec déplacement en marchant ou en trottinant coupés de mouvements respiratoires.

Ne pas se presser, attendre l'impression de bien-être et d'aisance. Pendant ces instants, les athlètes peuvent se parler, ne pas transformer cet échauffement en leçon rigide avec commandement.

Garder le caractère de liberté de l'effort, incorporer, dans ces exercices de base du dérouillement, des gestes naturels improvisés permettant bien souvent d'échauffer le segment sollicité plus en profondeur.

Deuxième stade de l'échauffement :

a) Avec des barres très légères, effectuer des tirages sans brusqueries, jambes tendues.

b) Ensuite, avec flexions des jambes.

c) Des épaulés en suspension 30 à 50 kg, cinq à dix fois, sans lâcher la barre.

d) Des développés à deux bras standard, puis derrière la nuque.

e) Des flexions sur les jambes, barres sur la poitrine, suivi de développé enchaîné avec le relèvement, etc.

Après seulement lorsque la transpiration apparaît, lorsque les courbatures des activités professionnelles ou la lassitude ont disparu, se livrer à l'entraînement avec poids réel en étant toutefois prudent avec les premiers essais quatre ou cinq séries légères seront encore nécessaires avant de tenter une progression prévue.

Terminaison d'un entraînement :

Après les efforts lourds de l'épaulé et jeté, par exemple, certains athlètes, qui adoptent une forme d'entraînement combiné, font des exercices athlétiques : flexion sur les jambes ou autres exercices de développement musculaire. Il y a là déjà un changement de rythme de l'effort qui est très intéressant ; mais qu'il s'agisse du dernier épaulé et jeté ou du dernier mouvement athlétique, il faut terminer le travail avec deux agrès qui sont la barre à suspension, ou barre fixe ou espalier mural et la planche abdominale. On peut, avec ces deux appareils, indépendamment d'autres exercices à mains libres, assouplir les lombaires qui viennent de travailler en contraction intense et tonifier les abdominaux qui sont trop souvent négligés et qui ne doivent pas l'être du tout, l'exposé mécanique précédent nous démontrant l'importance considérable des muscles abdominaux dans l'équilibre de la colonne vertébrale.

1. Exercices d'assouplissements vertébraux en suspension :

a) Suspendu par les mains à l'espalier, chercher la relaxation totale. Balancements latéraux des jambes sans tirer sur les épaules.

b) Élévation alternative des jambes sur la poitrine.

c) Avec un partenaire venant se glisser entre l'espalier et l'athlète suspendu (assouplissement forcé des épaules et de toute la colonne vertébrale en extension totale).

d) Sur plan incliné, jambes groupées sur la poitrine, dos à plat avec aide d'un partenaire qui, en pressant sur les iambes groupées sur l'abdomen, favorise l'assouplissement des lombes, laissant, après cinq ou six répétitions, l'exécutant avec une impression de soulagement.

2. Exercices abdominaux (mouvement de base) :

- Plan incliné, mains à la nuque, flexion du tronc, etc.

R. CHAPUT.

MES CHERS AMIS,

La F.F.H.C. a, depuis 10 ans, pris un essor important. Le siège administratif que nous possédons 4, rue d'Argenson, est devenu trop exigu. Nous n'avons, à notre disposition, qu'une seule pièce mal éclairée où notre documentation et notre matériel de bureau ne peuvent plus tenir, Il nous faut un local administratif de trois pièces, très clair, dans un quartier central de Paris.

Je fais appel à votre sentiment de fraternité haltérophile pour nous signaler, ou nous recommander tout local que vous pourriez connaître, susceptible de nous intéresser.

Merci d'avance à tous ceux qui pourront nous aider.

Jean DAME.

Présentation de l'Équipe de France (14 hommes), à Milan.

Les Éducateurs Physiques

et l'Haltérophilie

J'ai sous les yeux une élucubration personnelle qui se voulait une réponse encourageante à un substantiel article de notre collègue Boulat, paru dans le journal O.S.S.U. (Organe de liaison des sportifs scolaires et universitaires). Mon papier n'a pas eu la faveur du journal. A dire vrai, il ne méritait pas mieux. J'espérais, tout de même qu'un collègue plus sensé, aiguillonné par l'injonction impérative de R. Boulat : « Pratiquez les sports de combat et l'haltérophilie », aurait réagi de la plume. Il n'en a malheureusement rien été. J'en suis donc réduit à retourner à ma prose première et à m'adresser aux lecteurs amis de « *l'Haltérophile Moderne* ». Qu'ils me pardonnent de les conduire dans un milieu où je souhaite ardemment, dans l'intérêt de tous, qu'ils multiplient les contacts utiles.

Le ton de l'article de Boulat est celui d'une plaidoirie ardente et combative à souhait. Et c'est bien ça qui peut surprendre, car Boulat s'adresse à ses collègues plus qu'aux élèves. Il y a donc des « Enseignants Physiques » réfractaires aux sports de force et à l'haltérophilie principalement.

Nous savons pourtant qu'un garçon, face à la glace de l'armoire maternelle (la plus grande, bien sûr !) n'est pas insensible au volume de ses épaules et au modelé de ses formes. D'aucuns penseront que voilà un bien vilain narcissisme ! « Nos maîtres sont formels », aucun professeur de bon sens ne désire créer des génies de muscles, chez lesquels la musculature se dessine comme des câbles sur le bras, la cuisse et le dos « (O. Kragh) » et « le but morphologique ne doit pas prévaloir aux dépens des buts physiologiques, esthétiques ou psychologiques » (E. Bjorkston). Ces impératifs n'empêchent pas Boulat de croire aux bienfaits des sports de combat et de l'haltérophilie, parce que, dit-il, ils peuvent donner puissance et souplesse, améliorer détente et coordination.

Il cite les grands de l'athlétisme qui ont su tirer de la pratique haltérophile un moyen de formation et de préparation. Notre revue haltéro a déjà salué cette concurrence très agréable aux fervents des poids et haltères. Mais l'article de Boulat ayant le ton d'un plaidoyer, c'est qu'il existe pour les Enseignants un problème (problème auquel malheureusement peu d'entre nous s'intéressent encore). Je n'ai pas la prétention ni le mandat de nous justifier. Mais à l'heure où l'haltérophilie acquiert discrètement droit de cité chez la jeunesse universitaire française, à quelques mois des exploits athlétiques des vedettes olympiques (exploits que nous apprendrons être dus à une préparation physique où la pratique des haltères lourds aura une place de choix), je voudrais essayer d'expliquer l'indifférence, les réticences et parfois les exclusives, quand ce n'est pas l'ignorance de beaucoup d'entre nous, qui, s'ils avaient consenti à évoquer le problème haltérophile, auraient pu mettre leur signature sous l'article ,de M. Chalivoy. Grâce en soit d'ailleurs rendue à M. Chalivoy, dont la position dans la maison « Éducation Physique » justifie le plein droit qu'il a bien voulu faire l'honneur aux haltéros de s'octroyer, au nom de beaucoup d'entre nous, involontairement.

Revoyez l'image de l'athlète du bon vieux temps : moustaches en guidon de course et attitude plastronnante. Caricature haute en couleur qui illustre la page de garde (garde-à-vous, repos, 1, 2, 3, 4 !) du grand livre sportif d'un passé que l'on ne relit plus parce qu'une autre imagerie sportive s'est offerte à la plupart d'entre nous. Son illustration « fait » dans le filiforme, le décontracté. La nouvelle époque a voulu modeler le type moderne de l'athlète en opposition systématique avec le type précédent. Phénomène de réaction naturel, qui se voulait un progrès et en fut un dans la mesure où l'intérêt se porta sur le moteur plus que sur la carrosserie. Mais nous sommes ainsi faits que notre besoin d'enthousiasme s'accompagne d'absolu et nous fait systématiquement condamner les idoles déchues. Bref : nous avons connu plus de 30 ans de décontraction et de hantise de la surcharge musculaire. L'affaire est en passe de se terminer chez le tailleur veste qui tombe en sac mou, pantalon étriqué en fuseau et souliers plats, désespérément plats !...

Cette « révolution physique » a cherché en son temps sa justification scientifique, à savoir que le muscle est doté de trois propriétés majeures : la tonicité, la contractilité et l'élasticité. Un pas vite franchi fut de séparer ces qualités, d'en déformer le sens et de retenir ce qui devait représenter la quintessence de la valeur athlétique : l'élasticité. Méfions-nous de la tonicité vite dégénérée en hypertonicité. Quant â la contractibilité, elle se devait de suivre à distance respectueuse l'élasticité. Gardons-nous de la puissance, des volumes préjudiciables à la souplesse. Bien sûr qu'il y a eu des fausses notes au concert d'affinement. Mais ce n'était que des cas d'espèces, en l'occurrence les athlètes généralement de couleur sombre que la marâtre nature n'hésitait pas à charger de masses musculaires agréables à l'œil. Ils étaient tout de même dans le jeu, d'abord parce que leur classe était exceptionnelle et surtout parce que leur qualité physique toute primitive fournissait une preuve de la valeur de l'élasticité musculaire et de la souplesse.

Ainsi, après avoir été longtemps obsédés par la recherche du gros muscle (qui n'a vu la salle Desbonnet et ses moulages ?) après avoir été aveuglés par la forme, on a brusquement ouvert la lourde carrosserie pour un examen du moteur et la recherche du rendement. Le problème fut simplifié à l'excès. Nos ingénieurs en mécanique humaine se sont arrêtés à la formule l'allégement à outrance. L'engouement monstre pour les sports collectifs et le véritable phénomène social qu'ils ont provoqué ont justifié cette formule. Le matériel humain s'engouffrait en abondance sur, les terrains de jeux. Il ne pouvait guère être question de préparation physique, de gymnastique de formation. L'intérêt du jeu, ses « excitations mentales », ses stimulants de tous ordres sont autant de facteurs, qui le détachent un peu des contingences physiques. Le petit gars se forme en luttant sur la pelouse. Son moteur s'adapte. Son adresse s'affine dans l'effort. Il se développe en spécialiste peut-être, mais les gabarits les plus variés des horizons morphologiques ont leur place dans l'équipe. Mais ce présent encore valable pour les multitudes ne l'est plus pour l'élite, qu'elle soit amateur ou professionnelle. Avec la maturité, les sports collectifs sentent un sérieux besoin de préparation physique. On a donc retrouvé en partie les recettes d'antan et la musculation ne peut plus ignorer la pratique culturiste et haltérophile.

Quoi qu'il en soit, cette époque qui, est encore la nôtre aura permis à nos vieilles activités sportives basées sur l'effort individuel (gymnastique d'agrès, poids et haltères) de méditer dans le semi-oubli où elles ont été recalées. Elles se sont modernisées, ont fait leur profit de l'expérience sportive, ont trouvé leur « dynamisme » du geste, et présentent maintenant, des types d'athlètes chez qui la carrosserie plus harmonieuse cache un moteur qui n'est plus discutable.

Autre conséquence de la relégation des sports individuels l'athlétisme qui a fourni en nombre les rebelles contre la vieille époque s'est retrouvé en pénitence en compagnie des gymnastes et des haltérophiles, entendant sur la pelouse et dans les gradins de ses stades, les cris joyeux de la jeunesse et les hurlements d'une foule qui l'ont délaissé pour le spectacle des sports collectifs. Je crois que ce peut être une des grandes chances des sports de force d'avoir retrouvé l'athlétisme sur le banc de la relégation.

***

Milieu « scientiste » par excellence, gros consommateur d'efforts individuels variés et pourvoyeur de tests, l'athlétisme a subi la révision des interprétations scientifiques. On admet que le muscle n'a pas des qualités dissociables, mais une seule : la contractilité - élasticité. La notion biologique de l'unité fonctionnelle du muscle est remise en évidence ce qui veut dire pour nous qu'il est aussi déplorable d'éviter les volumes musculaires que de les rechercher à tous prix. Notre souci doit rester l'acquisition de la puissance optimum. Voilà qui peut remettre en question les exclusives hâtives contre les haltérophiles trop facilement qualifiés de tassés, de noués, d'hypertoniques. D'ailleurs l'École Normale Supérieure d'E.P.S. n'hésite plus à prendre ses bons exemples chez les haltérophiles. On cite un Nowak phénomène de puissance et de souplesse, un Rigoulot souple et vite au même titre que les puissants lanceurs Gordien et Consolini pour constater que « les plus forts sont extrêmement souples ». Puissance, donc volumes et souplesse redeviennent des aspects complémentaires de la valeur physique.

Cette vérité première pour les pratiquants des sports de force n'est pas encore admise par tous. Tout au moins on rechigne à convenir qu'elle soit compatible avec des sports de force comme l'haltérophilie, la lutte et la gymnastique d'agrès.

C'est que l'on juge un sport au travers de ses pratiquants. Or, le sport, activité libre, n'est malheureusement pas pratiqué en vue d'améliorer des insuffisances, mais pour la satisfaction égoïste que sa pratique nous apporte. Il y a une affinité morphologique qui oriente le candidat sportif. Le résultat n'est pas toujours heureux. De là à montrer des haltérophiles courtauds, râblés et raides, il n'y a qu'un pas. Pourtant, le coup d'œil du maquignon n'est pas le seul qui puisse retenir l'attention des éducateurs physiques. Notre jugement doit envisager avant tout les possibilités de perfectionnement physique de nos jeunes gens, avant l'orientation sélective.

Une nouvelle époque cherche sa voie à travers des tendances souvent contradictoires. Plus que les clubs destinés à vivre leur destin sportif bien défini, les enseignants sont sollicités par ces tendances. C'est qu'ils jouissent dune indépendance relative, que leur formation le a, en principe, préparés à enregistrer toutes les évolutions et que leur clientèle scolaire représente le champ d'expérience des générations qui montent. Il ne peut donc plus être question pour nous de nous contenter du chemin tracé par un passé récent. Mais c'est un fait qu'une grande partie d'entre nous a été formée par l'époque d'affinement et de décontraction et l'image des spécimens types d'haltéros et de lutteurs « bœufs de labours » quand ce ne sont pas des « monstres » a la puissance d'évocation des caricatures. Nous aurons encore besoin de beaucoup de preuves de la valeur de formation des sports de force et de l'haltérophilie en particulier. A nous de jouer le jeu les initiatives fédérales nous en fournissent l'occasion. Plus que les championnats qui amorcent l'orientation sélective, la pratique des brevets est une occasion exceptionnelle d'amélioration musculaire en même temps que de test, car leur dosage me semble très judicieux. Par ailleurs, nous voyons de plus en plus des lanceurs pratiquer en spécialistes l'haltérophilie et en champions leur spécialité. D'autres athlètes utilisent la culture physique lourde. Les pistes, les sautoirs, les aires de lancer apportent la satisfaction des performances aux athlètes riches en masses musculaires. Nous ne voulons pas toujours nous rendre à l'évidence, car nous sommes un peu endormis dans notre routine et peut-être inconsciemment déçus de laisser à l'étranger une initiative qui aurait pu venir de notre pays que l'on aime à croire à l'avant-garde.

Quoi qu'il en soit, nous saurons nous adapter le jour que j'espère prochain où les exemples vivants nous toucheront de leur grâce, car :

« … Il faut savoir abandonner une opinion quand elle n'est pas confirmée par les faits et ne pas hésiter à accepter une thèse nouvelle quand elle est reconnue exacte. Nous devons toujours chercher une solution honnête et admissible, tenant compte de ce qu'elle peut changer au fur et à mesure que des données nouvelles se vérifient ». *(A. Govaert).*

Est-il plus sage raison d'espérer ?…

VEHRLE,

Maître d'Éducation Physique.

LISTE DES RECORDS DU MONDE
AU 10 JUIN 1956

Arraché à droite :			
Coqs	Asdaroff (U.R.S.S.)	69 k 500	22- 2-49
Plumes	Baril (France)	78 k	28-10-35
Légers	Hans (Autriche)	85 k	21-12-30
Moyens	Douganov (U.R.S.S.)	93 k	12-10-51
Mi-Lourds	Halla (Autriche)	95 k	13- 7-35
Lourds	Rigoulot (France)	101 k	22- 2-25
Arraché à gauche :			
Plumes	Schweiger (Allem.)	75 k	24- 6-33
Légers	Schweiger (Allem.)	82 k 500	24- 8-36
Moyens	Frenzen (Suède)	87 k 500	4-12-49
Mi-Lourds	Gietl (Allem.)	90 k	24- 6-33
Lourds	Ambarzonnian (U.R.S.S.)	96 k	28-10-40
Épaulé et Jeté à droite :			
Plumes	Rapoport (U.R.S.S.)	97 k	26-12-47
Légers	Hans (Autriche)	107 k 500	30-11-26
Moyens	Hans (Autriche	112 k 500	24- 6-28
Mi-Lourds	Hunenberger (Suisse)	107 k 500	23- 7-24
Lourds	Brunstedt (Suède)	117 k 500	31-11-47
Épaulé et Jeté à gauche :			
Coqs	Nick (U.R.S.S.)	73 k 500	4-10-52
Plumes	Pétroff (U.R.S.S.)	86 k 500	5-12-47
Légers	Jigine (U.R.S.S.)	98 k	13- 6-47
Moyens	Malseff (U.R.S.S.)	102 k 500	11- 7-47
Mi-Lourds	Malseff (U.R.S.S.)	113 k	4- 5-49
Lourds	Malseff (U.R.S.S.)	114 k	12-11-49
Développé à deux bras :			
Coqs	Stogov (U.R.S.S.)	107 k	12-10-55
Plumes	Oudodov (U.R.S.S.)	111 k 500	11-12-54
Légers	Khaboutdinov (U.R.S.S.)	121 k 500	10-3-56
Moyens	Kono (États-Unis)	132 k 500	22- 6-55
Mi-Lourds	Novak (U.R.S.S.)	143 k	26- 7-49
Lourds-Légers	Vorobiev (U.R.S.S.)	145 k	16-10-55
Lourds	Anderson (États-Unis)	185 k 500	16-10-55
Arraché à deux bras :			
Coqs	Vinci (États-Unis)	102 k 500	12-10-55
Plumes	Tchimiskian (U.R.S.S.)	110 k	13-10-55
Légers	Kostilev (U.R.S.S.)	123 k	22- 6-55
Moyens	Douganov (U.R.S.S.)	133 k	28- 9-55
Mi-Lourds	Vorobiev (U.R.S.S.)	136 k	29- 8-53
Lourds-Légers	Vorobiev (U.R.S.S.)	140 k 500	15-12-53
Lourds	Schemansky (États-Unis)	150 k	10-10-54
Épaulé et Jeté à deux bras :			
Coqs	Chen Ching Kai Broke (Chine de Pékin)	133 k	7-6 -56
Plumes	Tchimiskian (U.R.S.S.)	143 k	8-10-54
Légers	Chams (Egypte)	153 k 500	3- 6-39
Moyens	Kono (États-Unis)	168 k 500	29- 8-53
Mi-Lourds	Lomakine (U.R.S.S.)	173 k	3- 5-55
Lourds-Légers	Schemansky (États-Unis)	181 k	30- 8-53
Lourds	Anderson (États-Unis)	196 k 500	26- 4-55

TOTAL OLYMPIQUE :

Poids Coqs

Stogov (U.R.S.S.) 105 k + 100 k + 130 k = 335 k le 12-10-55.

Poids Plumes

Tchimiskian (U.R.S.S.) 105 k + 107 k 500 + 137 k 500 = 350 k.
et Udodov (U.R.S.S.) 107 k 500 + 105 k + 137 k 500 = 350 k le 8-10-54.

Poids Légers

Kostilev (U.R.S.S.) 112 k 500 + 125 k + 145 k = 382 k 500 le 14-10-55.

Poids Moyens

Kono (États-Unis) 130 k + 120 k + 160 k = 410 k le 17-10-54.

Poids Mi-Lourds

Kono (États-Unis) 140 k + 122 k 500 + 172 k 500 = 435 k le 10-10-54.

Poids Lourds-Légers

Vorobiev (U.R.S.S.) 142 k 500 + 142 k 500 + 175 k = 460 k le 10-10-54.

Poids Lourds

Anderson (États-Unis) 185 k + 145 k + 132 k 500 = 512 k 500 le 16-10-55.

Nos joies, nos peines…

DISTINCTION

Le Président du Comité Régional d'Algérie, René JUNQUA, vient de recevoir, des mains de M. SIGALA, Directeur du Service Régional de l'Éducation Physique et des Sports au Gouvernement Général de l'Algérie, la Médaille d'Or de l'Éducation Physique, qui vient très justement couronner près de trente ans de dévouement à la cause haltérophile.

***

Notre champion Raymond HERBAUX vient de recevoir la Médaille d'Or de l'Éducation Physique et des Sports.

***

Nous sommes heureux de leur adresser en cette heureuse circonstance, nos plus chaleureuses et cordiales félicitations.

L'HALTÉROPHILIE CONDUIT A TOUT

Bernard Renaud, Président du Comité de Normandie, et son grand animateur, vient d'être qualifié pour la finale du Championnat de France de Gymnastique qui doit se dérouler les 7 et 8 juillet à Saint-Nazaire.

Il vient, en effet, de sortir premier du Concours du Gymnaste Complet, dans les épreuves suivantes :

– Acrobatie au sol,
– Barres parallèles,
– Anneaux,
– Course de 100 mètres,
– Saut en hauteur,
– Lancé du poids,
– Grimpé à la corde,
– et saut à la perche, ce qui le classa premier au Championnats de l'Île-de-France.

C'est un exemple frappant pour tous les sportifs, car il ne faut pas oublier que notre ami Bernard Renaud, en dehors de son titre de Président du Comité de Normandie de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, est un haltérophile convaincu et a été classé dans tous nos championnats régionaux et de France.

NAISSANCE

Marie-Claude, René et Jean, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Paul DUVERGER.

La F.F.H.C. adresse ses meilleurs vœux à notre ami DUVERGER, Officier des Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne, et ses félicitations à la maman de cette belle famille.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMTE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
CHAMPIONNAT
DE SEINE-ET-OISE

Disputé le dimanche 13 mai à Versailles, ce Championnat s'est avéré digne des précédents, la lutte pour, les premières places fut serrée.

Tous les athlètes présents luttèrent avec cœur, car chacun voulait le titre, et le Challenge Recordon était également convoité.

Sont champions de Seine-et-Oise 1956 :

Poids Coqs : Pétremane (S.G. Arpajon).
Poids Plumes : Betaille (S.A. d'Enghien).
Poids Légers : Conil (A.S. Mantes).
Poids Moyens : Guezelou (A.S. Mantes).
Poids Mi-Lourds : Vaurabourg (A.S. Mantes).
Poids Lourds-Légers : Paul (A.S. Mantes).
Poids Lourds : Péchard (S.A. d'Enghien).

Résultats techniques de ce Championnat :

Coqs :

1. Pétremane, 215 kg (S.G. Arpajon).
2. Degournay, 210 kg (SA. d'Enghien).
3. Besnard, 175 kg (Versailles A.C.).

Plume :

1. Betaille, 225 kg (S.A. d'Enghien).
2. Lanux, 225 kg (A.S. Mantes).

Moyens :

1. Guezelou, 295 kg (A.S. Mantes).
2. Benoist, 282 kg 500 (S.A. d'Enghien).
3. Malherbe, 280 kg (A.S. Mantes).
4. Butot, 280 kg (S.A. d'Enghien).
5. Bridier, 277 kg 500 (A.S. Mantes).
6. Fedrikine, 275 kg (A.S. Mantes).
7. Galiz, 207 kg 500 (S.G. Arpajon).

Mi-Lourds :

1. Vaurabourg, 290 kg (A.S. Mantes).
2. Darbonville, 280 kg (C.O. Villeneuve-Ablon).
3. Fiolle, 272 kg 500 (S.A. d'Enghien).
4. Royer, 270 kg (Versailles A.C.).
5. Meslin, 207 kg 500 (S.G. Arpajon).
6. Janton, 205 kg (A.S. Mantes).
7. Oudot, 237 kg 500 (C.O. Villeneuve-Ablon).

Lourds-Légers :

1. Paul, 322 kg 500 (A.S. Mantes).
2. Vassilian 260 kg (S.A. d'Enghien).
3. Antonas, 252 kg 500 (Versailles A.C.).

Lourds :

1. Péchard 255 kg. (S.A. d'Enghien).

Le classement par points pour le Challenge Recordon se décompose comme suit :

1. A.S. Mantes : 27 points.
2. S.A. d'Enghien : 20 points.
3. S.G. Arpajon : 5 points.
4. Versailles A.C. : 3 points.
5. C.O. Villeneuve-Ablon : 3 points.

Nos amis de Versailles avaient mis sur pied une très sympathique organisation et M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., ainsi que les représentants de la Ville de Versailles, suivirent avec intérêt cette épreuve dont chaque vainqueur reçut une médaille offerte par la ville. Remerciements également à notre ami Tessier et à ses dévoués collaborateurs (Secrétaire et Trésorier) qui réussirent à faire prospérer le sport de l'haltérophilie dans leur commune. M. Tessier remit à Royer une médaille offerte par la Municipalité pour récompenser cet athlète qui entraîne la section de Versailles Athlétic Club et également tire en compétition.

A. ROUSSAUX.

CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE
ET D'AFRIQUE DU NORD 1956

Prélude au Nord-Africain, le Championnat d'Algérie 1956, organisé par le Comité d'Oranie, le 6 mai, se déroulait de façon parfaite dans le magnifique cadre du Casino Bastrana, à Oran.

Et c'est dans une atmosphère de franche amitié que se déroulèrent les épreuves, qui comptent en même temps pour le « Challenge André Rolet », et que le Comité d'Alger remporte pour la seconde fois.

Les résultats de la traditionnelle rencontre Alger-Oran furent quelque peu faussés du fait que plusieurs athlètes, de part et d'autre, étaient rappelés. Le succès de la réunion fut néanmoins assuré par le nombreux public qui assista à la compétition.

Les actifs et dévoués dirigeants oranais avaient mis tout en œuvre pour cette réussite et nous devrons féliciter, sans réserve, leur modestie dut-elle en souffrir, le Président Miras, habilement secondé dans sa tâche par les membres de son État-major, qui ont nom : Cruz, Setti, G. Ybanez ; une mention toute spéciale doit être accordée à ce dernier, du fait que, malgré la quarantaine passée, il mène de front la tâche du secrétariat et celle du Poids Léger dans l'équipe Oranaise, et ce, avec un pointage encore assez éloquent.

La délégation algéroise, conduite par le Président JUNQUA, le trésorier Allègre, les Vice-présidents Marco et Parot, est reçue de façon plus que parfaite et, par les dirigeants oranais et les représentants de la Municipalité et de la Direction des Sports du département.

Les épreuves, jugées avec autorité et impartialité, donnèrent les résultats suivants :

Poids Coqs. - 1. Bellando (Oran) 240 k, Ch. d'Algérie ; 2. Tricoire (Alger) 222 k 500.
Poids Plumes. - 1. Nadal (Alger) 277 k 500, Ch. d'Algérie ; 2. Marzullo (Oran) 255 k.
Poids Légers. - 1. Ybanez (Oran) 282 k 500, Ch. d'Algérie ; 2. Slussaret (Alger) 272 k 500.
Poids Moyens. - 1. Gantes (Alger) 310 k, Ch. d'Algérie ; 2. Lopez (Oran) 265 k.
Poids Mi-Lourds. - 1. Weiss (Alger) 315, Ch. d'Algérie ; 2. Dubois (Oran) 275 k.
Poids L.-Légers. - 1. Trentinella (Alger) 307 k 500, Ch. d'Algérie ; 2. Attard (Oran) 240 k.

MAISON
BOUSSARD & JEANNERET
170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

Poids Lourds. - 1 Brionez (Alger) 297 k 500, Ch. d'Algérie.

L'enjeu du tournoi, la Coupe André Rolet, mise en compétition par le dévoué dirigeant de la F.F.H.C., est gagnée par Alger qui remporte cinq titres.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD 1956

La charge de l'organisation des Championnats Nord-Africains 1956 revenait, cette année, au Comité Régional d'Algérie. Et c'est à l'expérience des dirigeants algérois de ces sortes d'organisations que l'on doit la réussite de cette importante manifestation qui, en dépit des événements, réunit Marocains, Tunisiens, Oranais et Algérois.

Grâce à la sportive sollicitude de M. Bonnome, le dynamique adjoint au Maire, chargé des Sports, le magnifique hall des sports du Foyer Civique fut mis à la disposition des organisateurs et la compétition qui s'y déroula eut, de ce fait, un cadre adéquat.

Placés sous la Présidence d'Honneur de M. Sigalas, le dévoué Directeur du Service Régional de l'Éducation Physique et des Sports en Algérie, les Championnats remportèrent un légitime succès tant par l'affluence du public, parmi lequel on put noter la présence de M. Belaiche, Conseiller Général, M. Bonnome, adjoint au Député-maire de la ville d'Alger, de M. Barrois, Directeur départemental de l'Éducation Physique, que par les performances accomplies.

Dans une délicate attention, M. Bonnome au nom de la Municipalité, offrit un souvenir, sous la forme d'un superbe calendrier en bronze fondu aux armoiries de la ville d'Alger aux dirigeants Geeraerts du Maroc, Casanova de Tunis, Ybanez d'Oran et au Président Junqua d'Alger.

***

Les résultats techniques furent les suivants :

Poids Coqs. - 1. Bem Baron (T.) 247 k 500, Ch. d'Afrique du Nord ; 2. Bellando (O.) 232 k. 500 ; 3. Garda (M.) 227 k 500.

Poids Plumes. - 1. Nadal (A.) 280 k, Ch. d'Afrique du Nord) ; 2. Marzullo (O.) 267 k 500 ; 3. Sandeaux (M.) 255 k.

Poids Légers. - Cotanazo (M.) 290 k, Ch. d'Afrique du Nord ; 2. Cuscino (T.) 287 k 500 ; 3. Ibanez (O.) 280 k ; 4. Garda (O.) 265 k ; 5. Fiordarancio (T.) 252 k 500.

Poids Moyens. - 1. Sandeaux (M.) 335 k, Ch. d'Afrique du Nord ; 2. Gantès (A.) 320 k ; 3. Uzan (T.) 320 k ; 4. Garcia (A.) 317 k 500 ; 5. Lopez (O.) 252 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Paterni (M.) 385 k, Ch. d'Afrique du Nord ; 2. Weiss (A.) 322 k 500 ; 3. Taboni (A.) 310 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Niejoff (M.) 337 k 500, Ch. d'Afrique du Nord ; 2. Goubayon (A.) 330 k ; 3. Trognon (M.) 315 k ; 4. Fassi (T.) 297 k 500.

Poids Lourds. - 1. Sammut (T.) 330 k, Ch. d'Afrique du Nord ; 3. Brionez (A.) 307 k 500 ; 3. Montmayeur (T.) 300 k.

La Coupe du Championnat d'Afrique du Nord fut remportée par le Maroc qui totalisa 23 points. Alger suivit avec 18 points. Tunis réussit 15 points et l'Oranie 7 points.

Le Concours du Plus Bel Athlète Nord-Africain donna :

Catégorie au-dessus de 1 m. 68 : 1. Fassi (Tunis) ; 2. Galvez (Oran).

Catégorie au-dessous de 1 m. 68 : 1. Darrieux (Alger) ; 2. Fresneda (Oran) ; 3. Saez (Oran).

Un repas clôtura ces compétitions, à l'issue duquel eut lieu la remise des récompenses, toujours présidée par M. Sigala qui mit heureusement à profit cette circonstance pour remettre au Président du Comité Régional, René Junqua, la Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

DI MEGLIO,
Secrétaire du Comité d'Algérie.

COMTE DE L'ORLÉANAIS
CHAMPIONNATS DE L'ORLÉANAIS 1956

Les Championnats de l'orléanais 1956, mis sur pied par 1'A.S.P.O. de Tours, se sont disputés le 22 avril 1956 à Tours dans la salle du « Triumph » et ont remporté un beau succès.

Cette réunion, à laquelle assistaient MM. Constant, Directeur de la Jeunesse et des Sports, et M. Martine. Président du Comité de l'Orléanais de la F.F.H.C., a vu l'éclosion de jeunes athlètes qui, dans les années à venir, seront les meilleurs propagandistes de notre Comité.

Voici les résultats :

JUNIORS

Poids coqs :

Vey, C.M. Orléans	60	+	65	+	80	=	205, -
Pastout, C.C.H.B.B. Issoudun	55	+	60	+	80	=	195, -

Poids plumes :

Pilet, C.M. Orléans	55	+	60	+	85	=	200, -
Lenay, S.S. Tours	65	+	55	+	75	=	195, -
Gouin, C.H. Vierzon	60	+	55	+	80	=	195, -
Moreau, S.S. Tours	50	+	57,5	+	75	=	182,5

Poids légers :

Cot, S.S. Tours	80	+90	+	117,5	=	287,5	

SENIORS

Poids coqs :

Marcombe, S.S. Tours	75	+	82,5	+	112,5	=	270, -

Poids plumes :

Lauret J., C.C.H.B.B., Issoudun	75	+	77,5	+	100	=	252,5

Poids légers :

Vallet, C.M. Orléans	90	+	87,5	+	110	=	287,5
Gauthier, C.H. Vierzon	70	+	75	+	100	=	245, -
Esvelin, S.S. Tours	70	+	72,5	+	95	=	237,5
Biaud, C.H. Vierzon	65	+	70	+	95	=	230, -

Poids moyens :

Berton, A.S.P.O. Tours	82,5	+	95	+	120	=	297,5
Dubourg, S.C. St-Amandois	90	+	87,5	+	107,5	=	285, -
Zidaric J., C.M. Orléans	87,5	+	82,5	+	105	=	275, -
Choulot, C.M. Orléans	65	+	82,5	+	105	=	252,5
Gilet, C.H. Vierzon	Non classé.						

Poids mi-lourds :

Lauret G., C.C.H.B.B. Issoudun	87,5	+	80	+	117,5	=	285, -
Ducronambourg, C.M. Orléans	77,5	+	77,5	+	105	=	260, -

Poids lourds-légers :

Zidaric M., C.M. Orléans	87,5	+	82,5	+	110	=	280, -

G. GALLAND,
Secrétaire Général du Comité de l'Orléanais.

COMTE DU LYONNAIS SAISON 1955-1956
RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DU LYONNAIS

PREMIÈRE SÉRIE

Coq - RAIERI, E.D. Oyonnax	220, -
Léger - CATARINETTI Ray., H.C. Colombin	290, -
Mi-lourd - GAMICHON, Française de Lyon	322,5

DEUXIÈME SÉRIE

Coq - COTARD, M.C. Villefranche	207,5
Plume - CHABOUD, Française de Lyon	220, -
Léger - JAYET, M.C. Villefranche	215, -
Moyen - CATARINETTI Ray. H.C. Colombin	290, -
Mi-lourd - BARONNE. E.D. Oyonnax	282,5
Lourd - CHOUZY, Gauloise de Vaise	302,5

TROISIÈME SÉRIE

Plume - LAJOINTE, H.C. Lyonnais	212,5
Léger - CATARINETTI Ray., H.C. Colombin	292,5
Moyen - CATARINETTI Rol. H.C. Colombin	282,5
Mi-lourd - BEAUDET. H.C.C. Arbresle	265, -

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DU LYONNAIS PAR ÉQUIPES

EXCELLENCE - CHALLENGE MASPOLI

1° Française de Lyon	10	pts		
2° E.D. Oyonnax	8	«	7.845	kgs
3° Gauloise de Vaise	8	«	7.690	«
3° Amicale Laïque Roanne	7	«	7.485	«
5° H.C. Lyonnais	7	«	7.142	«
6° Union Mâconnaise	5	«		

HONNEUR - COUPE CINZANO

1° Cheminots de Vénissieux	10	pts		
2° MC. Villefranche	8	«	6.007	kgs
3° Indépendante Vaulx-en-Velin	8	«	4.107	«
4° Sapeurs-Pompiers Lyon	7	«		
5° Cheminots de Givors	4	«		
6° F.L. Neuville	2	«		

PROMOTION - CHALLENGE VERGNE

1° O.S.C. Saint-Etienne	14	pts		
2° H.C.C. Arbresle	13	«		
3° Française de Lyon (2)	11	«	9.497	kgs
4° E.D. Oyonnax	11	«	8.222	«
5° H.C. Colombin	10	«		
6° La Ripagérienne - Rive-de-Gier	9	«		
7° Gauloise de Vaise (2)	8	«		
8° Sté E.P. Cours	7	«		

VII[e] Championnat - Challenge de M. S. C. F.

Aix-en-Provence - 5 et 6 Mai 1956

Innovation dans l'histoire de notre mouvement haltérophile au sein de l'Union Sportive des Cheminots Français, notre Championnat - Challenge avait lieu cette année au Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive d'Aix-en- Provence.

La réussite de notre expérience fut telle qu'elle dépassa de loin nos espérances.

Dans ce C.R.E.P.S. sont alliés avec un goût rare les installations sportives les plus modernes, un confort inhabituel des locaux d'hébergement et le style provençal du mas qui constitue le bâtiment central.

M. Gastaud, directeur du C.R.E.P.S. nous reçut avec amabilité et simplicité. Confiant dans le caractère sérieux de notre organisation et aussi dans la bonne tenue de nos athlètes, M. Gastaud nous permit d'utiliser ce véritable temple sportif qu'est le gymnase de l'établissement.

De plus, avec bienveillance et compétence, il organisa et guida notre excursion en car dans la région.

Les athlètes cheminots ne sont pas près d'oublier l'après-midi du 5 mai 1956, combien charmante et instructive, parmi les plus beaux sites de Provence et ses ruines antiques.

Les épreuves se déroulèrent pendant toute la journée du dimanche 6 mai. Ainsi, athlètes, dirigeants et spectateurs purent-ils se détendre dans la fraîcheur et le calme des ombrages du C.R.E.P.S.

M. Guigues, Président de l'Amicale Sportive des Cheminots de la Méditerranée et M. Paladel, Secrétaire Général de la même Amicale Sportive assistèrent aux épreuves.

Ils suivirent le Championnat - Challenge avec intérêt et attention, soulignant de leurs applaudissements les plus valeureux efforts de nos athlètes.

M. Lachavanne, Inspecteur Divisionnaire à Aix, nous fit aussi l'honneur de sa visite.

Il faut encore noter que les jeunes filles, élèves professeurs d'éducation physique au C.R.E.P.S., assistant à nos épreuves, furent les meilleures, les plus qualifiées spectatrices que l'on ait jamais eues à une réunion haltérophile.

Elles surent créer l'ambiance et jamais nos athlètes ne furent encouragés par de si sympathiques bravos.

Dans de telles conditions, les résultats techniques furent excellents et la lutte pour les premières places fut serrée dans les catégories des lourds légers, des mi-lourds, des moyens et des plumes.

Il n'y eut que deux records de battus par Algenir du Sud-est. Il faut toutefois convenir que les records U.S.C.F. déjà établis ne sont pas faciles à battre.

M. Bayle, arbitre international au Comité de Provence, contrôla parfaitement tout notre Championnat - Challenge.

En accord avec MM. les dirigeants de l'Amicale Sportive des Cheminots de la Méditerranée, nous nous sommes donné rendez-vous à l'année prochaine à Béziers.

La jeune section haltérophile de 1'A.S.C.B. nous promet de tout mettre en œuvre pour essayer d'égaler la réalisation d'Aix-en-Provence.

Le Président de la Commission :

RABJEAU.

(A suivre.)

LES STAGES

☞ Les stages interrégionaux, par décision de la Direction Générale des Sports, sont supprimés et remplacés par des tournées itinérantes du Moniteur National qui auront lieu en cours de Saison.

☞ Stages maintenus :

✪ Stages de Moniteurs.
✪ Stages d'Équipes de France.
✪ Stage d'Espoirs.

☞ Recrutement des Espoirs au cours des journées itinérantes ou sur recommandation des Présidents de Comités Régionaux.

☞ Nouveau règlement des stages de cadres pour 1957, paraitra ultérieurement.

☞ Les candidats au stage de Moniteurs (24-29 septembre 1956 - I.N.S.) son priés de se manifester d'urgence afin que la F.F.H.C. puisse leur faire parvenir les cours de préparation.

Les demandes doivent être faites par l'intermédiaire du Club et du Comité Régional et accompagnées de l'avis de ce dernier.

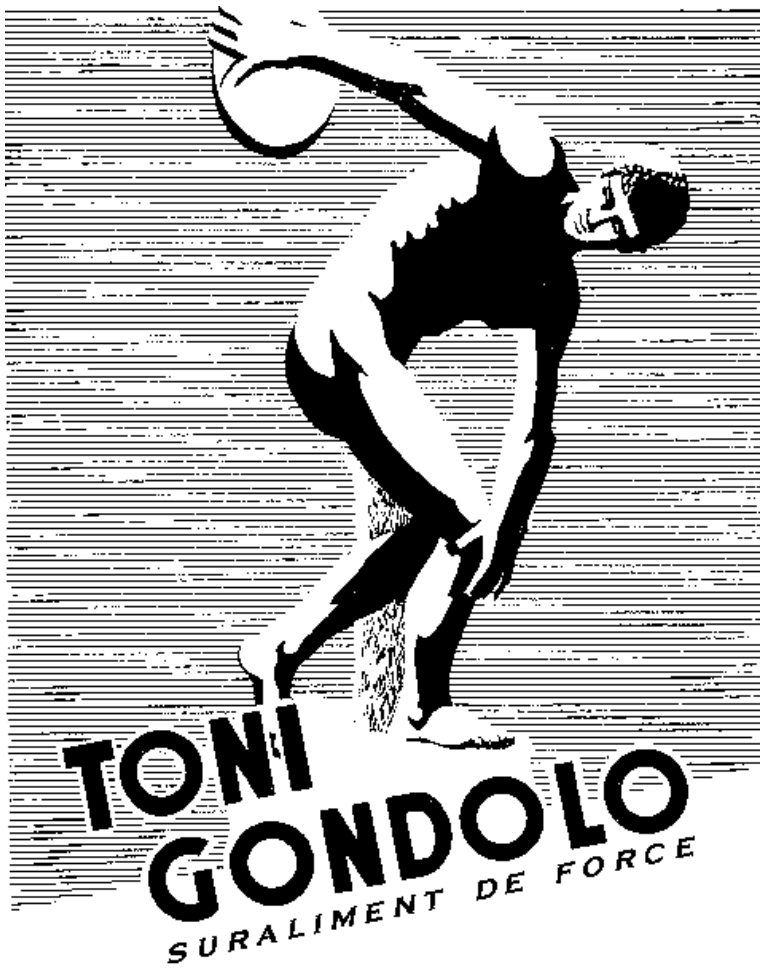

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

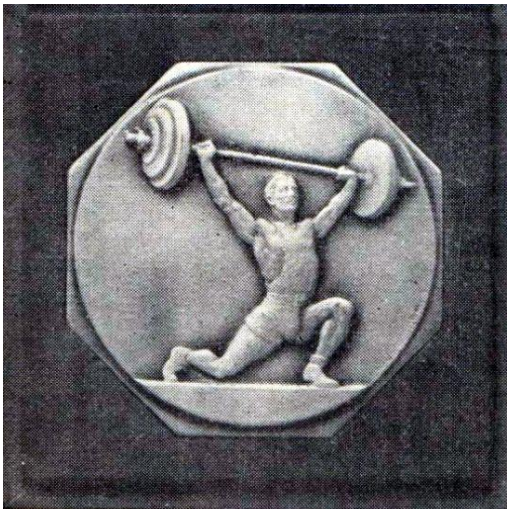

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

Programme des manifestations de Biarritz

Samedi 7 juillet :

- à 13 h. 30 - Assemblée Générale de la F.F.H.C., Salle de l'Union Sportive de Biarritz, avenue Floquet, **à Biarritz**.
- à l'issue de l'Assemblée Générale :
- Réunion du Comité de Direction (à l'Ordre du jour élection du Bureau), et réunion des arbitres fédéraux.
- à 21 heures. - Championnat de France Seniors catégories Coqs, Légers et Mi-Lourds (Fronton couvert de Plaza Berri).

Dimanche 8 juillet :

- à 16 heures. - Continuation du Championnat de France Seniors catégories Plumes, Moyens, Lourds-Légers et Lourds (Fronton couvert de Plaza Berri).
- à 21 heures. - **A Hossegor** : Finale du Concours du plus Bel Athlète de France.

® *2012*

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 114. – JUILLET 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - **SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è).** - **Téléph. ANJ. 54_63.**

SOMMAIRE

Procès-verbal des Réunions du 5 juin 1956 et du 21 juin 1956... 2 et 3

Nos Joies, nos Peines..... 3

Avis Importants..... 3

Championnat d'Europe 1956, par R. CHAPUT 5
et Résultats Techniques..... 4

Résultats Techniques du Championnat de France..... 7

Résultats Techniques du Concours du Plus Bel Athlète de France..... 7

Rapport du Secrétaire Général de la F.F.H.C. sur la saison 1954-55 8

Prix d'Évolution..... 8

VIIe Championnat-Challenge de L'U.S.C.F. (suite)..... 9

Dans nos Comités Régionaux..... 10

Stages d'Haltérophilie 1956..... 11

Sur notre cliché :

Jean DEBUF (France), champion d'Europe 1956 des Lourds-Légers entouré d'OSIPA (U.R.S.S.), 2e et VESELINOV (Bulgarie), 3e.

Document original : Raymond Lopez

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 5 juin 1956

Présents : P. Buisson, J. Duchesne. R. Duverger, H. Clutier, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain. E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Président fait part au Bureau du forfait des athlètes Deglaire et Héral, désignés peut participer au Championnat d'Europe qui aura lieu ce mois à Helsinki.

M. Duchesne propose de pressentir Noguès (Poids Léger) en remplacement d'un de ces deux sélectionnés. Une discussion s'engage entre les membres présents, qui se rallient finalement à la suggestion du Trésorier.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Président donne un compte rendu du voyage qu'il vient d'effectuer à Biarritz ou se dérouleront l'Assemblée Générale et le Championnat de France. Il souligne l'accueil chaleureux qu'il a reçu de MM. Dedieu et Rozier, respectivement Président et Secrétaire du Comité de Côte Basque.

Toutes dispositions seront prises pour le parfait déroulement de ces deux manifestations.

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

Profitant de sa visite à Biarritz, M. Jean Dame s'est rendu à Hossegor où il e été reçu par M. Alfred Eluère, Président du Comité National des Sports, en même temps que Maire d'Hossegor, qui a accepté d'organiser la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1956. M. Jean Boyau, Président de l'Association Sportive d'Hossegor, met ses locaux à la disposition de la F.F.H.C. et procurera les intermèdes nécessaires entre chaque tour.

Ces accords ont été confirmés par la F.F.H.C. sous forme d'une lettre qui, en même temps, remercie MM. Eluère et Boyau de leur appui si précieux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Bureau prend connaissance des candidatures qui se sont manifestées pour le tiers sortant, au Comité de Direction.

Le Président donne lecture de la lettre de M. Ghizzo qui remet sa démission de Membre du Comité de Direction après avoir abandonné il y a quelques mois la Présidence du Comité du Lyonnais, ses activités professionnelles ne lui permettant plus de s'occuper, comme il le voudrait, de ces différentes fonctions.

Les Membres du Bureau sont unanimes à regretter très vivement cette décision. Il est décidé qu'une lettre sera adressée à M. Ghizzo pour le remercier des grands services rendus au Sport haltérophile pendant sa longue carrière.

Il est ensuite donné connaissance des différents vœux transmis par les Clubs affiliés.

Le Bureau estime que certains ne peuvent être résolus que sur le plan régional, tandis que d'autres doivent être transmis pour étude aux Commissions de la F.F.H.C. Il procède ensuite à un échange de vues en ce qui concerne ceux qui seront inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et se met d'accord sur la suite qu'il convient de leur donner.

AUDITION DE M. VIGNIER

M. Vignier, au cours de la dernière réunion mensuelle du Comité de l'Île de France, avait tenu des propos fort désobligeants autant qu'injustes à l'égard de ses collègues du Comité de l'Île de France et de la F.F.H.C. M. Poulain, Secrétaire Général du Comité et Membre du Bureau Fédéral, les a rapportés par écrit, lors de la séance du 11 mai dernier. Conformément aux statuts, l'audition de M. Vignier avait été décidée. Une convocation pour la réunion de ce jour lui a été adressée par lettre recommandée, avec accusé de réception.

Par un pneumatique qui vient d'être remis à l'instant même au Président, M. Vignier fait connaître qu'il ne se présentera pas.

Les Membres présents émettent différents avis sur la sanction à prendre à l'encontre de M. Vignier, à la suite de quoi ils décident à l'unanimité, en application de l'article 14 des statuts, la radiation de M. Vignier de la F.F.H.C.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Le Président expose que l'activité de la Fédération s'accroissant un peu plus chaque année, il devient extrêmement difficile de travailler dans la pièce unique qui constitue actuellement le siège social de la Fédération. Il insiste auprès de ses collègues pour qu'ils lui indiquent tous locaux susceptibles d'intéresser la F.F.H.C. Un appel sera fait dans ce sens à l'Assemblée Générale et dans le numéro de juin du Bulletin Fédéral.

M. Chaput, Moniteur National, expose les dispositions nouvelles prises par la Direction Générale des Sports en matière de stages. Les stages interrégionaux sont supprimés et seront remplacés par des tournées itinérantes du Moniteur National. Seuls subsisteront les stages nationaux Athlètes et Cadres. Il soumet au Bureau le plan de travail qu'il a établi en conformité de ces directives de la D.G.S. Adopté à l'unanimité.

Une note paraîtra à ce sujet dans « *L'Haltérophile Moderne* ».

Il est, en outre, décidé que lorsque le Moniteur se rendra en province pour suivre l'entraînement d'un athlète espoir ou probable olympique, il devra préalablement consulter le Bureau Fédéral pour accord.

M. Morin informe ses collègues que M. Legall, Membre de Courbevoie Sports, se met à la disposition de la F.F.H.C. peur tourner un film du Championnat de France. Il demande simplement le remboursement de ses frais de pellicule.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 21 juin 1956

Présents : MM. P. Buisson. H. Clutier. L. Morin, A. Rolet, E. Gouleau.

Assistait à la réunion M. R. Chaput, Moniteur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. R. Poulain.

En ouvrant la séance, le Président fait part à ses collègues du décès de Mme Patte, épouse du Secrétaire du Comité de Bourgogne Franche-Comté, et de M. Di Meglio, père du Secrétaire Général du Comité d'Algérie. Il se fait l'interprète du Bureau pour adresser à ces deux dirigeants si éprouvés les condoléances bien sincères de la F.F.H.C.

DEMANDES D'AFFILIATION

Le Bureau homologue l'affiliation dus Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.325. - Association Douanière Marocaine.
- ✓ N° 3.326. - L'Olympiade, de Casablanca.

HOMOLOGATION DE RECORDS

Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids Moyens :

Développé à deux bras : 117 k 500, par G. Sandeaux, le 22 avril 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Geeraerts, Lannebère et Aguettaz.

Poids Mi-Lourds :

Développé à deux bras : 130 k, par Paterni, le 12 mai 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Bruneau, Lannebère et Geeraerts.

— 132 k 500, par Paterni, le 2 Juin 1956, à Casablanca. Arbitres : MM. Lannebère, Espinosa et Geeraerts.

Poids Lourds Légers :

Développé à deux bras : 130 k par J. Debuf, le 13 mai 1956, à Roubaix, le 13 mai 1956. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte et Populier.

— 132 k 500, par J. Debuf, le 21 mai 1956, à Roubaix. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte et Meese.

— 135 k 500, par J. Debuf, le 17 juin 1956, à Comines. Arbitres : MM. Latteur, Populier, Dejonghe.

Le Bureau homologue également comme record scolaire la performance de J.-P. Ramadout qui lui a été communiquée par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

CONCOURS
DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

Avant d'établir la liste des qualifiés pour la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, le Président donne connaissance d'une réclamation du Club de la rue des Postes, à Lille, concernant la composition du Jury des Éliminatoires du Comité des Flandres.

Constatant que ce Jury n'a pas été constitué conformément au règlement, le Bureau se voit dans l'obligation de faire droit à la protestation du Club de Lille et décide d'annuler purement et simplement les résultats de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68, certains des concurrents possédant des dirigeants dans le Jury. Il a, par contre, pris en considération les résultats de la catégorie jusqu'à 1 m. 68, le vainqueur ayant été désigné par un Jury neutre.

La liste des sélectionnés pour la finale du Concours est ensuite établie. Elle comporte 23 athlètes appartenant à 14 Comités Régionaux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président donne connaissance des dispositions prises en vue de l'Assemblée générale qui aura lieu à Biarritz, quelques heures avant le Championnat de France.

M. Eugène Gouleau tient à informer ses collègues de la conversation qu'il a eue avec le Président et au cours de laquelle il lui a fait part de son intention de démissionner de ses fonctions de Secrétaire Général de la F.F.H.C. En effet, le travail administratif s'accroît sans cesse à la Fédération et il ne peut y consacrer le temps nécessaire, étant pris lui-même par ses obligations commerciales et celles de la Fédération Internationale.

Il souhaite être remplacé par une personnalité qui aura la possibilité de se consacrer très activement à sa tâche.

Il se démettra donc de son poste au moment des élections du Bureau qui suivront l'Assemblée Générale et posera sa candidature à une Vice-présidence.

Le Président est persuadé d'être l'interprète de ses collègues du Bureau pour remercier M. Eugène Gouleau de la collaboration qu'il n'a cessé d'apporter à la F.F.H.C. depuis de si longues années et de l'esprit de désintéressement qu'il manifeste en prenant la décision de transmettre à un Secrétaire Général disposant de plus de loisirs les fonctions qu'il estime ne pouvoir remplir pleinement. Il l'assure que ses délégations actuelles à la Fédération Internationale, au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français lui seront conservées.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Président fait connaître que parmi les sélectionnés du Championnat de France Seniors, certains ont dû déclarer forfaits. Ce sont : Dubois et Klein (Poids Plumes), Collard (Poids Léger), Soleilhac et Dochy (Poids Moyens), Insermini (Poids Lourds). Conformément au règlement, ils ont été remplacés en partie par des athlètes ayant réussi des minima de leurs catégories respectives. Ce sont : Randrianarisoa (Poids Coq), Catanoso (Poids Léger) et Heïssat (Poids Moyen). Au total : 25 athlètes.

L'attribution du vase de Sèvres, Prix du Président de la République, s'effectuera, comme les années précédentes, sur les bases de la table de cotation René Duverger.

NOMINATION D'ARBITRES

Le Bureau homologue la nomination, en qualité d'arbitre fédéral, de MM. Dejonghe et Populier (Comité des Flandres) et Allègre (Comité d'Algérie) sur proposition de la Commission d'Examen désignée à cet effet par leurs Comités régionaux respectifs.

Toutefois, le Bureau estime que la Fédération devrait être préalablement consultée sur l'opportunité de nomination de nouveaux arbitres appelés souvent à suppléer au manque d'activité de collègues en exercice.

COMMUNICATIONS DIVERSES
ET CORRESPONDANCE

Communication est donnée d'une réclamation de M. P. Hue, Président du Club Athlétique Rosendaël, concernant le classement national du Championnat de France Juniors 1956 qui ne mentionne pas, dans la catégorie Poids Lourds Légers, la performance de Sylvain Le Fèvre qui le classe troisième.

Le Bureau prend connaissance de la feuille de résultats établie par le Comité des Flandres et constate que le nom de Lefèvre est précédé de la mention « hors compétition ». M. Vandeputte, Vice-président dudit Comité, a précisé, à la suite de la protestation de M. Hue, que cette mention concernait le Championnat des Flandres, mais non les éliminatoires du Championnat de France, ce qui est regrettable, puisque seules comptent, pour la F.F.H.C., les performances susceptibles d'être inscrites au classement national.

Dans ces conditions, le Bureau, estimant qu'il n'y a eu ni faute, ni erreur du Secrétariat fédéral, décide que le classement paru dans « *L'Haltérophile Moderne* » reste valable, l'athlète désigné troisième des Poids Lourds Légers ne pouvant être rétrogradé. Toutefois, pour ne pas que le jeune Lefèvre subisse un trop grand préjudice, la F.F.H.C. lui attribuera une médaille.

Le Président donne connaissance des forfaits qui ont été enregistrés parmi les athlètes désignés pour participer au Championnat d'Europe d'Helsinki : Héral, Gerber, Firmin, Marchal, Deglaire, blessés ou indisponibles, n'ont pu répondre à l'appel de la F.F.H.C. Participeront au déplacement : Marcombe (Poids Coq), Noguès (Poids Léger), Paterni (Poids Mi-lourd), Debuf (Poids Lourd Léger).

Le Bureau décide à l'unanimité de retenir les dates des 6 et 7 avril 1957 pour l'utilisation du Gymnase Municipal Voltaire, en vue de l'organisation éventuelle des Championnats de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général
E. GOULEAU.

Dirigeants de Clubs, Haltérophiles et Culturistes

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte,
Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie,
Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX-ARTS — MARSEILLE

Nos joies, nos peines

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. Raymond LEBRET, Secrétaire de l'Athlétic Club de Saint-Servan, avec Mlle Michèle BOISORIEUX.

Nos bien vifs compliments aux jeunes époux.

NÉCROLOGIE

M. A. PATTE, Secrétaire du Comité de Bourgogne-Franche-Comté, a eu la douleur de perdre sa femme.

M. DI MEGLIO, Secrétaire du Comité d'Algérie, vient également d'être frappé d'un deuil cruel en la personne de son père.

Nous adressons à ces deux familles si éprouvées les condoléances bien sincères de la F.F.H.C.

AVIS IMPORTANTS

Le Secrétariat de la F.F.H.C. sera Fermé pendant le mois d'août.

Une permanence fonctionnera cependant certains jours de la semaine (téléphoner à ANJ 54.63)

L'Haltérophile Moderne ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304. 82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1955-56 (part revenant à la Fédération 75 Fr. par licence).

Ils voudront ben également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1956-57 à la F.F.H.C., Soit 1.000 Francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304.82.

Dans un but de décentralisation, l'organisation du Prix Fédéral ou du Critérium National 1957 pourrait être confiée à un Comité Régional qui, dans ce cas, devrait assumer TOUT OU PARTIE des frais de déplacement et de séjour des concurrents et des officiels. En contrepartie, la recette de la manifestation lui resterait entièrement acquise.

D'après les estimations de la F.F.H.C., il faudrait compter sur une dépense de 175.000 à 200.000 francs.

Prière d'adresser les propositions au siège social de la F.F.H.C.

Championnat d'Europe 1956

Helsinki, du 27 au 30 juin 1956 - Salie Messuhalli.

***Jury d'Appel* : Président : M. Bruno NYBERG (Finlande) ; Secrétaire ; M. Eugène GOULEAU (France).**

Membres : MM. NAZAROFF (U.R.S.S.) ; EKBORG (Suède) ; BORESHA (Pologne).

	Nom du concurrent	Poids de de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
Mercredi 27 juin 1950, 20 heures : Poids Coqs (jusqu'à 56 k.).							
1.	Wladimir Stogov	56, -	U.R.S.S.	100, -	97,500	127,500	325, -
2.	Stojan Guergiev	55,7	Bulgarie	90, -	87,500	110, -	287,500
3.	Karel Saitl	55,3	Tchécoslovaquie	87,500	82,500	112,500	282,500
4.	Herbert Gruber	55,6	Autriche	75, -	87,500	115, -	277,500
4.	Enar Edberg	55,6	Suède	82,500	85, -	110, -	277,500
6.	Marian Jankovski	55,95	Pologne	80, -	90, -	107,500	277,500
7.	Marc Marcombe	55,4	France	80, -	85, -	110, -	275, -
8.	Aarne Vehkonen	55,8	Finlande	80, -	85, -	107,500	272,500
9.	Frank Cope	54,6	Angleterre	80, -	80, -	110, -	270, -
10.	Ettore Amati	55,7	Italie	80, -	80, -	110, -	270, -
10.	Martin Eberlé	55,7	Allemagne	80, -	80, -	110, -	270, -
N. cl.	Ilia Nikolov	56, -	Bulgarie	0, -	—	—	—
Chef de Plateau : M. Chatov (U.R.S.S.). Arbitres : MM. Hantych (Tchécoslovaquie), Fioramanti (Italie).							
Jeudi 28 juin 1956, 13 heures Poids Plumes (de 56 à 60 k.).							
1.	Rafael Tshimiskian	59,85	U.R.S.S.	97,500	105, -	137,500	340, -
2.	Sebastiano Mannironi	59,6	Italie	90, -	102,500	132,500	325, -
3.	Marian Zielinski	60, -	Pologne	97,500	100, -	127,500	325, -
4.	Georg Miske	59,9	Allemagne	95, -	90, -	122,500	307,500
5.	Einar Eriksson	60, -	Suède	95, -	95, -	117,500	307,500
6.	Yrjana Luja	59,2	Finlande	90, -	82,500	102,500	275, -
7.	Joan Birau	59,5	Roumanie	97,500	92,500	0, -	190, -
Chef de Plateau : M. Chaix (France). Arbitres : MM. Keletey (Hongrie), Svejkovsky (Allemagne).							
Jeudi 28 juin 1956, 20 heures : Poids Légers (de 60 à 67 k.500).							
1.	Nikolaï Kostilev	67,3	U.R.S.S.	112,500	125, -	140, -	377,500
2.	Josef Tauchner	67,5	Autriche	107,500	110, -	140, -	357,500
3.	Luciano de Genova	66,2	Italie	112,500	102,500	132,500	347,500
4.	Roland Lortz	67,2	Allemagne	95, -	110, -	140, -	345, -
5.	Jan Czepulkovski	67,35	Pologne	110, -	100, -	130, -	340, -
6.	Jerzy Michalak	67,35	Pologne	95, -	107,500	132,500	335, -
7.	Oswald Junkes	67,4	Allemagne	100, -	102,500	127,500	330, -
7.	Robert. Beiza	67,4	Tchécoslovaquie	95, -	97,500	137,500	330, -
9.	Bertil Bergelin	67, -	Suède	92,500	97,500	125, -	315, -
10.	Olavi Maunula	65,3	Finlande	92,500	92,500	125, -	310, -
11.	Robert Noguès	67,5	France	82,500	95, -	120, -	297,500
Chef de Plateau : M. Petrescu (Roumanie). Arbitres : MM. Kirkley (Grande-Bretagne), Chatov (U.R.S.S.).							
Vendredi 29 juin 1956, 13 heures : Poids Moyens (de 67 k. 500 à 75 k.).							
1.	Igor Ryibak	71,55	U.R.S.S.	120, -	112,500	150, -	382,500
2.	Krzysztof Beck	74,725	Pologne	125, -	107,500	142,500	375, -
3.	Jan Bochenek	74,75	Pologne	112,500	107,500	142,500	367,500
4.	Vassil Konstantinov	74,5	Bulgarie	110, -	115, -	135, -	360, -
5.	Ermano Pignatti	73,7	Italie	110, -	112,500	135, -	357,500
6.	Ingemar Franzen	74,9	Suède	105, -	112,500	140, -	357,500
7.	Julius Paiger	74,3	Tchécoslovaquie	97,500	107,500	145, -	350, -
Chef de Plateau : M. Kestler (Allemagne). Arbitres : MM. Kytola (Finlande), Petrescu (Roumanie).							
Vendredi 29 juin 1956, 20 heures : Poids Mi-Lourds (de 75 k. à 82 k. 500).							
1.	Trofim Lomakin	82,5	U.R.S.S.	135, -	125, -	160, -	420, -
2.	Vaclav Psenicka	82,3	Tchécoslovaquie	120, -	120, -	160, -	400, -
3.	Gunther Siebert	82,1	Allemagne	105, -	120, -	152,500	377,500
4.	Marcel Paterni	81,7	France	132,500	107,500	135, -	375, -
5.	Bengt Lindh	81,6	Finlande	117,500	110, -	145, -	372,500
6.	Leonardo Masu	82,3	Italie	115, -	107,500	145, -	367,500
7.	Lars Ambjornsson	81,7	Suède	110, -	110, -	135, -	355, -
N. cl.	Vladimir Savov	80,9	Bulgarie	105, -	120, -	0, -	—
N. cl.	Josef Pal	82,3	Hongrie	112,500	110, -	0, -	—
Chef de Plateau : M. Kytola (Finlande). Arbitres : MM. Kestler (Allemagne), Chaix (France).							
Samedi 30 juin 1956, 13 heures : Poids Lourds-Légers (de 82 k. 500 à 90 k.).							
1.	Jean Debuf	87,5	France	130, -	127,500	170, -	427,500
2.	Feodor Osipa	89,7	U.R.S.S.	132,500	135, -	160, -	427,500
3.	Ivan Veselinov	89,4	Bulgarie	125, -	125, -	167,500	417,500
4.	Czeslav Bialas	89,2	Pologne	132,500	122,500	160, -	415, -
5.	Andréa Borgnis	89,3	Italie	120, -	115, -	150, -	385, -
6.	Zdenek Srstka	89,1	Tchécoslovaquie	115, -	115, -	152,500	382,500
7.	Rolf Totterman	88,7	Finlande	122,500	112,500	145, -	380, -

	Nom du concurrent	Poids de de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
8.	Georgij Atanasov.....	89,9	Bulgarie	115, -	115, -	150, -	380, -
9.	Wilhelm Flenner.....	88,8	Autriche	107,500	120, -	150, -	377,500
10.	Jens Mortensen.....	86,5	Roumanie	115, -	115, -	145, -	375, -
11.	Ilie Dancea	89,5	Suède	115, -	115, -	145, -	375, -
12.	Billy Blixt.....	86,2	Danemark	112,500	112,500	147,500	372,500
13.	Lazlo Buronyj.....	89,8	Hongrie	115, -	110, -	140, -	365, -
14.	Josef Schnell	87,1	Allemagne	115, -	110, -	137,500	362,500

Chef de Plateau : M. Christov (Bulgarie). Arbitres : MM. Paljakka (Finlande), Kutschenko (U.R.S.S.).

Samedi 30 juin 1956, 20 heures : Poids Lourds (au-dessus de 90 k.).

1.	Aleksej Medvedev.....	113,4	U.R.S.S.	150, -	137,500	177,500	465, -
2.	Alberto Pigaiani.....	128,9	Italie	142,500	125, -	165, -	432,500
3.	Franz Hobl.....	121,3	Autriche	140, -	127,500	162,500	430, -
4.	Eino Makinen.....	106,7	Finlande	127,500	130, -	162,500	420, -
5.	Jiri Belohoubek	102,4	Tchécoslovaquie	127,500	120, -	162,500	410, -
6.	Silviu Gazan.....	122,3	Roumanie	135, -	120, -	155, -	410, -
7.	Gote Wallgren	135,1	Suède	130, -	122,500	152,500	405, -
8.	Theodor Aaldering	173,1	Allemagne	142,500	110, -	140, -	392,500
9.	Dennis Hillman	124,9	Angleterre	135, -	105, -	137,500	377,500

Chef de Plateau : M. Kirkley (Grande-Bretagne). Arbitres : MM. Christov (Bulgarie), Fagerberg (Suède).

Le Championnat d'Europe 1956 a été une épreuve extraordinaire, non seulement parce qu'il avait lieu à quatre mois des Jeux Olympiques, mais aussi parce qu'il fut organisé dans le cadre des Jeux Finlandais qui ont lieu périodiquement. Helsinki fut, pendant une semaine, la véritable capitale du Sport Européen : Finlande-Suède en Natation, Finlande-France en Athlétisme et notre Championnat d'Europe furent les épreuves dominantes de ces Jeux. Tout étranger qui a eu la joie de vivre dans cette ambiance, au milieu d'un peuple qui est peut-être le plus sportif du monde, n'oubliera pas de longtemps.

Nos épreuves haltérophiles avaient pour cadre la salle magnifique de Messuhalli où se déroulèrent déjà les Jeux Olympiques de 1952. Les délégations étaient logées au Centre d'Otaniémi, à 15 km de la capitale.

Cette cité est utilisée par les étudiants finlandais qui préparent les grandes écoles. Bon nombre d'entre eux y habitent avec leur famille. Otaniémi possède un ensemble de bâtiments d'habitation des plus modernes, un stade de plein air, un stade couvert, un gymnase. Le tout situé en pleine nature au milieu des bois et au bord d'un grand lac. Un grand restaurant communautaire, un « sauna » ultra moderne, un bureau de poste, un central téléphonique complètent une installation de premier ordre.

Tous les athlètes de tous les sports ont vécu là des heures d'attente. Les uns courant ou lançant, les autres soulevant les ultimes barres, d'autres encore, nus dans le « sauna » surchauffé, essayant d'éliminer le poids superflu.

Des cars, chaque jour, aux mêmes heures, emportaient une cargaison d'hommes qui allaient jeter deux heures plus tard leurs forces dans les plus belles batailles, celles du sport pacifique.

Marcombe, dans les Poids Coqs, pouvait nous faire espérer, avec un peu de chance, une 3^{e} place, mais nous dûmes nous contenter d'une 7^{e} place. Notre valeureux Poids Coq, malgré son courage cette année, n'a pu atteindre une seule fois son meilleur total de 280 k. Le niveau de la catégorie a encore progressé à la base. Marcombe, en effet, fut deuxième Européen l'an dernier à Munich avec 280 k, alors qu'à Helsinki, ce chiffre ne lui aurait assuré que la 4^{e} place. Même à 282 k 500, notre homme était battu au poids de corps par le Tchécoslovaque Saitl. Il aurait fallu 285 k pour monter sur le podium. Cette performance n'était pas impensable, ni irréalisable, mais il fallait pour cela atteindre le maximum actuel de Marcombe au second essai. C'est le plan que nous avons adopté, 75 - 80 pour le développé, 80 - 85 pour l'arraché, 110 à 115 pour l'épaulé et jeté. Notre athlète manque un second essai au développé à 80 k qu'il dut reprendre ; même incident à l'arraché ; quant à l'épaulé et jeté, le moral n'y était plus. Peut- être aussi, sommes-nous arrivés trop tard sur les lieux de la compétition. Nous n'avions que 24 heures avant d'affronter la catégorie des Poids Coqs et il aurait fallu certainement 24 heures ou 48 heures de plus. Les hommes de ce poids sont souvent désavantagés, car, de plus, ils ouvrent le Championnat à froid.

Le vainqueur, Stogov (U.R.S.S.) après avoir frisé le zéro au développé, ne put renouveler son total de Munich : 335 k, et dut se contenter de 325 k.

Le Bulgare Guergiev, que nous avions pronostiqué l'an dernier comme espoir, a atteint les 287 k 500 et peut espérer 300 k. prochainement. Nikolov (Bulgarie) en, voulant battre à tout prix son compatriote, commença à 95 au développé et fit un zéro, le Tchécoslovaque Saitl, qui avait abandonné au jeté à Munich, bénéficie aussi de la 3^{e} place à 282 k 500. Hormis les deux premiers, 9 des 11 Poids Coqs peuvent être considérés comme de classe égale. Il y avait donc, pour le classement, une question de forme du jour. Vehkonen (Finlande) 8^{e} à 272 k 500, avait réussi à Paris, en avril, 280 k. Gruber (Autriche) 277 k 500 et 4^{e}, avait réussi 280 k l'an dernier. Le Polonais Jankovski, 6^{e} avec 277 k 500, a manqué cinq essais sur neuf, et peut atteindre 285 à 290 k. l'Allemand Eberlé, 11^{e} avec 270 k, a déjà réussi au Championnat allemand 280 k, de même que le Poids Coq italien Amati, qui battit Marcombe à Milan, réalisa, quinze jours avant le Championnat, 285 k. Nous tentions une 3^{e} place avec Marcombe qui aurait pu facilement se classer 4^{e} avec 277 k 500, étant plus léger que Gruber, Jankovski et Edberg il aurait suffi pour cela de commencer à 107 k 500 peur assurer 112 k 500 au second essai Mais je crois aussi qu'étant trop timoré, on n'arrive jamais à rien, La loi du sport implique le risque.

Nous n'avions pas de Poids Plume en compétition. Ne voulant pas quitter nos athlètes, je n'étais pas présent lorsque se disputa cette catégorie. Sept hommes seulement furent en compétition. L'avant-dernier, Birau (Roumain) fit un zéro à l'épaulé, commençant à 117 k 500 ; un simple essai à 110 k lui aurait acquis 310 k. Nous n'avons pas un seul homme capable de figurer dignement dans un tel match et Tchimickian (U.R.S.S.) vainqueur à 340 k, ne fut pas inquiété. L'absence de son compatriote Oudodov, qui est souvent à ses côtés, a influencé le total qui n'est plus de 350 k.

L'italien Mannironi a vu son développé « en bascule » stoppé par l'arbitrage et resta à son premier essai il ne bat le Polonais Zielinski que sur la balance. Ce dernier, que nous avions pronostiqué également l'an dernier, est dans le peloton de tête et dépassera peut-être les 330 k à Melbourne.

Notons la présence d'un nouvel Allemand, Miske, à 307 k 500 et de l'éternel Erikson (Suède) qui fait mieux que de se maintenir, car il totalise 307 k 500 en cinq essais bons.

Les Poids Légers nous mirent en présence d'un Kostilev toujours égal à lui-même. Son arraché à 125 k au second essai établit le nouveau record du monde. Au troisième mouvement, après avoir jonglé avec 140, il épaula 147 k 500 très facilement, mais ne les tint pas au jeté. Cette barre lui aurait permis d'établir le total olympique à 385 k, mais nous pensons que ce sera pour Melbourne.

L'Autrichien Tauchner est second à 357 k 500, alors que l'an dernier, en baisse de forme, il n'était que 6^{e} à 342 k 500. De Genova (Italie) sans manquer un seul essai, est à 347 k 500 un brillant 3^{e}.

Un jeune Allemand, descendu Poids Moyen, Lortz, fit sensation en arrachant 110 et en jetant 140 k au deuxième essai. Le Polonais Czepulkovski, 5^{e} à 340 k, commença le développé à 110 et sauta de 130 à 140 au jeté pour tenter la 3^{e} place.

Le lot des Poids Légers était extrêmement relevé. Nous n'avons pas à regretter d'avoir laissé Gerber au repos ; actuellement, il n'aurait rien pu contre ces rudes adversaires. Nous avons enregistré une baisse de forme de Junkes (Allemagne) et de Bergelin (Suède). Ce dernier à 315 k est à 20 k de ses performances habituelles. Quant à Noguès, il sombra dans ce qui restera certainement le trou noir de sa carrière : 297 k 500. Mais peut-être que n'ayant jamais été dans une telle bataille, il lui en restera des fruits pour l'avenir.

Chez les Moyens, un nouveau Soviétique Ryibak (71 k 55) qui totalisa 382 k 500 en cinq essais, il aurait pu aussi bien être champion en Légers. Beck (Pologne) est second logique à 375 k et Bochenek un troisième bien chanceux à 362 k 500. Pignatti (Italie) plus léger, ne peut maintenir son jeté à 140 qui lui assurait la troisième place. Georges Firmin, forfait, nous aurait certainement assuré le point, ce qui prouve que les absents ont toujours tort. Souvent la présence permet d'accrocher une place sur laquelle on ne comptait pas. Le 8e est un Finlandais : Tuononen à 350 k, ce qui prouve bien que ce chiffre est la limite extrême d'un Poids Moyen de classe internationale. Nous enregistrons une baisse de forme très nette du Suédois Franzen qui, à 357 k. 500, est à 15 kg de ses chiffres habituels.

Les Mi-Lourds nous permirent de revoir un Lomakine (U.R.S.S.) en assez belle forme. Mais je crois maintenant, puisque j'en ai souvent douté, qu'il n'est pas l'homme des grandes compétitions il manque toujours beaucoup d'essais. Le Tchécoslovaque Psenicka est brillant second à 400 k ne manquant qu'un seul essai qui lui fut refusé au développé à 125 k. J'en arrive à notre jeune Paterni qui aurait dû assurer la troisième place et qui se contenta très honorablement de la quatrième. Après un développé extraordinaire à 132 k 500, j'ai commis la faute de le laisser partir à 107 k 500 à l'arraché. J'ai été un moment hésitant, mais je pensais aussi à un total éventuel qui aurait placé Paterni en position de sélectionnable olympique. Cette vision m'a ôté l'objectivité du match du moment et le prends la responsabilité de l'erreur qui nous a privés d'une troisième place certaine. A 'épaulé et jeté, 132 k 500 et 137 k 500 en deux barres auraient aussi obligé l'Allemand Siebert à tirer sur 155 k, mais l'éloignement du plateau du lieu d'échauffement et la reprise rapide du Championnat, Paterni devant tirer le premier, créèrent un moment d'indécision. Notre homme réussit 135 k et manqua deux fois 140. La porte était ensuite ouverte à des hommes comme Lindh (Finlande), Siebert (Allemagne) et Savov (Bulgarie) pour prendre cette troisième place que nous venions de laisser échapper. La barre chargée à 150 k retomba 5 fois après 5 échecs, mais l'Allemand demanda 152 k 500 au troisième essai et réussit impeccablement. La présence d'un Marchal en forme nous aurait peut-être permis, dans les ultimes essais, de rattraper le point. Il est bon pour Paterni d'avoir été battu, car il se rendra compte ainsi que les totaux réussis à l'entraînement ou en match secondaire ne sont pas facilement renouvelables en compétitions importantes. Tous les espoirs sont permis à ce jeune qui, en développant 132 k 500 à moins de 20 ans, a étonné les techniciens du monde entier, car il est le peul à avoir accompli une telle performance.

Après Paterni, le moral des Français était un peu bas et nous ne comptions plus que sur Debuf pour nous donner quelque satisfaction.

Son adversaire Osipa n'était pas un inconnu. Depuis deux années, nous entendions parler de lui comme étant le successeur de Vorobiev. L'an dernier, à Munich, nous avons eu l'occasion de voir à l'entraînement ce magnifique athlète qui dégage une impression de force extraordinaire. Cette année, je l'ai longuement observé au « Sauna » et à l'entraînement. Son poids habituel est certainement de 92 ou 93 kg, mais j'avais l'impression qu'il était inquiet. Les 430 k. de Debuf, réalisés récemment, l'avaient impressionné. M. Dupont, du journal « *L'Équipe* » m'assurait, la veille du match, que son meilleur total de l'année était de 425 k. M. Chaix, Président du Comité de Provence, en regardant Osipa développer 135 k, en salle, était de mon avis Jean Debuf, s'il le voulait, avait la victoire à sa portée. Aussi, au départ pour la compétition, nous avions emporté notre « Marseillaise », le disque soigneusement camouflé pour que Jean ne le voie pas.

Cette victoire de Debuf, la plus belle que nous ayons eue depuis 1936, n'a pas été le fait du hasard. Ce n'est pas un miracle. Jean Debuf était, ce jour-là, « le Champion ». Sa préparation a été parfaite et nous sentions tous que Debuf voulait aller à Melbourne pour se classer et se battre. Voici les essais des trois premiers

Debuf commence au développé à 122 k 500. Veselinov (Bulgare) suit à 125 k. Debuf tire 130 k, réussis dans un style impeccable. Veselinov fait deux essais à ce poids Osipa commence à 132 k 500 et manque deux fois 137 k 500. Debuf, trop confiant, manque 132 k 500.

Il commence l'arraché avec un retard de 2 k 500. Veselinov tire 120 k, Debuf 122 k 500, Veselinov 125 k, Debuf 127 k 500, le Bulgare échoue à ce poids. Osipa commence à 130. Il tire en flexion (Debuf tirant ce poids aisément) se relève et lâche la barre au dernier moment. Osipa manque 135 k au deuxième essai puis les assure au troisième.

Jean débute à 10 k de retard, mais il bénéficie de l'avantage du poids, 87 k 500 contre 89 k 700. Les trois hommes commencent à 160 k. Le tirage au sort a été fait par le secrétariat. Je proteste au Jury d'Appel qui le refait. Jean Debuf tirera le dernier. La chance est pour nous. Osipa manqua le premier essai. Veselinov épaule et jette facilement Debuf, un peu précipité, réussit mais nous donne chaud tant au cours de l'épaulé que du jeté, car il vacilla deux fois. Osipa réussit au second essai, prend 165 k au troisième il les manque. J'avoue avoir poussé un soupir de soulagement. Veselinov tire 167 k 500 au deuxième essai, mais il lui faut 170 k pour battre Jean Debuf, à moins que celui-ci ne réussisse cette barre qui lui donne le titre. Nous décidons 170 k. Jean a deux essais pour faire ce poids qui lui est familier. Il est d'un calme étonnant, « Ne t'inquiète pas, Richard, me dit-il, c'est ma barre, je vais la réussir ». Il monte sur le plateau sans énervement, se passe la magnésie, puis, venant sur la barre, épaule et jette d'un geste soudé, imparable, comme si l'engin était devenu un jouet pour lui. Le public finlandais, qui sait apprécier les grands exploits, l'ovationne longuement. Jean reste sans réaction, gardant un calme olympien, savourant intérieurement sa victoire.

Il est assis au milieu de ses camarades et ne tirera pas 172 k 500 au troisième essai, li ne peut plus, il a gagné, il ne peut rien ajouter à cela. Nous sommes très entourés. Puis, c'est le Podium. Notre « Marseillaise » retentit et la poignée de Français qui est là se laisse aller aux larmes de joie et d'émotion. Être champion d'Europe dans un sport individuel avec les athlètes russes présents, est actuellement un véritable exploit. Un haltérophile français a l'honneur de l'avoir réalisé. Merci Jean Debuf, au nom de la F.F.H.C. D'ailleurs, notre Président Jean Dame, prenant notre Champion par les épaules, le regarda quelques secondes et lui donna l'accolade.

Seuls restaient les Poids Lourds. Nous allions faire la connaissance de Medvedev. Son total de 465 k est inférieur de 10 k. a ses possibilités. Son style est bon, mais il ne pourra rivaliser avec les extraordinaires Américains. Garçon calme, au visage pâle et poupon, Medvedev est très sympathique. Du type cylindrique, il ne donne pas l'apparence d'une telle force. Hobl (Autriche) et Makinen (Finlande) se battirent pour la troisième place qui resta à l'Autrichien. L'italien Pigaiani, au tempérament de feu, s'assura très courageusement la seconde place, les deux hommes prenant ainsi leur revanche sur Makinen, qui ne put se préparer sérieusement à cause de ses occupations professionnelles. L'Allemand Aaldering est maintenant hors de course. Deux nouveaux à revoir : le Roumain Cazan et le Tchèque Belohoubek.

Après le Championnat, nous eûmes la joie d'assister, à Helsinki, à la seconde journée du match d'Athlétisme France-Finlande, qui se déroula sous une pluie battante, ce qui n'empêcha pas la présence de près de 50 mille Finlandais dans le stade olympique. Le matin, 15.000 fillettes et jeunes filles défilèrent dans les rues de la capitale. Une pluie torrentielle de deux heures les laissant insensibles.

Nos amis Finlandais sont vraiment des gens extraordinaires.

R. CHAPUT.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1956

disputée le samedi 7 et dimanche 8 juillet 1956 au Fronton couvert de Plaza Berri, à Biarritz

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 250 k.)						
1. MARCOMBE	55,7	U.S. Tours	72,500	82,500	110, -	265, -
2. RAVALET	55,4	S.M. Montrouge	77,500	70, -	100, -	247,500
3. RANDRIANARISOA	55,4	S.G. Tananarive	77,500	70, -	95, -	242,500
4. HANRY	55,3	C.S. Gondolo	72,500	67,500	87,500	227,500
Poids Plumes : (minima 270 k.)						
1. HÉRAL	59,9	A.C. Montpellier	82,500	92,500	110, -	285, -
2. THÉVENET	59,6	R.S. Limoges	92,500	77,500	105, -	275, -
3. NADAL	59,2	C.H.C. Alger	80, -	82,500	102,500	265, -
Poids Légers : (minima 295 k.)						
1. GERBER	66,8	A.S. Bourse	102,500	95, -	125, -	322,500
2. PIETRI	66, -	A.S. Chem. Marseille	95, -	97,500	125, -	317,500
3. LAMBERT	66,8	C.S. Gondolo	95, -	92,500	120, -	307,500
4. NOGUÈS	66,5	C.S. Gondolo	85, -	95, -	120, -	305, -
5. SANCHEZ	66,7	A.C. Montpellier	97,500	90, -	117,500	305, -
6. CATANOSO	65,6	O.C. Khouribga	90, -	90, -	110, -	290, -
Poids Moyens : (minima 320 k.)						
1. FIRMIN	74,8	A.C. Montpellier	112,500	102,500	130, -	345, -
2. BOISSONNET	74,2	R.C. Vichy	102,500	97,500	135, -	335, -
3. SANDEAUX	73,7	A.S.P. Casablanca	115, -	95, -	122,500	332,500
4. HEISSAT	80,3	C.A. Nantais	90, -	95, -	125, -	310, -
Poids Mi-Lourds : (minima 340 k)						
1. PATERNI	74,7	C.O. Casablanca	125, -	105, -	135, -	365, -
2. MARCHAL	80,4	A.C. Montpellier	110, -	105, -	135, -	350, -
Poids Lourds-Légers : (minima 355 k)						
1. DEGLAIRE	88,8	S.A. Montmartroise	110, -	110, -	135, -	355, -
Poids Lourds : (minima 365 k.)						
1. DEBUF	90,1	A.S. Lilloise Int.-Entrepris.	127,500	122,500	162,500	412,500

Au cours du Championnat, Jean Debuf bat les records de l'Arraché à deux bras : 128 k. — Épaulé et Jeté à deux bras : 163 k.

CLASSEMENT DE LA FINALE du Concours du Plus Bel Athlète de France 1956

disputée le dimanche 8 juillet 1956 au Sporting Club d'Hossegor

Noms des concurrents	N° du dossard	Comité Régional	Taille	Poids	Nombre de points 1er tour (0 à 20)	Nombre de points 2e tour (0 à 10)	Total des 2 tours
Catégorie jusqu'à 1 m. 68 :							
1. Legrand	10	Poitou	1 m. 68	70 k	76	37	113
2. Massenhove	4	Flandres	1 m. 67	69 k 5	63	40½	103½
3. Hontas	3	Côte Basque	1 m. 64	64 k	62	36	98
4. Gascar	8	Lorraine	1 m. 63	65 k	73	24½	97½
5. Betoulle	7	Limousin	1 m. 63	70 k	67½	27½	95
6. Bobinaud	11	Poitou	1 m. 67	75 k	64	29¾	93¾
7. Martinez	6	Languedoc	1 m. 68	74 k	54	38½	92½
8. Dusson	2	Bourgogne	1 m. 68	69 k	62	29	91
Catégorie au-dessus de 1 m. 68 :							
1. Mierzuck	23	Provence	1 m. 72	83 k	85½	47	132½
2. Trentinella	12	Algérie	1 m. 78	86 k	83	40½	123½
3. Delbes	15	Côte Basque	1 m. 73	76 k	78½	39	117½
4. Voiney	14	Bourgogne	1 m. 84	98 k	78½	33¼	111¾
5. Cavé	22	Normandie	1 m. 70	70 k	73	35¼	108¼
6. Ribardière	19	Limousin	1 m. 70	74 k	69	32	101
7. Ey	13	Alsace	1 m. 80	85 k	70	26	96
8. Zabeck	17	Île-de-France	1 m. 70	70 k	60	31¾	91¾
9. Valtat	20	Lorraine	1 m. 76	77 k	59	25½	84½
10. Lascor	16	Guyenne	1 m. 70	76 k	54	27½	81½

Assemblée Générale de la F.F.H.C.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL SUR LA SAISON 1954-1955

Messieurs et Chers Collègues,

Nous voici réunis une seconde fois, dans la charmante ville de Biarritz, où nous avons déjà tenu, en 1954, notre Assemblée Générale, en même temps que s'y disputait la Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France.

Nous devons cette agréable décentralisation de notre Congrès et de notre Championnat de France 1956 à la sportivité du Syndicat d'Initiative et aux efforts des dirigeants de notre Comité de Côte Basque qui, par leur esprit de persuasion, ont amené le Syndicat à renouveler son geste d'il y a deux ans.

Je serai certainement votre interprète à tous en remerciant les uns et les autres de leur confiance et de leur sympathie.

***

L'activité de nos associations affiliées et de nos Comités Régionaux ne s'est pas démentie au cours de l'année 1955 et le nombre des Clubs continue d'être en progression.

Le Comité de l'Île de France est toujours fortement en tête au point de vue des effectifs en clubs, suivi, cette fois encore, par le Comité des Flandres, puis par le Comité du Languedoc qui distance le Comité Anjou-Bretagne, ex aequo avec le Comité du Lyonnais.

Viennent ensuite le Comité de Provence, le Comité de Normandie, les Comités d'Algérie et d'Alsace *ex-æquo*, le Comité de Tunisie, le Comité de Lorraine, les Comités de Guyenne et des Pyrénées, les Comités de Bourgogne, du Maroc et de l'Orléanais, le Comité de Champagne, les Comités d'Auvergne et du Dauphiné, les Comités d'Oranie, du Poitou, le Comité de Madagascar, les Comités du Limousin, de Côte Basque, de l'A.E.F. et de la Réunion.

Ainsi que je l'indiquais l'an dernier, la propagande entreprise au sein de l'Union Française par les amis dévoués et fervents de notre sport, porte ses fruits. Le Dr Héraud, Directeur des Sports en A.E.F., MM. Taillefer, à Madagascar, et Jougla, à la Réunion, ont obtenu parmi leurs athlètes en herbe, des résultats dont certains sont susceptibles de permettre à leurs auteurs l'accession aux finales de nos compétitions nationales.

1° ÉPREUVES NATIONALES.

Premier Pas Culturiste.

Cette épreuve, créée il y a quatre ans, semble de plus en plus conquérir les faveurs des débutants. 162 concurrents reçurent le diplôme Culturiste en 1955 contre 122 en 1954.

Premier Pas Haltérophile.

Réservé aux débutants, il réunit toujours un très grand nombre de compétiteurs. En 1954, il fut décerné 423 diplômes, contre 463 cette année, dont 251 à des juniors.

Prix d'Encouragement.

Cette compétition, nous ne nous lasserons pas de le répéter, justifierait, par l'importance que lui accordent les Clubs et les Comités Régionaux, la Finale nationale que nous ne pouvons organiser, faute de crédits.

Le chiffre des participants augmente chaque année : 532 en 1953, 591 en 1954 pour atteindre 708 en 1955. Le classement national établi par le Secrétariat de la F.F.H.C., d'après les résultats des éliminatoires régionales, ne peut donner entière satisfaction aux nombreux participants d'un niveau très moyen, et qui n'ont aucune épreuve nationale avec finale à leur portée.

Prix Fédéral.

Cette compétition toute nouvelle du calendrier inaugurait la classification des athlètes en séries, décidée récemment par la F.F.H.C.

Les résultats du Prix d'Encouragement servaient de premier test pour éliminer de l'épreuve les athlètes dont les performances ne correspondaient pas au moins à celles de la troisième série ceux qui avaient été, dans le passé, qualifiés à la Finale du Critérium National Haltérophile ou du Championnat de France, n'y avaient pas non plus accès.

Malgré les minima imposés, 203 athlètes tentèrent leur chance pour se qualifier à cette première finale qui fut disputée le 16 janvier 1955, Salle de l'Association Sportive Mantaise et réunit 18 athlètes.

Celle-ci fut en tous points passionnante et démontra; s'il en était besoin, la nécessité de cette épreuve intermédiaire qui permet à des jeunes d'affronter une finale à leur mesure en attendant d'accélérer aux échelons supérieurs. Elle remplace en quelque sorte, pour eux - sans limitation d'âge excessive – le Championnat de France Juniors, que la F.F.H.C. a dû supprimer de son calendrier pour des motifs financiers, et aussi à cause de la faiblesse des performances. La possibilité d'organiser à nouveau une finale du Championnat de France Juniors doit pourtant être retenue, car nous avons la joie de voir « pousser » un peu partout des jeunes qui peuvent devenir de véritables champions.

De belles performances furent réalisées par les vainqueurs : Wagemann, dans les Poids Coqs ; Platier (Poids Plumes), Farina (Poids Légers), Boissonnet (Poids Moyens), Degioanini (Poids Mi-Lourds), Goettelmann (Poids Lourds), et leurs brillants suivants, tels Sanchez et Soler, ce dernier battu au poids de corps dans les Moyens. Seule, la catégorie des Lourds-Légers fut décevante, malgré les qualités certaines du Tunisien Bastide qui, trop ambitieux dans le choix de ses premiers essais, fit un zéro dans deux mouvements.

Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.

Ce Concours fut organisé à Tourcoing, salle du Fresnoy, et 17 finalistes y participèrent.

La catégorie de taille inférieure a 1 m. 68 permit à Gerber, espoir haltérophile, de remporter un titre. La catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68 fut gagnée par Robin.

C'est, une fois encore, en partie grâce à des appuis financiers extérieurs que la F.F.H.C. a pu organiser cette finale.

Critérium National Haltérophile.

La finale 1955 a permis à six jeunes athlètes de moins de 23 ans, de remporter un titre.

Cette compétition, dont l'importance n'échappe à personne, fut toujours celle qui nous révéla de futurs champions. Il en fut de même au cours de la Finale 1955 qui eut lieu le 27 février 1955 en Seine-et-Oise, à la Salle des Fêtes de Villenoy.

De jeunes athlètes, tels Platier (Oyonnax), et Farina (R.C. Vichy), renouvelèrent leurs victoires du Prix Fédéral, tout en améliorant leurs performances, tandis que Boissonnet, en progrès de 15 k, devait pourtant s'incliner devant Gerber qui réalisait 2 k 500 de plus que lui. Il en fut de même pour Gottelmann dans la catégorie Poids Lourds. Malgré 12 k 500 de progrès, il fut battu par Voiney qui totalisa 345 k.

Nous avons retrouvé également dans cette finale d'anciens concurrents du Championnat de France Juniors, tels Meurat, vainqueur de la catégorie Poids Coq Mana, vainqueur en poids Mi-Lourds et aussi un « ancien », Renault, vainqueur en Lourds-Légers.

Championnats de France Juniors et Seniors.

Les éliminatoires régionales, disputées le 13 mars 1955, permirent de qualifier 28 concurrents Seniors pour la Finale qui se disputait en deux séances, les 2 et 3 avril 1955, au Capitole Cinéma, à Monaco. La F.F.H.C., subventionnée par la Municipalité, aussi bien pour cette compétition nationale que pour son Assemblée Générale, n'intervint dans le budget que pour une garantie de déficit relativement peu élevée. Aussi, devons-nous renouveler nos remerciements aux dirigeants de l'Association Sportive de Monaco, et particulièrement nos amis Sangiorgio et Asso, qui, par leurs démarches d'abord, leur travail et leur dévouement ensuite, permirent la réalisation d'un projet que nous aurions pu croire impossible.

Prix d'évolution au Concours du Plus Bel Athlète de France

	Noms des concurrents	N° du dossard	Comité Régional	Note (0 à 20)
1.	Ribardière	19	Limousin	83¼
2.	Hontas	3	Côte Basque	80½
3.	Cavé	22	Normandie	76
4.	Massenhove	4	Flandres	75
5.	Martinez	6	Languedoc	74
6.	Betoulle	7	Limousin	73
7.	Zabeck	17	Île de France	64½
8.	Valtat	20	Lorraine	62½
9.	Gascar	8	Lorraine	57
10.	Dusson	2	Bourgogne	52
11.	Legrand	10	Poitou	51
12.	Trentinella	12	Algérie	49
13.	Lascor	16	Guyenne	44

Malheureusement, le public bouda quelque peu des réunions qui, par la qualité des compétiteurs, méritaient un meilleur sort.

Néanmoins, on peut dire que l'organisation du Championnat de France dans la Cité Monégasque a donné un nouvel essor à l'haltérophilie sur toute la Côte d'Azur.

Marcombe (Poids Coq), Monnier (Poids Plume), Noguès (Poids Léger), Firmin (Poids Moyen), Dochy (Poids Mi-lourd), Debuf (Poids Lourd-Léger), Herbaux (Poids Lourd), furent les vainqueurs de ce Championnat de France 1955 au cours duquel certains concurrents manifestèrent un fléchissement, incapables, et de loin, de réaliser les performances qui assurèrent leur qualification.

De magnifiques prix coupes, objets d'art, médailles, récompensèrent tous les athlètes qui, je crois, garderont un agréable souvenir de leur court séjour dans la Principauté.

Les résultats des éliminatoires du Championnat de France Juniors furent l'objet d'un classement sur le papier, qui détermina l'attribution de récompenses aux trois meilleurs, dans chacune des catégories.

***

Concours du Plus Bel Athlète de France :

La Finale 1955 eut lieu le samedi 16 juillet 1955, au Palais des Fêtes de Nancy. 24 concurrents, représentant 14 Comités Régionaux, y participèrent.

Bénard, du Comité de l'Ile de France, fut vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, tandis que Trentinella (Algérie), réitérait dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68, sa victoire de l'an dernier.

Des démonstrations d'entraînement aux exercices haltérophiles, adjointes au Concours, intéressèrent vivement les spectateurs.

Le lendemain, dimanche 17 juillet les lauréats furent présentés à un très nombreux public, dans le cadre des manifestations de la Foire Exposition de Nancy.

Là encore, nous devons remercier chaleureusement les dévoués dirigeants de notre Comité de Lorraine et particulièrement M. Triboulet. Président, et Malenfert, Secrétaire, qui ont su s'assurer les concours financiers qui ont permis l'organisation de notre Championnat de France de Culture Physique.

2° ÉPREUVES INTER NATIONS.
Match France-Finlande :

Au moment de tenir l'engagement fait à la Finlande de déplacer l'équipe de France à Helsinki en vue d'un match France - Finlande, la Trésorerie de la F.F.H.C. était dans une situation peu prospère. Elle avait dû solliciter un prêt du Fonds National Sportif dans l'attente de sa subvention gouvernementale et était encore dans l'ignorance de l'importance des subsides qui lui seraient accordés.

A la suite d'une intervention de M. Bruno Nyberg, de notre Président, M. Jean Dame, auprès de M. Gaston Roux, Directeur Général des Sports, un crédit de 400.000 Fr. fut accordé.

Il était insuffisant pour déplacer une équipe complète et, d'autre part, la F.F.H.C. ne crut pas devoir accepter l'offre de la Fédération Finlandaise de participer pour une partie aux dépenses de séjour et de voyage d'une équipe complète. Elle préféra envoyer une représentation fractionnée composée de Piétri (Poids Léger), Firmin (Poids Moyen), Debuf (Poids Mi-lourd), Herbaux (Poids Lourd). La rencontre se termina par 2 victoires à 2.

E. GOULEAU.

(À suivre)

VII[e] Championnat - Challenge de l'U.S.C.F. (suite)

COMMISSION U.S.C.F. D'HALTÉROPHILIE

Résultats techniques du Championnat - Challenge de 1956

Championnat individuel par catégorie

Poids Coqs :								
1.	Watier Eugène (Métro)	62,5	+	62,5	+	82,5	=	207,5
2.	Rabjeau Marcel (S.-O.)	57,5	+	52,5	+	70, -	=	180, -
Poids Plumes :								
1.	Bachelard J. (Métro)	72,5	+	72,5	+	97,5	=	242,5
2.	Ahrweiller R. (Métro)	67,5	+	75, -	+	97,5	=	240, -
3.	Fischer Charles (Métro)	67,5	+	75, -	+	97,5	=	237,5
4.	Gatti Jean (Est)	62,5	+	75, -	+	97,5	=	235, -
5.	Longuet G. (Ouest)	62,5	+	72,5	+	95, -	=	230, -
6.	Peschot B. (S.-O.)	52,5	+	57,5	+	72,5	=	182,5
7.	Frange J.-P. (S.-O.) (*Junior*).	55, -	+	47,5	+	65, -	=	167,5
Poids légers :								
1.	Piétri Jacques (Médit.)	95, -	+	92,5	+	115, -	=	302,5
2.	Gaultier Roger (Médit.)	80, -	+	80, -	+	100, -	=	260, -
3.	Queval Roland (Ouest	70, -	+	77,5	+	100, -	=	247,5
4.	Varma Jacques (Métro)	67,5	+	70, -	+	95, -	=	232,5
5.	Guilbourt Bernard (Est)	60, -	+	70, -	+	87,5	=	217,5
6.	Charles René (Est)	57,5	+	67,5	+	82,5	=	207,5
7.	Guittard Michel (S.-O.)	50, -	+	62,5	+	80, -	=	192,5
Poids Moyens :								
1.	Gorguet Jean (Nord)	90, -	+	90, -	+	117,5	=	297,5
2.	Dassonneville J.C. (Nord) (*Junior*).	90, -	+	90, -	+	115, -	=	295, -
3.	Miguières Elie (Médit.)	80, -	+	95, -	+	120, -	=	295, -
4.	Buguicourt Jules (Métro)	87,5	+	87,5	+	110, -	=	285, -
5.	Digiaud Bernard (Ouest)	90, -	+	82,5	+	107,5	=	280, -
6.	Dulas Marc (S.-O.)	77,5	+	80, -	+	107,5	=	265, -
7.	Geiller Robert (S.-O.)	82,5	+	77,5	+	102,5	=	262,5
8.	Morin Émile (Métro)	77,5	+	80, -	+	100, -	=	257,5
9.	Humbert Ed. (Métro)	75, -	+	72,5	+	95, -	=	242,5
10.	Guibbert Jean (Médit.)	72,5	+	70, -	+	95, -	=	237,5
Poids Mi-Lourds :								
1.	Blanchon Joseph (S.-O.)	85, -	+	90, -	+	112,5	=	287,5
2.	Decarpignies G. (S.-O.)	77,5	+	90, -	+	115, -	=	282,5
3.	Truet Marcel (Ouest)	82,5	+	85, -	+	110, -	=	277,5
4.	Mouroux Roger (S.-O.)	80, -	+	82,5	+	110, -	=	272,5
5.	Chambrette H. (Métro).	80, -	+	82,5	+	110, -	=	272,5
6.	Piétri Antoine (Médit.)	82,5	+	80, -	+	102,5	=	265, -
7.	Maedler Michel (Métro).	77,5	+	77,5	+	100, -	=	255, -
8.	Bastide Yves (S-O)	75, -	+	75, -	+	100, -	=	250, -
Poids Lourds-Légers :								
1.	Algenir Pierre (S.-E.)	97,5	+	100, -	+	130, -	=	327,5
2.	Mignot J.-C. (Nord) (*Junior*).	95, -	+	95, -	+	127,5	=	317,5
3.	Salaün Émile (S.-O.)	97,5	+	95, -	+	117,5	=	310, -
4.	Mage Roland (Métro)	70, -	+	72,5	+	90, -	=	232,5
5.	Beyssen Adrien (Médit.)	67,5	+	70, -	+	85, -	=	222,5
Poids Lourds :								
1.	Queyroux André (S.-O.)	77,5	+	80, -	+	100, -	=	257,5
2.	Pignol Roger (Métro)	85, -	+	70, -	+	100, -	=	250, -

En quatrième essai, Algenir réussit 100 k au développé et 132 k 500 à l'épaulé et jeté (hors match).

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT 1956
par équipe de 7 hommes (un par catégorie)

1[er]. — **UNION SPORTIVE METRO TRANSPORT** : 11 pts.

Catégories	Noms des équipiers	Points réalisés
Coqs	Watier Eugène	2
Plumes	Bachelard Jacques	2
Légers	Varma Jacques	2
Moyens	Bugnicourt Jules	2
Mi-lourds	Chambrette Henri	1
Lourds-légers	Mage Roland	1
Lourds	Pignol Roger	1
	Total	11

2[e]. — **SÉLECTION DU SUD-OUEST :** 10 pts.

Catégories	Noms des équipiers	Points réalisés
Coqs	Rabjeau Marcel	1
Plumes	Peschot Bernard	1
Légers	Guittard Michel	1
Moyens	Dulas Marc	1
Mi-lourds	Decarpignies Georges	2
Lourds-légers	Salaün Émile	2
Lourds	Queyroux André	2
	Total	10

Dans nos
COMITÉS
RÉGIONAUX

RENCONTRE COGNAC-MONTFERRAND

Le dimanche 6 mai s'est déroulée, dans la Salle d'Éducation Physique de l'A.S. Montferrandaise, une intéressante rencontre amicale qui opposait les haltérophiles de Cognac à ceux de Clermont-Ferrand.

L'équipe de Cognac, arrivée juste avant le match et malgré les fatigues du voyage, présentait une bonne homogénéité avec les champions du Poitou : J. Robinaud, champion toutes catégories ; A. Bousquet (Poids Plume) J. Legrand (Poids Léger) H. Gisclon (Poids Moyen) et J. Jérémie, champion de la Charente en Mi-lourd. Tous firent preuve de beaucoup de volonté et nous firent une excellente exhibition de force et de style.

Les athlètes de l'A.S.M., légèrement saturés de compétitions, furent égaux à eux-mêmes. J.P. Toye, nouveau champion et recordman de France de l'O.S.S.U., fut incontestablement la vedette de cette rencontre avec 320 k. R. Roubaix, recordman de France O.S.S.U. du développé, catégorie Poids Moyens, bien que très pris par ses études, fut remarquable de courage. J.L. Bassot, malgré son inséparable trac, n'en réalisa pas moins son meilleur total. P. Piano nous démontra, une fois de plus, qu'avec un entraînement approprié, il peut faire beaucoup mieux. Enfin, M. Païs, après un excellent début, puisqu'il battit son record personnel au développé, se relâcha et n'obtint pas le meilleur de lui-même.

En préliminaires, nous eûmes l'occasion d'apprécier les progrès réalisés par les tout jeunes de l'A.S.M. Gioux, Suau, Rodier, Moliera et l'agréable surprise de revoir parmi les haltérophiles l'excellent styliste Mirowski qui fit une bonne exhibition.

L'arbitrage était assuré par MM. Moreau, de Cognac, et Vaure, de Montferrand.

Il fallut attendre les derniers mouvements pour connaître le vainqueur Cognac qui l'emporta grâce au total du poids de corps de son équipe plus faible que celui de l'A.S.M. qui réalise pourtant le meilleur total.

Voici les résultats techniques :

COGNAC

Bousquet	72,5 + 75 + 95	=	242 k 500
Legrand	85 + 80 + 107,5	=	272 k 500
Gisclon	92,5 + 77,5 + 110	=	280 k
Jérémie	80 + 80 + 107,5	=	267 k 500
Robinaud	95 + 87,5 + 115	=	297 k 500

Total réalisé : 1.360 k.
pour un poids de corps de 345 k.

MONTFERRAND

Païs	80 + 77,5 + 97,5	=	255 k
Piano	80 + 77,5 + 105	=	262 k 500
Bassot	82,5 + 82,5 + 105	=	270 k
Rouaix	90 + 82,5 + 105	=	277 k 500
Toye	95 + 95 + 130	=	320 k

Total réalisé : 1.385 k
pour un poids de corps de 379 k.

En préliminaires, Gioux réalisa 195 k, Rodier 205 k, Suau 215 k, Mirowski 260 k, et Moliera 237 k 500.

Noël RIGHI,
Secrétaire du Comité d'Auvergne.

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE STYLE

1. Afin d'inciter les athlètes à tirer dans le meilleur style, le Comité Régional du Poitou fera disputer chaque année, à l'issue des Championnats du Poitou, une coupe intitulée : « Coupe de Style ».
2. Le Coupe de Style sera attribuée au club ayant totalisé le plus de points.
3. Les trois essais des trois mouvements olympiques seront cotés de 0 à 3.
4. Tous les athlètes prenant part aux Championnats du Poitou, sans distinction de catégories ou de séries, seront cotés à tous leurs essais.
5. Le classement se fera sur les trois athlètes les mieux cotés de chaque club.
6. En cas d'ex æquo, la Coupe de Style reviendra au club ayant soulevé la plus lourde charge, au cas où la charge serait la même pour les ex aequo, l'équipe la plus légère sera la gagnante. Cette règle ne s'applique qu'aux trois athlètes les mieux classés par club.
7. A la fin de la compétition, la Coupe de Style sera remise au club vainqueur, qui en aura la garde pendant un an et en sera responsable.
8. Le jury sera composé de cinq membres du Bureau de Direction du Comité Régional du Poitou et sera présidé par le Président du Comité, la voix du Président sera prépondérante.
9. La Coupe de Style ne deviendra la propriété personnelle d'un club, qu'après cinq victoires. Consécutives ou non.

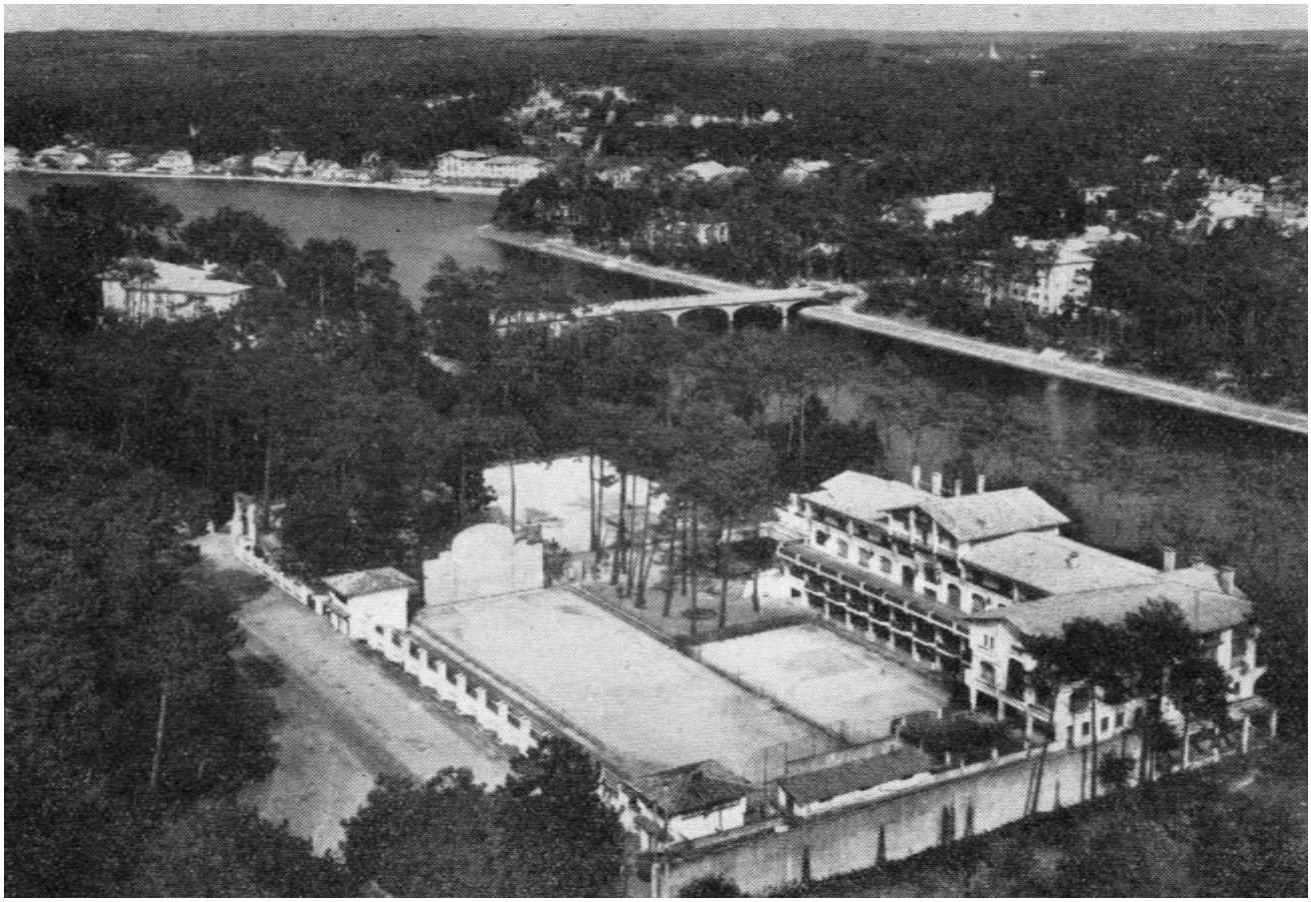

C'est dans ce cadre magnifique qu'a eu lieu, à Hossegor, la Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1956.

10. En cas de dissolution du club détenteur, la Coupe de Style sera remise immédiatement au Comité Régional du Poitou, à charge pour ce dernier, d'en assurer la remise en compétition.
11. Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Comité Régional du Poitou.

Pour le Comité Régional du Poitou

A. TRICOCHE.

***

COMITE DES PYRÉNÉES

Championnat des Pyrénées 1955

PREMIÈRE SÉRIE :

Poids Plumes : Boutet (U.A. Tarbaise) 240 k ; Pécoste (U.A. Tarbaise) 230 k ; *Poids Légers :* Théron (AS Decazeville) 260 k ; *Poids Moyens :* Gaiotti (Toulouse Haltéro-Club) 325 k ; Poids Mi-lourd : Pelaez (U.A. Tarbaise) 270 k ; *Poids Lourds-Légers :* Terraza (U.A. Tarbaise) 330 k ; *Poids Lourds :* Nourigat (AS Decazeville) 312 k 500.

DEUXIÈME SÉRIE :

Poids Légers : Cabridens (A.S. Decazeville) 230 k ; Barousse (Toulouse Haltéro-Club) 222 k 500 ; *Poids Moyens :* Ronnet (U.A. Tarbaise) 217 k 500 ; Guillemot (U.A. Tarbaise) 200 k.

JUNIORS :

Poids Moyens : Iffernet (A.S. Decazeville) 245 k ; Loger (U.A. Tarbaise) 230 k ; Gottardi (Toulouse Haltéro-Club) 210 k.

CHAMPIONNAT DES PYRÉNÉES PAR ÉQUIPES.

L'équipe de l'Union Athlétique Tarbaise, composée de six athlètes, gagne avec le coefficient de 3,60.

COMITE D'ALSACE

Palmarès de la Saison Haltérophile Alsacienne 1955-56

1) CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DU BAS-RHIN (33 participants)

Sont champions du Bas-Rhin :

Poids Coqs : Schmitt (A.C. Sélestat) 200 k ; *Poids Plumes :* Ulrich (Kœnigshoffen) 242 k 500 ; *Poids Légers :* Walter (Kœnigshoffen) 252 k 500 ; *Poids Moyens :* Sengelin (A.C. Sélestat) 302 k 500 ; *Poids Mi-Lourds :* Hertzog (A.C. Sélestat) 300 k ; *Poids Lourds-Légers :* Coelsch (A.C. Sélestat) 325 k ; *Poids Lourds :* Goettelmann (A.C. Sélestat) 345 k.

2) CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DU HAUT-RHIN (31 participants).

Sont champions du Haut-Rhin :

Poids Coqs : Meyer (Guebwiller) 197 k 500 ; *Poids plumes :* Wagemann P. (Wittenheim) 245 k ; *Poids Légers :* Thomas L. (Guebwiller) 265 k ; *Poids moyens :* Wagemann F. (Wittenheim) 280 k ; *Poids Mi-Lourds :* Sautin (Wittenheim) 257 k 500 ; *Poids Lourds-Légers :* Mehlinger (Guebwiller) 322 k 500 ; *Poids Lourds :* Wermelinger (Wittenheim) 285 k.

3) CHAMPIONNAT D'ALSACE INDIVIDUEL (Juniors) (28 participants).

Sont champions d'Alsace Juniors :

Poids Coqs : Schmuck (S.H.C. Haguenau) 187 k 500 ; *Poids Plumes :* Ulrich (Kœnigshoffen) 237 k 500 ; Poids Légers : Dietsch (A.C. Sélestat) 270 k ; Poids Moyens : Daros (Guebwiller) 270 k ; Poids Mi-Lourds : Wagemann F. (Wittenheim 265 k ; Poids Lourds-Légers : Ey (S.A.S. 1890) 260 k ; Poids Lourds : néant.

4) CHAMPIONNATS D'ALSACE SENIORS

a) Première série (22 participants).

Sont champions d'Alsace 1956 :

Poids Coqs : Schmitt (A.C. Sélestat) 207 k 500 ; *Poids Plumes :* Ulrich (Kœnigshoffen) 257 k 500 ; *Poids Légers :* Noiriel (A.S.P.T.T. Strasbourg) 260 k ; *Poids Moyens :* Sengelin (A.C. Sélestat) 302 k 500 ; *Poids Mi-Lourds :* Stresser M. (S.H.C. Haguenau) 300 k ; *Poids Lourds-Légers :* Mehlingers (Guebwiller) 337 k 500 ; *Poids Lourds :* Gœttelmann (A.C. Sélestat) 347 k 500.

b) Deuxième série (28 Participants).

Poids Coqs : Meyer (Guebwiller) 190 k; *Poids Plumes :* Westermann (En. Haguenau) 207 k 500 ; *Poids Légers :* Koehler (A.C. Sélestat) 262 k 500 ; *Poids Moyens :* Lix (Kœnigshoffen) 275 k ; *Poids Mi- Lourds :* Wagner (Kœnigshoffen) 287 k 500 ; *Poids Lourds-Légers :* Wermelinger (Wittenheim) 282 k 500 ; *Poids Lourds :* Kronberger (Alsatia Sel.) 287 k 500.

Les Stages nationaux d'Haltérophilie pour le deuxième Trimestre 1956

Dates	Implantation	Qualité	Effectif	Durée
24 au 29 sept.	Institut National des Sports	Candidats Moniteurs d'Haltérophilie.	15	6 jours
26 nov. au 1er déc.	Institut National des Sports	Espoirs Olympiques.	15	6 jours

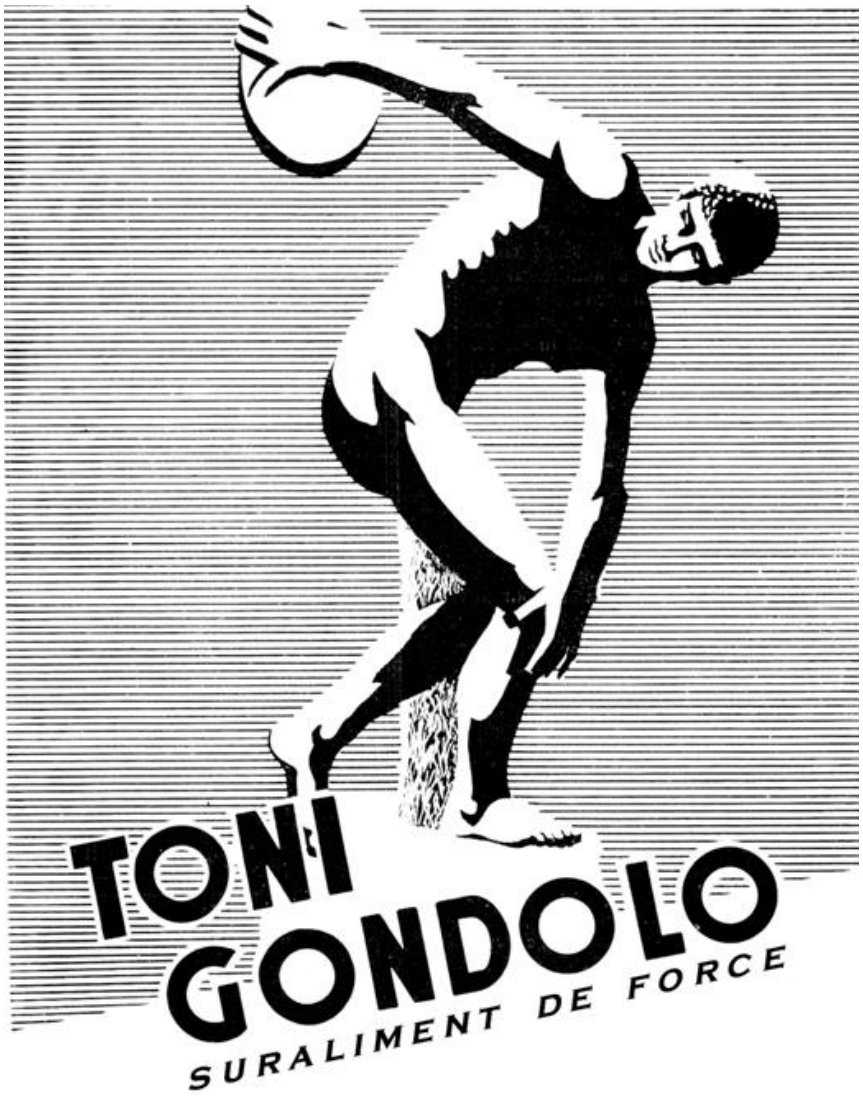

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

*
* *

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS

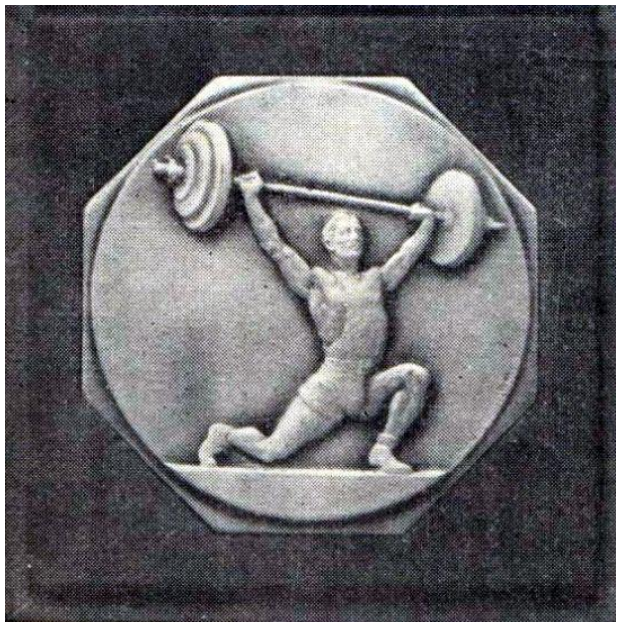

Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3e)

Archives 58-87 Turbigo 41-75.

L'Haltérophile Moderne

11e ANNÉE. — N° 114

Organe officiel Mensuel
de la Fédération Française Haltérophile
et Culturiste

DIRECTION – RÉDACTION
ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS 8e

Téléphone ANJ. 54-63

Abonnement

France	**350 Fr.**
Étranger	**425 Fr.**
Clubs affiliés	**1000 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82

R. LPZ
2012

Ateliers d'impression de l'Opéra, 73, rue Sainte-Anne, Paris (2e)

© RLPZ (2019)

MENSUEL N° 115. – AOÛT-SEPTEMBRE 1956 11e ANNÉE

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Bureau et Comité de Direction 1956-57 2

Rapport du Secrétaire Général sur la saison 1955-56 (suite)..... 3

Situation financière au 31 Décembre 1955 4

La finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 5

Avis importants 6

Nos Joies, nos Peines..... 7

Le Centre Haltérophile Scolaire et Universitaire de Lyon 6

Le VIIIe Championnat-Challenge de l'U.S.C.F. (suite)..... 9

Dans nos Comités régionaux 10

Nouveau Règlement d'Admission au Stage de Moniteurs d'Haltérophilie..... 11

Sur notre cliché :

Les trois vainqueurs du Concours du Plus Bel Athlète d France 1956 (taille au-dessus de 1 m. 68). A droite, 1er MIERZUCK ; à gauche, 2e TRENTINELLA ; au centre, 3e DELBES.

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

BUREAU DE LA F.F.H.C.
POUR 1956-1957

Président : M. Jean Dame.

Vice-présidents : MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, E. Gouleau, M. Perquier, F. Piou.

Secrétaire Général : M. R. Poulain.

Trésorier : M. J. Duchesne.

Membres : MM. H. Clutier, M. Dury, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet.

***

COMITE DE DIRECTION
1956-1957

Section Haltérophilie :

MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, E. Gouleau, E. Hervochon, P. Hue, V. Leveler, C. Lomet, L. Morin, F. Piou, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, L. Vandeputte.

Section Culture Physique :

MM. F. Baumgarten, M. Dury, G. Firmin, R. Gourhand, M. Perquier, R. Poulain.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS
HALTÉROPHILE
1956-1957

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée, soit par des groupements extérieurs. La licence haltérophile 1956-1957 est obligatoire pour la finale régionale.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Elle comporte deux stades :

– Éliminatoires de salle ou de société ;
– Finales régionales.

Deux catégories d'âge : jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

– *Poids Coqs* : jusqu'à 56 kilos.
– *Plumes* : de 56 kilos à 60 kilos.
– *Légers* : de 60 kilos à 67 k 500.
– *Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
– *Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
– *Lourds légers* : de 82 k 500 à 90 kilos.
– *Lourds* : au-dessus de 90 kilos.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

– Développé à deux bras ;
– Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'*ex æquo* dans ces deux mouvements (total), c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

L'épaulé et jeté à deux bras se fera sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 kilos, sauf pour les deux derniers essais, où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 kg, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugés par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le *dimanche* 4 *novembre* 1956.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.H.C, dont il dépend, la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, Paris-8e, où ils devront parvenu le 9 *novembre au plus tard*.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du premier pas haltérophile.

***

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS
CULTURISTE 1956-1957

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence culturiste 1956-1957 est obligatoire pour la finale régionale.

La compétition comporte deux stades :

a) Éliminatoires de salle ou de société ;
b) Finales régionales.

Deux catégories d'âge : jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

TABLEAU DE COTATION

Épaulé et Jeté à deux bras								Saut en longueur sans élan	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-Lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg		
1.	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	1.	1 m. 60
2.	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2.	1 m. 65
3.	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	3.	1 m. 70
4.	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4.	1 m. 75
5.	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	5.	1 m. 80
6.	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6.	1 m. 85
7.	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	7.	1 m. 90
8.	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8.	1 m. 95
9.	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	9.	2 m. 00
10.	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10.	2 m. 05
11.	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	11.	2 m. 10
12.	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12.	2 m. 15
13.	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	13.	2 m. 20
14.	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14.	2 m. 25
15.	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	15.	2 m. 30
16.	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16.	2 m. 35
17.	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	17.	2 m. 40
18.	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18.	2 m. 45
19.	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	19.	2 m. 50
20.	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20.	2 m. 55

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un Moniteur ou Professeur d'Éducation Physique ou de Culture Physique. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après ;
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point ¼ par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après ;

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Moniteur d'Éducation Physique, diplômé d'État ou Professeur de Culture Physique, directeur de salle.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 24 novembre 1956.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

Rapport du Secrétaire Général

sur la saison 1954-1955(Suite)

Match France-Allemagne.

Il eut lieu à Trèves, le 28 avril 1955, et se termina à l'avantage de l'Allemagne par 4 victoires à 3, l'absence de Firmin nous ayant coûté la victoire.

Les Jeux Méditerranéens.

L'organisation des II[e] Jeux Méditerranéens avait été confiée à l'Espagne. Barcelone en fut le théâtre. Les épreuves haltérophiles se déroulèrent les 22 et 23 juillet, entre 30 athlètes de 6 nations.

Un budget spécial ayant été voté au Comité Olympique Français pour la participation nationale dans les différents sports, la F.F.H.C. n'avait pas à intervenir financièrement dans les, dépenses de voyage et de séjour de ses sélectionnés Marcombe, Monier, Noguès, Firmin, Debuf, Herbaux. Quatre d'entre eux nous valurent une place d'honneur, Marcombe ayant terminé 2[e] de sa catégorie, Firmin 3[e] et Herbaux 3[e] également, et enfin, Jean Debuf, 1[er] des Poids Lourds-Légers. La victoire de ce dernier fut acquise avec une aisance et une maîtrise qui provoquèrent l'admiration de tous les spectateurs. On peut dire que notre champion fut le grand triomphateur de ces compétitions haltérophiles et qu'il donna l'impression de pouvoir faire beaucoup mieux, s'il le fallait.

Championnat du Monde.

27 Nations participèrent au Championnat du Monde qui eut lieu du 12 au 17 octobre à Munich.

L'Équipe de France était composée de 7 athlètes, les crédits de préparation olympique ayant permis le déplacement de « *possibles* » ou « *probables* », dont il était utile d'étudier le comportement dans une compétition qui réunissait l'élite de l'haltérophilie mondiale. Notre Poids Coq Marcombe se classa 2[e] du Championnat d'Europe ainsi que Jean Debuf dans la catégorie des Lourds-Légers. La France, grâce à eux, est seconde du classement européen par équipes. Nos autres sélectionnés étaient Monier (Poids Plume), Firmin et Soleilhac (Poids Moyens), Marchal (Poids Mi-lourd), et Herbaux (Poids Lourd), qui ne pouvaient espérer beaucoup mieux que ce qu'ils ont réalisé.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Dix Nations, représentées par 16 concurrents, participèrent au V[e] Concours du Plus Bel Athlète du Monde qui se disputa à l'issue du Championnat du Monde Haltérophile. Robin (France), y remporta la seconde place et le titre européen, tandis que notre deuxième concurrent, Trentinella, 3[e] au classement européen, valait beaucoup mieux Que sa place de 9[e] au classement mondial.

Les équipes Soviétique et Iranienne à Paris, Lille, Nantes.

Les athlètes Soviétiques, Iraniens et Français se produisirent le 20 octobre à Paris au Stade Pierre Coubertin. Les Soviétiques et les Français tirèrent ensuite à Lille, le 22 octobre, tandis que les Iraniens participaient à la même date à une réunion omnisports à Nantes. Le mois d'octobre fut donc fructueux pour la propagande haltérophile. La réunion lilloise obtint un grand succès et plusieurs records du monde furent égalés. Jean Debuf échoua de très peu sur le record de France de l'épaulé et jeté à 172 k 500.

Ainsi que vous pouvez le constater, Messieurs et Chers Collègues, les manifestations inter-Nations se sont succédé à une cadence accélérée tout au long de l'année 1955. Il faut dire que la plupart d'entre elles sont incluses dans le programme de préparation olympique et n'ont pu être réalisées que grâce aux crédits spéciaux reçus à cet effet.

***

Je ne puis clore le chapitre des compétitions haltérophiles, sans rappeler que le Championnat de France Scolaire et Universitaire 1955, qui s'est déroulé à Aix-en-Provence, a réuni 20 concurrents représentant 13 Académies.

Inscrit au calendrier de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire et financé par lui, ce dont nous lui gardons une grande reconnaissance, il est cependant l'œuvre de la Commission mixte scolaire et universitaire, comprenant trois membres de chez nous : Julien Duchesne, René Duverger et Richard Chaput.

Tout au long de l'année, les débutants reçoivent leurs premiers encouragements en devenant titulaires d'un Brevet Haltérophile 1[er], 2[e], 3[e] degré ou degré supérieur, sanctionnant leurs progrès. Un Centre d'entraînement fonctionne dans la capitale sous la direction de Julien Duchesne, puis les meilleurs provinciaux et Parisiens affrontent les Championnats d'Académie qualificatifs du Championnat de France.

C'est là une œuvre de longue haleine qui, dès maintenant, porte ses fruits puisqu'elle prépare les cadres dont nous avons besoin en même temps qu'elle nous fournit d'ores et déjà des éléments de base de classe nationale et même internationale.

***

Onze records de France furent battus au cours de l'année 1955 dont 6 sur les exercices olympiques, sont à l'actif de notre champion Jean Debuf.

Sept stages d'haltérophilie furent organisés en 1955, 3 stages d'Espoirs, 3 stages interrégionaux (Dinard, Voiron et Aix), et le stage de Moniteurs.

Dans ce domaine également, les progrès se confirment. En même temps que sont préparés les cadres, nous formons les jeunes qui doivent devenir l'élite de notre sport et assurer la relève.

Rendons de nouveau hommage à notre Moniteur National Richard Chaput qui assure la direction de ces différents stages et sait communiquer aux athlètes et entraîneurs qui y participent sa foi ardente et son enthousiasme.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Notre Bulletin Fédéral l'« *Haltérophile Moderne* » vient d'entrer dans sa 11e année de parution. Nous avons cherché, tout au long de cette année 1955, à concilier les désidératas de nos lecteurs en y publiant à la fois des résultats internationaux, nationaux et régionaux. Lorsqu'on considère l'activité qui a été la nôtre en cette année de préparation olympique, il faut avouer que ce n'est pas toujours chose aisée.

Au surplus, je voudrais attirer l'attention de nos membres et de nos lecteurs sur le fait que tous les articles, toute la documentation destinés à composer un numéro de 1'« *Haltérophile Moderne* » doivent être remis dactylographiés à l'imprimeur le 10 du mois, au plus tard. Ceci explique que les comptes rendus et les classements reçus ou effectués après cette date, ne puissent être publiés que le mois suivant. Certains s'en étonnent et s'impatientent de même qu'ils comprennent mal de ne pouvoir trouver, sur le champ, le classement d'un Premier Pas ou d'un Prix d'Encouragement. Je leur demande de bien vouloir se rendre compte qu'un classement qui comporte un aussi grand nombre de concurrents exige plusieurs jours de travail et que bien souvent, le Secrétariat est stoppé dans son effort par l'absence d'un renseignement essentiel poids du corps, répartition en Juniors et Seniors qui oblige à demander au Comité Régional intéressé des précisions complémentaires.

Le chiffre des licences est actuellement de 5.943. La preuve est faite que l'augmentation du prix de la licence n'a pas fait reculer nos athlètes et dirigeants qui ont manifesté ainsi leur désir de soutenir l'action de leur « Fédé ». Le fléchissement de 735 licences de cette année correspond à peu près à l'abandon de la S.A.M. qui n'a pas renouvelé 500 de ses licences précédentes. Je suis persuadé qu'un effort peut être fait par tous pour augmenter officiellement le nombre de nos adhérents, qui existent en fait. Ils sont là, palpables dans les clubs qui forment, j'en ai la certitude, une masse de 8.000 licenciés.

Il ne s'agit donc que d'un petit effort de conscience de la part des dirigeants et des pratiquants. A ce sujet, j'ai le regret de constater que près de 100 Sociétés ont de 0 à 6 ou 7 licenciés, ce qui les prive de leur droit de vote à l'Assemblée Générale. Parmi ces clubs certains sont peut-être en sommeil, Mais la majorité ont une activité qui doit comprendre que ce petit carton de 150 fr. est la base de la Fédération. Toutes les possibilités d'action et notre vitalité dépendent de son nombre croissant.

Le Siège social de la F.F.H.C. est devenu trop exigu pour absorber le travail de plus en plus important. Notre sport grandit nationalement et internationalement tous les jours. Il nous faut une organisation moderne de travail dans un cadre plus vaste, clair, où nous pourrons recevoir, sans perturber le travail administratif, nos amis qui ont besoin d'informations. La Direction Générale des Sports a, nous en sommes persuadés, compris l'application et la foi que nous mettons les uns et les autres à défendre notre idéal. Nous espérons qu'elle nous apportera un appui financier pour l'aménagement d'un nouveau Siège social répondant à nos besoins.

Nous pouvons être fiers de notre Président Jean Dame. Nous constatons avec une grande joie combien son prestige va croissant. Son dynamisme, sa clairvoyance, sa grande loyauté et son dévouement inlassable au service du Sport Français lui valent dans tous les milieux où il évolue, l'estime et l'amitié de tous. N'a-t-il pas été choisi récemment par ses collègues du Comité Olympique Français pour se rendre à Melbourne afin de préparer l'organisation du séjour de la délégation française aux prochains Jeux ? Le rayonnement de sa personnalité rejaillit sur nous tous et doit nous encourager à donner comme lui le meilleur de nous-mêmes.

J'ai le cœur serré quand je pense à notre cher grand Paul Rocca qui n'est plus. La séparation d'un être tel que lui est faite d'un chagrin que seul le temps pourra atténuer, sans effacer son souvenir. Mais la loi de la vie est là, et je ne veux pas terminer sur un ton de tristesse.

J'ai le plaisir de rappeler à tous nos amis que cette saison brillante nous a permis de célébrer la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur, de notre vieil et si sympathique Président de la Commission des Arbitres, Paul Buisson. Je ne retracerai pas ici ses mérites que nul n'ignore, mais en votre nom je lui renouvelle toutes nos amicales félicitations.

Le Secrétaire Général :
Eugène GOULEAU.

Situation Financière au 31 Décembre 1955

RECETTES

Reliquat Subvention Éducation Nationale 1954	75.000	
Subvention Éducation Nationale 1955		
Premier acompte	400.000	
Deuxième acompte	400.000	
Prêt Fond national Sportif	500.000	
Reliquat Subvention Nationale 1955	2200.000	
Subvention France-Finlande	400.000	
Subvention épreuve de Masse	75.000	
Subvention Contrôle Médical	50.000	
		4100.000
Cotisations des Clubs		29.000
Licences		445.725
Abonnements, Vente, Publicité Bulletin Fédéral		664.675
Vente d'Insignes		13.720
Divers		2.665
Manifestations sportives :		
Prix Fédéral	18.150	
Critérium National Haltérophile	19.300	
Plus Bel Athlète des Provinces Françaises	90.000	
		127.450
Total		5383.235
Manifestations Internationales Coubertin et Lille		788.158
Total		6171.393
Solde débiteur Manifestations Coubertin et Lille		246.341
Total égal		6417.734
Recettes Compte Olympique		1481.005
Recettes Compte Barres à disques		104.500

DÉPENSES

Solde débiteur au 31-12-54		45.924
Appointements et gratifications		780.060
Charges sociales		273.970
Correspondance et envois		69.266
Loyer, Entretien, Téléphone, Télégrammes		176.883
Fournitures et mobilier de Bureau		370.894
Imprimés		26.633
Cotisations au C.N.S., au C.O.F. et à la F.I.H.C.		52.488
Remboursement Prêts Fonds National Sportif (1954 et 1955)		1000.000
Matériel et Équipements		16.305
Médailles et Insignes		78.209
Abonnements de Presse		4.900
Impression du Bulletin Fédéral, clichés et envois		823.870
Stages Nationaux et interrégionaux		149.223
Assurances	14.895	
Frais de réception et de représentation		60.000
Divers	32.966	
Manifestations sportives :		
Premier Pas Haltérophile et Culturiste	6.850	
Prix Fédéral	151.607	
Critérium National Haltérophile	105.940	
Plus Bel Athlète des Provinces Françaises	188.579	
France - Finlande Helsinki	380.165	
France - Allemagne Trêves	111.935	
Championnat de France	185.032	
	1.130.108	
Total		5106.572
Solde créditeur au 31-12-1955		276.663
Total égal		5383.235
Manifestations haltérophiles Internationales Coubertin et Lille		1034.499
Total égal		6417.734
Dépenses Compte Olympique		736.189
Solde créditeur Olympique		744.816
Total égal		1481.005
Dépenses Compte Barres à disques		103.315
Solde créditeur Barres à disques		1.185
Total égal		104.500

CHAMPIONNAT de FRANCE 1956

En 1954, notre Championnat de France a eu lieu à Alger devant une centaine de personnes. En 1955, malgré les efforts hors pair de nos dirigeants Monégasques, notre Championnat dans la Principauté n'obtint pas plus de succès. Cette année, Biarritz renouvela pour les Haltérophiles ce qui avait été fait pour notre Concours du Plus Bel Athlète de France 1954. Le succès populaire ne fut pas, non plus, convaincant. La décentralisation du Championnat de France aura tout de même permis, grâce à la presse régionale, de lancer l'Haltérophilie en Côte d'Azur et en Côte Basque, et c'est l'essentiel de notre but.

Il sera préférable à l'avenir de donner à la Province l'organisation de matches internationaux. En effet, il est plus facile d'organiser une rencontre avec 14 hommes de renommée internationale, le Championnat de France ne compte que 7 ou 8 individualités de valeur, sur les 28 sélectionnés, pouvant attirer le grand public, l'Assemblée Générale et le mouvement important qu'elle provoque compliquant la tâche des organisateurs. Il faut comprendre aussi que ces beaux pays, privilégiés par la proximité de la mer et la constance d'un chaud soleil, ne répondent pas à une organisation sportive de salle. Les touristes et les autochtones n'hésitent pas dans le choix de leurs loisir et choisissent, oh comme je les approuve, l'air pur que l'on respire en contemplant des sites enchanteurs, de préférence au spectacle de 28 athlètes qui, pour une bonne partie, sont venus, eux aussi, pour la promenade.

Cette année, le Championnat a perdu une partie de son intérêt parce que nous l'avons organisé un peu tard. Il nous faut éviter de transformer notre Assemblée Générale et notre épreuve la plus importante en sortie de récompense pour les uns et les autres. Le travail technique et les résultats sportifs doivent rester l'objectif numéro 1. Ce qui n'empêche pas la célébration de l'amitié.

Malgré l'attrait de Biarritz, dix athlètes, ayant participé aux éliminatoires avec d'excellentes performances ne permettant pas de douter de leur sélection, ont tour à tour déclaré forfait pour des motifs qui n'auraient pas été admis comme valables il y a quelques années. Être sélectionné au Championnat de France !, ... ne serait-ce plus un honneur ? Depuis quelques temps d'ailleurs, nous constatons une certaine désaffection des épreuves fédérales. Les Clubs limitrophes de la frontière, et certains autres, organisent de plus en plus des matches à l'étranger. Pour ces déplacements il y a des candidats. Mais quand arrive le Prix Fédéral, le Critérium ou le Championnat de France, on ne peut plus ! L'impossibilité professionnelle ou la méforme étant le prétexte général.

Quant aux performances d'ensemble du Championnat de Biarritz, nous pouvons dire que trois Poids Coqs sont en dessous des minima imposés de 250 k dont un, Hanry, à 227 k 500, aurait mieux fait de devenir le onzième abstentionniste.

Dans ce flot de sévères vérités, une note satisfaisante pour Randrianarisoa, de Madagascar, accompagné par notre dévoué ami Taillefer, qui, en ne totalisant que 242 k 500, laissa apparaître de belles possibilités et se présenta dans une tenue parfaite. Marcombe essaya de bien faire et on ne peut rien lui reprocher.

Les Poids Plumes ont réalisé des totaux de Poids Coqs et la victoire d'Héral sur Thévenet ne peut pas être considérée comme une rentrée triomphale.

Les Poids Légers nous présentèrent également des performances inférieures, mais il y eut un semblant de lutte et un certain intérêt se dégagea du match. Gerber (A.S. Bourse) remporta en quatre essais bons une victoire sans panache avec un total de 322 k 500 qui est loin des 340 k annoncés. C'est à croire que la position ultra privilégiée qu'il occupe au Centre Sportif de l'Armée provoque l'effet contraire de ce qui serait logique. Et après avoir, il faut le dire, très brillamment jeté ses feux à 337 k 500 à France - Allemagne, Gerber paie ses excès intempestifs d'entraînement. Il ne lui reste plus qu'une petite chance pour nous démontrer le contraire avant la fin de l'année.

Piétri fut justement ovationné pour sa seconde place. Un arbitrage plus sévère aurait pu lui faire gagner le titre de Champion de France. Sanchez, de Montpellier, a lutté très courageusement. Il relève d'un accident grave et mérite des félicitations ainsi que Lambert qui a acquis la troisième place.

En Poids Moyens, Boissonnet, du R.C. Vichy, est second, laissant apparaître des progrès possibles. Il récolte le fruit d'un sérieux travail et peut être considéré comme un athlète modèle à tous points de vue. Quant à Firmin, serait-ce le chant du cygne ? L'homme au palmarès si élogieux va maintenant entrer dans le cadre des dirigeants, mais un vieux camarade lui dit qu'il aurait préféré pour lui un dernier championnat de France brillant.

Les Mi-Lourds, Paterni et Marchal, nous ont, comme beaucoup de leurs camarades de ce Championnat, donné une hécatombe d'essais. Le jeune remporta sur l'ancien un titre honnête sans plus. Mais ses possibilités sont très grandes, il est encore très jeune, il aime Haltérophilie et nous lui gardons notre confiance.

En Lourds-Légers, Deglaire, sans adversaire et hors de forme, bénéficie d'un titre que Jean Debuf voulait laisser ouvert entre Herbaux et lui.

Notre Champion d'Europe, Jean Debuf, tira en Lourd pour battre les records amateurs de Charles Rigoulot mais ceux-ci sont sans grande signification puisque les records Lourds-Légers de Debuf étaient déjà des records toutes catégories. En tous cas, Jean a su conserver son standing de grand champion et sa présentation sauva le plus médiocre Championnat de France que nous ayons vu.

Les épreuves se déroulèrent en deux jours au Fronton couvert de Plazza Berri sur un plateau trop fragile où les barres tombèrent sans relâche dans le fracas des planches brisées et la poussière qui achevèrent la déception des mauvaises performances. Chaque athlète, plus raisonnable dans le choix des départs, aurait pu penser au public, à qui il faut présenter un spectacle plus digne.

De beaux prix furent tout de même attribués aux vainqueurs de chaque catégorie et nos amis Dedieu et Rozier sont à féliciter, car il n'est pas facile de mettre sur pied une organisation de l'importance d'un Championnat de France. Les conditions d'hébergement et l'accueil de la Municipalité furent parfaits.

En 1957, le Championnat de France doit avoir lieu, en principe, à Paris. En renouant avec la tradition, espérons que chacun se ressaisira pour mieux faire, La capitale possède un fond de public habitué à notre Championnat et les hommes sont dans l'ambiance technique la meilleure pour réussir leurs performances. Espérons aussi pouvoir organiser le Championnat Juniors, car en ce moment, nous avons quelques jeunes espoirs qui trouveraient dans « leur » finale le meilleur stimulant.

Richard CHAPUT,
Moniteur National.

Une partie de la Délégation Française au Championnat d'Europe 1956. De gauche à droite : R. NOGUÈS (Poids Léger) ; R. CHAPUT, Moniteur National ; L. CHAIX, Arbitre International ; J. DEBUF, (Poids Lourd-Léger) ; M. PATERNI (Poids Mi-lourd).

LA FINALE DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE, À HOSSEGOR

Une tradition est créée depuis 1950 Nos Concours du Plus Bel Athlète de France sont voués au succès. Nous avons organisé successivement à Boulogne, Nice, Lyon, Biarritz, Nancy et, cette année, dans une des plus charmantes localités de la Côte Atlantique : Hossegor.

Nous savions que notre F.F.H.C., dans la branche culturiste, a une authenticité que lui envient les organismes dits « parallèles », mais nous pensons aussi que les concours, déjà si nombreux seront de plus en plus mis sur pied par n'importe qui. De nos jours, les individus ont la manie de créer, ou plutôt de constituer des groupements et de faire ensemble, eux, ce que les autres font déjà. Sur le plan philosophique nous applaudissons, car cet engouement est la preuve qu'il existe une jeunesse de plus en plus nombreuse se consacrant au développement et à l'entretien de son corps. Toutefois, ce qui est plus grave, c'est qu'à leur insu ces jeunes gens font les beaux jours d'organisateurs qui se soucient peu de l'idéal culturiste, ne souhaitant que se remplir les poches. Voilà, d'un seul coup, un idéal noble avili et transformé en une présentation de « bétail humain ».

Nous, nous sommes Fédération Nationale affiliée, reconnue par le Comité National des Sports, Comité Olympique Français, Comité International Olympique et nous groupons 64 nations à la Fédération Internationale. Nos buts sont différents !... Le point le plus satisfaisant de notre concours 1956 sera d'avoir eu l'appui chaleureux de M. Eluère, Président du Comité National des Sports qui manifesta l'amitié et la confiance qu'il a pour notre Président Jean Dame en lui offrant la ville d'Hossegor, dont il est Maire, pour notre manifestation.

L'Association Sportive d'Hossegor, présidée par M. le Docteur Boyau, possède un magnifique terrain sur lequel sont harmonieusement répartis piscine, tennis, fronton, adjacents au casino, dont l'administrateur, M. Bellestin, avait aimablement accepté de nous recevoir. Un podium, monté sur le terrain de pelote basque, permit l'exhibition des concurrents, visibles sous tous les angles. Un temps idéal régna pour ce début d'été qui n'avait pas, jusque là, daigné se manifester. Le succès « public » fut complet, mais toutefois nous avons cru un instant au désastre. Les projecteurs prévus trop faibles et mal placés durent être manipulés, ce qui retarda la présentation. Tout finit par s'arranger, fort heureusement, M. Eluère avait prévu un intermède entre chaque passage de nos athlètes le Groupe Folklorique de Souston avec ses échassiers, ses musiciens, ses danseurs. Ce choix poétique permit à tous nos athlètes et délégués du Congrès et du Championnat de France, d'assister, eux aussi, à un spectacle « couleur locale ».

Dix-huit concurrents, représentant treize comités régionaux, étaient sélectionnés. Le lot des athlètes fut, cette année, extrêmement relevé, ce qui prouve que nos clubs et nos Comités ont de plus en plus d'éléments de valeur. Aucun « toquard » ne dépara cette splendide compétition.

Les petites tailles donnèrent l'occasion à Legrand, du Comité du Poitou, de remporter la première place. Legrand, que nous connaissons depuis quelques années, apporte ainsi par sa persévérance une victoire à un Comité qui travaille, peut-être avec modestie, mais aussi avec un brio qui enfin fait surface. Le Président Bosquet et M. Moreau, de Cognac, peuvent être fiers. Massenhove (Flandre) est un excellent second et le Comité organisateur de Côte Basque a une place d'honneur avec Hontes.

La grande taille révèle un jeune Mierzuck de l'AS. Monaco. Haltérophile et athlète complet, Mierzuck a déjà, à 20 ans, énormément travaillé pour en arriver à ce titre de « Plus Bel Athlète de France ». Athlète très en relief, puissant, sans être massif, notre jeune lauréat qui mesure 1 m. 72, pèse 83 kgs, apporte une belle récompense à un club récent. Les destinées de l'AS. Monaco sont entre les mains de dirigeants tels MM. San Georgio et Asso qui ont à leur actif l'organisation magnifique des Championnats de France 1955 que nous n'oublierons pas. Le titre de Mierzuck n'est-il pas pour eux la meilleure récompense ? Il faut associer à ce succès le Capitaine Neyers, commandant la Compagnie administrative d'Antibes, qui anima de sa personnalité d'homme et d'athlète (355 k aux trois mouvements olympiques) cette jeune société.

A la Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, M. Alfred ELUÈRE, Président du Comité National des Sports et Maire d'Hossegor, félicite les vainqueurs. A sa gauche, le Président Jean DAME.

Trentinella, Algérie, qui fut deux fois Plus Bel Athlète de France, est second. Il était, cette année, dans une forme exceptionnelle, mesurant 1 m. 78, pesant 86 kgs. Cet athlète a une prestance magnifique. Nous devons une fois de plus citer son exemple ; sa simplicité en impose. Le point le plus satisfaisant est de lui avoir vu faire des débuts sérieux en Haltérophilie cette année. La victoire de Mierzuck devant Trentinella est d'autant plus significative. Les deux athlètes sont d'un type différent, mais à mon sens, sont aussi bien dans leur genre. La Côte Basque a aussi une troisième place avec Delbeis. Ces deux places d'honneur ne viennent-elles pas récompenser nos si dévoués amis Dedieu et Rozier ? Volney (Bourgogne) ne décroche pas il fait un excellent quatrième. Nous avons maintenant en lui un animateur de valeur, doublé d'un excellent athlète. Cavé (Normandie) est cinquième. D'une plastique élégante, Poids Moyen, jetant 120 kgs, Professeur de Culture Physique, Cavé s'affirme comme une personnalité de valeur pour le Comité de Normandie. Le sixième : Ribardière, haltérophile et gymnaste, a droit aux plus vives félicitations. Il remporte brillamment le premier prix d'évolution chaque année sa participation contribue au maintien du standing de notre épreuve et nous devons l'en remercier.

Le Jury 1956 fut parfait et si pointilleux que puissent être les techniciens, il serait difficile d'émettre une critique sur ses décisions. D'ailleurs en voici les personnalités :

– M. le Docteur Barrère, sportif éclectique, Maire de Souston ;
– M. Gaston Larrieu, distingué et réputé peintre parisien ;
– M. Crestois, professeur E.P.S. dont les titres sportifs ne sont pas tombés dans l'oubli ;
– MM. Julien Duchesne, professeur d'E.P.S., notre trésorier fédéral, et M. Marcel Perquier, masseur kinésithérapeute, dont les titres culturistes et haltérophiles sont connus.

Un « Toro de fuego » termina nos rudes journées de travail apportant rires et détente.

De nombreux prix furent remis à nos athlètes et le Président Eluère, très heureux d'avoir assuré notre succès, invita cordialement les dirigeants de notre Fédération à célébrer l'amitié. C'est dans une ambiance fraternelle en comité restreint qu'il donna l'accolade de félicitation à notre Cher Président Jean Dame.

Quelques heures plus tard nous étions tous dispersés et heureux en rejoignant nos cités respectives.

M. CHAPUT,
Moniteur National.

Le Président Jean DAME remet à Jean DEBUF le souvenir que lui offre la F.F.H.C. en récompense de son titre de Champion d'Europe 1956.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1955-56 (part revenant à la Fédération : 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

****

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1956-57 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

****

Dans un but de décentralisation, l'organisation du Prix Fédéral ou du Critérium National 1957 pourrait être confiée à un Comité Régional qui, dans ce cas, devrait assumer TOUT OU PARTIE des frais de déplacement et de séjour des concurrents et des officiels. En contrepartie, la recette de la manifestation lui resterait entièrement acquise.

D'après les estimations de la F.F.H.C., il faudrait compter sur une dépense de 175.000 à 200.000 francs.

Prière d'adresser les propositions au siège social de la F.F.H.C.

Nos joies, nos peines…

◆◆◆◆◆◆◆◆

NAISSANCE

M. et Mme Oswald BOUDIE, à Fumel (L.-et-G.) nous font part de la naissance de leur fille Myriam.

Nos bien sincères compliments aux heureux parents et nos souhaits de bonne santé au bébé.

***

MARIAGE

Nous avons la joie d'apprendre les mariages suivants :

Mlle Monique BERNIER, fille de notre sympathique dirigeant Nantais, a épousé, le 30 juillet, M. Paul BOURGET, … et notre excellent athlète Stéphane MIROWSK1, de Clermont-Ferrand, avec Mlle France DECHELLE.

La F.F.H.C. adresse ses plus vives félicitations et ses meilleurs vœux aux jeunes époux.

***

DISTINCTION

La Société « Les Enfants d'Oyonnax » nous communique le texte de la citation dont vient d'être l'objet notre excellent espoir Jackie PLATIER. Nous sommes heureux de l'en féliciter.

TIZI-OUZOU, le 14 juin 1956.

– 10e Région Militaire, Division d'Alger,
– 27e D.I.A. et S.O.K. - État-major Chancellerie.

Ordre Général n° 119

Par application des dispositions du Décret n° 57.371 du 11 avril 1956, le Général Commandant la 27e Division d'Infanterie Alpine et le Secteur Opérationnel de Kabylie, cite à l'ordre du Régiment :

Le Chasseur de 2e classe PLATIER Jacky, du 27e B.C.A., pour le motif suivant :

Opérateur radio de l'Unité, a participé à de nombreuses sorties opérationnelles s'est distingué au cours de l'embuscade du 16 mai 1956 à Kiria (Kabylie) par son grand courage physique et sa détermination en assurant avec efficacité les liaisons radio en dépit d'un violent feu rebelle et malgré ses blessures.

Cette citation comporte l'attribution de la Médaille de la « Valeur Militaire » avec étoile de bronze.

Le Général de Brigade :
GOURAUD, Cdt la 27e D.I.A. et le S.O.K.

***

NÉCROLOGIE

Jacques MONCHALIN, né le 22 février 1935, à Salins-les-Bains (Jura) avait été appelé en décembre dernier pour effectuer son service actif.

Il a été tué au cours d'un engagement en Algérie (Région de Tlemcen) le dimanche 15 juillet.

Licencié à l'Haltéro Culturiste Lyonnais, Champion du Lyonnais, poids moyen en 1954, il avait été sélectionné dans l'Équipe du Lyonnais pour rencontrer celle de Genève.

Garçon sympathique, plein d'allant, toujours prêt à rendre service, il avait l'estime et l'affection de tous ses collègues.

A son père, à sa mère, à ses frères et sœurs, si cruellement touchés, nous présentons toutes nos condoléances et la profonde sympathie de la F.F.H.C. et de ses camarades lyonnais en particulier.

CENTRE HALTÉROPHILE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DE LYON

BILAN DE L'ANNÉE 1955-1956

Nous n'avons pas eu à pratiquer cette année encore un malthusianisme de parvenus et la salle de « La Française de Lyon » s'est avérée suffisante pour satisfaire aux évolutions d'une vingtaine de mordus, les jours fastes.

Cette saison, pourtant, un effort officiel louable nous a procuré de très bonnes conditions de travail. M. l'Inspecteur principal nous a offert deux barres à disques, un espalier et un banc suédois, etc., et les séances d'entraînement se sont terminées sous une bonne douche avec eau chaude à volonté. La Coupe Inter-Établissements a été dotée par l'Inspection principale et une récompense offerte par l'Inspection départementale à chacun des titulaires de l'équipe victorieuse s'ajoute à la breloque-souvenir du Comité du Lyonnais.

Nos relations avec le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C. sont donc entrées dans une phase active. C'est ainsi que, sur l'initiative de M. Gourhand, nous avons organisé en janvier une séance de projections qui a eu les applaudissements du public scolaire et universitaire : film des J.O. de 1952, précédé de la pittoresque rétrospective du Sport, de Gilbert Prouteau, et suivi du film du Championnat de France 1955 de Poids et Haltères, avec, pour terminer, la magnifique démonstration filmée des gymnastes hongrois.

A l'entracte, nos camarades Billiet et Chouzy, encadrant les scolaires Layral, Duard et Riouffrays, firent une démonstration haltérophile particulièrement appréciée.

Ce rappel d'un passé récent remue un peu d'amertume que je vais évoquer sans acrimonie.

Le succès du jeudi nous fit bien augurer de la deuxième édition du spectacle, réservée celle-ci au public. Le Comité du Lyonnais n'avait pas lésiné sur les frais d'organisation : location d'une coquette salle de cinéma a la Croix-Rousse, affiches diffusées un peu partout et dans les clubs en particulier, publicité verbale. Le programme rôdé par les potaches allait faire salle comble. Mais.., je laisse la parole aux chiffres :

– Frais d'organisation : 10.000 fr.
– Recettes : 1.500 fr.
– Spectateurs : 35 (y compris organisateurs et..., opérateur).

S'il est vrai que l'inattendu peut susciter le rire, rions de bon cœur. Nous étions décidés à abréger le spectacle, car il y a des échecs qu'il faut le plus rapidement possible bousculer dans l'oubli, quand un spectateur, le doyen, nous rappela à nos devoirs : « encore, encore ! », dit-il. Les yeux tout jeunes de l'ancien auront été notre réconfort en ce pénible après-midi.

Mais revenons à l'activité du Centre scolaire ou plutôt à la place que nous souhaitons qu'il se fasse parmi les activités sportives des étudiants.

Dans le milieu enseignant de l'Éducation Physique, les haltérophiles traînent encore le boulet d'une passivité tenace de beaucoup de nos collègues. Je n'en ignore pas les raisons, disons les préjugés. J'ai d'ailleurs abordé ce problème dans un papier publié par « *l'Haltérophile Moderne* » de juin, convaincu que nous avions, clubs haltérophiles et enseignants, tout à gagner dans une utile discussion. Je demande malgré tout à mes collègues qu'ils acceptent sportivement l'expérience que nous leur proposons depuis plusieurs années en les invitant à établir en commun, sous l'autorité du secrétaire de l'O.S.S.U., un programme de culture physique hivernale pour leurs athlètes. Je n'adule pas plus qu'eux les « génies du muscle » et je veux croire qu'ils pensent comme moi qu'il n'est plus concevable que la préparation athlétique aussi modeste soit- elle puisse se passer de la salle. Je n'ajoute pas…, « de culture physique » pour éviter tout malentendu.

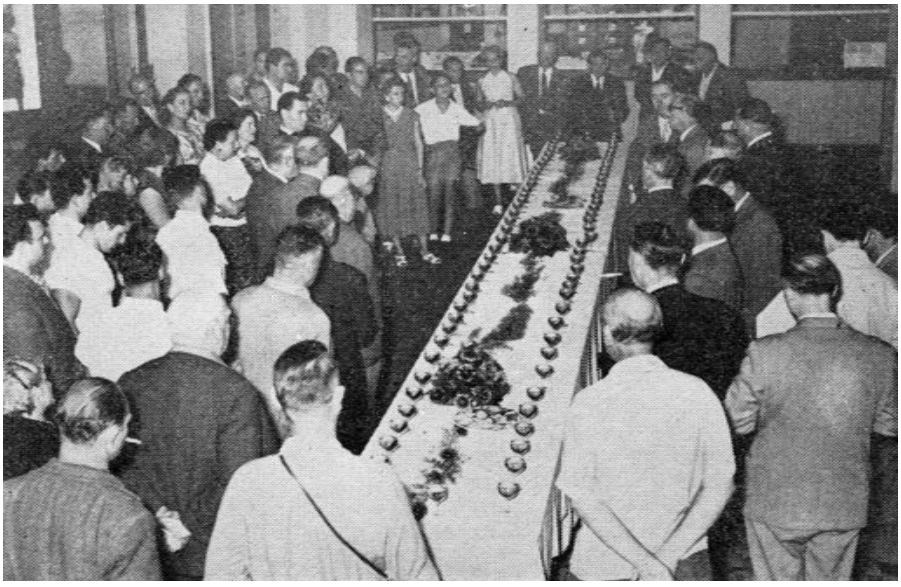

A Biarritz, les Congressistes et les Athlètes sont reçus par les Membres du Syndicat d'Initiatives.

A ce vœu, j'en ajouterai un second de grande importance c'est que le Centre puisse ouvrir sa porte le jeudi après-midi, moment officiel des activités sportives. Nous n'accueillons le mardi soir que quelques universitaires et parmi les scolaires externes les seuls « mordus » qui consentent à grignoter deux heures sur leurs travaux scolaires.

***

RECRUTEMENT DU CENTRE

E.N.P. Martinière, École de Tannerie, C.A. Carmélite, École Vétérinaire en début de saison, et pour mémoire, quelques velléitaires du Lycée Ampère, du C.M. Chaponnay, du C.M. Minimes et du C.T. Oullins, l'École de Métiers où quelques collègues entretiennent la flamme avec succès, le C.A. Pérollière, déjà vieux bastion de la fonte, et un nouveau venu : l'École du Service de Santé Militaire, qui a débuté cette année et semble gonflé d'enthousiasme.

***

BREVETS HALTÉROPHILES

64 brevets décernés, dont 30 du premier degré, 26 du deuxième degré 6 du troisième degré, 2 du degré supérieur.

***

CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE

16 concurrents retenus.

***

CHAMPIONS D'ACADÉMIE

1955.1956

Juniors

Plume : Paillas (C.A. Pérollière) ; Léger : Bonnard (C.A. Pérollière) ; Moyen : Simon (E.N.P. Oyonnax) ; Mi-lourd : Duard (E.N.P. Martinière) ; Lourd Bolliet (Ec. des Métiers).

Seniors

Coq : Tabatabai (Ec. Santé Militaire) ; Léger : Auregbat (C.A. Pérollière) ; Moyen : Riouffrays (Ec. de Tannerie) ; Mi-lourd : Layral (E.N.P. Martinière).

***

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Deux sélectionnés)

Coq : Tabatabai, deuxième avec 210 kg ; Moyen : Riouffrays, quatrième avec 270 kg.

***

COUPE INTER-ÉTABLISSEMENTS

(Quatre équipes engagées)

Match aller-retour.

Équipes de 6 athlètes (les 5 meilleurs comptent au classement qui est obtenu en déduisant le poids de corps de la performance).

1. E.N.P. Martinière (Pascual, Pharaboz, Favre, Chetail, Duard-Layral) ; 2. C.A. Pérollière ; 3. Ec. du Service de Santé Militaire de Lyon ; 4. Ec. des Métiers de Lyon.

C. VEHRLE,
Maître d'Éducation Physique,
Responsable du Centre de Lyon.

VII[e] Championnat - Challenge de l'U.S.C.F. (suite)

Disputé par équipe de 5 hommes, il fut attribué à l'équipe ayant réalisé le plus fort coefficient (le dividende étant égal au poids soulevé, le diviseur étant 340 kg. pour une équipe ayant un poids de corps égal ou inférieur à 350 kg.).

Lorsque le poids de corps de l'équipe est supérieur à 340 kg, le diviseur est égal au poids réel de l'équipe.

RÉSULTATS

1re. - **RÉGION MÉDITERRANÉE**, coefficient : 3,83

Noms des équipiers	Poids de corps	Perf.
Piétri Jacques	66,200	302,5
Miguières Elie	74,800	295, -
Piétri Antoine	75,500	265, -
Gaultier Roger	66,100	260, -
Guibert Jean	72,800	237,5
Total	355,400	1360, -

2e. - **U.S. METRO-TRANSPORT**, Coefficient : 3,757

Noms des équipiers	Poids de corps	Perf.
Bugnicourt Jules	74,600	285, -
Chambrette Henri	82,300	272,5
Bachelard Jacques	59,800	242,5
Ahrweiller Raymond	59,300	240, -
Fischer Charles	58,900	237,5
Total	395,900	1277,5

3e - **RÉGION DU SUD-EST**, Coefficient : 3,684.

Noms des équipiers	Poids de corps	Perf.
Blanchon Joseph	76, -	287,5
Decarpignies Georges	75,800	282,5
Mouroux Roger	76,100	272,5
Dulas Marc	71,900	265, -
Geiller Robert	72, -	262,5
Total	371,800	1370, -

CLASSEMENT POUR L'ATTRIBUTION DE LA COUPE
« BANETTE ET PLANCHON »
offerte par l'Association Sportive des Cheminots de Vénissieux

Disputée par équipe de trois hommes, elle est attribuée à l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près des minima imposés aux Championnats de France.

1re. - RÉGION NORD

	Min.	Perf.		Différ.
Gorguet Jean	320, -	297,5	–	22,5
Dassonneville Jean-Claude	280, -	295, -	+	15, -
Mignot Jean-Claude	310, -	317,5	+	7,5
Total :	910, -	910, -		0, -

2e. - RÉGION MÉDITERRANÉE

	Min.	Perf.		Différ.
Piétri Jacques	295, -	302,5	+	7,5
Miguères Elie	320, -	295, -	–	25, -
Gaultier Roger	295, -	260, -	–	35, -
Total :	910, -	857,5	–	52,5

3e. - U.S. METRO-TRANSPORT

	Min.	Perf.		Différ.
Bachelard Jacques	270, -	242,5	–	27,5
Ahrweiller Raymond	270, -	240, -	–	30, -
Fischer Charles	270, -	237,5	–	32,5
Total :	810, -	720, -	–	90, -

4e. - RÉGION OUEST

	Min.	Perf.		Différ.
Queval Roland	295, -	247,5	–	47,5
Digiaud Bernard	320, -	280, -	–	40, -
Longuet Germain	270, -	230, -	–	40, -
Total :	885, -	757,5	–	127,5

5e. - RÉGION DU SUD-OUEST

	Min.	Perf.		Différ.
Blanchon Joseph	340, -	287,5	–	52,5
Dulas Marc	320, -	265, -	–	55, -
Salaün Émile	355, -	310, -	–	45, -
Total :	1015, -	862,5	–	152,5

6e. - RÉGION EST

	Min.	Perf.		Différ.
Gatti Jean	270, -	235, -	–	35, -
Guibourt Bernard	295, -	217,5	–	77,5
Charles René	295, -	207,5	–	87,5
Total :	860, -	660, -	–	200, -

Tableau des Records U. S. C. F. (1956)

Catégories	Développé	kg.
Coqs	Bachelard (U.S. Métro)	65,500
Plumes	Messe (Nord)	77,500
Légers	Piétri (Méditerranée)	97, -
Moyens	Gorguet (Nord)	92,500
Mi-Lourds	Bugnicourt (U.S. Métro)	95, -
Lourds-Légers	Algenir (Sud-est)	100, -
Lourds	Schah (Est)	90, -
	Arraché	**kg.**
Coqs	Gatti (Est)	72,500
Plumes	Gatti (Est)	77,500
Légers	Piétri (Méditerranée)	94,500
Moyens	Gorguet (Nord)	99,500
Mi-Lourds	Bugnicourt (U.S. Métro)	95, -
Lourds-Légers	Algenir (Sud-est)	100, -
Lourds	Schah (Est)	90, -
	Épaulé et Jeté	**kg.**
Coqs	Bachelard (U.S. Métro)	92,500
Plumes	Gonzales (Sud-est)	100, -
Légers	Piétri (Méditerranée)	124,500
Moyens	Gorguet (Nord)	129,500
Mi-Lourds	Bugnicourt (U.S. Métro)	125, -
Lourds-Légers	Algenir (Sud-est)	132,500
Lourds	Schall	122,500

A partir de 1956 et sur la demande des sélectionneurs membres de la Commission, nous établissons un tableau sur les trois mouvements olympiques.

Ce nouveau tableau s'établit comme suit :

	kgs.
Coqs :	
Watier (Métro)	207,500
Plumes :	
Bachelard (Métro)	242,500
Légers :	
Piétri (Méditerranée)	302,500
Moyens :	
Gorguet (Nord)	297,500
Mi-Lourds :	
Blanchon (Sud-ouest)	287,500
Lourds-Légers :	
Algenir (Sud-est)	327,500
Lourds :	
Queyroux (Sud-ouest)	257,500

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ALSACE
Palmarès de la Saison Haltérophile Alsacienne *(suite)*

CHAMPIONNAT D'ALSACE PAR ÉQUIPES.

(Rencontres disputées dans les sept catégories).

a) Groupe Nord (*Classement final*).

1. A.S.P.T.T. Strasbourg 9 m, 8-0-1, 16 pts, 29:17 ; 2. S.H.C. Haguenau 9 m, 7-1-1, 15 pts, 35:7 ; 3. Kœnigshoffen 9 m, 4-14, 9 pts, 24:24 ; 4. S.A. Strasbourg 1890 9 m, 4-0-5. 8 pts, 28:25 ; 5. C.S. Brumath 9 m, 1-0-8, 2 pts, 3:36 ; 6. Energie Haguenau (forfait général).

Champion du Groupe : A.S.P.T.T. Strasbourg.

b) Groupe Sud.

1. A.C. Sélestat 52 6 m, 6-0-0, 12 pts, 32:9 ; 2. Union Guebwiller 6 m, 4-0-2, 8 pts, 25:22 ; 3. Alsatia Sélestat 6 m, 1-1-4, 3 pts, 12:29 ; 4. U.S. Wittenheim 6 m, 0-1-5, 1 pt, 13:22.

Champion du groupe : A.C. Sélestat.

c) Pour le titre régional :

1re manche : AC Sélestat bat A.S.P.T.T. Strasbourg 4-3 ; 2e manche : A.S.P.T.T. - A.C. Sélestat, match nul 3:3.

Classement final :

1. A.C. Sélestat 52 2 m, 1-1-0, 3 pts, 7:6 ; 2. A.S.P.T.T. Strasbourg 2 m, 0-1-1. 1 pt, 6:7.

L'A.C. Sélestat est Champion d'Alsace et ceci pour la quatrième fois consécutive.

TABLE DES RECORDS D'ALSACE

(au 25 Juin 1956).

SENIORS.

Développé à deux bras :

Poids Coqs : Cempin M. (S.A. Mulhouse) 77 k 500 ; *Poids Plumes* : Daros R. (Guebwiller) 91 k ; *Poids Léger* : Petrequin (S.A. Mulhouse) 88 k ; *Poids Moyens* : Ohlmann P. (S.H.C. Haguenau) 95 k ; *Poids Mi-Lourds* : Baumgarten F. (A.S.P.T.T. Strasbourg) 100 k ; *Poids Lourds-Légers* : Coelsch Rob. (A.C. Sélestat) 104 k ; *Poids Lourds* : Hamm R. (Alsatia Sélestat) 115 k.

Arraché à deux bras :

Poids Coqs : Wagemann P. (Wittenheim) 76 k ; *Poids Plumes* : Ceccaroni (Wittenheim) 84 k 500 ; *Poids Légers* : Fritsch M. (Kœnigshoffen) 99 k 500 ; *Poids Moyens* : Eger L. (Mulhouse) 100 k ; *Poids Mi-Lourds* : Eger L. (Mulhouse) 102 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Coelsch Rob. (A.C. Sélestat) 105 k ; *Poids Lourds* : Siegel (S.A. Strasbourg) 111 k 500.

Épaulé et jeté à deux bras :

Poids Coqs : Wagemann P. (Wittenheim) 102 k 500 ; *Poids Plumes* : Ceccaroni (Mulhouse) 108 k 500 ; *Poids Légers* : Noiriel (A.S.P.T.T. Strasbourg) 120 k ; *Poids Moyens* : Eger L. (Mulhouse) 131 k ; *Poids Mi-Lourds* : Eger L. (Mulhouse) 136 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Mehlinger (Guebwiller) 140 k ; *Poids Lourds* : Goettelmann (A.C. Sélestat) 143 k 500.

Trois mouvements olympiques :

Poids Coqs : Wagemann J.P. (Wittenheim) 240 k ; *Poids Plumes* : Wagemann P. (Wittenheim) 260 k ; *Poids Légers* : Noiriel (A.S.P.T.T. Strasbourg) 295 k ; *Poids Moyens* : Sengelin (A.C. Sélestat) 307 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Baumgarten (A.S.P.T.T. Strasbourg) 315 k ; *Poids Lourds-Légers* : Coelsch Rob. (A.C. Sélestat) 342 k 500 ; *Poids Lourds* : Goettelmann (A.C. Sélestat) 350 k.

Le Secrétaire :
J. ANDRÉ.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

« Qui dit mieux ? »

En Anjou-Bretagne, à Cholet prospérait le S.C.I. Cholet. Le manque de salle vint. La Ville attribua bien une salle, mais à une Société Cycliste... et l'ami Raymond Douillard a trouvé une ancienne cellule de prison (5 m. sur 3 m.), mais il attend les futurs haltérophiles et les anciens qui ne sont pas chauds pour s'entraîner en ce triste lieu.

Recueilli par le Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne :

Émile HERVOCHON.

***

Compte rendu de l'Assemblée générale du Saint-Nazaire Omnisports

Nous avons tenu notre Assemblée Générale dimanche 1er juillet, et fait le point de la saison 1955-1956.

Bilan : 40 licences Haltéro-culturistes, parmi lesquelles on relève le classement :

Premier Pas Haltérophile : 5 athlètes y participèrent.

Prix d 'Encouragement : Portner, Poids Plume, 35e sur 62 ; Renaud, Poids Léger, 7e sur 145 avec 277 k 500 ; Le Moing, Poids Moyen, 77e sur 156 ; Hamion, Poids Milourd, 68e sur 93.

Prix Fédéral : Renaud, 8e avec 275 kilos.

Critérium National : Renaud, 9e avec 280 k sur 21 concurrents.

Championnat de France Junior : Renaud, 3e avec 285 k sur 31 concurrents ; Portner, 14e avec 210 k, sur 26 concurrents.

Renaud sort Champion du Comité Anjou-Bretagne, battant, cette saison trois records de ce Comité : arraché à deux bras : 93 k ; épaulé et jeté : 115 k ; meilleur total : 285 k.

Ces résultats sont prometteurs et laissent espérer un futur champion. Le Comité Directeur du S.N.O.S. lui a offert une superbe plaquette en bronze, récompensant ainsi les efforts qu'il a fourni pour obtenir ces beaux résultats.

L'Entraineur de la Section :
B. OGÉ.

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle argenté :.....	90	francs
Modèle doré :	100	francs

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 50 francs pour frais d'envoi quel que soit le nombre d'insignes commandé.

NOUVEAU RÈGLEMENT D'ADMISSION AU STAGE DE MONITEURS D'HALTÉROPHILIE

1. Avoir cinq années de licence et de pratique de l'Haltérophilie dans l'année de l'examen ;
2. Être âgé de 25 ans dans l'année de l'examen ;
3. Être présenté par son Club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé. En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération ;
5. Suivre un Stage préparatoire à l'Institut National des Sports, l'examen pour l'obtention du diplôme n'ayant lieu qu'à la fin du second Stage l'année suivante.

Nota. - Ce dernier alinéa modifie le précédent Règlement qui stipulait la nécessité d'avoir suivi un Stage régional préparatoire. Les stages régionaux ou interrégionaux dans les C.R.E.P.S. étant supprimés, deux Stages sont prévus à l'I.N.S. pour les candidats - moniteurs, l'examen pour l'obtention du titre ayant lieu à la fin du second Stage.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

oooooooooooooooooooooooooooooo

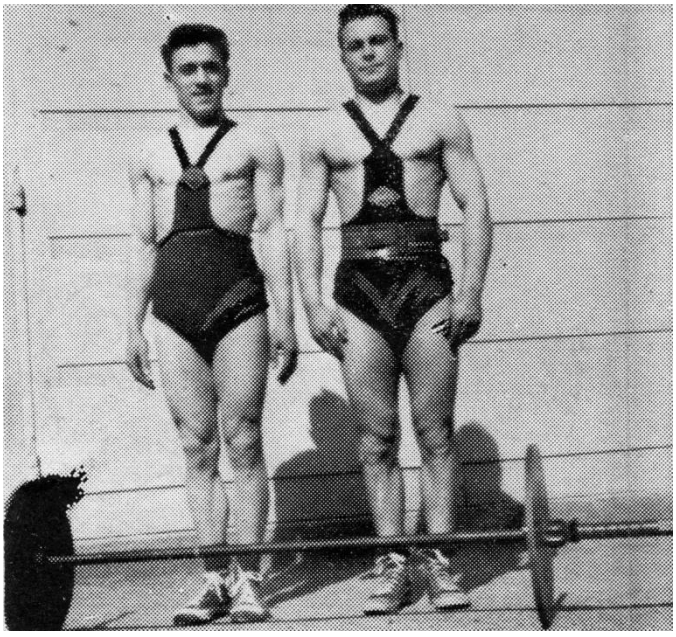

Deux jeunes espoirs du Saint-Nazaire Omnisports PORTNER et RENAUD.

oooooooooooooooooooooooooooooo

L'HALTÉROPHILE MODERNE

11e ANNÉE. – N° 115

organe officiel mensuel de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e

Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**350 Fr.**
Étranger	**425 Fr.**
Clubs affiliés	**1.000 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© *RLPZ* (2019)

MENSUEL **N° 116. – OCTOBRE 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è). - Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

Règlement du Prix d'Encouragement 1956-57 2
Règlement du Prix Fédéral 1957 2
Procès-verbal de l'Assemblée générale de la F.F.H.C. 3
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 juillet 1956 6
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 25 septembre 1956 7
Comment le journal l'L'Équipe écrit l'histoire par R. POULAIN 8
Tournée Itinérante, Stage et Entraînement, par R. CHAPUT 8
Nos Sélectionnés olympiques 10
Avis importants 10
Projet du nouveau Règlement du Développé à deux bras 11
Nos Joies, nos Peines 12
Dans nos Comités Régionaux 12
Minima imposés pour chacune des séries 12

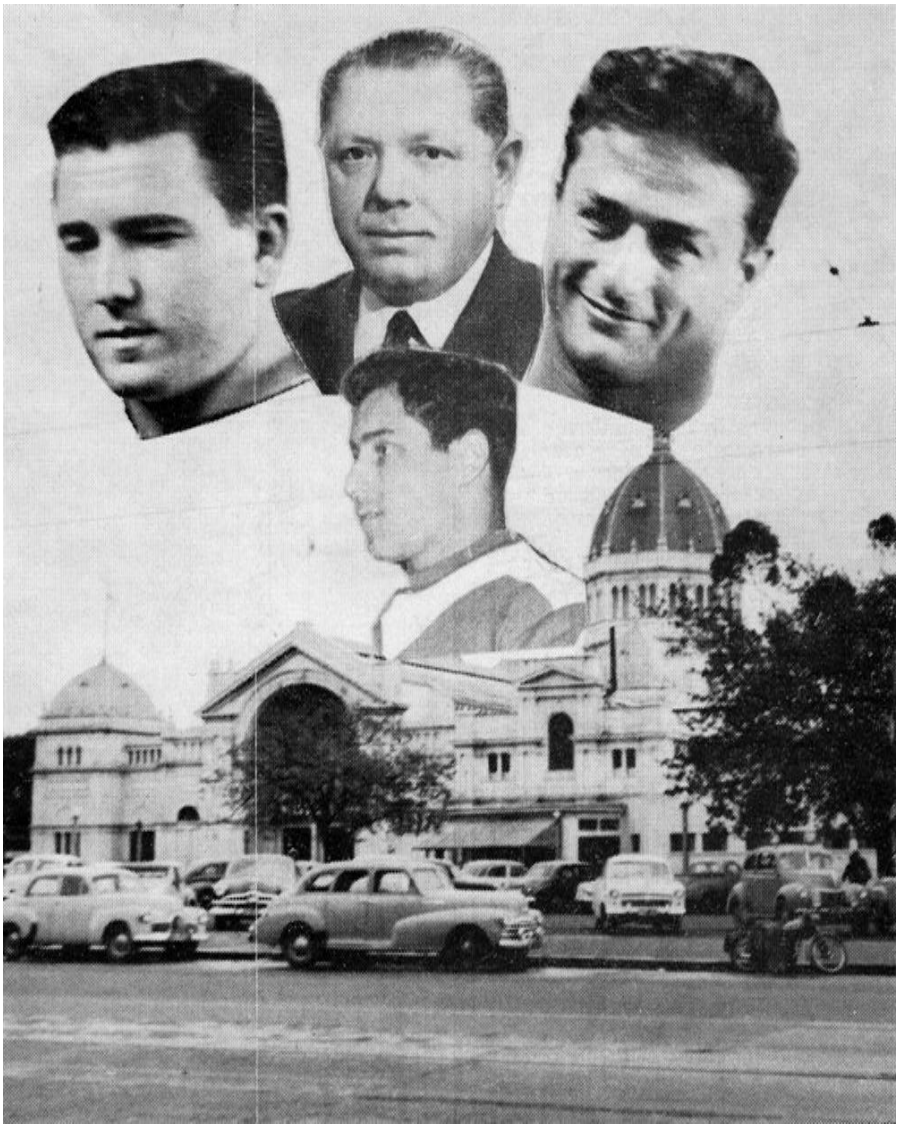

Sur notre cliché :

Nos trois Sélectionnés olympiques Marcel PATERNI, Jean DEBUF, Roger GERBER et M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C.)

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

Le Prix d'Encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le *dimanche* 2 *décembre* 1956 et devra se disputer dans Les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet D'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1956-57 non classés ou classés quatrième et troisième séries, n'ayant jamais été qualifiés au Championnat de France, ni à la finale du Critérium National ou du Prix Fédéral.

Pesée. - Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents. - Poids Coqs : jusqu'à 56 kg ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers : de 60 à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés. - 1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Épaulé et Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement. - 1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1956-57.

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 uns devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats. - Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le 8 décembre 1956.

Récompenses. - La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL 1957

Le Prix Fédéral 1957 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 13 janvier 1957 dans une salle qui sera désignée ultérieurement.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1956-1957.

Est amateur toute personne qui na jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru peur un prix en espèces.

Qualification.

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral : les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	210 k.
Poids Plumes	230 k.
Poids Légers	255 k.
Poids Moyens	270 k.
Poids Mi-Lourds	290 k.
Poids Lourds Légers	305 k.
Poids Lourds	315 k.

Peuvent participer au Prix Fédéral : 1° les athlètes classés 3e Série ; 2° les athlètes classés 2e Série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements.

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le samedi 15 décembre 1956 La clôture des engagements pour la finale est fixée au 20 décembre 1956, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en 3e classe ; 2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de Concurrents.

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés.

1° Arraché à deux bras ;
2° Développé à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids … inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, dans la matinée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs.

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral ;

- Tout concurrent abandonnant le Prix Fédéral pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations.

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle argenté :..... 90 francs
Modèle doré : ..... 100 francs

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 50 francs pour frais d'envoi quel que soit le nombre d'insignes commandé.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le 7 juillet 1956,
Salle de l'Union Sportive de Biarritz, à Biarritz

Les clubs suivants étaient représentés :

Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau (M. André) ; Sport Athlétique de Mulhouse (M. André) ; Union Sportive Wittenheim (M. André) ; Société Athlétique Kœnigshoffen (M. André) ; Club Haltérophile et Culturiste Algérois (M. Marco) ; Le Ralliement de Mustapha (M. Marco) ; Société de Gymnastique de Maison Carrée (M. Marco) ; Club Athlétique Nantais (M. Piou) ; Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau) ; Association Sportive Montferrandaise (M. Villeneuve) ; Ilets Sports Montluçonnais (M. Villeneuve) ; Racing Club de Vichy (M. Villeneuve) ; Alliance Ste-Savine (M. Briant) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant) ; Union Sportive de Biarritz (M. Rozier) ; Club Athlétique de Saint-Priest (M. Coste) ; Haltérophile Club Grenoblois (M. Lomet) ; Union Sportive Crestoise (M. Lomet) ; A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Debuf) ; A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte) ; Club Haltérophile Boulonnais (M. Dumoulin) ; Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin) ; Union Roubaisienne des Sports Athlétiques (M. Vandeputte) ; Union Tourquennoise (M. Dumoulin) ; Association Sportive Électricité de Lille (M. Dumoulin) ; Association Sportive Préparation Olympique du Midi (M. Bonneau) ; Club Olympique Agenais (M. Bonneau) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (MM. J. Dame et Gouleau) ; Association Sportive de la Bourse (MM. Clutier et Duchesne) ; Association Sportive de la Préfecture de Police (MM. Buisson et Poulain) ; Club Gondolo Sportif (M. Poulain) ; Club Olympique des Sablons (M. Goharel) ; Courbevoie Sports (M. Roussaux) ; Éducation Physique Populaire Gervaisienne (M. Dury) ; Société Athlétique d'Enghien (MM. Fiolle et Recordon) ; Club Sportif Châtillonnais (M. Poulain) ; Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin et M. Castellan) ; Club Sportif des Cheminots Nîmois (M. Escouffet) ; Haltero Club Montpelliérain (M. Castellan) ; Salle Vincent Ferrari (M. Firmin) ; Sporting Club Limouxin (M. Firmin) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Amicale Laïque de Roanne (M. Gourhand) ; A.S. des Cheminots de Vénissieux (M. Levet) ; A.S. des Sapeurs Pompiers de Lyon (M. Levet) ; Haltero Club Culturiste Arbreslois (M. Levet) ; Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand) ; Club Olympique Casablancais (M. Chaput) ; Maarif Athlétic Sports (M. Geeraerts) ; Haltérophile Club Pont Audemer (M. Perquier) ; Haltéro Club Témouchentois (M. Jean Dame) ; Association Sportive de la Police d'Oran (M. Chaput) ; Union Sportive de Tours (M. Martine) ; Cercle Culturiste et Haltérophile du Bas Berry (M. Martine) ; Club Haltérophile Châtelleraudais (M. Bosquet) ; Les Culturistes Rochelais (M. Bosquet) ; Union Amicale de Cognac (M. Moreau) ; Avenir Sportif de Bédarrides (M. Chaix) ; Union Sportive des Cheminots Marseillais (M. Chaix) ; Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue).

Ont voté par correspondance Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg ; Athlétic Club Sélestat ; Société Athlétique Energie ; Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Nantes ; Saint-Nazaire Omnisports ; Athlétic Club des Bretons de la Loire ; Athlétic Club Chalonnais ; Société Helvétique de Gymnastique de Pontarlier ; Association Sportive des Cheminots de Chaumont ; Sporting Club Navis ; Club Athlétique de Rosendaël ; Olympique Amiénois ; Association Sportive Mantaise ; Club Athlétique de la Varenne ; Rueil Athlétic Club ; Société Athlétique Montmartroise ; Stade Municipal de Montrouge ; Union Sportive Métro-Transports ; Frontignan Athlétic Club ; Stade Ste-Barbe ; Club de Préparation Olympique de Limoges ; Cercle Haltérophile Reyland ; Club Sportif de l'Est Républicain ; Elan de Lyon ; La Française de Lyon ; La Gauloise de Vaise ; Haltero Culturiste Lyonnais ; Stade Olympique Cheminots de Givors ; Union Mâconnaise ; Les Enfants du Devoir d'Oyonnax ; Association Sportive de Préparation ; Olympique de Tours ; Club Sportif de la Manufacture d'Armes de Châtellerault ; Amicale des Latins de Menton ; Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence ; Association Sportive de Monaco ; Union Sportive Marine de Ferryville.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

***

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le Président rappelle que l'assemblée doit se prononcer sur la modification du 7e paragraphe de l'article 5 des statuts, proposée par le Bureau.

Texte actuel. - « Le Comité choisit parmi ses Membres, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier, de quatre Vice-présidents, dont un poste réservé à un Membre de la Section Culturiste et de 5 Membres au plus ».

Modification proposée : Six Vice-présidents au lieu de quatre.

Conformément à l'article 17 des statuts, l'Assemblée Générale doit comprendre un quart du nombre des voix appelées à délibérer quand il s'agit de modifications aux statuts.

Le nombre de voix appelées à délibérer étant de 287, le quorum est de 72 voix. D'après la feuille de présence, un total de 177 voix est constaté. Le quorum est donc atteint.

Il est procédé au vote, lequel donne les résultats suivants : 143 voix pour la modification aux statuts, 32 contre et 2 bulletins nuls.

La modification est ainsi adoptée.

Dirigeants de Clubs Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Allocution présidentielle. - M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., ouvre l'assemblée générale ordinaire en ces termes :

« Mes chers Amis,

« Mes chers Collègues,

« Messieurs les Présidents,

« Pour suppléer à ma mémoire, quelquefois infidèle, j'écris ces quelques mots dans ma chambre d'hôtel, d'où je contemple la mer qui s'étend devant moi, à perte de vue. Mais elle ne m'inspire pas, cette année, que des désirs de vacances et de repos. Je ne puis m'empêcher de penser à tous ceux qui, de l'autre côté, souffrent dans leur cœur et dans leur chair, à tous nos petits gars prêts s'il le faut à donner leur jeunesse pour que la France reste ce qu'elle fut, ce qu'elle est et qu'elle sera toujours.

« Que deviennent, à côté de ceux- là, nos soucis communs ? Pas grand chose, même le fait que ces événements nous privent de la participation de quelques-uns de nos athlètes.

« Pour la quatrième fois, mes chers Amis et Collègues, laissez-moi vous dire combien je suis heureux de me retrouver parmi vous. Comme il y a deux ans, nous sommes réunis dans le fief de cette belle Côte Basque où nous sommes reçus avec cette cordialité particulière à nos amis et ce cachet purement local. Qu'ils soient remerciés ici. Je suis persuadé d'être l'interprète de tous mes Collègues du Comité Directeur et des Dirigeants des Comités Régionaux pour exprimer à MM. Dedieu et Rozier, ainsi qu'à leurs collaborateurs, l'assurance de notre profonde gratitude.

« La Fédération, Messieurs, devient de plus en plus une grande maison. Vous n'ignorez pas le travail constant que procure cette augmentation d'activité. C'est pour y remédier que notre ami et Secrétaire Général Eugène Gouleau vous dira quelques mots, à la suite de son rapport moral.

« Il faut, à la tête des Comités Régionaux, des hommes qui prennent leur tâche à cœur ; ceux qui n'ont plus la possibilité d'y consacrer une activité suffisante doivent le comprendre et transmettre le flambeau. Ils resteront toujours nos amis.

« Personne ne doit rechercher un poste honorifique ; chacun, en briguant des fonctions, doit pouvoir en assumer les charges.

« Je m'excuse, mes chers Collègues, de ce langage un peu brutal, mais ceci est indispensable pour la bonne marche de la Fédération. Nous avons la chance, chez nous, d'avoir des spécialistes et des dirigeants ayant pratiqué le sport dont ils s'occupent ; il faut que, comme les autres, ils prennent un peu de leurs loisirs pour servir notre cause et bien la servir.

« Je n'insisterai pas davantage, Messieurs, étant persuadé que vous m'avez compris.

« Ceci dit, je remercie l'ensemble de nos Comités Régionaux dont quelques- uns, peu privilégiés, se débattent dans des difficultés sans nombre.

« Notre grande famille haltérophile et culturiste s'agrandit de jour en jour. Il faut que nous nous serrions les coudes de plus en plus pour faire triompher notre idéal sportif.

« Je manquerais à tous mes devoirs si je ne soulignais pas la gratitude que nous devons à M. Gaston Roux. Directeur Général de la Jeunesse et des Sports et à ses collaborateurs pour la bienveillante sollicitude dont notre Fédération est l'objet de leur part.

« Je ne voudrais pas terminer sans vous dire combien nous sommes heureux de féliciter Jean Debuf qui vient de remporter au Championnat d'Europe une victoire qui rejaillit sur toute l'haltérophilie française.

« Encore un mot. Vous savez tous le dévouement de Mme Delvaux, ma collaboratrice à la Fédé depuis de longues années. Le travail n'est plus possible dans la pièce unique que nous occupons actuellement. Je lance encore une fois un appel pour la recherche d'un nouveau siège social.

« L'année prochaine, nous ferons vraisemblablement notre Championnat de France à Paris et nous nous reverrons sans doute encore plus nombreux. Je vous y donne rendez-vous en souhaitant que ce 25e Championnat de France qui va se dérouler aujourd'hui et demain se poursuive d'une façon parfaite et dans cette fraternité sportive qui est la base de notre Fédé ».

***

RAPPORT MORAL

M. Eugène Gouleau, Secrétaire Général, donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1954-55 (annexé au présent procès-verbal).

Après observation d'un délégué qui souhaiterait que le rapport moral fasse mention des épreuves organisées sur le plan corporatif et de la police, ce rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

M. Julien Duchesne, Trésorier, donne lecture de son rapport financier (annexé au présent procès-verbal).

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Lecture est ensuite faite du rapport établi par MM. Collardey et Fischer, Contrôleurs aux Comptes (annexé au présent procès-verbal).

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DU TIERS SORTANT DU COMITE DE DIRECTION ET REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉCÉDÉ

L'ordre du jour appelle l'élection du tiers sortant du Comité de Direction et le remplacement de M. Paul Rocca, décédé.

Sont candidats :

Haltérophilie. - Membres sortants et rééligibles : MM. Léon Morin, René Recordon, André Rolet, André Rousseaux, Léon Vandeputte. - Candidats nouveaux : MM. Roger Bernier, Charles Fischer, Victor Leveler, Louis Levet, Roger Lorenzi, Raymond Tournier (6 membres à élire pour 11 candidats).

Culture Physique. - Membres sortants et rééligibles : MM. Marcel Dury, Marcel Goharel. - Candidats nouveaux : MM. Ray Ammar, Fernand Baumgarten, Georges Firmin, Gustave Pichon (3 membres à élire pour 6 candidats).

Le vote donne les résultats suivants :

Votants : 189 ; Bulletins nuls : 6 ; Suffrages exprimés : 183 ; Majorité absolue : 92.

Haltérophilie. - Sont élus :

- M. André Rolet (Association Sportive Mantaise) : 163 voix ;
- M. Léon Morin (Courbevoie Sports) : 160 voix ;
- M. Léon Vandeputte (A.S. Tramways de Lille) : 158 voix ;
- M. André Rousseaux (Courbevoie Sports) : 130 voix ;
- M. René Recordon (Société Athlétique d'Enghien) : 122 voix.

Ont obtenu :

- M. Victor Leveler (Club Sportif Gondolo) : 77 voix ;
- M. Roger Bernie (Club Athlétique Nantais) : 64 voix ;
- M. Charles Fischer (US. Métro- Transports) : 60 voix ;
- M. Louis Levet (Française de Lyon) : 53 voix ;
- M. Raymond Tournier (Stade Municipal de Montrouge) : 50 voix ;
- M. Roger Lorenzi (Amicale des Latins de Menton) : 24 voix.
- Un deuxième tour est donc nécessaire pour la désignation du 6e membre.

Culture Physique. - Sont élus :

- M. Georges Firmin (Athlétic Club Montpelliérain) : 146 voix ;
- M. Marcel Dury (Éducation Physique Populaire Gervaisienne) : 106 voix ;
- M. Fernand Baumgarten (Société Athlétique Strasbourgeoise) : 105 voix.

Ont obtenu :

- M. Marcel Goharel (Club Olympique des Sablons) : 78 voix ;
- M. Gustave Pichon (Club Sportif de Clamart) : 73 voix ;
- M. Ray Ammar (Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence) : 36 voix.

Il est procédé à un deuxième tour pour la nomination du 6e membre du Comité de Direction, Section Haltérophilie. Il donne les résultats suivants :

Élu :

- M. Leveler (Club Sportif Gondolo) : 56 voix.

Ont obtenu :

- M. Fischer (US. Métro-Transports) : 20 voix ;
- M. Bernier (Club Athlétique Nantais) : 15 voix ;
- M. Levet (Française de Lyon) : 15 voix ;
- M. Tournier (Stade Municipal de Montrouge) : 5 voix ;
- M. Lorenzi (Amicale des Latins de Menton) : 0 voix.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Le mandat de MM. Collardey et Fischer, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÈGUES AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS

Sont désignés :

Au Comité National des Sports : MM. Jean Dame et Gouleau.

Au Comité Olympique Français : MM. Jean Dame, Buisson, Gouleau, Morin, Rolet.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIES

Le Président fait connaître à l'Assemblée que le Bureau ayant étudié les vœux inscrits à l'ordre du jour, son avis suivra leur énoncé.

a) *de l'Athlétic Montpelliérain.* - Rétablissement de la Finale du Championnat de France Juniors.

Ce vœu a été examiné par la Commission des Règlements dans sa séance du 14 juin dernier. Si la situation financière de la F.F.H.C. le permet, le Championnat de France Juniors pourrait être rétabli pour la saison 1956-57 avec des minima imposés. Il aurait lieu en même temps que le Championnat de France Seniors pour réduire les frais d'organisation et permettre aux Juniors d'assister au Championnat de leurs aînés.

Il est d'ailleurs impossible de réaliser, pour le moment, un Championnat Juniors à une date différente de celle des Seniors car il n'existe pas actuellement 21 athlètes Juniors réalisant des performances dignes d'une telle épreuve.

b) *du Club Athlétique Nantais* :

1) Nouvelle répartition du montant de chaque licence délivrée : part du Comité Régional 125 francs, part de la F.F.H.C. 25 francs ou retour aux subventions accordées dans le passé par la F.F.H.C.
2) Réglementation du développé à deux bras
3) Remise en compétition de la Coupe de France en se basant sur les résultats des Éliminatoires des Championnats de France
4) Revalorisation des Championnats : première série devenant Championnat de France Excellence ; deuxième série (Critérium National) : Honneur ; troisième série (Prix Fédéral) : Promotion.

En ce qui concerne le 1er vœu la situation financière de la F.F.H.C. ne permet pas d'envisager une ristourne de 125 fr. aux Comités Régionaux sans prévoir une nouvelle augmentation du prix de la licence. Par contre, la somme de 100 fr. pourrait leur être versée sur le prix actuel.

Le deuxième vœu a été examiné par la Commission des Règlements, réunie le 14 juin dernier. Elle a mis au point un nouveau règlement du Développé à deux bras qui sera soumis à la Commission des Arbitres français mais ce règlement ne pourra être mis en vigueur qu'à la condition qu'il soit adopté par la Fédération Internationale.

La même Commission a envisagé une Coupe de France par Équipes Régionales, dont voici les grandes lignes

Éliminatoires à une date fixée. Finale entre les trois équipes ayant totalisé le plus grand nombre de kilos (aucune tolérance de poids de corps). Répartition des frais de déplacement de la façon suivante : la moitié à la charge de la F.F.H.C., l'autre moitié répartie entre les trois équipes finalistes, lesquelles supporteraient ainsi les mêmes dépenses, qu'il s'agisse des équipes visiteuses que de l'équipe qui reçoit. En ce qui concerne cette dernière, ses frais d'organisation seraient compensés par la recette de la finale.

Toutefois, la décision définitive sera fonction de la situation financière d4

e la F.F.H.C. au moment des éliminatoires et des dépenses à engager pour la Finale.

Pour ce qui est du quatrième vœu présenté par le Club Athlétique Nantais, le Bureau n'estime pas souhaitable d'avoir plusieurs catégories de Champions de France, ce qui dévaloriserait le titre et créerait des confusions qui ne sont pas désirables.

c) *du Club Esso Sports :*

1) Prêts de démarrage aux Clubs nouvellement créés pour achat de matériel haltérophile.
2) Vente de « *l'Haltérophile Moderne* » chez les dépositaires de journaux et dans les kiosques et mise à la disposition des Comités régionaux, dans certains Championnats, de numéros du Bulletin et d'insignes à vendre au profit de la F.F.H.C.
3) Rétablissement de la Finale du Championnat de France Juniors.
4) Organisation de certaines épreuves dans les localités ne possédant pas de Clubs Haltérophiles.
5) Remise en public, à l'occasion d'une compétition, des Médailles de la F.F.H.C. récompensant les athlètes classés.

Le Bureau envisage favorablement le premier vœu qui reste subordonné à une réglementation à mettre au point, l'appui financier étant évidemment fonction des possibilités de la Trésorerie. Toutefois, les barres à disques fabriquées sous contrôle de la F.F.H.C., grâce aux crédits spéciaux accordés par la Direction Générale des Sports à cet effet, pourront être réservées en priorité aux nouveaux Clubs.

Par contre, il est impossible de mettre « *L'Haltérophile Moderne* » en vente chez les dépositaires de journaux ; il n'a aucun caractère commercial. Mais les numéros de « *l'Haltérophile Moderne* » et les insignes ont toujours été à la disposition des Comités Régionaux et des Clubs.

Le troisième vœu : Rétablissement de la Finale du Championnat de France Juniors, a déjà été examiné.

Quant aux organisations préconisées par « Esso Sports », elles sont laissées aux soins des Comités Régionaux qui doivent eux-mêmes assurer leur propagande.

Enfin, le classement de certaines compétitions, telles que Premier Pas, Prix d'Encouragement, se faisant sur l'ensemble de la France par l'établissement d'un palmarès établi par le Secrétariat de la F.F.H.C., il n'est pas possible de remettre les médailles à l'avance ; mais une fois leur répartition assurée par la Fédération, rien n'empêche de les décerner à l'occasion d'une compétition ultérieure.

d) *de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence*. - Création de records nationaux et régionaux dans les sept catégories olympiques :

– du développé couché sur banc, pieds au sol ;
– de la flexion sur jambes (barre à la nuque) plus communément appelée « Squats ».

Le Bureau n'a pas estimé utile de créer ces records pour encourager la masse des Culturistes. Par contre, ces deux mouvements pourraient être imposés dans les Concours Culturistes. Cette suggestion sera étudiée par la Commission de Culture Physique.

e) *du Racing Club Athlétic Cheminots de Nantes* :

1) Création de compétitions spécialement réservées aux Juniors ou, en cas d'impossibilité financière, classement particulier des Juniors au cours des épreuves du calendrier.
2) Même vœu que le Club Athlétique Nantais concernant la répartition de la licence.

Le premier vœu a reçu sa solution par une décision de la Commission des Règlements que toutes les épreuves de la F.F.H.C. auraient un classement Juniors et Seniors, à charge aux Comités régionaux d'envoyer leurs résultats séparément, de manière à permettre ce classement. Toutefois, pour la finale des épreuves, les vingt et un athlètes qualifiés seront retenus sans distinction d'âge.

Une réponse a déjà été faite au second vœu.

f) du Saint-Nazaire Omnisports :

1) Limitation à un mètre au maximum de la hauteur au-dessus du sol des plateaux de tirage.
2) Augmentation du nombre de pages du Bulletin Fédéral et, par voie de conséquence, du prix de son abonnement.
3) Obligation d'appartenir à un Club depuis au moins un an avant de participer à une compétition culturiste.
4) Même vœu que le Racing Club Athlétic Cheminots de Nantes concernant le classement séparé des Juniors.
5) Réglementation du Développé à deux bras.
6) Réglementation d'une catégorie Super Lourd. (Ce vœu ayant été également formulé par le Club Athlétique de Saint-Priest.)

Le Bureau a estimé que le premier vœu du Saint-Nazaire Omnisports ne pouvait être retenu car il entraînerait pour les organisateurs des dépenses inutiles. Il a émis l'avis que la hauteur au-dessus du sol importe peu, à condition que le plateau soit règlementaire (4x4) et qu'une marge de sécurité soit laissée devant et de chaque côté.

Il n'est pas non plus possible, pour le moment, d'envisager une augmentation du nombre des pages du Bulletin Fédéral, ce qui entraînerait un travail supplémentaire important pour réunir la copie, faire la mise en page, les corrections, etc.

Le vœu demandant qu'un délai d'un an soit exigé des participants à une épreuve culturiste n'a pas paru opportun au Bureau. Il entraînerait, au surplus, une modification des statuts.

Les vœux 4 et 5 ont déjà été examinés.

Quant au sixième, le problème qu'il pose est d'ordre international et semble, de ce fait, impossible à réaliser, car une augmentation du nombre des catégories ne serait pas retenue par le Comité International Olympique.

g) *de la Société Athlétique Koenigshoffen.* - Envoi gratuit du Bulletin fédéral aux abonnés effectuant leur service militaire ou rappelés sous les drapeaux (à l'exemple de la Fédération Française de Lutte).

Le Bureau est entièrement d'accord avec ce vœu. Les abonnés appelés sous les drapeaux devront communiquer leur adresse militaire, leur date d'incorporation et leur date de libération.

h) *du Stade Gaulois de Tunis.* - Création du Championnat de France par équipes composées d'athlètes appartenant à un même Comité. Ce vœu rejoint celui du Club Athlétique Nantais préconisant le rétablissement de la Coupe de France par équipes. Il a donc déjà été étudié.

i) du Stade Municipal de Montrouge :

1) Assurance obligatoire jumelée avec la licence.
2) Service de « *L'Haltérophile Moderne* » à tous les licenciés, la cotisation globale comprenant : licence, assurance, abonnement au prix de 450 à 500 fr. (suivant modalités précisées par le Stade de Montrouge).
3) Concours avec récompense au Club ayant réuni le plus grand nombre de licences.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

Le Bureau Fédéral rappelle que les Clubs et la F.F.H.C. possèdent déjà une assurance Responsabilité Civile. Au surplus, la plupart des licenciés sont assurés sociaux. Une assurance obligatoire jumelée avec la licence devrait être différente selon les cas, à savoir :

– si l'athlète est assuré social, il ne s'agirait que d'un complément mutuel ;
– si l'athlète n'est pas assuré social, l'assurance prise devrait le couvrir des risques d'accidents sportifs (ceux-ci sont garantis par la Sécurité sociale à ses ressortissants).

Cette assurance obligatoire intéresserait donc surtout les athlètes non assurés sociaux. Sa complexité ne nous permet pas d'envisager favorablement ce vœu qui n'intéresse qu'une faible partie des licenciés de la F.F.H.C.

En ce qui concerne le deuxième vœu, l'Administration fédérale ne peut non plus le prendre en considération. Déjà proposé à plusieurs reprises, il a été étudié. Il nécessiterait, notamment, un personnel supplémentaire et les dépenses qui en résulteraient ne seraient probablement pas compensées par les recettes provenant de l'augmentation du nombre des abonnés.

Enfin, le Concours préconisé récompenserait les Clubs ayant un grand nombre de licences et n'encouragerait pas les Clubs à faibles effectifs qui sont la majorité, mais la suggestion de la récompense est à retenir et sera étudiée par le Bureau.

j) *de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques* (au nom de tous les Clubs du Comité des Flandres). - Rétablissement de la Finale du Championnat de France Juniors avec, le cas échéant, participation financière des Comités régionaux aux frais de déplacement de leurs athlètes.

Il a déjà été répondu à ce vœu formulé par d'autres Clubs.

La lecture des vœux et de l'avis formulé sur chacun d'eux par le Bureau n'ayant suscité aucune réserve, ni observation des Membres de l'assemblée, le Président, avant de clore la séance, rappelle le programme des manifestations et annonce que l'assemblée générale sera suivie d'une réunion des Arbitres fédéraux et du Comité de Direction.

La séance est levée à 17 h. 30.

Le Secrétaire Général : R. POULAIN.
(A suivre.)

***

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, tenue à Biarritz le 7 juillet 1956

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, J. Duchesne, M. Dury, M. Dumoulin, R. Duverger, G. Firmin, E. Gouleau, R. Gourhand, Ch. Lomet, M. Perquier, R. Recordon, A. Rousseaux, L. Vandeputte. R. Poulain.

Excusés : MM. Hervochon, Hue, Morin, Rolet.

M. Jean Dame rappelle que le Comité de Direction est réuni pour procéder à l'élection du Bureau.

Il demande à M. Eugène Gouleau, doyen d'âge, de prendre la présidence de la réunion pendant les opérations de vote.

M. Gouleau demande, au préalable, à lire la déclaration ci-après :

« Mon cher Président, mes chers Collègues,

« Nous allons procéder à la réélection du Bureau.

« Avant cette formalité, je tiens à vous dire que le travail au Bureau est devenu tel que notre Président et Mme Delvaux doivent y consacrer une grande partie de leur temps.

« En ce qui me concerne personnellement, le travail de la Fédération Internationale et mes obligations commerciales ne me permettent pas de me rendre plus fréquemment rue d'Argenson et je crois qu'un Secrétaire Général disposant de plus de temps est absolument nécessaire. Il est donc de mon devoir de me démettre de mon poste et, pour continuer à aider notre Fédération dans la mesure du possible, je pose ma candidature à la vice-présidence ».

M. Jean Dame est certain d'être l'interprète de ses Collègues du Comité de Direction pour remercier M. Gouleau qui, estimant ne pas pouvoir assumer aussi activement qu'il le désirerait ses fonctions de Secrétaire Général, les abandonne de son propre chef.

Eu égard à ce geste courageux, il demande que soient conservées à M. Gouleau, ses délégations au Comité National des Sports, au Comité Olympique Français et au Congrès de la Fédération Internationale.

Il est ensuite procédé à l'élection du Président. Un seul candidat, M. Jean Dame, Président sortant, qui est réélu à l'unanimité.

Élections de six Vice-présidents. - Le Président rappelle qu'un poste de Vice-président doit être statutairement affecté à un Membre de la Section de Culture Physique. Il était précédemment occupé par M. Paul Rocca, décédé.

M. Marcel Perquier pose sa candidature à ce poste. Il est élu par 16 voix (1 allant à M. Dury).

Pour les cinq postes restant à pourvoir, il y a six candidats MM. Buisson, Chaix et Piou, Vice-présidents sortants et MM. Rolet, Dumoulin et Gouleau, candidats nouveaux.

Le vote donne les résultats suivants : 17 votants. Majorité 8. Sont élus :

M. Louis Chaix.....	17	voix
M. Paul Buisson	16	»
M. Eugène Gouleau	16	»
M. François Piou	14	»

Ont obtenu :

M. Marcel Dumoulin	11	voix
M. André Rolet.....	11	»

Il y a donc ballotage pour le sixième poste et il y a lieu de procéder à un deuxième tour.

17 votants. Majorité : 8.

Est élu :

M. Marcel Dumoulin	9	voix.

A obtenu :

M. André Rolet.....	8	voix

Élection du Secrétaire Général. - Un seul candidat au poste de Secrétaire Général : M. Roger Poulain, qui est élu par 16 voix et un bulletin blanc.

Élection du Trésorier. - Aucun candidat nouveau ne se présentant à ce poste, M. Julien Duchesne, Trésorier sortant, est réélu à mains levées, à l'unanimité.

Élection de cinq Membres. - Membres sortants : MM. Henri Clutier, René Duverger, Léon Morin, André Rolet.

Un poste est à pourvoir, du fait de l'élection de M. Roger Poulain au poste de Secrétaire Général.

La candidature de M. Marcel Dury est proposée.

Cinq candidats étant en présence pour cinq postes, ils sont élus à mains levées, à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

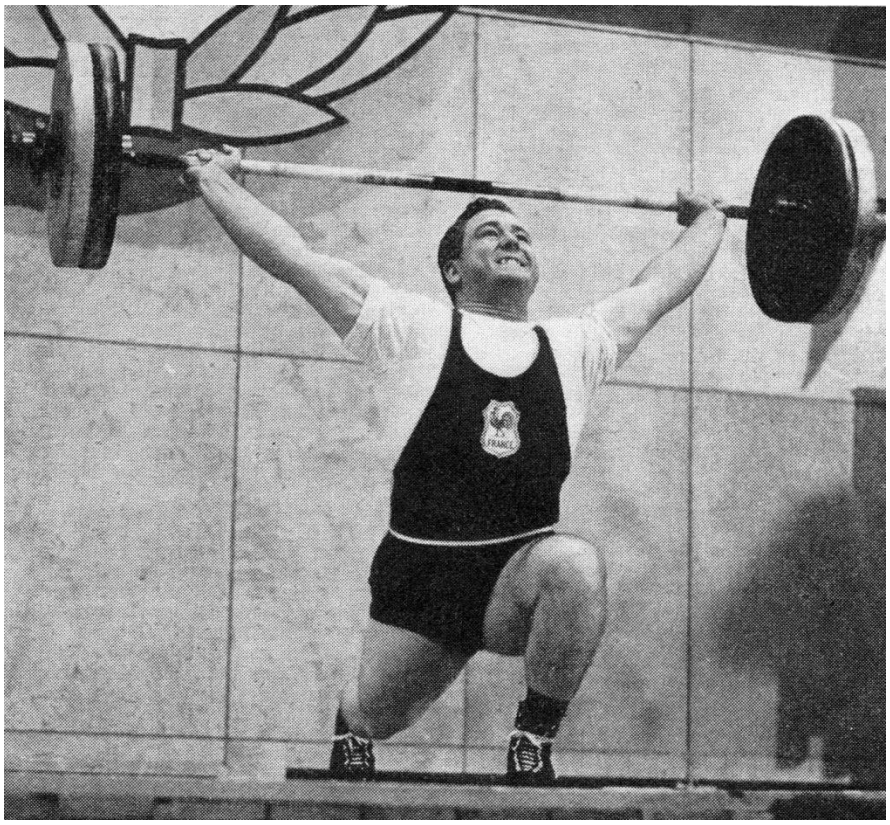

Marcel PATERNI

Procès-verbal
de la réunion du Bureau
du 25 septembre 1956

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, M. Dury, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, M. Perquier, R. Poulain.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Excusés : MM. J. Duchesne, A. Rolet. Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

DEMANDE D'AFFILIATION

La Société Haltérophile Rochelaise demande d'être réinscrite sur les contrôles de la F.F.H.C.

Le Comité du Poitou n'ayant aucune objection à présenter, le principe de la réaffiliation de ce Club est accepté, sous réserve que ses ressortissants ne pourront participer qu'à des compétitions, exhibitions, etc., organisées par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ou sous son égide et à l'exclusion de toutes autres.

HOMOLOGATION DE RECORDS

Le Bureau homologue comme records de France les performances ci- après :

Poids Lourds Légers. - Développé du bras droit : 50 k 500, par Sylvain Lefèvre, le 8 juillet 1956, à Rosendaël (Nord). Arbitre : M. Hue.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 128 k - Épaulé et Jeté à deux bras : 163 k, par Jean Debuf, le 8 juillet 1956, à Biarritz. Arbitres : MM. Piou, Marco et Perquier.

SAISON 1957.

M. Poulain, Secrétaire Général, rappelle que le règlement des différentes épreuves du calendrier fédéral a été mis au point par la Commission des Règlements, au cours de sa dernière réunion.

Toutefois, deux autres compétitions pourraient s'ajouter au Calendrier établi si le budget fédéral le permet le Championnat de France Juniors qui aurait lieu, dans ce cas, le même jour que le Championnat de France Seniors et la Coupe de France par Équipes de Comités Régionaux qui se déroulerait conformément aux modalités exposées lors de l'assemblée générale de Biarritz.

Le Secrétaire Général confirme enfin les avis parus dans « *l'Haltérophile Moderne* », à savoir que des Clubs ou des Comités régionaux peuvent poser leur candidature à l'organisation d'une compétition haltérophile ou culturiste. La F.F.H.C. reste, en effet, très favorable à une telle décentralisation pourvu que la charge financière qui en résultera pour elle ne soit pas plus élevée que lorsque la compétition a lieu à Paris.

CONGRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Le Président donne connaissance à ses collègues des vœux transmis à la F.I.H.C. pour leur inscription au Congrès de Melbourne.

RISTOURNE AUX COMITES RÉGIONAUX

Une décision de l'assemblée générale de Biarritz a porté à 100 fr., au lieu de 75 fr., le montant de la ristourne qui restera acquis aux Comités Régionaux sur chaque licence délivrée.

Une controverse s'est élevée entre le Président et le Secrétaire Général sur le point de savoir si cette mesure doit être appliquée aux licences délivrées pendant la saison 1955-56 qui vient de se terminer ou seulement à celles de la prochaine saison 1956-57.

Le Président soutient que cette décision ne peut avoir un effet rétroactif, ce qui serait illogique et estime, au surplus, que si les conclusions du Trésorier avaient été prises en considération, une augmentation du prix de la licence aurait dû être proposée en même temps à l'assemblée.

Le Secrétaire Général rappelle qu'il a soumis cette question à l'étude du Bureau Fédéral, dès novembre 1955 ce dernier avait estimé qu'elle pouvait être reportée à l'ordre du jour d'une séance ultérieure, étant donné qu'il n'y avait pas urgence. Elle n'a donc été reprise qu'au moment de la discussion par le Bureau des vœux à soumettre à l'assemblée générale et le principe d'une ristourne de 100 fr. a été accepté.

L'assemblée générale de la F.F.H.C. n'a eu lieu qu'en fin de saison. S'il s'était agi d'une augmentation du prix de la licence, il est bien évident qu'on ne pouvait revenir en arrière, mais pour l'augmentation du montant de la ristourne, il n'y a aucun obstacle et les décisions de l'assemblée générale sont exécutoires immédiatement.

Après lecture du rapport financier présenté par M. J. Duchesne à l'assemblée générale, le Président estime qu'aucune décision ne peut être prise en l'absence du Trésorier. La question sera donc reprise au cours de la prochaine réunion.

JEUX OLYMPIQUES DE MELBOURNE

Le Président donne connaissance d'une lettre de M. J. Duchesne qui, ne pouvant assister à la présente réunion, fait connaître son point de vue en ce qui concerne la sélection pour les Jeux de Melbourne.

Communication est ensuite donnée d'une lettre de Georges Firmin, adressée au Moniteur National et dans laquelle il déclare renoncer à toute candidature pour les Jeux, puis d'une note du Comité Olympique Français exposant ses conceptions quant à la désignation, par les Fédérations, des qualifiés pour Melbourne.

Le Bureau regrette, tout d'abord, la décision tardive de G. Firmin qui, inscrit sur la liste des « possibles » olympiques, n'a jamais fait jusqu'ici aucune réserve et a bénéficié de la part de la Direction Générale des Sports et sur proposition de la F.F. H.C., d'avantages substantiels.

Puis, le Président résume la situation présente en ce qui concerne les haltérophiles susceptibles d'être sélectionnés. A son avis, ils sont trois : Jean Debuf, que ses performances désignent sans discussion possible ; Marcel Paterni, prototype même de l'haltérophile, en progrès constants et Roger Gerber qui, en baisse de forme ces derniers mois, n'a pas réalisé les minima fixés pour sa catégorie.

Ces deux athlètes, Paterni et Gerber, sont actuellement en stage à l'Institut National des Sports.

Le Président propose que les Membres du Bureau qui en auront la possibilité soient présents le lendemain à l'I.N.S. pour juger particulièrement des possibilités de Gerber. Une décision à son sujet pourra ensuite être prise en connaissance de cause.

NOMINATION D'ARBITRES FÉDÉRAUX

Sur proposition de MM. P. Buisson et E. Gouleau, le Bureau ratifie la nomination, en qualité d'Arbitres fédéraux, de MM. Armand Escouffet (Languedoc) et Claude Taillefer (Madagascar) à la suite de l'examen qu'ils ont subi au cours du Championnat de France de Biarritz.

COMMUNICATIONS DIVERSES
ET CORRESPONDANCE

Il est donné connaissance au Bureau :

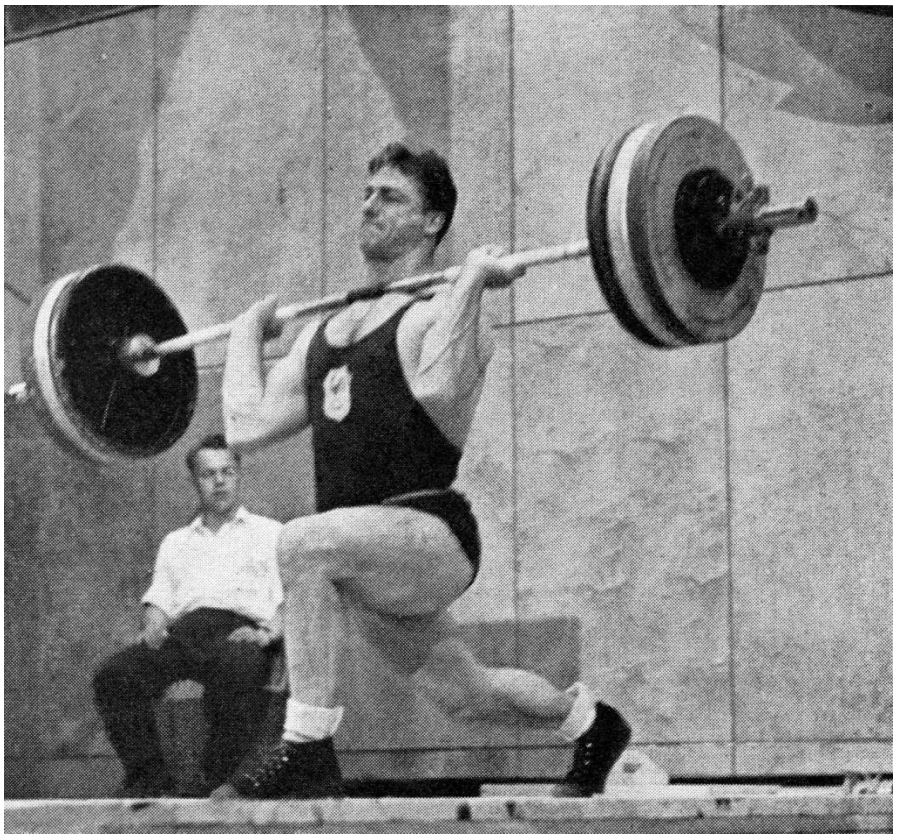

Jean DEBUF

– de l'annulation du match France-Pologne prévu pour le 23 septembre, par suite du forfait des athlètes Héral et Firmin ;

– de la lettre du Comité des Flandres demandant qu'un match ait lieu entre Jean Debuf et le Poids Lourd italien Pigaiani, à l'occasion du match Paris-Nord. La réponse de la Fédération Italienne n'est pas encore parvenue à la F.F.H.C. ;

– d'une lettre de M. Gaston Roux, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, chargeant la F.F.H.C. de transmettre à Jean Debuf ses félicitations pour ses belles performances du Championnat de France ;

– du procès-verbal de la dernière réunion de la Commission de Culture Physique et notamment des modifications apportées au règlement du Premier Pas.

Enfin, le Bureau décide :

– de reporter à la prochaine réunion du Comité de Direction la nomination des Membres des différentes Commissions ;

– de désigner pour faire partie de la Commission d'Examen des Candidats Moniteurs d'Haltérophilie : MM. P. Buisson, M. Dury, R. Duverger, R. Poulain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que le Président eut exprimé sa satisfaction que les Membres du Bureau soient venus aussi nombreux pour cette prise de contact et remercié particulièrement MM. Chaix et Perquier de leur présence.

Le Secrétaire Général,
Roger POULAIN.

Comment le journal L'ÉQUIPE *écrit l'Histoire*

Dans la rubrique « Haltérophile » du journal « L'Équipe », du jeudi 4 octobre 1956, un article intitulé « Procès commencé » fait savoir aux lecteurs que le procès intenté par M. Cayeux contre M. Jean Dame et la Fédération Française Haltérophile et Culturiste a commencé brillamment par la plaidoirie de M. René Floriot en faveur de M. Cayeux.

Nous sommes dans l'obligation de démentir cette information du journal « L'Équipe » – et quand nous disons « L'Équipe », où nous comptons de très nombreux amis, nous nous adressons, en réalité, à un adversaire de notre Fédération qui, au mépris de la vérité, nous donne tort à plaisir. – C'est à lui, auteur de cet article, que je réponds : « Rien n'était commencé, ni plaidé le 4 octobre et nous attendons sans inquiétude l'issue finale de ce procès, le mardi 23 octobre 1956, date à laquelle les avocats respectifs de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et de M. Cayeux se retrouveront devant la 1re Chambre du Tribunal Civil – et non Correctionnel !, – de la Seine.

R. POULAIN.

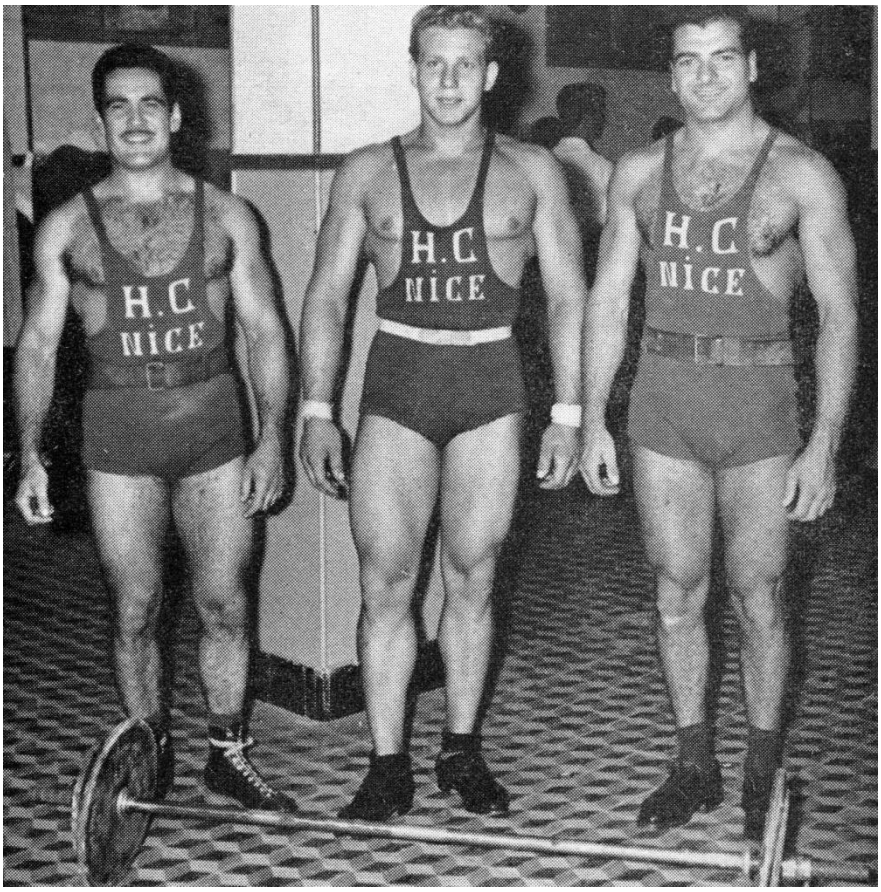

Quatre Espoirs du Comité de Provence: DEGIOANINI, REMI et ORSINI de l'Haltérophile Club de Nice.

Tournée itinérante, Stage et Entraînement

Pendant des années, nous avons organisé des stages interrégionaux. La plupart de nos moniteurs et de nos athlètes les ont alimentés.

Le rendement a toujours été excellent, mais malgré tout un certain nombre de stagiaires a disparu de nos clubs par suite de circonstances diverses. Les crédits engagés pour perfectionner cette catégorie de jeunes gens ont donc été, partiellement, dépensés en pure perte. La Direction Générale de la Jeunesse et des Sports ne subventionnera désormais que les stages d'athlètes de valeur les stages de Préparation Olympique, d'Équipe de France, de Formation, de perfectionnement de cadres. Par contre, les moniteurs nationaux pourront effectuer des tournées itinérantes dans les clubs où un travail de sélection sérieux peut être fait tant en ce qui concerne les moniteurs à former que les athlètes à perfectionner. Ces nouvelles dispositions ne pouvaient être appliquées sérieusement en fin de saison aussi n'avons-nous pu proposer qu'une tournée dans le Comité de Provence en juillet où nous savions joindre de jeunes athlètes scolaires en vacances. Les tournées itinérantes, pour la Saison 1956-1957, s'étaleront de novembre 1956 à mai prochain. Nous pensons pouvoir en réaliser 4 ou 5.

Le Comité de Provence possède actuellement une pléiade de jeunes de valeur : Parenti, en Poids Léger, que nous avons vu à Marseille est un garçon extraordinairement doué. Fouletier, Mi-lourd, d'Aix-en- Provence et Della Valle, Lourd-Léger, du même club, ont déjà donné un aperçu de leurs possibilités. Rémy, de Nice, 1 m. 80, 100 k. - 115 - 110 - 130 en quelques mois de préparation, est un véritable espoir. Orsini, du même club, 85 k, 135 à l'épaulé et-jeté. Fasio, Nice, Poids Moyen, non entraîné, 100 k au développé. Les Rossi, Mierczuk et autres de Monaco, Degioannini, Nice, déjà connu en Mi-lourd appelés eux aussi à un bel avenir.

Des dirigeants de valeur, installés récemment sur la côte, tel Gallier, émigré de Lille à Cannes Lagache, Kinésithérapeute, ex- membre du Comité de Direction ; Vandaële, Champion Mi-lourd, avec une très forte expérience : le Capitaine Neyers, qui possède une barre au Fort Carré à Antibes et qui a animé au hasard de, sa carrière de nombreux clubs ; et tous les excellents dirigeants déjà connus. Mon passage à Antibes m'a valu l'honneur d'être reçu une heure par le Colonel Apollinaire, Directeur de l'École, qui apprécie beaucoup l'Haltérophilie.

En conclusion, tournée extrêmement bénéfique création de club en cours à Cannes, intronisation de dirigeants, formation d'un moniteur : Degioannini et perfectionnement d'une dizaine de jeunes espoirs de véritable classe nationale et, le l'espère, bientôt pour certains, de classe internationale. Une seule ombre : le Club d'Hyères, dirigé par l'excellent entraîneur Armand, avait tout mis en œuvre pour recevoir le Moniteur national. Celui-ci, ayant appris officiellement par la Direction Générale des Sports que le club ne fonctionnait pas à cette époque, se rendit directement à Nice. Ce manque de coordination nous a tous privés d'une belle journée de travail et d'amitié.

***

STAGE DES MONITEURS. - 24 au 29 septembre à l'institut National des Sports.

Stage particulièrement étoffé : 7 candidats moniteurs, 4 aides-moniteurs et 9 athlètes espoirs dont 5 du Comité de Provence ayant un besoin urgent d'être mis sérieusement en route. Paterni, sélectionné olympique, Gerber et Lambert, du Centre Sportif des Forces Armées, faisaient partie de ce groupe,

Les entraînements sur tous ces jeunes de gabarits si divers permirent de faire exécuter un très bon travail pédagogique à nos futurs cadres qui n'ont pas toujours, hélas, d'aussi brillants sujets à diriger. Au cours du stage, la Sélection Olympique officielle a permis à Paterni de totaliser 390 k. (130 - 115 - 145), à Gerber 337 k 500 (105 - 100 - 132,5), à Rémy 350 k (110 - 110 - 130), à Fouletier 325 k (85 - 105 - 135), à Paterni, léger, 315 (100 - 95 et 120), etc.

ENTRAINEMENT OLYMPIQUE A LILLE

Après accord téléphonique avec notre ami Herbaux, le Président Jean Dame m'envoya diriger deux séances d'entraînement – lundi 8 et mardi 9 octobre – à Lille. Paterni, Gerber et notre sympathique Léger Lambert, sparring-partner de nos deux sélectionnés, participèrent à ce petit voyage. L'amitié qui unit la famille haltérophile se manifesta une fois de plus. MM. Tilge, Dumoulin, Vandeputte, Valin, Dejonghe, Messe et beaucoup de supporters que je connais moins, nous reçurent comme on sait le faire à Lille. Quant à Herbaux, il ne nous quitta pas, mettant tout en œuvre pour nous faire plaisir.

Lundi 8, Jean Debuf n'était pas décidé à changer son plan de travail et ne força pas. Toutefois, il développa 5 fois consécutives 117 k 500, laissant apparaître ses possibilités. Il ne fit, ce soir-là, qu'une dizaine d'épaulés simples de 130 à 150 k, cherchant une attaque de barre parfaite et une fente équilibrée.

Depuis son succès aux Championnats d'Europe d'Helsinki, Debuf a travaillé trois mois pleins ; prenant volume musculaire, puissance et poids. Il ne s'est octroyé qu'une quinzaine de repos, M. Tilge, son directeur, lui ayant offert un séjour de désintoxication en montagne. En ce moment, Debuf est très fort et il économise ses forces pour retrouver son influx nerveux émoussé par des entraînements poussés. Ce soir-là, Paterni doubla 127 k 500 au développé, arracha 110 k et épaula plusieurs fois 140 k. Lambert réussit pour la première fois 97,5 au développé, eut moins de bonheur à l'arraché, se contentant de 90 k, mais réussit un très beau 125 k au jeté, épaulant ensuite impeccablement 130 k. Gerber joua de malchance. En très belle forme, 2 k au- dessus de la limite des Légers. Nous avions prévu de tenter 110 - 105 - 135, soit 350 k. Malheureusement pendant la séance d'échauffement précédent l'entraînement, il ne vit pas arriver le 'Ball' de 3 k que lui lançait Lambert et se fit une entorse du poignet qui ne doit durer que quelques jours. J'estime qu'il y a eu un peu d'imprudence qui aurait pu provoquer un accident plus grave. Des hommes en préparation de grandes compétitions ont besoin d'une surveillance et d'une prudence constante. Tous les efforts devant être réfléchis.

Mardi 9 octobre, l'ambiance fut créée par un déjeuner substantiel. Jean Debuf voulut faire plaisir et décida de tirer Lourd. Résultats 137,5 - 127,5 - 167,5. Chute de deux records de France. Je peux dire que Debuf réussit ses performances sans être dans un jour faste. Il fit cela en passant, laissant apparaître des possibilités nettement supérieures. Paterni et Lambert remirent « la gomme » et notre jeune phénomène développa 135 k 500, pesant un 80 k. Gerber, un peu triste, regarda mais, au fond, trois jours de repos ne peuvent que lui faire beaucoup de bien. Les jeunes Sylvain Lefebvre, de Rosendaël, et Maier, élève de Dumoulin, font sensation.

Le soir même, tard dans la nuit, nous reprîmes la route de Paris, mes trois gaillards dormant, sans souci du brouillard, enveloppés dans des couvertures. Trois records de France étaient tombés, nous ne rentrions pas bredouilles.

ENTRAINEMENT DES OLYMPIQUES A L'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS.

L'entraînement de Paterni, Gerber et Lambert se déroule cinq jours par semaine avec repos le jeudi et le dimanche. Nous travaillons 5 heures par jour en deux fois : le matin de 9 à 11 h 30, le soir de 4 h à 6 h 30.

Le matin, le travail a lieu dans le gymnase de l'I.N.S. après un long échauffement en survêtement. Nos trois athlètes travaillent le développé 10 à 14 séries de triplés, de doublés, de simples, en variant constamment les charges en montant ou en descendant. Ensuite même méthode pour dix séries de développés derrière la nuque.

Nous avons un plan de base que je transgresse constamment en augmentant ou en diminuant les charges suivant les réactions de mes athlètes.

Nous continuons par 10 séries de cinq flexions sur les jambes, barre sur les clavicules, prise sur les supports. Paterni monte de 90 à 135 ou 140 k. Lambert, de 90 à 130, car pour lui, qui épaule en flexion, ce travail est capital. Gerber n'étant pas encore bien adapté à ce travail, monte jusqu'à 115 k. Nous terminons par des séries d'assouplissements divers en suspension à l'espalier et par 8 séries abdominales de 15 au plan incliné 4 manouvres par les pieds, flexion du tronc - 4 en suspension par les mains, élévation des jambes groupées.

Le repas entre 12 h et 13 h permet 3 heures de relaxe avant de reprendre l'entraînement d'après-midi. Nous abandonnons le gymnase de l'I.N.S., rendu bruyant par nos camarades basketteurs, pour aller dans une vraie salle d'Haltérophilie au Club du Métro qui se trouve à 5 minutes de voiture. Là nous retrouvons chaque jour des visages d'athlètes sympathiques, heureux d'encourager leurs camarades.

Après un échauffement long, nous ne travaillons que les deux mouvements de détente : l'arraché et l'épaulé-jeté. Pour chacun d'eux des répétitions doublées, triplées suivant les charges - des tirages en séries et cela pendant deux heures d'horloge. Nous atteignons presqu'à chaque fois 30 passages, par athlète, sur les deux mouvements. Dans cet entraînement aussi nous essayons d'être opportunistes. Nous profitons de la facilité et nous profitons même de la lassitude à laquelle nous adaptons des mouvements légers et perfectionnons la technique Le soir, après dîner, nos gars prennent un peu l'air et à 20 h 30 tout le monde dort jusqu'à 8 h le lendemain.

Il est évident que pour tenir un tel rythme de travail, il faut être en stage de préparation, libéré de tout souci. Nos hommes du Centre Sportif des Forces Armées sont dans la situation optimum pour travailler et Paterni, à l'I.N.S., est absolument tranquille. Seul, l'attrait si passionnant de la confrontation mondiale olympique peut permettre de telles possibilités de travail. Je rends hommage à nos trois sélectionnés : Debuf, Paterni, Gerber, à Herbaux et Lambert, sparring-partner, l'un à Lille, l'autre à Paris et à tous ceux qui les entourent. L'esprit d'abnégation et de courage de nos haltérophiles est magnifique. Ils sont capables, à Melbourne, de se surpasser. Si la « Baraka » est avec eux de maintenant jusqu'à l'ultime et splendide offrande, ils peuvent nous étonner. Ce ne serait que la récompense méritée et nous formulons les vœux les plus ardents pour leur réussite.

Dimanche, 21 octobre, lors du match Paris - Nord à Tourcoing, nous les verrons à l'œuvre une dernière fois avant l'envol pour Melbourne.

LA REPRISE DANS LES CLUBS

Le niveau moyen des Haltérophiles français est en très grand progrès. Nous devons être en mesure d'avoir une Équipe de France, hormis Debuf, absolument faite de jeunes. Ces espoirs sont au nombre approximatif de 50 et dans la couche qui suit, d'autres jeunes progressent constamment. Nous faisons un appel à tous pour participer à toutes les épreuves fédérales. Il faut donner à ces compétitions la priorité à laquelle elles ont droit. Le Premier Pas Haltérophile devrait dépasser les mille participants.

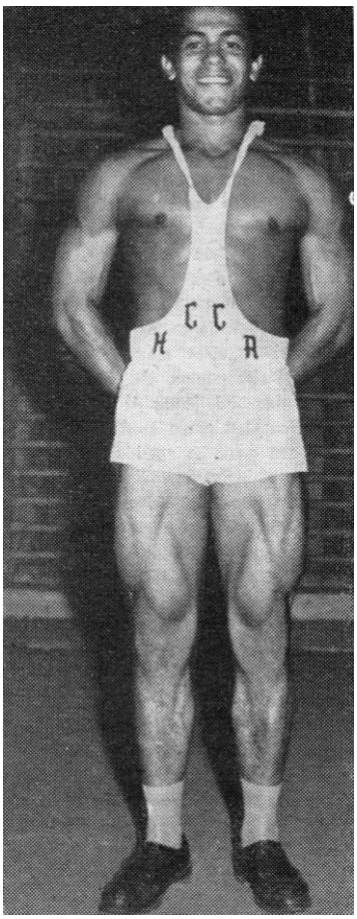

J. P. FOULETIER
(Haltéro-Culturiste Club d'Aix-en-Provence)

Le Prix d'Encouragement, le Prix Fédéral, le Critérium National, le Championnat de France devraient éclater sous le nombre. J'espère pouvoir affirmer que nous aurons un Championnat de France Juniors qui sera, cette année, d'un niveau exceptionnel.

Les entraîneurs de clubs et tous les dirigeants doivent faire un gros effort pour grouper leurs hommes et les inciter à concourir dans ces épreuves. J'aimerais recevoir plus souvent des lettres me parlant de jeunes ayant des possibilités même s'ils n'ont pas encore réalisé des performances, nous créerons des stages plus nombreux à leur intention pour leur éviter tout piétinement. Les Coqs, Plumes et Lourds sont des catégories un peu pauvres en ce moment. Signalez-nous le moindre indice de talent dans ces trois catégories. Nous avons un Meurat qui a perdu pied, c'est dommage. Il y en a d'autres peut-être moins doués au départ qui s'accrocheront le temps qu'il faudra pour réussir.

Il faut organiser dans chaque club ces entraînements par groupe de 5 ou 6 garçons ayant des affinités et travailler ferme le plus souvent possible. Le mot d'ordre technique est de fractionner le travail mais d'y revenir le plus fréquemment possible. La Culture Physique des mouvements haltérophiles (flexions de jambes, tirages développés sous tous les angles, sauts abdominaux) doit avoir une place permanente dans tous les entraînements. Elle ne doit être suspendue que 15 jours à 3 semaines avant un match important pour laisser place exclusivement aux mouvements olympiques. Il est évident que nos trois sélectionnés, pendant leurs 15 jours à Melbourne, ne feront plus de musculation. Ils ne rechercheront qu'un geste parfait avec des barres assez lourdes dans des entraînements condensés. Ils consacreront beaucoup de temps au repos intégral en se distrayant afin d'oublier un moment leur match. Cette base de travail est la seule valable. La technique des mouvements doit faire l'objet d'une recherche et d'une application des lois mécaniques constante qu'il s'agisse de 20 k ou de 180 k.

Essayer le plus souvent possible de ne pas pratiquer les trois exercices olympiques ensemble. Deux à chaque séance suffisent. Vous aurez ainsi la possibilité de pratiquer à chaque fois des exercices de renforcement musculaire et aussi d'insister un peu plus sur la technique et la répétition d'un mouvement. Trouver pour chacun de vous la loi de l'alternance du Lourd et du Léger. Tous les 15 jours il faut essayer de mieux faire. Quelques tentatives lourdes ne vous tueront pas. Le seul danger serait des séances trop longues où vous pratiqueriez trop de mouvements. Entraînez-vous souvent mais à doses qui vous permettront de récupérer et d'acquérir à la longue une résistance importante à l'effort. Tous les hommes ayant atteint la notoriété en sport sont ceux qui ont « tenu le choc » à l'entraînement. Chacun à son échelle doit, au début de cette saison, s'imprégner de ces principes. Les résultats sont au bout... Et il n'y a rien de plus affligeant que de voir des gens « bricoler » dans les clubs. Ceux-là ne se rendent pas compte des joies qu'ils perdent, des souvenirs qu'ils n'auront pas, des victoires sur eux-mêmes dont ils n'ont fait que rêver en effleurant seulement l'effort au travail et ...,

… Bon courage à tous, chers amis haltérophiles !

R. CHAPUT.
Moniteur National

Nos Sélectionnés olympiques

JEAN DEBUF

Né le 31 mai 1924 à Bousbecque (Nord). Taille 1 m. 75. Poids 89 kg.

Jean Debuf a pratiqué à ses débuts la gymnastique et l'athlétisme avec bonheur. Fervent culturiste, il devint haltérophile en 1944. Sa première consécration eut lieu au Critérium National en 1946, dans la catégorie des Poids mi-lourds (79 kg 500), où il réussit 82 k 500 au Développé, 97 k 500 à l'Arraché et 120 k à l'Épaulé-et-Jeté soit un total de 300 k.

Deux ans plus tard il était sélectionné olympique, à Londres, où il totalisa 370 k. Aux Jeux de 1952, à Helsinki, malgré son magnifique total de 400 k, il se classa cinquième.

Rappeler toutes ses victoires internationales ferait l'objet d'un long et élogieux palmarès. Sa plus belle victoire, il la remporta en juin 1956 à Helsinki, dans la catégorie des Lourds-Légers, en réussissant 427 k 500 devant les meilleurs athlètes d'Europe. Récemment il porta le record du total olympique à 432 k 500.

Moniteur d'Éducation Physique à l'A.S.L.I.E. où il reçoit les encouragements exceptionnels de son Directeur M. Tilge entouré de l'affection et du dévouement inlassable de Raymond Herbaux, il achève sa préparation pour Melbourne. Nous ne pronostiquons aucun chiffre, mais il faudra que les meilleurs athlètes du monde sachent que Jean Debuf sera bien là sur le plateau pour défendre, comme il sait le faire, le prestige de l'Haltérophilie Française dont il détient la responsabilité.

MARCEL PATERNI

Né à Casablanca le 22 septembre 1936, de père et mère Corses. Marcel Paterni fit ses débuts haltérophiles en 1953 dans la catégorie des Poids Légers où il réalisa 80, 80 et 105.

Mesurant 1 m. 63, il pesa jusqu'à 100 k. Lors d'un stage à l'I.N.S., en 1954, il effraya le Dr. Andrivet pesant 93 k et accusant une forte tension artérielle. Actuellement Paterni est un beau milourd de 80 k. avec un tour de taille de 80 cm.

Ses dernières performances 135 - 115 - 145, ses progrès techniques, sa détermination inébranlable, sa sagesse exemplaire, qu'il détient de ses ancêtres montagnards, lui permettent les plus sûrs espoirs.

Agent des P.T.T. à Casablanca, il a obtenu un congé pour se préparer aux Jeux Olympiques. Il est à l'I.N.S. depuis le 24 septembre.

Des souvenirs.., il n'en a pas encore... mais cela ne saurait tarder.

ROGER GERBER

Né le 28 décembre 1933 à Paris. Il a appris l'accent méridional pendant 18 ans à Sète. Sous-officier au Centre Sportif des Forces Armées. Il a su par sa tenue, son dynamisme, acquérir la « cote d'amour » auprès de ses chefs.

Gerber mesure 1 m. 66 et pèse, en dehors des compétitions, 70 k. Il débuta, en 1952 et en 1954, au Critérium National et totalisa 277 k 500 en Léger. Dix-huit mois plus tard il atteignait 337 k 500 à France - Allemagne.

Notre athlète s'entraîne chaque jour à l'I.N.S., en compagnie de Paterni et de son camarade du Centre Sportif, Lambert. Il a pratiqué l'athlétisme et le football à Sète et Montpellier réalisant de très belles performances 6 m. 48 en longueur - 13 m. 08 au triple saut - 11 secondes 4/5 au 100 mètres et 12 m. 71 au lancement du poids.

Une belle carrière de Poids Moyen l'attend après son retour de Melbourne.

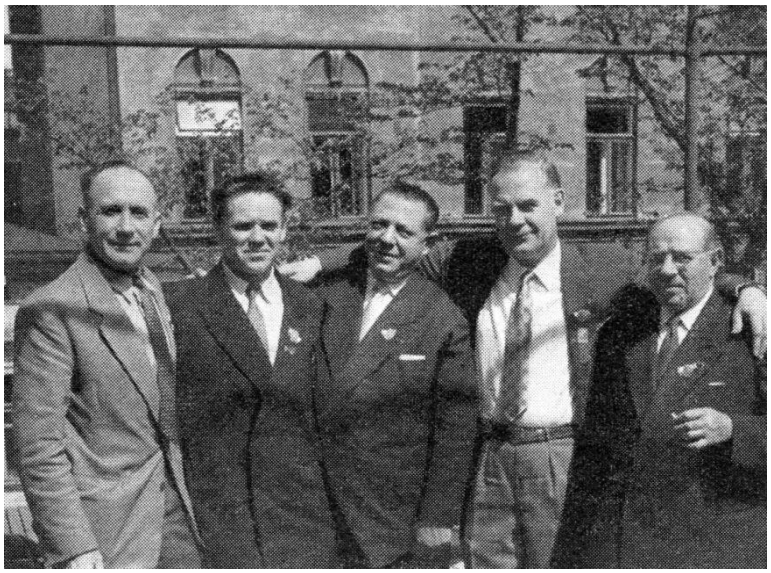

Voici réunies au Championnat d'Europe 1956, des personnalités éminentes de la Fédération Internationale :

KIRKLEY (Grande-Bretagne) ; NAZAROV (U.R.S.S.), vice-président ; DAME (France), secrétaire adjoint ; NYBERG (Finlande), président et GOULEAU (France), secrétaire général trésorier.

Avis Importants

Nous rappelons à tous nos Dirigeants de Clubs - haltérophiles et culturistes - que la licence est obligatoire, aussi bien pour eux que pour tous les athlètes membres d'un club, qu'ils participent ou non à des compétitions

Chers Amis, n'oubliez pas que cette licence, dont le coût est de 150 francs pour la saison, est utile à votre club pour l'obtention des subventions municipales et départementales qu'elle constitue la seule subvention de votre Comité régional qui touche une quote-part de 100 francs par licence ;or cet argent lui est indispensable pour organiser les différentes compétitions de la saison en cours. Enfin, la subvention fédérale elle-même est fonction du nombre de licenciés que possède notre Fédération.

Il vous appartient donc, Dirigeants de clubs, de faire respecter cette obligation de nos statuts. C'est votre devoir.

Il est en effet inadmissible que plus de cent de nos Sociétés affiliées ne prennent pas une part active à la vie de notre Fédération puisqu'elles ne possèdent pas les 11 licences qui leur permettraient de voter à l'assemblée générale annuelle.

Comprenez tous que la base de notre Fédération, c'est la licence !, et que nos possibilités d'action, de vitalité dépendent du nombre croissant de leurs possesseurs.

Nous comptons sur vous.
A tous, merci.

LE BUREAU FÉDÉRAL.

***

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1955 - 56, part revenant à la Fédération : 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres - licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser le montant de leur cotisation 1956 - 57 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

***

Dans un but de décentralisation, l'organisation du Prix Fédéral ou du Critérium National 1957 pourrait être confiée à un Comité Régional qui, dans ce cas, devrait assumer TOUT OU PARTIE des frais de déplacement et de séjour des concurrents et des officiels. En contrepartie, la recette de la manifestation lui resterait entièrement acquise.

D'après les estimations de la F.F.H.C., il faudrait compter sur une dépense de 175.000 à 200.000 francs.

Prière d'adresser les propositions au siège social de la F.F.H.C.

PROJET DU NOUVEAU RÈGLEMENT DU DÉVELOPPE A DEUX BRAS

La F.F.H.C. a saisi l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juillet dernier à Biarritz, d'un projet de la Commission des Règlements portant modifications du règlement du Développé à deux bras qui permettrait une harmonisation de l'arbitrage de ce mouvement si discuté. Ce projet a été adopté à l'unanimité et sera inscrit à l'ordre du jour du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui se tiendra le 21 novembre prochain, à Melbourne.

Le voici dans son intégralité :

Premier temps. - Épaulé :

La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir, mains en pronation, et l'amener aux épaules d'un seul temps, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes. Reposer la barre sur les clavicules ou sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond, les pieds étant joints ou écartés sur la même ligne, jambes tendues.

Attendre dans cette position, immobile, le signal de l'arbitre.

Remarque :

Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine devront en avertir le jury avant le début de l'épreuve. La barre devra, alors, être placée au niveau de l'articulation sterno-claviculaire.

Deuxième temps. - Développé proprement dit :

Au signai de l'arbitre, élever la barre jusqu'à complète extension simultanée des bras, sans aucune secousse, sans arrêt, sans flexion de jambes, sans retrait exagéré du tronc, sans déplacement ni mouvement des pieds.

Rester dans la position finale, immobile, jusqu'au signal de l'arbitre de reposer la barre sur le plateau.

Mouvements incorrects :

1. Épaulé en plusieurs temps. Dans ce cas, l'arbitre ne doit pas donner le départ et faire reposer la barre ;
2. Départ avant le signal de l'arbitre ;
3. Flexion des jambes, si légère soit-elle, aussi bien au départ que pendant le mouvement ;
4. Appel des bras après le signal de l'arbitre ;
5. Appel du tronc par flexion ou extension ;
6. Retrait exagéré du tronc sous la barre ;
7. Extension alternative des bras ;
8. Temps d'arrêt dans l'extension des bras ;
9. Extension incomplète des bras ;
10. Rotation du tronc ;
11. Déplacements des pieds ;
12. Élévation sur la pointe ou sur les talons ;
13. Reposer la barre avant le signal de l'arbitre.

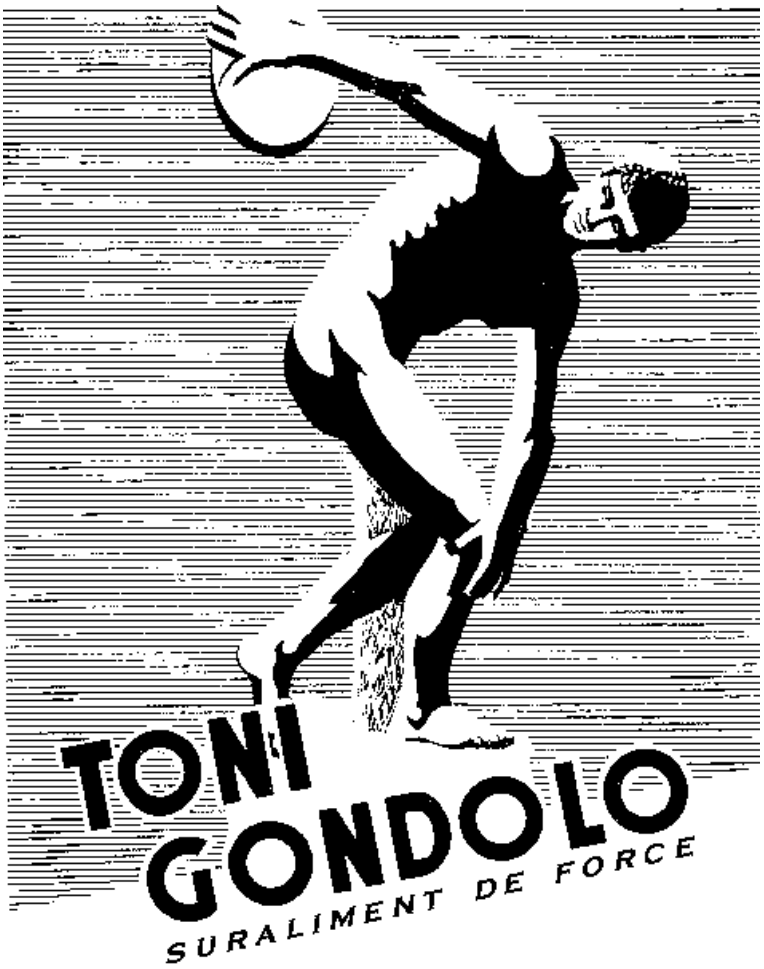

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

Nos joies, nos peines…

DISTINCTIONS

Nous relevons dans le Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses du 27 septembre 1956, les distinctions suivantes :

Sont promus Commandeurs dans l'ordre des Palmes Académiques :

MM. Gaston ROUX, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports Louis CHALIVOY, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports HUGUET, Inspecteur Général, Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports.

Nos bien vives et respectueuses félicitations à ces hautes personnalités de la Direction Générale des Sports.

Dans la dernière promotion de la Médaille de l'Éducation Physique :

Médaille d'Argent : Jean CURE, dirigeant de l'Union Mâconnaise

Médaille de bronze : Lucien MICHAUD, Vice-président du Comité du Lyonnais, Membre de la Gauloise de Vaise

Lettre de félicitations : Robert PAGANI, responsable de la Section Haltérophile des Enfants du Devoir à Oyonnax.

***

NAISSANCE

Le Comité d'Auvergne nous annonce la naissance de Marie-Laure-Anne, au jeune foyer de l'haltérophile Montferrandais Maurice PAIS.

Félicitations aux parents et meilleurs souhaits de bonne santé à la petite fille.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1956-1957

Sélection Paris - Nord. - 13-10-56 - U.S.M.T., 193, av. Michel Bizot, Paris. Porte de Vincennes. Réservée aux athlètes 1re série du C.I.F. - Pesée à 20 heures.

Paris-Nord. - 21-10-56 - Tourcoing.

1er Pas Culturiste. - 4-11-56 - R.A.C., 12, rue Girouix, Rueil - Pont de Neuilly - Autobus 158, descendre Rueil ville - Pesée 9 heures. - Arbitres : MM. Roussaux, Dury, Pichon.

1er Pas Haltérophile. - 4-11-56 - R.A.C. Groupe Scolaire Robespierre, rue Gallieni Rueil - Pont de Neuilly - Autobus 144, descendre Arsenal - Pesée 14 heures - Arbitre : M. Simon Heiles.

Championnat de Paris 4e Série. - 18-11-56 - S.C.P.O., 24, rue du Chevaleret, Paris13e - Pesée 14 h. - Coqs, Légers, Mi-lourds. Arbitres : MM. Leveler, Lelubre, Virlat - 25-11-56 - S.C.P.O. - Pesée 14 h. - Plumes, Moyens, Lourds-Légers, Lourds - Arbitres : MM. Leveler, Lelubre, Virlat.

Prix d'Encouragement. - 2-12-56 - A.S.P.P., 16, rue du Gabon, Paris - Métro Porte de Vincennes - Pesée 14 h. - Arbitre : M. Pichon.

Championnat de Paris 3e Série. - 9-12-56 - S.C.P.O. - Pesée 14 h. - Arbitres : MM. Roussaux, Buisson, Morin.

Éliminatoires du Prix Fédéral. - 16-12-56 - Courbevoie-Sports (Cynodrome) - Arbitre : M. Rolet.

Coupe de Paris 1re Série. - 23-12-56 - Ets Gondolo, 72, av. Paul Vaillant-Couturier, Maisons-Alfort - Pesée 14 h. - (7 catégories olympiques - 2 premières séries minimum par équipe). - Arbitres : MM. Pichon, Roussaux, Buisson.

Finale du Prix Fédéral. - 13- 1-57.

Éliminatoires de la Coupe de Paris 2e Série. - 21- 1-57 - Pesée 14 h. S.C.P.O., Arbitre : M. Roussaux - U.S.M.T., Arbitre : M. Lelubre.

Éliminatoires du Critérium National. - 27- 1-57 - A.S.P.P. - Pesée 14 h. - Arbitre M. Morin.

Championnat de Paris 2e Série. - 10- 2-57 - Pesée 14 h. - Salle Municipale - Mairie de Clamart - Arbitres : MM. Pichon, Leveler, Rolet.

Championnat de Paris par Équipes. - Pesée 14 h. - Arbitres : MM. Morin, Rolet, Roussaux.

Finale Critérium National. - 24- 2-57.

(À suivre)

MINIMA IMPOSES POUR CHACUNE DES SÉRIES

Catégorie	4e Série	3e Série	2e Série	1e Série	Classe Nationale	Classe Internationale
Coqs	180	200	220	235	250	280
Plumes	200	220	240	260	270	300
Légers	225	245	265	285	295	325
Moyens	240	260	285	305	320	350
Mi-Lourds	260	280	305	325	340	370
Lourds Légers	275	295	320	340	355	385
Lourds	285	305	330	350	365	395

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 117. – NOVEMBRE 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - **SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è).** - **Téléph. ANJ. 54_63.**

★

Sur notre cliché : **deux compagnons des Jeux d'Helsinki : DEBUF et MIMOUN, se retrouvent à Orly pour le départ à Melbourne.**

(Photo « L'Équipe ».)

★

SOMMAIRE

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, du 16 octobre 1956	2	Décentralisation, par R. POULAIN	5
Règlement du Critérium National Haltérophile 1957	3	Procédés pédagogiques, par R. CHAPUT	6
Additif au Règlement du Prix d'Encouragement et du Prix Fédéral	3	Formation des cadres F.F.H.C.	6
Classement National des Athlètes en Séries	4	Beaucoup de bruit pour rien	8
Avant Melbourne, par R. CHAPUT	5	Procès-verbal de l'Assemblée Générale (Fin)	9
		Nos joies, nos peines	9
		Avis importants	10
		Dans nos Comités régionaux	10

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 16 OCTOBRE 1956

Présents : MM. Buisson, Clutier, Duchesne, Dury, Duverger, Gouleau, Leveler, Lomet, Morin, Perquier, Piou, Recordon. Rolet, Roussaux, Poulain.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Gourhand, Hervochon.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

En ouvrant la séance, le Président salue les membres nouvellement élus du Comité de Direction, ainsi que les membres de province présents à la réunion.

Demande d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue la réaffiliation, sous le n° 3.327, de la Société Haltérophile Rochelaise.

Homologation de records. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids Mi-Lourds : développé à deux bras, 135 k 500, par Paterni, le 9 octobre 1956. Arbitres : MM. Vandeputte, Meese et Dejonghe.

Poids Lourds Légers : développé à deux bras, 138 kg. Total olympique, 137,500 + 127,500 + 167,500 = 432 k 500, par Jean Debuf, le 9 octobre 1956, à Lille. Arbitres : MM. Vandeputte, Meese et Dejonghe.

Jeux Olympiques. - Le Président donne lecture d'une lettre du Comité Olympique Français qui, en accord avec la Direction Générale des Sports, accepte la participation de trois haltérophiles aux Jeux de Melbourne

Roger Gerber (Poids Léger), Marcel Paterni (Poids Mi-lourd), Jean Debuf (Poids Lourd Léger).

Le seul Officiel sera M. Jean Dame qui assumera en même temps les fonctions de Chef de la Délégation française au Village Olympique qui lui ont été confiées par le Comité Olympique Français.

Le Président expose ensuite que les démarches entreprises par la F.F.H.C. en vue d'organiser un match d'entraînement entre Jean Debuf et un adversaire étranger n'ont pu aboutir favorablement. Le Poids Lourd italien Pigaiani n'a pu, par suite d'obligations familiales, se déplacer en France quant à l'haltérophile autrichien Holbl, il se trouvait justement en Italie pour parfaire sa préparation aux Jeux.

Nomination de Commissions. - Le Président rappelle que le Bureau Fédéral avait décidé de reporter à la réunion du Comité de Direction de ce jour la désignation des membres des différentes Commissions de la F.F.H.C.

Il donne, pour chacune d'elles leur composition actuelle, fait connaître les candidatures qui se sont manifestées, tandis que les membres présents du Comité de Direction font, de leur côté, des propositions destinées à compléter les Commissions.

Après un échange de vues, elles sont constituées comme suit pour 1956-57 :

Commissions des Statuts et Règlements. - MM. Buisson, Chaput, Duchesne, Dumoulin, Duverger, Morin, Pichon, Rolet, Hervochon.

Commission de Discipline. - MM. Buisson, Duchesne, Duverger Gouleau, Morin, Vandeputte.

Commission de Propagande. - MM. Chaput, Clutier, Duchesne, Dury, Leveler, Rolet.

Commission de Culture Physique. - MM. Baumgarten, Gardin, Chaput, Dury, Duverger, Goharel Perquier, Rolet, Firmin.

Commission des Arbitres. - MM. Buisson, Chaix, Dumoulin, Gouleau, Lomet, Morin, Perquier, Piou, Rolet, Roussaux.

Le Secrétaire Général est chargé de fixer les dates de réunion des différentes Commissions, chacune d'elles ayant à nommer son Président et son Rapporteur. Quant à la Commission des Arbitres, elle pourra en outre se réunir périodiquement, à l'occasion, par exemple, du Championnat de France ou d'un match inter-nations.

Le Secrétaire Général énumère ensuite les différentes questions qui pourraient être d'ores et déjà soumises à l'étude des Commissions et qui figureront à l'ordre du jour de leur réunion d'ouverture.

Procès Cayeux c. F.F.H.C. - Le Président précise tout d'abord que, contrairement aux informations du journal « *L'Équipe* », le procès n'est pas encore commencé à 1a date de ce jour et les avocats n'ont pas plaidé. Il donne connaissance d'une rectification qui paraîtra à ce sujet dans le Bulletin fédéral, sous la signature du Secrétaire Général.

Il expose ensuite que M. Cayeux lui a demandé, par l'entremise de M. Larroque, Conseil Juridique du Comité National des Sports, une entrevue en vue d'une médiation. Il n'a pas cru devoir y répondre favorablement, l'affaire ayant été portée devant les Tribunaux par M. Cayeux mais il a promis de rapporter à ses collègues du Comité de Direction le compte rendu de l'entretien qui lui serait fait par M. Larroque.

Après un échange de vues, le Comité de Direction décide, à mains levées, à l'unanimité, de refuser toute transaction et passe à l'ordre du jour.

Ristourne aux Comités Régionaux. - Lecture est donnée une nouvelle fois du passage du procès-verbal de la dernière réunion du Bureau traitant de cette question.

Le Président et le Secrétaire Général ont soutenu deux thèses opposées, M. Jean Dame affirmant que la décision de l'assemblée générale qui a porté à 100 francs au lieu de 75 le montant de la ristourne aux Comités régionaux ne pouvait entrer en vigueur que pour la saison 1956-1957, M. Roger Poulain maintenant que cette mesure, proposée au Bureau dès 1955, devait être appliquée pour la saison 1955-56.

M. Julien Duchesne, Trésorier, qui n'assistait pas à la dernière réunion, expose son point de vue. Il estime que si la question a été portée à l'examen du Bureau fédéral au cours de l'année 1955, celui-ci ne pouvait la résoudre, la décision devant être prise par l'assemblée générale qui n'a pas été, finalement, appelée à la trancher.

Après différentes interventions, le Président demande que l'avis du Comité de Direction sur la question s'exprime par un vote. Il donne les résultats suivants 9 voix contre l'application immédiate de la décision de l'assemblée générale, 7 pour.

Résultats de l'examen de Moniteur et Aide-Moniteur d'Haltérophilie. - Le Secrétaire Général donne connaissance des résultats de l'examen de Moniteur et d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie qui a eu lieu à l'issue du Stage organisé du 24 au 29 septembre à l'Institut National des Sports.

Les 6 candidats Moniteurs ont obtenu la moyenne de notes leur permettant d'assumer ces fonctions ; 4 autres candidats qui postulaient le titre d'Aide-Moniteur ont également rempli les conditions requises.

Le Comité de Direction homologue donc la nomination de :

– MM. Degioannini, Maréchal, Balvay, Blanchon, Colizza et Gaultier, au titre de Moniteur d'Haltérophilie

– MM. Belot, Pellicer, Truet et Druon au titre d'Aide-Moniteur.

Communications diverses et correspondance. - M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, donne connaissance des Questions diverses posées par les clubs de sa région au cours de la dernière réunion du Comité. Elles concernent notamment l'organisation d'un Stage régional à Voiron et la location du film du Championnat de France 1955 à l'Union Sportive Crestoise.

Le Secrétariat est chargé de la réponse.

Des observations sont également soumises par M. Lomet concernant le projet de nouveau règlement du Développé à deux bras soumis à l'approbation des Arbitres qui se sont réunis à l'issue de l'assemblée générale de Biarritz.

Une discussion générale s'ensuit, qui sera reprise par la Commission des Statuts et Règlements et la Commission des Arbitres qui seront convoquées conjointement pour étudier les modifications à apporter au Règlement Technique International.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Le Secrétaire Général :
R. POULAIN.

Les Championnats de France 1957 auront lieu le samedi 6 avril (soirée) et le dimanche 7 avril (après- midi) au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.

Ils seront précédés de l'Assemblée Générale annuelle de la F.F.H.C.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1957

Le Critérium National Haltérophile 1957 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Dimanche 24 février 1957, dans une salle qui sera indiquée ultérieurement.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1956-57.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

Poids Coqs	230 k
Poids Plumes.....	250 k
Poids Légers.....	275 k
Poids Moyens	300 k
Poids Mi-Lourds	315 k
Poids Lourds Légers	325 k
Poids Lourds.....	335 k

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile, les athlètes classés l^re^, 2^e^ séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors. Les athlètes classés 4^e^ et 3^e^ séries à la suite de leurs performances au Prix d'Encouragement 1956-57 ou au Prix Fédéral ne peuvent y prendre part.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le dimanche 27 janvier 1957. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 31 janvier 1957 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à Paris par les Comités Régionaux.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1937, 1938, 1939, 1940 et 1941.

Les mineurs participant au Critérium National devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en deuxième classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 kg.
Poids Plumes : de 56 kg à 60 kg.
Poids Légers : de 60 kg à 67 kg 500.
Poids Moyens : de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids Mi-Lourds : de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds Légers : de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids Lourds : au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1° Arraché à deux bras ;
2° Développé à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kg 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la I.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National dans la matinée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National.
- Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.

ADDITIF AU RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT ET DU PRIX FÉDÉRAL

Conformément aux décisions de l'Assemblée générale tenue le 7 juillet 1956, à Biarritz, toutes les épreuves de la F.F.H.C. comporteront désormais un classement Juniors et Seniors, à charge par les Comités régionaux de nous faire parvenir leurs résultats séparément, de manière à permettre ce double classement. Toutefois, pour la finale des épreuves, les vingt et un athlètes qualifiés seront retenus sans distinction d'âge.

Cette mesure entrera en vigueur pour le Prix d'Encouragement et le Prix Fédéral.

Nos Comités régionaux et nos Clubs sont donc priés de bien vouloir noter les conditions de qualification des Juniors.

- Prix d'Encouragement :

Jeunes gens nés en 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940.

- Prix Fédéral :

Jeunes gens nés en 1937, 1938, 1939, 1940 et 1941.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Classement National des Athlètes en Séries

Nous publions le classement national de nos athlètes – de la 2e Série à la classe internationale – qui a été établi par notre ami Tournier, du Stade Municipal de Montrouge. Nous le remercions bien vivement pour cet excellent travail qui ne manquera certainement pas d'intéresser nos haltérophiles, de même que les Dirigeants de nos Comités régionaux.

Chaque Comité pourra, à cette occasion, établir son fichier respectif, si cela n'a pas été déjà réalisé. En outre, il devra nous signaler les erreurs qui pourraient s'être produites, ce classement devant servir de contrôle pour les compétitions à venir.

Je vous rappelle que les athlètes sont classés suivant les performances qu'ils ont réalisées au cours des épreuves fédérales et qu'au cas où un athlète change de catégorie, il sera toujours classé selon la meilleure performance figurant sur sa fiche individuelle de classement.

R. POULAIN.

COMITE D'ALGÉRIE

Classe Nationale :

Coqs	Nieto	Critérium National 54-55
Plumes	Nadal	Championnat de France 55-56
Légers	Garcia	Critérium National 54-55
Moyens	Gantès	Championnat de France 55-56

1re Série :

Plumes	Levrero	Prix d'Encouragement 54-55
Moyens	Weiss	Prix Fédéral 55-56

2e Série :

Légers	Alemany	Prix Fédéral 55-56
–	Benincasa	Prix Fédéral 54-55
–	Lammens	Critérium National 55-56
–	Daie	Prix Fédéral 55-56
–	Slussareff	Prix' d'Encouragement 54-55
Moyens	Kaddouch	Prix d'Encouragement 54-55
Mi-Lourds	Croizé	Critérium National 54-55
–	Weiss	Prix d'Encouragement 55-56

COMITE D'ALSACE

Classe Nationale :

Coqs	Wagemann	Critérium National 54-55

1re Série :

Plumes	Ulrich	Championnat de France 55-56
Légers	Noiriel	Critérium National 54-55
–	Wagemann	Prix Fédéral 55-56
Lourds-Légers	Coelsch	Critérium National 54-55

2e Série :

Plumes	Wagemann P.	Prix d'Encouragement 54-55
Moyens	Commenginger	Prix d'Encouragement 54-55
–	Ohlmann	Prix d'Encouragement 54-55
–	Sengelin	Prix d'Encouragement 54-55
Mi-Lourds	Muckensturm	Prix d'Encouragement 55-56
Lourds-Légers	Mehlinger	Prix d'Encouragement 55-56
Lourds	Goettelmann	Prix d'Encouragement 54-55
–	Hamm	Prix Fédéral 55-56
–	Schall	Prix Fédéral 54-55

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Classe Nationale :

Légers	Gérin	Championnat de France 55-56
Moyens	Heissat	Championnat de France 55-56

1re Série :

Légers	Renaud	Championnat de France 55-56
Moyens	Bridonneau	Championnat de France 55-56
–	Heurtin	Prix Fédéral 55-56
–	Martin	Critérium National 54-55
Lourds-Légers	Boussion	Championnat de France 55-56

2e Série :

Plumes	Hansmetzger	Prix Fédéral 55-56
–	Marion	Prix Fédéral 55-56
–	Pinocheau	Prix Fédéral 55-56
Légers	Hitrop	Prix Fédéral 55-56
–	Lebacle	Prix Fédéral 55-56
Moyens	Lebacle	Prix d'Encouragement 55-56
Mi-Lourds	Carrière	Prix d'Encouragement 54-55

COMITE D'AUVERGNE

Classe Nationale :

Légers	Farina	Prix Fédéral 54-55
Moyens	Boissonnet	Critérium National 54-55

2e Série :

Coqs	Achino	Critérium National 54-55
–	Brun	Prix d'Encouragement 54-55
Plumes	Conteducca	Prix Fédéral 54-55
–	Geay	Prix d'Encouragement 54-55
Légers	Halm	Prix d'Encouragement 55-56
–	Maridet	Prix d'Encouragement 55-56
Mi-Lourds	Toye	Prix Fédéral 55-56

COMITE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1re Série :

Légers	Nectancour	Pris d'Encouragement 55-56
Mi-Lourds	Dorey	Prix d'Encouragement 55-56
Lourds	Voiney	Prix d'Encouragement 54-55

2e Série :

Coqs	Grandvoinet	Prix d'Encouragement 54-55
Moyens	Prenot	Prix Fédéral 55-56

COMITE DE CHAMPAGNE

1re Série :

Moyens	Moser	Prix Fédéral 55-56

2e Série :

Coqs	Gatti	Prix d'Encouragement 55-56
Plumes	Gatti	Prix d'Encouragement 54-55
Légers	Varendal	Prix Fédéral 54-55

COMITE DE DAUPHINE-SAVOIE

2e Série :

Plumes	Bouffard	Pris d'Encouragement 55-56
–	Quiron	Prix Fédéral 55-56

COMITE DES FLANDRES

Classe Internationale :

Mi-Lourds	Dochy	Championnat de France 54-55
Lourds-Légers	Debuf	Championnat de France 54-55
Lourds	Debuf	Championnat de France 55-56

Classe Nationale :

Coqs	Meurat	Critérium National 54-55
Plumes	Monnier	Championnat de France 54-55
Légers	Kersse	Prix d'Encouragement 55-56
Moyens	Gorguet	Championnat de France 55-56
–	Maier	Critérium National 55-56
Lourds-Légers	Herbaux	Championnat de France 55-56
Lourds	Herbaux	Championnat de France 54-55

1re Série :

Coqs	Van Rechem	Championnat de France 54-55
Plumes	Lecauche	Critérium National 55-56
Légers	Vallin	Championnat de France 54-55
Moyens	Coppens	Prix d'Encouragement 55-56
–	Chatalova	Critérium National 55-56
Mi-Lourds	Dubray	Prix d'Encouragement 54-55
–	Eckhoudt	Championnat de France 54-55
–	Herbaux	Match France-Pologne 55-56
–	Sibenaler	Championnat de France 54-55

2e Série :

Coqs	Lecoq	Critérium National 54-55
–	Vandeputte	Prix d'Encouragement 55-56
Plumes	Pouillie	Critérium National 55-56
–	Van Rechem	Prix Fédéral 55-56
Légers	Billoir	Prix Fédéral 55-56
–	Caesemaeker	Prix Fédéral 55-56
–	Merlin	Prix d'Encouragement 54-55
Moyens	Demonsel	Prix d'Encouragement 55-56
–	Eeckhoudt	Prix Fédéral 55-56
–	Govaert	Prix Fédéral 54-55
–	Kersse	Critérium National 55-56
–	Nicolas	Prix d'Encouragement 54-55
–	Singer	Championnat de France 54-55
Mi-Lourds	Debove	Prix Fédéral 55-56
Lourds-Légers	Dubray	Critérium National 54-55
–	Lefèvre	Prix Fédéral 55-56
–	Mignot	Championnat de France 55-56

COMITE DE GUYENNE

2e Série :

Légers	Prabonneau	Prix Fédéral 54-55

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Classe Internationale :

Légers	Gerber	Championnat de France 55-56

Classe Nationale :

Coqs	Hanry	Match France-Pologne 55-56
–	Picard	Championnat de France 54-55
–	Ravalet	Prix Fédéral 55-56
–	Sebban	Championnat de France 54-55
Plumes	Dubois	Critérium National 55-56

–	Sotille	Championnat de France 54-55
Légers	Couard	Championnat de France 54-55
–	Conil	Critérium National 55-56
–	Lambert	Critérium National 55-56
–	Noguès	Championnat de France 54-55
Moyens	Constantinof	Championnat de France 54-55
–	Dubos	Championnat de France 54-55
–	Gerber	Critérium National 54-55
Mi-Lourds	Bénard	Critérium National 55-56
–	Mana	Critérium National 54-55
–	Soleihac	Championnat de France 54-55
Lourds-Légers	Deglaire	Championnat de France 54-55
Lourds	Insermini	Match France-Pologne 55-56

1re Série :

Coqs	Bretagne	Critérium National 54-55
Plumes	Djourado	Prix Fédéral 54-55
Légers	Tai	Prix Fédéral 55-56
–	Trouillon	Championnat de France 54-55
Moyens	Leens	Critérium National 54-55
Mi-Lourds	Boains	Critérium National 54-55
Lourds-Légers	Guillier	Critérium National 55-56
Lourds	Guillier	Match France-Italie 55-56
–	Lisambart	Championnat de France 54-55

2e Série :

Coqs	Dubois	Prix d'Encouragement 54-55
–	Wattier	Prix Fédéral 55-56
Plumes	Ahrweiller	Prix Fédéral 55-56
–	Bachelard	Prix Fédéral 55-56
–	Minchella	Prix d'Encouragement 54-55
–	Sebban	Critérium National 54-55
Légers	Durand	Prix d'Encouragement 55-56
–	Ferrier	Prix d'Encouragement 54-55
–	Guigne	Prix d'Encouragement 55-56
–	Hubail	Critérium National 54-55
–	Ichbia	Prix d'Encouragement 54-55
–	Laurent	Prix d'Encouragement 54-55
–	Michau	Critérium National 54-55
–	Quentin	Prix Fédéral 55-56
–	Ramadout	Prix Fédéral 55-56
–	Regnault	Critérium National 55-56
Moyens	Bouscaillou	Prix d'Encouragement 54-55
–	Daie	Prix Fédéral 55-56
–	Gouyette	Prix d'Encouragement 54-55
–	Guezelou	Prix Fédéral 55-56
–	Ichbia	Critérium National 54-55
–	Malherbe	Prix Fédéral 55-56
–	Mikaelian	Prix d'Encouragement 54-55
–	Ramadout	Championnat de France 55-56
–	Wagner	Prix Fédéral 55-56
–	Yahia	Prix Fédéral 55-56
Mi-Lourds	Rénier	Prix Fédéral 55-56
–	Rouquier	Prix d'Encouragement 54-55
Lourds-Légers	Algenir	Critérium National 54-55
–	Paul	Prix Fédéral 55-56
Lourds	Pécheur	Prix Fédéral 55-56

(À suivre)

Avant Melbourne

Le match Paris-Nord marqua pour les sélectionnés olympiques la fin d'un entraînement massif. Les quinze derniers jours avant le départ, le travail fut réduit à peu près de moitié et de très bons résultats furent obtenus.

Paterni essaya deux fois 145 k à l'épaulé et jeté à huit jours d'intervalle et les réussit. Chaque fois qu'il tenta 110 k à l'arraché, ils furent bons. Ses progrès en détente sont certains et à Melbourne, il doit débuter à 127,5, 110, 140, ses seconds essais lui donnant ainsi 392 k 500. Il devrait pouvoir atteindre les 400 k.

Gerber n'est pas un poids léger, la perte du poids sera pénible. Il réussit le dimanche du départ 107,5, 100, 130. A Melbourne, son plan de départ est fixé à 97,5, 95, 125, les deuxièmes essais lui donnant 332 k 500. Il peut atteindre 335 k, 337 k 500 et qui sait, peut-être 340 k. La catégorie sera extrêmement chargée, il lui sera difficile de briller, car la moyenne des Poids Légers internationaux se situe de 345 à 355 k.

Quant à Debuf, lors du dernier entraînement, il réussit 135 k au développé ; il se contenta de 117 k 500 à l'arraché et de 160 k à l'épaulé et jeté. Il est très fort en ce moment, mais les mouvements de détente ne « partent » pas. Il s'agira, par conséquent pour lui et pour les deux autres d'ailleurs, de faire un travail de mise en place à Melbourne, sans forcer, pour assurer le mécanisme des mouvements. Il faut peu de chose à un homme puissamment préparé pour retrouver l'étincelle. Quelques petites tentatives lourdes seront nécessaires, mais sans pratiquer la série sur des charges qui brûleraient de l'influx nerveux.

Un pronostic ? Il est bien difficile, car malgré les noms donnés par la presse, nous ne savons pas exactement qui sera sur le plateau. Il y a de petits pays qui possèdent des individualités de valeur capable de créer des surprises.

Si j'étais sélectionneur soviétique, j'aligne-rais : un Poids Coq : Stogov ; un Poids Plume : Tchimiskian ou Oudodov ; deux Poids Légers : Kostilev, Saksonov ou un autre ; un Poids Moyen : Bogdanovsky ; un Poids Milourd : Lomakine ; un Poids Lourd-Léger : Vorobiev ou tous autres athlètes capables de mieux faire dans ces catégories.

Si j'étais sélectionneur américain : un Poids Coq : Vinci ; un Poids Moyen : Pete George ; un ou deux Poids Mi-Lourds : Kono, Jim George ; un ou deux Poids Lourds-Légers ; Sheppard, Emrich ; deux Poids Lourds : Anderson, Bradford ou Schemansky.

Maintenant, si nous regardons les adversaires en présence, que peuvent faire nos hommes ? En Légers, en 1955, le Tchécoslovaque Belza est 10e des Championnats du Monde avec 332 kilos 500. A Melbourne, il peut y avoir dix-huit à vingt engagés dans la catégorie, le niveau s'est élevé depuis 1955. Un total de 335 k peut mener Gerber de la 12e à la 15e place.

En Mi-Lourds : un ou deux Américains : Kono, 435 k et George, 402 kilos 500 ; Lomakine (U.R.S.S.), 430 kilos ; Mansouri (Iran), 402 k 500 ; Psenicka (Tchécoslovaquie), 400 k (performances déjà réalisées) pour ne citer que des athlètes certainement engagés, cela nous fait six hommes à 400 k et plus. Paterni peut se classer de sixième à neuvième.

Quant à Debuf, il aura dans sa catégorie Vorobiev, 462 k 500 ; Sheppard, 457 k 500 ; Rahnavardi, 430 k, et peut-être Emrich, 432 k 500 sans oublier Vesselinov (Bulgarie) qui peut atteindre, lui aussi, 430 k. Jean peut se classer troisième, mais aussi cinquième et, si les barres intermédiaires sont manquées, il peut être aussi sixième.

La bataille à l'échelle mondiale sera vraiment très sévère. A l'heure où le Bulletin Fédéral paraîtra, nous serons fixés sur les performances de tous et il sera intéressant de comparer ces impressions préalables avec la réalité indiscutable des faits.

R. Chaput.

DÉCENTRALISATION

A diverses reprises, les « *Avis Importants* » publiés dans notre Bulletin fédéral ont signalé que, dans un but de décentralisation, l'organisation de la Finale du Prix Fédéral et du Critérium National pourrait être confiée à un Comité Régional ou à un Club qui, dans ce cas, devrait assumer tout ou partie des frais de déplacement et de séjour des concurrents et des officiels. En contrepartie, la recette de la manifestation lui resterait entièrement acquise.

Vous avez pu lire, dans le procès-verbal de la réunion du Bureau Fédéral du 25 septembre dernier, que la F.F.H.C. reste toujours très favorable à une telle décentralisation, pourvu que la charge financière qui en résultera pour elle ne soit pas plus élevée que lorsque la compétition a lieu à Paris, son budget actuel ne lui permettant pas un effort plus important.

Nos estimations, pour l'organisation dans la capitale d'une de ces finales, est de l'ordre de 150.000 fr., mais il est difficile d'évaluer la dépense supplémentaire lorsque la compétition a lieu en province. Elle est fonction du trajet qu'auront à accomplir les sélectionnés et aussi des conditions plus ou moins économiques du séjour. Une organisation à Paris est forcément moins onéreuse, du fait que les officiels de la F.F.H.C. et les athlètes de l'Île-de-France sont sur place et n'émargent pas au budget.

Toutefois, le Club ou le Comité désireux de prendre en charge une telle organisation peut chiffrer sa participation financière à 50 ou 75.000 francs qu'il peut obtenir sous forme de subvention de la Municipalité ou de tout autre organisme. Cette participation, nous le répétons, varie suivant l'importance des frais de déplacement des finalistes et des officiels et aussi des appuis obtenus pour un séjour à moindres frais, soit dans un C.R.E.P.S., soit dans un hôtel appartenant à un mécène, etc.

La F.F.H.C. est prête, en tout cas, à étudier avec bienveillance toute proposition dans ce sens qui lui serait soumise.

Poulain.

Procédés

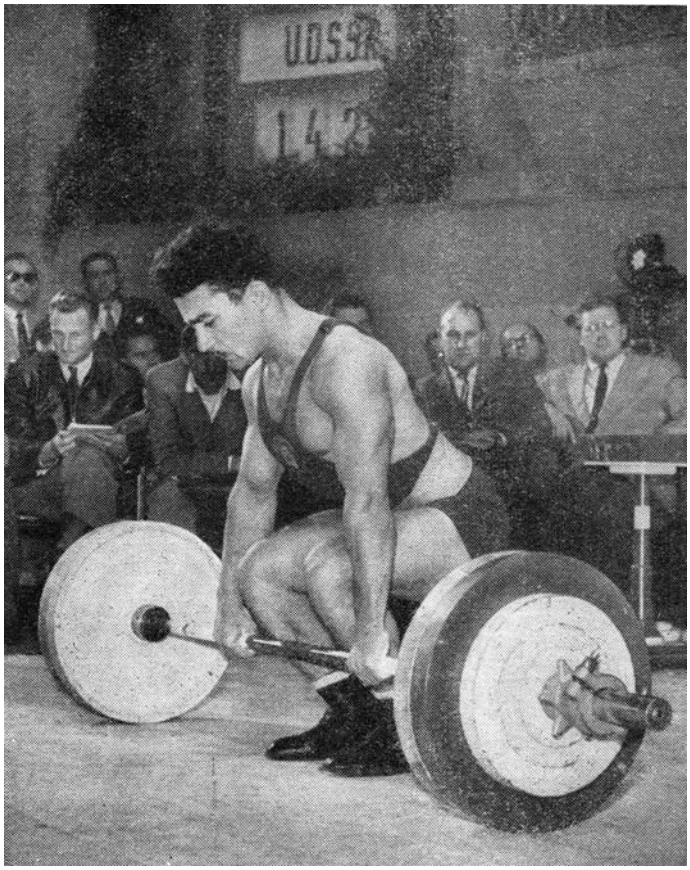

Photo n° 1

Nous avons déjà écrit en leur temps différents articles techniques sur l'Haltérophile. Des stages de formation de Moniteurs ont permis à la F.F.H.C. de lancer une offensive de perfectionnement technique à l'échelon « club » ; mais le tiers des sociétés à peine dispose d'un moniteur diplômé et il faudra encore plusieurs années pour que chaque club possède son éducateur. Il faudrait aussi que les Présidents, les animateurs, recherchent le sujet doué pour enseigner, parmi leurs adeptes, et l'encouragent à venir se perfectionner dans les stages fédéraux que nous pouvons multiplier.

La technique actuelle des Haltérophiles français est d'un niveau tout à fait ordinaire. Pourtant, dans les matches internationaux, l'Équipe de France fait souvent une excellente impression Les étrangers, à la base, ne travaillent pas mieux que nos athlètes. Il y a, à l'échelon mondial, quelques champions qui « tirent » avec une excellente technique, en particulier les athlètes russes. Je crois avoir souvent expliqué la mauvaise impression que je ressentais en allant dans certains clubs. L'esprit pour vaincre scientifiquement la masse inerte de la barre ne brille pas suffisamment. On soulève de la ferraille, on additionne des kilos, on se fatigue un peu !, mais a-t-on exercé efficacement son corps et son esprit ? Dans de trop nombreux cas, je ne le crois pas Il est très difficile, je l'expérimente chaque jour, de bien faire entraîner des athlètes. Ce qui manque, ce n'est pas le courage de soulever les charges, généralement il y en a en excédent, mais l'application constante à faire des mouvements mécanisés, efficaces, corrects. La performance qui pourrait être obtenue par chaque athlète, quelle que soit sa valeur, atteindrait des chiffres que ceux-là même ne peuvent soupçonner.

Il faut, dès aujourd'hui, que chaque dirigeant, chaque animateur exige – avec fermeté – un travail technique constant de la part de tous les athlètes, même s'ils sont déjà confirmés. Lucien Gaudin, champion incomparable d'escrime, ne prenait-il pas chaque jour la leçon du maître Mérignac ? Marcel Cerdan, Champion du Monde de boxe, ne prenait-il pas toujours la leçon de son manager Roupp pendant laquelle chaque coup, chaque esquisse étaient répétées, en insistant sur le moindre détail technique ? Parmi les Haltérophiles, le seul que j'aie connu ayant eu pendant toute sa carrière le souci du geste parfait a été Henri Ferrari : Il aimait soulever les poids et bien les soulever quelle que soit la charge. Henri « se régalait » en arrachant 50 kilos à deux bras. Il disait aussi qu'il n'était pas un homme fort, et j'estime qu'il avait raison. Il a établi pourtant neuf records du monde et plus de 25 records de France. Lorsque sa technique lui échappait, Ferrari n'hésitait pas, il faisait 50 arrachés à 50 kilos et autant d'épaulés et jetés au même poids. Chaque détail du mouvement, il le sentait, le discutait.

Pour pouvoir modifier sa technique, il faut faire disparaître d'abord la notion de poids : 80 k suivis de 85 k puis de 90 k, etc. Il faut faire un mouvement pour le bien faire. C'est très souvent l'orgueil qui mène les jeunes et même les anciens à l'entraînement. J'ai déjà entendu dans les salles des réflexions de ce genre : « Tu comprends bien que, décemment, je ne peux pas m'entraîner à moins de 120 kilos ».

L'entraînement n'est pas un spectacle. Il faut une philosophie supérieure pour comprendre cela. Et l'émulation me direz-vous ? Chaque fois qu'elle ira à l'encontre des lois de l'entraînement et de la technique, elle sera néfaste ! L'émulation aura sa place aux jours de compétitions et aux jours de matches d'entraînement. Mais encore faut-il connaître les procédés pédagogiques pour inculquer une bonne technique. Il faut évidemment avoir compris avant toute …… chose autour de quoi tourne la bonne technique Il faut aussi une imagination pour trouver soi-même le procédé approprié pour se faire comprendre. Il y a la base de travail, puis tout ce que l'on peut construire autour de cette base. Le reproche que l'on puisse faire à l'enseignement moderne, le sportif et l'autre, c'est de former des individus stéréotypés qui appliqueront ce qu'ils croient avoir appris systémati-

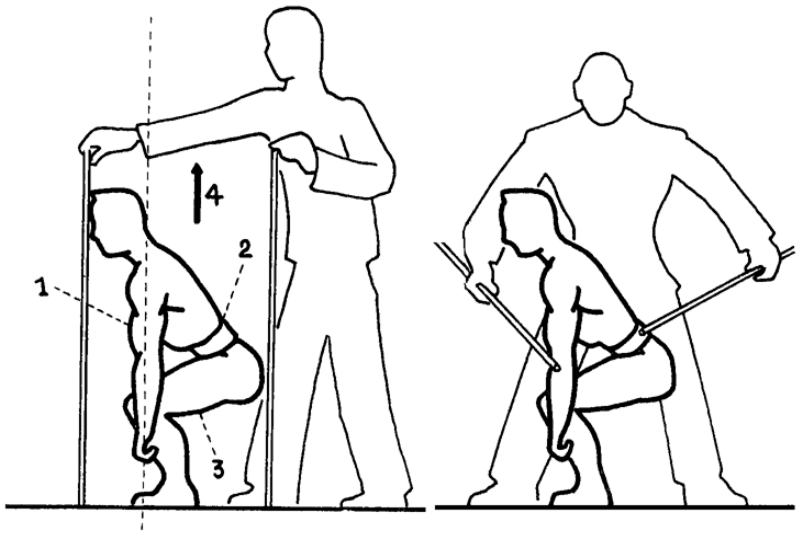

Fig. 3 Dessins de CRIBIER. Fig. 4

Pédagogiques

quement. L'entraîneur, au contraire, tiendra plus sa science des observations qu'il fera sur les réactions multiples de ses élèves, que d'un cours qu'il aura appris par cœur. Ceux que nous formons à la F.F.H.C. ont tout à apprendre dans l'application des préceptes reçus. L'expérience se manifestera à condition d'expérimenter sur chaque sujet

Prenons pour aujourd'hui le mécanisme du tirage :

Tous les maux de la technique ont pour responsable un mauvais soulèvement du poids : la mise en place sur l'engin dans une position très à l'aise est un point capital. Elle a la même importance que la prise des marques pour un sauteur en longueur ou en hauteur. L'effort, l'explosion du soulèvement ne peuvent être efficace si la position d'attaque n'est pas bonne. La photographie numéro 1 représente Tchimiskian (U.R.S.S.) champion du monde des poids Plumes, se préparant pour un épaulé. Elle illustre parfaitement un geste technique d'un de mes articles de 1948.

PRÉPARATION : L'athlète se place devant la barre, les pieds engagés sous celle-ci.

- fléchir sur les jambes, le buste légèrement penché en avant ;
- saisir la charge avec écartement des mains variable suivant le mouvement à exécuter.

A cet instant précis :

- les jambes sont fléchies, chacune forme avec la cuisse un angle de 90° environ ;
- le buste fléchi sur les cuisses est penché en avant ;
- le dos est plat ;
- les reins cambrés ;
- la tête dans le prolongement du buste ;
- les épaules effacées, leur aplomb tombant sur la charge ;
- les bras allongés sans contraction et perpendiculaires au sol ;
- la prise de main bien assurée ;
- les poignets dans le prolongement des avant-bras.

Deux baguettes d'une longueur de 1 m. 50 suffiront à l'entraîneur pour « placer » son sujet sur l'engin. Elles permettront de guider, de retoucher la position du tireur par des contacts (Fig. 3 et 4).

Il faudra exécuter simplement des centaines de mise en place sur la barre, afin d'obtenir une aisance totale, une décontraction permettant ensuite la détente verticale des jambes et du tronc.

Sur la photo numéro 1, Tchimiskian (U.R.S.S.) est concentré dans une position parfaite et relaxé. Il ne prend pas appui sur la barre. Sur la photo n° 2, Namdjou (Iran) a été pris au moment où il fournit son effort pour décoller la barre. En supposant qu'il s'agisse du même athlète aux photographies 1 et 2, la première serait la concentration de quelques

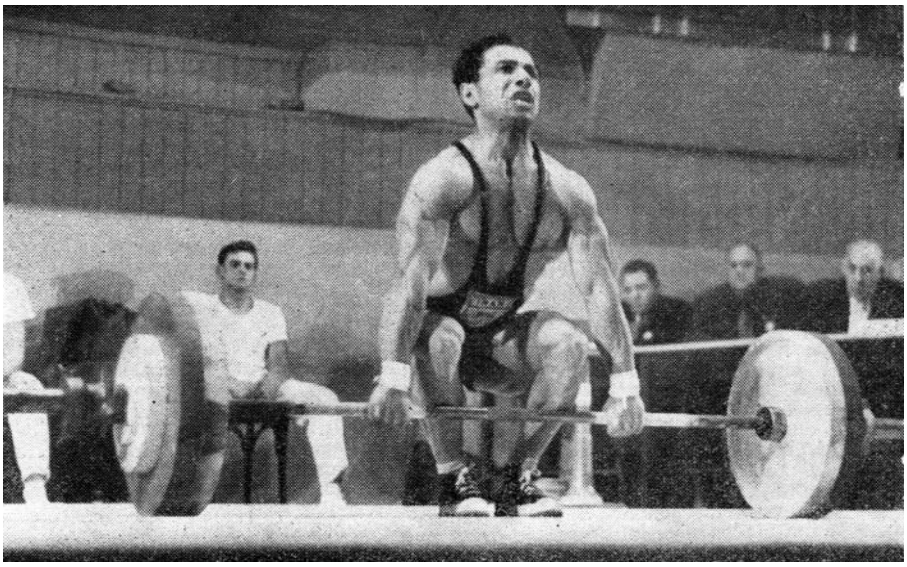

Photo n° 2

secondes, relaxé, la deuxième le commencement de l'effort de tirage :

- aplomb des épaules sur la barre (flèche n° 1) ;
- les reins cambrés (flèche n° 2) ;
- angle des jambes 90° (flèche n° 3) ;
- verticalité de l'impulsion lorsque l'athlète tirera (flèche n° 4).

Les deux baguettes placées verticalement l'une devant le visage du tireur, l'autre contre les muscles fessiers, lui donneront la notion du couloir vertical dans lequel il doit évoluer. L'entraîneur peut ensuite, à chaque fois que l'athlète se placera pour de nouvelles tentatives, toucher du bout de sa baguette les points névralgiques indiqués par les flèches, jusqu'à l'obtention de la position parfaite (Fig. 4). Il donnera ensuite le commandement bref du tirage ou de la tentative de tirage.

R. CHAPUT, *Moniteur National.*

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

Formation des Cadres F.F.H. C.

Un Stage a eu lieu, en septembre dernier, à l'institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue de ce Stage, le Comité de Direction fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

MM.	Maurice Degioannini	Haltérophile Club de Nice.
	Auguste Maréchal.....	Enfants du Devoir d'Oyonnax.
	Georges Balvay	A.S, Préfecture de Police.
	Antoine Colizza.....	Omnium Sportif Saint-Etienne.
	Joseph Blanchon.....	Red Star de Limoges.
	Roger Gaultier.....	Association Sportive des Cheminots de Béziers.

Le Diplôme d'Aide-Moniteur

MM.	Bernard Belot	Société Helvétique de Gymnastique de Pontarlier.
	Joseph Pellicer.....	Club Athlétique de Saint-Priest.
	Marcel Truet.....	Les Vigilants de Rennes.
	Roger Druon.....	La Blésoise.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN…

M. Cayeux remporte une victoire à la Pyrrhus ; c'est la conclusion logique qui s'impose, à l'issue du procès qui l'opposait à la F.F.H.C. devant la première Chambre du Tribunal Civil de la Seine.

En effet, si on examine les conclusions du jugement que nous publions ci-dessous dans son intégralité – *alors que celui-ci nous en dispense* – il ressort que le Tribunal donne satisfaction à M. Cayeux sur deux points qui ne sont pas pour nous d'un caractère essentiel :

1. **Il annule la décision de blâme prononcée contre M. Cayeux, le 5 novembre 1953** ;
2. **Il annule la décision de radiation prononcée contre M. Cayeux, le 3 juillet 1954, parce que le principe de la libre défense de l'inculpé n'avait pas été respecté. Or, la F.F.H.C. l'avait elle-même annulée, convoquant M. Cayeux dans les formes légales pour une nouvelle sanction qui fut prise le 26 février 1955**.

On peut remarquer que M. Cayeux n'attaque pas cette décision de février 1955 qui pourtant fut prononcée avant notification de l'assignation en justice.

A noter également que le Tribunal dissocie des motifs du blâme les propos diffamatoires prononcés par M. Cayeux à l'égard de notre Président, prouvant par cela même, et contrairement à ce que voulait faire entendre M. Cayeux, que notre Fédération n'a pas jugé deux fois pour les mêmes faits.

Enfin, la lecture du jugement prouve qu'il ne s'agit pas, comme l'écrit la presse sportive, de dissentiments personnels entre le Président de la F.F.H.C., M. Jean Dame, et son ex-trésorier M. Cayeux, mais du procès F.F.H.C. – Cayeux sur des motifs qui entrent bien dans le cadre de notre Fédération.

Du fait de ce procès, il est infligé à la F.F.H.C. une dépense dont se ressentira notre budget sportif mais M. Cayeux reste néanmoins radié à vie par décision unanime du Comité Directeur, du 26 février 1955 pour les paroles diffamatoires qu'il a prononcées à l'égard de notre Président.

Et cela reste pour nous l'essentiel !

R. POULAIN.

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE
1re CHAMBRE, 3e SECTION
Audience du mardi 6 novembre 1956
CAYEUX contre F.F.H.C.

Le Tribunal,

Après lecture du rapport de M. Decaudin, Juge, chargé de suivre la procédure ouï en leurs plaidoiries et conclusions :

Floriot, Avocat, assisté de Mord, Avoué, pour Cayeux ;

Chiarisoli, Avocat, assisté de Danet, Avoué, pour la Fédération Française Haltérophile et Culturiste (F.F.H.C.).

Le Ministère Public entendu en ses conclusions et après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en matière *Ordinaire* et en *Premier Ressort :*

Attendu que Robert Cayeux, qui était membre de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste (en abrégé F.F.H.C.), association dont le siège est à Paris. 4, rue d'Argenson et qui, à ce titre, faisait partie du Comité de Direction de l'association et bénéficiait de la qualité d'arbitre de championnats, s'étant vu infliger, le 24 octobre 1953, un blâme par le Conseil de Discipline de la F.F.H.C., confirmé le 5 novembre 1953 par le Comité de Direction et le 3 juillet 1954 sa radiation de l'Association avec toutes les conséquences préjudiciables que cette radiation entraînait pour lui, a saisi ce Tribunal pour voir ordonner l'annulation de ces deux décisions et ordonner sa réintégration dans la F.F.H.C., en outre condamner la F.F.H.C. à lui payer un franc à titre de Dommages et Intérêts et ordonner insertion de cette décision dans des journaux sportifs.

Attendu que la F.F.H.C. s'est constituée sur cette assignation et soutient que les deux décisions prises contre Cayeux, et dont celui-ci se plaint, ont été prises à juste titre et suivant les règles imposées par les statuts.

Attendu qu'à la barre toutefois, la F.F.H.C. reconnaît que la décision de radiation du 3 juillet 1954 a été prise sans que Cayeux ait été convoqué et que, de ce fait, elle serait susceptible d'être annulée.

Attendu en droit que si les Tribunaux de l'Ordre Judiciaire ne sont pas Juges d'appel des décisions prises par les organismes disciplinaires d'une association, ils ont le devoir de vérifier si les statuts ont été correctement appliqués et si les droits de la défense ont été sauvegardés et, le cas échéant, s'il n'y a pas eu usage abusif des statuts de l'association ; que si ces statuts n'ont pas été respectés, ils ont la possibilité d'annuler la décision et d'en tirer toutes les conséquences de droit.

Attendu qu'aux termes des articles 7 et 8 des statuts et 15 du règlement intérieur de la F.F.H.C., les décisions disciplinaires sont prises par le Comité de Direction, soit directement, soit après avis de la Commission spéciale dite de discipline.

Attendu que cette deuxième procédure a été suivie contre Cayeux pour la première sanction, tandis que la première était suivie pour la radiation.

Attendu que Cayeux ne conteste pas la régularité apparente du blâme dont il a été frappé le 5 novembre 1953 qu'il reproche seulement à la F.F.H.C. d'avoir retenu trois griefs qui ne tombaient pas sous le coup de l'article 12 du Règlement intérieur.

Attendu que cet article 12 prévoit pour le Comité de Direction la possibilité de sanctionner, conformément à l'article 14 : « tout acte personnel d'un membre contre une décision de ses collègues, tel qu'un blâme public par écrit ou tout acte de nature à affaiblir l'autorité du Comité de Direction, ainsi que les polémiques continuées malgré la défense du Conseil ou du Comité de Direction ;

Attendu que Cayeux soutient que les trois griefs retenus contre lui sont :

1. **d'avoir, étant arbitre aux championnats internationaux, de Stockholm, paradé autant qu'il a pu et arbitré la catégorie des Poids Lourds avec une telle partialité qu'il a été désavoué par le Jury d'Appel deux fois de s'être livré à son retour à une publicité tapageuse et d'avoir provoqué des articles dans la presse** ;
2. **de donner les renseignements qu'il reçoit sur l'activité d'athlètes américains non au bulletin fédéral, mais à d'autres journaux qui, en les publiant parlent de lui** ;
3. **d'avoir critiqué par voie de presse deux de ses collègues parisiens dont l'arbitrage lui a déplu**.

Attendu que Cayeux, tout en niant le bien fondé de ces griefs, expose qu'ils ne constitueraient pas, à les supposer vérifiés, les fautes sanctionnables par l'article 14 ; qu'en effet le premier grief ne constituerait ni un acte personnel d'un membre de la Fédération contre une décision de ses collègues, ni un acte de nature à affaiblir l'autorité du Conseil ou des polémiques continuées malgré la détense du Conseil qu'en en est de même du 2e et des 3e griefs.

Attendu que la F.F.H.C. reconnaît qu'il fut reproché par le Comité de Direction à Cayeux qui s'était réuni en séance le 8 octobre 1953, d'avoir eu un comportement inadmissible qui se manifestait par des réflexions désobligeantes, des articles dans la presse et des déclarations au journal « L'Équipe » dont l'un désavouait la décision prise par deux de ses collègues ; qu'à la suite des dénégations de Cayeux, le Comité décida de consulter sur ces griefs le Comité de Discipline ; que ce Comité s'étant réuni le 24 octobre 1953, le Président renouvela les reproches antérieurs qu'il avait formulés contre Cayeux et notamment repris les trois griefs énumérés ci-dessus ; *qu'il fut fait état, à cette réunion, d'imputations diffamatoires graves portées par Cayeux contre le Président et rapportées par la Secrétaire Administrative ; que ce dernier grief ne fut pas retenu comme l'un des motifs de blâme qui a bien été motivé par les trois griefs précités.*

Attendu que sans avoir à rechercher si ces griefs étaient ou non fondés, il apparaît de leur lecture qu'ils ne constituaient point des faits susceptibles d'entraîner la sanction de blâme infligée à Cayeux qu'il y a lieu de faire droit sur ce point à son assignation et de décider que c'est en violation des statuts que Cayeux s'est vu infliger cette sanction.

Attendu, en ce qui concerne la deuxième sanction, que la F F.H.C. reconnaît elle-même que Cayeux n'a pas été régulièrement entendu sur les griefs qui ont entraînés sa radiation par le Comité de Direction, le 3 juillet 1954 ; que la F.F.H.C. n'a donc respecté ni ses propres statuts, ni les droits essentiels de la défense qu'il y a lieu d'annuler cette décision sans avoir à examiner les autres moyens tendant à cette annulation.

SUR LES DOMMAGES-INTÉRÊTS :

Attendu que la F.F.H.C. fait valoir qu'une deuxième décision de radiation à vie a été prise contre Cayeux, le 26 février 1955, décision dont Cayeux ne demande point dans son assignation l'annulation ; que le préjudice qu'il a subi du fait des deux premières sanctions, illégalement prises contre lui, est donc inexistant, puisqu'il se trouverait depuis 1955 radié en fait et au moins provisoirement en droit, de l'association.

Attendu que l'annulation des deux décisions sera une satisfaction suffisante donnée à Cayeux.

Attendu que Cayeux ne critiquant pas en cette instance la décision de radiation du 26 février 1955, dont le Tribunal ne peut s'en faire d'office le censeur, il n'y a donc lieu de lui allouer le franc de dommages-intérêts sollicité ainsi que les insertions demandées.

PAR CES MOTIFS

- **Reçoit Cayeux en son assignation, ledit bien-fondé.**
- **Annule, pour violation des statuts et du règlement interne la décision de blâme prise contre lui le 5 novembre 1953 et pour violation de principe de la libre défense des inculpés la décision de radiation prise contre ledit Cayeux, le 3 juillet 1954, par la F.F.H.C. et notifiée le 8 juillet 1954.**
- **Réintègre en tant que de besoin Cayeux à cette dernière date au sein de cette Fédération ;**
- **Dit n'y avoir lieu à dommages-intérêts**
- **Condamne la F.F.H.C. en tous les dépens, dont distraction au profit de Morel, Avoué, aux offres de droit.**

\- --- -

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

(Suite)

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LA SAISON 1954-1955

Messieurs,

Je pense que vous avez tous sous les yeux le détail des recettes et des dépenses de l'année 1955 et qu'il est donc inutile que je vous en fasse une longue énumération.

Je suis heureux de pouvoir enfin vous présenter une situation favorable et vous annoncer pour la fin de l'exercice 1955 un solde créditeur de 276.663 fr., alors que l'exercice 1954 avait été clos sur un déficit total de 545.924 f r.

A quoi devons-nous attribuer ce redressement spectaculaire ?

D'abord aux efforts de notre Président qui a fini par convaincre la Direction Générale des Sports et a obtenu que la subvention pour notre Fédération soit portée de 1.500.000 fr. à 3.000.000 de fr., c'est-à-dire le double.

Ensuite, à l'heureux effet de l'augmentation du prix des licences qui s'est traduit par une recette de 445.725 francs.

Grâce à ces deux augmentations massives, nous avons pu rembourser nos dettes et terminer l'année sans soucis, sans avoir à tirer des traites sur l'avenir.

J'avais donc raison d'être optimiste dans mon rapport de l'année dernière ; mais, aussi paradoxal que cela puisse vous paraitre, je le suis moins pour cette année.

Évidemment, nous avons toujours la même subvention de 3 millions et nous devrions toujours avoir la même rentrée au chapitre des licences. Je dis bien nous devrions, car dans les vœux que vous allez avoir à examiner tout à l'heure, il en est un qui propose de modifier la répartition du montant de chaque licence en ne laissant plus que 25 fr. sur 150 fr. à la Fédération, 125 fr. allant au Comité Régional.

Attention, Messieurs ! Si les licences n'avaient pas été augmentées, la recette correspondante pour la Fédération aurait été de 89.145 fr., soit une moins-value de 356.580 fr. et, au lieu d'un solde créditeur de 276.663 francs, nous aurions encore un déficit de 79.917 francs.

Avec l'augmentation des licences, mais avec la nouvelle répartition demandée, la part de la Fédération aurait été de 148.575 fr. et nous aurions toujours un déficit de 20.487 fr.

On nous propose donc de diminuer des recettes qui nous sont indispensables pour équilibrer notre budget, et d'autant plus indispensables que je dois vous signaler des dépenses nouvelles pour 1956.

D'une part, nous avons dû prendre une employée à mi-temps pour soulager notre Secrétaire qui ne peut plus suffire à la tâche.

D'autre part, les dépenses de cette assemblée générale seront supportées par notre budget, alors que celles de l'an dernier avaient été supportées par Monaco.

Les appointements et les charges sociales de notre nouvelle employée, plus les dépenses d'assemblée générale cela fait de 4 à 500.000 fr.

Nous nous trouvons donc devant une augmentation de dépenses de l'ordre de 500.000 fr. et l'on nous propose par ailleurs une diminution de recettes d'environ 300.000 francs.

Je vous laisse juges de la décision à prendre !

Mais je ne voudrais pas terminer mon rapport sur une note pessimiste. Nos finances sont saines. Il n'y a aucune raison sérieuse pour qu'elles ne le restent pas et j'espère bien vous présenter encore, l'année prochaine, une situation financière sans le moindre déficit.

Le Trésorier,
Julien DUCHESNE

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Le 28 juin 1956.

Monsieur le Président,
Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 1955, nous avons procédé, le 14 juin 1956, au siège social de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à l'examen des comptes pour l'exercice allant du 11, janvier au 31 décembre 1955.

Le Trésorier et Mme la Secrétaire Fédérale ont mis à notre disposition les livres et documents comptables, en particulier le livre d'enregistrement les pièces justificatives correspondantes.

En exécution de directives reçues de la Direction Générale des Sports, indépendamment du compte général de la Fédération, trois comptes spéciaux ont été créés ; nous les examinerons tout à l'heure.

COMPTE GENERAL

– le total des recettes s'élève à :.....	5383.235
– contre un ensemble de dépenses de :.....	5106.572
– soit un excédent de recettes de :	276.663

COMPTES SPÉCIAUX

a) *Compte Manifestations Internationales - Coubertin-Lille.* - Le compte présente un solde débiteur de 246.341 fr., devant faire l'objet d'une subvention spéciale.

b) *Compte olympique.* - Créditeur de 744.816 fr. destinés à couvrir les dépenses ayant trait aux prochains Jeux Olympiques.

c) *Compte Barres à disques.* - L'examen de ce dernier compte spécial, récemment créé, appelle quelques remarques :

Il fait ressortir un solde créditeur de 1.185 fr., mais il est utile de mentionner que ce chiffre présente un caractère provisoire du fait que des opérations réalisées au cours de l'exercice 1955 n'ont été comptabilisées qu'en 1956.

L'arrêté de compte à fin 1956 devra refléter la situation exacte de ce compte.

Nous avons fait, d'autre part, quelques remarques de détail quant à la présentation et à la ventilation des chiffres présentés et la situation que le Trésorier vous soumet en tient compte.

La situation comparée de l'ensemble de ces comptes se présente comme suit et permet de vérifier l'exactitude de ces chiffres :

En caisse	254.871	
En banque	235.197	
C.C.P.	286.255	
		776.323
Solde créditeur compte général	276.663	
Solde créditeur compte olympique	744.816	
Solde créditeur compte barres à disques	1.185	
		1.022.664
A déduire : Solde débiteur compte Manifestation Coubertin-Lille	246.341	
		776.323

CONCLUSION

Nous avons pu constater la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres présentés.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1955.

Signé : L. COLLARDEY,
Ch. FISCHER.

Nos joies, nos peines…

DISTINCTION HONORIFIQUE

M. Henry SETTI, Président de « La Concorde d'Oran » et Vice-président du Comité d'Oranie de la F.F.H.C., vient de recevoir la Médaille d'Argent de l'Éducation Physique et des Sports.

Nos bien sincères félicitations.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort, dans un accident d'auto, de M. Legrand, Secrétaire et animateur de la section haltérophile du Groupe Sportif de St-Hilaire.

Il laisse une veuve et six enfants en bas âge.

La F.F.H.C. adresse ses bien sincères condoléances à la famille si éprouvée de M. Legrand.

Avis Importants

Les Trésoriers des Comites régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1955-56, part revenant à la Fédération : 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres - licences non utilisés et lui faire Connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser le montant de leur cotisation 1956-57 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

***

Il est rappelé que les Clubs, par l'intermédiaire du Comité Régional dont ils dépendent, ou les Comités régionaux concluant des rencontres avec des équipes étrangères, doivent adresser au préalable une demande d'autorisation à la F.F.H.C., un mois minimum avant la date de la rencontre.

Cette demande devra comporter tous renseignements permettant à la F.F.H.C. d'intervenir auprès de la Fédération étrangère intéressée qui doit elle-même donner son accord ou, le cas échéant, mettre on garde notre Fédération lorsqu'il s'agit d'un Club dissident.

***

Afin de constituer une documentation sur nos haltérophiles accomplissant leur service militaire (temps légal), nous prions tous les Dirigeants de Clubs de bien vouloir communiquer à la F.F.H.C. dans les plus brefs délais, les nom, prénom, adresse militaire et meilleures performances sur le total olympique de leurs sociétaires actuellement sous les drapeaux.

***

Une décision de la dernière assemblée générale de la F.F.H.C. permet aux ABONNES appelés sous les drapeaux (temps légal ou rappelés) de bénéficier de l'envoi gratuit du Bulletin fédéral aux conditions suivantes :

1. **nous communiquer leur adresse militaire ;**
2. **Prévenir la Fédération dès leur retour à la vie civile.**

Il va de soi que cette mesure ne s'applique qu'aux abonnés à « L'Haltérophile Moderne » qui doivent cesser leur abonnement du fait de leur incorporation et non à tous les militaires sans distinction.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE France
Calendrier 1956-1957
(Suite)

Critérium des Vétérans. - 2- 3-57 - Pesée : 20 h. - A.S. Bourse - Arbitre : M. Buisson.

Championnat de Paris 1re Série. - 10- 3-57 - Société Municipale de Montrouge - Juniors : pesée : 9 heures - Seniors : pesée : 11 heures.

Éliminatoires de la Coupe de Paris 3e Série. - 17- 3-57 - Pesée : 14 h. - Courbevoie Sports, Arbitre : M. Lelubre - S.C.P.O. - Arbitre : M. Roussaux.

Finale de la Coupe de Paris 2e Série. - 24- 3-57 - Pesée : 14 heures - Arbitres : MM. Leveler, Virlat, Pichon.

Finale de la Coupe de Paris 3e Série. - 31- 3-57 - Challenge Woringer - Pesée : 14 h. - Courbevoie-Sports - Arbitres : MM. Rolet. Buisson, Lelubre.

Challenge Gondolo. - 7- 4-57 - Ets Gondolo - Pesée : 14 heures - Arbitres : MM. Morin, Rolet, Pichon.

***

Assemblée Générale du C.I.F. - L'Assemblée Générale du C.I.F. aura lieu le mercredi 5 décembre 1957 à 20 heures au siège social de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, Paris 8e.

Les réunions du Comité Directeur du C.I.F. ont lieu le premier mercredi de chaque mois au siège social de la F.F.H.C. Cette annonce tient lieu de convocation.

R. POULAIN.

MATCH GONDOLO-SIEGLAR

Cette intéressante compétition eut lieu samedi 3 novembre 1956, en soirée, à la Salle des Fêtes de Maisons-Alfort. M. Hévette, Maire, présida aux côtés de MM. Pierre et Louis Scelles, Directeurs généraux des Établissements Gondolo.

Le match se déroula au total des sept hommes soustrait du poids de corps de l'équipe. Les athlètes allemands étaient tous poids moyens, mi-lourds ou lourds-légers, leur équipe pesant 533 k contre 496 k, à celle de Gondolo composée de Hanry 56 k, Sotille 58 k 900, Noguès 67 k, Lambert 68 k 800, Constantinof 74 k 600, Soleilhac 78 k 500, Lisambart 91 k 300.

Du côté allemand, Franke, lourd- léger, 87 k 500, recordman d'Allemagne du développé, égala son record à 125 k et totalisa 365 k. Weirheid, poids moyen, totalisa 335 k. Ils furent les meilleurs. L'équipe Gondolo commence la saison par un fort joli total 2.140 k contre 2.100 aux adversaires. Les athlètes parisiens, très raisonnables dans le choix de leurs essais, donnèrent une leçon de style. Hanry réussit aisément 260 k ce qui devrait le mener autour des 270 k pour les Championnats de France. Sotille, en plume, manqua quelques essais, mais il est en mesure de dépasser les minima. Noguès totalisa 315 k (90, 100, 125) avec 100 k réussis facilement au second essai de l'arrache. Il tira, hors compétition, 105 k et échoua de fort peu. Lambert, pesant 68 k 800 après dîner, est également poids-léger ; il développa aisément 95 k, arracha 100 k, jeta 122 k 500 et réussit 130 k hors compétition. Lambert serait-il le poids léger vedette de l'année 1957 ? Tout le laisse espérer. Mais dans cette catégorie particulièrement étoffée, un Noguès en forme capable de battre les records de l'arrache et du jeté, un Piétri qui, tout en encourageant son camarade Parenti aux moyens exceptionnels, n'a pas dit son dernier mot, peuvent renverser tous les pronostics. Les anciens Constantinof, Soleilhac, Lisambart se comportèrent très raisonnablement, ne cherchant qu'à assurer les kilos de la victoire.

L'arbitrage de MM. Morin, Bucher, Rousseau, fut excellent. Notre ami Leveler, Directeur technique de l'équipe Gondolo et organisateur que nous trouvons toujours à la base de toutes manifestations du C.I.F., est à féliciter. M. Collardey, Président du Club, anime tout son monde avec dévouement et un bel esprit d'équité sportive.

La soirée se termina par un banquet donné dans la salle du Club Gondolo sous la présidence de M. Pierre Scelles dont le dynamisme et la bonne humeur ne se démentent jamais malgré des occupations et des responsabilités accablantes.

R. CHAPUT.

LES ÉLIMINATOIRES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT ET DU PRIX FÉDÉRAL

Prix d'Encouragement
2 décembre 1956

Comité d'A.E.F. : Centre Sportif Fédéral de Brazzaville.

Comité Dauphiné-Savoie : Union Sportive Crestoise, à Crest.

Comité des Flandres : Palais des Sports de Tourcoing.

Comité de Guyenne : Parc des Sports de Bordeaux.

Comité de l'Île-de-France : Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, Paris.

Comité du Limousin : Salle Pasteur, à Limoges.

Comité de Lorraine : Salle des Sports, à Lunéville.

Comité du Lyonnais : Salle de La Française de Lyon.

Comité de l'Orléanais : Salle du Club Haltérophile du Bas-Berry, à Issoudun.

Comité du Poitou : Salle du Club des Culturistes Châtelleraudais.

Comité des Pyrénées : Salle Municipale, rue Malbec, à Toulouse.

Prix Fédéral
16 décembre 1956

Comité d'A.E.F. : Centre Sportif Fédéral de Brazzaville.

Comité Dauphiné-Savoie : Salle du Club Athlétique de Saint-Priest.

Comité des Flandres : Salle de l'Union Roubaisienne, 22, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix.

Comité de Guyenne : Parc des Sports de Bordeaux.

Comité de l'Île-de-France : Cynodrome de Courbevoie.

Comité du Languedoc : Salle de l'U.S. des Cheminots Sétois.

Comité du Limousin : Salle Pasteur, à Limoges.

Comité de Lorraine : Salle des Fêtes de Villerupt.

Comité du Lyonnais : Salle de l'Haltero Culturiste Lyonnais.

Comité de l'Orléanais : Salle du Sporting-Club Saint-Amandois, à Saint-Amand-Montrond (Cher).

Comité du Poitou : Salle de l'Union Athlétique de Cognac.

Comité des Pyrénées : Salle Alsthom, à Souès (Hautes-Pyrénées).

COMITE DU LYONNAIS
Bureau pour 1956-57

Président : L. Levet.

Vice-présidents : Michaud, Faure, Micollet.

Secrétaire Général : R. Gourhand.

Secrétaire-Adjoint : L. Glain.

Trésorier Général : F. Saroli.

Trésorier-Adjoint : J. Gouery.

Membres : Peyre, H. Gourhand, Gianella, Duverger, Brouilloux, Laurent, R. Glain, Dauthier, Perret, Chouzy, Pillonel, Fourneau.

Délégué au Comité Lyonnais des Sports : R. Gourhand.

Délégué à le Commission de l'O.S.S.U. : C. Vehrle.

Commission des Finances : MM. Cerniglia, Guillon.

NOTRE COMITE DE TUNISIE N'EST PLUS

Par lettre du 20 octobre dernier, M Marcel Casanova, Secrétaire Général du Comité de Tunisie, nous annonce la dissolution du Comité de la F.F.H.C. par décret ministériel du Gouvernement Tunisien, en date du 28 Juin 1956 et nous communique la nouvelle législation du sport tunisien dont voici un bref résumé :

I. **Il a été créé un Comité Supérieur des Sports groupant 20 membres exclusivement tunisiens ;**

II. **Toutes les associations sportives, Ligues, Comités, Unions et tout autre organisme sportif doivent relever du Comité Supérieur des Sports, à l'exclusion de tout autre organisme ;**

III. **Les membres du Bureau directeur de chaque Ligue, Comité, Union et tout autre organisme groupant des associations de sport doivent être de nationalité tunisienne. Toutefois, des dérogations aux dispositions prévues à l'alinéa précédent peuvent être autorisées par le Secrétaire d'État aux Sports.**

M. Marcel Casanova nous rend compte ensuite des constatations qu'ont faites les membres du Bureau dissous, au cours d'une dernière réunion tenue le 30 juillet 1956 et qui sont les suivantes :

« Que tous les membres des nouvelles Fédérations Tunisiennes avaient été désignés et que le Président, imposé par le Secrétaire d'État, devait être tunisien » ;

« Que le pourcentage des Européens dans les nouvelles Fédérations est uniquement fonction des besoins en techniciens ».

En conséquence, les membres de notre Comité de Tunisie, jugeant cette méthode antidémocratique, ont décidé de se tenir à l'écart de la nouvelle Fédération, bien que la majorité d'entre eux aient été désignés pour constituer le nouveau Bureau. Toutefois, dans le but de servir la cause haltérophile, les arbitres prêteront leur concours à futures manifestations, à condition que celles ci revêtent un caractère uniquement sportif.

« Les membres du Comité de Tunisie ajoutent que c'est avec regret et tristesse qu'ils assistent à la disparition de leur Comité qui était un symbole d'union et de fraternité entre les différentes races qui habitent la Tunisie ».

Le Comité National des Sports, le Comité Olympique Français ainsi que la Direction Générale des Sports se sont penchés sur ce problème à plusieurs reprises. La Direction Générale des Sports, que j'ai contactée tout récemment émet l'avis suivant : « **Accepter provisoirement la nouvelle législation, à condition que les manifestations futures revêtent un caractère uniquement sportif** ».

Pour ma part, je pense que notre Comité de Tunisie était bien mieux placé que nous-mêmes ou les autres organismes que j'ai cités plus haut pour juger de la position qu'il devait prendre et je lui donne entièrement raison eu égard aux exigences de la législation du sport en Tunisie. Il est d'ailleurs possible que cette situation change et qu'un nouveau statut du Sport tunisien soit élaboré conjointement entre le Gouvernement français et tunisien d'une manière plus équitable pour nos ressortissants qui, il faut bien le dire, sont les véritables créateurs des sports en Tunisie. Ils ont œuvré depuis de nombreuses années avec foi et ténacité et je serai l'interprète de toute la F.F.H.C. en les remerciant du travail accompli et en leur disant de conserver espoir. Rien n'est certainement perdu ; le Gouvernement français se penchera sur le problème en temps utile, mais je soulignerai que la position actuelle de nos Dirigeants Tunisiens est la plus digne et que notre F.F.H.C. est fière d'eux.

R. POULAIN.

VICTOIRE NORDISTE A TOURCOING

Le traditionnel Paris-Nord s'est terminé par une victoire inattendue des Nordistes. L'équipe parisienne était pourtant la meilleure formation que le Comité de l'Île-de-France puisse présenter : Hanry, Dubois, Lambert, Gerber, Paterni, Deglaire, Insermini. Il est vrai que Paterni fut une recrue de choix et de dernière heure.

Hanry (Paris), en totalisant 255 k, l'emporte sur Van Rechem. En Plumes, retour inopiné de Debarge qui termine sa médecine et se présenta presque sans entraînement, ce qui ne l'empêcha pas de triompher du Parisien Dubois. Lambert (Paris) gagne en Légers. 307 k 500 devant le courageux Vallin. Gerber (Paris) tirant dans la catégorie Moyens mais à 67 k 500, ne put assurer que ses seconds essais et totalisa 332 k 500 devant le jeune espoir Maier. Paterni, en Mi-Lourds, réédita aisément ses maxima 130 - 115 - 145, devant Sibenaler, animé d'un bel esprit d'équipe. Les Parisiens Deglaire et Insermini – le premier à 130 k à l'épaulé et jeté, le second à 102 k 500 à l'arraché –, en manquant chacun leurs trois essais, firent disparaître la belle victoire en perspective.

Deglaire qui, l'an dernier, réussit 150 kilos au jeté, ne pouvait pas partir plus raisonnablement en prenant 130 kilos en première barre. Mais un peu à court d'entraînement, une contracture musculaire à la cuisse suffit pour le stopper. Quant à Insermini, il débute la saison en ayant changé son style. Il « tire » maintenant en flexion. La semaine précédant le match, il a arraché 110 k à la sélection ; un départ à 102 k paraissait naturel d'autant qu'il y avait un véritable match personnel entre lui et Herbaux.

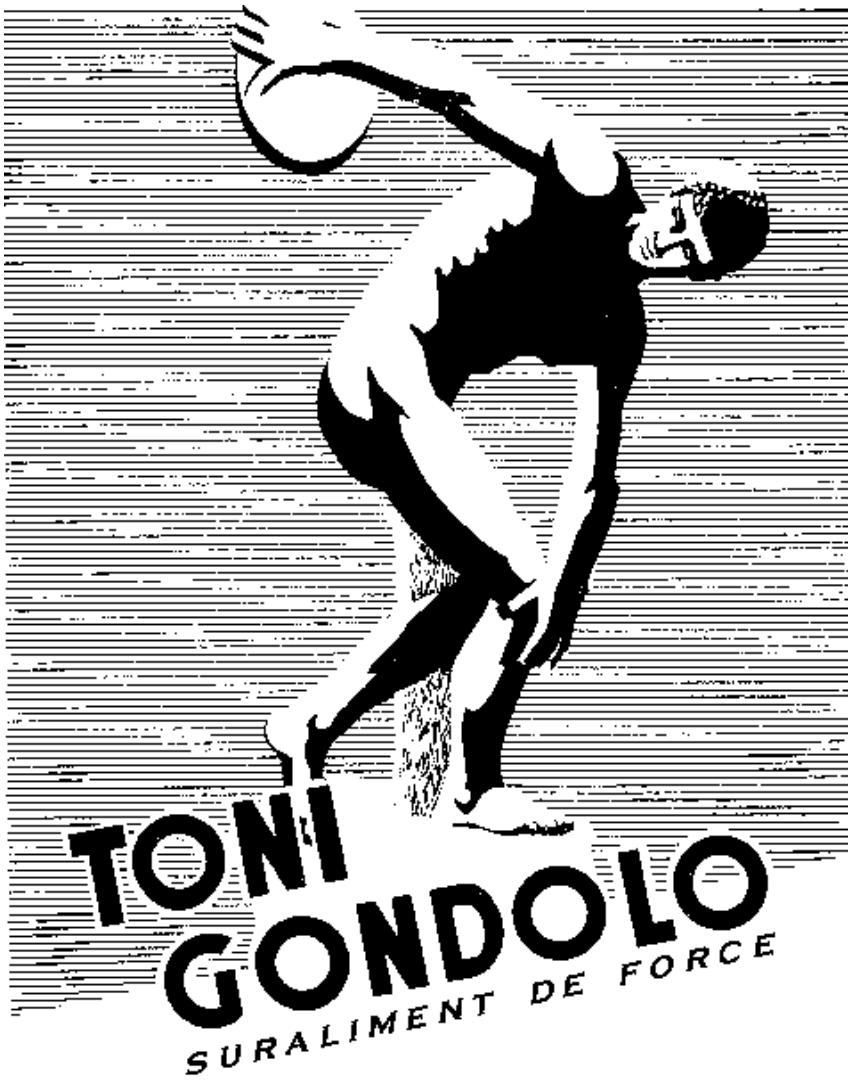

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

J'estime qu'il aurait été dommage d'annihiler la personnalité de ces deux athlètes en faisant débuter Insermini à 95 k. Herbaux fut l'athlète le plus combattif des deux équipes 105, 107,5, 135, représentent pour lui une bonne rentrée. Nous verrons certainement encore ce grand animateur sur les plateaux en 1957. Les plus jeunes, tel Insermini et encore plus jeunes tel Rémy doivent travailler ferme pour franchir le barrage que leur ancien dresse volontairement devant eux.

Jean Debuf, un peu fatigué, ne réussit pas de belles barres. Il est vrai que le plateau était d'une élasticité qui cassait tous les appels.

Un traditionnel et sympathique banquet réunit dirigeants, athlètes et amis dans la splendide salle de l'U.S. Tourquennoise qui avait organisé impeccablement cette compétition. Au retour à Paris, le Secrétaire Général du C.I.F. et de la F.F.H.C., Roger Poulain, eut un mot très sportif : « Je suis content de la victoire du Nord, car Paterni, tout récent et provisoire Parisien, a été accepté sans discussion par notre ami Dumoulin ».

Tout est bien qui finit bien.

R. CHAPUT.

***

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Records Officiels Seniors sur les mouvements olympiques au 1er octobre 1956

Développé à deux bras :

Coqs : Couprie (Vaillante Vertou), 72 k 500 ; *Plumes* : Moussa (U.S. Armoricaine-Nantes), 80 k ; *Légers* : Gerin (C.A. Nantais), 92 k 500 ; *Moyens* : Martin (C.A. Nantais), 107 k 500 ; *Mi-Lourds* : Perquier (U.S.A. Nantes), 106 k 500 ; *Lourds Légers* : Boussion (S.G. Angers), 105 k ; *Lourds* : Perrin (C.A. Vannetais), 102 k 500.

Arraché à deux bras :

Coqs : Le Hen (C.A. Nantais), 73 k ; *Plumes* : Baril (C.A. Nantais), (R. de Fr.), 96 k ; *Légers* : Gerin (C.A. Nantais), 95 k ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 98 k ; *Mi-Lourds* : Perquier (U.S.A. Nantes), 112 k 500 ; *Lourds Légers* : Boussion (S.G. Angers), 105 k ; *Lourds* : Perrin (C.A. Vannetais), 107 k 500.

Épaulé-jeté à deux bras :

Coqs : Marcombes (U.S. Tours), 100 k ; *Plumes* : Baril (U.S.A. Nantes), 122 k 500 ; *Légers* : Gerin (C.A. Nantais), 120 k ; *Moyens* : Rivière (U.S. Tours), 127 k 500 ; *Mi-Lourds* : Perquier (U.S.A. Nantes), 140 k ; *Lourds Légers* : Boussion (S.G. Angers), 140 k ; *Lourds* : Perrin (C.A. Vannetais), 137 k 500.

Total des trois mouvements olympiques :

Coqs : Le Hen (C.A. Nantais), 227 k 500 ; *Plumes* : Baril (U.S.A. Nantes), 292 k 500 ; *Légers* : Gerin (C.A. Nantais), 307 k 500 ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 320 k ; *Mi-Lourds* : Perquier (U.S.A. Nantes), 355 k ; *Lourds Légers* : Boussion (S.G. Angers), 342 k 500 ; *Lourds* : Perrin (C.A. Vannetais), 332 k 500.

***

Records officiels Seniors sur les mouvements Olympiques au 1er octobre 1956

Développé à deux bras :

Coqs : Couprie (V. Vertou), 72 k 500 ; *Plumes* : Hansmetzger (C.A. Nantais), 80 k ; *Légers* : Hansmetzger (C.A. Nantais), 85 k ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 85 k ; *Mi-Lourds* : Mao (C.A. Nantais), 93 k ; *Lourds Légers* : à établir ; *Lourds* : à établir.

Arraché à deux bras :

Coqs : Chochard (C A. Nantais), 62 k 500 ; *Plumes* : Hansmetzger (C.A. Nantais), 75 k ; *Légers* : Renaud (S.N.O.S.), 92 k 500 ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 95 k ; *Mi-Lourds* : Ferra (Angers B.S.), 95 k ; *Lourds Légers* : à établir ; *Lourds* : à établir.

Épaulé Jeté à deux bras :

Coqs : Renaud (S.N.O.S.), 85 k ; *Plumes* : Hansmetzger (C.A. Nantais), 95 k ; *Légers* : Renaud (S.N.O.S.), 115 k ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 122 k 500 ; *Mi Lourds* : Ferra (Angers B.S.), 125 k ; *Lourds Légers* : à établir ; *Lourds* : à établir.

Total des trois mouvements olympiques :

Coqs : Renaud (S.N.O.S.), 202 k 500 ; *Plumes* : Hansmetzger (C.A. Nantais), 250 k ; *Légers* : Renaud (S.N.O.S.), 285 k ; *Moyens* : Heissat (C.A. Nantais), 297 k 500 ; *Mi-Lourds* : Ferra (Angers B.S.), 295 k ; *Lourds Légers* : à établir ; *Lourds* : à établir.

***

COMITE D'ALGÉRIE

Après le renouvellement des membres sortants du Comité de Direction, le Bureau du Comité d'Algérie est ainsi constitué pour la saison 1956-1957 :

Présidents d'Honneur : MM. Ch. Guarinello et A. Jacono.

Président : M. R. Junqua.

Vice-présidents : MM. R. Marco, P. Parot, A Allègre.

Secrétaire : M. F. di Meglio.

Trésorier : M. A. Allègre.

Membres : MM. J. Aleman, R. Buffone, G. Létang, P. Rodriguez.

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

© RLPZ (2019)

MENSUEL **N° 118. – DÉCEMBRE 1956** **11e ANNÉE**

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME - **SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8è).** - **Téléph. ANJ. 54_63.**

SOMMAIRE

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 20 novembre 1956 ... 2
Classement national du Premier Pas Haltérophile et du Premier Pas Culturiste 1956 57..... 3
Classement national des Athlètes en Séries (suite)..... 6
Commissions F.F.H.C. 7
Technique du tirage et procédés pédagogiques, par R. CHAPUT... 10
La leçon athlétique du mois, par R. CHAPUT 10
Résultats des Jeux Olympiques de 1956..... 12
Nos joies, nos peines 13
Avant-propos sur les résultats de Melbourne 14
Réflexions sur le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste, par R. POULAIN..... 14
Avis importants 14
Dans nos Comités Régionaux..... 15

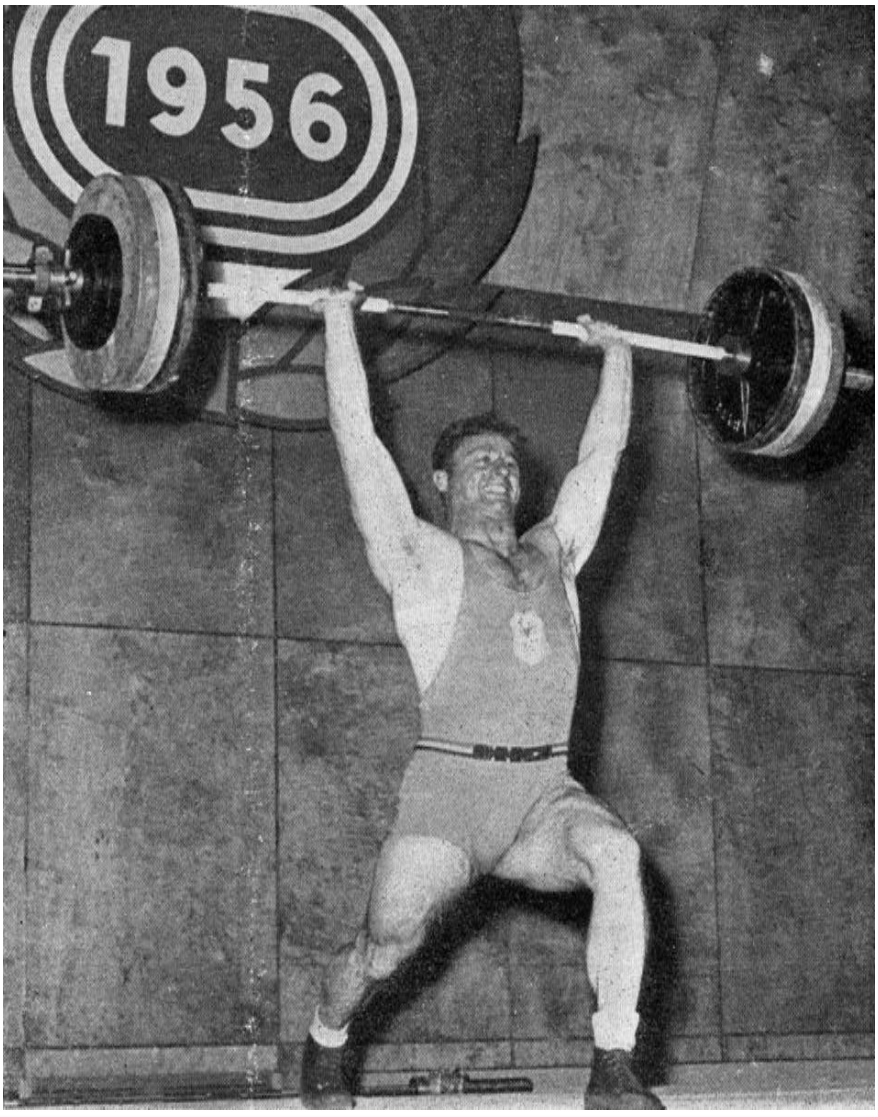

Sur notre cliché :

1956 :
la meilleure saison de Jean DEBUF, champion d'Europe à Helsinki, troisième aux Jeux Olympiques de Melbourne.

Document original : Raymond Lopez

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 20 NOVEMBRE 1956

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, L. Morin, F. Piou, R. Poulain.

Excusés : MM. Jean Dame, actuellement à Melbourne et Perquier.

Présidence de M. Louis Chaix : Vice-président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédé réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.328. : La Gauloise de Montbéliard ;
- ✓ N° 3.329. : Club Athlétique de Béthune ;
- ✓ N° 3.330. : Club Sportif du Ministère des Finances ;
- ✓ N° 3.331. : Association Sportive du Brun Pain.

Procès Cayeux c. F.F.H.C. - M. Roger Poulain, Secrétaire Général, donne connaissance des attendus du jugement rendu par le Tribunal Civil de la Seine, à l'audience du mardi 3 novembre 1956, dans le procès intenté par M. Cayeux contre la F.F.H.C.

Après un large échange de vues, il est décidé du surseoir à toute décision éventuelle jusqu'au retour du Président actuellement à Melbourne.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Lettre Héral - L'athlète Max Héral ayant pris connaissance, dans « l'Haltérophile Moderne » du procès-verbal de la réunion du Bureau du 25 septembre 1956, demande une rectification du paragraphe ayant trait au match France - Pologne qui précise que ledit match a été annulé du fait du forfait des athlètes Héral et Firmin. Le Poids Plume Montpelliérain remarque que le match-aller a eu lieu sans sa participation et que sa présence dans l'Équipe de France ne pouvait rien changer au résultat de la deuxième rencontre, son adversaire polonais devant normalement réaliser un meilleur total que le sien.

Le Secrétaire Général donne connaissance de la réponse qui a été faite à Héral et qui précise notamment qu'aucune rectification ne peut être apportée au procès-verbal, les propos relatés ayant été effectivement tenus.

Le Bureau est d'accord avec cette réponse et fait remarquer qu'il n'a pas voulu manifester une intention malveillante à l'égard de Max Héral qu'il a au contraire félicité il y a peu de temps pour la sportivité dont il a fait preuve à l'occasion du match France - Italie.

Championnat de France. - Le Secrétaire Général confirme que le Championnat de France Seniors 1957 aura lieu à Paris, Gymnase Municipal Voltaire, le samedi 6 avril en soirée et le dimanche 7 avril après-midi. En cas d'organisation du Championnat de France Juniors, il devra être envisagé de le faire disputer dans une autre salle, le Gymnase n'étant pas libre le dimanche matin.

M. Piou juge préférable de prévoir le samedi après-midi, le déroulement de la compétition le matin étant préjudiciable à la qualité des performances.

Rectification au procès-verbal du Comité de Direction du 7 juillet. - Sur observation de M. André Rolet, le Bureau constate qu'une erreur s'est glissée dans l'énumération des présents et excusés à cette réunion : M. R. Duverger, porté dans les présents, n'assistait pas à la réunion, tandis que M. Piou, lui, ne figure pas parmi les présents.

Match Équipe des Flandres - Sélection Polonaise. - Le Comité des Flandres avait demandé l'autorisation d'organiser cette rencontre à Calonne. Elle lui avait été accordée, mais avec demande de renseignements complémentaires destinés à la Fédération Polonaise que la F.F.H.C. devait contacter à ce sujet, en conformité des règlements internationaux.

Entre temps, l'autorisation donnée au Comité des Flandres a dû être annulée du fait que le Club Polonais avait en même temps conclu une rencontre avec une sélection parisienne de la F.S.G.T.

Pour éviter que pareil incident ne se renouvelle dans l'avenir, le Bureau décide qu'une lettre sera adressée à la Fédération Polonaise pour lui demander si le Club Polonais dont il s'agit fait bien partie de ses associations affiliées et rappeler que la F.F.H.C. étant la seule Fédération française officiellement reconnue par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, aucune rencontre ne peut être organisée soit en France, soit en Pologne avec des athlètes ou équipes dépendant d'autres groupements français.

Matériel Fédéral. - Le Secrétaire Général soumet au Bureau un projet d'utilisation d'une partie du matériel actuellement entreposé au Gymnase Municipal Voltaire et qui, pour différentes raisons, ne pourra plus servir dans les compétitions organisées par la F.F.H.C.

Il est adopté, sous réserve cependant que ce matériel fera l'objet de prêts et non de ventes aux Clubs déshérités, ce qui permettra la récupération par la Fédération en cas de manque d'activité d'un Club bénéficiaire.

Frais divers de Préparation Olympique. - Le Bureau donne avis favorable au remboursement de dépenses diverses effectuées par le Moniteur National à l'occasion de la préparation aux Jeux des trois sélectionnés. Une note de frais sera établie, destinée à la comptabilité.

Bulletin Fédéral. - Sur proposition du Secrétaire Général, le Bureau adopte un projet d'amélioration de la présentation du Bulletin fédéral papier de meilleure qualité, augmentation du nombre de pages, modification éventuelle de la page de couverture. Une légère augmentation du prix de l'abonnement est en même temps envisagée.

Match France-Italie. - Une proposition de rencontre France - Italie a été faite par la Fédération Italienne, il est cependant décidé, avant toute réponse, d'attendre le retour du Président qui a pu engager des pourparlers à Melbourne avec les Dirigeants italiens.

Comité Régional de Tunisie. - Lecture d'une lettre de M. M. Casanova, Secrétaire Général du Comité de Tunisie de la F.F.H.C. annonçant la dissolution du Comité par décret ministériel du 28 juin 1956 du Gouvernement Tunisien.

Le Bureau approuve la réponse faite par le Secrétaire Général qui remercie notamment les Membres du Comité de l'œuvre qu'ils ont accomplie dans le passé et les assure de l'amitié que leur conservera la F.F.H.C. malgré cette situation nouvelle.

Matériel de Bureau. - Le Bureau vote le crédit nécessaire à l'achat d'une machine à écrire et de différents meubles de Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

RECTIFICATIF

Nous avons reçu une demande de rectification de M. Cayeux, à la suite de la publication, dans « *L'Haltérophile Moderne* », du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 16 octobre 1956 et dans lequel il est fait dire au Président de la F.F.H.C. que « M. Cayeux a demandé, par l'entremise de M. Larroque, Conseil Juridique du Comité National des Sports, une entrevue en vue d'une médiation ».

Le procès-verbal a été adopté en l'absence de M. Jean Dame, actuellement à Melbourne qui n'a pu rectifier l'erreur d'interprétation commise. En effet. M. Larroque, Président de la Commission Juridique du Comité National des Sports – et non son Conseil Juridique – a bien voulu nous déclarer que c'est lui qui a pris l'initiative d'essayer de régler à l'amiable un différend porté devant les tribunaux.

C'est une règle constante a-t-il ajouté, qu'en sa qualité de Président de la Commission Juridique du Comité National des Sports, il s'efforce de trouver une solution amiable aux conflits qui parviennent à sa connaissance et qui, selon lui, sont nuisibles à l'intérêt du sport.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1956 - 1957

Catégorie moins de 20 ans

POIDS COQS

1.	Pastor (56) Sté de P.M. de Mascara	147,500
2.	Allard (50) Salle Vincent Ferrari	140, -
3.	Fouille (56) H.C. Arbreslois	125, -
4.	Barrie (55,9) U.A. Tarbaise	132,500
5.	Meyer (56) S.A. Strasbourgeoise	130, -
6.	Moreau (49) Union Sportive de Tours	127,500
7.	Ferrero (54,6) Omni Sports Hyérois	125, -
8.	Bouchnaki (55,9) Concorde d'Oran	125, -
9.	Hallaire (55,9) C.A. La Varenne	122,500
10.	Onillon (53,8) Club Haltérophile Rochelais	120, -
11.	Roulleau (55,9) A.S.P.O. Tours	120, -
12.	Moinel (52,2) Patronage Saint-Augustin	117,500
13.	Richet (53,5) Rueil A.C.	117,500
14.	Lavoine (54,3) Société Athlétique d'Enghien	115, -
15.	Salom (55,6) Patronage Saint-Augustin	107,500
16.	Navarro (55,7) Club Athlétique de Saint-Priest	107,500
17.	Dinicolas (54,5) Amicale de Saint-Ruf	102,500
18.	Sarazin (55,7) Stade Porte Normande	102,500
19.	Sudour (53) Club Athlétique Saint-Priest	100, -
20.	Fauvarque (55) A.S. Brun Pain	97,500
21.	Lefèvre (56) A.S. Cheminots Chaumont	97,500
22.	Lenoir (52,5) Red Star Limoges	95, -
23.	Serrier (53,6) A.S. Sportive Cheminots Chaumont.	92,500
24.	Manigault (55,6) S.C. Saint-Amandois	80, -

POIDS PLUMES

1.	Mounier (58,4) Red Star Limoges	165, -
2.	Vanlenghenove (59) Jeunes de Wazemmes	147,500
3.	Delebarre (58) A.S. Électricité Lille	145, -
4.	Jeanmougin (60) Club Cult. Halt. Lure	145, -
5.	Brevet (57,5) Club Athlétique Nantais	137,500
6.	Bois (57) Cercle Michelet Orléans	132,500
7.	Landrau (60) Club Athlétique La Varenne	132,500
8.	Randon (58) Salle Clermont Sport	130, -
9.	Nicolaou (59,1) Halt. Cult. Aixois	130, -
10.	Gaborit (59,2) Union Athlétique Cognac	130, -
11.	Di Maria (59,5) Club Haltérophile Rochelais	130, -
12.	Regerat (58,8) La Montluçonnaise	127,500
13.	Tilagone (59,9) Rad Star Limoges	127,500
14.	Pinot (60) Club Cult, et Halt, de Lure	127,500
15.	Mirailles (57,2) A.S. Police Oran	125, -
15.	Villebois (60) Club Culturiste Reims	122,500
17.	Minnebois (57) Club Bailleulois	120, -
18.	Yvanoff (57,6) Stade Porte Normande	120, -
19.	Vernez (58) Haltérophile Club Douai	120, -
20.	Denys (59) A.S. Brun Pain	120, -
21.	Broecklin (60) Union Guebwiller	120, -
21.	Fagot (60) Haltérophile Club Douai	120, -
21.	Pauliat (60) C.A.P.O. Limoges	120, -
24.	Babonneau (58,6) Union Athlétique Cognac	115, -
25.	Arnaud (59,1) Amicale St-Ruf	112,500
26.	Chapelon (59,2) A.S. Montferrandaise	112,500
27.	Benedet (60) Haltérophile Club Nice	112,500
28.	Teppaze (57,1) A.S. Montferrandaise	110, -
29.	Poisson (57,6) Club Sportif Alençon	110, -
30.	Fuentes (57,1) L'Oranaise	105, -
31.	Christophe (59) Energie Haguenau	102,500
32.	Grandmougin (58,2) Gauloise Montbéliard	97,500
33.	François (59,7) A.S. Cheminots Chaumont	97,500

POIDS LEGERS

1.	Floridia (64,6) Cult. Halt. Club Aixois	185, -
2.	Moreau (65,3) Club Athlétique Nantais	175, -
3.	Deléglise (66,1) Asnières Sports	170, -
4.	Urbaniak (67,3) Club Sportif de Meaux	167,500
5.	Beck (63,2) Racing Club Vichy	165, -
6.	Jérémy (64,5) Union Amicale Cognac	162,500
7.	Carcenac (65) Athlétic Club Montpellier	162,500
8.	Contard (65,5) Union Amicale Cognac	162,500
9.	Lascabettes (66,2) Cult. Halt. Club Aixois	162,500
10.	Duperret (67,2) Bravoure de Bougie	160, -
11	Giat (62,9) A.S. Montferrandaise	157,500
12.	Roustin (65,7) Club Sportif Alençon	155, -
13.	Revais (66,6) Enfants du Devoir Oyonnax	155, -
14.	Leroy (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	155, -
15.	Courtois (67,1) Gauloise Montbéliard	155, -
16.	Botte (65,7) Stade Porte Normande	152,500
17.	Bogus (67,4) Club Sportif de Meaux	150, -
18.	Pintado (67,5) Cercle Culturiste Saint-Médard	150, -
19.	Gorin (61) Club Haltérophile Rochelais	147,500
20.	Yvet (64,4) Club Sportif de Meaux	147,500
21.	Fauque (66) A.S. Bédarrides	147,500
22.	Santini (67.3) Cult. Halt. Club Aixois	145, -
23.	Chauvineau (67,5) Racing Cheminots Nantes	145, -
24.	Letient (63) Union Tourquennoise	142,500
25.	Perec (645) Athlétic Club Montpellier	142,500
26.	Hirly (65,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	142,500
27.	Matton (67) Haltérophile Club Boulogne	142,500
28.	Gaëtan (61,8) A.S. Cheminots Vénissieux	140, -
29.	Herbaux (62) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	140, -
29	Ournac (62) Athlétic Club Montpellier	140, -
31.	Ogier (63,1) La Ripagérienne	140, -
32.	Barbas (67,5) Red Star Limoges	140, -
33.	Michelin (60,9) Alliance Sainte-Savine	137,500
34.	Coste (63,9) Club Athlétique Saint-Priest	137,500
35.	Desbordes (66.3) Culturistes Rochelais	137,500
36.	Derre (66,4) Red Star Limoges	137,500
37.	Perarriera (62) A.S.P.O. Midi	135, -
38.	Roch (64) La Commercienne	135, -
39.	Beur (64,8) Alliance Sainte-Savine	135, -
40.	Sinon (66,5) Club Haltérophile Reyland	135, -
41.	Malet (67,1) Athlétic Club Montpellier	135, -
42.	Meyer (67,3) Gauloise Montbéliard	135, -
43.	Barriant (67,4) C.A.P.O. Limoges	135, -
44.	Mancion (67,5) Dreux Athlétic Club	135, -
45.	Carabetta (61,2) S.A. Mulhouse	132,500
46.	Ferlin (62) Union Sportive Crestoise	132,500
47.	Coster (62,2) C.A. La Varenne	132,500
48.	François (64) Club Sportif Est Républicain	132,500
49.	Gelée (65,1) Club Sportif d'Alençon	132,500
50.	Rouyer (65,2) C.H.B. Blois	132,500
51.	Gleize (66) Amicale Saint-Ruf	132,500
52.	Clerc (67,1) A.S. Police Oran	132,500
53.	Burchiello (62) Omri Sports Hyérois	130, -
54.	Halbwachs (63) Energie Haguenau	130, -
55.	Monier (63,1) A.S. Montferrandaise	130, -
56.	Fandart (63,2) Alliance Sainte-Savine	130, -
57.	Richy (64,7) C.H. Reyland	130, -
58.	Bonneau (65,4) S.C. Saint-Amandois	130, -
59.	Avinain (66,2) La Ripagérienne	130, -
60.	Desplanches (67,1) Cult. Halt. Club Aixois	130, -
61.	Guet (62) Omni Sports Hyérois	127,500
62.	Trautmann (63,5) Union Guebwiller	127,500
63.	Latouille (64) C.A.P.O. Limoges	127,500
64.	Venger (64) Union Guebwiller	125, -
65.	Arnold (65,3) Club Haltérophile Lunéville	125, -
66.	Lloveras (66) Athlétic Club Montpellier	125, -
67.	Clavreul (67,5) C.H.B. Blois	125, -
68.	Detrez (61) Haltérophile Club Douai	122,500
69.	Bremerch (63,8) La Ripagérienne	122,500
70.	Castaner (67,4) U.A. Péageoise	122,500
71.	Groslevin (62,2) A.S. Cheminots Chaumont	120, -
72.	Torchio (65,3) Nice Olympique	120, -
73.	Christ (64) Energie Haguenau	120, -
74.	Soler (65,5) Haltero Club Témouchentois	120, -
75.	Ban Salah (66,2) Cult. Halt. Club Aixois	120, -
76.	Auclair (65) Ilets Sports Montluçon	117,500
77.	Colombier (62) A.S. Montferrandaise	115, -
78.	Josse (64,4) Saint-Nazaire O.S.	115, -
79.	Fleury (62,4) Culturiste Rochelais	110, -
80.	Combret (67,5) A.S. Sainte-Florine	110
81.	Giré (60,6) A.S. Sainte-Florine	107,500
82.	Lebel (63) A.S. Cheminots Chaumont	107,500
83.	Blaise (64) La Commercienne	107,500
84.	Pinte (67,3) C.H.B. Blois	107,500
85.	Cabillic (63,5) Culturiste Rochelais	100, -
86.	Genin (61,5) La Commercienne	92,500
87.	Grodart (66,9) A.S. Cheminots Chaumant	87,500

POIDS MOYENS

1.	Augustin (73,6) Club Haltérophile Rochelais	190, -
2.	Dourdan (74,8) S.A. Montmartroise	187,500
3.	Meyer (74,9) S.A. Mulhouse	177,500

4.	Priore (75) Salle Vincent Ferrari	175, -
5.	Mortier (70,9) Club Athlétique Nantais	170, -
6.	Castaldi (74) Omni Sports Hyérois	170, -
6.	Fournet (74) Haltérophile Club de Douai	170, -
8.	Chapour (74,7) A.S.P.O. Midi	170, -
9.	Chalumeau (71) Stade Croisicais	167,500
10.	Keller (69,9) Courbevoie Sports	165, -
11.	Poilevert (74,4) Courbevoie Sports	165, -
12.	Lefoul (72,9) Société Athlétique d'Enghien	160, -
13.	Fesselmeyer (75) S.A. Strasbourg	160, -
14.	Saudemont (72,5) Olympique Amiénois	157,500
15.	Pellerin (72,9) Versailles A.C.	157,500
16.	Peletier (73) Stade Municipal de Montrouge	157,500
17.	Broquet (74,1) Dreux Athlétic Club	157,500
18.	Jeantet (74,2) Enfants du Devoir Oyonnax	155, -
19.	Galéa (71,5) Sté de Tir Maison Carrée	152,500
20.	Pons (73,8) L'Oranaise	152,500
21.	Demon (70,3) Enfants du Devoir Oyonnax	150, -
22.	Degrote (71) Union Tourquennoise	150, -
23.	Bourez (69) Club Bailleulois	147,500
24.	Penalva (69,3) Patronage Saint-Augustin	147,500
25.	Vaucher (70,4) Enfants du Devoir Oyonnax	147,500
26.	Méguin (75) Club Sportif Est Républicain	147,500
26.	Pichon (75) Club Sportif Manufacture Châtellerault	147,500
28.	Ortiz (70,2) A.S.P.O. Midi	145, -
29.	Valéri (72,3) Nice Olympique	145, -
30.	Blouet (74,5) Union Méan Penhoet	145, -
31.	Desarrano (68) Union Tourquennoise	142,500
32.	Kaczmarski (69,6) A.S. Mantaise	142,500
33.	Crovalori (68,3) Gauloise Montbéliard	140, -
34.	Gerber (70) S.A. Strasbourg	140, -
34.	Choukroun (70) Gymnaste Club d'Alger	140, -
36.	Leprêtre (71) Haltérophile Club Boulogne	140, -
37.	Pijotat (74) C.C.H.B.B. Issoudun	140, -
38.	Mialon (74) A.S. Montferrandaise	137,500
39.	Galtat (68,2) Cercle Haltérophile Troyen	135, -
40.	Tari (68,4) A.S. Police d'Oran	135, -
41.	Anstett (69) Energie Haguenau	135, -
42.	Mulko (73) Gymnaste Club d'Alger	135, -
43.	Brunet (70) Stade Porte Normande	132,500
44.	Rigal (70,6) C.H.B. Blois	132,500
45.	Barbet (73,1) C.H.B. Blois	132,500
46.	Simon (69,4) Club Haltérophile Lunéville	130, -
47.	Anglade (70,9) A.S.P.O. Midi	130, -
48.	Gisbert (73) A.S. Police Oran	130, -
49.	Mourey (68,5) Gauloise Montbéliard	127,500
50.	Leclerc (69) La Commercienne	125, -
51.	Couppe (73,9) C.H.B. Blois	125, -
52.	Fromentin (70,8) S.C. Saint-Amandois	122,500
53.	Delforge (73) A.S. Brun Pain	122,500
54.	Tekieli (68) Club Haltérophile Lunéville	120, -
55.	Schillinger (69) Energie Haguenau	117,500
56.	Samocheval (70,5) A.S. Sainte-Florine	117,500
57.	Engels (69) A.S. Brun Pain	115, -
58.	Petitjean (68) Club Haltérophile Reyland	92,500
59.	Achard (58,1) AS. Montferrandaise	92,500

POIDS MI-LOURDS

1.	Manigault (82,5) S.C. Saint-Amandois	190, -
2.	Hazet (76,8) A.S. Mantaise	180, -
3.	Suroy (81) Union Haubourdinoise	167,500
4.	Maldonado (77,2) Halt. Cult. Club Aixois	162,500
5.	Bauwens (78) Jeunes de Wazemmes	162,500
5.	Joublie (78) Rueil A.C.	162,500
7.	Thibaut (81,5) Union Haubourdinoise	162,500
8.	Cognat (75,4) La Ripagérienne	160, -
9.	Hotz (82,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	160, -
10.	Catteau (79) A.S. Brun Pain	157,500
11.	Guillotin (77,1) Stade Porte Normande	155, -
12.	Leduey (80,1) Esso Sports	155, -
13.	Chaumet (76) C.H.B. Blois	152,500
14.	Vernay (76,9) Club Athlétique Saint-Priest	147,500
15.	Maupérin (80) Cercle Culturiste Remis	147,500
16.	Bouquin (75,9) Asnières Sports	140, -
17.	Joseph (78) Energie Haguenau	137,500
18.	Gabay (76) Concorde d'Oran	135, -
19.	Azzi (76,6) Nice Olympique	135, -
20.	Blyweert (82) C.H. Avesnois	135, -
21.	Barbat (78,8) Stade Porte Normande	130, -
22.	Pasquereau (79) C.S. Est Républicain	125, -
23.	Zittel (82,5) U.A. Péageoise	117,500
24.	Martin (80,9) Club Athlétique Saint-Priest	115, -

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	Monnet (86,5) Haltérophile Club de Nice	195, -
2.	Visbecq (83,5) Stade Croisicais	180, -
3.	Cambier (83,5) Jeunes de Wazemmes	157,500
4.	Ségaux (84) Energie Haguenau	155, -
5.	Salmon (85,3) C.H.B. Blois	152,500

POIDS LOURDS

1.	Chevalier (108) Versailles A.C.	175, -
2.	Studer.(91) Union Guebwiller	162,500
3.	St Lager (92,5) C.H. Arbreslois	160, -
4.	Bucas 91) Union Méan Penhoet	152,500
5.	Chabray (96,4) U.A. Péageoise	142,500

Catégorie plus de 20 ans

POIDS COQS

1.	Bégaud (54,2) Club Athlétique Nantais	152,500
2.	Laugier (55,5) Haltérophile Club de Nice	135, -
3.	Fernandez (55,9) S.A. Bel Abbesienne	135, -
4.	Alliot (54,1) Cercle Culturiste St-Médard	120, -
5.	Rabarioelina (55,1) Madagascar	120, -
6.	Oussenekan (56) Olympique de la Réunion	120, -
7.	Liao (54,5) Madagascar	117,500
8.	Osete (52,6) La Ripagérienne	115, -
9.	Pally (54) A.P.E.C.A. de la Réunion	115, -
9.	Pommader (54) Olympique de la Réunion	115, -
11.	Rajabelina (53,8) Madagascar	107,500
12.	Chrétien (55,9) Madagascar	102,500
13.	Rabenja (52,1) Madagascar	97,500
14.	Ollympe (55) Madagascar	97,500
15.	Derueda (56) H.C. Témouchentois	97,500
15.	Canton (56) H.C. Témouchentois	97,500
17.	Piquet (52) A.P.E.C.A. de la Réunion	95, -
18.	Sautron (48) A.P.E.C.A. de la Réunion	90, -
19.	Omeraly (54) A.P.E.C.A. de la Réunion	90, -
20.	Melamfi (46) A.P.E.C.A. de la Réunion	85, -
21.	Rivière (56) A.P.E.C.A. de la Réunion	85, -
22.	Payet (47) A.P.E.C.A. de la Réunion	80, -

POIDS PLUMES

1.	Rossi (60) Association Sportive Monaco	172,500
2.	Chassang (58,9) U.S. Métro-Transports	165, -
3.	Salomone (58) Athlétic Club Servannais	162,500
4.	Simon (59,7) Club Sportif de Meaux	157,500
5.	Henry (58,6) Club Sportif Ministère Finances	155, -
6.	Barge (60) Haltérophile Club Louviers	152,500
7.	Delarbre (58) S.A. Montmartroise	145, -
8.	Nicolas (60) Club Sportif Inter-Avia	145, -
9.	Moudjit (59,7) Football Club de Blida	142,500
10.	Rousse (57,7) U.A. Tarbaise	137,500
11.	Siles (59) L'Oranaise	135, -
12.	Koho (58,2) Madagascar	127,500
13.	Piniau (58,3) C.H.B. Blois	127,500
14.	Valmont (59) Olympique de la Réunion	127,500
15.	Raboanarison (59,7) Madagascar	127,500
16.	Benita (59,1) Concorde d'Oran	125, -
17.	Santaniello (60) Haltérophile Club Grenoble	125, -
18.	Defever (57) Club Athlétique Rosendaël	122,500
19.	Toupet (57,7) C.C.H.B.B. Issoudun	120, -
20.	Randrianirina (59,8) Madagascar	120, -
21.	Bododus (58) A.P.E.C.A. de la Réunion	115, -
22.	Rajaona (59) Madagascar	115, -
23.	Walter (57,1) S.A. Mulhouse	110, -
24.	Désiré (58) Olympique de la Réunion	110, -
25.	Blain (60) A.P.E.C.A. de la Réunion	110, -
26.	Lebon (58,1) Madagascar	107,500
27.	Vitry (60) A.P.E.C.A. de la Réunion	97,500

POIDS LEGERS

1.	Gueu (66,4) U.S. Métro-Transports	175, -
2.	Andron (67,5) Club Haltérophile Rochelais	175, -
3.	Roth (67) Sté Halt, et Cult. Haguenau	170, -
4.	Lemaire (67) Société Athlétique d'Enghien	167,500

5.	Harmelini (63,5) Asnières Sportrs	165, -
6.	Villaret (65,5) A.S. Mantaise	165, -
7.	de Govin (66,5) Club Nautique et Athlét. Rouen	162,500
8.	Picollo (66,8) Club Haltérophile Rochelais	162,500
9.	David (63,5) A.S. Decazeville	160, -
10.	Rio (65) Union Méan Penhoet	157,500
11.	Fournier (66,1) S.C. Saint-Amandois	157,500
12.	Hebben (62,5) Club Athlétique Rosendaël	155, -
13.	Rousseau (67) Union Roubaisienne	152,500
14.	Navarro (67,5) Club Athlétique Saint-Priest	147,500
15.	Sarlin (63) Etoile et Entente Carpentras	145, -
16.	Rideau (64,5) La Montluçonnaise	145, -
17.	Boudin (65,3) Salle Clermont Sports	145, -
18.	Corbelin (67,5) Club Culturiste rue des Postes	145, -
19.	Deschaintres (63,3) Sporting Club de Neuilly	142,500
20.	Faubourg (66) A.P.E.C.A. de la Réunion	142,500
21.	Camarata (66) Sporting Club Neuilly	140, -
22.	Hamidi (67,4) L'Oranaise	140, -
23.	Renaud (67,5) S.C.P.O. Paris	140, -
24.	Marsac (64,5) S.C.P.O. Paris	137,500
25.	Muggeo (66) H.C. Grenoble	137,500
26.	Causeliet (67) Omni Sports Hyérois	137,500
27.	Morisseau (67,2) Club Athlétique Nantais	137,500
28.	Conti (62) Club Sportif de Clamart	135, -
29.	Ludwig (63,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	135, -
30.	Tourette (63,5) Amicale Saint-Ruf	135, -
31.	Le Bideau (63,7) Club Athlétique Nantais	135, -
32.	Ralaonarivony (64) Madagascar	135, -
33.	Glaes (65) Club Culturiste rue des Postes	135, -
34.	Capdevielle (63,3) U.A. Tarbaise	132,500
35.	Thibault (63,9) Culturistes Rochelais	132,500
36.	Biasetti (67,4) U.G.A. Péageoise	132,500
37.	Hamanga (65) A.P.E.C.A. de la Réunion	130, -
38.	Castagner (66,2) S.C. Saint-Amandois	130, -
39.	Pierre (66,5) Omni Sports Hyérois	130, -
40.	Tusu (66,7) Union Méan Penhoet	130, -
41.	Savonnière (67) C.S. Est Républicain	130, -
42.	Tatal (65) A.P.E.C.A. de la Réunion	127,500
43.	Robles (66,6) Gymnaste Club d'Alger	127,500
44.	Noël (61) Olympique de la Réunion	125, -
45.	Bigot (62,5) S.C. Saint-Amandois	125, -
46.	Pennetier (66,2) S.C. Saint-Amandois	125, -
47.	François (60,5) A.S. Cheminots Chaumont	122,500
48.	Gorge (63,6) Union Sportive Crestoise	122,500
49.	Ronzat (63,7) A.S. Cheminots Chaumont	122,500
50.	Solesse (65) A.P.E.C.A. de la Réunion	122,500
51.	Lancelin (65,1) Stade de la Porte Normande	122,500
52.	Van Eecke (65,5) Stade Municipal Petite Synthe	122,500
53.	Chambaz (61,3) Gauloise Montbéliard	120, -
54.	Bréard (63) Stade Municipal Petite Synthe	120, -
55.	Noël (64) A.P.E.C.A. de la Réunion	120, -
56.	Faubourg (66) A.P.E.C.A. de la Réunion	120, -
57.	Coupe (61,7) Saint-Nazaire O.S.	117,500
58.	Barbé (62,5) A.P.E.C.A. de la Réunion	117,500
59.	Fatol (65) A.P.E.C.A. de la Réunion	117,500
60.	Toulcanon (63) A.P.E.C.A. de la Réunion	115, -
61.	Tomas (66,5) La Montluçonnaise	115, -
62.	Famanga (61) A.P.E.C.A. de la Réunion	110, -
63.	Fary (65) Olympique de la Réunion	110, -
64.	M'Dodio (62) A.P.E.C.A. de la Réunion	102,500
65.	Grandbois (64) A.P.E.C.A. de la Réunion	100, -
66.	Séry (62) A.P.E.C.A. de la Réunion	97,500
67.	Songara (61) A.P.E.C.A. de la Réunion	92,500

POIDS MOYENS

1.	Gautier (68,1) Club Sportif Alençon	205, -
2.	Coignoux (74,6) Asnières Sports	190, -
3.	Charrue (69) Union Guebwiller	185, -
4.	Corre (70) Racing Club Vichy	182,500
5.	Huot (75) Stade Municipal de Montrouge	180, -
6.	Bouras (74,7) U.S. Métro-Transports	177,500
7.	Tardy (71) Club Olympique de Caudéran	175, -
8.	Reverdy (73) Football Club Blida	175, -
9.	Salicru (72) Salle Clermont Sports	170, -
10.	Brudermann (74) Sté de P.M. Hussein Dey	170, -
11.	Lesage (73,9) Union Méan Penhoet	167,500
12.	Briffaud (74,1) Enfant du Devoir Oyonnax	167,500
13.	Crahé (71,8) Club Athlétique Nantais	165, -
14.	Thierry (73) Entente Sportive Laneuvilloise	165, -
15.	Foucher (74,5) Cercle Michelet Orléans	165, -
16.	Blanchet (70,4) S.C.P.O. Paris	162,500
17.	Ménin (70,9) Rueil A.C.	162,500
18.	Leduc (74) Club Sportif Inter-Avia	162,500
19.	Dauphin (68,2) Club Sportif Est Républicain	160, -
20.	Dereume (69,5) Groupe Laïque d'Alger	160, -
21.	Pocceschi (71) Club Halt, et Cult. Alger	160, -
22.	Bergeamme (73,5) U.S. Métro-Transports	160, -
23.	Missoscia (74,8) Sporting Club Navis	160, -
24.	Tour (75) Sporting Club Navis	160, -
25.	Diotel (72) Athlétic Club Servannais	157,500
26.	Zadikian (72,6) Cult. Halt. Club Aixois	157,500
27.	Eguerre (72,8) U.S. Métro-Transports	157,500
28.	Ozanne (69,9) A.S. Mantaise	150, -
29.	Bouchardon (70) C.H.B.B. Blois	150, -
30.	Cheval (70,1) Asnières Sports	150, -
31.	Godet (74,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau	150, -
32.	Mickiels (71,5) Club Athlétique Rosendaël	147,500
33.	Rico (71,8) Groupes Laïques Alger	147,500
34.	Janicki (72,1) Amicale Saint-Ruf	147,500
35.	Filippi (72,2) Sporting Club Neuilly	147,500
36.	Vrignon (73,5) Racing Cheminots Nantes	147,500
37.	Nabot (75) Gymnaste Club Alger	147,500
38.	Hervieux (72,2) Gauloise Montbéliard	145, -
39.	Lorenzo R. (72,9) S.A. Bel Abbesienne	145, -
40.	Balle (70,1) Stade Croisicais	142,500
41.	Cuvillier (72) Gymnaste Club d'Alger	142,500
42.	Rousse (70) Olympique de la Réunion	140, -
43.	Hassenfratz (69,5) Sté Halt. Cult. Haguenau	140, -
44.	Rollet (71,5) La Franc Lyonnaise	140, -
45.	Vincent (72,5) A.S.P.O. Angoulême	137,500
46.	Beck (75) Union Guebwiller	137,500
47.	Schembri (75) Gymnaste Club d'Alger	135, -
48.	Muller (74,1) S.A. Mulhouse	132,500
49.	Spath (69,7) Club Sportif Est Républicain	130, -
50.	Masset (71,7) Culturistes Rochelais	127,500
51.	Navarro (74,3) Club Athlétique Saint-Priest	127,500
52.	Gervais (69,2) Madagascar	125, -
53.	Batou (72) A.P.E.C.A. de la Réunion	125, -
54.	Bonnet (74) A.S.P.O. Angoulême	122,500
55.	Maronèse (75) Union Sportive Crestoise	122,500
56.	Guilloux (71,5) A.P.E.C.A. de la Réunion	105, -

POIDS MI-LOURDS

1.	Tiéry (79,2) L'Arpajonnaise	182,500
2.	Moulin (82,2) Etoile et Entente Carpentras	180, -
2.	Bontet (82,2) Groupes Laïques Alger	180, -
4.	Mercier (78) Olympique Amiénois	177,500
5.	Bezes (81,2) Club Haltérophile Rochelais	175, -
6.	Sibon (80,5) Madagascar	167,500
7.	Viriot (77,2) U.S. Métro-Transports	165, -
8.	Sécher (79,6) Club Athlétique Nantais	165, -
9.	Delancourt (75,3) A.S. Mantaise	162,500
10.	Iche (76) Salle Clermont Sport	162,500
11.	Lorenzo (77,6) A.S. Police Oran	162,500
12.	Besson (77,1) Française de Lyon	155, -
13.	Poirier (79,2) U.S. Métro-Transports	155, -
14.	Aymard (81,9) A.S. Montferrandaise	152,500
15.	Reguiéry (82) Stade Porte Normande	145, -
16.	Manier (79,5) Club Culturiste Reims	142,500
17.	Dailly (81,8) La Commercienne	140, -
18.	Guérin (77,8) S.C. St-Amandois	135, -
19.	Audino (81) Nice Olympique	135, -
20.	Massemin (79) Stade Municipal Petite Synthe	107,500

POIDS LOURDS LEGERS

1.	Coedic (86,1) Stade Municipal de Montrouge	190, -
2.	Madary (88,9) Stade Municipal de Montrouge	187,500
3.	Mortier (82,6) Club Sportif d'Alençon	185, -
4.	Dréano (89,8) Club Naut, et Athl, de Rouen	185, -
5.	Roger (89,8) Gauloise de Montbéliard	175, -
6.	Arlon (86,3) Stade Français	172,500
7.	Gesset (84,9) Sporting Club St-Amandois	170, -
8.	Valat (88,6) Stade Municipal Montrouge	170, -
9.	Garda (89,1) A.S. Police d'Oran	167,500
10.	Bensaid (90) Concorde d'Oran	165, -
11.	Guiraud (83) Stade Français	162,500
12.	Gruss (86,1) Stade Municipal Montrouge	157,500
13.	Teyssèdre (88) Olympique de la Réunion	135, -

POIDS LOURDS

1.	Mertegoutte (95,7) Stade Municipal de Montrouge	200, -
2.	Roustan (93) A.S. Police Montpellier	187,500
3.	Werlhé (91,6) H.C. Louviers	180, -
4.	Boubeker (100,1) AS. Police Oran	165, -
5.	Boscaratio (93) Française de Besançon	150, -

Classement National du Premier Pas Culturiste 1956-1957

Catégorie moins de 20 ans

		Points
1	Pastor - Société de P.M. Mascara	94
2.	Chapour - A.S.P.O. Midi	94,25
3.	Duperret - Bravoure de Bougie	89
4.	Bon - C.S. Cheminots Nîmois	87
5.	Neguin - Club Sportif Est Républicain	86
6.	Pintado - Cercle Culturiste Saint-Médard	83,75
7.	Botte - Stade de la Porte Normande	80,75
8.	Galey - Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux	80,50
9.	Duboc - H.C. Louviers	80,25
10.	Blouet - Union Méan Penhoet	79,50
11.	Perarriera - A.S.P.O. Midi	79
12.	Bossa - Entente Sportive Saint-Martin d'Hères	76,75
13.	Rouglan - A.S.P.O. Midi	77,50
14.	Abiteboul - Concorde d'Oran	76,50
14.	Martinez - A.S.P.O. Midi	76,50
16.	Petit - C.S. Cheminots Nîmois	76
17.	Ortiz - A.S.P.O. Midi	75,50
17.	Anglade - Jeunesse Laïques Marmande	75,50
17.	Vancon - C.S. Est Républicain	75,50
20.	Yvanoff - Stade Porte Normande	75
21.	Plaideau - A.S.P.O. Midi	74,50
22.	Namani - A.S. Police d'Oran	74
23.	Carcenac - Athlétic Club Montpellier	74
24.	Sauvan - A.S. Police Montpellier	72,75
24.	Almendros - Béziers O.E.C.	72,75
26.	Thibaut - Union Haubourdinoise	71,25
27.	Maréchaux - Club Culturiste rue des Postes	71
28.	Poletti - A.S. Jovicienne	70,50
29.	Hugues - Béziers O.E.C.	70,25
30.	Rabie - A.S. Police Montpellier	70
31.	Ournac - Athlétic Club Montpellier	69,75
32.	Renault - A.S. Jovicienne	69
33.	Durieux - Association Préfecture de la Seine	68
33.	Mangin - U.G.A. Péageoise	68
35.	Zaino - A.S. Jovicienne	67
36.	Barret - U.G.A. Péageoise	66,25
36.	Galea - Société de Tir Maison Carrée	66,25
38.	Legrand - Saint-Nazaire O.S.	65,25
39.	Matton - Haltérophile Club Boulogne	65
40.	Lloveras - Athlétic Club Montpellier	63,75
41.	Roux - U.G.A. Péageoise	62,75
41.	Lecœuvre - Club Culturiste rue des Postes	62,75
43.	Leprêtre Pierre - Haltérophile Club Boulogne	62
44.	Chiquet - Saint-Nazaire O.S.	61,25
45.	Mantel - Haltérophile Club Montpellier	61
45.	Doumergue - Athlétic Club Montpellier	61
47.	François - Club Sportif Est Républicain	60,50
48.	Rivières - Béziers O.E.C.	60
49.	Leduey - Esso Sports	59
50.	Sarazin - Stade Porte Normande	58,75
51.	Wozcik - A.S. Jovicienne	58,50
52.	Brunet - Stade Porte Normande	58,25
53.	Leprêtre Louis - Haltérophile Club de Boulogne	58
53.	Goessen - Haltérophile Club de Boulogne	58
53.	Fillion - A.S. Mantaise	58
56.	Pasquereau - Club Sportif Est Républicain	53,25
57.	Barbat - Stade Porte Normande	50

Catégorie plus de 20 ans

1.	Rossi - Association Sportive de Monaco	96
2.	Servien - U.G.A. Péageoise	94
3.	Jalineau - C.S. Régie du Gaz de Bordeaux	89
3.	Lesage - Union Méan Penhoet	89
5.	Portner - Saint-Nazaire O.S.	87,75
6.	Lopez - L'Oranaise	87,25
7.	Goffart - Racing Club Cheminots Nantes	86
8.	Jeremy - Union Amicale de Cognac	85,75
9.	Delecroix - Union Haubourdinoise	85,50
9.	Tardy - Club Olympique Caudéranais	85,50
11	Alliot - Cercle Culturiste Saint-Médard	83
12.	Ruppert - A.S. Jovicienne	82,75
13.	Mercier - Olympique Amiénois	82,25
14.	Le Bideau - Club Athlétique Nantais	82
14.	Claes - Club Culturiste de la rue des Postes	82
16.	Thomas - A.S. Jovicienne	79,75
16.	Corbelin Léandre - Club Culturiste de la rue des Postes	79,75
16.	Dattiche - Union Haubourdinoise	79,75
19.	Crahe - Club Athlétique Nantais	79
20.	Signardie - Culturistes Rochelais	78,50
21	Secher - Club Athlétique Nantais	75,75
22.	Catrix - E.S. Saint-Martin d'Hères	74,50
23.	Royanne - U.G.A. Péageoise	72,75
24.	Fernandez - S.A. Bel Abbesienne	71,25
25.	Chauvet - Club Athlétique Nantais	68,75
26.	Vaudon - C.S. Régie Gaz de Bordeaux	67
27.	Lorenzo - S.A. Bel Abbesienne	66
28.	Dintrans - Club Sportif Régie Gaz de Bordeaux	63
29.	Couvier - Saint-Nazaire O.S.	61,50
30.	Villa - A.S. Police d'Oran	59,75
31.	Corbelin Jean - Club Culturiste de la rue des Postes	58,75
32.	Bach - Club Sportif Est Républicain	57,25
33.	Castaner - U.G.A. Péageoise	53,50
34.	Rohr - C.S. Est Républicain	51,25
35.	Cornas - C.S. Est Républicain	50,50

Classement National des Athlètes en Séries (suite)

COMITE DU LANGUEDOC

Classe Internationale :

Moyens	Firmin	Championnat de France 54-55
Mi-Lourds	Marchal	Match France-Finlande 55-56

Classe Nationale :

Plumes	Héral	Match France-Italie 55-56
Légers	Sanchez	Championnat de France 55-56
Mi-Lourds	Firmin	Jeux Méditerranéens 54-55

1re Série :

Moyens	Soler	Prix Fédéral 54-55
Mi-Lourds	Vincent	Championnat de France 54-55

2e Série :

Coqs	Duplan	Prix Fédéral 54-55
–	Jaime	Critérium National 55-56
Plumes	Assié	Prix Fédéral 54-55
–	Impieri	Prix d'Encouragement 55-56
–	Martin	Prix d'Encouragement 55-56
Légers	Brissaud	Prix Fédéral 54-55
–	Veyrune	Prix Fédéral 54-55
Moyens	Martinez	Prix d'Encouragement 55-56
–	Réga	Prix Fédéral 55-56
–	Vincent	Prix Fédéral 54-55

COMITE DU LIMOUSIN

Classe Nationale :

Plumes	Thévenet	Championnat de France 54-55

1re Série :

Lourds-Légers	Denichou	Championnat de France 54-55

2e Série

Moyens	Blanchon	Prix d'Encouragement 54-55
–	Lachèze	Prix Fédéral 55-56

COMITE DE LORRAINE

Classe Nationale :

Plumes	Klein	Match France-Allemagne 55-56
Légers	Klein	Critérium National 54-55

2e Série

Légers	Mathieu	Prix d'Encouragement 55-56
Mi-Lourds	Guermandi	Critérium National 55-56

COMITE DU LYONNAIS

1re Série :

Plumes	Platier	Prix Fédéral 54-55

2e Série :

Coqs	Raieri	Critérium National 55-56
Légers	Cardon	Prix Fédéra! 55-56
–	Cerniglia	Prix Fédéral 54-55
Moyens	Pan	Prix Fédéral 54-55
Mi-Lourds	Plantier	Critérium National 54-55

COMITE DE MADAGASCAR

Classe Nationale :

Coqs	Randrianarisoa	Championnat de France 55-56

COMITE DU MAROC

Classe Internationale

Mi-Lourds	Paterni	Match France-Italie 55-56

Classe Nationale :

Légers	Catanoso	Championnat de France 55-56
–	Grégoire Sandeaux	Championnat de France 54-55
Moyens	Grégoire Sandeaux	Championnat de France 55-56

1re Série :

Plumes	Georges Sandeaux	Championnat de France 55-56
Mi-Lourds	Trognon	Championnat de France 54-55

2e Série :

Moyens	Mustapha ben Adnan	Critérium National 55-56

COMITE DE NORMANDIE

1re Série :

Coqs	Tiron	Prix Fédéral 55-56
–	Picard	Prix d'Encouragement 55-56
Lourds-Légers	Renault	Critérium National 54-55

2e Série :

Plumes	Anseaume	Prix Fédéral 54-55
Légers	Desplantes	Prix Fédéral 54-55
–	Digiaud	Prix d'Encouragement 54-55
–	Mercier	Critérium National 54-55
Moyens	Cave	Prix d'Encouragement 55-56
–	Perez	Championnat de France 55-56

COMITE D'ORANIE

1re Série :

Coqs	Requena	Championnat de France 54-55
Plumes	Benayoun	Prix Fédéral 55-56
–	Marzullo	Championnat de France 55-56
Légers	Crespo	Championnat de France 54-55

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Classe Internationale

Coqs	Marcombe	Jeux Méditerranéens 54-55

1re Série :

Légers	Cot	Championnat de France 55-56
–	Vallet	Prix d'Encouragement 54-55

COMITE DU POITOU

1re Série :

Mi-Lourds	Raveraud	Critérium National 54-55

2e Série :

Coqs	Vidal	Championnat de France 55-56
Légers	Didot	Critérium National 54-55
–	Gisclon	Prix d'Encouragement 54-55
–	Legrand	Prix Fédéral 55-56
Moyens	Gaury	Critérium National 54-55
–	Robineau	Prix Fédéral 54-55

COMITE DE PROVENCE

Classe Nationale :

Légers	J. Piétri	Championnat de France 54-55
Mi-Lourds	Degioannini	Championnat de France 54-55

1re Série :

Légers	A. Piétri	Critérium National 54-55

2e Série :

Coqs	Morielli	Prix Fédéral 54-55
–	Pecoul	Prix d'Encouragement 55-56
–	Ruffo	Prix d'Encouragement 55-56
Légers	Magneto	Prix d'Encouragement 54-55
Moyens	Drujon	Prix Fédéral 54-55
–	Miguères	Prix d'Encouragement 54-55
Mi-Lourds	Mierzuck	Prix d'Encouragement 55-56
Légers	Juge	Critérium National 54-55
–	Mierzuck	Championnat de France 55-56
–	Orsini	Prix Fédéral 55-56
–	Verane	Critérium National 54-55
Lourds	Neyerts	Critérium National 55-56
–	Rémy	Championnat do France 55-56

COMITE DES PYRÉNÉES

Classe Nationale :

Moyens	Gaiotti	Championnat de France 55-56

1re Série :

Coqs	Larroze	Prix Fédéral 54-55
Moyens	Pirard	Championnat de France 54-55

2e Série :

Plumes	Boulet	Prix d'Encouragement 55-56
Moyens	Pelaez	Prix Fédéral 55-56

COMITE DE TUNISIE

1re Série :

Moyens	Uzan	Critérium National 54-55

2e Série :

Plumes	Bembaron	Prix Fédéral 55-56
Moyens	Tumbarallo	Prix d'Encouragement 55-56
Mi-Lourds	Uzan	Prix d'Encouragement 55-56
Lourds-Légers	Bastide	Prix d'Encouragement 54-55
Lourds	Sammut	Critérium National 55-56

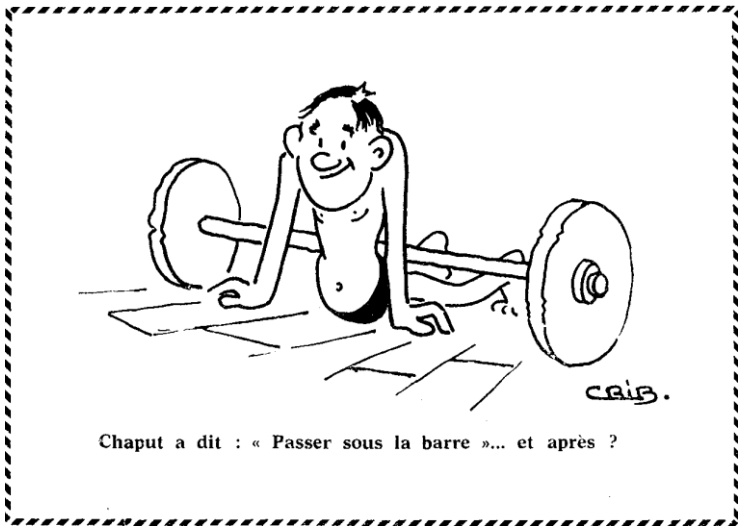

Chaput a dit : « Passer sous la barre »... et après ?

COMMISSIONS F.F.H.C.

Trois Commissions de la F.F.H.C. ont tenu une réunion, le samedi 24 novembre 1956, et ont élu ainsi leur Bureau pour la saison 1956-57 :

Commission de Culture Physique : Président : M. Marcel Goharel ; Secrétaire-Rapporteur : M Marcel Dury.

Commission des Statuts et Règlements : Président : M. Julien Duchesne ; Secrétaire-Rapporteur : M. André Rolet.

Commission des Arbitres : Président : M. Paul Buisson : Secrétaire-Rapporteur : M. André Rousseaux.

LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1956-57

La Finale du Prix Fédéral 1956-57 aura lieu au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, à Paris. (Métro Porte de Vincennes) le dimanche 13 janvier 1957

TECHNIQUE DU TIRAGE ET

L'homme étant sur la barre et prêt à tirer (fig. 1), il est nécessaire de lui faire comprendre que le soulèvement s'exécutera par une impulsion des jambes et un redressement du tronc conjugués, sans aucune contraction des bras de fig. 1 en fig. 4.

Un des meilleurs procédés consistera à faire placer l'athlète en position de départ sans barre.

L'entraîneur, accroupi à côté du tireur, lui saisira un poignet à deux mains pour maintenir son bras non seulement allongé, mais en opérant une traction vers le bas qui lui donnera davantage qu'un poids inerte sur le sol, la notion de l'effort en opposition nécessaire pour se redresser par la force de fig. 1 en fig. 4, jusqu'à complète extension du tronc et des jambes.

Un autre procédé consistera à aider le tireur à soulever son poids en provoquant manuellement l'effort total du tirage. L'entraîneur se placera derrière l'athlète fléchi sur sa barre, une main accrochée à l'épaule de celui-ci, sur le muscle trapèze ou sur le deltoïde (face antérieure) ; l'autre main à plat sur le muscle fessier du côté ou il sera placé (fig. 5), prêt à effectuer une poussée tandis que la main sur l'épaule tirera en arrière.

Ainsi, au cours de l'extension barre en mains, l'athlète sentira l'effort réel et total de tirage.

La poussée et la tirée de son entraîneur provoquant le réflexe du temps de bascule qui amènera la barre, non seulement à hauteur maximum, mais contre le corps du tireur le plan vertical d'évolution de celle-ci se confondant ainsi à un moment très précis avec celui du corps passant de la flexion à l'extension (fig. 7 et 8).

Le soulevé de terre doit donner à la barre une vitesse ascensionnelle toujours accélérée au cours du tirage. Nous répétons que celui-ci est le fruit d'un effort tronc (dorsaux, trapèzes lombaires) et jambes.

Une image excellente de l'extension pourrait être donnée par les appels répétés que font les plongeurs sur la planche lorsqu'ils s'entraînent.

Après l'impulsion, qui est efficace jusque dans la poussée des pieds maintenus ensuite en extension, le corps et les jambes tendues du plongeur montent en flèche verticalement.

Comment donner de l'accélération à la charge ou exécution de ce que l'on appelle le deuxième tirage.

Le départ du sol, qui consistera à vaincre la force d'inertie, le corps étant « presque accroupi », ne peut s'effectuer que par l'impulsion rapide et puissante des cuisses.

Cette impulsion sera dominante pendant un trajet très court : 10 à 20 cm, qui amènera le tireur à la position fig. 2.

L'accélération ne peut se produire qu'à partir de ce moment.

Ce changement de rythme sera dû aux efforts conjugués des jambes, des trapèzes, des dorsaux, des lombaires et des fessiers dont nous comprenons l'action efficace dans la phase de fig. 3 à fig. 4, la barre étant accrochée aux bras.

Il y a ici un point de discussion important :

Il ne faudra pas dire à un athlète, sans réfléchir « Tu relèves les fesses trop tôt ». Si ce relèvement se fait entre fig. 2 et fig. 3 et s'il ne se traduit pas par une position jambes presque tendues en fig. 2, le mouvement risque d'être efficace si les autres données techniques sont bonnes.

En fig. 2 et fig. 3, la charge est, à quelques centimètres près, à la même hauteur du sol. Il y a en effet, dans la pratique, un léger déroulement des jambes, plus rapide que l'ascension du poids qui reste en retard, à partir de fig. 2.

Le déroulement permettant au tronc de se redresser à fond, par un effort intense et bref.

Ce redressement doit éveiller une notion de « tirer-pousser ».

On tire d'un côté sur un poids suspendu aux bras et aux épaules et, de l'autre, on pousse sur le sol par l'action des jambes.

Les deux éléments permettant cet effort sont la barre qui « viendra » et le plateau qui ne « bougera pas », le but recherché étant d'augmenter la distance qui sépare l'une de l'autre pour permettre au corps de s'engager entre eux, en épaulant ou arrachant la charge.

Fig. 1

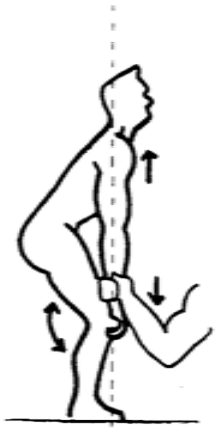

Fig. 2

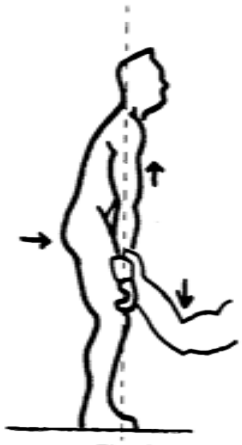

Fig. 3

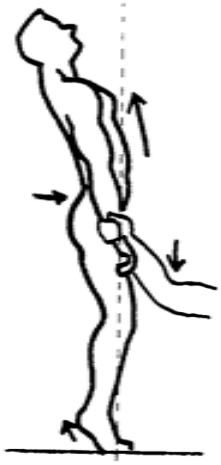

Fig. 4

PROCÉDÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogiquement parlant, il faudra un œil très exercé pour déterminer le moment où ce déroulement des jambes doit s'admettre.

Mais la logique pédagogique sera de chercher à le limiter, les athlètes ayant une tendance très nette à l'exécuter avant que le poids ait quitté le sol, ce qui laisse aux muscles lombaires seuls le rôle très dangereux et pénible de décoller le poids de terre, alors que ce léger déroulement, bien exécuté entre fig. 2 et 3 prépare et permet l'extension tronc-jambes obtenue en fig. 4.

Les répétitions et l'entraînement è ce mécanisme de tirage devront être inlassablement pratiqués, toutes les autres données techniques reposant sur l'exécution efficace et parfaite du soulèvement du poids.

Tout exercice athlétique ou tout mouvement nécessitant la mise d'une barre aux épaules, qu'il s'agisse d'une charge légère ou lourde, doit s'exécuter dans cet esprit.

Il est, en effet, très difficile d'obtenir un geste correct automatique, surtout quand les muscles et l'esprit sont habitués à un travail mauvais.

Une volonté et une attention de tous les instants sont indispensables pour imposer les rectifications nécessaires.

Il faut une longue période d'adaptation au cours de laquelle doit être admise une perte en performances.

Lorsque l'automatisme sera atteint, et cela d'une façon constante, les résultats suivront.

Cette façon de dominer le problème technique d'aujourd'hui sera valable pour tous les autres éléments du travail.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS – MARSEILLE

Tous les mouvements haltérophiles se ressemblent en ce qui concerne le « tirage » du poids.

Le mécanisme de l'effort sera absolument identique.

Seuls varieront les positions des pieds que seront plus ou moins écartés à l'épaulé du développé ou à l'arraché à deux bras ou à l'épaulé-et-jeté, et l'écartement des mains qui sera pris en fonction du mouvement è exécuter.

Par conséquent, le mouvement le plus favorable pour apprendre parfaitement la technique du tirage sera l'épaulé du développé.

Les barres, en particulier, sont relativement plus légères. En effet, lorsqu'un athlète exécute des séries de développés à 20 kgs de son maximum (par exemple : 80 kgs pour un plafond de 100 kgs), ce poids est inférieur de 40 à 55 kgs environ au maximum de l'épaulé-et-jeté.

La fréquence des épaulés pour développer ou pour pratiquer des exercices athlétiques est plus grande que pour les autres mouvements.

Il est donc possible de travailler à fond dans cet exercice afin d'obtenir un automatisme parfait du tirage.

On peut presque réaliser de la décomposition du tirage en cherchant le point exact, après le décollement de la charge, du temps d'accélération.

Il est possible de retarder l'action des bras qui n'entreront en mouvement qu'après la phase : fig. 4 et fig. 8.

Nous traiterons des exercices d'entrainement capables d'éduquer et d'entraîner les muscles et les réflexes à toutes les phases des gestes haltérophiles.

Nous traiterons de l'enchaînement de cette phase avec l'action des bras et les fentes.

Nous reprendrons, ensuite, en bandes filmées, puis dessinées, chaque mouvement complet afin de réaliser la synthèse du mécanisme total de chaque geste avec les considérations et les procédés pédagogiques qui s'imposent.

R. CHAPUT,
Moniteur National.

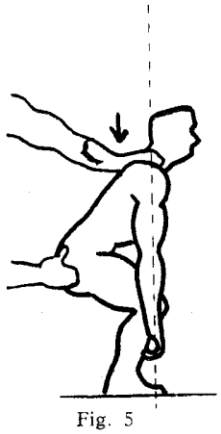

Fig. 5

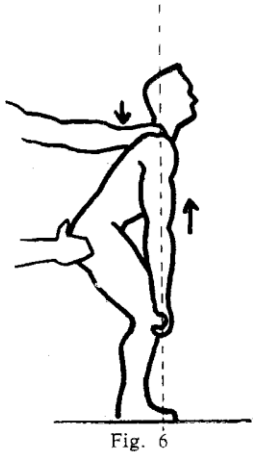

Fig. 6

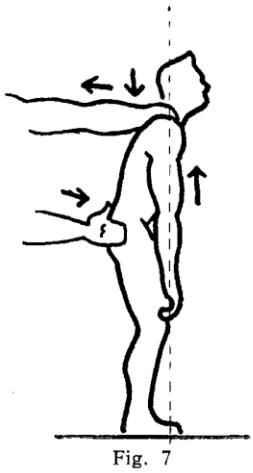

Fig. 7

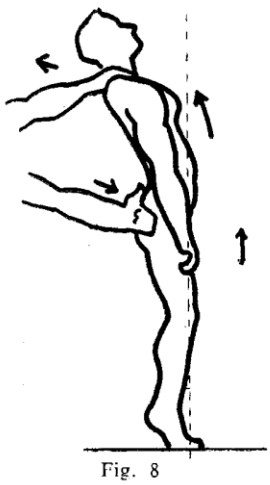

Fig. 8

La leçon athlétique du mois

Principes Généraux de l'Entraînement Athlétique

L'entraînement athlétique se pratique généralement en salle il a pour but l'augmentation des qualités physiques musculaires et organiques de l'athlète.

Les exercices qu'il comporte se pratiquent avec des agrès : barre à suspension, barres parallèles, exerciseurs à contrepoids, banc horizontal, plan incliné, haltères courts, barres à disques, support de barres, etc. Chaque mouvement a un caractère technique et pourrait être considéré comme un critérium pour les groupes musculaires sollicités.

Voici les principes communs d'exécution des exercices :

Nombre d'entraînements : trois par semaine.

Durée : 1 h. 30 à 2 h. par séance.

Nombre d'exercices : ne pas dépasser 6 exercices différents.

Nombre de séries : ne pas dépasser 7 séries, c'est-à-dire revenir 7 fois au même exercice.

Nombre de répétitions : suivant la gamme de travail et le poids utilisé, ainsi que l'exercice exécuté, les répétitions successives se feront de 3 à 10.

Poids à utiliser : les répétitions ne dépassant pas le chiffre 10, il est facile de comprendre que les poids seront 3/4 lourd, les sixième et septième et les dernières répétitions devant être suffisamment difficiles.

Temps de récupération : 1'30" à 2'30" de récupération sont nécessaires entre chaque passage à l'agrès. Les forces sont ainsi renouvelées, ce qui permet de s'entraîner correctement avec des poids lourds.

Rythmes d'exécution : le rythme de l'effort sportif est à la base de la performance. Lorsque l'athlète le respecte, il travaille à la fois son volume musculaire et sa qualité.

Exemples : Quand vous faites travailler un muscle fléchisseur, le temps actif ou flexion doit être rapide, le temps passif ou extension doit être plus lent et, par conséquent, préparatoire à l'effort. Pour un muscle extenseur, extension rapide et flexion plus lente.

Flexions sur les jambes : barre sur la nuque (travail du quadriceps extenseur de la jambe). Fléchir relativement lentement, remonter vite.

Flexion du tronc en avant, barre sur la nuque (travail des lombaires, extension du tronc). Flexion lente, redressement rapide.

Flexion de l'avant-bras sur le bras en barre (travail du biceps). Flexion rapide, redescendre la barre contre les cuisses relativement lentement.

Cette façon de travailler provoque, au moment où est amorcé le temps actif, une contraction totale des muscles sollicités et favorise l'effort avec des poids lourds.

Économie et localisation. - Il y a intérêt à économiser ses forces pour les réserver uniquement aux efforts productifs. Dans ce but, il faut localiser au maximum, c'est-à-dire spécialiser les groupes musculaires dans leur tâche. Il faut éviter de « pomper » ses exercices, c'est-à-dire de se servir des temps passifs des mouvements pour prendre un élan, et de compenser avec les parties du corps qui ne sont pas sollicitées par l'exercice. Un équipement matériel moderne et complet, en évitant les pertes de temps et les manipulations inutiles, favorisera ce principe d'entraînement.

Respiration. - Physiologiquement, nous pouvons comparer la cage thoracique à un « accordéon » ; quand on l'étire, l'air y entre ; quand on le compresse, l'air est expulsé.

Premier exemple : Une flexion du buste vers l'avant (station debout) correspond à une compression ou une expiration ; l'extension du buste permet l'ouverture maxima du thorax et favorise l'inspiration.

Deuxième exemple : Une élévation verticale des bras au-dessus de la tête se fait avec inspiration ; un abaissement des bras, expiration.

Tout cela parait logique, à condition toutefois de travailler soit à mains libres, soit avec des haltères légers. Ce mode de respiration permet un travail plus lent avec grande amplitude des mouvements. Mais lorsqu'il s'agit d'entrainement avec Lourd, la respiration devient opposée à celle-ci.

Il y a des positions d'efforts à trouver avec solides points d'appui. La cage thoracique doit donc être préalablement pleine d'air et bloquée avant les temps actifs des exercices.

Ainsi, dans le développé normal, derrière la nuque, d'un bras, debout, couché ou assis, peu importe la position, l'abaissement des bras vers les épaules devient un temps préparatoire (à chaque répétition) à l'effort et il faut inspirer pendant ce laps de temps. L'engin étant à l'épaule exécutez le mouvement et soufflez en finale d'extension.

C'est la méthode de respiration pour efforts réels et brefs. Le fait de la brièveté du blocage qui ne dépassera pas une seconde pour chaque répétition écarte tout danger de malaises ou de fatigues cardiaques, car l'expiration ne se fait pas attendre.

Gammes de répétitions. - Suivant le but recherché et la période de l'entraînement, il y a plusieurs façons de choisir le mode de répétitions au cours des séries.

Pendant la mise en condition, exécuter toutes les répétitions de la série d'un exercice avec un même poids. Pendant la première parte de la mise en forme, conserver le même nombre de répétitions, augmenter 2 ou 3 fois le poids pendant la série.

Pendant la période de forme avec plus lourd en diminuant les répétitions à chaque augmentation de poids, on peut également effectuer une gamme montante et descendante.

Mode de travail. - Effectuer toutes les séries d'un exercice pour n'y plus revenir au cours de l'entraînement et passer ensuite au mouvement suivant.

CHOIX DES EXERCICES

Pendant la période de mise en condition :

→ 2 mouvements intéressant le développé ;
→ 1 mouvement en suspension, soit de tirage, soit d'épaulé ;
→ 1 mouvement pour les flexions des jambes ;
→ 1 mouvement libre travaillant de préférence une partie faible de la musculature.

Pendant la période de mise en forme :

→ Même principe, avec poids et gamme appropriés. On peut, lorsque la mise en forme est bien amorcée, exécuter des séances athlétiques plus spécialisées.

Exemple : Une séance par semaine comprenant :

→ 4 exercices pour le développé et 1 exercice libre ;
→ Une autre séance comprenant : 4 exercices de tirage et de détente et 1 exercice de développé ;
→ Une séance comprenant : 4 exercices de flexions ou de travail des jambes et 1 exercice de développé.

ENTRAINEMENT COMPLÉMENTAIRE

Les exercices de saut peuvent être incorporés en supplément aux exercices athlétiques. Le footing doit se pratiquer pendant la mise en condition et la mise en forme, soit après l'entraînement athlétique, si possibilité d'exécution, soit à d'autres moments, le matin de préférence, 2 ou 3 fois par semaine, sur des distances et à des allures modérées.

TABLEAU DE CONTRÔLE

Dans la salle, un tableau noir servira à marquer et contrôler les séries d'entrainement. Chaque athlète devrait tenir un cahier qui lui permettrait de préparer d'abord, puis de contrôler son entraînement.

Nous avons établi une liste des meilleurs mouvements intéressant ces six groupes et, chaque mois, nous varierons les exercices en nous attachant scrupuleusement à respecter la « famille » pour chacun des mouvements.

Nous rappelons les principes de base de l'entraînement athlétique, mais, chaque mois, renouvellerons certains de ceux développés dans cet article afin de permettre à tout nouveau lecteur de trouver les conseils nécessaires à la compréhension et à l'application immédiate des exercices proposés.

L'entraînement athlétique peut se pratiquer en adoptant différentes méthodes de travail. Toutefois, on peut considérer deux tendances : la première, typiquement et exclusivement culturiste, alors que la seconde serait l'utilisation de la culture athlétique à des fins de préparation ou de perfectionnement musculaire pour la pratique des sports. L'Haltérophile sera, dans ce cas, le plus acharné aux pratiques culturistes.

Nous proposerons chaque mois une leçon comprenant six exercices où tous les grands « chefs musculaires » seront sollicités, en déterminant six familles de mouvements

1. Épaules et ceinture scapulaire ;
2. le dos ;
3. les jambes ;
4. les bras ;
5. les lombaires ;
6. les abdominaux.

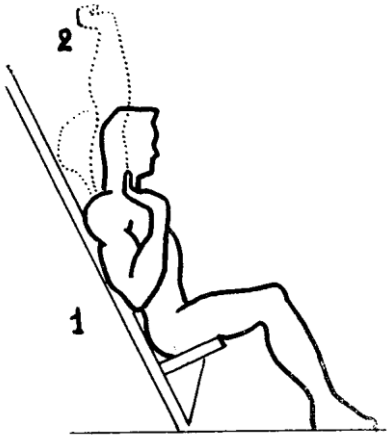

MOUVEMENTS N° 1.

Développé au plan incliné.

L'athlète est assis. Hauteur du siège : 30 à 40 cm. du sol. Le plan d'appui dorsal sera incliné de 45 à 60°. La barre sera placée sur des supports mobiles réglables, l'athlète pouvant ainsi la charger lui-même à la poitrine. L'absence de support nécessitera l'aide d'un ou deux auxiliaires pour donner la barre à l'exécutant. Celle-ci pourra être prise soit à bout de bras tendus verticalement, soit directement sur la poitrine. Prise de main légèrement supérieure à celle du développé standard.

Exécuter 7 séries de 5 développés.

Exercice de base du développé classique provoquant particulièrement un énorme travail des deltoïdes au départ de la poitrine.

Inspiration en descendant la barre aux épaules, expiration en fin de chaque développé.

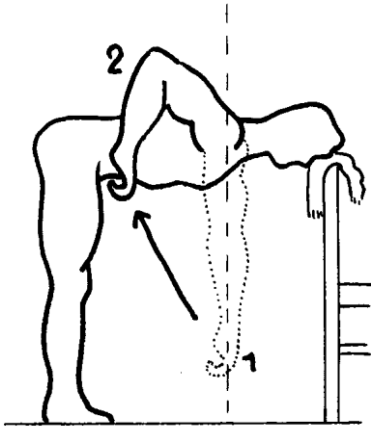

MOUVEMENTS N 2

Travail des dorsaux.

Tronc incliné, bras perpendiculaires au sol. Si possible, la tête prenant appui partiel sur le dossier d'une chaise ou de tout autre suppert (protéger le front par une serviette ou une plaque en caoutchouc placée sur le point d'appui). Effectuer les tirages en pratiquant un mouvement de rameur en oblique, les coudes abattus le long des flancs, la barre venant toucher le bas-ventre. Exécuter 7 séries de 6 tirages.

Inspiration en redescendant la barre, expiration lorsqu'elle touchera l'abdomen.

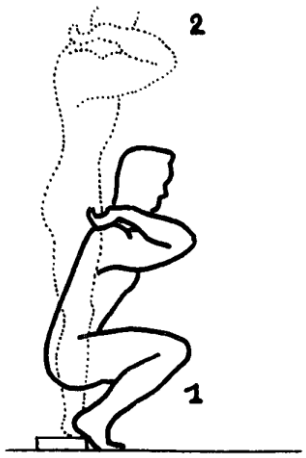

MOUVEMENTS N° 3

Flexions sur les iambes.

La barre prise sur supports reposera sur le muscle trapèze contracté par la position des bras tenant la barre. Prise de main assez large, les talons surélevés soit sur une planchette de 4 cm. d'épaisseur, soit sur deux disques de barre. Cette inclinaison du pied permettra la flexion complète des jambes, le tronc restant absolument droit à la flexion et à l'extension des jambes. Effectuer 7 séries de 5 flexions, la charge étant lourde.

L'inspiration et l'expiration pourront se faire à la position debout, avant et après la flexion extension.

Récupérer plusieurs secondes, barre aux épaules, lors des dernières répélitions.

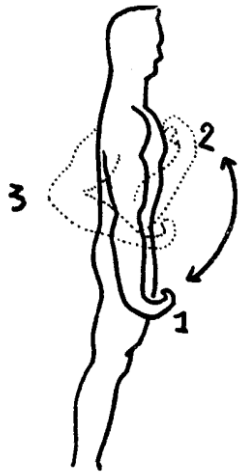

MOUVEMENTS N° 4

Biceps.

Exercice classique à exécuter en barre à deux mains. Prise de main en supination à la largeur des épaules. Les pieds sont suffisamment écartés, les mains seront contre les cuisses. Maintenir les poignets fléchis en contraction permanente en évitant de fléchir les avant-bras.

Au cours de la descente de la barre, amener les coudes en arrière, la barre rasant ainsi le corps. Procédé permettant la contraction des bras en opposition. Eviter toute bascule du tronc vers l'arrière, surtout à l'amorçage de chaque flexion. Au milieu du mouvement, un léger retrait du tronc peut permettre de bien terminer la flexion des bras. Exécuter 7 séries de 7.

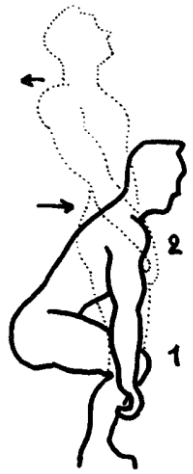

MOUVEMENTS N°5

Soulevé de terre.

Travail des muscles lombaires et exercice de base haltérophile qui permettra, tout en musclant, d'étudier la position de placement sur la barre et, ensuite, le tirage du sol sans aucune flexion des bras, clause fondamentale à toute bonne exécution d'épaulé ou d'arraché. (Au cours du soulevé, éviter tout déroulement des jambes, la barre restant à mi-course, jambes déjà tendues.) Au contraire, cambrer le tronc pour éviter d'être entraîné vers l'avant et conjuguer l'extension lombaire avec celle simultanée des jambes. Effectuer 7 séries de 3 sou levés de terre en posant la barre une seconde à terre entre chaque effort, de manière à maintenir une exécution technique parfaite. En finale du tirage, projeter le ventre et le bassin en avant, en effaçant le moignon des épaules.

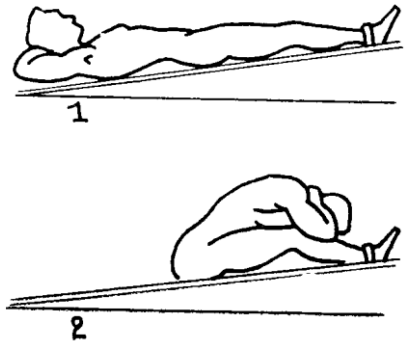

MOUVEMENTS N° 6

Abdominaux.

Couché à plat dos sur un plan incliné à 30°, les pieds fixés en partie haute par une courroie ou tout autre moyen d'accrochage, les mains à la nuque ou les bras allongés dans le prolongement du tronc. Effectuer, dans cette position, de 15 à 20 flexions complètes, en accélérant la flexion en finale, les mains restant à la nuque (plus pénible) ou les mains venant jusqu'aux pieds, la tête essayant de toucher les genoux qui seront un peu écartés et légèrement fléchis. 5 séries seront suffisantes. Prendre quelques secondes de repos, allongé après les 10 premières flexions, tout au moins pendant les premières séances.

R. CHAPUT.
Moniteur National.

RÉSULTATS DES JEUX OLYMPIQUES DE 1956

Melbourne, du 23 au 26 novembre 1956. - Exhibition Building.

	NOMS DES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	NATIONS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs :			*(Melbourne - Vendredi 23 novembre 1956, à 13 h.)*				
1.	Vinci	56, -	États-Unis	105, -	105, -	132,500	342,500
2.	Stogov	56, -	U.R.S.S.	105, -	105, -	127,500	337,500
3.	Namdjou	56, -	Iran	100, -	102,500	130, -	332,500
4.	Vu In Ho	55,7	Corée	90, -	95, -	135, -	320, -
5.	Kim Haenam	55,7	Corée	85, -	95, -	127,500	307,500
6.	Nanbujy	55,6	Japon	87,500	97,500	120, -	305, -
7.	Gaffley	56, -	Sud-Afrique	97,500	90, -	117,500	305, -
8.	Furuyama	55,8	Japon	90, -	87,500	125, -	302,500
9.	Song	55,1	Chine	85, -	85, -	117,500	287,500
10.	Gaffney	55,7	Sud-Afrique	87,500	85, -	112,500	285, -
11.	Chikee	56, -	Birmanie	85, -	80, -	110, -	275, -
12.	Mookan	55, -	Inde	80, -	80, -	112,500	272,500
13.	Henderson	55,5	Australie	72,500	85, -	115, -	272,500
13.	Swain	55,5	Guyane Anglaise	80, -	82,500	110, -	272,500
N. cl.	Rahman	55,7	Pakistan	80, -	0, -	97,500	–
N. cl.	Landero	55,7	Philippines	0, -	a abandonné	–	

Chef de Plateau : M. Anankhani (Iran). *Arbitres* : MM. Wunderer (Autriche), et Chapman (Trinité).

Poids Plumes :			*(Melbourne - Vendredi 23 novembre 1956, à 20 h.)*				
1.	Berger	59,3	États-Unis	107,500	107,500	137,500	352,500
2.	Minaev	59,8	U.R.S.S.	100, -	115, -	127,500	342,500
3.	Zielinski	59,9	Pologne	102,500	105, -	127,500	335, -
4.	Wilkes	60, -	Trinité	105, -	100, -	125, -	330, -
5.	Shiriatori	59,8	Japon	100, -	97,500	127,500	325, -
6.	Miske	59,9	Allemagne	100, -	95, -	125, -	320, -
7.	Tanser Cher	59,1	Singapour	92,500	92,500	130, -	315, -
8.	Leek	59,9	Corée	95, -	90, -	127,500	312,500
9.	Sylvain	59,7	Canada	95, -	92,500	122,500	310, -
10.	Yamaguchi	60, -	Japon	92,500	92,500	125, -	310, -
11.	Creus	60, -	Grande-Bretagne	95, -	90, -	122,500	307,500
11.	Megennis	60, -	Grande-Bretagne	92,500	92,500	122,500	307,500
13.	Zariny	60, -	Iran	92,500	92,500	120, -	305, -
14.	Tunkywc	58,2	Birmanie	92,500	90, -	115, -	297,500
15.	Liem	59, -	Indonésie	92,500	87,500	112,500	292,500
16.	Capte	59,6	Australie	90, -	87,500	110, -	287,500
17.	Koh	59,6	Malaisie	82,500	90, -	112,500	285, -
18.	Bashir	59,6	Pakistan	77,500	72,500	97,500	247,500
N. cl.	Mannironi	59,3	Italie	0, -	–	–	–
N. cl.	Del Rosario	59,8	Philippines	87,500	102,500	0, -	–

Chef de Plateau : M. Fasardi (Italie). Arbitres : MM. Nasari (Iran), et Timakov (U.R.S.S.).

Poids Légers :			*(Melbourne - Samedi 24 novembre 1956, à 13 h.)*				
1.	Rybak	67,2	U.R.S.S.	110, -	120, -	150, -	380, -
2.	Kiaboutdine	67,4	U.R.S.S.	125, -	110, -	137,500	372,500
3.	Kim	67,2	Corée	107,500	112,500	150, -	370, -
4.	Onuma	56,5	Japon	110, -	110, -	147,500	367,500
5.	Tamraz	67,2	Iran	115, -	105, -	145, -	365, -
6.	Czepulkovski	67,3	Pologne	120, -	105, -	135, -	360, -
7.	Abadjev	67,1	Bulgarie	102,500	117,500	137,500	357,500
8.	Tun Maung	66,4	Birmanie	110, -	105, -	137,500	352,500
9.	Tan	65,2	Singapour	107,500	100, -	142,500	350, -
10.	Tauchner	67,1	Autriche	105, -	107,500	135, -	347,500
11.	Barberis	67,5	Australie	105, -	105, -	137,500	347,500
12,	Kolb	66,8	Allemagne	110, -	100, -	130, -	340, -
13.	Hilfgott	67,2	Grande-Bretagne	112,500	100, -	127.500	340, -
14.	Ferreira	66,8	Brésil	102,500	97,500	135, -	335, -
15.	Gerber	67,5	France	105, -	100, -	130, -	335, -
16.	De Genova	66,2	Italie	107,500	100, -	122,500	330, -
17.	Balboa Valtierra	67, -	Mexique	92,500	100, -	127,500	320, -
N. cl.	Lopez	65,7	Colombie	0, -	100, -	122,500	–

Chef de Plateau : M. Terpak (États-Unis). Arbitres : MM. Gabetti (Italie), et Sandgren (Australie).

Poids Moyens :			*(Melbourne - Samedi 24 novembre 1956, à 20 h.)*				
1.	Bogdanovsky	74,8	U.R.S.S.	132,500	122,500	165, -	420, -
2.	George	74,4	États-Unis	122,500	127,500	162,500	412,500
3.	Pignatti	74,1	Italie	117,500	117,500	147,500	382,500
4.	Bochenek	74,2	Pologne	120, -	112,500	150, -	382,500
5	Kim	74,3	Corée	125, -	110, -	145, -	380, -
6.	Beck	74,5	Pologne	122,500	112,500	145, -	380, -
7.	Payravi	74,8	Iran	107,500	117,500	147,500	372,500
8.	Gilbert	74,7	Canada	112,500	115, -	142,500	370, -
9.	Wong Kah Poh	71,6	Singapour	107,500	112,500	145, -	365, -

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé jeté à 2 bras	Total
10.	Greeff	74,7	Sud-Afrique	115, -	107,500	142,500	365, -
11.	Mac Arthur	75, -	Guyane Anglaise	100, -	112,500	140, -	352,500
12.	Ko Bubeng	72,2	Formose	90, -	100, -	135, -	325, -
13.	Baugh	74,3	Australie	107,500	95, -	122,500	325, -
N. cl.	Chan Pak Lum	72,2	Malaisie	100, -	102,500	0, -	–
N. cl.	Cabahero	69,8	Colombie	97,500	100, -	0, -	–
N. cl.	Franen	(?)	Suède	0, -	0, -	–	–

Chef de Plateau : M. Mac Bain (Australie). Arbitres : MM. Szpringer (Allemagne), et Sick (Indonésie).

Poids Mi-Lourds : ..... (Melbourne - Lundi 26 novembre 1956, à 13 h.)

1.	Kono	80,9	États-Unis	140, -	132,500	175, -	447,500
2.	Stepanov	82,2	U.R.S.S.	135, -	130, -	162,500	427,500
3.	George	81,3	États-Unis	120, -	130, -	167,500	417,500
4.	Mansouri	82,5	Iran	132,500	122,500	162,500	417,500
5.	Caira	81,5	Grande-Bretagne	127,500	122,500	155, -	405, -
6.	Psenicka	82,1	Tchécoslovaquie	125, -	120, -	155, -	400, -
7.	Paterni	81,7	France	132,500	115, -	147,500	395, -
8.	Powell	81,8	Australie	120, -	117,500	145, -	382,500
9.	Claes	80,5	Belgique	107,500	112,500	137,500	357,500
10.	Lutt	82,5	Pakistan	105, -	102,500	130, -	337,500

Chef de Plateau : Jean Dame (France). Arbitres : MM. Naderi (Iran), et Mc Kie (Australie).

Poids Lourds Légers : ..... (Melbourne - Lundi 26 novembre 1956, à 20 h.)

1.	Vorobiev	89,8	U.R.S.S.	147,500	137,500	177,500	462,500
2.	Sheppard	88,8	États-Unis	140, -	137,500	165, -	442,500
3.	Debuf	87,6	France	130, -	127,500	167,500	425, -
4.	Rahnavardi	89,5	Iran	140, -	127,500	157,500	425, -
5.	Vesselinov	88,6	Bulgarie	132,500	120, -	155, -	407,500
6.	Tan	86,2	Malaisie	117,500	122,500	155, -	395, -
7.	Kilgour	89,1	Trinité	127,500	117,500	145, -	390, -
8.	Treganowan	89,7	Australie	122,500	117,500	150, -	390, -
9.	Santos	88,2	Australie	125, -	110, -	150, -	385, -
10.	Harrington	88,2	Grande-Bretagne	115, -	117,500	152,500	385, -
11.	Eswararao	88,4	Inde	122,500	110, -	147,500	380, -
12.	Barabani	89,7	Brésil	110, -	112,500	145, -	367,500
N. cl.	Sflgelshierr	89,5	Argentine	125, -	112,500	0, -	–
N. cl.	Bialas	89,6	Pologne	130, -	0, -	–	–
N. cl.	Bark	87,6	Corée	120, -	0, -	–	–

Chef de Plateau : M. Walker (Canada). Arbitres : MM. Baffico (Italie), et Mc Kie (Australie).

Poids Lourds : ..... (Melbourne - Lundi 26 novembre 1956, soirée.)

1.	Anderson	137,9	États-Unis	167,500	145, -	187,500	500, -
2.	Selvetti	143,5	Argentine	175, -	145, -	180, -	500, -
3.	Pigaiani	131,8	Italie	150, -	130, -	172,500	452,500
4.	Pejhan	99,5	Iran	147,500	132,500	170, -	450, -
5.	Makinen	108,6	Finlande	127,500	137,500	167,500	432,500
6.	Baillie	125,6	Canada	147,500	122,500	162,500	432,500
7.	Holb	123,8	Australie	142,500	125, -	157,500	425, -
8.	Jones	120,7	Nouvelle-Zélande	125, -	122,500	150, -	397,500
9.	Rajagopal	113, -	Inde	122,500	105, -	132,500	360, -

Chef de Plateau : M. Nassiri (Iran). Arbitres : MM. Sandgren (Australie), et Sick (Indonésie).

Records battus :

Poids Coqs. - Total Olympique : VINCI (États-Unis) 105 + 105 + 132,500 = 342 k 500.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : MINAEV (U.R.S.S.) 114 k 500 ; Total Olympique : BERGER (États-Unis) 107,500 + 107,500 + 137,500 = 352 k 500.

Poids Moyens. - Total Olympique : BOGDANOVSKY (U.R.S.S.) 132,500 + 122,500 + 165 = 420 k.

Poids Mi Lourds. - Arraché à deux bras : GEORGE (États-Unis) 137 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : KONO (États-Unis) 175 k ; Total Olympique : KONO (États-Unis) 140 +132,500 + 175 = 447 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : VOROBIEV (U.R.S.S.) 147 k 500.

Nos joies, nos peines…

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès de

- Mme Jean POPULIER
- Mme Charles DREXLER, épouses de deux anciens et excellents haltérophiles.
- de Mme MARCO, Mère du Vice-président du Comité d'Algérie.

A M. Jean Populier, à M. Charles Drexler, à M. Marco et à leurs familles, la F.F.H.C. adresse l'expression de ses bien sincères condoléances.

MARIAGE

Le Comité d'Auvergne nous fait part du mariage de M. André MARDEL, Sociétaire de l'A.S. Montferrandaise et Champion d'Auvergne, avec Mlle Michèle GRAND-GIRARD, le 22 décembre, à Clermont-Ferrand.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec plaisir que la Médaille d'Or de l'Éducations Physique et des Sports vient d'être attribuée à M. Georges FIRMIN, Champion de France, International, Président, depuis quelques semaines, du Comité du Languedoc.

Nos vives et bien sincères félicitations et longue carrière au jeune dirigeant.

M. CHARTIER, Secrétaire du Club Sportif de la Manufacture de Châtellerault, vient de recevoir une lettre de félicitations de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Nos félicitations à M. Chartier pour son dévouement et son activité.

NAISSANCE

Martine ROUX, fille de M. Henri Roux, Trésorier adjoint de l'Haltéro Culturiste Lyonnais, nous fait part de la naissance de sa petite sœur Sylvie.

Nos sincères félicitations et vœux de bonne santé.

AVANT-PROPOS
SUR LES RÉSULTATS DE MELBOURNE

Il est bien vrai que les épreuves haltérophiles des Jeux Olympiques de Melbourne ont, une fois de plus, stupéfié. Le niveau atteint par l'élite des participants était absolument impensable il y a quelques années.

Le Sport Haltérophile est devenu une science de l'utilisation de la force humaine, une science dans la préparation, dans le développement du potentiel naturel de chacun, une science dans le mécanisme subtil de l'effort.

La France a voix prépondérante dans l'histoire et la philosophie de cette évolution.

1957 nous apporte, par la belle participation de notre trio olympique, l'espoir et la récompense, les performances de nos sélectionnés, dans une telle bataille, ont été largement égales à leur maxima.

Jean Debuf, magnifique troisième des Lourds-Légers, après un match émouvant rappelant point par point celui d'Helsinki ; Paterni, classé 7e avec un total qu'il n'avait jamais atteint ; Gerber, assurant 335 k malgré sa perte de poids de corps ; nous ne pouvions vraiment espérer davantage.

Un simple tableau comparatif depuis les Jeux de Londres, en 1948, illustrera éloquemment les progrès de l'Haltérophilie française.

Roger Gerber (Poids Léger), est 15e aux Jeux Olympiques de Melbourne. Aux Jeux Olympiques de Londres, en 1948, un total de 332 k 500 l'aurait classé 5e.

Aux Jeux Olympiques d'Helsinki, en 1952, un total de 330 k, l'aurait classé 7e.

Marcel Paterni (Poids Mi Lourd), est 7e aux Jeux Olympiques de Melbourne avec 395 k.

Aux Jeux Olympiques de Londres, un total de 380 k l'aurait classé 2e. Aux Jeux Olympiques d'Helsinki, un total de 392 k 500 l'aurait classé 6e.

Jean Debuf (Poids Lourd-Léger) est 3e aux Jeux Olympiques de Melbourne avec 425 k.

Aux Jeux Olympiques de Londres, (où la catégorie des Lourds-Légers n'existait pas encore), Schemansky est 2e des Poids Lourds avec 425 k.

Aux Jeux Olympiques d'Helsinki, Jean Debuf aurait été classé 2e avec un total de 410 k.

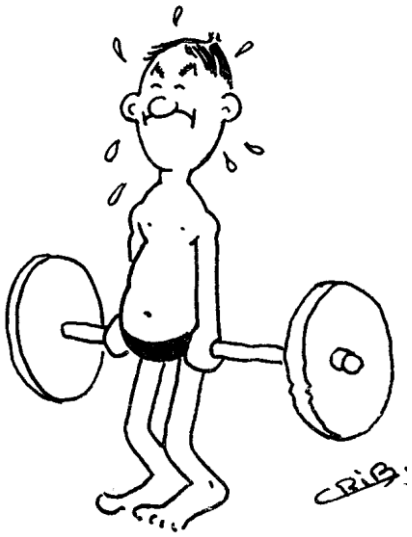

La suite au prochain numéro...

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

RÉFLEXIONS SUR LE
PREMIER PAS HALTÉROPHILE
ET LE PREMIER PAS
CULTURISTE...

Le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste viennent de se terminer. Il m'apparaît utile de les comparer à ceux de la saison 1955-1956 pour essayer d'en tirer des conclusions.

Commençons pas le Premier Pas Haltérophile.

En 195556, nous comptions 305 Juniors et 214 Seniors contre 237 Juniors et 210 Seniors pour 1956-57, soit une perte de 68 Juniors et de 4 Seniors pour 1956-57.

Vingt deux Comités avaient organisé le Premier Pas Haltérophile en 1955-56. Nous enregistrons le même nombre cette saison, malgré l'absence des Comités du Maroc et de Tunisie, compensée, il est vrai, par la participation de deux nouveaux Comités : Madagascar et Ile de la Réunion.

Certains Comités expliquent une participation moins importante par le fait que de nombreux jeunes gens se trouvent actuellement sous les drapeaux. Je pense, pour ma part, que si cette observation paraît valable a priori s'il s'agissait de Seniors, elle n'est pas concevable pour la perte de 69 moins de vingt ans qui ne sont pas touchés par les événements militaires.

Voyons maintenant le Premier Pas Culturiste. Pour la saison 1955-56, nous comptions 87 Juniors et 57 Seniors, contre 57 Juniors et 35 Seniors pour la présente saison.

Quinze Comités avaient organisé Cette épreuve en 1955-56 et onze seulement pour la saison 1956-57.

Que se passe-t-il ? Je reconnais l'inconvénient que comporte l'organisation du Premier Pas Haltérophile et du Premier Pas Culturiste à la même date. C'est pourquoi la Commission de Culture Physique Fédérale a décidé que le Premier Pas Culturiste précéderait de trois semaines le Premier Pas Haltérophile dans le futur calendrier 1957-58, et cela pour deux raisons

1° Nos jeunes athlètes pourront participer aux deux compétitions ;

2° Le Premier Pas Culturiste se disputant avant le Premier Pas Haltérophile, nos Dirigeants de Comités et de Clubs pourront ainsi déceler les jeunes espoirs pouvant participer au Premier Pas Haltérophile.

Tout ceci n'explique pas entièrement les pertes subies dans cette compétition et il semble inadmissible que certains Comités régionaux se soient abstenus d'y présenter des concurrents.

Le souci constant des Dirigeants de Clubs et de Comités doit être la recherche d'athlètes de valeur, tout le monde est d'accord sur ce point ; mais il ne faut pas oublier que pour les trouver, il faut les rechercher dans la masse.

Le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste sont justement des épreuves de masse. On devrait donc assister à une progression constante du nombre des engagés si nos Dirigeants y apportaient tout le soin et la propagande désirables.

R. POULAIN.

Avis Importants

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser le montant de leur cotisation 1956 - 57 à la F.F.H.C. soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

◂-▸

Il est rappelé aux Comités Régionaux que le Secrétariat de la F.F.H.C. tient à leur disposition des feuilles de matches destinées à la transmission des résultats techniques des Éliminatoires régionales des compétitions fédérales.

Une perte de temps dans le classement national desdites épreuves fédérales résulte de la non uniformité dans la présentation des performances qui nous sont transmises.

Il est donc très important que les Comités Régionaux se conforment aux directives rappelées ci-dessous :

Les Comités Régionaux ne devront plus se contenter de transmettre à la F.F.H.C. les brouillons de feuilles de résultats établis par les Secrétaires de séances mas sont tenus OBLIGATOIREMENT de transcrire lesdits résultats sur les imprimés mis à leur disposition par la Fédération, en tenant compte, pour les établir, des indications portées au bas de ces imprimés.

En aucun cas, la F.F.H.C. ne pourra, à l'avenir, prendre on considération les résultats envoyés sous une autre forme ou qui lui seraient transmis directement par des Clubs.

Seuls seront reconnus valables, nous le répétons, les résultats émanant des Secrétariats respectifs des Comtés régionaux et mentionnés sur les imprimés réglementaires fournis par la F.F.H.C.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

SUGGESTIONS

Au cours de sa dernière séance, la Commission des Statuts et Règlements a étudié plusieurs propositions pour l'organisation d'un Championnat de France par Clubs qui pourrait s'inscrire au calendrier fédéral 1957-58.

Avant de mettre sur pied le règlement définitif d'une telle épreuve, nous aimerions recevoir l'avis de nos Clubs sur cette question.

Voici, en résumé, l'idée de base qui fut retenue par la Commission

Pour qu'elle puisse intéresser tous nos Clubs (petits et grands) cette compétition pourrait se diviser en trois Championnats qui donneraient lieu à des éliminatoires régionales et à un classement fédéral distinct.

1. Un Championnat de France 1re Série, comprenant des équipes de 7 hommes, du Poids Coq au Poids Lourd, sans distinction de série et aucune tolérance de poids de corps.
2. Un Championnat de France 2e Série, comprenant des équipes de 7 hommes sans distinction de catégorie, ni de série, mais totalisant un poids corporel maximum de 525 k. Ce poids maximum représente approximativement le poids d'une équine complète.
3. Un Championnat de France 3e Série, comprenant des équipes de 5 hommes, sans distinction de catégorie, ni de série, mais totalisant un poids corporel maximum de 350 k.

Ce poids maximum représente 5 hommes d'un poids moyen de 70 k chacun.

Chaque Société ne pourrait participer qu'à un seul de ces Championnats qui auraient lieu à des dates différentes.

Que pensent nos Clubs de cette formule ? Donnez-nous vos suggestions, faites-nous part de vos critiques ; elles seront étudiées au cours de la prochaine réunion de la Commission des Statuts et Règlements.

R. POULAIN.

****

COMITE DU LANGUEDOC

Le Comité du Languedoc qui devait procéder à de nouvelles élections, notamment pour désigner un Président en remplacement du regretté Paul Rocca, nous communique son Bureau pour 1956-1957 comme suit :

- Président : M. Georges Firmin.
- Vice-présidents : MM. Laurés, Barbier et Boyer.
- Secrétaire Général : M. Armand Escouffet.
- Trésorier : M. André Assié.
- Membres : MM. Max Héral, Etienne Comamala, Henri Bruguès, Gilbert Baixas, Gilbert et Boudin.

***

COMITE DE GUYENNE

Le Comité de Guyenne, qui a tenu son assemblée générale le dimanche 28 octobre, a constitué comme suit son Bureau :

- Président d'Honneur : M. Pierre Darrigan.
- Président : M. André Bonneau.
- Secrétaire : M. Jean Saint-Martin.
- Secrétaire adjoint : M. Linaires.
- Trésorier : M. Henri Cazeaux.
- Trésorier adjoint : M. Jalineau.

COMITE D'A.E.F.

L'Assemblée Générale du Comité d'A.E.F. s'est réunie le 29 octobre, à Brazzaville et a procédé à l'élection de son nouveau Bureau pour la saison 1956-1957

- Président : M. de la Droitière.
- Vice-présidents : Dr Héraud, M. Reisacher.
- Secrétaire Général : M. Hardouin.
- Secrétaire adjoint : M. Vaka.
- Trésorier : M. Mossi.
- Président de la Commission Technique : M. Gabriel Escande ; membres : MM. Allair et Nguema.

***

COMITE DE LORRAINE

M. André Triboulet, Président du Comité de Lorraine, avant dû donner sa démission pour raisons de santé, le nouveau Bureau est ainsi constitué :

- Président : M. Pierre Malenfert.
- Vice-présidents : MM. Colin et Triboulet.
- Secrétaire : M. Cuissenier.
- Secrétaire adjoint : M. Lumann.
- Trésorier : M Rabot.
- Membres : MM. Clossinde, Chambon, Gauvin, Schaeffer, Truc, Holzinger, Campant, Klein.

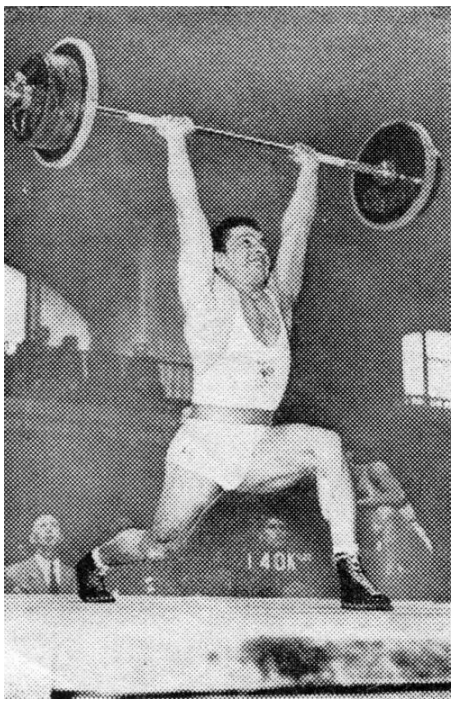

Georges Firmin

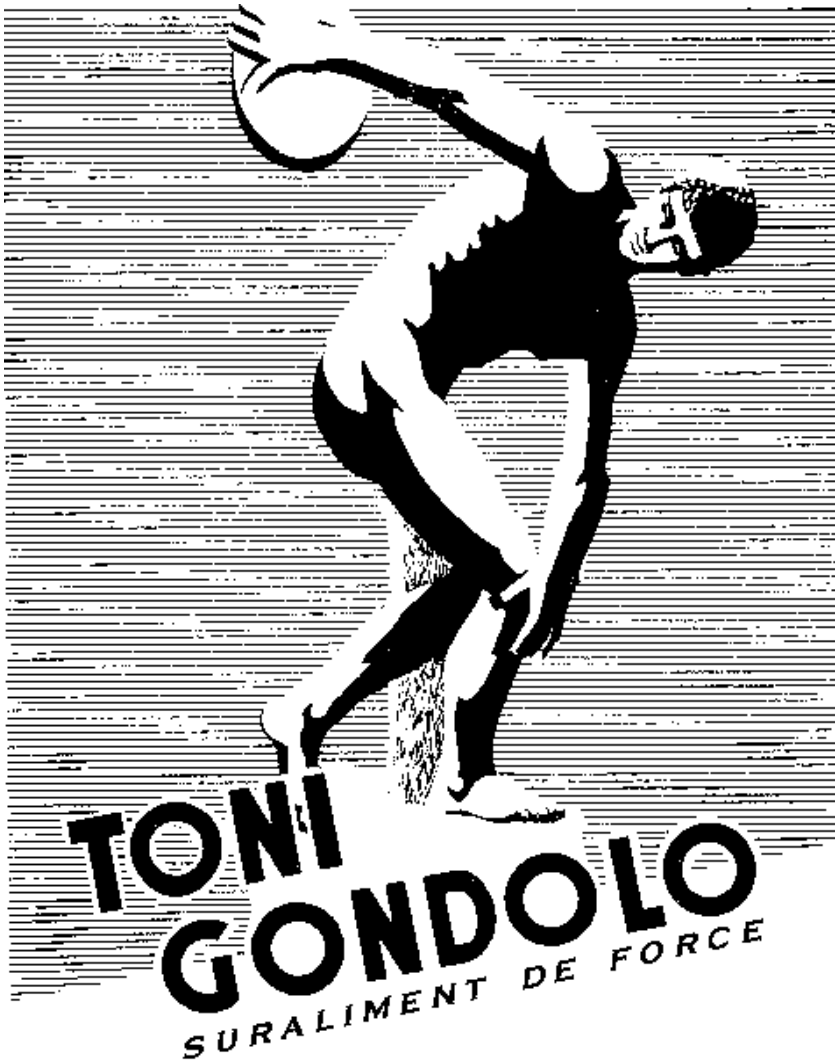

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

… sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés

BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais, 7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

Une souscription est ouverte par la F.F.H.C, pour récompenser notre athlète Jean DEBUF qui s'est classé troisième de la catégorie des Lourds. Légers aux Jeux Olympiques de Melbourne.

Nous recevrons vos dons par mandats, chèques bancaires ou chèques postaux au nom de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 4, rue d'Argenson, Paris 8e. Compte Chèques Postaux Paris 1304-82.

Date de clôture de la souscription : 15 février 1957.

M. Jean Dame. Président, et les membres du Comité de Direction de la Fédération Haltérophile et Culturiste :

La Direction et la Rédaction de « l'Haltérophile Moderne » adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1957.

Ils sont heureux de leur offrir en même temps un numéro de Noël comportant quatre pages supplémentaires et espèrent avoir la possibilité de poursuivre, dans les mois à venir, les améliorations envisagées aussi bien dans la présentation du Bulletin Fédéral que dans sa teneur.

Ateliers d'impression SAINTE-ANNE, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.